



Universiteit
Leiden
The Netherlands

Polysémie et structuration du lexique : le cas du wolof

Bondéelle, O.D.

Citation

Bondéelle, O. D. (2015, May 13). *Polysémie et structuration du lexique : le cas du wolof*. LOT dissertation series. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/32972>

Version: Corrected Publisher's Version

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/32972>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

Cover Page



Universiteit Leiden



The handle <http://hdl.handle.net/1887/32972> holds various files of this Leiden University dissertation.

Author: Bondéelle, Olivier

Title: Polysémie et structuration du lexique : le cas du wolof

Issue Date: 2015-05-13

Polysémie et structuration du lexique :

Le cas du wolof

Published by
LOT
Trans 10
3512 JK Utrecht
The Netherlands

phone: +31 30 253 6111

e-mail: lot@uu.nl
<http://www.lotschool.nl>

Cover illustration :

Ceinture à 1 boucle ALEP78120 ("La répétition et le trident") © Alain Epelboin, collection ALEP CNRS-MNHN Paris (Copyright Alain Epelboin, with the kind permission of the author), in Epelboin, Hamès C. & al. (2014): *Collection ALEP : amulettes et objets magiques collectés dans les ordures (Mbeboss Joal, Mbour; Sénégal, Afrique, Europe) 1983-2014. Catalogue multimédia de l'exposition 2014 IMA Tourcoing "Arts secrets : les écritures talismaniques d'Afrique de l'Ouest"* 788 pages, 130 MO. (ref. available <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01081672>.), 619 p.

Répétition d'un signe souvent utilisé de façon isolée et qui représente un trident dont les fonctions à la fois défensive et offensive (contre les mauvais esprits) empruntent à des traditions anciennes non islamiques. Le trident du haut du pommeau des selles de chameau touarègues possède la même propriété.

ISBN: 978-94-6093-169-7
NUR 616

Copyright © 2015: < Olivier Bondéelle >. All rights reserved.

Polysémie et structuration du lexique :

Le cas du wolof

Proefschrift

ter verkrijging van
de graad van Doctor aan de Universiteit Leiden
op gezag van Rector Magnificus prof. mr. C.J.J.M. Stolker
volgens besluit van het College voor Promoties
te verdedigen op donderdag 13 mei 2015
klokke 15:00 uur

door
Olivier Bondéelle
geboren te Paris, Frankrijk
in 1965

Promoteurs :

Dr. Felix K. Ameka : co-promoteur
(Leiden University et LUCL, Pays-Bas)

Pr. Sylvain Kahane : promoteur
(université Paris-Ouest Nanterre et CNRS – MoDyCo, UMR 7114,
France)

Pr. Maarten Mous : promoteur
(Leiden University et LUCL, Pays-Bas)

Reading Committee :

Pr. Maria Koptjevskaja-Tamm
(Stockholm University, Suède)

Dr. Carsten Levisen
(Aarhus University, Danemark)

Pr. Alain Polguère
(université de Lorraine et CNRS – ATILF, UMR 7118, IUF, France)

Stéphane Robert, Directrice de recherches
(CNRS – LLACAN 8135, France)

Cette recherche a été hébergée par le Centre National de la Recherche
Scientifique en France (CNRS-MoDyCo, UMR 7114) et par le Leiden
University Centre for Linguistics (LUCL) aux Pays-Bas

Table des matières

Remerciements.....	17
Liste des tableaux, dessins et illustrations :	19
Conventions dans le texte.....	21
Termes abrégés.....	23
 INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	 25
Polysémie et relations morphologiques :	25
L'intérêt du wolof et l'objectif de la thèse.....	27
Méthodologie et plan de la thèse.....	29
Précision sur la constitution du corpus.....	32
 PREMIÈRE PARTIE : LA CATÉGORISATION DANS LE LEXIQUE WOLOF	
.....	35
Introduction de la première partie.....	35
Chapitre 1. Catégories lexicales.....	37
1.1. Introduction du chapitre 1.....	37
1.2. L'organisation de la phrase simple.....	37
1.2.1. Signes lexicaux et signes grammaticaux.....	38
1.2.2. Les constructions.....	40
1.2.3. Les constructions intransitive et transitive.....	41
1.2.4. Les constructions avec tam.....	43
1.2.5. Les constructions avec emphatique.....	45

1.2.6. Une construction avec copule.....	47
1.3. Identification des catégories lexicales du nom et du verbe.....	49
1.3.1. Critère des catégories flexionnelles.....	50
1.3.2. La catégorie de la localisation.....	52
1.3.3. Mise en garde sur le critère distributionnel.....	53
1.3.4. L'emploi nominal d'une forme verbale.....	54
1.3.5. Les deux constructions de la négation.....	56
1.4. Délimitation des classes de lexèmes.....	58
1.4.1. La construction attributive.....	58
1.4.2. La construction prédicative.....	61
1.4.3. La construction qualificative.....	64
1.4.4. Emploi qualificatif de formes nominales.....	67
1.5. La question de la polycatégorialité.....	69
1.5.1. Verbo-nominaux.....	69
1.5.2. Discussion.....	70
1.5.3. Fréquence.....	71
1.5.4. Prédicibilité.....	73
1.5.5. Conversion catégorielle.....	77
1.6. Catégorie des adverbes.....	78
1.6.1. Position adverbiale et position nominale.....	78
1.6.2. Les noms en emploi adverbial.....	81
1.6.3. Adverbes idéophoniques.....	82
1.7. Conclusion du chapitre 1.....	83
Chapitre 2. Catégories flexionnelles du nom et classes nominales.....	85
2.1. Introduction du chapitre 2.....	85
2.2. Catégories flexionnelles du nom.....	85
2.2.1. La définitude et le nombre.....	86
2.2.2. La quantification.....	87
2.2.3. La localisation.....	90

2.2.4. L'état construit du nom.....	92
2.2.5. Paradigme des formes des catégories flexionnelles du nom.....	96
2.3. Classes nominales.....	97
2.3.1. Répartition des noms dans les classes nominales.....	97
2.3.2. Association d'un signifié aux morphèmes de classes nominales.....	100
2.3.3. Noms nus.....	101
2.3.4. Emploi pronominal de morphèmes de classes.....	103
2.4. Conclusion du chapitre 2.....	105
Chapitre 3 : Catégories flexionnelles verbales et classes aspectuelles.....	107
3.1. Introduction du chapitre 3.....	107
3.2. Les formes finies du verbe.....	107
3.2.1. Formes analytiques et amalgames.....	108
3.2.2. Présentation analytique des formes verbales.....	110
3.2.3. Morphèmes de personnes.....	111
3.3. L'emphatique.....	113
3.3.1. L'emphatique et les morphèmes de personne.....	114
3.3.2. L'emphatique et le présentatif.....	118
3.3.3. Emphatique, morphème de classe nominale et morphème prédicatif	120
3.3.4. Portée de l'emphatique.....	122
3.4. Morphèmes de tam.....	122
3.4.1. Morphèmes -oon et -aan du passé.....	123
3.4.2. L'aspect inaccompli.....	125
3.4.3. L'aspect accompli et un exemple de contrainte sur la place des morphèmes de tam.....	128
3.5. Mode et polarité.....	129
3.5.1. La négation.....	130
3.5.2. Optatif et impératif.....	132
3.6. Récapitulatif des formes verbales.....	135

3.7. Classes aspectuelles.....	136
3.7.1. Critère de dynamicité	137
3.7.2. Critère de ponctualité.....	140
3.7.3. Critère du parfait.....	141
3.7.4. Les verbes de changement d'état.....	142
3.8. Les suffixes de voix verbales.....	143
3.8.1. Trois catégories de voix.....	144
3.8.2. Compatibilité des suffixes avec les classes de verbes.....	147
3.9. Conclusion du chapitre 3.....	149
Conclusion de la première partie.....	151
DEUXIEME PARTIE :.....	153
LA DESCRIPTION DU LEXIQUE.....	153
Introduction de la deuxième partie.....	153
Chapitre 4 : Approches de la description du sens lexical.....	155
4.1. Introduction du chapitre 4.....	155
4.2. Le sens linguistique.....	156
4.2.1. Signifié et paraphrase.....	156
4.2.2. Relations et décompositions.....	158
4.3. Le métalangage de la décomposition.....	159
4.3.1. Un métalangage à base de catégories.....	160
4.3.2. Un métalangage en langue naturelle à base de lexies.....	162
4.3.3. Une métalangue naturelle à base de primitifs sémantiques.....	167
4.4. Sens discret et sens continu.....	172
4.4.1. Les trois alternatives.....	173
4.4.2. Constructions verbales et structures des événements.....	175
4.4.3. Les règles de conversions nominales et les principes de métonymie et de méronymie.....	179
4.4.4. Réification des liens entre sens.....	182
4.4.5. Sens et catégorisation.....	186

4.5. Conclusion du chapitre 4.....	189
Chapitre 5 : Unités et structuration du lexique.....	191
5.1. Introduction du chapitre 5.....	191
5.2. Les ensembles de signes lexicaux dans le système lexical.....	193
5.2.1. Signème.....	193
5.2.2. Lexème et lexie.....	194
5.2.3. Lexie et construction.....	198
5.2.4. Les entités lexicales.....	200
5.2.5. Lexie et phrasème.....	202
5.2.6. Hyperlexème et polysémie.....	204
5.3. Les relations dans le système lexical.....	207
5.3.1. Relations paradigmatiques et syntagmatiques.....	207
5.3.2. Les suffixes de dérivation du wolof.....	211
5.3.3. Remarque sur les fonctions lexicales.....	215
5.3.4. Généralisation du signe linguistique.....	216
5.4. Modèle de l'analogie pour comparer des relations dans les signèmes.	219
5.4.1. Le rectangle analogique.....	219
5.4.2. Extraction et formalisation des liens entre les signifiés.....	222
5.4.3. Caractérisation des liens entre signifiés.....	224
5.4.4. A propos de la métonymie et de la métaphore.....	225
5.5. Conclusion du chapitre 5.....	229
Chapitre 6 : Introduction de la Métalangue Sémantique Naturelle pour le wolof	231
6.1. Introduction du chapitre 6.....	231
6.2. Primitifs et représentants.....	232
6.2.1. Critères d'identification des représentants des primitifs.....	233
6.2.2. Liste des représentants du wolof, de l'anglais et du français.....	234
6.3. Option de valence et allolexie.....	238

6.3.1. L'option de valence de 'faire'.....	238
6.3.2. Le cas du primitif 'se produire'.....	240
6.3.3. Identification du représentant du primitif 'se produire'.....	241
6.3.4. La question de l'allolexie de 'se produire'.....	243
6.4. Lexicalisation des primitifs.....	248
6.4.1. Identification du représentant du primitif 'quelque chose'.....	249
6.4.2. La lexie nit 'personne' et le pronom ku 'quelqu'un'	251
6.4.3. Le morphème b- 'temps'.....	252
6.4.4. Quelle lexicalisation pour 'si' ?.....	255
6.5. Liens entre primitifs.....	257
6.5.1. Monosémie et alternances de régimes des prédicats : le cas de 'vouloir'.....	257
6.5.2. Perception physique et sensation psychologique : 'ressentir' et 'savoir'.....	260
6.5.3. La notion de résonance sémantique : 'un' et 'même'.....	263
6.6. Organisation du contenu et du texte des définitions.....	266
6.6.1. Le prototype du jeu proposé par Wierzbicka.....	266
6.6.2. Éléments de sens du wure.....	269
6.6.3. Le gabarit sémantique des lexies associées à la forme wure.....	272
6.6.4. Vérification des représentants du wolof des primitifs sémantiques	276
6.6.5. Anaphore et cataphore dans le texte wolof.....	281
6.7. Conclusion du chapitre 6.....	282
Conclusion de la deuxième partie.....	283
TROISIEME PARTIE : LA POLYSÉMIE DANS LE LEXIQUE.....	285
Introduction de la troisième partie.....	285
Chapitre 7 : Gabarits sémantiques des artefacts et polysémie.....	287
7.1. Introduction du chapitre 7.....	287
7.2. Le gabarit sémantique des artefacts proposé par Wierzbicka.....	288

7.2.1. Le contenu du cadre lexico-syntaxique des unités lexicales d'artefacts.....	289
7.2.2. Le contenu du scénario motivationnel : l'utilisation de l'artefact	291
7.2.3. Le contenu du résultat potentiel : l'effet de l'utilisation de l'artefact	292
7.3. Un tam-tam : le sabar.....	293
7.3.1. Description du sabar et emplois du nom sabar.....	293
7.3.2. Description du sens du nom sabar.....	297
7.3.3. Définition de la lexie sabar 'tam-tams de danse'.....	299
7.4. L'argent.....	301
7.4.1. Les deux emplois du nom xalis.....	301
7.4.2. Les sens du nom xalis.....	304
7.4.3. Définition de xalis1 'métal d'argent'.....	306
7.4.4. Définition de xalis2 'monnaie'.....	307
7.5. Les deux artefacts du nom téere : le livre et l'amulette.....	309
7.5.1. Aperçu de l'objet de protection dans la langue wolof.....	309
7.5.2. Les deux sens du nom téere.....	313
7.5.3. Le sens commun de téere 'livre' et de téere 'amulette'.....	314
7.5.3. La relation entre téere 'livre' et téere 'amulette'.....	322
7.5.4. Définition de téere1 'amulette'.....	324
7.5.5. Définition de téere2 'livre'.....	324
7.6. Le gabarit sémantique des verbes d'activités réalisées avec un artefact	326
7.6.1. Le contenu du cadre lexico-syntaxique des verbes d'activités physiques.....	327
7.6.2. Le contenu des scénarios motivationnels des verbes d'activités physiques.....	328
7.6.3. Le contenu de la manière de faire une activité physique.....	328
7.7. Les dénnotations du verbe takk : 'attacher', 'se marier', 'seller', 'hypnotiser'	329

7.7.1. La diversité du verbe takk.....	329
7.7.2. Monosémie du verbe takk.....	334
7.7.3. Définition du verbe takk.....	337
7.8. Lectures causative et décausative des verbes de séparation.....	338
7.8.1. Les deux lectures des verbes de séparation.....	339
7.8.2. Définition du verbe damm.....	341
7.9. Conclusion du chapitre 7.....	343
Chapitre 8 : Gabarit sémantique des émotions et polysémie.....	345
8.1. Introduction du chapitre 8.....	345
8.2. L'expression des états émotionnels en wolof.....	346
8.2.1. Scénarios cognitifs des émotions.....	346
8.2.2. Le lexique d'émotions du wolof.....	348
8.2.3. États émotionnels.....	350
8.2.4. États émotionnels transitoires.....	356
8.2.5. L'état émotionnel et sa manifestation.....	359
8.3. Les expressions des émotions basées sur le nom xol.....	362
8.3.1. xol comme partie physique du corps.....	363
8.3.2. Quelque chose est arrivé à 'xol'.....	365
8.3.3. Quelqu'un est fait de 'xol'.....	366
8.3.4. Quelqu'un fait quelque chose à 'xol'.....	367
8.3.5. 'Xol' fait quelque chose.....	368
8.3.6. Noms de parties du corps et possession.....	370
8.3.7. Description de la polysémie.....	372
8.3.8. Comparaison avec les définitions de l'anglais et du russe.....	379
8.4. Le gabarit sémantique des verbes de qualités physiques.....	381
8.4.1. Le contenu de la définition des verbes de qualités physiques.....	382
8.4.2. La question de la polysémie des lexèmes de qualité physique.....	383
8.5. Les contextes du verbe diis 'être lourd'.....	385
8.5.1. La construction intransitive.....	385

8.5.2. La construction transitive.....	387
8.5.3. Monosémie du verbe diis.....	389
8.6. Les emplois du verbe tàng 'être chaud'.....	391
8.6.1. Les arguments pour la polysémie.....	391
8.6.2. L'expérience de l'émotion.....	392
8.6.3. Monosémie des verbes de chaleur et de fraîcheur.....	394
8.6.4. La comparaison dans les définitions.....	396
8.7. Conclusion du chapitre 8.....	398
Chapitre 9 : La polysémie dans le système lexical du wolof.....	401
9.1. Introduction du chapitre 9.....	401
9.2. Dérivation et ambivalence sémantique.....	402
9.2.1. La dérivation instrumentale et locative.....	403
9.2.2. Monosémie du suffixe -aay.....	405
9.2.3. Comparaison de la dérivation instrumentale avec des noms d'artefacts ambivalents.....	406
9.2.4. Orientation des liens.....	408
9.3. Voix moyenne et alternances verbales.....	411
9.3.1. Étendue du suffixe de voix moyenne.....	412
9.3.2. Deux analyses du morphème de voix moyenne.....	415
9.3.3. Équivalence des changements d'état et des effets de sens du suffixe de voix moyenne.....	417
9.4. Conversions nominales et polysémie.....	421
9.4.1. Alternance de classes nominales.....	422
9.4.2. Conversion de classes nominales.....	425
9.4.3. Analogie de l'alternance de classes et de la polysémie de 'matière' à 'produit'.....	428
9.4.4. Équivalence de la conversion de classe et de la monosémie.....	432
9.4.5. Continuité de la conversion nominale et de la polysémie.....	436
9.5. Construction du nom et polysémie des noms de parties du corps.....	440

9.5.1. L'état construit du nom et le nom composé.....	442
9.5.2. Organe de la vie psychique et possession inaliénable.....	445
9.5.3. Partie du corps et possession aliénable.....	447
9.5.4. Caractérisation du rapport d'analogie.....	449
9.6. Évaluation de la polysémie.....	450
9.6.1. L'étendue des cas reliés à la polysémie.....	451
9.6.2. Caractérisation des liens de polysémie.....	454
9.6.3. Caractérisation de la relation de polysémie.....	456
9.7. Conclusion du chapitre 9.....	457
Conclusion de la troisième partie.....	459
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	461
Résultat de l'évaluation qualitative de la polysémie en wolof.....	461
De la catégorisation des signes à l'analogie des relations.....	464
Recherches futures.....	469
ANNEXE 1 : les représentants du wolof des primitifs sémantiques de NSM	471
ANNEXE 2 : exemples de définitions en NSM du wolof.....	475
Ambivalence sémantique de noms d'artefacts.....	475
Monosémie de verbe d'activité physique réalisé avec un artefact.....	479
Monosémie des signèmes d'émotions transitoires.....	480
Verbes.....	480
Hyperlexèmes.....	481
Polysémie du nom xol.....	484
Monosémie de verbes de qualité physique.....	485
BIBLIOGRAPHIE.....	487
Index des signèmes lexicaux du wolof examinés.....	515
Index terminologique.....	521
Résumé en néerlandais : Samenvatting.....	527
Curriculum vitae.....	533

Remerciements

Je ne saurais ici exprimer toute ma reconnaissance pour mes directeurs de thèse, Felix K. Ameka, Sylvain Kahane, et Maarten Mous. Ils m'ont accompagné tout au long de cette recherche, et je mesure la chance que j'ai eue d'avoir cheminé à leurs côtés. J'espère que ce travail sera suivi d'autres occasions de collaborer avec eux.

Je remercie les membres du jury : Maria Koptjevskaja-Tamm, Carsten Levisen, Alain Polguère et Stéphane Robert, qui ont accepté d'évaluer ce travail.

J'ai bénéficié de multiples soutiens et apports. J'espère ne pas en oublier dans les lignes qui suivent. Si tel est le cas, je ne peux que présenter mes excuses. Je remercie sincèrement toutes ces personnes, ces institutions, et ces services sans qui cette thèse n'aurait pas abouti. La cotutelle de thèse est une ouverture à l'international, et j'ai profité de cette opportunité pour nouer des contacts aussi bien à Paris qu'à Leiden. Les équipes du laboratoire MoDyCo de Paris (CNRS - UMR 7114), et du LUCL de Leiden ont largement contribué à mon enrichissement. Les deux laboratoires d'accueil et l'École Doctorale Connaissance, langage, modélisation (ED 139) m'ont permis de présenter mes travaux dans des conférences internationales, et de les publier (MTT09 et WOCAL6 en 2009, ACAL41 en 2010). J'ai bénéficié d'aides ponctuelles à la mobilité qui m'ont permis d'être présent dans les deux universités, et de progresser régulièrement (aide à la cotutelle en 2008-2009 par le Service d'Aide à la Recherche de l'université Paris-Ouest Nanterre, aide à la mobilité en 2009-2010 de l'École Doctorale Internationale de l'université Paris-Ouest Nanterre, bourse d'excellence École du réseau franco-néerlandais en 2011-2012).

Momar Cissé (UCAD - Dakar), Mamoussé Diagne (UCAD - Dakar), et Stéphane Robert (CNRS - LLACAN, UMR 8135) m'ont autorisé à utiliser les textes qu'ils ont recueillis, pour que je constitue un corpus. Alain Epelboin (CNRS - UMR 7206 & MNHN - USM 104) a très volontiers accédé à ma demande de reproduire quelques documents photographiques qu'il a réalisés, pour que le lecteur dispose d'informations encyclopédiques précieuses sur les amulettes.

El Hadji Dieye, Jean-Léopold Diouf, Rokhya Keita, Ibrahima Ndiaye ont bien voulu que je teste auprès d'eux des hypothèses sur des énoncés en wolof.

Les membres des « Informels linguistiques » ont grandement contribué à la clarification des idées et ont fait de nombreuses remarques sur des versions

antérieures du manuscrit, tout particulièrement Nicolas Aubry (INALCO / CNRS - LLACAN, UMR 8135), Jean-Charles Hilaire (INALCO / CNRS – MoDyCo UMR 7114), René-Joseph Lavie (CNRS – MoDyCo UMR 7114), Pierre Magistry (INRIA UMR ALPAGE), Ivan Šmilauer (INALCO / LaLIC).

Anne Bondéelle a souligné les erreurs de typographie avant la publication du livre.

Cette thèse n'aurait jamais vu le jour sans le concours actif et les nombreux sacrifices consentis par mes proches. Ma femme et ma fille ont été les plus exposées.

Je leur exprime toute ma gratitude.

Liste des tableaux, dessins et illustrations :

- Tableau 1 : *Paradigme des morphèmes de catégories flexionnelles du nom* (page 96)
- Tableau 2 : *Récapitulatif de l'effectif des classes nominales* (page 99)
- Tableau 3 : *Les morphèmes de classes nominales employés comme pronoms* (page 105)
- Tableau 4 : *les formes des morphèmes de personne sujet et objet* (page 113)
- Tableau 5 : *Les formes verbales de la négation* (page 132)
- Tableau 6 : *Les morphèmes verbaux et leurs combinatoires dans les formes verbales* (page 134-135)
- Tableau 7 : *les suffixes de voix verbales du wolof* (page 147)
- Tableau 8 : *Flèches symbolisant des types de relations représentées dans les graphes* (page 210)
- Tableau 9 : *Les suffixes de significations dérivationnelles sémantiques verbales du wolof* (pages 214)
- Tableau 10 : *Les représentants des primitifs sémantiques de la MSN en wolof, anglais et français* (pages 236-237)
- Tableau 11 : *Les faits reliés à la polysémie et les relations entre signifiés dans le système lexical du wolof* (page 452)
-
- Dessin 1 : *Les classes nominales du wolof* (page 97)
- Dessin 2 : *Sens discret et sens continu* (page 174, d'après Barque 2008 : 9)
- Dessin 3 : *Représentation de la structure interne de l'événement BREAK 'casser'* (page 177, d'après Pustejovsky 1995 : 80)
- Dessin 4 : *Deux représentations de la décomposition sémantique de NEWSPAPER* (page 184)
- Dessin 5 : *L'espace sémantique associé à une forme lexicale* (page 188, d'après Victorri 2005)
- Dessin 6 : *Fragment du système lexical du wolof* (page 192)
- Dessin 7 : *Les constructions dans le système lexical* (page 202)
- Dessin 8 : *L'hyperlexème de signifiant ndaw, et de sens apparentés à 'être petit'* (page 206)

Dessin 9 : *Distinction des relations paradigmatiques et syntagmatiques dans le système lexical* (page 210)

Dessin 10 : *Exemple de réalisations de la relation '~ complètement'* (page 219)

Dessin 11 : *Le rectangle analogique* (page 220)

Dessin 12 : *Analogie de l'ambivalence sémantique et de la dérivation* (page 412)

Dessin 13 : *Analogie de l'alternance 'état' / 'action' des verbes de changements d'état et de la voix moyenne* (page 420)

Dessin 14 : *Analogie d'un lien de polysémie et d'une alternance de classe nominale* (page 431)

Dessin 15 : *Analogie de la monosémie massif-comptable et d'une conversion de classe nominale* (page 435)

Dessin 16 : *Analogie de la relation de possession entre deux sens du nom XOL et deux constructions de la possession* (page 442)

Illustration 1 : *Jeu d'awalé de Côte d'Ivoire*, © 2005 Zubro, CC-BY-SA (page 269)

Illustration 2 : *Tam-tams de sabar : un tungune à gauche et un mbëng mbëng à droite*. Michael Brouwer, Amsterdam, the Netherlands. CC BY. (page 294)

Illustration 3 (page 312) : *Planche du catalogue de l'exposition « Un art secret. Les écritures talismaniques de l'Afrique de l'Ouest »* (© Alain Epelboin, avec son aimable autorisation), in Epelboin, Hamès C. & al. (2014 : 64).

Illustration 4 (page 315) : *Planche du catalogue de l'exposition « Un art secret. Les écritures talismaniques de l'Afrique de l'Ouest »* (© Alain Epelboin, avec son aimable autorisation), in Epelboin, Hamès C. & al. (2014 : 43).

Illustration 5 (page 319) : *ALEP30126 ceinture à 5 boucles, catalogue de l'exposition « Un art secret. Les écritures talismaniques de l'Afrique de l'Ouest »*, (© Alain Epelboin, avec son aimable autorisation), in Epelboin, Hamès C. & al. (2014 : 208).

Illustration 6 (page 320) : *ALEP78120 ceinture à 1 boucle, catalogue de l'exposition « Un art secret. Les écritures talismaniques de l'Afrique de l'Ouest »*, (© Alain Epelboin, avec son aimable autorisation), in Epelboin, Hamès C. & al. (2014 : 208).

Conventions dans le texte

Dans le texte, les unités lexicales comme le lexème verbal du wolof DEM 'partir' sont en PETITES MAJUSCULES. Les mots-formes comme *demuma* 'je ne pars pas' sont en *minuscules et italiques*. Les traductions et les signifiés sont entre des guillemets droits, comme 'partir'. Les expressions figées sont délimitées par des crochets ouvrant et fermant en exposant, comme la locution 「BOO NGA XAM NE」 qui fonctionne comme un pronom relatif.

Dans les exemples, les termes abrégés utilisés pour désigner les morphèmes sont en PETITES MAJUSCULES, comme NEG qui est une abréviation de « négatif », et 1SG qui est une abréviation de « première personne du singulier ». Le terme de « négatif » n'est pas abrégé dans le texte.

Un exemple est donné en quatre lignes, comme cela est illustré ci-dessous. La première ligne est le texte wolof, segmenté en morphèmes avec une granularité adaptée à la description. Ci-dessous, nous avons segmenté le mot-forme *ñaari* 'deux' en un morphème lexical ÑAAR 'deux' et un morphème grammatical *i* qui marque le pluriel. La seconde ligne traduit la segmentation et est alignée sur la première ligne. La troisième ligne est la traduction donnée entre guillemets simples. La quatrième ligne enfin indique la source de l'exemple dans le corpus.

Dans les exemples, les **signes en gras** sont ceux sur lesquels porte l'analyse. Ici, Les morphèmes *i* et *y* sont en gras et cela signifie que l'analyse porte sur les morphèmes du pluriel nominal.

am na-a ñaar-**i** xar **y**-u f-a nekk
 avoir PFT-1SG deux-**PL** mouton PL-REL CL-LOC se trouver
 'j'ai deux moutons qui sont là-bas'

(Diagne 2005, *Kocc Barma vu par Samba Diaw, Saint-Louis – Mai 1978 : 5d*)

Le symbole * désigne l'agrammaticalité d'un énoncé, tandis que le symbole # désigne une anomalie sémantique.

Termes abrégés

APL : applicatif	BEN : bénéfactif
CAUS : causatif	CIRC : circonstanciel
CL : morphème de classe nominale	CONT : continuatif
COP : copule	CPL : complémentatif
DEM : démonstratif	DIR : directionnel
E : emphatique	EC : emphatique du complément
EP : emphatique du prédicat	EX : exitif
IMP : impératif	INAC : inaccompli
INJ : injonctif	INST : instrumental
INTER : interrogatif	INV : inversif
ITJ : interjection	ITR : itératif
LIM : limitatif	LOC : locatif
MOY : voix moyenne	EG : négatif
OPT : optatif	PART : participatif
PFT : parfait	PL : pluriel
POD : entité possédée	POS : possesseur
POSS : possessif	PRD : prédicatif
PRS : présentatif	RDP : réduplication
REC : réciproque	REL : relateur
SG : singulier	TRL : translatif

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Polysémie et relations morphologiques :

Les relations qui structurent le lexique connectent les signes linguistiques selon divers procédés. Donnons un exemple du français. Entre le verbe ENSEIGNER et le nom d'activité ENSEIGNEMENT, le lien entre les deux signes est marqué par la forme (ajout d'un signifiant). Un autre procédé pour connecter des signes concerne la relation entre l'adjectif IDIOT et le nom IDIOT, lorsqu'ils réfèrent par exemple à un élève jugé peu capable d'apprendre. Dans ce cas, la relation entre l'adjectif et le nom n'est pas marquée formellement (ils ont le même signifiant). Mais elle est marquée par le changement de catégorie lexicale. Un troisième procédé connecte deux signes de même catégorie lexicale. Considérons le nom CLASSE, dont un des sens 'lieu où sont rassemblés les personnes à qui quelqu'un enseigne', est relié à l'autre sens 'ensemble de personnes à qui on enseigne'. Il faut donc considérer ici deux signes CLASSE, de même signifiant, et de même catégorie lexicale, mais de sens différents. Nous entendons le signe linguistique comme l'association d'un signifiant, d'un signifié, et d'une combinatoire. Mel'čuk (1993 : 117-120) a introduit la notion de combinatoire comme troisième composante des signes linguistiques. Cette conception du signe est une extension du concept saussurien du signe linguistique. La combinatoire d'un signe regroupe les propriétés qui lui permettent de se combiner avec d'autres signes linguistiques, qui ne sont pas déductibles de son signifiant et de son sens (Polguère 2003 : 137). Ces propriétés englobent celles qui peuvent être déduites de sa catégorie lexicale. Par exemple, les deux signes IDIOT précédemment cités n'ont pas la même combinatoire car l'un est de catégorie adjectivale, et se combine ainsi avec l'adverbe COMPLÈTEMENT dans la combinaison *complètement idiot*, alors que l'autre est incompatible avec un adverbe. Envisagées sous cet angle, la dérivation, la conversion, et la polysémie sont trois relations complémentaires, opérant chacune sur une composante différente du signe. Les relations dans le lexique peuvent ainsi être caractérisées selon les changements de signifiant, de

signifié et de combinatoire des signes qui sont en relation l'un avec l'autre. La dérivation opère sur le signifiant et le changement de signifiant s'accompagne souvent d'un changement dans le signifié des signes en relation de dérivation. Le premier procédé que nous avons illustré est celui de la dérivation par suffixation, puisque le suffixe *-ment* du français est régulier (ABOIEMENT, HURLEMENT, TREMBLEMENT), et produit un nom à partir d'une base verbale (ABOYER, HURLER, TREMBLER). L'ajout du suffixe *-ment* peut éventuellement s'accompagner d'un changement dans le signifié, mais pas tout le temps. Le signifié 'quelqu'un fait quelque chose souvent à quelqu'un d'autre ; à cause de ça, cette autre personne peut savoir beaucoup de choses' est associé aussi bien au signe ENSEIGNER qu'au signe ENSEIGNEMENT. La conversion opère sur la combinatoire et le changement de combinatoire ne s'accompagne pas nécessairement d'un changement de signifié. Ce second procédé est celui de la conversion catégorielle telle que le définit par exemple Tesnière (1959 : chap. 152, § 1 : 364), c'est-à-dire qu'il consiste à transférer un signe d'une catégorie lexicale (ici, l'adjectif IDIOT) dans une autre catégorie lexicale (le nom IDIOT). Dans cet exemple, le changement de combinatoire ne s'accompagne pas d'un changement de signifié. L'adjectif et le nom ont tous deux le signifié approximatif 'quelqu'un qui ne peut pas savoir beaucoup de choses'. En revanche, la conversion entre l'adjectif BLEU et le nom BLEU illustre un changement de signifié. L'adjectif réfère à un type de couleur, alors que le nom réfère à une personne qui n'a pas d'expérience, comme dans *c'est un bleu, celui-là*. La polysémie opère sur le signifié et le changement de signifié ne s'accompagne pas nécessairement d'un changement de combinatoire. La polysémie du nom CLASSE illustre le cas d'un changement de combinatoire subtil. Le signe associé au signifié 'lieu où sont rassemblés les personnes à qui quelqu'un enseigne' se combine avec des adjectifs comme GRAND, ou PETIT qui dénotent la taille (un attribut physique). Il ne se combine pas en revanche avec d'autres adjectifs comme BON ou MÉDIOCRE qui dénotent une évaluation du niveau intellectuel, et qui se rapportent à l'ensemble des personnes à qui on enseigne.

Dans la perspective que nous adoptons sur les relations dans le lexique, les comparaisons qui peuvent être faites entre relations dépendent largement des données de la langue d'étude. Celles du wolof sont intéressantes. Car cette langue sollicite largement la morphologie pour connecter les signes dans le lexique, selon des procédés variés. Nous en illustrons deux dans la section qui suit.

L'intérêt du wolof et l'objectif de la thèse

Le wolof est une langue ouest-africaine parlée essentiellement au Sénégal et dans les pays limitrophes. Elle appartient à la macro-famille Niger-Congo et fait partie des langues dites atlantiques. Des traits marquants la caractérisent. Un premier trait est celui des classes dans le domaine nominal. Un second trait est le grand nombre de suffixes verbaux.

Contrairement aux langues comme le français ou l'allemand, les noms du wolof ne sont pas répartis selon des genres (masculin, féminin, ou neutre pour l'allemand), mais selon des classes. La motivation sémantique de ces différentes classes est plutôt d'identifier une entité par son caractère animé ou inanimé, ou encore par sa caractéristique d'entité singulative ou collective.

Concrètement, chaque nom contrôle un morphème de classe spécifique : le nom KĒR qui désigne la maison contrôle ainsi le morphème *g-*, alors que le nom DĒKK qui désigne le village contrôle le morphème *b-*. Dans la plupart des langues bantoues qui font aussi partie de la macro famille Niger-Congo, ces morphèmes de classes sont préfixés aux noms et on les appelle des préfixes de classes. Dans les langues atlantiques comme le wolof, la position des morphèmes de classes par rapport au nom qui les contrôle varie. Ce qui nous intéresse directement est la possibilité pour certaines formes de contrôler des morphèmes différents, comme dans le domaine de la flore où les noms d'arbres contrôlent en général le morphème *g-* et où les noms de fruits issus de ces arbres contrôlent le morphème *b-*. Ainsi, une forme comme *mango* donne deux noms différents. Combinée au morphème de classe *g-*, la forme *mango* désigne le manguier. Mais combinée au morphème de classe *b-*, la même forme *mango* désigne la mangue. Bien que ce procédé soit moins massif que dans d'autres langues apparentées comme les langues jóola par exemple, il participe néanmoins à la structuration du lexique.

Les données du wolof sur la conversion catégorielle sont aussi intéressantes. Dans la version la plus simple de la conversion catégorielle, un verbe et un nom ont le même signifiant. Le verbe dénote un événement alors que le nom dénote le résultat de cet événement, comme pour le nom LEKK (morphème de classe nominale *g-*) qui désigne le résultat de l'action de manger (nom LEKK 'repas', et verbe LEKK 'manger'). Dans une version plus complexe, le lexème verbal et le lexème nominal ont chacun plusieurs dénnotations. Le lexème verbal LIGGĒEY se traduit généralement par 'travailler' lorsqu'il est intransitif, et par 'jeter un sort' lorsqu'il est transitif. Le lexème nominal de même signifiant *liggéey* dénote soit le travail soit le sort jeté à

quelqu'un. Les dénotations du nom réfèrent au résultat de l'événement dénoté par le verbe. Dans les deux dictionnaires sur lesquels nous nous sommes basés (Diouf 2003, Fal et al. 1990), nous avons relevé une proportion d'une entrée sur cinq concernées par les conversions catégorielles.

La polysémie en wolof n'a pas fait l'objet de description systématique, même si des études abordent certaines problématiques liées à la polysémie. Les travaux marquants sur l'existence de différents signifiés associés à une même forme examinent surtout la grammaticalisation de ces formes (Robert, 1997, 2003, Perrin 2005). Ainsi, la forme *ginnaaw* dans son emploi nominal est associée au sens 'partie du corps' puisque le nom GINNAAW (morphème de classe nominale *g-*) dénote le dos. Mais la même forme *ginnaaw* est aussi employée comme préposition avec le sens de 'derrière' dans un sens locatif, et comme conjonction avec le sens de 'puisque'. Ces faits ont été largement documentés et sont maintenant connus dans un grand nombre de langues du monde (Heine et Kuteva 2002). Ces études sont diachroniques, et elles observent et analysent l'évolution des langues. Notre étude est synchronique et ne traite pas les faits de grammaticalisation.

Nous traitons en revanche le fait que des verbes comme TOOG puissent dénoter un événement dynamique ('s'asseoir') et un événement statique ('être assis'). Church et Robert dressent une liste de ces verbes (Church 1981 : 33-39, Robert 1991 : 333). Nous discutons aussi le fait que des verbes ou des noms puissent dénoter des événements ou des entités dans deux domaines conceptuels différents. Le verbe JOT par exemple qui signifie 'atteindre une cible' dans le domaine spatial, mais aussi 'atteindre un moment' dans le domaine temporel. Moore (2000) a analysé la métaphore conceptuelle qui implique le domaine source spatial et le domaine cible temporel, et c'est à ce jour la seule étude de sémantique lexicale systématique disponible pour le lexique du wolof.

Nous avons situé le contexte de ce travail. Précisons son objectif. Les travaux sur la polysémie de ces dernières décennies ont été marqués par une volonté de modéliser la relation de polysémie comme une relation spécifique, différente des autres relations dans le lexique. L'article de Pethö (2001) en donne un bon aperçu et renvoie à un nombre conséquent de références. Citons comme exemples les travaux de Nunberg et Zaenen (1997) qui ont proposé des règles de transfert pour modéliser « la polysémie systématique », ou encore les travaux de Pustejovsky (1995) dont le livre *The Generative Lexicon* est entièrement consacré à différentes questions reliées à la polysémie. Quelques travaux ont analysé les rapports et les interactions de la

polysémie et de la morphologie. Citons pour le français Nammer (2009) et pour l'italien Melloni (2007). Mais aucun travail n'existe à notre connaissance pour des langues africaines. Notre objectif ici est de comparer la relation de polysémie à d'autres relations, pour faire une évaluation qualitative de la relation de polysémie. En d'autres termes, nous posons cette question : la polysémie doit-elle être modélisée indépendamment des autres relations dans le lexique ?

Notre évaluation consiste d'abord à explorer le potentiel de la polysémie. Découvrir le potentiel de la polysémie, c'est notamment préciser si les liens de polysémie peuvent être encodés par d'autres procédés comme la conversion ou la dérivation. Le lien de polysémie est ce qui connecte deux signes en relation de polysémie. Pour prendre un exemple du français emprunté à Barque (2008 : 188), la relation entre le sens d'un événement et celui qui dénote un participant qui réalise cet événement peut se réaliser par dérivation pour le couple MEURTRE ~ MEURTRIER, ou par polysémie pour l'autre couple ACCUSATION ~ ACCUSATION (dans le sens de 'ministère public').

Notre évaluation consiste ensuite à caractériser les liens de polysémie en fonction de leurs rapports avec d'autres liens (liens dans une relation de dérivation, ou de conversion). Prenons un autre exemple du français pour illustrer notre propos. Le lien de contenu à contenant qui connecte les deux sens du nom CLASSE est *grosso modo* équivalent au lien de dérivation qui relie les noms POULAILLER 'lieu où sont gardés les poules' et POULE. Cet exemple illustre que des liens de polysémie et des liens de dérivation peuvent être considérés comme équivalents. Précisons maintenant notre méthodologie.

Méthodologie et plan de la thèse

Décrire la polysémie suppose de disposer d'un modèle clair de description du sens lexical. En particulier, nous attendons des descriptions et des analyses qu'elles soient suffisamment fines pour faire la distinction entre polysémie et monosémie. Même si la polysémie a suscité de nombreux travaux, il n'y a pas de consensus sur sa modélisation. Deux grandes options existent dans la littérature. La première est de définir les différents sens de façon aussi précise que possible, et dans la mesure du possible les liens qui les connectent. La seconde est de proposer des règles ou des mécanismes linguistiques qui capturent les différents énoncés possibles composés des mêmes signes linguistiques. Pour prendre deux exemples traités par les deux

approches, considérons ceux du verbe ÉTONNER en français, et du verbe FRIGHTEN de l'anglais. Ces deux verbes partagent la propriété d'admettre comme sujet soit un nom qui dénote une personne ou un objet, soit un nom qui dénote un événement. Nous empruntons les énoncés français *cet orateur aime étonner ses auditeurs* et *son succès étonne son entourage* à Mel'čuk et al. (1984 : 104) ; et les énoncés anglais *driving frightens me* et *cars frightens me* à Pustejovsky (1995 : 53). Il y a deux manières d'analyser ces différents énoncés. Nous pouvons définir un premier sens de ÉTONNER comme 'quelque chose cause que quelqu'un ressent quelque chose' et un second sens comme 'quelqu'un cause volontairement que quelqu'un ressent quelque chose'. Le lien entre les deux sens concerne alors la volition ('causer' *versus* 'causer volontairement') et l'entité ('quelqu'un' *versus* 'quelque chose'). Nous pouvons aussi choisir d'expliquer quel est le mécanisme linguistique qui produit ces deux types d'énoncés, en notant par exemple que le nom CAR de l'anglais dénote dans l'énoncé cité un événement et non une entité. Selon cette seconde approche, le verbe FRIGHTEN a un unique sens. Les deux options d'analyse s'opposent par l'attribution d'un sens unique (monosémie), ou d'une pluralité de sens, à un lexème. Nous présentons au cours de ce travail en détail les conséquences que cette différence a pour la description du sens, et nous tirons les enseignements de cette alternative dans la description.

Nous utilisons un métalangage naturel à base de primitifs sémantiques pour décrire le sens lexical, et nous introduisons pour le wolof celui de la Métalangue Sémantique Naturelle (Wierzbicka 1972), abrégée en MSN dans notre texte. A titre d'exemple, les éléments QUELQUE CHOSE, QUELQU'UN, RESENTIR sont des représentants du français des primitifs sémantiques que nous utilisons. Ce métalangage a un premier mérite : il est basé sur des éléments simples de la langue d'étude, ce qui est un avantage lorsque l'on décrit une langue dont on n'est pas natif. Comme nous décrivons le sens lexical par des définitions comme en lexicographie traditionnelle, la Métalangue Sémantique Naturelle a un second mérite, qui est de proposer des définitions de la langue d'étude dans la même langue. A notre connaissance, il n'existe pas de dictionnaire de définitions publié pour le wolof, bien qu'un projet informatisé de ce type soit en cours de réalisation grâce à une équipe de linguistes à Dakar¹. Avec une version en wolof de la Métalangue Sémantique

1 Il s'agit du chantier « Conception d'un dictionnaire électronique unilingue wolof et bilingue wolof-français » qui réunit des chercheurs de l'Université Cheikh Anta Diop (département de linguistique, chef de file) de Dakar (Sénégal), le Centre de recherche Termisti de l'Institut supérieur de traducteurs et interprètes, Haute École de Bruxelles (Belgique) et l'Institut für Linguistik/Phonetik de l'Université de Cologne (Allemagne). Il est présenté à l'adresse <http://flsh-dico-wolof.ucad.sn/> (consultée le 01/10/2014).

Naturelle, nous avons forgé un outil de description du sens des mots du wolof. Mais notre tâche ne s'arrête pas là. Rappelons en effet que nous nous sommes fixé pour objectif de comparer les liens de polysémie avec les liens produits par les autres relations dans le lexique. Il est donc nécessaire de proposer un modèle adapté à la description de *rappports* entre liens de polysémie et autres liens. Nous mettons volontairement le terme « *rappports* » en italiques, car il souligne ainsi ce que requiert le modèle. Nous avons choisi le modèle de l'analogie, car il est bien adapté à l'évaluation de *rappports* entre relations. Comme le fait très justement remarquer Lavie (2003 : 28) lorsqu'il caractérise l'analogie et en retrace l'histoire, l'analogie met en jeu quatre termes et non deux. Autrement dit, l'analogie est une comparaison de relations entre termes et non une comparaison de termes. « Dire « A est analogue à B », c'est dire que A est semblable à B sans préciser en quoi les deux termes sont semblables. Alors que dire « la relation entre A et A' est analogue à la relation entre B et B' », c'est forcément préciser en quoi le rapport est semblable ». Le modèle de l'analogie est bien connu en linguistique (Saussure 1916, rééd. 2005 : 221-230), et sa simplicité est attractive. Ainsi, nous pouvons formaliser par l'analogie le rapport d'équivalence qu'il y a entre le lien de polysémie du nom CLASSE et le lien de dérivation entre les noms POULE et POULAILLER de la section précédente. Cette formalisation prend la forme d'une formule comme « La classe étudiée dans une classe, comme les poules vivent dans un poulailler ». La dernière partie de ce travail est consacrée à la production de formules plus précises que celle-là, et rendent explicite le rapport entre les liens de polysémie et les autres liens. Cela est rendu possible par une description fine du sens lexical.

Voyons à présent comment s'organise le livre. Nous avons évoqué que les cas souvent cités pour illustrer la polysémie en wolof relèvent de la catégorisation lexicale (exemples de la forme *ginnaaw* ayant des emplois nominaux et propositionnels, et du verbe TOOG ayant un emploi de verbe dynamique ou de verbe statif). Nous avons décidé de prendre cette perspective pour présenter des éléments de la grammaire du wolof, nécessaires à la compréhension de tout le texte ultérieur. La première partie est donc dédiée à la catégorisation dans le lexique wolof. Elle est divisée en trois chapitres. Le premier présente les deux catégories lexicales majeures du wolof que sont le nom et le verbe, et aborde celle des adverbes qui ne se laisse pas facilement caractériser. Le second chapitre détaille les déterminations nominales comme la définitude. La plupart des déterminations du nom sont portées par les morphèmes de classes que nous avons évoqués à la précédente section. Le troisième chapitre présente les principales constructions verbales. Nous proposons une

nouvelle terminologie dans ce chapitre pour désigner les morphèmes verbaux. Cela nous permet de mettre en évidence la décomposition morphologique des modaux. Au terme de cette première partie, le lecteur aura une idée claire du fonctionnement des catégories lexicales du nom et du verbe dans cette langue.

Il est évident que la catégorisation est insuffisante pour décrire la structuration du lexique. Il faut avoir une vision plus précise des travaux de sémantique lexicale qui ont été produits dans ce domaine depuis des décennies. C'est pourquoi la seconde partie est consacrée à l'élaboration d'une méthodologie, qui prend en compte les résultats des travaux en sémantique lexicale, et qui combine une description du sens avec une description des liens connectant les signes en langue naturelle wolof simplifiée. Le chapitre quatre est ainsi un état de l'art de la description du sens lexical. Le chapitre cinq présente notre méthodologie. Le chapitre six introduit la Métalangue Sémantique Naturelle en wolof : il donne une liste motivée des représentants des primitifs sémantiques, et présente l'organisation d'une définition en Métalangue Sémantique Naturelle. La troisième et ultime partie décrit les champs d'études des artefacts (chapitre sept) et des émotions (chapitre huit), et analyse des cas de polysémie en les contrastant avec des cas de monosémie. Le chapitre neuf compare les cas de polysémie analysés aux deux précédents chapitres, à des relations de dérivation, et de conversion. Elle évalue la polysémie à l'aune de ces comparaisons.

Précision sur la constitution du corpus

Nous tenons à souligner qu'il n'existe pas de corpus libre de droits d'utilisation pour le wolof, même si cette langue est réputée bien décrite par les linguistes. Nous regrettons cette situation qui nuit à une meilleure connaissance et à une diffusion du wolof. Pour constituer un corpus, nous avons rassemblé des textes oraux, avec l'aimable autorisation des chercheurs qui les ont recueillis et transcrits.

Ces textes sont de quatre sortes. Il s'agit premièrement de formes orales, souvent brèves, récitées ou chantées lors d'événements rythmant la société wolof (mariages, naissances, divertissements, etc). Ils ont été recueillis par Momar Cissé, et le lecteur peut les consulter dans leur intégralité (Cissé 2010). Ils ont deux intérêts pour nous. Ils font d'abord partie des traditions orales de cette langue, et ils sont enracinés dans un quotidien. Ils sont ensuite représentatifs de la rhétorique du wolof qui consiste à utiliser massivement les figures du discours. Des récits traditionnels comme des

récits historiques composent la seconde sorte de textes, recueillis par Mamoussé Diagne qui en a édité des passages traduits en français dans son livre (2005). Stéphane Robert a enregistré et transcrit des conversations radiophoniques sur la radio-télévision de Dakar en 1985, qui portent sur les maladies et leurs thérapies, et qui constituent la troisième sorte de textes. Nous avons complété notre corpus par la quatrième sorte de textes : des contes, édités par Lylian Kesteloot, Chérif Mboj et Bassirou Dieng (Kesteloot et Dieng 1989, Kesteloot et Mboj 2006).

Notre corpus compte cent vingt mille formes. Nous avons extrait de ce corpus les mots-formes lexicaux, et nous l'avons compilé avec les deux dictionnaires de Fal et al. (1990) et Diouf (2003). Nous avons ainsi constitué une base de données qui compte plus de onze mille signes.

PREMIÈRE PARTIE : LA CATÉGORISATION DANS LE LEXIQUE WOLOF

Introduction de la première partie

L'objectif de cette première partie est d'esquisser un profil du lexique wolof en insistant sur la catégorisation des signes lexicaux, ce qui nous demandera d'exposer une partie de la grammaire. Les descriptions du wolof utilisent des termes comme « bases verbo-nominales » (Voisin 2002 : 10-11), « nomino-verbaux » (Perrin 2005 : 385-386) pour désigner des signes lexicaux qui peuvent fonctionner comme nom ou comme verbe. Le terme de « morphème transcatégoriel », utilisé par Robert (1999, 2003), fait référence soit à des signes lexicaux grammaticalisés, soit à des signes grammaticaux qui fonctionnent aussi bien dans le domaine nominal que dans le domaine verbal. La question de la catégorisation des signes, on le voit, est une question centrale dans l'abord de cette langue.

Le chapitre 1 identifie les catégories lexicales majeures du nom et du verbe, et discute la question catégorielle. Le chapitre 2 détaille les catégories nominales portées par les morphèmes de classes nominales, tandis que le chapitre 3 revient sur les constructions verbales.

Chapitre 1. Catégories lexicales

1.1. Introduction du chapitre 1

Cette présentation ne se réclame pas d'une théorie particulière. Néanmoins, nous adoptons une terminologie considérée maintenant comme standard en typologie pour des notions générales comme celles de lexème, ou de morphème (cf. Shopen ed. 1985, Haspelmath et al. 2005). La notion la plus simple par laquelle nous débutons notre exposé est celle de signe linguistique.

L'identification des emplois nominaux ou verbaux des signes linguistiques du wolof n'est pas vraiment problématique : les critères flexionnels facilitent leur reconnaissance (cf. 1.3.). Mais la division des signes lexicaux en deux classes distinctes de lexèmes pose problème. Il est alors nécessaire d'examiner les données dans des constructions spécifiques (cf. 1.4.) pour se prononcer sur la question de la catégorialité. Nous donnons des arguments contre la vision précatégorielle (1.5.). Et nous terminons ce chapitre en présentant la catégorie des adverbes dont l'identification nécessite une discussion (1.6.). Présentons dans la première section (1.2.) l'organisation de la phrase simple, préalable à toute investigation.

1.2. L'organisation de la phrase simple

Nous nous contentons ici d'une notion intuitive de la phrase. Nous considérons qu'elle est un ensemble organisé (Tesnière 1959 : 11) de signes linguistiques combinés entre eux, véhiculant un contenu propositionnel (Creissels 2006, I : 12). Par « simple », nous entendons une phrase qui ne véhicule qu'un seul contenu propositionnel. Dans une phrase du français comme *cet homme est médecin*, il n'y a qu'un seul contenu propositionnel : 'quelqu'un exerce la profession de médecin'. Une phrase qui véhicule plus d'un contenu propositionnel est une phrase complexe, que nous ne décrivons pas ici. Par exemple, une phrase comme *cet homme qui est médecin utilise sa voiture pour son travail*, véhicule deux contenus propositionnels : 'quelqu'un exerce la profession de médecin' et 'quelqu'un se déplace en voiture'. Avant de présenter l'organisation de la phrase simple du wolof, il est nécessaire de

préciser la notion de signe linguistique puisque la phrase en est constituée.

1.2.1. Signes lexicaux et signes grammaticaux

Comme nous ne considérons ici que des signes linguistiques, nous omettons dorénavant l'adjectif « linguistique ». Nous définissons le signe (linguistique) par l'association d'une forme appelée aussi signifiant, d'un sens lexical ou d'une signification grammaticale appelés aussi signifié, et d'une combinatoire appelée aussi syntactique. Nous notons le signifiant *en italique*, le signifié 'entre guillemets droits' et le syntactique en indice. Mel'čuk (1993 : 117-120) a introduit la notion de combinatoire comme troisième composante des signes linguistiques, et il a proposé le terme de syntactique que nous adoptons. Nous précisons ce terme au chapitre 5, car la combinatoire du signe joue un rôle dans la détermination de son sens, et que le chapitre 5 est consacré à notre méthodologie de description du sens. Contentons-nous pour l'instant de noter que le signe est une association de trois composantes (forme, sens, et combinatoire).

Nous tenons dès maintenant à préciser ce que nous entendons par « combinatoire » dans ce travail. Nous lui donnons en effet un sens plus étendu que ce qui est traditionnellement admis dans la théorie Sens-Texte, élaborée par Mel'čuk et d'autres comme Polguère. Ainsi, Polguère entend le syntactique du signe linguistique, comme l'ensemble des « contraintes propres à ce signe qui limitent sa capacité de se combiner avec d'autres signes linguistiques et qui ne peuvent être déduites ni de son signifié ni de son signifiant » (Polguère 2003 : 37). Il donne l'exemple du signe français *sommeil*, qui se combine avec les signes *lourd* et *profond*, pour exprimer l'intensification, alors qu'il ne se combine pas avec le signe *grand* (**un grand sommeil*). A travers cet exemple, on peut comprendre que la combinatoire est entendue comme une combinatoire non-libre, c'est-à-dire qu'elle est déterminée par des contraintes. Dans notre travail, nous incluons dans la combinatoire du signe la combinatoire libre, c'est-à-dire l'ensemble des propriétés qui lui permettent de se combiner librement avec d'autres signes linguistiques (Kahane et Gerdes, en prep.). Si nous prenons cette liberté, c'est parce que nous voulons tirer les conséquences de la définition du signe linguistique donnée plus haut. En restreignant la troisième composante du signe à la combinatoire non-libre, il faudrait admettre que certains signes linguistiques n'ont pas de syntactique. Prenons l'exemple de phrases qui sont des signes linguistiques, puisqu'elles associent une forme (l'ensemble organisé dans une suite linéaire), à un sens (le ou les

contenus propositionnels). Seules certaines phrases ont des contraintes de combinatoire, car seules des phrases comme *il faut en discuter* peuvent être subordonnées (*je sais qu'il faut en discuter*), alors que d'autres ne le peuvent pas (*Parfait !* est une phrase exclamative et ne peut pas être subordonnée : **Je sais que parfait !*). On peut certes faire remarquer que peu de phrases du français sont similaires à *Parfait !*. Mais il nous semble important de n'exclure à priori aucun signe linguistique dans notre caractérisation de la notion de signe linguistique (association du signifiant, du signifié et de la combinatoire). Pour cette raison, nous incluons dans le syntactique du signe les propriétés de combinatoire libre. Du reste, notre attitude nous permet de distinguer plus clairement les signes qui ont le même signifiant et un sens équivalent, mais qui n'appartiennent pas à la même catégorie lexicale. Rappelons que c'est l'un des objectifs de ce premier chapitre (cf. préambule de cette partie et introduction de ce chapitre). Car la combinatoire libre des signes que nous analysons de manière privilégiée dans ce travail englobe la catégorie syntaxique du signe (un nom du wolof se combine librement avec des morphèmes de classe nominale par exemple). Ceci nous amène à opposer les signes linguistiques entre eux.

Les signes sont des entités diverses qui peuvent être opposées de différentes manières. Opposons ici un signe grammatical à un signe lexical. Les pronoms personnels sont des signes grammaticaux car la classe distributionnelle à laquelle ils appartiennent a un nombre fini d'éléments. Un signe qui a comme signifiant *machin* est en revanche un signe lexical car la classe à laquelle il appartient (celle des noms) n'est pas limitée à priori. Nous appelons un signe lexical comme *machin* un lexème.

Les signes lexicaux, comme les signes grammaticaux, peuvent certaines fois être analysés comme des signes complexes, composés de plusieurs autres signes. Ainsi, le pronom personnel *ils*, et le signe lexical *machins*, sont analysables en *il+s* (pronom de troisième personne plus le pluriel) et *machin+s* (le signe lexical *machin* plus le pluriel). Nous appelons *morphème* le signe élémentaire qui n'est pas analysable en d'autres signes. Ici, les trois morphèmes sont les trois signes *il*, *machin* et *-s*. Strictement parlant, il y a donc des morphèmes lexicaux, comme *machin*, et des morphèmes grammaticaux, comme *il* et *-s*. Pour différencier les signes lexicaux des signes grammaticaux, nous notons les signes lexicaux en PETITES CAPITALES, et les signes grammaticaux en *minuscules italiques*. Lorsque nous analysons un signe en morphèmes élémentaires, nous continuons à noter les morphèmes lexicaux en PETITES CAPITALES, et les morphèmes grammaticaux en *minuscules italiques*. Ainsi, nous notons la décomposition du signe lexical *machins*

en MACHIN+-s, et celle du signe grammatical *ils* en *il+-s*. En général, Les signes lexicaux sont nommés par le morphème lexical comme MACHIN. Si leur identification ne pose pas de problème en wolof, il faut juste signaler que la forme de citation du nom dans cette langue, inclut la notation du morphème grammatical de la classe nominale à laquelle le nom appartient. Pour les morphèmes grammaticaux, on utilise généralement un terme métalinguistique pour nommer le morphème, comme présent ou inaccompli, qu'on note en petites majuscules dans les gloses.

1.2.2. Les constructions

Notre présentation de l'organisation de la phrase identifie des constructions qui réalisent la phrase. Une construction est une combinaison de signes, qui est elle-même un signe (Goldberg 1995 : 1, 4). Par exemple, une construction transitive du français comme *Pierre conduit sa voiture* est une combinaison des lexèmes PIERRE, CONDUIRE, VOITURE et de différents morphèmes (le morphème de troisième personne du singulier marqué par la forme /t/ sur le signifiant *conduit*, le morphème zéro de l'indicatif présent, le morphème du pronom possessif de troisième personne du singulier féminin, le morphème zéro du singulier sur le signifiant *voiture*). Cette combinaison est similaire à la combinaison des lexèmes COUTURIER, COUPER, TISSU et des morphèmes suivants : le morphème du déterminant défini au pluriel *les*, le morphème du déterminant défini au masculin singulier *le*, et le morphème de troisième personne du pluriel du présent *-ent* dans *les couturiers coupent le tissu*. Nous pouvons en déduire qu'une construction transitive est une combinaison de lexèmes et de morphèmes, dont le signifié est *grosso modo* 'quelqu'un fait quelque chose à quelque chose d'une certaine façon'. Nous notons une construction entre crochets [...], et les signes qui les composent par des variables X, Y et Z. Une construction intransitive est notée [X Y], et une construction transitive est notée [X Y Z]. Nous nous servons de la notion de construction pour identifier des positions syntaxiques des signes les uns par rapport aux autres, comme celles de tête syntaxique qui gouverne ses dépendants sujet et objet. Le terme de tête syntaxique désigne un signe ou une combinaison de signes ayant une position qui détermine les positions des autres signes ou groupes de signes dans l'ensemble syntaxique considéré (construction ou phrase), et qui détermine aussi les propriétés syntaxiques de cet ensemble dont il fait partie (Creissels 2006 : 20). Dans une construction transitive [X Y Z] du français, le signe ou la combinaison des signes qui instancie la

position de Y est la tête syntaxique. La tête dans cette construction assigne à ses dépendants les positions de X et de Z. Dans la phrase *les couturiers coupent le tissu*, la combinaison du signe lexical COUPER et des signes grammaticaux de la troisième personne du pluriel et du présent de l'indicatif est la tête syntaxique. Cette combinaison de signes détermine les fonctions et les positions des actants du signe lexical COUPER. La combinaison *les couturiers* a la position de sujet, alors que *le tissu* a celle d'objet. De plus, *coupent* détermine les propriétés syntaxiques d'une construction [X Y Z] : une construction transitive à trois positions. Ce n'est qu'une fois que nous aurons identifié les positions syntaxiques dans les constructions des phrases simples du wolof, que nous pourrons examiner si une classe de lexèmes occupe ces positions de manière stricte. C'est pourquoi notre analyse se fait en plusieurs étapes. Nous commençons par présenter des constructions dans lesquelles nous identifions les positions syntaxiques (1.2.3. à 1.2.6.). Puis nous identifions deux catégories lexicales du nom et du verbe (1.3.), et nous examinons la frontière qui délimite les deux classes de lexèmes (1.4.).

1.2.3. Les constructions intransitive et transitive

Une construction intransitive d'une phrase simple est illustrée par l'exemple (1) ci-dessous. Nous la représentons par [X Y]. En (1a), le lexème NELAW 'dormir' instancie la variable Y tandis que *fas wi* instancie X, ce qui montre que *fas wi* est une unité syntaxique. A ce stade, nous ne pouvons pas encore savoir si *wi* est un signe indépendant ou pas. Nous traitons donc la séquence *fas wi* sans présupposer qu'elle est un syntagme. Ce que nous savons en revanche, c'est qu'elle commute avec le nom propre OMAR en (1b). Nous préciserons sa nature au fur et à mesure. Notons enfin que dans cette construction [X Y], ce qui instancie Y est la tête syntaxique de la construction. Un test pour reconnaître qu'un signe ou une combinaison de signes est tête syntaxique dans une position donnée peut être de supprimer les autres signes instanciant les autres positions, et de vérifier que le signe choisi est apte à constituer la construction de référence. Dans l'exemple (1), les deux positions sont instanciées dans les énoncés (1a) et (1b) mais pas dans l'énoncé (1c). En (1a-b), le lexème NELAW 'dormir' instancie la position de Y. Celle de X est instanciée par *fas wi* en (1a) et par OMAR en (1b). La position de X peut rester vacante, comme dans (1c). Nous notons une position vacante dans une construction par le symbole \emptyset . La construction de (1c) est donc notée [\emptyset Y]. Nous savons que la tête syntaxique a la position de Y dans une construction intransitive du wolof car la position de X peut rester vacante,

mais pas celle de Y (les combinaisons [*fas wi Ø*] et [*Omar Ø*] ne sont pas des constructions intransitives. Le corrélat de ce constat est que dans une phrase simple du wolof, ce sont des formes comme *nelaw* et *nelawul* qui sont aptes à constituer des phrases à elles seules. Cela est du reste une conséquence de la définition de tête syntaxique (cf. 1.2.2.). Nous appelons ces formes des formes verbales, et nous les présentons en détail au chapitre 3. Nous appelons la position de X une position de dépendant, et la relation entre les deux positions X et Y est celle de gouverneur (Y) à dépendant (X). Nous déduisons de nos quelques observations que dans une construction intransitive du wolof, la tête syntaxique gouverne un unique dépendant qui le précède.

(1a)

fas w-i nelaw
cheval CL-LOC dormir
'le cheval dort'

(1b)

Omar nelaw
Omar dormir
'Omar dort'

(1c)

nelaw-ul-ø
dormir-NEG-3SG
'il ne dort pas'

Dans une construction transitive notée [X Y Z] comme en (2a), l'objet qui a la position de Z est postposé à la tête syntaxique. Dans l'exemple (2), *xale bi* a la fonction d'objet du verbe GIS 'voir'. Par ailleurs, l'objet ne peut pas précéder la tête syntaxique dans une construction transitive, comme cela est illustré dans l'énoncé (2b) par l'indication du symbole * de l'agrammaticalité.

(2a)

Ablaye gis xale b-i
Ablaye voir enfant CL-LOC
'Ablaye voit l'enfant'

(2b)
 *Ablaye xale b-i gis
 Ablaye enfant CL-LOC voir

Il faut encore signaler que des ajouts qui ont la fonction de circonstants sont généralement postposés aux compléments d'objets dans une construction transitive, comme cela est illustré par l'énoncé (2c). Leur présence ou leur absence ne change pas fondamentalement le contenu propositionnel de la phrase.

(2c)
 Ablaye gis xale b-i ci kër g-i
 Ablaye voir enfant CL-LOC LOC maison CL-LOC
 'Ablaye voit l'enfant dans la maison'

Nous avons dit qu'une construction transitive est bâtie sur le schéma [X Y Z], dans laquelle ce qui instancie X est sujet, ce qui instancie Y est la tête syntaxique, et ce qui instancie Z est complément d'objet. Il faut encore ajouter la variable W succédant à Z et ayant le rôle de circonstant. Au lieu d'une suite de variables X, Y, Z W, nous pouvons représenter une construction transitive par le schéma [X Y Ω] dans laquelle la variable Ω est la suite formée du complément Z et du circonstant W. Ce schéma est aussi valable pour une construction intransitive, car une phrase comme *fas w-i nelaw* /cheval CL-LOC dormir/ 'le cheval dort' est aussi compatible avec un circonstant comme *ci kër gi*, dans la même position que pour une construction transitive.

Les énoncés que nous avons donnés jusqu'à présent illustrent des constructions dans lesquelles la tête syntaxique est instanciée par un lexème seul, comme NELAW 'dormir' et GIS 'voir'. Examinons maintenant des constructions dans lesquelles la tête syntaxique est un syntagme composé d'un lexème et d'un morphème de TAM (temps aspect mode).

1.2.4. Les constructions avec TAM

Les deux énoncés en (3a-b) illustrent des constructions avec des morphèmes d'aspect. En (3a), le morphème du parfait est postposé au lexème NELAW. Il est suffixé à *di-* et antéposé à NELAW en (3b). Nous appelons les syntagmes *nelaw na* et

dina nelaw des formes verbales, et nous les présentons en détail au chapitre 3. Les formes verbales se décomposent en morphèmes élémentaires. Ainsi, *dina* est composé du morphème *d-* que nous appelons prédicatif (cf. 1.4.2.), du morphème *i-* lui-même appelé morphème d'aspect inaccompli, et du morphème *-na* d'aspect accompli². Nous pouvons décomposer la forme *di* ainsi car deux morphèmes commutent avec le morphème *-i*. Nous les présentons en 1.4.

(3a)
 fas w-i nelaw na-∅
 cheval CL-LOC dormir PFT-3SG
 'le cheval a dormi'

(3b)
 fas w-i d-i- na-∅ nelaw
 cheval CL-LOC PRD-INAC-PFT-3SG dormir
 'le cheval va dormir'

Les morphèmes de personnes qui marquent l'accord avec le sujet sont suffixés aux morphèmes de TAM, ce que montre l'énoncé (3c). Le morphème pronominal *-ñu* de troisième personne du pluriel est suffixé au morphème du parfait *na-*. La forme résultante *nañu* est un accord avec le sujet *fas yi* qui est au pluriel. C'est le morphème *y-* de classe nominale qui marque le nombre pluriel. Nous avons ainsi noté la position vacante du morphème de la troisième personne du singulier par le symbole ∅ dans les énoncés (3a-b).

(3c)
 fas y-i nelaw na-ñu
 cheval CL-LOC dormir PFT-3PL
 'les chevaux ont dormi'

Retenons que les morphèmes de TAM occupent la position de tête syntaxique, et que des morphèmes de personnes peuvent leur être suffixés. Des quelques observations

² Nous distinguons deux séries de morphèmes de TAM car ces morphèmes n'ont pas la même combinatoire (cf. 3.4.). Des morphèmes d'aspects sont présents dans chacune de ces deux séries. C'est pourquoi un morphème d'aspect inaccompli peut se combiner avec un autre morphème d'aspect accompli. Ces deux morphèmes n'appartiennent pas à la même série.

que nous avons faites jusqu'à présent, il ressort que le tête syntaxique occupe la seconde position dans les constructions, avec ou sans TAM. D'autres constructions peuvent se combiner avec les constructions que nous avons présentées. Il s'agit d'une construction appelée emphatique du sujet. Avant de la présenter, arrêtons-nous sur ces constructions dites emphatiques.

1.2.5. Les constructions avec emphatique

Dans la littérature spécialisée sur le wolof, le terme d'emphatique est employé pour désigner plusieurs constructions. Nous reviendrons largement sur cette notion d'emphatique au chapitre 3, et nous discuterons notamment la terminologie. Nous en présentons ici deux, appelées emphatique du complément et emphatique du sujet. Ce terme d'emphatique désigne le fait qu'un élément de la construction est mis en relief par le locuteur. C'est une information communicative marquée par un morphème spécifique (cf. 3.3.). Dans l'emphatique du complément, l'élément mis en relief a la position postverbale. Mais il occupe la première place dans l'ordre linéaire. Autrement dit, le schéma d'une construction dite avec emphatique du complément est représenté par $[Z \textit{ la } X \textit{ Y}]$, dans laquelle ce qui instancie Z est soit un complément d'objet, soit un circonstant. Le signe *la*, qui est une copule, marque cette construction. Elle est utilisée notamment pour réaliser la construction de l'emphatique du complément. Et elle réalise une autre construction, dans laquelle la tête syntaxique est la combinaison de la copule, avec un signe lexical qui est nécessairement de catégorie nominale (cf. 1.2.6). Nous notons le signe *la* dans les gloses, par le terme de « copule », abrégé en COP (cf. (4b-c)). Pour l'instant, illustrons la construction $[Z \textit{ la } X \textit{ Y}]$ avec l'exemple suivant. Prenons comme base une construction transitive avec un circonstant, illustrée en (4a). OMAR instancie X, et il est sujet de LEKK qui instancie Y, tandis que *yapp wi ci kër gi* instancie Ω . Nous pouvons décomposer *yapp wi ci kër gi* en *yapp wi* qui instancie Z et *ci kër gi* qui instancie W.

(4a)

Omar lekk yapp w-i ci kër g-i
 Omar manger viande CL-LOC LOC maison CL-LOC
 'Omar mange la viande à la maison'

Le complément d'objet *yapp wi* comme le circonstant *ci kër gi* peuvent être emphatisés, comme l'illustrent les énoncés (4b-c).

(4b)

yapp w-i la O. lekk ci kër g-i
viande CL-LOC COP O. manger LOC maison CL-LOC
'c'est la viande qu'Omar mange à la maison'

(4c)

ci kër g-i la O. lekk yapp w-i
LOC maison CL-LOC COP O. manger viande CL-LOC
'c'est à la maison qu'Omar mange la viande'

Il faut noter que le sujet peut aussi être emphatisé, comme l'illustre l'énoncé suivant. C'est cette fois le morphème *a* qui succède à ce qui est emphatisé. Le schéma de cette construction emphatique est [X *a* Y Ω]. En (4d), c'est bien Omar qui est sujet, et le morphème *a* lui succède. Ce morphème est appelé emphatique et noté E dans les gloses.

(4d)

Omar **a** lekk yapp w-i ci kër g-i
Omar E manger viande CL-LOC LOC maison CL-LOC
'c'est Omar qui mange la viande à la maison'

La structure d'une construction dite de l'emphatique du sujet est très similaire à celle d'une construction avec TAM (cf. 1.2.4.), comme cela est illustré en (4e). Le morphème de l'emphatique *a* et le signe *dina* commutent. Cependant, les deux constructions peuvent se combiner.

La contribution de l'emphatique *a* à une construction comme [X *dina* LEKK] est équivalente à celle d'une construction comme [X LEKK] : *Omar a d-i-na-o lekk yapp w-i ci kër g-i* /Omar E COP-INAC-PFT-3SG manger viande CL-LOC LOC maison CL-LOC/ 'c'est Omar qui mangera la viande à la maison'. Lorsque les deux constructions [X *a* Y] et [X *d-* Y] se combinent, la construction [X *d-* Y] vient occuper la position de [X *a* Y]. La possibilité de les combiner incite à considérer que ce sont deux constructions différentes.

(4e)

Omar **d-i-na-ø** lekk yapp w-i ci kër g-i
 Omar PRD-INAC-PFT-3SG manger viande CL-LOC LOC maison CL-LOC
 'Omar mangera la viande à la maison'

Nous avons présenté ensemble deux constructions avec emphatique, car elles ont la même fonction, qui est de mettre en relief un élément de la phrase ayant une position syntaxique déterminée. Dans une construction d'emphatique du complément, ce qui est mis en relief est en première place linéaire. C'est le complément d'objet ou le circonstant. Dans une construction d'emphatique du sujet, le sujet garde sa première place linéaire. Enfin, dans une construction d'emphatique du complément, ce qui est emphatisé peut être indépendant et former une phrase. C'est une construction avec copule. Nous la présentons maintenant.

1.2.6. Une construction avec copule

Nous appelons copule un signe grammatical, qui se combine nécessairement à un lexème lorsque celui-là a la fonction de tête syntaxique (Pustet 2003 : 5), et qui peut être indépendant. Une construction avec copule du wolof est représentée par [X Y *la*], où le signe grammatical *la* est combiné au lexème qui instancie Y. C'est le signe *la* qui a la fonction de copule dans cette construction. En diachronie, ce signe peut être segmenté en un morphème *l-* de classe nominale (cf. chapitre 2.4.2.), et en un morphème d'emphatique. Mais en synchronie, aucun morphème ne commute avec celui de l'emphatique dans cette construction. C'est la combinaison des deux morphèmes qui a la fonction de copule. Dans les gloses, nous notons la plupart du temps le signe *la* par COP, à part au chapitre 3 où nous décomposons les signes grammaticaux dans les constructions verbales.

Dans l'énoncé (5a), le lexème FAS 'cheval' est répété et occupe ainsi les deux positions de X et de Y, de tête syntaxique et de sujet. Cet énoncé provient de notre corpus, mais cette construction est très courante avec deux lexèmes différents, et c'est pourquoi nous avons mis en regard du premier un second énoncé que nous avons nous-même produit.

(5a)

fas, fas **la-ø**
 cheval cheval COP-3SG
 'un cheval est (un) cheval'
 (Cissé 403 : 1)

(5b)

góor g-i turist **la-ø**
 homme CL-LOC touriste COP-3SG
 'l'homme est (un) touriste'

Il faut considérer les lexèmes ici comme des noms. Ils se combinent avec les formes grammaticales qui ont des significations flexionnelles du nombre, comme l'illustrent les énoncés ci-dessous.

(5c)

fas w-i, **benn** fas la-ø
 cheval CL-LOC un cheval COP-3SG
 'un cheval est un cheval'

(5d)

góor **ñ-i** turist la-**ñu**
 homme CL-LOC touriste COP-3PL
 'les hommes sont touristes'

Dans l'énoncé (5c), le lexème FAS se combine avec le signe grammatical *wi* qui marque la classe nominale du singulier et la localisation proche. Le lexème GÓOR 'homme' se combine avec le signe grammatical *ñi* qui marque le nombre pluriel. D'autre part, les deux lexèmes dans l'énoncé (5d) commutent proprement comme l'illustre l'énoncé (5e). Nous en déduisons ainsi que les lexèmes FAS, GÓOR, TURIST sont tous trois nominaux dans ces énoncés. Nommons-les dorénavant par leur appartenance à la catégorie du nom. Nous pouvons noter au passage que le morphème de classe nominale du pluriel que nous avons utilisé pour le nom TURIST 'touriste' n'est pas le même que celui du nom GÓOR 'homme'. Nous développerons cet aspect au prochain chapitre.

(5e)
turist y-i góor la-ñu
 touriste CL-LOC homme COP-3PL
 'les touristes sont (des) hommes'

Notons en (5e) que la copule *la* constitue un support morphologique pour des morphèmes de personne. Cela est du reste une conséquence d'une propriété de la copule qui est qu'elle occupe nécessairement la position de tête syntaxique. Nous aurons reconnu que ces phrases consistent à établir une équation d'équivalence entre deux entités. Cette équation se construit en wolof par une construction bâtie sur le schéma [X Y *la*]. Nous appelons cette construction équative. Nous nous écartons ainsi de la terminologie de Robert (2000) qui réserve l'attribut « équative » à la construction dite de l'emphatique du sujet (cf. 1.2.5.).

Il faut souligner que dans cette construction, le sujet n'est pas obligatoirement exprimé. Il est ainsi courant que la position syntaxique de sujet soit vacante. La réalisation de la construction est ainsi notée [\emptyset Y *la*]. A partir de l'énoncé (5b), nous pouvons ainsi en produire deux autres comme *góor g-i la- \emptyset* / homme CL-LOC COP-3SG/ 'c'est l'homme' et *turist b-i la- \emptyset* / touriste CL-LOC COP-3SG/ 'c'est le touriste'.

Nous avons identifié cinq constructions à partir desquelles nous pouvons extraire quatre positions syntaxiques : celle de sujet que nous avons symbolisée par X, celle de tête syntaxique que nous avons symbolisée par Y, celle de complément que nous avons symbolisée par Z, et celle de circonstant que nous avons symbolisée par W. Il nous reste maintenant à déterminer si des classes de lexèmes peuvent être déterminées en fonction des positions qu'ils occupent dans ces constructions. Nous nous limitons dans les trois sections suivantes à identifier les noms et les verbes en fonction des positions de X, Y et Z. La position qui identifie la classe d'adverbes est examinée en 1.6.

1.3. Identification des catégories lexicales du nom et du verbe

Notre objectif dans cette section est non seulement d'identifier les emplois nominaux et verbaux des lexèmes (1.3.1.), mais aussi d'examiner si les noms et les verbes peuvent occuper les mêmes positions syntaxiques dans les constructions que nous avons présentées à la section précédente (cf. 1.2.2. à 1.2.6.). La liste des critères

pour identifier les catégories lexicales est bien synthétisée par Croft (1991), Hengeveld (1992), et discutée par Beck (2002). Nous présentons ici deux critères pour identifier les emplois nominaux et verbaux des lexèmes du wolof : un critère flexionnel qui teste la compatibilité des lexèmes avec des morphèmes spécifiques, et un critère distributionnel qui teste les positions des lexèmes nominaux et verbaux (Sauvageot 1965, Diagne 1971). Commençons par le critère flexionnel.

1.3.1. Critère des catégories flexionnelles

Il s'agit ici d'examiner si les morphèmes qui marquent des catégories flexionnelles comme le nombre ou le TAM (temps aspect mode) constituent des paradigmes propres aux noms et aux verbes. Le temps est une catégorie flexionnelle du verbe en français comme dans beaucoup d'autres langues, mais pas du nom. Le critère flexionnel est ainsi pertinent pour identifier une catégorie lexicale. Il nous suffira d'un exemple pour faire une distinction de deux catégories flexionnelles du nom et du verbe du wolof.

(6a)
 nit **ñ-i** [...] gis na-ñu ko
 personne CL-LOC [...] voir PFT-3PL 3SG
 'les gens [...] l'ont vu'
 (Diagne 2005, *Saint-Louis, Mai 1977* : 6b)

(6b)
 nit k-i **d-i-na-ø** ko gis
 personne CL-LOC PRD-INAC-PFT-3SG 3SG voir
 'la personne le verra'

Dans les énoncés (6a-b), le lexème GIS se combine avec *nañu* en (6a) et *dina* en (6b) qui marquent les catégories du TAM et de la personne. Le lexème NIT se combine avec *ñi* en (6a) et *ki* en (6b) qui marquent le nombre et la définitude (par la position postposée à NIT, cf. chapitre 2). Remarquons que les lexèmes GIS et NIT ne varient pas, et qu'ils ne se combinent pas aux mêmes morphèmes, dont le signifiant varie. (forme *nañu* de la troisième personne du pluriel du parfait *versus* forme *dina* de la troisième personne du singulier du futur ; forme *ñi* du pluriel *versus* forme *ki* du singulier, cf. chapitres 2 et 3 pour une description de ces morphèmes).

Nous venons d'identifier deux catégories flexionnelles (le nombre et le TAM), marquées par des signes grammaticaux, et se combinant à deux types de lexèmes. Nous en déduisons l'existence de deux catégories lexicales. L'une - la catégorie nominale - se caractérise notamment par sa compatibilité avec la catégorie flexionnelle du nombre. Tandis que l'autre - la catégorie verbale - se caractérise par sa compatibilité avec les catégories flexionnelles du TAM. Ce test flexionnel permet à lui seul d'identifier des emplois nominaux et verbaux d'une forme unique qui peut être soit verbale, soit nominale. L'exemple (7) ci-dessous l'illustre. Dans l'énoncé (7a), la forme *dëkk* est combinée à *dinay* qui marque le TAM. La forme *dëkk* a donc ici un emploi verbal.

(7a)
 ndax jaan d-i-na-ø-y- **dëkk** ci gargamoose
 est-ce que serpent PRD-INAC-PFT-3SG-INAC habiter LOC figuiers de Barbarie
 'est-ce que le serpent habite dans des figuiers de Barbarie'
 (Diouf 2003, DÈKK)

Dans l'énoncé (7b), la même forme *dëkk* a un emploi nominal car elle est combinée à *bu* qui marque la catégorie de la qualification. Le signe *bu* est composé du morphème élémentaire de classe nominale dont nous avons parlé (cf. 1.2.3.) : c'est ici le morphème *b-* ; et du morphème *-u* lui aussi élémentaire que nous appelons « relateur ». Nous présentons la construction de la qualification qui réalise cet énoncé en 1.4.3. plus bas.

(7b)
 Kawlax **dëkk** **b-u** rey la-ø
 Kaolack village CL-REL être grand COP-3SG
 'Kaolack est une grande ville'
 (Fal et al 1990 : DÈKK)

Il faut noter cependant que certains morphèmes se combinent aux nominaux et aux verbaux du wolof. Autrement dit, certaines catégories flexionnelles sont communes aux catégories lexicales du nom et du verbe. Nous présentons ci-dessous des morphèmes que nous appelons localisateurs, et le morphème dit du présentatif, qui marquent la catégorie de la localisation.

1.3.2. La catégorie de la localisation

Dès 1965, Sauvageot a noté que la localisation spatiale dans le syntagme nominal en wolof est marquée par le couple de morphèmes *-i-* /*-a-* suffixés au morphème de classe nominale (Sauvageot 1965 : 77-80). Mais c'est Robert (1998) qui fait justement remarquer que ces morphèmes ont une fonction similaire dans des syntagmes verbaux. L'emploi de ces morphèmes dans les catégories nominales et verbales est remarquable dans cette langue. Donnons-en un exemple à l'aide d'un seul énoncé qui montre leur emploi dans les syntagmes nominaux *manjaago³ ba* et *ca pom ba* ainsi que dans le syntagme verbal *nga daanu* en (8a). Nous pouvons reconnaître dans les syntagmes nominaux le morphème *b-* de classe nominale. Le morphème *-a* lui est suffixé. Dans le syntagme verbal, le morphème *ng-* qui est un auxiliaire est appelé présentatif. Il est antéposé au lexème verbal, comme les morphèmes de TAM que nous avons vus (cf. 1.2.3.). Contrairement à eux cependant, le morphème du présentatif n'est pas indépendant. Un morphème qui marque la localisation lui est nécessairement suffixé, comme ici le morphème *-a*.

(8a)
 manjaago **b-a** **ng-a** daan-u **ca** pom **b-a**
 manjak CL-LOC PRS-LOC tomber-MOY LOC pont CL-LOC
 'le manjak est tombé à hauteur du pont'
 (Cissé 2006, 232 : 11)

Ce morphème *-a* commute avec le morphème *-i* qui marque aussi la localisation, comme en (8b). Cette commutation est effective simultanément dans les syntagmes nominaux et verbaux. Le morphème *-i* marque une localisation spatiale proche tandis que le morphème *-a* marque une localisation plus éloignée. Nous avons rendu cette distinction en traduisant le syntagme nominal *ci pom bi* par 'sur le pont', comme si le locuteur était proche. Notons cependant c'est le localisateur *-a* qui est nécessairement employé lorsqu'il précède le morphème *ng-* du présentatif. Ce dernier morphème est lui aussi compatible avec un syntagme nominal seul. Ainsi, un énoncé comme *manjaago b-a ng-i fi* /manjak CL-LOC PRS-LOC LOC/ 'le manjak est ici' est grammatical et même courant.

3 Le nom MANJAAGO désigne une population du sud du Sénégal, en même temps que les personnes qui parlent la langue du même nom.

(8b)
 manjaago **b-a** **ng-i** daan-u **ci** pom **b-i**
 manjak CL-LOC PRS-LOC tomber-MOY LOC pont CL-LOC
 'le manjak est tombé sur le pont'

Ce que nous retenons de cet exemple, c'est que les noms et les verbes du wolof ont des catégories flexionnelles similaires avec des morphèmes qui ont le même signifiant et des signifiés comparables. Nous l'avons illustré par la catégorie de la localisation. D'autres morphèmes que ceux de la localisation sont compatibles avec les lexèmes des deux catégories. Ce sont notamment quelques morphèmes de TAM que nous présentons dans la section suivante, lorsque le lexème occupe la position de tête syntaxique.

Nous avons pourtant identifié deux catégories de lexèmes grâce au critère flexionnel, mais nous ne savons pas encore si ces lexèmes peuvent occuper les mêmes positions syntaxiques. Utilisons pour cela le test de distribution, qui consiste à faire commuter des signes dans une position donnée.

1.3.3. Mise en garde sur le critère distributionnel

Deux conditions doivent être respectées pour qu'une commutation soit satisfaisante. Rappelons-les telles qu'elles ont été énoncées par Kahane (2007) : « On dit que A' commute proprement avec A dans la combinaison A+B si : 1) A et A' s'excluent mutuellement, c'est-à-dire que B ne peut se combiner simultanément avec A et A', et 2) l'interprétation de B n'est pas modifiée par la commutation, c'est-à-dire que le rapport du sens 'A'+B' sur 'A' est le même que le rapport de sens 'A+B' sur 'A' ; en particulier, si A' est synonyme de A, A'+B doit être synonyme de A+B. » La première condition signifie que dans un énoncé comme « *Pierre vient..* », on ne peut pas considérer à proprement parler que *demain* et *en voiture* commutent en troisième position, symbolisée par les points de suspension, car *demain* et *en voiture* peuvent être combinés à la suite de *Pierre vient* comme dans *Pierre vient en voiture demain* (exemple emprunté à Kahane et Gerdes, en prep.). La seconde condition signifie que pour commuter proprement, les formes lexicales doivent avoir un sens commun suffisant pour que les combinaisons produites aient un sens similaire. Pour prendre une autre exemple du français souvent utilisé (Lemaréchal 1989, Creissels 2006), *médecin* et *intelligent* commutent dans le contexte initial « *cet homme est...* » car les combinaisons *cet homme est médecin* et *cet homme est intelligent* ont toutes les deux

un sens similaire qui est 'quelqu'un peut dire que cette personne est comme ça'. Maintenant que nous avons à l'esprit ces exigences, examinons les données du wolof. Dans les constructions que nous avons présentées à la section précédente, les lexèmes verbaux ont la fonction de tête syntaxique. Lorsqu'une forme verbale a la fonction de sujet, elle devient incompatible avec la plupart des morphèmes qui marquent les catégories flexionnelles verbales (cf. 1.3.4.). Un lexème nominal peut en revanche occuper la position de tête syntaxique d'une phrase (cf. 1.4.1. à 1.4.2.), et même avoir le rôle de gouverneur dans une construction qualificative (cf. 1.4.3.). C'est pourquoi nous réservons toute la section suivante à l'examen de la position de tête syntaxique pour des lexèmes nominaux.

1.3.4. *L'emploi nominal d'une forme verbale*

Dans l'énoncé (9a), le nom BOPP est combiné à la forme grammaticale *saa*, variante de la forme plus commune *sama* qui est celle du pronom possessif de la première personne du singulier. Or, le verbe XARAF en (9b) commute avec le nom BOPP. Si des énoncés comme en (9b) sont régulièrement produits en wolof, il faut noter qu'une contrainte pèse sur l'emploi en fonction de sujet des formes verbales. Peu de morphèmes marquant des catégories flexionnelles peuvent se combiner avec le lexème. Les seuls qui le peuvent sont ceux par exemple qui marquent la négation. Ainsi, un énoncé comme *xaraf-ul d-a-y araam* est grammatical (/se faire circoncire-NEG-3SG COP-E-INAC être illicite du point de vue religieux/ 'ne pas se faire circoncire est illicite du point de vue religieux'). Nous avons fait commuter les lexèmes METTI 'faire mal' et ARAAM 'être illicite du point de vue religieux' pour la cohérence de l'énoncé produit ('ne pas se faire circoncire fait mal' n'a pas de sens).

(9a)

saa **bopp** d-a-y *metti*
 POSS.1SG tête PRD-E-INAC faire mal
 'j'ai la migraine' lit. 'ma tête fait mal'

(Diagne 2005, *MAKKA récit de Saliou Mboup - Mboul, 1966* : 284)

(9b)

xaraf d-a-y *metti*
 se faire circoncire PRD-E-INAC faire mal
 'se faire circoncire fait mal'

En revanche, les formes verbales en position de sujet ne peuvent plus se combiner aux morphèmes qui marquent les personnes, comme l'illustre l'énoncé (9c). L'agrammaticalité est symbolisée par le symbole *.

* (9c)

ñu xaraf d-a-y metti
3PL se faire circoncrire PRD-E-INAC faire mal

Nous considérons que les formes verbales lorsqu'elles sont employées comme sujet perdent des propriétés de leur catégorie initiale de verbe, puisqu'ils ne sont plus compatibles avec la plupart des catégories flexionnelles qui les caractérisent. Le lexème occupe une autre position syntaxique (ici celle de sujet) que celle qu'il occupe habituellement (celle de tête syntaxique), et sa catégorie lexicale est ainsi changée. C'est une translation d'une catégorie lexicale (le verbe) dans une autre (le nom) (cf. Tesnière 1959 : chapitre 152 : 364). Notons que cela n'est pas déterminé par le type de construction (intransitive comme ici ou transitive). Nous avons pris l'exemple d'une construction intransitive car c'est le plus simple énoncé que nous ayons trouvé. Mais rien n'empêche la production d'un énoncé comme *xaraf metti ko* / se faire circoncrire faire mal 3SG/ 'se faire circoncrire lui fait mal', puisque *METTI* accepte aussi un dépendant en fonction d'objet (le pronom de troisième personne de singulier *KO*). La position de sujet est la seule que peut prendre une forme verbale lorsqu'elle n'est pas la tête syntaxique de la phrase. Le nom en revanche peut occuper la position de *Y*, celle de tête syntaxique.

Notons que Tesnière appelle les formes verbales du français qui peuvent occuper la position de sujet syntaxique, « l'infinitif » (Tesnière 1959 : chap. 180 : 417). Ce terme est encore discuté pour le wolof à l'heure actuelle (Voisin 2006). D'après notre présentation, il est clair que ces formes verbales ne se combinent qu'avec très peu de morphèmes grammaticaux marquant des catégories flexionnelles verbales, excepté la négation (cf. chapitre 3). Précisons ici que Voisin (2006) estime que l'infinitif en wolof est marqué par le morphème *-a*, antéposé au verbe à l'infinitif, ou suffixé à l'auxiliaire verbal précédant le verbe à l'infinitif. Dans un énoncé comme *d-a-ma bëgg-a dem* /PRD-E-1SG vouloir-E partir/ 'je veux partir', le morphème *-a*, que nous appelons « emphatique » (cf. 3.3.), est suffixé à l'auxiliaire modal *BËGG* 'vouloir' et précède le verbe *DEM* 'partir' à l'infinitif. Cependant, nous avons constaté que lorsqu'une forme verbale non finie est en tête de proposition, dans une position

typique d'un nom, l'infinitif n'est pas marqué. Nous pensons donc que le morphème *-a* ne marque pas l'infinitif, mais une autre catégorie qu'on appelle « emphase » (cf. 3.3.), et que sa portée dépend de critères informationnels (cf. 3.3.4.).

1.3.5. Les deux constructions de la négation

Rappelons avant tout que dans la construction avec copule que nous avons présentée ([X Y *la*], cf. 1.2.6.), les lexèmes verbaux ne peuvent pas instancier X et Y. C'est une construction typiquement nominale (Sauvageot 1965 : 58-59, Creissels 2003). Ce constat mérite une remarque. Cette construction permet de discriminer les verbes et elle contribue ainsi à délimiter la frontière entre nom et verbe. Affirmons tout de suite que parmi les constructions que nous examinons, c'est la seule qui est discriminante. La polarité négative de cette construction est bâtie sur le schéma [X *du* Y]. Le morphème *d-* joue le rôle de copule, puisqu'il permet au nom instanciant Y d'être tête syntaxique, et le morphème *-u* est celui de la négation. Dans ce schéma, il est possible de garder les mêmes valeurs pour les variables X et Y que celles attribuées aux réalisations de la construction [X Y *la*]. Prenons comme seul exemple l'énoncé (10) qui a le plus de sens lorsque la polarité est négative. Les positions syntaxiques des noms les uns par rapport aux autres sont les mêmes que dans la construction [X Y *la*] à polarité positive. La forme nominale *tourist* fait bien partie de la tête syntaxique de la phrase, et gouverne bien son sujet *góor*.

(10)
 góor g-i d-u- ø turist
 homme CL-LOC PRD-NEG-3SG touriste
 'l'homme n'est pas (un) touriste'

Dans cette construction, des formes verbales peuvent aussi instancier Y, comme cela est illustré dans l'énoncé suivant. Nous savons que la forme *dox* est verbale car le morphème *-u* du négatif peut lui être suffixé, sans que ne change le sens général de la proposition. Nous détaillerons ces deux formes de la négation verbale au troisième chapitre.

(11a)

Sàmba Lawbe ni : d-u-ma **dox** guddi
 Samba Laobé dire PRD-NEG-1SG marcher soir
 'S. L. dit : je ne voyage pas la nuit'
 (Cissé 2006, 560 : 386)

(11b)

Sàmba Lawbe ni : **dox**-u-ma guddi
 Samba Laobé dire marcher-NEG-1SG soir
 'S. L. dit : je ne voyage pas la nuit'

Contrairement à la construction [X Y *la*-], la construction [X *du*- Y] qui est pourtant son symétrique du point de vue propositionnel (équative positive *versus* équative négative) ne discrimine pas les verbes. Elle est même très courante pour marquer la négation verbale. Ainsi, les deux constructions [X Y *la*-] et [X *du*- Y] ne s'opposent pas seulement par leur forme, mais aussi par leur compatibilité avec les lexèmes qui occupent la position de tête syntaxique. Nous ne considérerons pas le morphème *d*- comme une copule. Contrairement à une copule comme *la* (cf. 1.6.), le morphème *d*- n'est pas autonome. Il est indissociable d'un morphème de TAM ou de personne (cf. 3.2.). Une copule étant un signe autonome (cf. 1.2.6.), le morphème *d*- n'en a pas les caractéristiques. Ensuite, il se combine aussi avec des verbes. Or, un verbe ne nécessite pas d'être combiné avec le morphème *d*- pour être tête syntaxique. Avec un verbe, le morphème *d*- fonctionne plutôt comme un auxiliaire. Il ne peut donc pas être considéré comme une copule, et a en plus un autre fonctionnement que celui d'auxiliaire verbal. Nous l'appelons morphème prédicatif. Prédicatif est ici entendu au sens syntaxique du terme, c'est-à-dire qu'il a nécessairement la position de tête syntaxique de la construction réalisée, et que le signe lexical avec lequel il se combine occupe la même position. Il faut noter que le morphème *d*- est le support morphologique de trois constructions différentes. La construction équative négative [X *du* Y] en est une. La construction attributive [X *di* Y] en est une deuxième. Et la construction prédicative [X *da* Y] en est enfin une troisième. Les trois morphèmes *-u*, *-i*, *-a* sont en distribution complémentaire, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas cooccurrer dans la même construction. La section suivante est consacrée à ces constructions avec le morphème *d*-.

1.4. Délimitation des classes de lexèmes

La frontière qui délimite les deux classes de lexèmes n'est pas nette. Pour examiner cette question, il est nécessaire de décrire des phrases dont le contenu propositionnel se réduit à asserter qu'une entité a une propriété, comme *X est une table*, ou *X est médecin*, ou *X danse*. Nous reprenons ici les formulations et les exemples de Creissels (2003) qui nous semblent clairs. Ce qu'il y a d'intéressant à observer en wolof pour ces propositions, c'est que les lexèmes nominaux ont le même comportement que les lexèmes verbaux lorsqu'ils occupent la position de tête syntaxique. Ils sont compatibles avec la catégorie flexionnelle de TAM. La tradition a adopté une terminologie différente pour nommer ces constructions, selon la catégorie du lexème qui instancie Y. Ainsi, une construction qui présente un schéma comme [X *di* Y] a reçu le nom de « construction attributive » lorsque Y est de catégorie nominale, et de « construction à l'inaccompli » lorsque Y est de catégorie verbale (Robert 2000). Nous présentons d'abord la construction attributive (1.4.1.), et la construction prédicative (1.4.2.). Bien qu'elle ne présente pas le même schéma, nous avons aussi inclus la construction qualificative (1.4.3. et 1.4.4.) qui présente un intérêt particulier pour examiner cette question de la frontière entre lexèmes nominaux et verbaux. Présentons toute de suite la construction attributive.

1.4.1. La construction attributive

Comme pour la construction [X *du* Y], des lexèmes nominaux et verbaux peuvent instancier Y dans une construction attributive. L'exemple (12) l'illustre. Nous donnons volontairement un énoncé en (12a) dans lequel la construction [X *di* Y] est utilisée deux fois dans deux propositions juxtaposées. Dans la première proposition, le lexème GÉWEL qui instancie Y est nominal. Dans la seconde proposition, ce qui instancie Y est verbal (WOY). Précisons que WOY a des emplois nominaux et verbaux, avec le sens de 'chanter' dans l'emploi verbal et de 'chant' dans l'emploi nominal. Il n'est cependant pas permis de douter ici de son emploi verbal, car il gouverne aussi un objet. C'est le morphème de deuxième personne du singulier *la* qui le précède. Quant à GÉWEL, nous savons qu'il est nominal car il est combiné à *sab*, composée du pronom possessif *sa* de deuxième personne de singulier, et du morphème de classe nominale *-b*. Même si elle est connue par les spécialistes du wolof, l'instanciation de Y par des lexèmes nominaux dans une construction attributive est peu analysée dans la littérature.

(12a)
 ma-a **d-i** **sa-b** **géwel d-i** la **woy**
 1SG-E PRD-INAC POSS.2SG-CL griot PRD-INAC 2SG chanter
 'c'est moi ton griot (c'est moi qui) te glorifie' lit. *qui te chante*
 (Cissé 2006, 28 : 3)

Cet énoncé pourrait laisser penser qu'un nom instanciant Y dans une construction attributive [X *di* Y] nécessite la présence d'un autre morphème pour être la tête syntaxique. Ici, le morphème *-a*, que nous appelons « morphème de l'emphatique », (cf. 3.3.) est suffixé au morphème *ma* de première personne du singulier. Il faut cependant être prudent. Nous verrons plus bas une construction attributive attestée sans ce morphème *-a* d'emphatique (cf. exemple (14)). En d'autres termes, le signe *di* est suffisant pour réaliser une construction attributive, dans laquelle un nom est la tête syntaxique.

Il s'agit maintenant d'analyser les significations du signe *di* en fonction de la catégorie nominale ou verbale du lexème instanciant Y. Lorsque le lexème est verbal, les significations de *di* relèvent de la catégorie de l'aspect. L'énoncé (12b) ci-dessous illustre l'emploi du verbe *woy* sans *di*, et la différence entre les énoncés (12a) et (12b) est de nature aspectuelle. En (12b), l'événement est considéré comme révolu alors que celui dont il s'agit en (12a) est une activité qui perdure ('glorifier quelqu'un'). Il faut de plus souligner que *di* est un support morphologique pour former le futur verbal (*d-i-nga woy* / PRD-INAC-2SG chanter/ 'tu chanteras'), ce qui confirme le rôle aspectuel de *di* lorsqu'il est combiné à un lexème verbal.

(12b)
 Jolof-Jolof y-a **woy** nag
 Djolof-Djolof CL-LOC chanter alors
 'les habitants du Djolof chantèrent alors'
 (Cissé 2006, *la bataille de Guillée* : 540)

Lorsque le lexème instanciant Y est nominal, la signification du signe *di* porte sur l'attribut de l'entité dénotée par le lexème nominal. Ainsi, lorsque le nom dénote par exemple une personne qui a un statut particulier comme ici celui d'être roi dans l'exemple (13), la signification de *di* porte sur l'attribution de la propriété d'être roi. En d'autres termes, la signification d'une construction attributive est d'établir que la

valeur prise par le signe qui a la position X, a une particularité qui la distingue des autres X potentiels. Cette particularité est celle d'avoir une qualité comme celle de Y. Sur le plan sémantique, il faut différencier les deux constructions attributives comme [X *di* Y] et équatives comme [X Y *la*]. Alors que la construction équative fait une équivalence entre deux entités, la construction attributive relie une entité à une propriété. Toutes les deux sont des formes d'identification de l'entité, mais elles utilisent des points de vue différents sur l'entité⁴.

(13)

Yem ci Yirim **d-i buur**, dëbb ko Jóofaali
atteindre LOC Yirim PRD-INAC roi piler 3SG Djofali
'ce fut ensuite le roi Yirim que Djofali transperça'
lit. vient le tour de Yirim (qui) est roi...)

(Diagne 2005 : *LAT-JOOR, récit d'Ousseynou MBÉGUÉRÉ* : 1052-53)

Dès lors, nous pouvons nous demander si le lexème qui instancie Y dans une construction attributive est bien un nom. Cette interrogation est légitime. Rappelons que nous cherchons à circonscrire la classe des lexèmes nominaux. Il est vrai que les constructions attributives les plus fréquentes, lorsque le lexème qui instancie Y est nominal, dénotent des propriétés particulières de personnes comme 'être roi', 'être griot'. Pourtant, un dernier exemple illustre que toute entité dénotée par un nom est susceptible d'être caractérisée comme ayant des propriétés particulières. Ainsi, le nom *FAS* 'cheval' lui-même est choisi par le locuteur comme pouvant instancier Y dans une construction attributive. Celle-là signifie que le cheval dont il est question a toutes les qualités d'un excellent spécimen (par son allure, sa vitesse par exemple). S'il est encore besoin de préciser que ce lexème est nominal, nous noterons qu'il est combiné à *aw*, composé du morphème *a-* de localisation et du morphème *-w* de classe nominale. Cet exemple illustre que n'importe quel nom qui désigne n'importe quelle entité peut instancier Y dans une construction attributive, pourvu que le locuteur reconnaisse des attributs à l'entité dénotée.

4 Là encore, nous avons emprunté à Robert (2000) la formule « X étant Y » pour décrire la construction attributive. Il y a plusieurs formes d'identification en wolof et Robert en compte cinq. Il est nécessaire de les différencier et de les nommer sous peine de confusion. Il est significatif que les linguistes qui étudient cette langue ne s'entendent pas sur la terminologie des différentes formes d'identification (Cissé 2008, Diouf 2001, Kihm 1999, Ndiaye-Corréard 2008, Robert 1991, 2000).

- (14)
 mu **d-i** **a-w** **fas**
 3SG PRD-INAC LOC-CL cheval
 'c'est un (sacré) cheval' (lit. il est un cheval)
 (Diagne 2005, *Le point de vue de Koli MBAYE dit Saa Kadior sur Ibra Macina, Saint-Louis, Mai 1977* : 2b)

Comme la construction attributive est compatible avec un nombre important de noms du wolof, elle n'a pas le pouvoir de discriminer une classe lexicale, contrairement à la construction [X Y *la*]. La dernière construction avec le morphème prédicatif *d-* que nous présentons au prochain paragraphe permet en revanche d'affiner ce qui sépare les deux classes de lexèmes. Il s'agit de la construction prédicative [X *da* Y].

1.4.2. La construction prédicative

La construction prédicative [X *da* Y] peut être opposée à la construction équative [X Y *la*] dans la mesure où elle discrimine la plupart des noms, comme la construction équative discrimine les verbes (1.3.3.). Cette opposition peut d'ailleurs être retenue comme un critère supplémentaire d'identification des noms et des verbes (Creissels 2003). Nous avons cependant observé des cas qui illustrent que certains noms sont compatibles avec la construction prédicative. L'exemple (15) ci-dessous l'illustre. Nous pouvons même préciser à propos de cet exemple que BUUR est nominal puisque le morphème *-am* qui lui est suffixé a la signification 'de lui' ou 'à lui', signification flexionnelle nominale qui relève de la catégorie de la possession (cf. chapitre 2).

- (15)
 Yaay Ami **d-a-nga-y** **buur-am**
 Yaye Ami PRD-E-2SG-INAC roi/reine-POSS.3SG
 'Yaye Ami serais-tu sa reine?'
 (Cissé 2006, 189 : 2)

Dans cet énoncé, *dangay* est composé du prédicatif *d-* (cf. 1.3.3), du morphème dit emphatique *a* (1.3.3.), du morphème *nga* de la seconde personne du singulier, et d'un autre morphème suffixé. Autrement dit, l'ajout de la voyelle /y/ à la fin de la forme grammaticale contraste avec les autres occurrences des constructions que nous avons présentées jusqu'ici. Or, cette forme *y* est selon nous une variante de la forme *i*

(morphème de l'aspect inaccompli) dans la construction attributive (*d-i* cf. 1.3.5.). Nous n'avons pas trouvé dans notre corpus la construction prédicative [X *da* Y] qui soit compatible avec un nom sans qu'il y ait le suffixe *-y*. En d'autres termes, la construction [X *da* Y] est compatible avec le nom qui instancie Y seulement si la construction est modifiée par le morphème de l'aspect inaccompli. Il faut même souligner qu'un nom qui occupe la position de tête syntaxique, dans les constructions attributive et prédicative, nécessite la présence d'un morphème d'aspect inaccompli (le morphème *-i* suffixé au morphème *d-* dans la construction attributive, et le morphème *-y* suffixé au signe *da-* dans la construction prédicative). Ce que nous retirons de cette remarque, c'est que la position de tête syntaxique peut être un critère pour distinguer les verbes des noms. Car si des noms sont compatibles avec cette position, ils nécessitent d'être combinés à un morphème d'aspect inaccompli. Selon nos informateurs, les formes *day* et *dey* que l'on peut rencontrer dans de tels cas sont à considérer comme des contractions de *dafay*, qui sont très fréquentes avec les lexèmes verbaux. L'exemple (16) ci-dessous illustre la construction au passé. Opposons un lexème verbal à un lexème nominal dans la position de la variable Y. L'énoncé (16a) est un énoncé attesté avec le lexème verbal SOXOR. Nous savons que ce lexème est verbal car le morphème *-oon* du passé est suffixé à *soxor*. Précisons qu'il n'est pas possible de segmenter *dafa* en *d+a+fa* car la forme *fa* qui devrait correspondre au signe grammatical de la troisième personne du singulier n'existe pas. Cette forme *dafa* n'est pas expliquée à l'heure actuelle dans le paradigme des formes pronominales du wolof, comme le souligne Voisin (2002 : 41). C'est pourquoi nous notons cette forme différemment des autres formes commençant par *da*, et nous la notons EP.3SG ('emphatique du prédicat à la troisième personne du singulier', terme que nous expliquons au chapitre 3, cf. 3.3.3.). Quand il est en cooccurrence avec des verbes comme SOXOR 'être cruel', le morphème de l'aspect inaccompli apporte une valeur modale au verbe comme 'doit être Y'.

(16a)

buur	b-oo-b-u	itam	dafa	soxor-oon
roi	CL-2SG-CL-REL	aussi	EP.3SG	être cruel-PAS

'le roi aussi était cruel'
(Kesteloot et Dieng 1989 : 38)

Si un nom peut malgré tout se combiner à un morphème temporel comme celui du passé, il ne le peut pas dans les mêmes conditions. L'énoncé (16b) s'oppose à

l'énoncé (16a) par la nécessité de dissocier le morphème du passé du lexème, d'antéposer le prédicatif *d-* au lexème, et de suffixer le morphème du passé au morphème prédicatif (*dafa doon*+Nom en (16b) et *dafa*+Verbe+*oon* en (16a)). La forme *buur-oon* est agrammaticale. Cela souligne d'une part que *buur* est nominale. Cette construction prédicative ne discrimine donc pas complètement les noms.

(16b)
 b-oo-b-u **dafa** d-oon buur itam
 CL-2SG-CL-REL EP.3SG PRD-PASS roi aussi
 'celui-ci aussi était roi'

Récapitulons nos quelques remarques. Tous les noms du wolof sont compatibles avec la position Y de la construction [X Y *la*] typique de l'identification équative, et tous les verbes sont exclus. D'autre part, tous les verbes sont compatibles avec la position Y des trois constructions bâties sur le même schéma [X *d-* Y]. Mais tous les noms ne sont pas exclus. Il faut en effet nuancer en fonction des constructions lorsque le lexème qui instancie Y est de catégorie nominale. La fonction de la construction [X *du* Y] est symétrique de la construction [X Y *la*] puisqu'elle consiste à nier l'équivalence entre deux entités. Tous les noms sont donc compatibles avec la construction [X *du* Y]. La fonction de la construction [X *di* Y] est d'attribuer une propriété (variable Y) à une entité (variable X). Pourvu que le locuteur reconnaisse que l'entité a une propriété, tous les noms sont aussi compatibles. En revanche, seuls certains noms sont compatibles avec la construction [X *da* Y], car le morphème d'aspect inaccompli est alors nécessaire à la construction, et seuls certains noms sont compatibles avec le morphème d'inaccompli. Des noms qui dénotent par exemple des fonctions socio-professionnelles le sont. De ces remarques, nous posons l'hypothèse que la frontière qui délimite les deux classes lexicales des noms et des verbes passe par les noms qui dénotent aussi bien des entités (des personnes) que des propriétés (des fonctions socio-professionnelles par exemple, mais aussi des propriétés psychologiques comme 'être fou' par exemple). Nous voulons confirmer notre hypothèse en examinant la construction qualificative. Dans celle-là, les lexèmes les plus fréquents qui qualifient un nom sont de catégorie verbale et constituent une sous-classe de verbes. Pourtant, de rares noms dénotant des propriétés définitoires comme le sexe sont aussi compatibles avec cette construction qualificative.

1.4.3. La construction qualificative

Cette section introduit une première distinction parmi les verbes, déjà étudiée par les spécialistes du wolof (Creissels 2003, Mc Laughlin 2004). Elle sera complétée au chapitre trois où la sous-classe des verbes que nous présentons maintenant appartiendra à la classe aspectuelle des verbes d'état. Nous avons fait ce choix car il est important de souligner dès à présent que le wolof n'a pas de catégorie adjectivale. Avant de présenter et de caractériser les constructions qualificatives, montrons que ces signes se comportent comme des verbes. Nous empruntons à Creissels (2003) l'exemple suivant. Il illustre que des lexèmes comme RAFET dénotant des qualités comme 'être beau' ont le même comportement que des lexèmes verbaux comme DEM 'aller'. Rappelons que la construction en (17a-18a-19a) est celle de la construction avec la copule *la* (cf. 1.2.6.). Nous l'avons représentée par [X Y *la*], et elle est réalisée ici en (17a) par *jigéen la-∅* / femme COP-3SG/ 'c'est une femme'. Le sujet n'est pas marqué, comme peut l'illustrer l'énoncé *Ndeye jigéen la-∅* / Ndeye femme COP-3SG/ 'Ndeye est une femme'. Cette construction [X Y *la*] ici réalisée en [∅ Y *la*] discrimine les verbes puisque la variable Y ne peut être instanciée que par des noms.

(17a)
jigéen la-∅
 femme COP-3SG
 'c'est une femme'

(17b)
 **dafa jigéen*
 EP.3SG femme

(18a)
 **dem la-∅*
 partir COP-3SG

(18b)
dafa dem
 EP.3SG partir
 'il/elle est parti(e)'

(19a)
 **rafet la-∅*
 être belle/beau COP-3SG

(19b)
dafa rafet
 EP.3SG être beau
 'elle/il est belle/beau'

Rappelons que nous avons identifié à la section précédente les lexèmes verbaux notamment par leur compatibilité avec la construction [X *da* Y] et leur incompatibilité avec la construction [X Y *la*]. Comme la construction [∅ Y *la*]

discrimine les verbes, nous voyons clairement grâce à la paire des énoncés (19a-b) que le lexème *RAFET* 'être beau' se comporte comme un verbe tel que *DEM* 'partir'. Les signes lexicaux comme *RAFET* 'être beau' dénotent tous des qualités : des dimensions comme *MAG* 'être grand', *NGANDE* 'être énorme', *CAPPE* 'être chétif', *RÉY* 'être gros', *NJOLL* 'être grand', *GÀTT* 'être court', *GUDD* 'être long', *XAT* 'être étroit' ; l'âge comme *BEEES* 'être nouveau', *MÀGGET* 'être vieux' ; la valeur comme *BAAX* 'être bon', *BON* 'mauvais', *NEEX* 'être agréable', *NAQARI* 'être désagréable' ; la couleur comme *ÑUUL* 'être noir', *WEEX* 'être blanc', *XONQ* 'être rouge'. Le nombre des éléments de cette classe est relativement limité, mais aucun décompte n'a été réalisé précisément. Ce type de verbes est fréquent dans les constructions qualificatives, où ils gouvernent un nom auquel ils succèdent. L'exemple ci-dessous illustre la construction qualificative, dans laquelle le signe *TUUTI* dénote une qualité comme 'être petit', et qualifie le nom *XALE* 'enfant' qui contrôle le morphème *b-* de classe nominale. A ce morphème est suffixé le morphème *-u* qui a la fonction de relier le nom et le verbe qui le qualifie. Comme sa fonction marque une relation, nous appelons ce morphème un relateur. Des spécialistes du wolof l'appellent aussi joncteur ou connecteur (Robert 1998).

(20a)
 am na-∅ benn **xale b-u tuuti**
 avoir PFT-3SG un enfant CL-REL être petit
 'il y a un petit enfant'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 44)

Les lexèmes comme *TUUTI* ou *RAFET* peuvent avoir deux fonctions syntaxiques : une fonction de tête syntaxique dont dépend un sujet comme c'est le cas en (19b), et une fonction qualificative comme en (20a). Ces lexèmes sont de catégorie verbale, comme le montre (20b).

(20b)
 am na-∅ benn **xale b-u dem**
 avoir PFT-3SG un enfant CL-REL partir
 'il y a un enfant qui part'

A première vue, la construction qualificative en (20a) est la même que la construction appelée construction relative en (20b). En réalité, les deux

constructions diffèrent lorsque le nom est à la forme définie. L'interprétation définie nécessite l'absence du numéral *benn* 'un' qui précède le nom et qui déclenche une interprétation indéfinie. Nous en reparlerons au chapitre 2, lorsque nous décrirons les catégories nominales. A la forme définie du nom qualifié, les verbes *TUUTI* et *DEM* ne se comportent pas de la même façon, comme l'illustrent (20c) et (20d).

(20c)

am na-∅ **xale** **b-u** **tuuti** **b-**
 avoir PFT-3SG enfant CL-REL être petit CL-LOC
 'il y a le petit enfant'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 44)

Dans l'énoncé (20c), qui illustre la construction qualificative d'un nom à la forme définie, le morphème de classe nominale *b-* contrôlé par le nom qualifié *XALE* est dupliqué, et rejeté à la fin de la construction, succédant au verbe qualificatif *TUUTI*. Cette duplication du morphème de classe est agrammaticale dans une construction relative. Dans celle-là, il suffit que le morphème suffixé au morphème de classe entre le nom et le qualifiant alterne comme l'illustre l'énoncé (20d), dans lequel c'est le morphème *-i* que nous avons appelé localisateur qui alterne avec le relateur *-u*.

(20d)

am na-∅ **xale** **b-i** **dem**
 avoir PFT-3SG enfant CL-LOC partir
 'il y a l'enfant qui part'

Il ne faut donc pas confondre les constructions qualificatives et relative, car elles diffèrent lorsque le nom qualifié est à la forme définie (Voisin 2002 : 23-30). Il faut retenir trois choses sur la catégorie lexicale des lexèmes comme *TUUTI* ou *RAFET*. Premièrement, ce sont des verbes puisqu'ils peuvent contrôler un sujet, et qu'ils ont alors le même comportement et la même combinatoire grammaticale que les autres verbes comme *DEM* 'partir'. Deuxièmement, les lexèmes verbaux comme *TUUTI* ou *RAFET* se distinguent des autres lexèmes verbaux comme *DEM* lorsqu'ils ont la fonction de qualifier des noms. Leurs constructions diffèrent au moins lorsque le nom est à la forme définie. Enfin, le nombre des verbes comme *TUUTI* ou *RAFET* est limité, et cela justifie de considérer une sous-catégorie de verbes que nous appelons

« verbes qualificatifs »

Mc Laughlin (2004) apporte des arguments supplémentaires pour considérer que ces lexèmes font partie de la catégorie lexicale des verbes. Nous nous contentons de les lister ici. Elle montre premièrement que la différence entre les deux types de verbes est neutralisée dans les constructions des relatives introduites par le relativiseur complexe ʽBOO NGA XAM NEʼ. Elle montre ensuite que les deux types de verbes sont compatibles avec la catégorie adverbiale que nous identifierons dans la dernière section. Soulignons plutôt maintenant que trois ou quatre formes nominales sont aussi employées comme qualificatifs, et présentons-les.

1.4.4. *Emploi qualificatif de formes nominales*

Certaines formes nominales comme *jigéen* ci-dessous sont aussi employées dans des constructions qualificatives, avec un emploi qualificatif. Dans l'énoncé (21a), *jigéen* succède au nom XALE qui contrôle le morphème *b-* de classe nominale, et qui lui est postposé. Le morphème relateur *-u* est suffixé au morphème de classe et le relie ainsi à *jigéen*. Comme le nom XALE est à la forme définie, le morphème de classe *b-* est dupliqué à la fin de la construction. Cette construction est donc celle d'une construction qualificative.

(21a)

xale b-u jigéen b-i, moom gis na-∅ ko
enfant CL-REL femme CL-LOC 3SG voir PFT-3SG 3SG
 'la fille, elle-même l'a vu' (lit. l'enfant qui est femme, ...)

(Diagne 2005, *le point de vue de Koli MBAYE, Saint-Louis, Mai 1977* : 4b)

Dans ce cas, il faut considérer que *jigéen* a un emploi verbal et est associé au signifié 'être femme'. Néanmoins, c'est le seul emploi verbal de telles formes (Voisin 2002 : 25). Dans les autres emplois, la forme *jigéen* a un emploi nominal, comme cela est illustré par l'énoncé (21b). Cette forme est complément d'objet du verbe GIS, et contrôle le morphème *j-* de classe nominale. La construction en (21b) est aussi une construction qualificative, mais la forme *jigéen* a cette fois la position de dépendant : c'est celle du nom qualifié.

(21b)

gis ngeen **jigéen j-u** **màggat j-i-i** ci dëkk b-i
 voir 2PL femme CL-REL vieillard CL-LOC-LOC LOC village CL-LOC
 'vous voyez **cette vieille femme** dans le village'⁵
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 27)

Deux autres lexèmes nominaux commutent proprement avec JIGÉEN en (21a). C'est premièrement le lexème GÓOR. Les deux lexèmes JIGÉEN et GÓOR dénotent des propriétés du sexe du référent (féminin pour JIGÉEN et masculin pour GÓOR). L'autre lexème nominal qui peut commuter est NIT, avec le signifié 'être de genre humain'. Les formes qualificatives donnent lieu à deux interprétations possibles dans ce cas : *doom b-u nit / doom b-u nit la-ø* [enfant CL-REL humain / enfant CL-REL humain COP-3SG] peuvent s'interpréter comme 'c'est un enfant (humain)' ou 'c'est un enfant courageux'. De même, *nit k-u góor* [humain CL-REL homme] peut être interprété comme 'humain (masculin)' ou 'humain courageux' (lit. être humain homme). Ces sens sont quand même bien différents du sens initial de 'être humain' associé à *nit*, et 'homme' associé à *góor*. Comme un signe est l'association d'un sens, d'une forme, et d'une combinatoire (cf. 1.2.1.), nous déduisons des restrictions d'emploi de qualificatifs, et du sens différent associé à ces formes que nous avons affaire à deux signes différents. L'un est de catégorie nominale et se comporte comme tous les autres noms. L'autre est aussi de catégorie nominale, mais son emploi est restreint à celui de qualificatif.

Arrivés au terme de cette présentation sur les catégories lexicales et les classes de lexèmes qui les constituent, nous pouvons d'ores et déjà confirmer l'hypothèse que nous avons faite sur la frontière entre la classe des noms et celle des verbes. Elle passe par une sous-classe de verbes que l'on appelle verbes qualificatifs, et par quelques noms avec des emplois qualificatifs. Comme les verbes qualificatifs, ces noms dénotent des propriétés définitives d'entités, comme le sexe du référent. Elle passe aussi par quelques noms qui dénotent aussi bien une catégorie socio-professionnelle dans son ensemble comme celle du griot, qu'une personne qui appartient à cette catégorie. Nous avons maintenant tous les éléments pour examiner la question de la polycatégorialité que posent les formes qui fonctionnent dans les deux catégories.

⁵ la forme *jii* est composée du défini *ji* auquel est suffixé l'indice de proximité *-i*. On obtient ainsi un démonstratif.

1.5. La question de la polycatégorialité

Nous discutons dans cette section deux perspectives possibles pour décrire des noms et des verbes qui ont le même signifiant (1.5.2.). L'enjeu est de reconnaître ou non une classe de lexèmes qui n'appartiennent ni à la catégorie de nom, ni à celle de verbe, mais qui constitue une troisième catégorie lexicale appelée « verbo-nominale » (1.5.1.).

1.5.1. Verbo-nominaux

Considérons la forme *lekk* qui fonctionne comme verbe et comme nom. Le fonctionnement verbal de *lekk* dans l'énoncé (22a) est reconnaissable premièrement par la fonction de tête syntaxique ayant deux dépendants. Le dépendant qui a la fonction de sujet n'est pas lexical mais grammatical (la forme pronominale *ñu* de troisième personne du pluriel). Son dépendant *njéeréer* qui lui succède a la fonction d'objet (cf. 1.2.4.). Deuxièmement, *lekk* est combiné à la forme *dañuy* qui marque le TAM et la personne (cf. 1.3.1.). Enfin, *lekk* est compatible avec la construction [X da-Y] (cf. 1.4.2.). Nous pouvons même ajouter qu'en fonction qualificative, *lekk* se comporte comme le verbe DEM, sans reduplication du morphème de classe nominale du nom qualifié après le verbe qualifiant), ou comme dans *nit ñu lekk njéeréer* à la forme indéfinie du nom NIT et *nit ñi lekk njéeréer* à la forme définie du nom NIT.

(22a)
 ñoom, **d-a-ñu-y** **lekk** njéeréer
 3PL PRD-E-3PL-INAC manger criquet pèlerin
 'eux, ils mangent les criquets pèlerins'
 (Diouf 2003, LEKK)

Dans l'énoncé (22b), l'emploi nominal de *lekk* est identifiable notamment par sa combinaison avec le morphème de classe nominale *g-* qu'il contrôle. Il est par exemple possible de faire varier la catégorie grammaticale du nombre, et la forme nominale est alors combinée au morphème de classe *y-* (*lekk yi* 'les repas'). Par ailleurs, cette forme *lekk* est compatible avec la construction équative [X Y *la*] qui discrimine les verbes, rappelons-le (*céeb bi lekk gi la* 'le riz c'est le repas').

(22b)

lekk g-i ak naan g-i nekk ci pénc m-i
 repas CL-LOC avec boisson CL-LOC se trouver LOC place CL-LOC
 'le repas et la boisson se trouvaient sur la place du village'
 (Diagne 2005, *Màkka, récit de Saliou Mboup-Mboul, 1966* : 145)

Les critères flexionnel (compatibilité de la forme nominale avec la définitude et le nombre) et distributionnel (position syntaxique de tête syntaxique dans la phrase avec deux dépendants dont l'un est sujet et l'autre est objet) permettent d'identifier les emplois verbaux et nominaux. Il se dégage clairement que des formes ont un double emploi catégoriel et que la question de la catégorie lexicale se pose. Nous comptons parmi ces formes *dof*, pouvant être associée aux signifiés 'être fou' et 'fou', *feebār* associée à 'être malade', et 'maladie', *muñ* ('patienter', 'patience'), *dund* ('vivre', 'vie') qui réfèrent à des états dans les emplois verbaux, *dog* ('couper', 'portion'), *wax* ('dire' ou 'parler', 'langage' ou 'propos'), *baliñe* ('jouer du balafon', 'balafon') qui réfèrent à des actions aussi dans les emplois verbaux. Les emprunts sont aussi concernés : *bale* ('balayer', 'balai') emprunté au français, *limoñ* ('être de couleur du citron', 'citron vert emprunté au portugais, *misaal* ('donner des exemples', 'exemple') emprunté à l'arabe. Il faut aussi compter les formes dérivées comme *waxtaan* ('converser', 'conversation') dérivée de *wax* 'parler', *nekkaale* ('vivre en concubinage', 'concubin/e') dérivée de *nekk* 'se trouver'. Nous voyons ainsi que les formes pouvant fonctionner dans les deux catégories lexicales ne sont pas cantonnées à une portion restreinte du lexique, et que la description du lexique lui-même dépend du traitement apporté à cette question de la catégorialité. Discutons déjà la terminologie employée pour caractériser ce fait.

1.5.2. Discussion

Notre discussion s'appuie sur des débats en typologie qui ont souligné que des langues diverses manifestent des variations dans l'opposition des catégories lexicales du nom et du verbe (*Linguistic Typology*, 9 : 3, 2005)⁶. Le titre de l'article qui ouvre le numéro spécial consacré à la catégorialité est éloquent : « *Mundari : The myth of a language without word classes* » (Evans et Osada 2005). L'article s'attaque à la vision selon laquelle des langues n'ont pas de catégorie lexicale, puisqu'une même forme peut fonctionner comme nom, verbe, adjectif, selon le contexte. Les auteurs

6 Je remercie David Beck de m'avoir signalé cette référence centrale sur la question.

qui ont alimenté ces débats semblent d'accord pour distinguer différents faits reliés à la question de la catégorialité. La caractéristique des langues omniprédicatives comme le nahuatl classique (Launey 1994) est que les signes lexicaux de catégories différentes (nom et verbe en l'occurrence) ont la même distribution syntaxique, et l'opposition verbo-nominale est alors réduite au fait que ces formes comprennent des catégories flexionnelles différentes. Il est exclu de parler d'omniprédicativité pour le wolof, puisque nous avons montré que la plupart des noms et des verbes n'ont pas la même distribution (cf. 1.3.). La caractéristique des langues dites précatégorielles comme les langues polynésiennes (Broschart 1997 pour le tongan, Foley 1998 pour le tagalog, Lemaréchal 1989 pour le palau) est que le lexique est organisé par ce qu'il est convenu d'appeler des formes verbo-nominales, et la catégorisation de ces formes n'intervient que dans le discours. Cette question de la catégorialité dans le lexique wolof peut avoir deux réponses. Soit nous considérons qu'il y a trois catégories lexicales : les verbes, les noms, et une troisième appelée verbo-nominale. C'est une approche que l'on pourrait qualifier de précatégorielle puisque la catégorisation lexicale n'intervient pas dans le lexique, mais seulement dans les emplois discursifs. Soit nous considérons qu'il n'y a que les deux catégories lexicales du nom et du verbe, mais qu'il y a des couples de signes qui ont la même forme alors qu'ils appartiennent à deux catégories lexicales différentes. C'est la seconde option qui est la plus répandue et la plus ancienne dans la littérature. Evans et Osada (2005) proposent trois critères pour caractériser la précatégorialité. Le premier concerne l'homogénéité de la classe des signes lexicaux considérés comme précatégoriels : tous les membres doivent avoir une distribution équivalente (critère de « equivalent combinatorics »). Le deuxième critère concerne la corrélation du sens des signes et de leur catégorie : la différence des sens verbaux et nominaux doit être imputée uniquement à la différence de fonction syntaxique (critère de « compositionality »). En particulier, les sens nominaux et verbaux doivent être reliés de la même façon pour tous les membres de la classe. Enfin, le troisième critère concerne la fréquence dans le lexique : la classe doit constituer une grande part du lexique (critère de « exhaustiveness »). Examinons quelques données du wolof à l'aide de ces critères.

1.5.3. Fréquence

Commençons par ce dernier critère de la fréquence (« exhaustiveness »). Notons que si les formes polycatégorielles du wolof sont fréquentes, elles ne représentent pas la

majeure partie du lexique. Cela est dû aux possibilités qu'offre la morphologie du wolof pour changer de catégorie lexicale. Le wolof possède plusieurs procédés dont nous reparlerons au chapitre 5. Illustrons les plus productifs à l'aide des exemples qui suivent. L'exemple (23) illustre l'alternance consonantique à l'initiale des lexèmes. C'est une modification phonologique qui fait alterner deux consonnes. Ici, il s'agit de l'occlusive /b/ de la forme verbale *baax* 'être bon' en (23a), et de la prénasalisée /mb/ de la forme nominale *mbaax* 'bonté' en (23b). Ce procédé est typique des langues atlantiques, et productif en wolof (Doneux 1975, Pozdniakov 1993, 2010).

(23a)
 garab y-i d-u-ø **baax**
 médicament CL-LOC PRD-NEG-3SG être bien
 'les remèdes ce n'est pas bon'
 (Robert 1985, 2 : 279)

(23b)
 xalifa ya-a d-i **mbaax**
 khalife 2SG-E PRD-INAC bonté
 'khalife, tu es la bonté'
 (Cissé 2006, 29 : 20)

L'exemple (24) concerne la translation par suffixation. En (24b), l'ajout d'un suffixe qui est ici *-aay* à *RAFET* 'être beau' permet de former le dérivé nominal *RAFETAAY* 'beauté'. Cet ajout morphologique est suffixé la plupart du temps à des verbes qui dénotent des qualités comme ici 'être beau', et permettent ainsi de former les noms correspondant à ces qualités.

(24a)
dafa **rafet** lool
 EP.3SG être beau très
 'il/elle est très beau/belle'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 67)

(24b)
 foofa **rafet-aay** **d-u-ø** fa dara
 là-bas être beau-TRL PRD-NEG LOC quelque chose
 'là-bas la beauté ne compte pas'
 (Cissé 2006, 124 : 16)

Et l'exemple (25) ci-dessous concerne la reduplication de la forme verbale comme ici *gis* associée au sens 'voir' en (25a), redupliquée en (25b), et produisant la forme nominale *gis-gis* associée au sens 'vue'.

(25a)

buur Siin nag daldi génn, ñëw, **gis** Lat Joor
 roi Sine alors aussitôt sortir de arriver voir Lat Dior
 'à ce moment, le roi du Sine sortit et **aperçut** Lat-Dior'
 (Diagne 2005, *LAT-JOOR, récit d'Ousseynou MBÉGUÉRE* : 62)

(25b)

gis-gis-am a ngi-y waññi-ku
 vue-POSS.3SG E PRS-INAC diminuer quelque chose-MOY
 'sa vue baisse'
 (Fal et al. 1990, GIS-GIS)

Des exemples (23) à (25) ci-dessus, nous retenons qu'il y a plusieurs procédés morphologiques en wolof, tous productifs, qui permettent la production de noms à partir de verbes. Le critère de la fréquence (« exhaustiveness ») n'est donc pas rempli. L'option de la précatégorialité pour caractériser le wolof est déjà fragilisée par cette constatation.

1.5.4. Prédicibilité

Examinons les deux autres critères. Rappelons qu'ils testent l'absence de différence de sens des formes verbales et nominales, hormis celle due à leur catégorie lexicale (« compositionality »), et l'homogénéité des membres de la classe des termes considérés comme précatégoriels (« equivalent combinatorics »). Autrement dit, la précatégorialité doit être systématique et la différence de sens des formes verbales et nominales doit être prédictible. Les données du wolof sont particulièrement intéressantes de ce point de vue. Elles révèlent en effet un ensemble de variantes dont la plus simple est un sens verbal processif et un sens nominal résultatif, et la plus complexe est celle de plusieurs sens verbaux et nominaux reliés entre eux. Nous avons choisi trois exemples pour illustrer ces variantes.

Le premier exemple (26) illustre un sens verbal processif en (26a) et un sens nominal résultatif en (26b). Cet exemple (26) reprend la forme *lekk* associée aux

sens 'manger', et 'repas' de l'exemple (22).

(26a)

b-u añ jot-ee d-a-ñu-y **lekk** laax ak soow
 CL-REL déjeuner atteindre-CIRC PRD-E-3PL-INAC manger bouillie avec lait caillé
 'à l'heure du déjeuner ils mangent de la bouillie avec du lait caillé'
 (Robert 1985, 1 : 254)

Notons déjà que l'emploi nominal de la forme *lekk* en (26b) est au pluriel (le morphème de classe *y-* du pluriel est postposé au nom) et que cela induit une lecture différente du nom ('les mets', et non 'les repas'). Nous nous souviendrons de cette remarque au chapitre cinq lorsque nous présenterons notre méthodologie de description du lexique. Mais lorsque le nom est au singulier, le sens nominal est un sens résultatif par rapport au sens verbal ('le repas').

(26b)

l-ool-u Baabakar Mbay wax ci **lekk** y-i ak afeer-i
 CL-2SG-CL-REL B. M. dire LOC repas CL-LOC avec affaire-PL

ñam y-i y-oo-l-u y-épp dëgg la-ø
 aliment CL-LOC CL-2SG-CL-REL CL-tous vérité COP-3SG
 'ce que B.M. dit à propos des **mets** et des aliments est vrai', lit. « [...] tout cela est vrai »
 (Robert 1985, 1 : 314)

Mais nous ne pouvons pas faire de cette tendance générale une règle valable pour tout le lexique. Les exemples (27) et (28) ci-dessous illustrent des cas où plusieurs sens nominaux sont associés à la même forme. Nous donnons le cas d'un verbe d'action dynamique comme RĒBB 'chasser' et d'un verbe statif de qualité comme MAG 'être grand'. Les différences entre ces deux sous-classes verbales sont exposées au chapitre 3.

(27a)

b-oo bëgg-ee **rëbb** mbaam-àll, dem-al Waalo
 CL-2SG vouloir-CIRC chasser phacochère aller-IMP.2SG Walo
 'si tu veux chasser le phacochère, va au Walo'
 (Fal et al. 1990, RĒBB)

Il n'est plus question de sens verbal processif et de sens nominal résultatif, mais de plusieurs noms contrôlant des morphèmes de classes différents. Dans l'énoncé (27b) ci-dessous, l'emploi nominal de la forme *rëbb* montre que le nom contrôle le morphème *w-* de classe nominale et désigne la chasse⁷, sens résultatif du verbe RËBB 'chasser' en (27a), alors que dans un autre emploi lui aussi nominal, le nom contrôle cette fois le morphème de classe *b-*, et a le sens de 'chasseur' en (27c), agent de l'événement 'chasser'.

(27b)

sa **rëbb** w-i d-i-na-ø neex lool
 POSS.2SG chasse CL-LOC PRD-INAC-PFT-3SG être agréable très
 'ta **chasse** sera fructueuse'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 27)

(27c)

rëbb b-u jub loxo la-ø woon, waaye gis-at-ul-ø b-u baax
 chasseur CL-REL être droit main COP-3SG PASS mais voir-ITR-NEG-3SG CL-REL être
 bon
 'c'était un **chasseur** adroit, mais il ne voit plus bien'
 (Diouf 2003, RËBB)

Dans l'exemple (28) ci-dessous, le nom MAG qui contrôle le morphème de classe *m-* désigne le vieillard en (28b), alors que pour un autre emploi nominal, la même forme *mag* se combine avec le morphème de classe *j-*, et elle est alors associée à l'aîné comme en (28c). L'emploi verbal en (28a) est typique des verbes de qualité comme MAG 'être grand' et réalise la construction qualificative que nous avons présentée (cf. 1.3.3.).

(28a)

kaay ma wax la doktorb-u **mag** b-i
 viens1SG parler 2SG docteur CL-REL être grand CL-LOC
 'viens (que) je te montre (parle) le grand médecin'
 (Cissé 2006, 20 : 5)

⁷ Notons que nous avons trouvé dans notre corpus un emploi nominal de *rëbb* combiné au morphème de classe *m*, associé au même sens de 'chasse'. Nous parlerons au chapitre suivant des motivations sémantiques des classes nominales.

Voici l'exemple d'un emploi nominal de *mag*. Ici, le morphème *m-* de classe nominale est postposé au nom MAG (la forme *ma* est composée du morphème de classe et du morphème de localisation, cf. chapitre 2).

(28b)

xale b-a nga xam ni moo làq-oon **mag** m-a, ñëw ci moom
 enfant CL-LOC 2SG savoir que 3SG.E cacher-PASS vieillard CL-LOC arriver LOC 3SG
 'l'enfant qui avait caché le vieillard arriva en personne'

(Diagne 2005, *Le point de vue de Koli MBAYE, Saint-Louis, Mai 1977* : 2d)

En (28c), l'appartenance du nom à la classe marquée par le morphème *j-* est illustrée par la construction qualificative où le relateur *-u* est suffixé au morphème *j-* : « ...*mag-am j-u*... ». Le morphème suffixé ici à *mag* est celui du possessif à la troisième personne du singulier.

(28c)

mag-am **j-u** góor j-i la-ø ko may
 grand-POSS.3SG CL-REL homme CL-LOC COP-3SG 3SG donner
 'il l'a offert à son frère'

(Diouf 2003, MAG)

L'appartenance du nom à une classe nominale spécifique est clairement un défi pour prédire les sens associées à une unique forme. Dans l'exemple (27), le sens agentif de *RÉBB* (morphème de classe *b-*) 'chasseur' n'était pas prévisible à partir du sens processif *RÉBB* 'chasser', d'autant plus que le dérivé nominal *RÉBB-KAT* 'chasseur' fait partie du lexique wolof (cf. Diouf 2003 : 287, qui en fait une entrée lexicale à part entière, mais avec un simple renvoi vers la forme non dérivée) ; et que le suffixe agentif *-kat* est particulièrement productif et régulier en wolof⁸. Dans l'exemple (28) de *mag*, les deux noms MAG (morphème de classe *m-*) 'vieillard' et MAG (morphème de classe *j-*) 'aîné' ont certes des sens reliés mais la coexistence de ces deux sens n'était pas prévisible à partir du verbe MAG 'être grand', et le sens plus spécifique de MAG 'aîné' n'était pas non plus prévisible. Ce qu'il faut retenir de ces exemples, c'est la multiplicité des sens nominaux non prévisibles à partir du sens du verbe de même

⁸ Nous n'avons malheureusement pas trouvé dans notre corpus d'énoncé qui puisse illustrer l'attestation du nom *RÉBBKAT*.

signifiant. Le manque d'exhaustivité à l'échelle du lexique, le manque de prédictibilité des sens nominaux et verbaux, sont des arguments utilisés pour rejeter la précatégorialité dans une langue (Evans et Osada 2005, Kihm 2010).

1.5.5. Conversion catégorielle

D'après les données que nous avons décrites et analysées, nous pouvons avancer l'idée que la précatégorialité n'est pas un trait définitoire du lexique wolof, et qu'il faut plutôt caractériser le wolof comme une langue à conversion catégorielle assez régulière. Par « conversion » tel qu'il est employé ici par Evans et Osada, il faut entendre le changement de catégorie lexicale sans marque formelle de changement. Pour ne pas faire de confusion avec d'autres types de conversions que nous présenterons au cours de ce travail, nous adoptons la terminologie de « conversion catégorielle » proposée par Mel'čuk, qui est bien appropriée à nos besoins. Il a caractérisé ainsi la conversion catégorielle : « ce qui change est la CLASSE SYNTAXIQUE MAJEURE du radical de départ - sa partie du discours. Cela entraîne simultanément le changement de l'ensemble des constructions syntaxiques qui admettent les mots-formes avec ce radical ainsi que (s'il y a lieu) celui de l'ensemble des catégories flexionnelles pertinentes à ce dernier. » (1996 : 133, lettres capitales de l'auteur). C'est ce que nous venons de constater. Le changement de classe lexicale est corrélé au changement de la fonction syntaxique et à celui des catégories flexionnelles. La catégorisation lexicale des formes est importante dans cette langue, et c'est ce que nous voulions souligner dans cette section. Néanmoins, nous avons vu aussi que la conversion catégorielle n'est pas systématique, et qu'elle est limitée par des procédés morphologiques de changement de catégorie lexicale (cf. 1.5.3.). Il est donc difficile de caractériser le wolof comme une langue à « conversion rampante » (Evans et Osada 2005). Ce terme de « conversion rampante » est proposé pour caractériser des langues qui font un usage extensif de la conversion, à tel point que l'on peut considérer que l'ensemble des conversions constitue l'entrepôt du stock lexical⁹. Ce n'est pas le cas du wolof, et nous excluons ainsi le terme de « conversion rampante ». Le critère de la fréquence permet ainsi de rejeter l'option de la précatégorialité pour le wolof. Il reste néanmoins que la frontière entre les deux classes de lexèmes nominaux et verbaux n'est pas nette, et que des signes lexicaux qui ont la fonction de qualifier des noms (soit des verbes

⁹ Le terme anglais que nous avons rendu par "entrepôt" est "bulk" qui correspond à 'grenier, débarras' en français.

qualificatifs comme MAG 'être grand', soit des formes nominales comme *jigéen* qui ont un emploi verbal et qui sont alors associées à un sens qualificatif comme 'féminin) occupent une zone entre les formes uniquement nominales et les formes uniquement verbales. D'autre part, nous avons vu que des noms qui dénotent des professions ou des statuts sociaux sont employés comme des verbes dans des constructions dites « prédicatives » (cf. 1.4.2.). Nous avons enfin illustré la conversion catégorielle par des formes comme *lekk* qui peuvent avoir un emploi verbal ('manger') et un emploi nominal ('repas'). Dans ces emplois, la forme est associée aux propriétés de la catégorie (catégories flexionnelles du nombre par exemple pour un emploi nominal, et catégories flexionnelles du TAM pour un emploi verbal). Maintenant que nous avons caractérisé les formes qui ont des réalisations soit verbales soit nominales comme des conversions catégorielles, nous décrivons dans la section suivante les formes qui ont soit un emploi adverbial, soit un emploi nominal. Précisons d'abord ce que nous entendons par adverbe.

1.6. Catégorie des adverbes

La catégorie des adverbes du wolof mérite une discussion. Nous appelons ici adverbe un lexème qui peut modifier un verbe, sans être un nom. La question est de savoir si une telle classe de lexèmes existe en wolof. Avant tout, il est souhaitable de distinguer des signes qui n'ont que des emplois adverbiaux, d'autres qui ont une distribution similaire à celle des noms (Voisin 2002 : 14-15 pour le wolof, Creissels 1995 pour une étude typologique, Kahane 2010 pour le français). Les lexèmes adverbiaux du wolof sont majoritairement des intensifieurs comme LOOL que l'on peut traduire par 'très' (intensité positive) ou REKK par 'seulement' (intensité négative). Les nominaux qui ont aussi des emplois adverbiaux sont associés à des sens qui réfèrent à des repères spatio-temporels comme FOOFU associé à 'là-bas' ou SUBA associé à 'demain'. Illustrons ces différences.

1.6.1. Position adverbiale et position nominale

Considérons d'abord la position des adverbes comme LOOL 'très', illustrée par l'exemple suivant. Sa position est postverbale. Nous n'avons pas trouvé d'énoncé qui illustre une position différente avec un verbe intransitif pour cette forme *lool*.

(29)
 waaye ñaaw-u-ma **lool**
 mais être laid-NEG -1SG très
 'mais je ne suis pas très laid'
 (Cissé 2006, 291 : 4)

L'exemple suivant illustre la position postverbale de la forme *foofu*. En (30a), la forme *foofu* a un emploi adverbial. Elle a la même position que l'adverbe LOOL dans l'exemple précédent, mais le verbe est cette fois transitif. Le verbe TEG 'poser', ici à l'impératif, est un verbe transitif employé ici sans complément d'objet.

(30a)
 baax na-ø ; teg-al **foofu**
 être bon PFT-3SG poser-IMP .2SG là-bas
 'très bien, pose-(le) la-bas'
 (Diagne 2005, *Le point de vue de Koli MBAYE, Saint-Louis, Mai 1977* : 2b)

En revanche, dès que le complément d'objet de ce verbe transitif occupe sa position normale postverbale comme c'est le cas du nom NDAB 'calebasse' dans l'énoncé qui suit (il contrôle le morphème de classe *l-* postposé), la forme *foofu* occupe la position qui suit celle de l'objet (cf. 1.2.2.). Dans cet énoncé (30b), FOOFU 'là-bas' commute avec REKK 'seulement'. La question qui se pose alors est celle de la catégorie des signes comme REKK 'seulement' ou LOOL 'très' et FOOFU 'là-bas'.

(30b)
 baax na-ø ; teg-al ndab l-i **foofu**
 être bon PFT-3SG poser-IMP.2SG calebasse CL-LOC là-bas
 'très bien, pose la calebasse la-bas'

Pour répondre à cette question, il est utile de remarquer que certaines formes qui ont des emplois adverbiaux peuvent être « emphatisés » selon le modèle de la construction dite emphatique du complément (cf. 1.2.5.). C'est-à-dire qu'elles peuvent occuper la position de noms ou de circonstants dans une construction emphatique qui a pour schéma [Z la X Y] (cf. 1.2.5.). L'exemple (31) l'illustre. La combinaison *noonu rekk* instancie Z. Le suffixe *-e* du verbe DEM 'aller' est un suffixe complémentatif absolutif que nous notons CPL, c'est-à-dire qu'il sature la valence du

verbe auquel il se suffixe. Il peut être employé comme ici pour marquer une modification exprimant une manière de faire : l'adverbe *REKK* modifie l'intensité de l'événement dénoté. Dans cet énoncé, l'adverbe *REKK* peut cependant être soustrait. L'énoncé *noonu la-ø dem-e* /ainsi COP-3SG aller-CPL/ 'c'est ainsi' est grammatical. En revanche, la soustraction de la forme *noonu* produit une phrase agrammaticale : **rekk la-ø dem-e* /ainsi COP-3SG aller-CPL/.

(31)

noonu rekk la-ø dem-e
 ainsi seulement COP-3SG aller-CPL

'c'est comme ça' lit. c'est ainsi seulement que ça va

(Diagne 2005, *LAT-JOOR, récit d'Ousseynou MBÉGUÉRÉ* : 376)

Nous en déduisons que parmi les formes qui ont des emplois adverbiaux, il faut différencier celles qui sont compatibles avec la construction de l'emphatique du complément, de celles qui ne le sont pas. Une forme comme *lool* est incompatible avec cette construction, tandis que des formes comme *rekk* et *noonu* sont compatibles. Ensuite, il faut remarquer que parmi les formes qui sont compatibles, certaines sont des formes nominales tandis que d'autres ne le sont pas. Ainsi, des formes comme *foofu* et *noonu* sont aussi compatibles avec la construction typiquement nominale [X Y *la*] et peuvent occuper la position de Y. Les énoncés *Dakar foofu la* 'Dakar est là-bas' et *foofu la* 'c'est là-bas' sont grammaticaux, contrairement à **rekk la*. Il faut considérer les formes telles que *foofu* ou *noonu* comme des formes pronominales (cf. 2.2.3.). Ces formes sont segmentables en un morphème de classe nominale (les morphèmes *f-* et *n-*), et en une forme *-oo-* de morphème de seconde personne du singulier. Les formes telles que *foofu* sont utilisées pour référer à une entité qui a fait l'objet d'un développement discursif antérieur. Nous pouvons traduire *foofu* par exemple par 'là-bas, dont on a déjà parlé'. Ce que nous retirons déjà de ces remarques, c'est que la position adverbiale est postverbale, et qu'elle succède à celles des compléments d'objets. Les formes comme *foofu*, qui peuvent aussi occuper des positions normalement occupées par des formes nominales, se distinguent des formes comme *lool*, qui n'occupent que des positions postverbales. Nous considérons que seuls les lexèmes comme *LOOL* sont des adverbes. Les formes comme *foofu* sont nominales, et peuvent avoir un emploi adverbial. Nous en avons la confirmation par les comportements différents des noms en emploi adverbial, et des idéophones qui constituent une sous-classe d'adverbes.

Présentons-les.

1.6.2. *Les noms en emploi adverbial*

Une forme comme *tey* associée au sens 'aujourd'hui' a des emplois adverbiaux bien qu'elle soit nominale. L'exemple ci-dessous l'illustre. Dans l'énoncé (32a), la forme *tey* a l'emploi et la position adverbiale attendue, c'est-à-dire celle qui succède à l'objet d'un verbe transitif, comme c'est le cas du verbe JOT 'atteindre'. Nous avons laissé la traduction de Robert 'recevoir' pour ce verbe, car le contexte indique qu'il s'agit de lettres qui ont été reçues par les destinataires.

(32a)
 jot na-ñu ko **tey**
 atteindre PFT-1PL 3SG aujourd'hui
 'nous les avons reçues **aujourd'hui**'
 (Robert 1985, 1 : 25)

Dans l'énoncé ci-dessous, la position de cette forme est détachée en tout début d'énoncé. Les autres positions possibles de la forme *tey* dans cet énoncé sont soit le détachement cette fois en toute fin d'énoncé, soit en postposition après le verbe DEM 'aller', ce qui confirme l'emploi adverbial. Remarquons cependant que cette forme se combine avec le morphème de classe *j-*, et que cela est caractéristique d'un nom. En effet, l'énoncé est agrammatical si nous en soustrayons la forme *tey*. Nous en déduisons que le lexème TEY est un nom, et qu'il peut éventuellement être employé sans morphème de classe nominale en fonction adverbiale.

(32b)
tey j-i-i daal, d-i-na-a la bàyyi nga dem ca
 aujourd'hui CL-LOC-LOC vraiment PRD-INAC-PFT-1SG 2SG laisser 2SG aller LOC

 sabar g-i
 tambour CL-LOC
 'aujourd'hui, je vais te laisser aller à la séance de tam-tam'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 32)

Il nous reste à présenter une sous-classe d'adverbes qui ne peuvent occuper que la position adverbiale en postposition verbale.

1.6.3. Adverbes idéophoniques

Ces adverbes constituent une classe particulière de lexèmes appelée « idéophone » en typologie (Voeltz et Kilian-Hatz ed. 2001 pour une étude générale, et Dingemanse 2011 pour une étude sur une langue africaine, ainsi que Beck 2008 pour la question de leur classification). Ils ont plusieurs propriétés. D'abord, ils ne sont pas autonomes et forment des expressions figées ou semi-figées avec le verbe qu'ils intensifient, c'est-à-dire qu'aucun élément ne peut être inséré entre le verbe et l'adverbe. Ensuite, les verbes avec lesquels ils se combinent sont de deux sortes : soit des verbes qui dénotent des propriétés comme la couleur, soit le verbe NE 'dire' (la forme *ni* en (34) est une variante). Nous illustrons ces propriétés par le couple d'énoncés suivants.

(33)

b-a benn bés, asamaan xiin, b-a **ñuul kukk**
 CL-LOC un jour cieux s'assombriir CL-LOC être noir très (noir)
 'un jour, le ciel s'assombrit jusqu'à devenir de plomb'
 (Diagne 2005, *MÁKKA, récit de Saliou Mboup – Mboul, 1966* : 168)

La postposition verbale des adverbes idéophoniques est fixe comme KUKK 'très (noir)' en (33). Rappelons que cette position est celle d'adverbes non idéophoniques comme LOOL 'très'. Il faut préciser que l'adverbe KUKK 'très (noir)' ne peut intensifier que le verbe de qualité ÑUUL 'être noir'. Il lui est dédié. D'autres adverbes idéophoniques cooccurrent avec le même verbe NE 'dire', comme ci-dessous en (34). Mais l'expression NE PATT signifie 'être très silencieux' tandis que l'expression NE BUXEET signifie 'dégainer une arme rapidement'. Autrement dit, il faut distinguer parmi les verbes qui cooccurrent avec les adverbes idéophoniques, ceux qui ne cooccurrent qu'avec un seul adverbe comme c'est le cas en (33), de ceux qui cooccurrent avec des adverbes différents, comme c'est le cas du verbe NE 'dire' en (34).

(34)

gével b-i **ni patt**
 griot CL-LOC dire très silencieux
 'le griot resta silencieux'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 111)

L'idéophone se caractérise aussi par ses particularités phonologiques et morphologiques comme la fréquence du redoublement de la consonne finale, ou

l'absence de production de dérivés dans le lexique. Ces particularités amènent à considérer que les idéophones sont des types particuliers d'unités lexicales. Malgré tout l'intérêt que peuvent avoir les idéophones, nous ne pouvons pas préciser davantage leurs propriétés linguistiques. Cependant, il est à noter que les idéophones ne sont pas tous des adverbes en wolof. D'autres sont des verbes comme PÈKK PÈKK 'réveiller quelqu'un par des légers coups'. Nous pouvons même penser à des formes comme *dodo* en français qui est un nom. Il s'emploie soit en postposition verbale (*faire dodo*), soit en position nominale comme dans *un gros dodo*.

Nous retenons de cette section que la catégorie lexicale d'adverbe est identifiable par la position postverbale qu'ils occupent dans la plupart des cas, et par leur incompatibilité avec la construction [Ø Y la].

1.7. Conclusion du chapitre 1

L'objectif de ce chapitre était de présenter un profil du lexique wolof, en circonscrivant les classes de lexèmes de catégories différentes. Nous avons ainsi pu circonscrire trois grandes catégories lexicales : la catégorie nominale, la catégorie verbale, et la catégorie adverbiale. La frontière entre les trois catégories est nette. Mais celle qui sépare les classes de lexèmes qui constituent ces catégories, elle, est fluide. C'est-à-dire que la zone qui sépare les deux classes verbale et nominale est occupée par un petit groupe de noms qui, outre leur catégorie, ont aussi une distribution similaire à celle de verbes. Ces noms dénotent soit des personnes, soit leurs qualités. Les qualités dont il s'agit réfèrent à des catégories socio-professionnelles ('être roi', 'être griot'), à des propriétés psychologiques ('être fou', 'être courageux'), et à des propriétés de sexe ('être féminin', 'être masculin'). À part ces quelques formes nominales, toutes les autres formes qui fonctionnent comme verbe et comme nom sont à considérer comme des signes de catégories différentes.

Nous retenons aussi de cette présentation que certains morphèmes peuvent se combiner aussi bien avec des noms qu'avec des verbes. C'est le cas notamment des morphèmes *-i-*, *-a-*, *-u-* que nous avons appelés morphèmes localisateurs. Mais c'est aussi le cas du morphème prédicatif *d-*, et des morphèmes de TAM qui se combinent avec ce morphème prédicatif. Ce point a retenu notre attention car son analyse a des conséquences sur la méthodologie de description du lexique, que nous présentons dans la deuxième partie de ce travail. Aux deux chapitres suivants, nous présentons en détail les catégories flexionnelles du nom et du verbe.

Chapitre 2. Catégories flexionnelles du nom et classes nominales

2.1. Introduction du chapitre 2

Rappelons ce qu'est une catégorie flexionnelle. C'est l'ensemble maximal des significations grammaticales qui s'excluent mutuellement dans une même position (cf. 1.3.1.). Comme nous avons remarqué qu'une catégorie flexionnelle s'applique à une catégorie lexicale déterminée, nous recherchons ici les morphèmes qui marquent les catégories flexionnelles du nom. Au-delà de l'avantage pratique qui est de mieux saisir les éléments fondamentaux de la grammaire du wolof, la présentation des catégories flexionnelles nous permet de préciser notre esquisse du lexique wolof. En effet, toutes les catégories flexionnelles d'une catégorie lexicale ne s'appliquent pas à tous les signes de cette classe. Il en est ainsi des noms qui ne s'emploient pas au singulier. Ce sont des noms comme LUNETTES en français, appelés *pluralia tantum*. Or, le nombre est une catégorie flexionnelle nominale. Nous profitons ainsi de la présentation des catégories flexionnelles pour établir des sous-classes de noms. Nous procéderons de la même façon pour les verbes au chapitre 3.

Pour mener à bien cette analyse, nous nous focalisons sur les catégories flexionnelles nominales qui sont marquées par les morphèmes de classes nominales. Ces morphèmes sont en effet un support morphologique pour marquer des catégories aussi différentes que la quantification ou la définitude. Après avoir présenté ces catégories (2.2.), nous nous intéressons aux caractéristiques grammaticales partagées par des ensembles de noms. Nous présentons ainsi la partition des noms du wolof en classes nominales, terme que nous définirons proprement le moment venu (2.3.). Enfin, nous nous pencherons sur la question controversée de la motivation sémantique des classes nominales (2.4.).

2.2. Catégories flexionnelles du nom

Nous avons souligné au chapitre précédent (cf. 1.3.1.) que le nom est accompagné d'un morphème de classe qui exprime le nombre. Sa position linéaire exprime la

définitude (2.2.1.). Le morphème de classe est lui-même accompagné d'un morphème de localisation (2.2.3.). D'autres morphèmes expriment la quantification (2.2.2.). Nous récapitulons ces morphèmes dans un tableau (2.2.5.). Entre-temps, nous examinons une construction possessive que nous appelons « état construit du nom », dans laquelle un nom tête gouverne un nom dépendant. Cette construction présente un intérêt tout particulier pour l'analyse d'un fait lié à la polysémie que nous décrirons à la troisième partie de ce travail (cf. chapitres 8 et 9).

2.2.1. La définitude et le nombre

La catégorie flexionnelle de la définitude a trois valeurs : 'indéfini', 'défini proche', 'défini lointain'. Elles sont réalisées par deux marquages. Le premier est morphologique, et consiste à combiner les deux localisateurs (*-i-* / *-a-*, cf. 2.2.) au morphème de classe nominale. Le second est d'ordre linéaire, puisque la place des morphèmes par rapport au nom est variable. Les deux premiers énoncés de l'exemple (35) ci-dessous l'illustrent. Dans cet exemple, le nom MBUBB 'boubou' contrôle le morphème de classe *m*. Celui-là se combine avec le localisateur *-a-*, et la combinaison résultante est antéposée au nom. La valeur résultante est 'indéfini', comme en (35a). Alors que c'est le localisateur *-i-* qui se combine avec le morphème de classe, et la combinaison résultante est postposée au nom dans l'énoncé (35b).

(35a)
 may na-∅ ko **a-m** mbubb [...]
 donner PFT-3SG 3SG LOC-CL boubou [...]
 'elle/il lui a donné **un** boubou [...]'
 (Diouf 2003, MBUBB)

(35b)
 may na-∅ ko mbubb **m-i**
 donner PF-3SG 3SG boubou CL-LOC
 'elle/il lui a donné **le** boubou'

Notons que la combinaison *i-m mbubb* (LOC-CL boubou) est agrammaticale. Rappelons que le localisateur *i* est associé à la signification 'proche', alors que *a* est associé à 'lointain'. Autrement dit, l'opposition 'proche' / 'lointain' est neutralisée à la forme indéfinie du nom. Alors qu'elle est nécessairement présente à la forme définie

de ce nom (*mbubb m-i* 'le boubou (proche)' versus *mbubb m-a* 'le boubou (là-bas)'). De plus, la valeur 'indéfini' peut aussi être exprimée par l'absence de morphèmes accompagnant le nom. Ainsi, la combinaison *may na ko mbubb* est grammaticale et a la signification d'un nom indéfini. La catégorie flexionnelle de la définitude n'est jamais utilisée seule. Elle est toujours cumulée à la catégorie du nombre. Ainsi, le nom MBUBB contrôle le morphème *m* de classe au singulier, et le morphème *y* au pluriel, comme l'illustrent les deux énoncés suivants.

(35c)

may na-∅ ko a-y mbubb
donner PFT-3SG 3SG LOC-CL boubou
'elle/il lui a donné **des** boubous'

(35d)

may na-∅ ko mbubb y-i
donner PFT-3SG 3SG boubou CL-LOC
'elle/il lui a donné **les** boubous'

L'exemple (35) montre que le nom indéfini se construit sur le schéma [*a*-CL Nom], alors que celui du nom défini est [Nom CL-*i/a*]. Nous développons plus loin l'alternance des localisateurs (2.2.3.). Selon certains travaux (Voisin 2002 : 20 et Fal et al. 1990), les constructions de l'indéfini ne seraient pas attestées avec les deux morphèmes de classes *j* et *l*, et nous n'avons effectivement pas trouvé dans notre corpus des constructions [*a-j/l* Nom] de l'indéfini. Il faut en plus souligner que ces formes de l'indéfini sont de plus en plus remplacées par une construction qui a pour schéma [CL-*enn* Nom], où la forme *-enn* est celle du numéral 'un' (dont une variante est la forme *benn*, cf. 2.2.2.). Ceci nous amène à la quantification.

2.2.2. La quantification

La catégorie de la quantification prend les valeurs 'un', 'tout', 'tous', 'chaque', 'autre', 'autres'. Chacune de ces valeurs est marquée par un morphème spécifique, mais elles sont associées à des schémas de constructions semblables. Par exemple, les deux morphèmes *-enn* et *-epp* marquent respectivement les significations 'un' et 'tout'. De plus, la construction [CL-*enn* Nom] associée à la signification 'un' que nous venons d'évoquer, peut être opposée à la construction [Nom CL-*epp*] associée à 'tout',

comme l'illustre l'exemple suivant, dans lequel le nom GÓOR 'homme' contrôle le morphème de classe nominale *g-*. Le morphème *-enn* 'un' est suffixé au morphème de classe nominale et est antéposé au nom, comme dans l'énoncé (36a), tandis que le morphème *-epp*, lui aussi suffixé au morphème de classe nominale, est en général postposé au nom comme dans l'énoncé (36b). Finalement, la position des morphèmes par rapport au nom est contrôlée par la définitude : 'tous les hommes' étant défini, le déterminant est postposé au nom (36b).

(36a)

g-enn góor rekk d-i leen ko def !
 CL-un homme seulement PRD-INAC 3PL 3SG faire
 'un homme seulement le leur fait !'

(Diagne 2005, *MAKKA, récit de Saliou Mboup - Mboul, 1966* : 228)

(36b)

góor ñ-epp wat seen ndey
 homme CL-tous raser POSS.3PL mère
 'tous les hommes rasent leurs mères'

(Kesteloot et Dieng 1989 : 112)

Notons que le morphème *-epp* dénote soit une distribution comme 'tout', soit une totalité comme 'tous'. Dans ce dernier cas, c'est un morphème de classe du pluriel que le nom contrôle, comme ici dans l'énoncé (36b) avec le morphème *ñ-* de classe du pluriel (*góor ñ-* 'hommes'). Lorsqu'il dénote une distribution, le morphème *-epp* peut être antéposé au nom, comme cela est illustré dans l'exemple suivant. Dans ce cas, la signification est 'indéfini'.

(37a)

l-epp Jolof d-i ko fetal rekk
 CL-tout Djolof PRD-INAC 3SG tirer au fusil seulement
 'tout le Djolof tirait sur lui'

(Diagne 2005, *La bataille de GUILE, récit d'Ousseynou MBEGUERE* : 770)

(37b)

Jolof **g-épp** takk
 Djolof CL-tout attacher
 'tout le Djolof se mit à cheval'

(dans le texte, le second actant du verbe TAKK dénote un cheval. Nous traduisons

ainsi TAKK par 'se mettre à cheval', cf. notre analyse du sens lexical du verbe TAKK au chapitre 7).

(Diagne 2005, *La bataille de GUILE, récit d'Ousseynou MBEGUERE* : 436)

Notons que le nom JOLOF, qui est celui d'un empire situé dans l'actuel Sénégal du quatorzième au dix-neuvième siècle, ne contrôle pas le même morphème de classe dans les deux énoncés (morphème *l-* en (37a) et morphème *g-* en (37b)). Nous nous souviendrons de cette remarque lorsque nous examinerons les motivations sémantiques des classes nominales, à la section suivante.

Par ailleurs, il existe un emploi figé du morphème *-enn*, comme l'illustre l'exemple suivant. Dans cet emploi, quel que soit le nom, le morphème est toujours combiné au morphème de classe *b-*. Dans l'énoncé (38a), le nom WAXAMBAANE 'jeune homme' se combine avec la forme *benn*, alors que ce nom contrôle le morphème de classe nominale *w-*, comme l'atteste l'énoncé (38b) (la forme du défini est *wi* et non *bi*). Selon Voisin (2002 : 21), la forme figée *benn* s'emploie lorsque la valeur de la quantité est strictement égale à '1' et se différencie donc de la valeur indéfinie que l'on peut attribuer à la construction [CL-*enn* Nom]. La question est de savoir si l'emploi de la forme figée a une valeur additionnelle. Il faudrait sans doute plus d'investigation pour répondre.

(38a)

indil **benn waxambaane**
amener un jeune homme
'amène-moi **un** jeune-homme'

(Cissé 2006 : 41, 18)

(38b)

Saaliyu moo-y tur-u **waxambaane w-i**
Saliou 3SG.E-INAC nom-REL jeune homme CL-LOC
'Saliou, c'est le nom du jeune-homme'

(Kesteloot et Dieng 1989 : 93)

Nous avons dit que les constructions associées à la quantification sont semblables. Nous avons cherché des exemples avec les deux constructions [CL-*enn* Nom] associée à 'un', et [CL-*eneen* Nom] associée à 'autre'. Nous n'avons pas trouvé d'exemples de noms spécifiés et quantifiés de cette manière dans notre corpus. Nous

ne donnons donc ci-après qu'un exemple de cette construction sans nom spécifié. Nous reviendrons à la section suivante sur ces constructions. Nous voulons juste noter avec cet exemple que le morphème associé à la signification 'autre' est *-eneen*.

- (39)
 y-i-i mën-a faj **l-eneen** ak **l-eneen**
 CL-LOC-LOC pouvoir-E soigner CL- autre avec CL- autre
 'celles-là / ceux-là peuvent soigner **d'autres** choses' lit. 'autre et autre'
 (Robert 1985, 2 : 308)

Ajoutons enfin que la signification 'chaque' se construit sur le schéma [Nom CL-*u* NEKK], dans lequel le verbe NEKK 'se trouver (quelque part)' peut être considéré comme la base lexicale de cette construction, et où le morphème *-u* suffixé au morphème de classe nominale contrôlé par le nom est un relateur (cf. 1.4.3.). Nous en donnons une illustration en (40) ci-dessous, avec l'expression *bés bu nekk* 'chaque jour', littéralement 'jour qui se trouve (quelque part)'.

- (40)
 b-a **bés b-u nekk** nu fab a-b junni
 CL-LOC jour CL-REL se trouver 1PL prendre LOC-CL mille
 'ainsi **chaque jour** nous prenons (un billet de) cinq mille francs'¹⁰
 (Cissé 2006, 34 : 106-107)

Pour une meilleure lecture de cet exemple, il est nécessaire de noter que les morphèmes de classes nominales sont aussi employés pour introduire des propositions subordonnées, comme ici le morphème *b-* qui se combine avec le localisateur *-a*. Nous reparlerons de ces emplois au chapitre 6 (cf. 6.4.4.). Passons maintenant à la localisation.

2.2.3. La localisation

Considérons l'exemple suivant dans lequel le nom WAX contrôle le morphème de classe nominale *j-*. La forme *-ii* du démonstratif est une duplication du morphème localisateur *-i* associé à la signification 'proche'.

¹⁰ le système numéral du wolof est quinaire.

(41a)

sa **wax j-u** bare **j-i-i**
 POSS.2SG parole CL-REL être beaucoup CL-LOC-LOC
 'ton bavardage, là...' (trad. littérale : 'ta parole qui est nombreuse, celle-là...')
 (Cissé 2006, 172 : 4)

Quand le référent a une proximité spatiale avec le locuteur et l'interlocuteur, le démonstratif est formé par la construction [Nom CL-*i-i*] comme dans l'énoncé (41a). Quand il s'agit d'une proximité dans le discours ('cette chose dont on vient de parler'), la construction a la forme [CL-*oo-CL-u*] comme dans l'énoncé (41b). Dans cette dernière construction, *-oo-* entre les morphèmes de classe nominale marque la seconde personne du singulier (cf. section 4 ci-dessous). Cela est cohérent si l'on sait que cette forme est aussi une forme pronominale de l'impersonnel (cf. Creissels 2013, pour une remarque similaire à propos des formes pronominales de l'impersonnel en mandinka, autre langue parlée au Sénégal). C'est ce que nous avons rendu dans la traduction littérale par 'la parole qu'on vient de..!'

(41b)

b-a ñu ko wax-ee l-oo-l-u, buur b-i xalaat **wax j-oo-j-u**
 CL-LOC 3PL 3SG parler-CIRC CL-2SG-CL-REL roi CL-LOC penser parole CL-2SG-
 CL-REL
 'quand ils lui dirent cette chose, le roi pensa à cette parole', lit. '...le roi pensa à la
 parole qu'on vient de...'
 (Diagne 2005, *le point de vue de Koli MBAYE, Saint-Louis, Mai 1977 I – SUR
 KOCC BARMA FALL* : 3a)

Dans cette construction, le dernier morphème *-u* est en distribution complémentaire avec les morphèmes *-a -ee, -ale*. La réalisation [Nom CL-*oo-CL-i*] n'est pas attestée. Il est généralement admis que lorsque le référent est considéré comme éloigné, c'est le suffixe *-ale* qui est employé. Certains auteurs considèrent que le paradigme des suffixes contient au moins dix formes (Fal et al. 1990), alors que d'autres considèrent qu'il y en a moins et que ce sont des variantes dialectales (Diouf 2001). Ainsi la réalisation [CL-*oo-CL-ale*] serait déclinable en [CL-*oo-CL-a*] et [CL-*oo-CL-ee*]. Ce sont ces deux dernières réalisations que nous avons trouvées dans notre corpus. Les deux énoncés ci-dessous l'illustrent.

(41c)

b-a waay j-i d-i wax **wax j-oo-j-a**

CL-LOC type CL-LOC PRD-INAC parler parole CL-2SG-CL-LOC

'quand le type tient ce propos' lit. 'quand le type dit cette parole dont on avait...'

(Digane 2005, *IV - LE CADI MADIAXHATÉ KALA* : 1b)

(41d)

Kocc dafa tegg-i yoon-u **wax j-oo-j-ee**

Kocc EP.3SG prendre-EX chemin-REL parole CL-2SG-CL-LOC

'Kocc parle par des chemins détournés'

(Diagne 2005, *le point de vue de Koli MBAYE, Saint-Louis, Mai 1977 I – SUR KOCC BARMA FALL* : 9b)

Nous l'avons dit, les significations de la catégorie de la localisation s'opposent selon le trait \pm proche/éloigné du référent. Il faut préciser que la localisation est aussi (et surtout) celle du référent dans le discours, et non seulement celle du référent dans l'espace physique partagé par le locuteur et l'interlocuteur. En d'autres termes, les significations 'ce dont on vient de parler' et 'ce dont on avait parlé avant' s'opposent, comme s'opposent les significations 'ici' et 'là-bas'.

Jusqu'à présent, nous n'avons considéré que les catégories flexionnelles marquées par la combinaison d'un lexème nominal avec un ou plusieurs morphèmes, dans des constructions spécifiques. Nous en profitons pour présenter une construction possessive que nous appelons dans ce travail « l'état construit du nom », et que d'autres appellent construction génitive (Voisin 2002 : 23-24). Elle est d'un intérêt particulier pour notre étude (cf. 9.5.).

2.2.4. L'état construit du nom

Par « état construit du nom », nous entendons la construction qui implique deux noms dont le premier, que nous symbolisons par la variable N1, a la fonction syntaxique de gouverneur, et l'autre, que nous symbolisons par N2, a la fonction de dépendant de N1. Dans cette construction, N1 et N2 sont reliés par un morphème qui marque une relation de possession entre N1 et N2 dans laquelle N2 dénote le possesseur de l'entité dénotée par N1. Il faut préciser enfin que le morphème de classe nominale que contrôle N1 peut être suffixé au morphème relateur. La formule « peut être suffixé » signifie que ce morphème de classe nominale est optionnel, et n'est pas systématiquement présent dans les énoncés attestés. Nous représentons le

schéma de cette construction par [N1-*u*-(CL_{N1}) N2] où nous avons mis le morphème de classe entre parenthèses pour signaler que sa présence n'est pas nécessaire, et le symbole N1 en indice pour signaler que le morphème de classe est celui que contrôle N1. Dans la littérature spécialisée sur le wolof, cette construction est appelée « construction génitive » (Voisin 2002 : 23-24). Nous précisons notre choix terminologique après l'exemple suivant qui illustre cette construction.

(42a)

b-u sama **bët-u-b** **doom j-i** xonq-ee d-i-nga ko jeg-e
 CL-REL POSS.1SG œil-REL-CL enfant CL-LOC être rouge-CIRC PRD-INAC-2SG 3SG suivre-
 CPL

'quand mon enfant sera en colère tu le suivras', lit. 'quand l'œil de mon enfant sera rouge tu le suivras (dans sa colère)'

(Cissé 2006; *La bataille de Guillé* : 507-508)

Dans cet énoncé, considérons la combinaison *bëtub doom ji* qui illustre l'état construit du nom, dans laquelle le nom DOOM 'enfant' dénote le possesseur (N2) d'une entité dénotée par le nom BËT 'œil' (N1). Ces deux noms sont reliés par le morphème *-u* que nous avons appelé relateur (cf. 1.4.3.), et par le morphème *-b* qui marque la classe nominale de N1. Le morphème de classe nominale de N2 succède au syntagme *bëtub doom* (le nom DOOM 'enfant' contrôle le morphème *j-* qui se combine avec le localisateur *-i* marquant ainsi la signification 'défini', cf. 2.2.1.).

Le terme « état construit du nom » vient de la littérature sur les langues afroasiatiques et les caractéristiques de cette construction sont citées par Borer (1996) et rappelées à propos de la construction « génitive » du wolof par Kihm (2000 : 151-181). Cette construction a été attestée dans des langues africaines (Creissels 2009, 2006 : 58-59). Cette terminologie n'est pas utilisée jusqu'ici pour le wolof. Nous proposons de l'introduire ici, en montrant que ces constructions du wolof ont bien les caractéristiques de l'état construit du nom. Rappelons-les brièvement. Premièrement, le nom-gouverneur précède le nom dépendant, comme ici où c'est bien le nom BËT 'œil' qui gouverne le nom DOOM 'enfant'. Deuxièmement, des éléments additionnels qui modifient le nom-gouverneur sont rejetés à la fin de la construction. Testons-le ici. Prenons un syntagme du français comme *l'œil rouge de l'enfant* dans lequel l'adjectif ROUGE qualifie le nom ŒIL. Sa traduction en wolof serait *bët-u-b doom j-i b-u xonq* (œil-REL-CL enfant CL-LOC CL-REL être rouge), lit. 'l'œil de l'enfant qui est rouge'. Le verbe XONQ 'être rouge' est ici rejeté à la fin de la construction, et il qualifie le nom BËT 'œil'. Nous pouvons reconnaître le schéma [N

CL-*u* V] de la construction qualificative, dans lequel le nom BĒT 'œil' instancie la variable N et le verbe XONQ 'être rouge' instancie le verbe. Une remarque s'impose ici. Strictement parlant, l'état construit du nom n'admet pas qu'un quelconque élément dépendant de N1 soit inséré entre N1 et N2. Or ici, le morphème *b-* de classe nominale dépendant de N1 (BĒT 'œil') est inséré entre N1 et N2. Soulignons cependant que le morphème de classe est le seul élément qui peut être inséré. Cette condition ne semble d'ailleurs pas être respectée dans certaines langues sémitiques (cf. Kihm 2000 : 158, à propos de l'arabe). Une troisième caractéristique est que lorsque plusieurs noms se succèdent, la construction de l'état construit se répète. C'est effectivement ce qui se passe si l'on modifie l'énoncé (42a) en incluant dans la construction le nom du locuteur, mère du personnage dont il est question dans l'énoncé, comme en (42b). Les noms DOOM 'enfant' et NDEY 'mère' se succèdent et dépendent du nom BĒT 'œil'. La construction est ainsi répétée une fois.

(42b)

b-u **bēt-u-b** **doom-u** **ndey j-i** xonq-ee d-i-nga ko jeg-e
 CL-REL œil-REL-CL enfant-REL mère CL-LOC être rouge-CIRC PRD-INAC-2SG 3SG suivre-
 CPL
 'quand l'enfant de la mère sera en colère tu le suivras', lit. 'quand l'œil de l'enfant de la mère sera rouge tu le suivras (dans sa colère)'

Enfin, une autre caractéristique de l'état construit du nom est que l'élément qui relie N1 et N2 n'a pas seulement la fonction de marquer une possession. Dans ces constructions du wolof, le morphème *-u* qui relie N1 et N2 est un relateur, rappelons-le, et sa fonction est plus large que celle de marquer une relation de possession entre N1 et N2, comme nous l'avons vu avec son emploi dans la construction qualificative (cf. 1.4.3.). L'ensemble de ces caractéristiques, vérifiées pour ce type de construction du wolof, nous incite ainsi à l'appeler état construit du nom, et non construction génitive. Remarquons d'ailleurs qu'il n'y a justement pas de marque de génitif en wolof, puisque nous venons de souligner que le morphème relateur n'est pas un morphème de génitif.

Nous ne pouvons pas développer ici tous les aspects passionnants de cette construction. Nous en noterons un qui nous intéresse directement au dernier chapitre de ce travail. Il nous suffira de mettre en garde à ne pas confondre cette construction avec les constructions qualificatives et relatives présentées au chapitre précédent (cf. 1.4.3. et 1.4.4.). Nous avons déjà souligné les différences de structure interne des constructions relatives et qualificatives au précédent chapitre. Rappelons que les

deux constructions se distinguent notamment lorsque le nom modifié est au défini, par la réduplication du morphème de classe nominale du nom à la fin d'une construction qualificative.

Ce qui distingue l'état construit du nom de la construction qualificative, c'est la position du morphème de classe nominale du nom modifié dans la construction. Dans la construction qualificative, le morphème de classe est préfixé au relateur *-u*, alors qu'il lui est suffixé dans les états construits du nom. Donnons un exemple de cette distinction. Dans l'exemple (43) ci-dessous, c'est le nom *AÑ* 'dîner' qui contrôle le morphème de classe *b-* qui est modifié.

(43a)
 Kumba daldi togg **añ b-u** neex
 Coumba aussitôt préparer diner CL-REL être agréable
 'aussitôt, Coumba prépare un bon diner'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 86)

Dans l'énoncé (43a) qui illustre une construction qualificative, le morphème de classe *b-* est préfixé au morphème relateur *-u* qui connecte le nom modifié *AÑ* 'dîner' et le verbe qualificatif *NEEX* 'être agréable'. Dans l'énoncé (43b) qui illustre deux variantes de l'état construit du nom, le morphème de classe *-b* est suffixé au morphème relateur *-u* qui connecte le nom modifié *AÑ* 'dîner' et le nom modifieur *DOOM* 'enfant'. Dans cet exemple, l'état construit est réalisé de deux manières différentes. La première construction en début de phrase [*ligéey-u ndey*] est réalisée sans morphème de classe nominale, alors que la seconde illustre au contraire la variante avec morphème de classe [*añ-u-b doom*].

(43b)
 ligéey-**u** ndey **añ-u-b** doom
 travail-REL mère repas-REL-CL enfant
 'le repas d'un enfant vient du travail de la mère', lit. 'le travail d'une mère, le repas de l'enfant' (proverbe)

Nous obtenons finalement les trois schémas des constructions relatives, qualificatives et de l'état construit du nom : [N CL-U/-I/-A V] pour la construction relative, [N CL-U V_{QUAL} (CL-LOC)] pour la construction qualificative, et [N1 *-u*-(CL_{NI}) N2] pour l'état construit du nom.

2.2.5. Paradigme des formes des catégories flexionnelles du nom

	Signification flexionnelle	Position du morphème / Nom	Construction
Définitude	indéfini	antéposé	[a -CL Nom]
	défini	postposé	[Nom CL- ia]
Quantification	Numéral 'un'	antéposé	[b-enn Nom]
	Quantifieur 'tout'	antéposé (insistance) postposé (norme)	[CL- epp Nom] [Nom CL- epp]
	Quantifieur 'chaque'	postposé	[Nom CL- u NEKK]
	Quantifieur 'tous'	postposé	[Nom y /ñ-epp]
Localisation	Démonstratif proche	postposé	[Nom CL- i-i]
	Démonstratif lointain	postposé	[Nom CL- ale]
	Anaphorique proche	postposé	[Nom CL- oo -CL- u]
	Anaphorique lointain	postposé	[Nom CL- oo -CL- ale]
Qualification	Construction qualificative	postposé	[Nom CL- u Verbe _{qual} 'indéfini'] [Nom CL- u Verbe _{qual} CL- i/a 'défini']
	Construction relative	postposé	[Nom CL- u V _{action} 'indéfini'] [Nom CL- i/a V _{action} 'défini']
Possession	État construit	postposé	[N1 - u -(CL _{N1}) N2]

Tableau 1 : Paradigme des morphèmes de catégories flexionnelles du nom

Dans ce tableau à double entrée, les lignes recensent les catégories flexionnelles du nom, alors que les colonnes recensent les morphèmes dépendants du nom et leurs caractéristiques (signification, forme, position, et construction).

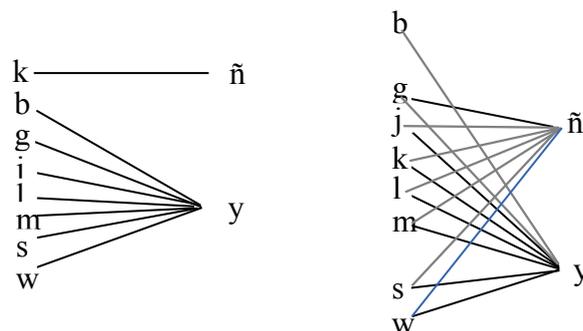
Ce paradigme permet de regrouper les formes nominales qui s'excluent mutuellement. Nous appelons l'ensemble des formes nominales qui ont le même paradigme une classe nominale (Creissels 2006 : 97-103).

2.3. Classes nominales

Cette section est consacrée à la répartition des noms dans le lexique wolof, c'est-à-dire que nous présentons les classes qui réunissent les noms du wolof. Celles-là sont marquées par des morphèmes appelés morphèmes de classes nominales. Il faut compter huit morphèmes de classes pour le singulier et deux pour le pluriel : B, G, J, K, L, M, S, W pour le singulier et Y, Ñ pour le pluriel. Il y a ainsi un couple de classes pour la plupart des noms, sauf pour les *pluralia tantum* (cf. introduction du chapitre). En général, la classe du pluriel est déductible de celle du singulier. Il y a néanmoins des exceptions, pour lesquelles il faut préciser les deux classes.

2.3.1. Répartition des noms dans les classes nominales

Il est admis que les noms du wolof sont répartis dans huit couples de classes, et la représentation classique de cette répartition est présentée par un schéma comme celui de gauche dans la figure ci-dessous que nous avons emprunté à Pozdniakov (2003).



Dessin 1 : les classes nominales du wolof

La représentation de gauche néglige les irrégularités. Par exemple, des noms comme JÈKKÈR 'mari', GUNE 'enfant', WAXAMBAANE 'adolescent' contrôlant des morphèmes de classes nominales différentes au singulier (*j-* pour JÈKKÈR, *g-* pour GUNE, et *w-* pour WAXAMBAANE) peuvent aussi bien contrôler les morphèmes *y-* et *ñ-* au pluriel. Une représentation qui en tiendrait compte serait alors sensiblement différente, et au lieu de considérer huit couples de classes différentes, il faudrait en considérer beaucoup plus. Nous donnons ici une représentation qui tient compte de toutes les situations que nous avons rencontrées et qui aboutit à l'existence de quinze couples de classes différentes (représentation de droite dans la figure). Ce type de représentation a notamment été proposé par Guérin (2011 : 84), à la suite d'observations similaires sur les irrégularités. Ces deux représentations n'ont pas la même perspective. Celle de gauche représente les régularités massives dans le lexique, tandis que celle de droite représente les différentes variations existantes dans le lexique. Dans les lignes qui suivent, nous nous servons de celle de gauche pour préciser la motivation sémantique des classes nominales. Nous déduisons de la représentation de droite qu'une même forme nominale peut appartenir à plusieurs classes. Nous examinons deux faits qui l'illustrent dans les sections qui suivent.

Concentrons-nous pour l'instant sur les régularités dans le lexique. Nous pouvons avoir un aperçu de la répartition des noms dans les classes nominales en faisant quelques remarques sur le nombre de noms dans chaque classe. Le tableau ci-dessous récapitule l'effectif des noms pour chaque classe, et se fonde sur la base de données lexicales que nous avons constituée. Nos calculs sont basés sur 4426 signes nominaux sur un total de 11911 signes présents dans notre base de données. Les résultats sont classés par ordre décroissant. Il faut préciser que ces calculs ne considèrent que les classes nominales du singulier. Si la classe marquée par le morphème *y-* du pluriel figure dans notre tableau avec un effectif non négligeable, c'est parce que nous avons pris en compte les *pluralia tantum* comme WEER 'lunettes', ou comme DÉEBAA DÉEB 'ensemble des éléments de sorcellerie'.

Classe	Effectif	Pourcentage
b	2198	49,66
g	838	18,93
w	341	7,7
m	337	7,61
j	331	7,47
l	189	4,27
s	101	2,28
y	85	1,92
k	2	0,04
ñ	0	0
TOTAL	4426	≈ 100 (99,88)

Tableau 2 : Récapitulatif de l'effectif des classes nominales

Ce tableau permet de voir immédiatement que la classe *b* est majoritaire. Elle est utilisée souvent pour marquer le singulatif et la forme *benn* du numéral 'un' appartient d'ailleurs à la classe *b*. A l'inverse, la classe *k* est minoritaire : elle ne contient que deux éléments dans notre décompte. En opposant les classes nominales par le nombre d'éléments qu'elles contiennent, il est alors possible d'esquisser un système de répartition. Les classes *k* du singulier et *ñ* du pluriel ne contiennent que des formes associées au signifié 'humain', alors que la classe *y* du pluriel contient des formes majoritairement associées au signifié 'non humain' (Thiam 1987). Nous voyons que la motivation sémantique des classes est assez faible puisque les noms ne s'opposent que par le trait \pm humain. (Creissels 2010). A condition d'observer une certaine prudence, il est intéressant de se pencher sur la question de la motivation sémantique des classes nominales. Prévenons tout de suite que nous n'offrons pas de nouvelles perspectives dans ce domaine fort controversé. Nous voulons juste attirer l'attention du lecteur sur quelques faits qui concernent directement notre travail, car ils sont liés à la question du sens lexical.

2.3.2. Association d'un signifié aux morphèmes de classes nominales

La littérature sur la motivation sémantique des classes nominales dans des langues atlantiques comme le wolof offre deux types d'interprétation (Pozdniakov 2010). La première est une approche diachronique, et fait l'hypothèse que la sémantique des classes nominales était régulière à l'origine, puis est devenue irrégulière du fait des changements linguistiques (Pozdniakov 1993)¹¹. La seconde est une approche synchronique, et fait l'hypothèse d'une classification cognitive (Mohamadou 1998 pour le peul, Sagna 2008 pour le jóola). Les études sur le wolof ont surtout porté sur la diachronie et se préoccupent surtout d'examiner les corrélations phonologiques et morphophonologiques (Sy 2003). L'approche synchronique pose de sérieux problèmes. Il est ainsi d'usage de dire que la classe *g* regroupe les arbres et les toponymes comme *TEFES* 'bord de la mer, rive, plage'; ou que la classe *m* regroupe les liquides comme *NJAR* 'liquide (généralement du lait caillé) coupé d'eau', ainsi que des anthroponymes (un patronyme comme *NDIAYE* peut ainsi contrôler le morphème de classe nominale *m*, dans une combinaison comme *Ndiaye mi* associée au sens 'celui qui s'appelle Ndiaye'). Mais il y a de nombreux contre-exemples qui montrent d'abord que des toponymes comme *RÉEW* 'pays, contrée' appartiennent à la classe *m*, et non à la classe *g*, ou que des liquides appartiennent à la classe *g*, et non à la classe *m* (*GÉÉJ* 'mer' par exemple, même s'il est vrai que la mer peut aussi être un toponyme). Ces contre-exemples montrent ensuite que la classe *g* regroupe beaucoup de noms qui ne dénotent ni des arbres, ni des toponymes comme *GUMBE* 'danse wolof' et que la classe *m* regroupe aussi des noms qui ne dénotent ni des liquides ni des anthroponymes comme par exemple *XAR* 'mouton'.

Il est plus intéressant en revanche de se pencher sur l'association de signifiés multiples pour une même forme nominale, selon les morphèmes de classes avec lesquels elle se combine. Par exemple, *guy* se combine avec des morphèmes de classes nominales différents (*guy gi* 'le baobab' et *guy bi* 'le fruit du baobab'). Ce fait n'est pas massif en wolof, et l'association d'un signifié aux combinaisons de la forme *guy* avec les morphèmes de classes *g* et *b* est assez transparente ('arbre' pour la combinaison avec *g*, et 'produit de l'arbre' pour la combinaison avec *b*). De ce

11 L'étude de 1993 est malheureusement le seul chapitre traduit en français d'un livre écrit en russe. Le chapitre s'intitule « Les classes nominales et le traitement des consonnes initiales atlantiques en wolof » et fait partie du livre « Grammaire comparée des langues atlantiques ». L'étude de 2010 a pour titre « La classification nominale : à la croisée des paradigmes ».

point de vue, les deux faits suivants sont intéressants à présenter. Il s'agit d'abord de l'existence des noms nus, c'est-à-dire des noms qui ne sont combinés à aucun morphème de classe. Il s'agit aussi de morphèmes de classes employés comme pronoms. L'observation de ces deux faits permet d'affiner la réflexion sur la motivation sémantique des classes nominales.

2.3.3. *Noms nus*

L'emploi de noms nus est courant en wolof. L'exemple ci-dessous l'illustre. Dans le premier énoncé, le nom DUGUB 'mil' contrôle le morphème de classe *j-*, et nous reconnaissons ici la construction du nom défini (postposition du déterminant).

(44a)
 lekk ci **dugub j-i**
 manger LOC mil CL-LOC
 'manger le mil...'
 (Cissé 2006, 439 : 3)

Dans le second énoncé, le même nom DUGUB qui est le sujet du verbe ÑOR 'être mûr', n'est combiné à aucun morphème de classe nominale. Le signifié est le même que dans l'énoncé précédent ('mil'). Il y a malgré tout une différence sémantique entre les deux énoncés. Dans le second énoncé, le référent dénoté est une espèce dans le domaine de la flore, et non un aliment spécifique comme dans le premier énoncé. L'emploi des noms nus donne souvent lieu à une interprétation générique comme c'est le cas ici. Ce fait relève plutôt de la syntaxe que du lexique.

(44b)
 xanaa **dugub** dafa ñor
 est-ce donc que mil EP.3SG être mûr
 'peut-être que le mil est mûr'
 (Cissé 2006, 439 : 7)

La question qui nous intéresse ici est celle du signifié associé aux morphèmes de classes. Dans le cas présent, il y a trois analyses possibles. La première est de considérer que dans le cas d'un nom nu, le nom est combiné à un signe zéro. Par définition, un signe zéro est un signe dont le signifiant est vide (Mel'čuk 1997 : 21). Un signe zéro a les deux autres propriétés du signe linguistique : il a un signifié

(nous considérons ici le signifié 'absence de quelque chose'), et une combinatoire (celle ici de se combiner à un nom). La deuxième analyse est de considérer que la forme *j* du morphème *j* de classe nominale a un allomorphe dont le signifiant est vide et dont le signifié est 'espèce de chose'. Dans cette analyse, il faut considérer alors que chaque morphème de classe nominale regroupe deux formes en distribution complémentaire. La différence entre ces deux premières analyses est que la première admet un signe zéro autonome, différent du morphème de classe nominale. Ces deux premières analyses considèrent toutes deux que le morphème de classe nominale a un signifié. La troisième analyse en revanche considère que ce n'est pas le morphème de classe nominale qui a un signifié propre. Mais c'est le changement de combinatoire du nom qui porte une signification. Expliquons ce dernier point. Dans le cas le plus général, le nom se combine à un morphème de classe nominale et à un autre morphème qui marque une signification d'une catégorie flexionnelle comme la définitude, ou la quantification. Nous savons que le nom se combine dans la plupart des cas à deux morphèmes de classes différents qui marquent chacun le nombre singulier ou le nombre pluriel. Dans le cas d'un nom nu, la combinatoire du nom change puisqu'il ne se combine plus avec aucun morphème de classe. Comme le nom nu est associé à un signifié ('espèce de chose'), il est tout à fait justifié alors de soutenir que le changement de combinatoire du nom est associé à une signification (celle de la différence qu'il y a entre les signifiés 'chose au singulier' et 'chose au pluriel' d'une part, et le signifié 'espèce de chose' d'autre part). Comme telles, ces trois analyses sont défendables. Ce point étant acquis, il est nécessaire de rappeler une mise en garde opportune faite par Mel'čuk à propos du signe zéro (1997 : 23). Pour qu'une analyse linguistique qui utilise la notion de signe zéro garde une efficacité, il faut émettre des conditions à son utilisation. Premièrement, il faut que le signe zéro ait une signification grammaticale. C'est le cas ici puisque le signifié en question est celui de 'espèce de chose'. Deuxièmement, il faut que cette signification ne soit pas aussi associée à un signe qui a un signifiant non vide. Autrement dit, dans notre cas, il ne faudrait pas qu'un morphème de classe nominale marque la signification 'espèce'. Il n'y en a pas en wolof. Cette deuxième condition est donc respectée. Troisièmement, il faut que la langue d'étude possède un signe qui ne soit pas un signe zéro, et qui contraste avec le signe zéro dans la même position. La conséquence de cette troisième condition est que le signe zéro a une valeur distinctive. D'après ce que nous avons dit, cette troisième condition est aussi respectée. Pourtant, nous sommes réticents à considérer que la forme d'un nom nu est décomposable en un signe nominal et un signe grammatical zéro. Notre réticence

vient de l'usage systématique dans ce cas du signe zéro. En d'autres termes, pour toute forme de nom nu, il faudrait postuler un signe zéro. La troisième analyse qui considère que le changement de combinatoire du nom est significatif en lui-même correspond mieux aux données du wolof. Donnons-en un exemple avec des emplois pronominaux de morphèmes de classes nominales.

2.3.4. *Emploi pronominal de morphèmes de classes*

La particularité de ces emplois de morphèmes de classes est qu'ils peuvent commuter avec n'importe quel nom de n'importe quelle classe. Ils sont similaires aux morphèmes dits *qu-* du français et *wh-* de l'anglais. Comme en français et en anglais, ces morphèmes sont notamment utilisés dans le mode interrogatif. Donnons-en un exemple du wolof. Dans le premier énoncé, le morphème *-u* est suffixé au morphème *l* de classe nominale. La combinaison des deux morphèmes forme un pronom.

(45a)

l-u ko waral ?

CL-REL 3SG être la cause de

'à cause **de quoi**?' lit. 'qu'est-ce qui est la cause de ça ?'

(Cissé 2006, 104 : 3)

Les pronoms construits de cette manière sont notamment utilisés dans des phrases interrogatives. La combinaison *lu* marque la signification 'indéfini', alors que la combinaison *lan* marque la signification 'défini', comme dans le second énoncé ci-dessous. Ici, le pronom interrogatif au démonstratif.

(45b)

Yaali Faal, l-i-i **l-an** la-ø

Yaali Fal CL-LOC-LOC CL-quoi COP-3SG

'Yaali fal, ça qu'est-ce que c'est'

(Cissé 2006, 61 : 1)

Les morphèmes de classes nominales utilisés comme pronoms sont au nombre de cinq : *b*, *f*, *k*, *l*, *n*. Ils sont associés à des significations très générales : le morphème *b-* est associé à la notion de temps ; le morphème *f-* à la notion de lieu ; le morphème

k- à la notion de personne ; le morphème *l-* à la notion de chose ; et le morphème *n-* à la notion de manière.

Les formes comme *lu* en (45a) et *lan* en (45b) sont construites sur le même schéma que celui du pronom relatif dans une construction relative ou qualificative (cf. 2.2.5.), et elles ont la même fonction que celle d'un pronom relatif. Mais à la différence des deux constructions relative et qualificative, aucun nom en particulier n'est leur antécédent. Elles commutent avec des noms appartenant à des classes nominales différentes. L'énoncé suivant l'illustre. Les formes *lan* dans les énoncés (45b) et (45c) ont la position de Y d'une construction [X Y *la*] (la position de Y cf. 1.2.6.), où la position de X est instanciée par le démonstratif en (45a) et par le syntagme nominal en (45b). Dans cette construction, les signes qui instancient X et Y ne commutent pas.

(45c)

waaw, b-oo-b-u feebar-u **l-an** la-ø n-oo-n-u ?
oui CL-2SG-CL-REL maladie-REL CL-REL COP-3SG CL-2SG-CL-REL
'Oui cette maladie c'est quel genre?' (Quelle genre de maladie est-ce?)
(Robert 1985,1 : 77)

Nous n'allons pas faire une analyse des différents emplois pronominaux des morphèmes de classes nominales. Nous signalons juste que l'étude de ce type de signes grammaticaux fait l'objet de nombreuses recherches, tant en typologie qu'en linguistique formelle (Le Goffic 2007 pour un tour d'horizon sur la question). Le Goffic propose un cadre général d'analyse qui défend l'idée que ces signes marquent des variables en relation avec des catégories très générales comme 'humain' ou 'chose' (Le Goffic 1993, 2007). Il propose le terme de pronom intégratif pour les désigner. Le tableau suivant récapitule les quelques notions très générales associées à leurs emplois en wolof.

Morphèmes de classes nominales	Interrogatifs	Relatifs	Localisation
k- 'personne'	<i>ku / kan</i> celui qui, quiconque	<i>ki / ka / ku</i>	<i>kooku / kooka</i>
l- 'chose'	<i>Lu / lan</i> quelle chose	<i>li / la / lu</i>	<i>loolu</i>
f- 'lieu'	<i>Fu / fan</i> où (quelque part)	<i>fî / fa / fu</i>	<i>foofu</i>
n- 'manière'	<i>Nu / nan</i> d'une certaine façon	<i>ni / na / nu</i>	<i>noonu</i>
b- 'temps'	<i>bu / ban</i> quand (à un certain moment)	<i>bi / ba / bu</i>	<i>boobu / booba</i>

Tableau 3 : Les morphèmes de classes nominales employés comme pronoms

Notons que le morphème *l-* de classe en emploi pronominal a le même signifiant que celui de la classe nominale *l*. Nous ne savons pas jusqu'à quel point le parallélisme entre les deux peut être poussé, mais nous nous souviendrons de cette réflexion lorsque nous aborderons les questions qui touchent à la polysémie, à la troisième partie de ce travail.

2.4. Conclusion du chapitre 2

Nous retenons de ce chapitre d'abord que les morphèmes de classes nominales sont les supports morphologiques des catégories flexionnelles nominales. Nous retenons ensuite que les noms sont répartis dans des classes nominales, dont la motivation sémantique se réduit à l'expression du trait \pm humain, et qu'il est contre-productif de chercher une motivation sémantique précise à chacun d'eux, étant donné la proportion d'irrégularités. Il est en revanche plus intéressant et plus conforme aux données d'analyser les combinaisons d'une même forme nominale avec différents morphèmes de classes. Tournons-nous maintenant vers les catégories flexionnelles du verbe.

Chapitre 3 : Catégories flexionnelles verbales et classes aspectuelles

3.1. Introduction du chapitre 3

Dans ce chapitre, nous présentons les principales catégories flexionnelles du verbe et les classes aspectuelles. Le wolof est réputé pour la complexité de ses formes verbales, et ce chapitre ne prétend pas en rendre compte dans tous les détails. Nous nous limitons à présenter les catégories flexionnelles verbales, et à identifier les morphèmes qui les marquent, quand cela est possible. Les analyses de Robert (1991, 2000), qui font autorité, présentent le système verbal du wolof par des ensembles de morphèmes, dont les formes sont amalgamées, qu'il n'est pas toujours possible de segmenter. Même si nous ne remettons pas en cause ces analyses, nous ne suivons pas cette présentation. Nous nous en expliquons dans une mise en garde qui justifie notre choix de présentation (cf. 3.2.2.).

Nous voulons attirer l'attention du lecteur dans ce chapitre sur la classe des verbes de changements d'états, car ces verbes ont parfois été cités comme des exemples de cas de polysémie (cf. notamment Church 1981, mais aussi Robert 1991, Perrin 2005). Cela nécessite de présenter leurs caractéristiques grammaticales. Celles-là sont repérables par leur compatibilité ou incompatibilité avec des morphèmes verbaux. Nous les présentons (3.3. à 3.7.), après avoir caractérisé les formes finies du verbe.

Nous avons aussi estimé nécessaire de présenter les suffixes de voix verbales, car la voix est aussi une catégorie flexionnelle. Nous répétons la même mise en garde que dans les lignes précédentes. Notre présentation ne vise qu'à faciliter la lecture des chapitres qui suivent, et elle n'est pas exhaustive. Le lecteur peut se reporter au travail de Voisin (2002), entièrement consacré au système des voix. Commençons avant tout par nous intéresser aux formes verbales du wolof.

3.2. Les formes finies du verbe

Dans cette section, nous caractérisons les formes finies du verbe, c'est-à-dire celles qui sont associées aux catégories flexionnelles du verbe (TAM, personne, voix). Nous

avons du reste évoqué au chapitre précédent les formes infinitives des verbes, qui ont une distribution similaire à celle des noms (cf. 1.3.4.)¹². Nous discutons la nature morphologique de ces formes (3.2.1.), et nous justifions notre choix de les présenter de manière analytique, et non synthétique. Puis, nous présentons trois séries de morphèmes de personne (3.2.3.). La connaissance de celles-là est en effet nécessaire pour analyser les formes verbales, car elles sont souvent des bases morphologiques sur lesquelles se greffent d'autres morphèmes de catégories flexionnelles (3.3. à 3.6.).

3.2.1. *Formes analytiques et amalgames*

La majorité des formes finies du verbe sont analytiques, c'est-à-dire qu'elles sont constituées du signe lexical verbal, et d'un signe grammatical qui marque la flexion. La forme analytique la plus élémentaire est la combinaison d'un morphème de personne et du lexème verbal, comme l'illustre l'énoncé suivant.

(46a)

ñu lekk laax ak soow

3PL manger bouillie avec lait caille

'elles/ils mangent de la bouillie avec du lait caille'

Le point de départ de notre description sera la présentation des morphèmes de personne (cf. 3.2.3.). Mais avant cela, il est nécessaire de préciser la nature morphologique des signes grammaticaux associés au verbe.

A la suite de Robert déjà citée (1991, 2000), les spécialistes du wolof utilisent le terme d'amalgame pour désigner les signes grammaticaux du wolof. L'amalgame est un signe dont le signifiant est indécomposable et non segmentable (Kahane et Gerdes, en prep.). On utilise aussi le terme « mégamorphe fort » dans la théorie Sens-Texte (Mel'čuk 1993 : 159, 1997 : 360 et suiv.). Un exemple d'amalgame en français est le signe grammatical [nous] *sommes*, qui marque la première personne du pluriel du verbe ÊTRE. Normalement, les formes de ce verbe français se décomposent en un radical *êt-* du lexème verbal, et en une flexion marquant la catégorie de la personne. Or, la forme *som-* n'est pas le radical du verbe ÊTRE. C'est pourquoi il est préférable de considérer que *sommes* est une forme amalgamée, qui

12 Le lecteur peut se reporter à l'article de Voisin (2006) pour des précisions sur ces formes.

exprime simultanément un lexème verbal et sa flexion. Nous estimons qu'il est possible malgré tout de décomposer de telles formes, en s'appuyant sur des combinaisons similaires dans d'autres paradigmes. Ainsi, le morphème *-mes* dans [nous] *chantâmes* se combine au morphème *-â-* du passé simple, qui se combine lui-même au radical *chant-* du verbe CHANTER. Même si la forme *-mes* n'existe que dans deux paradigmes, celui du verbe ETRE au présent de l'indicatif, et celui des verbes du premier groupe au passé simple, nous considérons que *-mes* est un morphème de première personne du pluriel. Des amalgames existent wolof, comme en témoigne l'exemple suivant.

(46b)
dafa-y **lekk** laax ak soow
 EP.3SG-INAC manger bouillie avec lait caillé
 'elle/il mange de la bouillie avec du lait caillé'

Cependant, contrairement à la forme *sommes* du français, la forme *dafa* du wolof ne peut pas être segmentée en *d+a+fa*, car la forme *-fa* ne constitue pas en lui-même un morphème de la troisième personne du singulier. On ne retrouve ce morphème nulle part ailleurs dans les différents paradigmes des constructions verbales. En revanche, on peut, dans la même construction, isoler des morphèmes de personne, lorsque le verbe est fléchi par exemple à la troisième personne du pluriel. Dans l'énoncé suivant, le morphème *ñu* de troisième personne du pluriel, est régulièrement présent dans d'autres constructions. Le signe *dañuy* peut être décomposé en *da-* (présent aussi dans *dafa* en (46b)), en *-ñu* (troisième personne du pluriel), et en *-y* (morphème d'inaccompli).

(46c)
da-ñu-y **lekk** laax ak soow
 EP-3PL-INAC manger bouillie avec lait caillé
 'ils mangent de la bouillie avec du lait caillé'
 (Robert 1985, 1: 254)

Dans une autre construction verbale, illustrée en (46b), seul le morphème *ñu* de troisième personne du pluriel est combiné au lexème LEKK 'manger'. Il est donc possible d'identifier des morphèmes qui marquent la catégorie flexionnelle de la personne. Selon nous, la question peut encore être discutée, pour ceux qui marquent d'autres catégories, comme l'emphase, ou la prédication.

Pour Robert déjà citée, la décomposition des formes verbales ne peut être que partielle en synchronie. Elle n'est satisfaisante, selon elle, que pour identifier les morphèmes de personne, et d'aspect. Et Robert soutient que la tentative de décomposition en synchronie, se heurte aux irrégularités de formes dans les paradigmes de constructions verbales. Ainsi, le signe *dafa* (46b) doit être considéré comme la forme de troisième personne du singulier de la construction verbale, que nous appelons « emphatique du prédicat », que Robert appelle « emphatique du verbe ». Nous justifions dans ce chapitre nos choix terminologiques.

3.2.2. Présentation analytique des formes verbales

Notre choix de décomposer les signes verbaux grammaticaux en morphèmes élémentaires tient à deux facteurs. Le premier est d'atteindre l'objectif général du chapitre qui est l'identification des morphèmes qui marquent les catégories flexionnelles verbales. Le deuxième est de discuter de la fonction de certains de ces morphèmes élémentaires, présents aussi dans les constructions non verbales (cf. chapitres 1 et 2).

Nous devons apporter quelques précisions sur notre approche analytique, et faire quelques mises en garde. D'abord, si nous reconnaissons effectivement qu'il y a quelques irrégularités dans les différents paradigmes, nous tenons à souligner que la majorité des formes est due à des agglutinations régulières de morphèmes. Nous avons cité la forme irrégulière *dafa* de « l'emphatique du prédicat », mais il faut remarquer qu'un morphème élémentaire *-a* peut être autonome, et marquer à lui seul la catégorie de l'emphatique, comme c'est le cas de la forme de « l'emphatique du nominal » (cf. tableau ci-dessus). Dès lors, il est justifié de se poser au moins deux questions : à quels autres morphèmes élémentaires s'agglutine le morphème *-a* ? Quelle catégorie flexionnelle marque-t-il ?

Quelques remarques s'imposent à propos de ces deux questions. D'abord, nous assumons une approche structuraliste dans l'analyse des données, au sens où nous sommes attentifs à repérer des structures, lorsque nous sommes face à des ensembles d'unités linguistiques. Il s'agit ici d'ensembles de morphèmes. Ensuite, la fréquence des régularités de formes dans les différentes constructions verbales nous incite à chercher la compositionnalité des différentes formes, y compris de certaines formes irrégulières. En adoptant cette position, nous sommes conscient que nous n'expliquons pas l'irrégularité de ces formes. Cependant, à notre connaissance, il n'existe pas à l'heure actuelle d'explication synchronique des différentes

irrégularités dans les paradigmes. En ce qui concerne la forme *dafa* par exemple, la seule hypothèse avancée est diachronique : selon Voisin (2002 : 41), cette forme viendrait du verbe DEF 'faire'. Sans expliquer cette forme *dafa*, Robert (1991 : 255-291) pose que le morphème élémentaire *d-* est prédicatif.

De notre côté, nous ne nous concentrons que sur les morphèmes élémentaires, dont la forme est régulière, et dont les agglutinations avec les autres morphèmes élémentaires, sont elles aussi régulières. Nous ne tentons pas d'expliquer les irrégularités. Nous discutons plutôt de la fonction des morphèmes élémentaires que nous identifions, présents notamment aussi dans des constructions non verbales (cf. chapitres 1 et 2). Nous exploitons les analyses que nous avons faites au premier chapitre sur la compatibilité des noms avec certaines des constructions présentées ici (le nom et la construction équative avec copule cf. 1.2.6, le nom et la construction attributive cf. 1.4.1., le nom et la construction prédicative, cf. 1.4.2.). En d'autres termes, nous discutons de la catégorie flexionnelle que marque réellement les morphèmes qui sont présents dans les constructions verbales et nominales. Le fait que certains morphèmes soient présents dans les deux types de constructions est connu (cf. Robert 1991 : 159 et suivantes.). Nous nous appuyons justement sur ce fait, souligné par Robert, pour poser des hypothèses sur le signifié des morphèmes que nous présentons. Il nous apparaît important en effet de dresser un profil du lexique wolof, qui tienne compte des faits grammaticaux, et de ne pas séparer arbitrairement lexique et grammaire. Une conséquence inévitable de nos hypothèses est l'abstraction des catégories flexionnelles, puisque les morphèmes élémentaires marquent alors des catégories flexionnelles, similaires aux noms et aux verbes. C'est pourquoi nous insistons davantage sur un morphème particulier, que nous appelons le morphème d'emphase, car la catégorie de l'emphase est exemplaire d'un double fonctionnement verbal et nominal.

Nous tenons à souligner que nos hypothèses ne sont pas diachroniques. Il ne s'agit donc pas d'une reconstruction du système verbal du wolof. Nous ne proposons pas de proto-morphèmes. Tous les morphèmes que nous examinons ont un fonctionnement en synchronie, dont nous tâchons de rendre compte. Passons aux morphèmes de personne.

3.2.3. Morphèmes de personnes

Nous distinguons ici deux séries de morphèmes de personne que nous appelons formes fortes *versus* formes faibles. La différence entre les deux séries est que les

formes fortes sont toujours sujet du verbe, alors que ce n'est pas tout le temps le cas pour les formes faibles. Nous pouvons le tester avec la présence ou l'absence d'un sujet lexical à la troisième personne du singulier. Considérons l'énoncé suivant dans lequel la forme forte *moom* de la troisième personne du singulier est sujet du verbe *xam* 'savoir'. Notons à ce propos la focalisation du thème ici (le terme de topicalisation est employé dans la tradition culiolienne qui a étudié ces faits dans les langues africaines, cf. Caron ed. 2000). La forme forte du pronom est combinée au signe *mi*, composé du morphème de classe nominale *m-* et du localisateur *-i* (cf. 2.2.1.). Nous avons rendu la focalisation du thème par 'elle , elle connaît...'. La forme faible *mu* du morphème de troisième personne du singulier peut être ajouté et se combiner ainsi avec la forme forte *moom*, comme en (47b).

(47a)

moom m-i xam jikko-y doom-am
 3SG CL-LOC savoir caractère-CL enfant-POSS.3PSG
 'elle, elle connaît le caractère de son enfant'
 (Cissé 2006, 287 : 14)

(47b)

moom mu xam jikko-y doom-am
 3SG 3SG savoir caractère-CL enfant-POSS.3PSG
 'elle, elle connaît le caractère de son enfant'

En présence d'un sujet lexical, la forme faible du morphème de personne n'est pas obligatoire, comme en témoigne l'énoncé suivant.

(47c)

Faatu xam jikko-y doom-am
 Fatou savoir caractère-CL enfant-POSS.3SG
 'Fatou connaît le caractère de son enfant'

Chaque morphème de personne a ainsi au moins deux formes : une faible et une forte. Les formes de citation sont les formes faibles. Ainsi, la forme de citation du morphème de troisième personne du singulier est la forme *mu*, et le morphème est alors noté par *mu*. Il faut aussi ajouter les formes objet. Nous l'illustrons dans l'énoncé ci-dessous. Rappelons que les formes des morphèmes de troisièmes

personnes du singulier et du pluriel sont les mêmes pour un référent de sexe féminin et un référent de sexe masculin.

(47d)
 mu xam ko
 3SG savoir 3SG
 'elle / il la / le connaît'

Nous avons regroupé les différentes formes des morphèmes de personne dans le tableau ci-dessous. Il est d'usage de présenter la première personne du pluriel par *nu* et la troisième personne du pluriel par *ñu*. Avec Voisin (2002 : 36), nous notons que la différence n'est pas pertinente dans le corpus utilisé. Nous avons aussi noté l'existence de ces variantes même en dehors des contes, qui constituent la partie commune de son corpus et du nôtre.

Personnes	Formes fortes	Formes faibles	Formes du pronom objet
1 SG	<i>man</i>	<i>ma</i>	<i>ma</i>
2SG	<i>yow</i>	<i>nga</i>	<i>la</i>
3SG	<i>moom</i>	<i>mu, ø,</i>	<i>ko</i>
1 PL	<i>nun / ñun</i>	<i>nu / ñu</i>	<i>nu / ñu</i>
2 PL	<i>yeen</i>	<i>ngeen</i>	<i>leen</i>
3 PL	<i>ñoom</i>	<i>nu / ñu</i>	<i>leen</i>

Tableau 4 : Les formes des morphèmes de personne sujet et objet

Présentons maintenant les autres morphèmes qui composent les signes grammaticaux associés aux verbes. Nous commençons par l'emphatique (3.3.), nous continuons par les morphèmes de TAM (3.4.), suivis des morphèmes des modes impératifs et optatifs, et nous terminons par ceux de la polarité négative (3.5.).

3.3. L'emphatique

Nous changeons ici la terminologie traditionnellement adoptée pour nommer des formes verbales qui produisent un effet de mise en relief d'un élément de l'énoncé (Robert 1991, 2000). La tradition du wolof appelle « emphatique » l'effet de mise en

relief d'un élément d'une phrase. Elle distingue les constructions de l'emphatique du sujet, l'emphatique du complément, et l'emphatique du « verbe », selon la fonction syntaxique du signe qui est mis en relief. Nous mettons entre guillemets le terme de « verbe », car il désigne ici une fonction syntaxique, ce qui est un terme impropre. Le verbe est une catégorie lexicale (cf. 1.5.), et non une fonction syntaxique. Nous gardons le terme d'emphatique et la notion de mise en relief qu'il désigne. Nous précisons celle-là au terme de cette section. Mais nous réservons le terme d'emphatique uniquement au morphème *-a* qui, à notre avis, marque à lui seul la catégorie de l'emphase (Bondéelle et Kahane, article en préparation.). L'emphatique peut être seul ou combiné à d'autres morphèmes. Le paragraphe 3.3.1. présente ses emplois lorsqu'il est autonome ou combiné à des morphèmes de personne. Le paragraphe 3.3.2. présente sa combinaison avec le morphème du présentatif. Et le paragraphe 3.3.3. présente ses combinaisons avec les morphèmes *d-* (prédicatif), et *l-* (morphème de classe composant la copule *la*) que nous avons présentés (cf. 1.2.6. et 1.3.5.). Au terme de cette présentation (3.3.4.), nous précisons la portée du morphème de l'emphatique.

3.3.1. *L'emphatique et les morphèmes de personne*

Combiné à des morphèmes de personne, le morphème d'emphatique peut être autonome ou se cliticiser sur le morphème de personne qui le précède. Nous le notons par E dans les gloses. L'exemple suivant illustre ces deux possibilités. Il s'agit du morphème de troisième personne du singulier dans les deux énoncés. Dans le premier énoncé, le morphème *a* est autonome. Nous considérons qu'il succède à la forme forte *moom* de la troisième personne du singulier sujet, car la position de l'adverbe REKK 'seulement' ici n'est pas fixe. Il faut se rappeler en effet que l'adverbe peut être postposé au verbe (cf. 1.6.).

(48a)
 moom rekk a ko-y lekk
 3SG seulement E 3SG-INAC manger
 'c'est seulement lui (qui) le mange'
 (Robert 1985, 1 : 319)

Dans le second énoncé, le morphème *-a* est cliticisé sur la forme faible *mu* du morphème de troisième personne du singulier. Comme dans le premier énoncé, nous

négligeons la place de l'adverbe REKK 'seulement' pour dire que l'emphatique succède au morphème de personne. Ici, la voyelle allongée /oo/ résulte de la fusion de la voyelle /u/ du pronom et de la voyelle /a/ de l'emphatique (cf. Diouf 2001 : 28).

(48b)
 sama doom j-i-i **moo** ma xam
 POSS.1SG enfant CL-LOC-LOC 3SG.E 1SG savoir
 'mon enfant, lui, me connaît'
 (Cissé 2006, 119 : 1)

Nous l'avons dit, la fonction de ce morphème d'emphatique est de mettre en relief un élément de l'énoncé. Dans les deux phrases que nous avons données en exemple, c'est le morphème de personne avec la fonction syntaxique de sujet qui est mis en relief. Un même énoncé sans morphème d'emphatique comme ci-dessous, qui reprend le premier énoncé, se contente d'asserter que quelqu'un mange quelque chose.

(48c)
 mu lekk ko rekk
 3SG manger 3SG seulement
 'il ne fait que le manger', lit. 'il le mange, seulement' (ici, REKK a un sens intensiféur qui n'est pas le même que dans le premier énoncé, cf. 1.6.).

En comparaison, l'énoncé avec emphatique focalise l'attention de l'interlocuteur sur le participant marqué par un morphème de personne qui a la fonction de sujet. Pour cette raison, la tradition a retenu le terme d'emphatique du sujet pour nommer les constructions verbales qui illustrent un emploi autonome du morphème d'emphatique lorsqu'il succède à un morphème de personne, et aussi lorsqu'il succède à un nom. Nous estimons qu'il faut discuter cette terminologie, car des énoncés attestent que l'emphatique dans cet emploi ne succède pas toujours à un signe qui a la fonction de sujet. Ainsi, dans l'énoncé suivant, l'emphatique succède au nom LINGEER 'souverain' qui n'est le sujet d'aucun verbe dans la phrase (le nom désigne en wolof le titre donné à la mère ou à la sœur du souverain, dans les royaumes traditionnels de l'actuel Sénégal). Le verbe XAM 'savoir' a comme sujet le morphème de deuxième personne du singulier, mais ce n'est pas lui qui est mis en relief. C'est le nom LINGEER 'souverain' qui a la fonction de complément

propositionnel du verbe *XAM* 'savoir', introduit par *ni*. Quant au verbe *DIIS* 'être lourd', son sujet est impersonnel ('quand c'est lourd').

(49)

b-u diis-ee nga xam n-i Lingeer a
 CL-REL être lourd-CIRC 2SG savoir CL-LOC souverain E
 'quand c'est lourd tu sais que c'est la reine'
 (Diagne 2005, *MAKKA, Récit de Saliou Mboup - Mboul, 1966* : 130)

L'énoncé en (49) est le seul que nous ayons trouvé dans notre corpus pour illustrer la position de l'emphatique en fin de phrase, avec la mise en relief d'un nom qui n'a pas la fonction de sujet. Nous pouvons considérer que cet énoncé est marginal, mais il faut néanmoins en rendre compte. Il faut surtout souligner que l'emphatique connaît plusieurs constructions. La construction des énoncés de l'exemple (48) est [S -a V], dans laquelle la variable S désigne le sujet, et la variable V désigne le verbe. Alors que celle de l'énoncé (49) a le schéma [Ø Y a], dans laquelle la position de sujet est vacante, ce que nous avons noté par le symbole Ø. Souvenons-nous que nous avons décrit une construction similaire avec la copule *la* (cf. 1.2.6.). La réalisation [Ø Y *la*] de la construction [X Y *la*] se caractérise par la position vacante du sujet, que nous avons symbolisée par la variable X. La variable Y symbolise la position de la tête syntaxique de la construction. Nous voyons que le schéma des deux constructions [Ø Y a] et [Ø Y *la*] est similaire. Nous avons appelé la construction [X Y *la*] construction équative car son signifié est d'établir une équivalence entre deux entités instanciées par les variables X et Y. Mais nous sommes réticents à considérer que les constructions [Ø Y a] et [Ø Y *la*] ont un signifié équivalent. Enfin, nous n'avons rencontré aucun énoncé qui réalise une construction [X Y a]. Nous posons l'hypothèse que le signifié de la construction [X Y a] n'est pas d'identifier une entité, comme c'est le cas pour la construction avec copule, mais bien plutôt de mettre en relief une entité déjà identifiée. Nous voyons que l'effet produit est proche de celui de l'emphatique du sujet, mais que le terme d'emphatique du sujet ne convient pas. L'énoncé suivant confirme qu'il est nécessaire d'adapter la terminologie.

(50)

l-i Baay Laay d-i dig-le a ng-oo-g
 CL-LOC Baye Laye PRD-INAC conseiller-PART E CL-2SG-CL
 'c'est ça que Baye Laye a toujours ordonné', lit. 'ce que B.L. ordonne, cette chose'
 (Cissé 2006, 33 : 77)

La construction de l'énoncé (50) est complexe. Décrivons-la. L'emphatique *a* en fin d'énoncé met en relief le pronom intégratif *li* qui débute l'énoncé, composé du morphème *l-* de classe nominale, et du morphème localisateur *-i* (cf. 2.3.4.). Le morphème *l-* de classe nominale est associé au signifié très général de 'chose'. Nous pouvons alors extraire de l'énoncé la combinaison *li a ngoog* dans laquelle l'emphatique *a ngoog* a la position de tête syntaxique. Cela illustre un schéma de construction $[X a Y]$, similaire cette fois à la construction $[X di Y]$ que nous avons appelée construction attributive (cf. 1.4.1). Rappelons que le signifié d'une construction attributive véhicule l'attribution d'un attribut à une entité. L'attribut est en général dénoté par le signe qui instancie la variable Y. Dans le cas de la construction $[X a Y]$, la variable Y est instanciée par *ngoog*, pronom anaphorique que nous avons classé dans la catégorie de la localisation (cf. 2.2.3.). Il réfère à une entité déjà identifiée auparavant, et rappelée par ce moyen dans le discours. Cela vient confirmer l'hypothèse que nous avons posée sur le signifié associé à la construction $[\emptyset Y a]$, proche du signifié de la construction $[X a Y]$. Il s'agit d'insister sur l'entité dénotée par ce qui instancie Y dans $[\emptyset Y a]$, et X dans $[X a Y]$.

De cette présentation de l'emphatique, nous retenons que le morphème de l'emphatique met en relief l'entité dénotée par le signe qui a la fonction de sujet dans une construction $[X a V]$. Il met aussi en relief l'entité dénotée par ce qui instancie X dans une construction $[X a Y]$, et où X n'est pas le sujet de Y, de même qu'il met en relief l'entité dénotée par ce qui instancie Y dans une construction $[\emptyset Y a]$ où Y n'est pas davantage sujet. Le point commun entre ces trois constructions n'est donc pas que le signe qui dénote l'entité mise en relief ait la fonction de sujet, mais que ce signe soit nominal. Dans tous nos exemples, le signe qui instancie l'entité mise en relief est soit un morphème de personne (exemple 48), soit un nom (exemple 49), soit un pronom (exemple 50). Nous proposons d'appeler cette construction l'emphatique nominale. Notre terminologie couvre tous les cas où le signe qui est mis en relief est de catégorie non verbale. Rappelons ici que le seul cas où l'emphatique *a* se combine à une forme verbale est celui d'une forme verbale non finie, qu'on peut appeler « infinitif » (cf. 1.3.4.). Or, on sait qu'un infinitif est une forme verbale qui a perdu ses propriétés catégorielles de verbe (cf. 1.3.4.). Elle a acquis en revanche les propriétés catégorielles de nom. Le terme d'emphatique nominale convient donc bien aussi au cas de l'infinitif. Si l'emphatique se combine à des nominaux, il se combine aussi à des morphèmes qui jouent le rôle d'auxiliaire verbal. Les deux sections suivantes présentent ces combinaisons.

3.3.2. L'emphatique et le présentatif

Le premier morphème que nous présentons est associé au signifiant *ng*. Il est appelé « présentatif » par les études sur le wolof. Il ne faut pas le confondre avec la forme *ngoog* de l'anaphorique que nous venons de voir. Le morphème du présentatif n'est pas autonome. Un des localisateurs *-i* ou *-a*, que nous avons présentés au chapitre précédent (cf. 2.2.1.), lui est nécessairement suffixé. La fonction de ces deux localisateurs est équivalente à celle qu'ils ont dans un emploi de nom défini (CL-*i/a*). Ils marquent la proximité ou l'éloignement du référent par rapport au locuteur. L'exemple suivant illustre l'agglutination du morphème du présentatif et des localisateurs. Dans le premier énoncé, le signe *ngi* qui en résulte est précédé par la forme *mu* du pronom de la troisième personne du singulier, et le verbe DĚKK 'habiter' lui succède. La préposition locative *ci* qui suit le verbe ne peut pas être segmentée en deux morphèmes *c-* et *-i*. Il s'agit pourtant aussi du morphème localisateur *-i*, en distribution complémentaire avec le morphème *-a*. Mais *c-* ne peut pas être analysé comme un morphème de classe nominale en synchronie. C'est pourquoi nous considérons que les deux signes *ci* et *ca* sont deux allomorphes de la même préposition locative.

(51a)

mu **ng-i** děkk ci pěnc m-u ñu-y woow-e Mbul
 3SG PRS-LOC habiter LOC place CL-REL 1PL-INAC appeler-CPL Mboul
 'il habite au lieu-dit que l'on appelle Mboul'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 171)

Dans l'énoncé qui suit, le morphème *ng-* est combiné cette fois-ci avec le localisateur *-a*. Notons que ce qui succède aux signes *ngi* et *nga* dans les deux énoncés est un verbe, comme ici les verbes DĚKK 'habiter' en (51a) et JĚM 'se diriger vers quelque chose' en (51b). La fonction du présentatif est de localiser une entité. Si l'entité est un événement dénoté par un verbe, la contribution du présentatif à une construction dont le schéma est [X *ng-i/a* V] est de préciser la tenue de l'événement. Nous utilisons volontairement le terme de « tenue » pour souligner la dimension spatiale de la présentation de l'événement (se tenir). Cette signification est proche de celle de la construction attributive [X *di* V] (cf. 1.4.1.), mais il faut la distinguer. La signification véhiculée par la construction attributive quand le verbe dénote une activité dynamique comme 'aller' est celle d'un aspect inaccompli. Elle présente

l'actualité d'un événement non révolu. Alors que la construction du présentatif présente l'effectivité d'un événement par sa localisation. Le présentatif se combine d'ailleurs fréquemment avec la forme *-y* du morphème de l'aspect inaccompli. Et la combinaison *ñu ng-i-y jëm* se traduirait alors par 'voici qu'ils sont en train de rejoindre...!' (la combinaison *ñu ng-a-y* est rare).

(51b)

ñu **ng-a** jëm ca njaboot g-a ca Déqële
 1PL PRS-LOC aller vers LOC famille CL-LOC LOC Dékheulé
 'nous allons / ils vont vers (rejoindre) la famille à Dékheulé'
 (Diagne 2005, *LAT-JOOR, récit d'Ousseynou MBÉGUÉÉ* : 467)

L'exemple suivant illustre la dimension spatiale associée au morphème du présentatif. Il est cette fois combiné à un démonstratif (cf. 2.2.3.), composé du morphème de classe nominal *n-*, et de la duplication du localisateur *-i*. Rappelons que le morphème de classe nominale *n-* est associé à la notion de 'manière', et le signe *nii* peut être traduit par 'de cette manière' ('comme ça').

(51c)

ana mu ? mu **ng-i** n-i-i
 INTR 3SG 3SG PRS-LOC CL-LOC-LOC
 'et lui ? Il va bien'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 53)

Le morphème du présentatif est fréquemment combiné au morphème de l'émphatique qui le précède. Une des configurations résultantes est similaire à celle que nous avons vue au paragraphe précédent. L'énoncé suivant illustre la cliticisation de l'émphatique sur la forme *ya* du déterminant pluriel du nom SAABU 'savon'.

(51d)

sa saabu y-a-**a ng-i** n-i-i
 POSS.2SG. savon CL-LOC-E PRS-LOC CL-LOC-LOC
 'tes savons sont là (comme ça)'
 (Cissé 2006, 300 : 3)

Même si le nom SAABU 'savon' a la fonction grammaticale de sujet dans la phrase, il semble difficile de soutenir que c'est lui qui est mis en relief. Car la soustraction du morphème de l'emphatique produit une phrase avec le sens d'une simple indication spatiale. Pour cette raison, Robert (2000) dénie aux constructions du présentatif avec le morphème de l'emphatique la mise en relief d'un élément de l'énoncé. Nous n'avons pas d'argument sérieux à ce stade pour aller à l'encontre de la réflexion de Robert. La portée de l'emphatique ne peut pas être précisée maintenant. Nous le ferons après avoir examiné les combinaisons de l'emphatique avec d'autres morphèmes comme *d-* et *l-*, que nous avons appelés respectivement prédicatif et morphème de classe nominale (cf. 3.3.1.).

3.3.3. Emphatique, morphème de classe nominale et morphème prédicatif

Apportons une précision d'ordre terminologique et méthodologique. Les morphèmes *d-* et *l-* ne sont pas autonomes. Ils s'agglutinent nécessairement avec d'autres morphèmes dans des constructions spécifiques (construction équative [X Y *la*] cf. 1.2.6., construction attributive [X *di* Y] cf. 1.4.1., construction prédicative [X *da-* Y] cf. 1.4.2.). Nous avons noté que le signe *la* dans une construction équative est à considérer comme une copule, et que les signes *di* et *da-* fonctionnent comme auxiliaires dans les deux autres constructions lorsque Y est instancié par un verbe (cf. 1.3.5.). Nous présentons dans cette section la façon dont le morphème de l'emphatique s'agglutine avec les morphèmes élémentaires *d-* et *l-* pour former la copule *la* et l'auxiliaire *da-*. Nous commençons par examiner la composition de la copule *la*. Le morphème de classe nominale est indissociable de l'emphatique *-a*. L'emphatique réclame alors un morphème de personne qui lui est aussi suffixé, et éventuellement un morphème de TAM que nous considérons à la section suivante. La construction qui en résulte est bâtie sur le schéma [Z *la*-personne sujet (TAM) V], et le verbe est alors rejeté à fin de la construction. Dans ce schéma, ce qui instancie la variable Z peut avoir la fonction syntaxique de complément d'objet direct du verbe si celui-là est transitif, la fonction de complément oblique, ou celle de circonstant (cf. 1.2.3.). Cette construction est appelée traditionnellement « emphatique du complément ». Illustrons-la à l'aide d'un exemple. Dans cet énoncé, la forme *lañu* est composée du morphème de classe nominale *l-*, de l'emphatique *-a-*, et de la forme *ñu* du morphème de troisième personne du pluriel. Notons que l'emphatique appelle nécessairement une forme faible de morphème de personne pour lui

succéder, en aucun cas une forme forte (* *lañoom*).

(52)
 cere j-u am-ul ndawal **l-a-ñu** indi
 couscous CL-REL avoir-NEG.3SG accompagnement CL-E-3PL amener
 'c'est du couscous sans accompagnement qu'ils amènent' (expression qui a le sens
 de 'ils sont venus les mains vides')
 (Cissé 2006, *La bataille de Guillé* : 505)

C'est la combinaison *cere ju amul ndawal*, qui a la fonction de complément d'objet du verbe INDI 'amener', qui est mise en relief ici. La construction de cet énoncé est tout à fait standard. Ce qui précède l'agglutination du morphème *l-* et de l'emphatique *-a-* est promu en première position dans l'énoncé, alors que la position des compléments d'objet, des obliques, et des circonstants est normalement postverbale (cf. 1.2.3.).

Le morphème *-a* de l'emphatique peut aussi se suffixer au morphème prédicatif *d-*. L'énoncé suivant l'illustre. La forme *damay* est composée de la copule *d-*, de l'emphatique *-a-*, de la forme *ma* de première personne du singulier et du morphème de TAM *-y*. La construction verbale est bâtie sur un schéma un peu différent de celui de l'emphatique du complément. Dans un schéma de construction comme [X *da*-personne sujet (TAM) V], X n'est pas un complément du verbe (postposé à la construction), mais son sujet. Dans l'énoncé qui suit, la variable X est réalisée par un morphème de personne qui est alors intégré à la forme verbale (la forme *ma* du morphème de première personne du singulier).

(53)
 gas-al ma ci ñambi j-i **d-a-ma-y** ñibbi
 déterrer-BENF 1SG LOC manioc CL-LOC PRD-E-1SG-INAC rentrer chez soi
 'déterre (pour) moi du manioc, je rentre à la maison (je dois rentrer à la maison)'
 (Cissé 2006, 320 : 9-10)

Dans des énoncés comme le précédent, qui sont fréquents, la mise en relief porte sur le signe lexical qui a la fonction de tête syntaxique de la phrase. La tradition a retenu le terme d'emphatique du verbe. Rappelons cependant qu'au chapitre précédent, nous avons souligné que des noms peuvent occuper cette position (BUUR 'roi', cf. 1.4.2.). Le terme d'emphatique du verbe doit donc être modifié. Nous proposons celui d'emphatique du prédicat, car il ne préjuge pas de la catégorie lexicale du

signe mis en relief. Nous entendons le terme de prédicat au sens syntaxique, c'est-à-dire au sens où le prédicat a le rôle de tête syntaxique. Nous le notons *EP* pour la forme *dafa*, car nous avons vu qu'il n'est pas possible de la segmenter en « prédicatif+emphatique+troisième personne du singulier ». La forme *dafa* elle-même est notée *EP.3SG*.

Que le morphème *a* ait un emploi autonome, ou qu'il soit combiné à d'autres éléments, ce qui le précède comme ce qui lui succède peut être mis en relief. Il est donc nécessaire de préciser la terminologie de mise en relief.

3.3.4. Portée de l'emphatique

Nous retenons de ces trois paragraphes que dans les formes verbales, le morphème *a* de l'emphatique met en relief un autre élément avec lequel il est combiné. Cet élément mis en relief peut assumer différentes fonctions syntaxiques (sujet, complément d'objet, complément oblique, circonstant, prédicat syntaxique). La tête syntaxique de la phrase comme ses dépendants peuvent être mis en relief. Précisons maintenant ce que nous entendons par mise en relief. Nous définissons le morphème de l'emphatique par celui qui marque les éléments de la phrase véhiculant le contenu propositionnel que le locuteur estime important. Par cette définition, nous voyons que l'emphatique peut mettre en relief n'importe quel élément du contenu propositionnel. Pour cette raison, nous nous limitons ici à ne désigner par le terme emphatique que le morphème qui sert à la mise en relief d'éléments de la proposition, choisis par le locuteur. Nous avons dit que l'emphatique peut se combiner avec des morphèmes de TAM. Il faut considérer deux séries de TAM car les positions relationnelles de ces morphèmes avec les morphèmes d'autres catégories flexionnelles dans les formes verbales ne sont pas les mêmes. Les deux séries de morphèmes ont des combinatoires différentes. L'emphatique se combine avec les morphèmes des deux séries. Présentons-les.

3.4. Morphèmes de TAM

Nous considérons ici deux séries de morphèmes de TAM, qui appartiennent aux catégories flexionnelles du temps (présent / passé), et de l'aspect (inaccomplissement / accomplissement d'un événement). Nous verrons cependant que certains morphèmes cumulent des significations temporelles et aspectuelles.

Nous considérons que les morphèmes qui marquent le passé et l'inaccomplissement d'un événement constituent une première série de morphèmes de TAM, et que le morphème qui marque l'accomplissement d'un événement constitue une seconde série. Pour plus de clarté, nous présentons ces deux séries en trois temps, et non en deux temps. Nous présentons d'abord les morphèmes *-oon* et *-aan* du passé (3.4.1.), puis les deux formes *-i* et *-y* qui marquent l'inaccomplissement d'un événement (3.4.2.). Le morphème *-na-* qui marque l'accomplissement d'un événement est présenté en 3.4.3. Notre présentation a l'avantage d'expliquer l'impossibilité d'une forme finie du verbe en raison d'une contrainte qui pèse sur la combinatoire du morphème de l'aspect accompli. Les morphèmes de mode (optatif / impératif) sont présentés à la section suivante.

3.4.1. Morphèmes *-oon* et *-aan* du passé

Les morphèmes du passé se suffixent aux verbes ou au morphème prédicatif *d-*, ce qui est un argument supplémentaire pour considérer que le morphème prédicatif est un auxiliaire verbal. Dans le premier exemple, le morphème *-oon* marque le temps passé de l'événement. La forme *doon* qui en résulte précède le verbe.

(54a)

ci kër buur l-a-ñu **d-oon** liggéey-e

LOC maison roi CL-E-3PL PRD-PASS travailler-CPL

'c'est à la maison du roi qu'ils lui ont jeté un sort', lit. « c'est à la maison du roi qu'ils l'ont travaillé »

(Kesteloot et Dieng 1989 : 38)

Dans l'énoncé (54b) ci-dessous, le morphème *-oon* est cette fois suffixé à la forme négative du verbe лIT 'être premier'. Nous reparlons en 3.5.1. du morphème *-u* du négatif. Ici, la semi-voyelle /w/ permet d'éviter la rencontre de la voyelle /u/ du négatif verbal et de la voyelle /oo/ à l'initiale du morphème du passé. La différence sémantique entre les deux combinaisons (suffixation au morphème prédicatif *versus* suffixation au verbe) est assez difficile à saisir, et il semble qu'il y ait parfois des interactions entre significations temporelles et aspectuelles. En schématisant, nous pourrions dire que l'emploi en suffixe verbal est davantage lié à un événement accompli, tandis que l'emploi après le prédicatif marquerait un inaccomplissement possible de l'événement. Il est ainsi possible de traduire le premier énoncé par 'c'est à la maison qu'ils lui ont jeté un sort' (dont l'effet persiste au moment où le locuteur

parle). Il faudrait tester sans doute ces différences avec des locuteurs de façon approfondie. Quoiqu'il en soit, retenons que le morphème *-oon* marque un passé, et que sa position varie entre celle d'un suffixe verbal, ou celle d'un suffixe au morphème prédicatif.

(54b)

gaa ñ-a jjiit-u-woon
 gens CL-LOC être premier-NEG-PASS
 'les gens n'étaient pas les premiers'
 (Cissé 2006, 33 : 44)

Le morphème *-aan* se place aux mêmes endroits que le morphème *-oon*. Tous les deux commutent. En revanche, la différence de significations liées aux deux places est plus nette qu'avec le morphème *-oon*. Dans le premier énoncé ci-dessous, le morphème est suffixé au verbe REE 'rire' auquel la consonne /t/ a été ajoutée pour éviter la rencontre des voyelles /e/ et /aa/.

(54c)

d-a-nu-y ree-taan
 PRD-E-3PL-INAC rire-PASS
 'ils rient (de lui)'
 (Cissé 2006, 34 : 88)

(54d)

b-u ma d-aan fecc-i, moom l-a-a d-aan ànd-al
 CL-REL 1SG PRD-PASS danser-LOC 3SG CL-E-1SG PRD-PASS aller-APL
 'quand j'allais danser, c'est avec lui que j'allais'
 (Diouf 2003 : DAAN)

Alors que dans le second énoncé ci-dessus, le morphème *-aan* est suffixé au morphème prédicatif et antéposé au verbe. La différence entre les deux emplois est assez claire. Si ce morphème marque l'inaccomplissement, il a la signification générale d'une habitude. La place de suffixe verbal marque la répétition de l'événement dénoté par le verbe, sans être forcément situé dans le passé. Pour cette raison, il est possible de traduire le premier énoncé par 'ils se moquent (de lui)' car le signifié 'se moquer' peut être décomposé en 'rire de quelqu'un de manière répétée'.

Alors que la suffixation au morphème prédicatif marque plutôt un passé habituel. Notons qu'en (54d), la forme *daan* fait partie d'une proposition subordonnée temporelle introduite par *bu* en début d'énoncé. Le locuteur situe un événement habituel dans le passé ('aller avec quelqu'un' dénoté par la principale) par rapport à un autre ('danser' dénoté par la subordonnée).

Les deux morphèmes *-oon* et *-aan* peuvent commuter. Dans l'énoncé qui suit, il est tout à fait possible de faire commuter *-oon* et *-aan*. Pour rendre compte de l'opposition entre les deux, nous avons traduit en (54e) le temps des verbes par un imparfait en français pour la forme *daan*, et par un passé composé en (54f) pour la forme *doon*, ce qui peut rendre compte d'un événement plus habituel, comme en (54e).

(54e)

ñoo **d-aan** ubb-i ma-a **d-aan** yoor
 3PL-E PRD-PASS fermer-INV 1SG-E PRD-PASS faire descendre
 'ils ouvraient et moi je faisais descendre (quelque chose)'
 (Cissé 2006, 52 : 18)

(54f)

ñoo **d-oon** ubb-i ma-a **d-oon** yoor
 3PL-E PRD-PASS fermer-INV 1SG-E PRD-PASS faire descendre
 'ils ont ouvert et moi j'ai fait descendre (quelque chose)'

Les places linéaires des morphèmes *-oon* et *-aan* du passé dans les formes finies du verbe sont assez contraintes. Ils sont à la droite du verbe ou du morphème prédicatif, et ne se combinent jamais avec des morphèmes de personne à leur droite. Examinons maintenant les places linéaires des autres morphèmes de TAM : les morphèmes d'aspect.

3.4.2. *L'aspect inaccompli*

Dans la tradition du wolof, le terme d'inaccompli traduit celui d'« imperfective » de Comrie (1976 : 25, Voisin 2008), c'est-à-dire qu'il désigne les significations liées à l'inaccomplissement d'un événement. Nous précisons ces significations dans le texte. Il faut déjà savoir que le morphème d'aspect inaccompli et les morphèmes du passé que nous venons de présenter s'excluent mutuellement. Le morphème d'aspect

inaccompli se combine à gauche du verbe, et à droite du morphème prédicatif. Nous verrons comment il se place par rapport à l'emphatique en 3.4.3. Examinons la place du morphème *-i* de l'aspect inaccompli dans l'énoncé ci-dessous. Il se suffixe au morphème prédicatif *d-*, comme les morphèmes du passé.

(55a)

nit ñ-i **d-i** ñów bés b-u jot ñu-y gën **d-i** bari
 personne CL-LOC PRD-INAC venir jour CL-REL atteindre^{3PL}-INAC être plus PRD-INAC être
 nombreux
 'les gens viennent, chaque jour ils sont plus nombreux'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 173)

De même, le morphème *-i* bloque la présence des morphèmes de personne à sa droite, comme les morphèmes du passé. L'énoncé ci-dessous l'illustre : il est agrammatical.

* (55b)

nit ñ-i **d-i** ñu ñów
 personne CL-LOC PRD-INAC 3PL venir

Lorsqu'il précède un verbe qui dénote un événement dynamique comme ici ÑÓW 'venir', la forme *di* est associée à la signification d'un événement qui perdure et qui n'est pas encore accompli lorsque le locuteur parle. Lorsqu'elle est combinée à un verbe qui dénote un événement statif comme ici le verbe BARE (variante *bari*) 'être nombreux', la forme *di* est associée à un point de vue du locuteur sur l'événement qu'il décrit. Nous pourrions dire ici que le locuteur insiste sur le fait d'être nombreux, et que ce dernier emploi de la forme *di* apporte une information comme 'être très très nombreux'. Nous nous souviendrons de cette remarque lorsque nous présenterons les classes aspectuelles (cf. 3.7.).

Il faut savoir qu'un second signe est associé à l'aspect inaccompli. Il s'agit de *-y*. La question de savoir si *-i* et *-y* sont deux morphèmes, ou si ce sont deux allomorphes d'un unique morphème est une question encore discutée par les spécialistes du wolof (Robert 1991, Perrin 2005, Voisin 2008). Nous les considérons comme deux variantes d'un unique morphème, car ils ne commutent avec aucun autre morphème. Examinons la place de *-y* par rapport aux autres morphèmes. L'exemple suivant illustre qu'il peut s'agglutiner avec les morphèmes de personne, comme ici avec le morphème objet de troisième personne du singulier *ko*. Le premier énoncé est

grammatical tandis que le second ne l'est pas. Dans l'énoncé (56a), le morphème *-y* est suffixé au morphème *ko* de troisième personne du singulier objet. La combinaison de ce même morphème de personne avec le morphème *-i* est agrammaticale.

(56a)

d-ul-ø **ko-y** jóge
 PRD-NEG-3SG 3SG-INAC quitter
 'elle /il ne la / le quitte pas'

(Diagne 2005, *le point de vue de Koli MBAYE, Saint-Louis, Mai 1977* : 4b)

* (56b)

d-u-ø **ko-i** jóge
 PRD-NEG-3SG 3SG -INAC quitter

Par ailleurs, *-y* peut aussi s'agglutiner avec le morphème de l'emphatique, comme l'illustre l'énoncé ci-dessous. La forme *moo* résulte de la fusion de l'emphatique *-a* et du morphème de troisième personne du singulier *mu*. L'agglutination de l'emphatique avec *-i* n'est en revanche pas possible, et des combinaisons comme *moo di* ne sont possibles que parce le morphème prédicatif précède *-i* (cf. début de cette section).

(57)

jigéen j-u baax, **moo-y** k-i d-ul-ø jóge kër jëkkër-am
 femme CL-REL être bien 3SG.E-INAC CL-LOC PRD-NEG-3SG quitter maison mari-
 POSS.3SG

'une bonne épouse est celle qui ne quitte pas la maison de son mari'

(Diagne 2005, *le point de vue de Koli MBAYE, Saint-Louis, Mai 1977* : 4b)

Ces exemples illustrent que *-i* et *-y* ne se suffixent pas aux mêmes morphèmes, mais bloquent la présence des mêmes morphèmes à leur droite. Pour résumer, *-i* se suffixe au morphème prédicatif *d-* alors que *-y* ne le peut pas. Mais *-y* se suffixe à l'emphatique *a* alors que *-i* ne le peut pas. De plus, *-y* peut se suffixer aux formes faibles de morphèmes de personne, alors que *-i* ne le peut pas. Rajoutons encore que *-i* et *-y* ne se combinent pas, ce qui ajoute un argument pour ne pas les considérer comme deux morphèmes distincts. Il faut signaler que *-i* et *-y* peuvent être cumulés au sein d'une même forme du verbe. Nous en verrons un exemple dans les lignes qui

suivent. Mais ce fait n'est pas un argument suffisant pour considérer que *-i* et *-y* sont deux morphèmes distincts. Il arrive que des morphèmes de TAM se répètent au sein d'une même forme, comme dans le passé surcomposé du français de *ça a eu été une bonne idée*. Il s'agit d'ailleurs dans cet exemple du français aussi de la répétition d'un inaccompli. Les faits que nous avons exposés nous engagent à considérer plutôt *-y* et *-i* comme deux variantes d'un unique morphème. Nous voulons maintenant attirer l'attention sur un autre morphème de TAM : le morphème *-na* qui marque l'aspect accompli. Sa combinatoire est différente de celle des autres morphèmes de TAM que nous avons vus jusqu'ici.

3.4.3. *L'aspect accompli et un exemple de contrainte sur la place des morphèmes de TAM*

Nous appelons le morphème *-na* de l'aspect accompli le morphème du parfait. Employé seul, il succède au verbe, et se combine avec les formes de pronoms faibles à sa droite, comme cela est illustré dans l'exemple suivant (58a). Agglutiné à d'autres morphèmes, il suit le morphème d'inaccompli *-i-* à sa gauche et précède des formes faibles de personne à sa droite. La forme qui résulte de l'agglutination est la forme figée *dina-* qui a la signification du futur (58b).

(58a)

Muxamadu dem **na-ø**
 Mohamed partir PFT-3SG
 'Mohamed est parti'
 (Cissé 2006, 12 : titre)

(58b)

Muxamadu **d-i-na-ø** dem
 Mohamed PRD-INAC-PFT-3SG partir
 'Mohamed partira'

L'agglutination des morphèmes *-i-* d'inaccompli et *-na* du parfait est un argument pour soutenir que les deux morphèmes ne sont pas dans le même paradigme. Il faut savoir aussi que l'agglutination des morphèmes *-na* et *-y* existe aussi dans l'amalgame *dinay* qui se décompose en $d+i+na+y$ (morphème prédicatif *d-* + morphème d'inaccompli *-i-* + morphème du parfait *-na-* + morphème d'inaccompli

-y). Les différences de significations de *na*, *dina* et *dinay* portent sur la probabilité de l'événement. Le parfait est associé à la plus haute probabilité de la réalisation de l'événement puisqu'il s'agit d'un événement révolu. Mais la différence de signification entre *dina* et *dinay* revient à dire que *dina* est associé un futur qui se réalisera sûrement, alors que *dinay* marque un futur seulement probable. Pour cette raison, nous suivons Diouf lorsqu'il propose d'appeler *dina* la forme verbale du projectif (Diouf 2001 : 58). La présentation du morphème *-na* du parfait clôt notre présentation des morphèmes de TAM, et de la façon dont ils se combinent aux autres morphèmes dans les formes finies du verbe. Nous profitons de cette dernière section sur les morphèmes de TAM pour souligner que notre présentation permet d'expliquer l'impossibilité de certaines formes. Nous expliquons par exemple de la façon suivante l'impossibilité de la forme [*dina* V], c'est-à-dire de la combinaison de la forme du projectif et d'un verbe à sa droite. En (58b), nous avons noté le morphème zéro de la troisième personne du singulier par le symbole \emptyset . Il n'en reste pas moins qu'un morphème de personne (le morphème zéro) sépare la forme *dina* du projectif du verbe. Et la forme [*dina* V] n'existe pas. Nous l'expliquons en raison d'une contrainte qui pèse sur la combinatoire du morphème *-na* du parfait. Ce morphème demande un morphème de personne à sa droite. La combinaison du projectif *dina* avec un verbe à sa droite est donc impossible.

Ce que nous retenons de cette section, c'est que la segmentation des formes finies du verbe a permis de mettre en évidence deux séries de morphèmes de TAM, dans lesquelles les morphèmes du passé et de l'aspect inaccompli constituent une première série, et le morphème du parfait (aspect accompli) constitue à lui seul une seconde série. Ces deux séries de morphèmes n'ont pas la même combinatoire. Les morphèmes qui constituent la première série se suffixent au verbe, à l'emphatique, ou au morphème prédicatif, et bloquent la présence des morphèmes de personne à leur droite. Alors que le morphème du parfait qui constitue la seconde série demande un morphème de personne à sa droite, et se suffixe à un des morphèmes de la première série. Présentons maintenant les morphèmes de mode et de polarité qui occupent des places communes dans les formes finies du verbe.

3.5. Mode et polarité

Dans cette section, nous présentons ensemble les morphèmes qui marquent les catégories flexionnelles des modes et de la polarité. Par signification modale, nous

entendons ici les significations liées au jugement porté par le locuteur sur la proposition qu'il énonce. Dans les formes finies du verbe, cela concerne notamment l'injonction (impératif *versus* optatif). La polarité, elle, ne distingue que l'opposition positif-négatif. Comme il existe une forme verbale d'impératif négatif, la présentation de la négation est présentée en deux fois : d'abord la négation seule, puis la négation impérative. Commençons par le morphème de négation.

3.5.1. La négation

Le morphème de négation a deux formes : *u* et *ul*, qui sont des variantes de réalisation de la négation. Le morphème de négation succède au verbe ou au morphème prédicatif *d-* et précède un éventuel morphème de personne à la forme faible. Le couple d'énoncés ci-dessous illustre les deux variantes de réalisation. Les deux formes *-u* et *-ul* peuvent se suffixer au verbe. La consonne finale /l/ du morphème de négation s'élide devant un morphème de personne. Dans ce premier couple d'énoncés en (59), le morphème de négation est suffixé au verbe DEM 'aller'. Dans l'énoncé (59a), le sujet instancié est au singulier de la troisième personne (*waa ji* 'le type') et le morphème zéro qui suit le morphème de négation est un morphème d'accord. Dans l'énoncé (59b), le sujet instancié est au pluriel (*gaa ñi* : alternance consonantique /w/ et /g/ à l'initiale du radical nominal) et le morphème de négation précède le morphème de personne de troisième personne du pluriel sujet *ñu*.

(59a)
 waa j-i **dem-ul-ø** Togol
 type CL-LOC aller-NEG-3SG pays étranger
 'le gars ne va pas à l'étranger'
 (Cissé 2006, 150 : 3)

(59b)
 gaa ñ-i **dem-u-ñu** Togol
 type CL-LOC aller-NEG : 3PL pays étranger
 'les gars ne vont pas à l'étranger'

Le couple d'énoncés ci-dessous illustre la combinaison du morphème de négation avec le morphème prédicatif *d-*. Comme lorsqu'il se combine avec le verbe, le morphème de négation précède le morphème de personne.

(60a)

a-b ragal **d-u-ø** fa **dem**
 LOC-CL peureux PRD-NEG-3SG LOC aller
 'un peureux n'y va pas'
 (Cissé 148 : 6)

(60b)

a-y ragal **d-u-ñu** fa **dem**
 LOC-CL peureux PRD-NEG-3PL LOC aller
 'des peureux n'y vont pas'

Les différences sémantiques entre les emplois de la négation avec ou sans morphème prédicatif sont assez subtiles. Par exemple, il est tout à fait possible de traduire les énoncés du second exemple (morphème de la négation suffixé au morphème prédicatif *d-*) par un projectif négatif. La signification de ce projectif négatif est autant aspectuelle que modale (Robert 2000). Le locuteur affirme d'une part son savoir sur la non-réalisation de l'événement ('l'événement n'aura pas lieu'). D'autre part, il émet un jugement sur le participant de l'événement qui sonne comme une explication de la non-réalisation de l'événement ('car la personne en question ne peut pas faire que l'événement ait lieu'). De telles nuances sémantiques se retrouvent lorsque le morphème prédicatif *d-* se combine avec des morphèmes de TAM. Robert (1991) a appelé la forme verbale de la négation suffixée au morphème prédicatif *d-* (formes *du / dul*) l'emphatique négatif. Nous avons décidé de ne pas suivre cette terminologie puisque nous réservons le terme emphatique au morphème *a* et aux constructions où il apparaît. Nous donnons les formes des morphèmes de personne au négatif dans le tableau ci-dessous, puisqu'elles sont différentes des formes avec une polarité positive.

Personnes	Verbe-NEG	PRD-NEG VERBE
1 SG	<i>V-u-ma</i>	<i>d-u-ma V</i>
2SG	<i>V-ul-oo</i>	<i>d-oo V</i>
3SG	<i>V-u(l)-ø</i>	<i>d-u(l) V</i>
1 PL	<i>V-u-nu / ñu</i>	<i>d-u-nu / ñu V</i>
2 PL	<i>V-ul-een</i>	<i>d-ul-een V</i>
3 PL	<i>V-u- nu / ñu</i>	<i>d-u- nu / ñu V</i>

Tableau 5 : Les formes verbales de la négation

3.5.2. Optatif et impératif

La forme *na* qui marque l'aspect accompli (morphème du parfait) marque aussi l'optatif, c'est-à-dire qu'il est associé à l'expression d'un souhait. Alors que le morphème du parfait est postposé au verbe, le morphème du mode optatif est antéposé au verbe, comme l'illustre l'exemple ci-dessous. Il faut noter qu'il fonctionne comme un auxiliaire. Nous pouvons le vérifier en examinant le comportement d'un morphème de personne objet. En (61b), le morphème de troisième personne du singulier objet vient se placer devant le verbe transitif SANG 'laver quelque chose'.

(61a)
na-ñu dem sang-u-ji ca déeg b-a
 OPT-1PL aller laver-MOY-EX LOC lac CL-LOC
 'allons nous baigner à l'étang'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 72)

(61b)
na-ñu ko sang
 OPT-1PL 3SG laver
 'allons le laver'

Le morphème *na-* du mode optatif occupe la même position que les formes de l'impératif négatif. Celles-là sont composées du morphème *b-*, auquel est suffixé le morphème de négation. Comme la forme de l'impératif n'est réalisée que pour deux

personnes (les deuxièmes personnes du singulier et du pluriel), il n'y a que deux formes de l'impératif négatif : *bul* au singulier et *buleen* au pluriel. En gardant l'énoncé (61a) comme modèle, nous les donnons dans les énoncés (61 c-d) ci-dessous.

(61c)

bul-ø dem sang-u-ji ca déeg b-a
 IMP.NEG-2SG aller laver-MOY-EX LOC lac CL-LOC
 'ne va pas te baigner à l'étang'

(61d)

bul-een dem sang-u-ji ca déeg b-a
 IMP.NEG-2PL aller laver-MOY-EX LOC lac CL-LOC
 'n'allez pas vous baigner à l'étang'

Les morphèmes *na-* de l'optatif et la forme *bul* de l'impératif négatif commutent et s'excluent mutuellement dans la même position. Nous en déduisons qu'ils marquent deux significations différentes d'une même catégorie flexionnelle que nous appelons la catégorie du mode de l'injonction. Comme la différence de signification entre les deux morphèmes est assez claire (souhait / ordre), nous n'insistons pas davantage. Il est aussi clair que les deux formes verbales s'opposent par la polarité (positif / négatif). La polarité positive de l'impératif se distingue de la polarité négative non seulement par l'absence du morphème de négation *-u*, mais aussi par sa position par rapport au verbe. La forme de l'impératif positif se réduit à la forme du morphème de personne, mais elle est suffixée au verbe, comme l'illustrent les énoncés qui suivent et qui reprennent encore une fois le modèle de l'énoncé (61a).

(61e)

dem-al sang-u-ji ca déeg b-a
 aller IMP.2SG laver-MOY-EX LOC lac CL-LOC
 'va te baigner à l'étang'

(61f)

dem-leen sang-u-ji ca déeg b-a
 aller IMP.2PL laver-MOY-EX LOC lac CL-LOC
 'allez vous aiger à l'étang'

Catégories flexionnelles verbales	Nom du morphème	Forme	Combinatoire	Nom de la forme verbale
Personne	1SG	<i>ma</i>	<i>personne + V</i>	narratif
	2SG	<i>nga</i>		
	3SG	<i>mu</i>		
	1PL	<i>nu / ñu</i>		
	2PL	<i>ngeen</i>		
	3PL	<i>nu / ñu</i>		
Focus	emphatique	<i>a</i>	<i>personne - a - (y) + V</i>	emphatique nominal
Prédicatif	prédicatif	<i>d</i>	<i>personne + (a) d - i - (na) - (y) + V</i> <i>personne + d - a - personne + V</i> <i>personne + d - oon + V</i> <i>personne + d - aan + V</i>	projectif emphatique du prédicat passé passé habituel
	classe nominale	<i>l</i>	<i>personne + l - a - (y) + V</i>	emphatique du complément
	présentatif	<i>ng</i>	<i>personne + (a) + ng - i + V</i> <i>personne + (a) + ng - a + V</i>	présentatif
Localisation	proximité	<i>i</i>	<i>personne + ng - i - (y) + V</i>	présentatif
	éloignement	<i>a</i>	<i>personne + ng - a - (y) + V</i>	présentatif
TAM (aspect)	inaccompli	<i>i</i>	<i>personne + d - i (na - pronom) + V</i>	projectif
TAM	passé ponctuel	<i>oon</i>	<i>personne + d - oon + V</i> <i>personne + V - oon</i>	passé
	passé habituel	<i>aan</i>	<i>personne + d - aan + V</i> <i>personne + V - aan</i>	habituel
	inaccompli	<i>y</i> <i>i</i>	<i>personne - y + V</i> <i>personne - a - y + V</i> <i>personne + ng - i/a - y + V</i> <i>personne + d - i - na - pronom</i>	narratif inaccompli emphatique nominal inaccompli présentatif inaccompli projectif

			$-y + V$ <i>personne + d - a- pronom - y</i> $+ V$	hypothétique e emphatique du prédicat inaccompli
TAM	parfait	<i>na</i>	$V + na - personne$	parfait
TAM (mode)	injonctif	<i>na</i>	$na - personne + V$	optatif
	impératif	<i>al / eel</i>	$V - al / eel$	impératif
TAM (mode et polarité)	Impératif négatif	<i>bu(l)</i>	$bu(l) + (d- i) + V$	impératif négatif
Polarité	négatif	<i>u(l)</i>	$V - u(l)$ $d - u(l) + V$	négatif

Tableau 6 : Les morphèmes verbaux et leurs combinatoires dans les formes verbales

3.6. Récapitulatif des formes verbales

Le tableau 6 synthétise notre présentation des morphèmes qui marquent les catégories flexionnelles verbales. La première colonne indique la catégorie flexionnelle à laquelle appartient chaque morphème. La seconde colonne donne le nom des morphèmes. La troisième indique leurs formes. La quatrième récapitule leurs combinatoires. Et la cinquième colonne donne le nom de la forme finie du verbe qui correspond à la combinaison résultante. Les parenthèses signalent que le morphème est optionnel. Les résultats illustrent la terminologie que nous employons pour nommer les formes finies du verbe. Comme nous l'avons dit lors du début de la présentation (cf. 3.3.), nous réservons le terme d'emphatique au seul morphème *a*. L'intérêt d'une telle présentation est d'extraire les catégories flexionnelles verbales, sans faire appel aux effets de sens des modaux en contexte, comme cela est présenté traditionnellement depuis Robert (1991).

Ce tableau permet aussi de remarquer plusieurs types de placements de morphèmes flexionnels verbaux. Des morphèmes comme le morphème *y* qui marque l'aspect inaccompli, s'agglutinent sur les morphèmes de personne. Le morphème *na* d'aspect accompli s'agglutine soit sur les morphèmes de personne, soit sur le morphème *i* de l'aspect inaccompli. Les morphèmes *na* du mode optatif et les formes *al / eel / aleen / eleen* du mode impératif s'agglutinent préférentiellement sur les verbes, et aussi sur des morphèmes de personne pour le morphème *na* du mode optatif. Les morphèmes

-oon et -aan du passé, et *i* de l'aspect inaccompli s'agglutinent soit sur le verbe (sauf le morphème *i*), soit sur le morphème de prédication *d*. Des morphèmes comme l'emphatique *a* se placent soit sur les morphèmes de personne, soit sur les morphèmes qui fonctionnent comme des auxiliaires (prédicatif *d*, présentatif *ng*). Enfin, le morphème *u* de l'impératif se place soit sur le verbe, soit sur des morphèmes de personne, soit sur le morphème *d* de prédication.

D'autre part, les positions occupées par les différents morphèmes dans les formes finies du verbe permettent de repérer un ordre des catégories flexionnelles dans ces formes. Nous le représentons par une suite de chevrons indiquant l'ordre linéaire des morphèmes marquant les catégories flexionnelles, comme ci-dessous.

optatif *na* > personne > emphatique *a* > prédicatif *d* > inaccompli *i* / *y* ou passé OON / AAN > verbe > négation *u* / *ul* > parfait *na*

Les formes finies qui résultent de ces combinaisons ne sont pas toutes compatibles avec tous les verbes. Les verbes qui ont les mêmes compatibilités sont réunis dans des classes appelées classes aspectuelles, car c'est la catégorie de l'aspect qui permet de circonscrire ces classes. C'est l'objet de la section qui suit.

3.7. Classes aspectuelles

Traditionnellement, les événements sont classés en états (événements statifs comme 'être fatigué'), activités (événements dynamiques comme 'venir'), achèvements (événements ponctuels comme 'sursauter'), et accomplissements (événements non ponctuels mais néanmoins délimités comme 'regarder un film'). Cette classification a été popularisée en linguistique par Vendler par le terme « Aktionsarten » (1967). Les verbes qui dénotent ces types d'événements partagent des caractéristiques grammaticales, et il est possible alors de regrouper les verbes selon les caractéristiques grammaticales partagées. En wolof, deux grandes classes de verbes sont appelées « verbes d'action » et « verbes d'états ». Cette distinction est de nature aspectuelle et elle est fondée sur les critères de la dynamique (cf. 3.7.1.) et de la ponctualité (cf. 3.7.2.), (Vendler 1967, Dowty 1979). Robert (1991) a proposé un critère supplémentaire pour les opposer (cf. 3.7.3.). Ces tests aboutissent à reconnaître deux autres classes de verbes que nous appellerons « verbes de qualité » et « verbes de changements d'états » (cf. 3.7.4.).

3.7.1. Critère de dynamicité

C'est le critère de la dynamicité qui est le plus utilisé pour distinguer les verbes d'action des verbes d'états du wolof (Church 1981 : 28-30, Robert 1991). Il consiste à tester la compatibilité des verbes avec *-y* et *-i* qui marquent l'aspect dit inaccompli (l'inaccomplissement d'un événement ; cf. 3.4.), et l'interprétation qui en résulte. Rappelons la remarque suivante, cruciale pour la suite du raisonnement. En wolof, l'aspect inaccompli peut prendre les valeurs 'progressif', 'habituel', et 'projectif'. Ces trois valeurs se réalisent pour une classe de verbes que nous appelons « verbes d'action ». Les autres verbes sont appelés « verbes d'état ». Church (1981) fait justement remarquer que des verbes d'état sont compatibles avec *-y* et *-i*, mais que l'inaccompli prend des valeurs plus contraintes avec des verbes d'état. Illustrons la différence de comportement de ces deux types de verbes. Dans le premier exemple, nous avons choisi le verbe *SAMP* 'construire' qui dénote une activité. Dans le premier énoncé, la forme finie *damaa samp* ne comporte pas de morphème d'aspect. C'est pourquoi il est possible de traduire par une expression comme 'j'ai construit' qui signifie que l'événement est achevé.

(62a)¹²
 d-amaa samp kër g-i
 PRD-E-1SG construire maison CL-LOC
 'j'ai construit la maison'
 (Cissé 2006, 559 : 24)

(62b)
 d-a-maa-y samp kër g-i
 PRD-E-1SG-INAC construire maison CL-LOC
 '**je construis** la maison'

L'ajout du morphème *-y* de l'aspect inaccompli comme dans l'énoncé (62b) véhicule la signification du progressif (événement en train de se réaliser).

Considérons à présent le verbe *BÈGG* 'vouloir' dans l'exemple suivant. C'est la même forme finie du verbe qui est employée dans le premier énoncé : *dama bëgg* 'je veux (que)'. Comme dans l'exemple précédent, cet énoncé ne comporte pas de morphème d'aspect inaccompli, et l'événement dénoté est ainsi considéré comme révolu.

12 La forme *damaa* est une variante dialectale de la forme *dama*.

(63a)

d-a-ma **bëgg** ngeen wut-al ma tur
 PRD-E-1SG vouloir 2PL chercher-BEN 1SG prénom
 'je veux que vous cherchiez pour moi un prénom'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 25)

En revanche, l'ajout du morphème *-y* de l'aspect inaccompli à cette forme verbale ne permet pas d'associer à ce morphème la signification du progressif. Pourtant, cet énoncé est grammatical, et le morphème *-y* a une signification, plutôt modale comme 'je veux *vraiment*'

(63b)

d-a-ma-y **bëgg** ngeen wut-al ma tur
 PRD-E-1SG-INAC vouloir 2PL chercher- BEN 1SG prénom
 'je veux (vraiment) que vous cherchiez pour moi un prénom'

Des verbes qui ont le même comportement que le verbe *SAMP* 'construire' lorsqu'ils se combinent avec un morphème de l'aspect inaccompli sont appelés des verbes d'action, alors que ceux qui se comportent comme le verbe *BËGG* 'vouloir' sont appelés des verbes d'état.

Force est de constater que cette bipartition ne rend pas compte d'autres comportements. Illustrons-le à l'aide du verbe *RAFET* 'être beau' qui dénote une qualité physique comme dans l'exemple (64) ci-dessous. Rappelons que ces lexèmes se comportent comme des verbes (cf. 1.4.3.), et que la forme finie *dafa rafet* 'elle/ il est belle/ beau' est un emploi typique de ces verbes. En (64a), nous n'avons pas décomposé *joo xam ni*, qui a la fonction d'un pronom relatif. C'est une forme figée que nous traduisons par 'qui'.

(64a)

dafa mos-a a-m j-enn jigéen joo xam ni, **dafa rafet**
 lool
 EP.3SG faire l'expérience-E LOC-CL CL-un femme qui EP.3SG être beau
 très
 'il était une fois une femme très belle'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 67)

Or, l'ajout de *-y* de l'aspect inaccompli est sémantiquement inacceptable, bien que l'énoncé résultant soit grammatical. Nous notons l'asémantisme d'un énoncé par le symbole #.

(64b)

dafa-y rafet lool
EP.3SG- INAC être beau très

En revanche, l'ajout de l'autre morphème *-i* de l'aspect inaccompli, suffixé au morphème prédicatif *d-* et précédant le verbe, est tout à fait acceptable. Comme pour les verbes d'état, l'ajout d'un morphème de l'aspect inaccompli produit une intensification de l'événement, avec une lecture liée à la modalité. En d'autres termes, le locuteur insiste sur l'intensité de l'événement, car c'est selon lui ce qui doit être retenu par l'interlocuteur. Mais ce qui distingue ces verbes des autres verbes d'état, c'est le choix du marqueur de l'aspect inaccompli, qui doit être *-i* et non *-y*. Dans ce cas, toutefois peu fréquent, l'adverbe LOOL 'très' d'intensification ne peut pas être employé.

(64c)

dafa mos-a a-m j-enn jigéen joo xam ni, **dafa di rafet**
EP.3SG faire l'expérience-E LOC-CL CL-un femme qui **EP.3SGI NAC être beau**
'il était une fois une femme vraiment très belle'

Ce que nous retenons de ce critère de dynamicité, c'est qu'à deux grandes classes de verbes (verbes d'action et verbes d'état), s'ajoute une troisième classe plus petite (verbes de qualité). Les verbes d'action correspondent *grosso modo* à des événements dynamiques, et les verbes d'état à des événements statifs. Comme les verbes d'état, les verbes de qualité correspondent à des événements statifs. Ils s'en distinguent cependant car ils sont graduables comme les verbes d'action. A la différence des verbes d'action, leur gradualité se situe sur le plan de l'intensité, et non sur le plan de la progression temporelle de l'événement. Notons que nous n'avons pas encore testé le caractère plus ou moins ponctuel des événements. C'est l'objet du paragraphe qui suit.

3.7.2. Critère de ponctualité

Le critère de ponctualité consiste à tester la compatibilité du verbe avec le morphème du présentatif *ng-i/-a* dont la signification générale peut se traduire par 'voici que quelque chose / quelqu'un est ~ / fait ~'. Là encore, ce test n'est pas strictement discriminant dans la mesure où certains verbes d'état sont compatibles avec le morphème du présentatif. Plutôt que des paires minimales, nous présentons des exemples d'emplois attestés du verbe d'action JĒM 'aller vers' en (65) et du verbe d'état DĒKK 'habiter' en (66) à la forme finie du verbe appelée présentatif (cf. tableau 6 en 3.6.).

(65)

ñu ng-a jēm ca njaboot g-a ca Dēqēle
1PL PRS-LOC aller vers LOC famille CL-LOC LOC Deukhlé
 'nous allons chez la famille à Deukhlé'
 (Diagne 2005, *Lat Dior, récit d'Ousseynou Mbéguéré* : 467)

Avec les deux types de verbes présentés dans ces exemples, le présentatif a une signification proche du participe présent en français ('nous voici allant chez D'). Il est plus difficile de rendre cette signification avec un verbe d'état comme DĒKK 'habiter' ci-dessous, mais il reste que l'événement dénoté dans les deux cas est présenté comme un point de référence qu'il est possible de réifier. L'emploi du morphème du présentatif est en revanche agrammatical avec des verbes de qualité comme RAFET 'être beau'.

(66)

mu ng-i dēkk ci pénc m-u ñu-y woo-we Mbul
3SG PRS-LOC habiter LOC place CL-REL 1PL-INAC appeler-CPL Mboul
 'il **habite** au lieu dit Mboul'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 171)

Le critère de la ponctualité qui teste la compatibilité avec le morphème du présentatif *ng-i/-a* permet ainsi de discriminer les verbes de qualité, mais n'est pas d'une grande utilité pour distinguer d'autres types de verbes. Il faut noter que le test de la compatibilité avec les morphèmes *-y* et *-i* de l'aspect inaccompli peut aussi

servir à distinguer les verbes d'événements ponctuels et non ponctuels. Ainsi, pour les verbes d'état comme BÈGG 'vouloir' et des verbes de qualité comme RAFET 'être beau', nous avons vu que l'emploi de ces morphèmes est associé à une signification portant sur l'intensité de l'événement. Or, les significations 'vouloir vraiment quelque chose' et 'être très beau' correspondent aussi à des événements non ponctuels, dans la mesure où les événements perdurent. Nous voyons ainsi qu'en wolof, le test de la compatibilité avec les morphèmes de l'aspect inaccompli permet de tester simultanément la dynamicité et la ponctualité d'un événement.

3.7.3. Critère du parfait

Un troisième critère de nature aspecto-temporelle a été proposé par Robert (1991 : 304) pour différencier les verbes d'état des verbes d'action. Il consiste à tester la signification du parfait. Le parfait aura une signification proche du passé avec un verbe d'action et une signification proche du présent avec un verbe d'état comme le montre l'exemple (67) où le verbe WAX 'dire' est un verbe d'action et le verbe RAFET 'être beau' est un verbe de qualité.

(67)

Baabakar Mbay **wax na-ø** fi wax **joo xam ne j-i rafet na-ø**
 Babacar Mbaye **dire PFT-3SG** LOC parole qui CL-LOC **être beau PFT-3SG**
 'Babacar Mbaye **a dit** quelque chose de beau' lit. 'une parole qui est belle'
 (Robert 1985, 1 : 282)

Dans ce dernier énoncé, le contraste entre les deux types de verbes est évident. Pour obtenir la valeur d'un passé avec un verbe de qualité comme RAFET, il faut ajouter le suffixe *-oon* et obtenir ainsi la forme *rafet-oon* 'avoir été beau'. Employé au parfait, un verbe d'état n'a pas de valeur de passé, mais d'un présent. Ceci est conforme à la signification d'événement accompli du morphème *na-* du parfait (cf. 3.4.3.). Un état accompli est un état acquis qui n'a pas disparu, alors qu'une action accomplie est révolue et hors du temps présent. Nous avons déjà remarqué plus haut qu'une variation sur l'aspect inaccompli avec les verbes d'état véhicule une nuance intensive et non temporelle. Et c'est exactement ce qui se produit encore avec cet exemple. Tous les tests habituels pour différencier les verbes d'état des verbes d'action reviennent à admettre cette différence fondamentale en wolof, soulignée par Robert (1991). Les nuances des significations que véhiculent les formes verbales montrent que les variations obtenues avec les verbes d'action sont aspecto-

temporelles alors que celles obtenues avec les verbes d'état sont aspecto-modales. Ainsi les formes du parfait et de l'emphatique du prédicat par exemple ont une valeur essentiellement temporelle avec les verbes d'action, alors qu'elles ont une valeur beaucoup plus modale avec les verbes d'état. Les variations ne sont plus sur le plan temporel (procès réalisé ou pas), mais sur les plans de la certitude (procès considéré comme certain ou non) et de l'intensité (procès considéré comme étant fortement réalisé).

Il existe en wolof un certain nombre de verbes qui alternent entre verbes d'action et verbes d'état. Nous les présentons dans la section qui suit.

3.7.4. *Les verbes de changement d'état*

Les verbes de changement d'état ont la particularité d'alterner entre les catégories de verbes d'action et verbes d'état selon les emplois. Robert les appelle « verbes résultatifs » (1991 : 60), alors que Voisin les appelle « verbes inchoatifs ». Nous avons choisi pour caractériser ces verbes l'appellation de « verbes de changement d'état » pour ne privilégier aucune phase dans l'événement (résultatif : fin de l'événement, et inchoatif : début de l'événement). Les exemples que donne Church ont retenu notre attention. Il oppose les emplois avec le marqueur -y d'aspect inaccompli, aux emplois sans morphème d'aspect. L'exemple du verbe TOOG est souvent cité pour illustrer cette classe de verbes. Employé par exemple avec le morphème de l'aspect inaccompli, il se comporte comme un verbe d'action, puisque la signification du verbe est celle d'un événement en train de se réaliser. Plus précisément, il s'agit du début de l'événement ('s'asseoir'). Alors que l'emploi sans morphème d'aspect inaccompli est associé à la signification d'un état acquis, mais non révolu dans le temps ('être assis'). Nous voyons ainsi la double appartenance de ce type de verbes. Nous considérons que nous n'avons pas d'argument convaincant pour considérer ces verbes plutôt comme des verbes d'action et les appeler ainsi verbes inchoatifs, ou plutôt comme des verbes d'état et les appeler alors verbes résultatifs. C'est pourquoi nous préférons le terme neutre de « verbes de changement d'état » (Dowty 1979 : 68).

(68a)
 ma-a ng-i-y toog
 1SG-E PRS-LOC-INAC asseoir
 'je m'assieds'
 (Church 1981 : 33)

(68b)
 ma-a ng-i toog
 1SG-E PRS-LOC asseoir
 'je suis assis'

D'autres verbes comme le verbe *XALAAAT* se comportent différemment selon qu'on leur donne le statut de verbe d'action ou de verbe d'état. Illustrons-le avec l'exemple suivant, emprunté aussi à Church. Dans l'énoncé de gauche qui réalise la catégorie de verbe d'action, le verbe *XALAAAT* 'penser à' est transitif. Le morphème de troisième personne du singulier *moom* est le complément d'objet du verbe *XALAAAT*, dans une construction de l'emphatique du complément. Dans l'énoncé de droite, le verbe est intransitif, car le pronom *noonu* a certes la même position que le morphème de personne *moom* dans l'énoncé de gauche, mais il est adverbial et non nominal (cf. 1.6.).

(69a)

moom l-a-a-y xalaat
 3SG CL-E-1SG-INAC penser
 'c'est à lui que je pense'
 (Church 1981 : 34)

(69b)

n-oo-n-u l-a-a xalaat
 CL-2SG-CL-REL CL-E-1SG penser
 'c'est ce que je pense'
 lit.'c'est comme ça que je pense'

Dans cette classe de verbes de changement d'état, il est donc nécessaire de distinguer les cas qui s'accompagnent d'une alternance de régime verbal, d'autres cas qui ne concernent que l'alternance aspectuelle. Nous retenons finalement de toutes ces distinctions quatre classes de verbes : les verbes d'action, les verbes d'état, les verbes de qualité, et les verbes de changement d'état. Le seul test de compatibilité et de comportement avec les morphèmes de l'aspect inaccompli permet de distinguer ces quatre classes, puisqu'il est possible de regrouper les verbes qui ont les mêmes comportements pour cet unique test.

Pour être complet sur les catégories flexionnelles du verbe, il est nécessaire de présenter les voix verbales, car elles regroupent des significations qui portent sur l'orientation de l'événement vers un ou plusieurs de ses participants. Les voix verbales du wolof sont marquées par des suffixes. Sans entrer dans les détails (cf. Voisin 2002 pour une étude détaillée), nous donnons un aperçu de ces suffixes à la section qui suit.

3.8. Les suffixes de voix verbales

La voix verbale est une catégorie flexionnelle marquée par un procédé

morphologique ou par une construction syntaxique, qui assigne aux actants du verbe une fonction grammaticale déterminée. Il est possible de considérer que la causation ne fait pas partie des voix, car la redistribution des actants ajoute un sens au verbe. C'est la position de Mel'čuk (1994 : 137-155). Le wolof utilise un même procédé morphologique (la suffixation verbale) pour marquer les voix. La causation en fait partie. Nous considérons ici l'ensemble des suffixes verbaux qui marquent les voix, y compris ceux qui marquent la causation. Le wolof a un grand nombre de morphèmes qui s'accompagnent d'une redistribution des actants du verbe. A partir d'un verbe transitif comme LEKK qui signifie 'manger', l'ajout du suffixe *-e* assigne la fonction d'objet au participant qui a le rôle d'instrument ('manger avec quelque chose'). Mais l'ajout de *-e* à des verbes intransitifs comme GÉNN 'sortir' les rend transitifs, et la forme *génne* est alors associée à la signification 'sortir quelque part'. Reconnaître un seul suffixe *-e* ou deux, les identifier et les désigner par des termes spécifiques est une question encore discutée en wolof, et nous ne proposons pas ici une analyse globale des catégories liées à la voix. Précisons que l'étude la plus détaillée à ce sujet (Voisin 2002) s'est focalisée sur la correspondance des voix verbales et des rôles sémantiques des participants (Fillmore 1968). Notre objectif ici est seulement de souligner qu'il est possible de regrouper les suffixes par des significations très générales qu'ils partagent. Voyons ce qu'elles regroupent.

3.8.1. Trois catégories de voix

L'exemple (70) ci-dessous illustre l'emploi de différents suffixes marquant tous des significations liées à la causation, pour le même verbe YĒG 'être informé de quelque chose', qui est transitif (morphème de troisième personne du singulier objet *ko* en 70a).

(70a)
 boroom kër g-i d-u-ø ko yĕg
 chef maison CL-LOC PRD-NEG-3SG 3SG être informé
 'le chef de famille n'en est pas informé'
 (Cissé 2006, 130 : 2)

L'ajout du suffixe *-al* en (70b) modifie les fonctions grammaticales des actants du verbe YĒG. Ici, le suffixe ajoute un actant en position sujet, qui est le causateur de l'événement. Comme le suffixe *-al* marque un nouvel actant, nous appelons ce

suffixe un causatif et nous le notons CAUS. Le patient qui avait auparavant la fonction de sujet a cette fois la fonction d'objet second, car le verbe est resté transitif (morphème de troisième personne du singulier objet *ko* en 70a-b). Remarquons que ce morphème *ko* est répété. En wolof, le morphème qui marque le patient ou le destinataire suit celui qui marque le pronom objet. C'est donc la première occurrence de *ko* qui marque l'actant rétrogradé de sujet à complément.

(70b)
 ñu yëg-**al** ko ko
 3PL être informé-CAUS 3SG 3SG
 'ils l'en informent'
 (Cissé 2006, *la bataille de Guillé* : 401)

Dans l'exemple suivant, l'ajout du suffixe *-le* redistribue aussi les actants. Le sujet du verbe YËG 'être informé' est le nom GÉWÉL 'griot' qui est l'agent en même temps que la cause de l'événement 'être informé'.

(70c)
 géwél b-i topp dëkk b-i y-épp d-i **yëg-le** ni
 [...] griot CL-LOC se déplacer village CL-LOC CL-tous PRD-INAC **être informé-PART** que
 'le griot se déplaça dans le village en faisant savoir à tous que [...]'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 86)

Ici aussi, le sujet du verbe dénote un participant qui est lié à la cause de l'événement. La différence sémantique entre les deux suffixes *-al* et *-le* tient au rôle assumé par le nouveau sujet. L'agent en fonction de sujet marqué par le suffixe *-le* a un rôle moins actif dans l'événement en quelque sorte, dans la mesure où il n'est pas forcément la cause de l'événement lui-même. Ici, le griot peut très bien ne pas informer les gens lui-même, et se contenter de le faire faire par d'autres. Il faut bien sûr nuancer ces différences, mais il faut néanmoins rendre compte des différences de significations. Les suffixes *-al* et *-le* commutent et ne peuvent pas être cumulés. Ils appartiennent tous les deux à la catégorie de la causation. Nous les distinguons cependant et nous appelons le suffixe *-le* suffixe participatif et nous le notons PART, pour le distinguer du suffixe causatif *-al* précédent. Par ailleurs, l'objet n'est plus marqué par une position et une fonction grammaticale spécifique. Il le pourrait cependant, et un

énoncé comme celui de (70d) est grammatical.

(70d)
 géwél b-i **yëg-le** **y-épp** ni [...]
 griot CL-LOC **être informé-PART** CL-tous que
 'le griot fait savoir à tous que '
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 86)

Nous pouvons distinguer trois grandes catégories de voix verbales, selon les significations générales des suffixes qui les marquent et qui commutent. Ce sont les suffixes de causation, de co-participation, et d'orientation. Les suffixes de causation ajoutent un dépendant en fonction de sujet au verbe auquel ils s'appliquent, et le participant dénoté a le rôle de causateur de l'événement. Les suffixes de co-participation ajoutent des dépendants en fonction de sujet ou d'objet qui participent comme agent de l'événement, ou comme adjuvants (aide extérieure à la réalisation de l'événement). Enfin, l'ensemble des suffixes qui orientent l'événement vers un des participants rassemble les suffixes qui assignent la fonction de sujet à un participant qui agit sur lui-même, et ceux qui assignent la fonction d'objet à un destinataire externe. Le tableau ci-dessous synthétise ces distinctions. Nous nous inspirons largement de la présentation de Voisin (2002 : 87). Elle rassemble tous les suffixes de voix verbales dans cinq ensembles qu'elle nomme « voix moyenne », « voix causative », « voix applicative », « voix de co-participation », et « voix antipassive ». Nous avons préféré classer les suffixes selon les paradigmes qu'ils constituent, plutôt que d'attribuer une étiquette générale de voix causative à cinq suffixes différents.

Catégories flexionnelles des voix verbales	Suffixes	Nom	Modification grammaticale	Compatibilité
Causation	-al -e	causatif factitif	ajout d'un actant en position de sujet	verbes d'état et de changement d'état
	-loo -le	participatif		verbes d'action et de changement d'état
	-lu	autofactitif		verbes d'action uniquement
Co-participation	-e	comitatif	ajout d'un actant en position d'objet	verbes d'action
	-al	applicatif	ajout d'un actant en position de sujet	
	-oo	réciproque		
	-ante	associatif		
	andoo	mutuel		
-aale	collectif			
Orientation	-u /-ku	moyen	suppression de l'objet	verbes d'action et verbes d'état
	-e	absolutif	ajout d'un actant en position d'objet	
	-le	possession externe		
	-al	bénéfactif		

Tableau 7 : Les suffixes de voix verbales du wolof

3.8.2. Compatibilité des suffixes avec les classes de verbes

Les auteurs qui ont travaillé sur les voix du wolof utilisent des terminologies très différentes pour parler d'un même suffixe. Le terme de « causatif » est réservé au suffixe *-lu* chez Ka (1981), au suffixe *-loo* chez Church (1981) et Njie (1985), alors que Voisin (2002) regroupe les suffixes *-al*, *-le*, *-u*, *-lu* sous l'étiquette de « type de voix causative ». Dans nos gloses, nous avons souvent adopté la terminologie de Njie (1985) car les suffixes sont tous étiquetés différemment. Même si nous reconnaissons que différents suffixes sont associés à des significations liées à une

même catégorie, nous pensons qu'il est nécessaire de les étiqueter différemment. Les suffixes *-al*, *-le*, *-u*, *-lu* sont regroupés ensemble par Voisin (2002) parce qu'ils véhiculent tous un aspect de la causation. Pourtant, ils ne sont pas compatibles avec les mêmes types de verbes. Les suffixes *-al* et *-e* ne sont pas compatibles avec les verbes d'action transitifs. Leur compatibilité est restreinte aux verbes d'état et aux verbes de changement d'état. Les suffixes *-loo* et *-le* s'appliquent à des verbes d'action et à des verbes de changement d'état. Le suffixe *-loo* est très utilisé avec des verbes d'action transitifs comme BEY 'cultiver' < BEY-LOO 'faire cultiver', avec des verbes d'action intransitifs comme REE 'rire' < REE-LOO 'faire rire' et même des verbes de changement d'état comme YOQI 'se décourager' < YOQI-LOO 'décourager quelqu'un' (cf. Voisin 2002 : 159). Comme ce dernier suffixe n'assigne pas de position syntaxique à l'actant qui a le rôle de causateur, nous l'appelons suffixe factitif. Le suffixe *-e* est compatible avec des verbes qui dénotent un déplacement spatial comme WACC 'être descendu' < WACC-E 'faire descendre' ou moral comme AAY 'être interdit' < AAY-E 'interdire', mais son utilisation est très limitée et ne permet pas de rendre compte d'un comportement particulier. Son sémantisme général est une causation comparable à celle existante avec le suffixe *-loo*. Comme il n'est pas productif, nous le nommerons aussi suffixe factitif. Le suffixe *-al* ne s'applique qu'à des verbes d'état et à certains verbes de changement d'état. Il se combine aussi à des nominaux verbalisés avec *-e* comme KAW 'le haut' < KAW-E 'être haut' < KAW-E-EL 'élever' ou SUUF 'le sol' < SUUF-E 'être bas' < SUUF-E-EL 'abaisser' et même à des noms comme GARAB 'médicament' < GARAB-AL 'soigner'. Enfin, une dernière configuration de la causation est illustrée par le suffixe *-lu*. Il n'est utilisé qu'avec des verbes d'action. L'actant qui a la position de sujet est causateur de l'événement, en même temps que destinataire. Autrement dit, l'événement est toujours orienté vers le sujet comme avec ÑAW 'coudre' < ÑAW-LU 'faire coudre pour soi'. C'est pourquoi nous avons choisi d'inclure ce suffixe parmi l'ensemble des suffixes de causation, et nous l'appelons suffixe autofactitif. On le voit, les suffixes de voix verbales du wolof sont nombreux, et leur étude détaillée est nécessaire. Nous ne pouvons malheureusement pas le faire ici, et nous engageons le lecteur à lire le travail de Voisin déjà cité (2002). La présentation des voix verbales clôt la section consacrée aux flexions verbales. Arrivé au terme de ce chapitre, nous devons en récapituler les points principaux, et en particulier ceux qui ont fait l'objet d'une présentation originale.

3.9. Conclusion du chapitre 3

Retirons quelques enseignements de ce chapitre. Premièrement, les formes finies du verbe sont en grande majorité analytiques. Il n'y a que les morphèmes de négation, du passé et de l'impératif qui se suffixent directement au lexème verbal. Les formes finies du verbe sont décomposables en morphèmes. Leur identification est très utile pour établir des classes de verbes, notamment en fonction des valeurs prises par les morphèmes de l'aspect inaccompli. Combinés à des verbes que nous avons appelés verbes d'action, ces morphèmes de l'aspect inaccompli prennent des valeurs aspecto-temporelles, alors qu'ils prennent des valeurs plutôt aspecto-modales quand ils se combinent à des verbes que nous avons appelés verbes d'état. Nous avons établi quatre classes de verbes : les verbes d'action (dynamiques et non ponctuels), les verbes d'état (statifs et non ponctuels), les verbes de qualité (statifs et non ponctuels), les verbes de changement d'état (dynamiques et ponctuels). Nous avons caractérisé les verbes de changements d'état comme des verbes qui se comportent comme des verbes d'action lorsqu'ils sont combinés aux morphèmes de l'aspect inaccompli, et comme des verbes d'état lorsqu'ils sont combinés aux morphèmes du parfait ou du présentatif. Enfin, la catégorie de la voix est marquée par un ensemble de suffixes qui ne sont pas tous compatibles avec les quatre classes de verbes.

Ces enseignements nous incitent à caractériser un peu plus finement le profil du lexique wolof.

Conclusion de la première partie

L'enjeu de cette première partie était de dessiner un profil du lexique wolof, selon la perspective de la catégorisation des signes lexicaux. Nous sommes partis du constat déjà établi par les spécialistes du wolof que de nombreux signes de même signifiant ont un fonctionnement verbal et nominal. Et nous avons estimé cette proportion à un cinquième du lexique.

Le chapitre 1 nous a cependant permis de montrer que les noms et les verbes du wolof sont clairement identifiables, notamment par leur distribution syntaxique différente, et par leur catégories flexionnelles elles aussi différentes. Nous avons ainsi argumenté contre une vision précatégorielle du lexique, selon laquelle les signes lexicaux se catégorisent dans le discours. Nous avons au contraire caractérisé ces faits comme des faits de conversion catégorielle. Cependant, nous avons aussi mis au jour une zone du lexique, où la frontière entre nom et verbe est fluide. Cette zone est occupée par des signes qui dénotent des attributs. Ils peuvent être verbaux et sont alors employés dans des constructions qualificatives. Ils peuvent être nominaux et ont un emploi verbal soit dans des constructions qualificatives, soit dans des constructions attributives.

Le chapitre 2 nous a permis d'affiner la catégorisation des noms. Après une présentation des catégories flexionnelles nominales, nous avons souligné qu'il n'est pas productif de chercher des significations précises associées aux morphèmes des classes nominales du wolof. Les irrégularités dans le lexique sont trop importantes. Nous avons plutôt mis l'accent sur des formes nominales (noms, pronoms) qui se combinent à différents morphèmes de classes nominales. Et nous avons suggéré que les variations dans la combinatoire de ces signes sont elles-mêmes significatives.

Le chapitre 3 a montré que les quatre classes de verbes (verbes d'action, verbes d'état, verbes de qualité et verbes de changement d'état) sont identifiables par les valeurs prises par des morphèmes verbaux avec lesquels ils se combinent. Pour les verbes de changement d'état, les valeurs prises par les marqueurs de l'aspect inaccompli sont tantôt temporelles, tantôt modales. Ces verbes se caractérisent ainsi par des variations sémantiques de leur combinatoire.

Pour décrire le lexique wolof, il faut ainsi adopter une méthodologie apte à rendre compte de la catégorisation des signes lexicaux, et des variations sémantiques dues aux changements de leur combinatoire. C'est ce que propose la deuxième partie de ce travail.

DEUXIEME PARTIE :

LA DESCRIPTION DU LEXIQUE

Introduction de la deuxième partie

Cette seconde partie propose une nouvelle méthodologie pour décrire le lexique, en tenant compte des caractéristiques du wolof présentées dans la partie précédente. Rappelons-les brièvement. Le lexique wolof se caractérise par une fluidité des catégories lexicales. La zone qui sépare celles du nom et du verbe est occupée par des lexèmes qui dénotent des qualités. Ces lexèmes sont de catégorie verbale lorsqu'ils ont la fonction syntaxique de qualifier des noms. Nous les avons appelés des verbes de qualité. Ils sont de catégorie nominale lorsqu'ils assument seuls la fonction de tête syntaxique d'une proposition dans une construction attributive. Ils dénotent alors des fonctions socio-professionnelles. Par ailleurs, les noms et les verbes sont répartis dans des classes qui, comme les catégories lexicales, ne sont pas figées. Ainsi, les noms sont répartis dans neuf classes nominales, mais certaines formes nominales peuvent appartenir à plusieurs classes. Les verbes sont répartis dans quatre classes aspectuelles. L'une d'elles réunit des verbes que l'on a appelés verbes de changements d'état, qui se caractérisent par leurs lectures aspectuelles doubles : soit une lecture d'état accompli, soit une lecture d'événement en cours de réalisation.

L'enjeu pour décrire efficacement le lexique wolof est donc de saisir les variations sémantiques dues aux changements de catégorie et de classe. Il est aussi, rappelons-le, de situer les relations de polysémie parmi l'ensemble des relations qui structurent le lexique. Il faudra donc tour à tour situer notre travail parmi les approches de description du sens lexical (chapitre 4), présenter les outils théoriques (chapitre 5) et pratiques (chapitre 6) que nous utilisons dans nos descriptions.

Chapitre 4 : Approches de la description du sens lexical

4.1. Introduction du chapitre 4

Nous avons choisi de ne pas présenter ici une traditionnelle synthèse des courants théoriques. On pourra consulter avec profit Geeraerts 2010 et Ladusaw 1988 (dans Newmeyer ed. Vol.1 : 89-112) pour une vue d'ensemble des différents courants théoriques. Précisons juste que nous nous situons dans une approche appelée néo-structuraliste par Geeraerts (2010 : chap. 4). Celle-là peut être caractérisée *grosso modo* par la double acceptation d'une décomposition du sens qui en propose une représentation, en même temps que la prise en compte des variations sémantiques sur le sens (Geeraerts 2010 : 124-125). Pour la question plus précise de la polysémie, les livres de Kleiber (1999) et de Leacock et Ravin (2002), ainsi que l'article de Pethö (2001) avec les références citées introduisent les débats de manière tout à fait claire.

Au lieu de la présentation d'un « état de l'art » sur les théories qui décrivent le lexique, nous avons préféré nous positionner sur trois questions qui se recoupent, mais que nous avons distinguées ici pour une meilleure exposition. Nous pouvons formuler ces trois questions de la manière suivante : « qu'est-ce qu'un sens lexical ? » (cf. 4.2.), « quel métalangage utiliser pour le formaliser ? » (cf. 4.3.), et « quel degré de granularité adopter pour le décomposer ? » (cf. 4.4.). La dernière question est la moins consensuelle, et c'est donc elle que nous discuterons le plus. Ces trois questions sont des manières classiques pour beaucoup de théories de sémantique lexicale de se positionner par rapport aux autres (Fellbaum 1998, Pustejovsky 1995 : 58 et Barque 2008 : chapitre 2). Nous illustrerons au cours de notre exposé des choix théoriques adoptés par différentes théories. Commençons par la première question. Elle concerne la définition du sens linguistique, et du sens lexical en particulier.

4.2. Le sens linguistique

Nous savons qu'il n'y a pas de consensus sur la manière de définir le sens linguistique. C'est pourquoi nous avons considéré une définition intuitive et empirique comme celle qui fait référence à la paraphrase (Mel'čuk 1967, Wierzbicka 1972), en accord avec les notions de signifié et de valeur saussuriennes. Nous donnons la définition du signifié en 4.2.1. Puis, nous décrivons comment nous appréhendons le signifié lorsqu'il s'agit de décrire le lexique en 4.2.2.

4.2.1. Signifié et paraphrase

Nous empruntons à Polguère (2003) la définition du sens linguistique, que l'on appelle aussi le signifié, et que l'on note entre des guillemets droits comme 'le signifié'. Selon celle-là, le signifié d'un signe linguistique est un contenu associé à une forme et à une combinatoire d'un signe linguistique, indépendamment de son contexte d'énonciation. Par contexte d'énonciation, nous entendons le fait que nous ne prenons pas en compte les interactions des locuteurs (interactions sociales ou autres). Cette définition, bien qu'approximative, n'est pas circulaire. La notion de contenu est plus vague que celle de signifié, et cette définition est donc légitime. Il faut souligner ici que le terme *associé* insiste sur l'unité qu'est le signe linguistique. Rappelons la définition du signe linguistique (cf. 1.2.1.). C'est l'association d'un signifié ou contenu, d'un signifiant ou forme et d'un syntactique ou combinatoire. Une phrase du français comme *il lui passe un savon* est ainsi un signe linguistique qui a un signifié. On peut appréhender le signifié par la relation de paraphrase que cette phrase entretient avec d'autres phrases comme *il le réprimande* (Polguère 2003 : 98). Le résultat de la relation de paraphrase de ces deux phrases est leur contenu commun. On peut aussi l'appréhender en paraphrasant directement une phrase ou une expression dans un métalangage. Ici, le contenu commun des deux verbes 'PASSER UN SAVON' et RÉPRIMANDER est approximativement 'une personne dit quelque chose à quelqu'un parce qu'elle pense que cette personne a fait quelque chose de mal'. Néanmoins, chacune des deux phrases *il lui passe un savon* et *il le réprimande* a un signifié propre. Il y a des nuances sémantiques entre les deux. En français contemporain, on aura tendance à considérer que la première phrase a un style rhétorique moins soutenu que la seconde, et qu'elle véhicule un contenu additionnel comme 'dire *beaucoup de mauvaises choses* à quelqu'un...'. C'est-à-dire que la première phrase a un contenu qui intensifie le contenu de la phrase *il le réprimande*.

Faisons deux remarques à propos de ce que nous venons de dire du signifié. D'une part, le signifié est relationnel, puisque nous utilisons la relation de paraphrase pour l'appréhender. D'autre part, le signifié est composé d'autres signifiés. La propriété relationnelle du signifié est en accord avec la notion de valeur saussurienne du signe linguistique, selon laquelle une valeur est la résultante d'un ensemble de relations qu'un signe entretient avec les autres signes (Saussure 1916, rééd. 1995 : Seconde partie, Chap. IV, § 4). C'est pour cette raison que l'approche est dite « structuraliste » (cf. préambule de ce chapitre). L'autre propriété du signifié, qu'on peut appeler décompositionnelle, est en accord avec la plupart des théories depuis l'analyse dite componentielle, selon laquelle le signifié est composé d'autres signifiés. Les relations dans le lexique et la décomposition du signifié sont les deux moyens complémentaires d'appréhender le signifié lui-même. C'est ce que nous développons en 4.2.2. Mais auparavant, et avant de clore ce premier paragraphe sur le signifié, nous ajoutons une troisième remarque. Notre exemple n'impliquait que des verbes. Mais il faut souligner que n'importe quel signe linguistique a un signifié. Et on l'appréhende d'une manière équivalente à celle que nous avons utilisée pour l'exemple du verbe dans la phrase. Au lieu de parler de paraphrase, nous parlerons plutôt de synonymie pour des signes lexicaux qui composent les phrases. Combinés ensemble, ces signes lexicaux forment des paraphrases (cf. 4.3.2. et 4.3.3.). Par exemple, si le signe linguistique est de la forme *couteau* (exemple emprunté à Polguère 2003), on appréhende son signifié par la relation de synonymie que cette forme entretient avec d'autres formes qui ont des signifiants apparentés comme *couteaux* ; et par un ensemble d'autres relations avec d'autres formes qui ont des signifiants non apparentés, mais qui ont un contenu commun comme *fourchette*, ou *cuiller*. Ici, on pourra dire que le contenu commun aux deux formes *couteau* et *couteaux* est formulé par l'expression 'chose qui sert à couper', et que les deux formes *couteau* et *fourchette* ont aussi un contenu commun qui est 'dont on se sert pour manger'. La synonymie est une relation d'équivalence entre deux signes linguistiques lexicaux, comme la relation de paraphrase est une relation d'équivalence entre deux phrases. On peut décomposer un signe linguistique (une phrase ou un signe lexical) en d'autres signes plus élémentaires (on décompose la phrase par exemple en ensemble de signes qui ont des fonctions syntaxiques différentes, et on décompose un signe lexical en morphèmes). Mais on peut aussi décomposer le signifié d'un signe linguistique en d'autres signifiés. Il est donc légitime d'utiliser les relations que les signes lexicaux entretiennent entre eux, et les décompositions sémantiques pour appréhender les signifiés lexicaux. Le paragraphe

suisant décrit des techniques de décompositions sémantiques et des exemples de relations lexicales très utilisées.

4.2.2. Relations et décompositions

Pour illustrer les décompositions sémantiques et les relations lexicales, nous prenons une série d'exemples cités par Goddard (1998 : 51, rééd. 2011) empruntés à la tradition générativiste (Lakoff 1970, Mc Cawley 1968). Cette série est composée de KILL, LIQUIFY, OPEN, verbes dits « causatifs-inchoatifs », qui alternent entre une lecture causative de l'événement comme 'faire s'ouvrir' et inchoative comme 's'ouvrir'. Dans l'exemple que nous donnons, nous avons cependant restitué le prédicat original BECOME (Mc Cawley 1968) et nous n'avons pas suivi Goddard qui utilise à la place COME ABOUT.

X kill Y : X CAUSE [BECOME [Y DEAD]]

X liquify Y : X CAUSE [BECOME [Y LIQUID]]

X open Y : X CAUSE [BECOME [Y OPEN]]

Pour une meilleure lecture des exemples, il faut donner quelques précisions sur le métalangage utilisé qui s'inspire de la syntaxe du calcul des prédicats de la tradition logique. Un prédicat dans la tradition logique est soit un sens dont un autre sens dépend, soit un sens qui relie de multiples sens dépendant de lui. Ce qui dépend d'un prédicat est appelé l'argument du prédicat. Si un prédicat n'a qu'un seul argument, il est dit unaire. C'est le cas d'un prédicat comme 'être mort', car celui-là a nécessairement un argument qui dénote une entité. On le note « Etre mort(X) » : X symbolise l'argument du prédicat et les parenthèses symbolisent la relation de dépendance entre le prédicat et son argument. Les prédicats peuvent avoir plusieurs arguments. C'est le cas de 'causer' qui a au moins deux arguments. Le premier dénote un fait ou une personne, tandis que le second dénote un état de fait résultant. On le note « Causer(X, Mort(Y)) », et on le lit de la manière suivante : 'X cause que Y est mort'. Nous voyons que les formules utilisent aussi le langage naturel. Les prédicats sont en langue naturelle (ici l'anglais) et notés en majuscule, et les arguments des prédicats sont des variables symbolisées par des lettres comme X et Y. Les relations entre les prédicats et leurs arguments sont symbolisées par des

crochets. Ainsi, la formule X BECOME Y doit être comprise comme 'X devient Y' et une formule comme X CAUSE [Y DEAD] doit être comprise comme 'X cause que Y est mort'.

Le calcul du prédicat permet effectivement de faire une décomposition sémantique du signe que l'on décrit, car il identifie les prédicats comme des signifiés qui relient d'autres signifiés. Ici, les trois verbes sont des prédicats qui lient les signifiés 'X' et 'Y'. D'autre part, ces décompositions mettent en évidence la communauté du signifié des trois verbes car on utilise la même structure [X CAUSE [BECOME [Y Z]] pour représenter leur signifié. Cette décomposition souligne alors que ces trois verbes font partie d'un même type de verbes, que l'on peut décomposer d'une manière unifiée. Le signifié commun est 'X cause que Y devient Z'. On peut noter que cette relation de cause à effet n'est pas instanciée de la même manière dans tous les couples de verbes. Par exemple, le signifié 'X cause Y' est marqué par l'ajout d'un signifiant (le morphème *-(f)y*) au verbe LIQUID, pour le couple de verbes {LIQUIFY, LIQUID}. Alors que pour le couple {KILL, DEAD}, le verbe KILL, qui a le même signifié 'X cause Y', n'entretient aucune relation de forme avec l'autre verbe DEAD. Dans le couple {OPEN, OPEN}, les signifiants des deux verbes sont identiques. C'est une autre variante des deux premiers cas.

On voit ici que les propriétés relationnelles et décompositionnelles du signifié s'appliquent aussi bien à des couples de signes dont la relation est marquée par un signifiant, qu'à d'autres couples où la relation n'est marquée par aucun signifiant. On peut ainsi appréhender le signifié de n'importe quel signe linguistique. A notre connaissance, toutes les théories sont d'accord avec cette affirmation. En revanche, elles divergent sur le métalangage de décomposition sémantique. La section suivante examine cette question du métalangage.

4.3. Le métalangage de la décomposition

On peut considérer qu'un signifié appartient à un concept plus ou moins précis et spécifique, ou qu'il est une configuration d'autres signifiés plus simples. Le choix du métalangage dépend en grande partie de la conception qu'on a du signifié. Ce choix répond à deux questions fondamentales : le métalangage est-il en langue naturelle ? Est-il basé sur des primitifs, c'est-à-dire sur des éléments de sens indécomposables ? Il y a deux alternatives à chaque fois, mais nous n'allons pas illustrer chacune de ces quatre possibilités. On indiquera juste ici par exemple que la *Lexical Conceptual*

Structure abrégée à partir de maintenant en LCS, issue de la tradition générative popularisée par Jackendoff (1983, 1990), et que le Lexique Génératif (*Generative Lexicon* en anglais cf. Pustejovsky 1995, abrégé à partir de maintenant en GL), utilisent un métalangage non naturel, mais que le premier est basé sur des primitifs, alors que le second ne l'est pas. Les éléments de ces deux métalangages sont des catégories (conceptuelles dans le cas de LCS, logiques dans le cas de GL). À l'inverse, les métalangages de la Théorie Sens-Texte (*Meaning Text Theory* en anglais, désormais MTT, cf. Mel'čuk 1993), et de la Métalangue Sémantique Naturelle (*Natural Semantic Metalanguage* en anglais, désormais NSM, cf. Wierzbicka 1972) sont en langue naturelle, mais seule NSM est à base de primitifs. Dans ce dernier cas, les primitifs de NSM sont nécessairement lexicalisés, ce qui n'est pas le cas de toutes les catégories conceptuelles primitives, comme celle de LCS par exemple. Il faut ici préciser le terme « être lexicalisé ». Cela signifie que les primitifs ont une réalisation en langue par tout type de signe linguistique (morphème, lexème, construction, phrase par exemple), et que la réalisation n'est pas nécessairement celle d'un signe lexical (cf. 6.2.).

Nous présentons dans cette section le métalangage à base de catégories de LCS (paragraphe 4.3.1), puis le métalangage naturel employé en MTT (paragraphe 4.3.2.). Dans un troisième paragraphe, nous présentons le métalangage naturel à base de primitifs employé en NSM (paragraphe 4.3.3.).

4.3.1. Un métalangage à base de catégories

Nous présentons à grands traits les catégories qu'utilise LCS. Son principe est d'une part de décomposer les signifiés en ensembles de catégories structurées, et d'autre part d'associer à ces catégories des fonctions et des traits sémantiques qui permettent de situer les signifiés des signes dans le lexique. Trois types d'éléments en LCS permettent de définir un signifié : des catégories, des fonctions, et des traits sémantiques. Une dizaine de catégories appelées « catégories ontologiques » (*ontological categories*, cf. Jackendoff 1983 : 52) comme 'entité', 'événement', 'état', 'propriété', 'lieu', 'chemin', 'but', 'manière', 'quantité', 'temps', sont considérées comme des catégories conceptuelles. Des prédicats comme BE (caractérisation d'un état), GO (caractérisation d'un changement), CAUSE (caractérisation d'une cause), et des prépositions comme TO ou FROM (dimensions translationnelles) agissent comme des fonctions sur les catégories conceptuelles, et permettent par exemple de décomposer une phrase comme *la réunion a lieu à Toulouse* dans ce métalangage

(exemple emprunté à Saint-Dizier¹³) en [[[événement [événement LA REUNION]]] a lieu [lieu TOULOUSE]]]¹⁴. Les catégories, et les prédicats sont considérés comme des primitifs sémantiques (les prépositions sont des prédicats car elles lient des sens qui dépendent d'elle : la préposition *à* lie les sens 'avoir lieu' et 'ville (de Toulouse)'). On définit un primitif sémantique comme une unité élémentaire de décomposition du sens, dont le nombre est limité. En LCS, un primitif sémantique est une catégorie ou une fonction. Le dispositif de décomposition du signifié en LCS est complété par des champs sémantiques d'application comme la possession (abrégé en « poss »), le lieu, le temps et d'autres. C'est la combinaison de tous ces éléments qui permettent de décomposer le sens lexical. Prenons l'exemple emprunté à Saint-Dizier (réf. citée plus haut) du verbe DONNER. Il est décomposé de la façon suivante :

[évènement CAUS ([entité X], [évènement GO+poss([entité Y],

[chemin FROM+poss([entité X], TO+poss([entité Z]))])]

qui peut être paraphrasé par : 'X est la cause que Y va de X à Z'.

Comme le fait remarquer Saint-Dizier, des verbes tels que OFFRIR et DONNER ont la même décomposition à ce niveau. Pour différencier ces deux verbes, il faudrait alors décomposer encore le signifié 'X est la cause' puisque c'est lui qui empêche de distinguer OFFRIR et DONNER. Cette décomposition non maximale peut poser des problèmes qui concernent la granularité de la description (cf 4.4.).

En revanche, il est aisé de faire une décomposition symétrique de la précédente, qui permet de rendre le sens lexical de PRENDRE et VOLER, deux verbes qui appartiennent aussi au champ sémantique et lexical des transferts de possession. Nous la donnons ci-dessous.

[évènement CAUSE([entité X], [évènement GO+poss([entité Y],

[chemin FROM+poss([entité Z], TO+poss([entité X]))])]:

'X est la cause que Y va de Z à X'

13 cf. <http://www.semantique-gdr.net/dico/index.php/Primitives> [18/04/2008]

14 Dans la tradition logique, le prédicat 'avoir lieu' devrait aussi être représenté avec des parenthèses: AvoirLieu(evènement(réunion)).

On peut remarquer que la décomposition basique en primitives conceptuelles peut être paraphrasée en langue naturelle. Cette production est relativement aisée à un niveau de décomposition intermédiaire. Elle est en revanche plus délicate dès que la décomposition est plus poussée. On utilise un stade ultérieur de décompositions par exemple lorsqu'il s'agit de différencier le sens des noms comptables qui dénotent des entités individuelles comme RABBIT 'lapin', des sens massifs de ces noms qui dénotent des substances comme '(du) lapin' (Jackendoff 1991). Pour cette raison, un ensemble de traits typés a été ajouté au dispositif. La primitive conceptuelle 'entité' est désormais réservée pour les entités individuelles qui possèdent les traits abstraits 'matériel' (symbolisé en +Mat), 'borné' (+b) et sans 'structure interne' (-i), c'est-à-dire qui n'est pas un groupe ou une collection d'autres entités (un régime de bananes a une structure interne puisqu'il est constitué de plusieurs bananes). Dans le cas de RABBIT 'lapin' avec un emploi comptable qui désigne un animal, on adjoindra à la description les traits (Mat, +b, -i). Alors que les traits seront (Mat, -b, -i) dans le cas de RABBIT '(du) lapin' avec un emploi massif. C'est le trait plus ou moins borné qui différencie en effet les deux emplois du nom RABBIT. La viande de lapin est une entité massive qui ne peut être comptabilisée, et chaque portion de viande est encore de la viande de lapin. On dit de cette matière qu'elle n'est pas bornée. En revanche, une entité comme un lapin est bornée puisque non seulement on peut le comptabiliser, mais en plus, une partie d'un lapin comme une oreille n'est pas un lapin. L'entité 'lapin' est ainsi bornée et délimitée.

De la même façon, des traits ont aussi été rajoutés au principe de la décomposition pour différencier des verbes de classes aspectuelles différentes, comme les verbes d'état et les verbes d'action. Nous ne rentrerons pas dans les détails d'un formalisme qui se complexifie de plus en plus. Nous voulons juste faire remarquer que plus le système se complexifie, plus il est difficile de paraphraser les descriptions en langue naturelle. Une décomposition maximale de ce type va de pair avec la catégorisation de l'unité décrite. Dans ce type d'approche, le signifié est décomposé avec une grande granularité. Chaque signe lexical est muni d'un arsenal de traits qui se combinent avec des primitifs, ce qui a pour résultat de distinguer avec une grande finesse chaque élément de sens.

4.3.2. Un métalangage en langue naturelle à base de lexies

Contrairement à LCS, les éléments qui servent à la décomposition en MTT ne sont

pas des catégories, mais des signes linguistiques associés à un sens déterminé. Ces signes sont appelés « lexies ». Le terme de lexie désigne l'unité élémentaire du lexique, c'est-à-dire le signe lexical qui ne peut pas être décomposé dans son signifié, alors qu'il peut être composé de plusieurs signifiants. Des expressions figées comme « ÊTRE À LA BOURRE » ('devoir faire beaucoup de choses en peu de temps') sont des lexies, même si elles sont composées de plusieurs signifiants comme ÊTRE et BOURRE. Il faut préciser que le signifié 'devoir faire beaucoup de choses pendant peu de temps' est un signifié en soi, mais qu'il est une configuration d'autres signifiés ('devoir', 'faire', beaucoup (de)', 'choses', 'pendant', 'peu (de)', 'temps'). Lorsque nous caractérisons la lexie comme l'unité du lexique indécomposable dans son signifié, l'indécomposabilité du signifié est opposée à la décomposabilité du signifiant que nous trouvons dans les expressions figées.

Nous définissons proprement la notion de lexie au chapitre suivant. Ce qu'il est important de retenir pour l'instant, c'est que le métalangage en langue naturelle comme en MTT, utilise des signes lexicaux de la langue décrite dans un sens déterminé. Appelons ce sens déterminé une « acception ». Les décompositions pratiquées en MTT ont été élaborées sur le modèle des définitions lexicographiques, que l'on trouve dans les dictionnaires classiques. Contrairement à ces derniers cependant, les spécialistes de MTT ont érigé quelques principes et règles comme la décomposition d'un sens complexe en une configuration de sens plus simples.

Une définition en MTT est appelée « définition analytique » par Polguère (2003). Le principe général d'une définition analytique est d'aller d'un sens général d'un signe lexical à décrire, vers des sens plus spécifiques. Ce principe est connu sous le nom de « définition par genre prochain » (sens général) et « différences spécifiques » (sens spécifiques). Pour faire comprendre la fonction des différences spécifiques, nous avons choisi d'illustrer la définition analytique de MTT en donnant des décompositions de deux lexies qui ont le même signifiant, et qui ont des signifiés reliés. Prenons l'exemple des définitions analytiques des deux noms HAINES du français, tiré du Dictionnaire Explicatif et Combinatoire du français contemporain (DECF), outil réalisé par (Mel'čuk et al. 1984 : 106-109). Selon la description proposée en MTT, il y a deux lexies HAINES en français, puisqu'on peut distinguer deux signifiés différents.

HAINES₁ (« *il nourrissait une haine terrible pour son rival* »)

Haine de X pour Y = 'Attitude émotionnelle défavorable de X à l'égard de Y qui est causée par le fait suivant : X déteste Y à un tel degré que X a envie₁ de faire des actions agressives à l'égard de Y ; cette attitude est celle qu'on a normalement dans

de pareilles situations'.

HAINÉ₂ (« *sa haine pour les voyages* »)

Haine de X pour Y = 'Attitude émotionnelle défavorable de X à l'égard de Y qui est causée par le fait suivant : X déteste Y à un tel degré que X a envie₁ d'éviter Y ; cette attitude est celle qu'on a normalement dans de pareilles situations'.

Dans la définition, les numéros en position d'indice juxtaposés aux lexèmes comme 'envie₁', indiquent que le lexème ENVIE est employé dans une acception déterminée. En d'autres termes, ENVIE₁ est une lexie du français. Ces définitions ont plusieurs composantes que l'on peut identifier, et qui sont formalisées en plusieurs étapes. Une définition analytique en MTT se fait en cinq étapes : (1) identification de la nature prédicative d'une lexie, (2) identification du genre prochain d'une lexie (son sens général), (3) typage des actants ou caractérisation sémantique des arguments (première série de différences spécifiques), (4) identification des autres différences spécifiques, (5) validation d'une définition (Polguère 2003 : 150-156). La composante la plus importante dans la définition analytique est dite « composante centrale » (Polguère 2003, Barque 2008). Elle identifie la nature prédicative d'une lexie. Une lexie est prédicative si son sens contient un élément de sens « liant », c'est-à-dire un sens qui lie d'autres éléments de sens. On appelle alors cette lexie un prédicat sémantique. Le prédicat sémantique est un élément de sens qui implique des participants à la situation ou à l'entité à laquelle il réfère. Les participants sont appelés les actants sémantiques. Les notions de prédicat sémantique et d'actant sémantique sont interdépendantes. On symbolise les actants sémantiques par des variables en lettres alphabétiques notées en majuscules, comme ici X et Y.

Cet exemple des deux lexies HAINÉ₁ et HAINÉ₂ illustre le fait que la nature prédicative d'une lexie est indépendante de sa catégorie lexicale. Ici, les lexies ont deux actants sémantiques notés par les variables X et Y, alors qu'un troisième argument est indiqué par l'expression « par le fait suivant », développée à son tour. Les expressions qui développent le sens du troisième argument sémantique font partie des composantes dites périphériques de la définition analytique (Polguère 2003, Barque 2008). Leur fonction est de rendre explicite les différences de sens entre les lexies, comme ici « X déteste Y à un tel degré que X a envie₁ **de faire des actions agressives à l'égard de Y** » pour la lexie HAINÉ₁ et « X déteste Y à un tel degré que X a envie₁ **d'éviter Y** » pour la lexie HAINÉ₂. Nous avons mis en gras ce qui est spécifique au sens de chaque lexie. Remarquons que la dénotation (appelée type) du

second actant Y diffère pour les deux lexies. Pour la première lexie, le type du second actant Y est une personne, alors que c'est une situation pour la seconde lexie. Cette différence est verbalisée par les expressions **faire des actions agressives à l'égard de Y** dans la définition de la première lexie, et **éviter Y** dans la définition de la seconde lexie. C'est justement le rôle des composantes périphériques que de verbaliser la spécificité du sens de la lexie décrite. La fonction d'une composante de sens périphérique peut être aussi de préciser la situation typique à laquelle fait référence la lexie décrite. Ici, la situation de référence n'est pas précisée : elle est juste indiquée par l'expression « cette attitude est celle qu'on a normalement dans de pareilles situations ».

On le voit. La distinction du sens des lexies peut être fine et se situer à un niveau de description assez profond comme ici, où la distinction se situe au niveau du sens du troisième argument sémantique. Formellement, dans l'exemple de définition analytique que nous avons donnée, on ne peut rendre explicite la différence de sens entre les lexies HAINÉ₁ et HAINÉ₂ qu'à l'étape que nous avons identifiée comme la quatrième dans la production de la définition analytique (cf. plus haut : « identification des autres différences spécifiques »). Il y a plusieurs niveaux de décompositions possibles en MTT.

On peut par exemple synthétiser l'expression qui identifie le genre prochain ou composante centrale par une lexie ou syntagme de la langue décrite qu'on appelle « étiquette sémantique ». Une étiquette sémantique est définie comme une expression en langage naturel de la langue décrite, qui synthétise la composante centrale de la lexie décrite (Polguère 2003). Elle correspond *grosso modo* à l'hyperonyme de la lexie. On peut avoir un aperçu de l'étiquetage sémantique en poursuivant l'exemple du couple de signes de même signifiant *haine*, que l'on a adapté de (Mel'čuk et Polguère 2007 : 266-267).

HAINÉ₁ : sentiment négatif (envers quelqu'un)

HAINÉ₂ : attitude émotionnelle défavorable (à l'égard d'un fait / de quelque chose)

Ici, les définitions ne font que verbaliser le sens général de la lexie décrite, comme 'sentiment négatif' et 'attitude émotionnelle défavorable'. En d'autres termes, l'hyperonyme de HAINÉ₁ en français est rendu par l'expression « sentiment négatif » alors que celui de HAINÉ₂ est « attitude émotionnelle défavorable ». On a alors deux

étiquettes sémantiques qui sont 'sentiment négatif' et 'attitude émotionnelle défavorable'. Or, seule cette dernière étiquette correspond à la composante centrale dans les définitions données plus haut. Nous avons là un exemple manifeste de deux analyses différentes menées à une vingtaine d'années d'intervalle. Insistons sur ce point car notre méthode partage avec MTT la description des lexies par des essais et des erreurs successifs. Les définitions produites ne sont pas figées dans le marbre, et le linguiste a tout le loisir de les préciser au fur et à mesure de son travail. Dans cet exemple précis du nom HAINE, les linguistes ont décomposé le signifié de deux manières différentes. Dans la première décomposition, les deux signifiés ont été distingués seulement au niveau du second actant (attitude à l'égard d'une personne *versus* à l'égard d'une situation). Alors que dans la seconde décomposition, ils ont été distingués dès le niveau prédicatif (sentiment *versus* attitude). Il est possible de critiquer ce changement dans la description, mais il faut reconnaître qu'une description est le produit d'une analyse qui doit être testée et qui doit être modifiable. Or, le métalangage naturel est plus malléable qu'un métalangage non naturel. Nous estimons que le métalangage naturel apporte ici un avantage. Nous avons dit qu'il est possible de produire des décompositions plus ou moins poussées. Le niveau des étiquettes sémantiques est le moins profond. Celui d'une définition lexicographique est le plus profond. Il y a un niveau intermédiaire qui consiste à ne spécifier que la composante centrale et le type sémantique des actants de la lexie décrite. Pour cet exemple de HAINE par exemple, on peut préciser que l'expression complète dans laquelle l'étiquette sémantique a le rôle central est du type 'sentiment de quelqu'un pour quelqu'un' et 'attitude émotionnelle de quelqu'un pour quelque chose'. Ces sens généraux spécifient que la lexie a au moins deux actants (un sentiment et une attitude font référence à des situations qui nécessitent au moins deux participants), et les qualificatifs « négatif » et « défavorable » ont pour fonction d'opposer les lexies décrites à d'autres comme SYMPATHIE, AFFECTION, AMITIÉ, AMOUR qui sont des sentiments positifs et donc des antonymes de HAINÉ₁, alors que ATTIRANCE et ATTRAIT sont des attitudes positives et donc des antonymes de HAINÉ₂.

Il faut malgré tout noter une difficulté à pratiquer les décompositions comme celles de MTT. Lorsque l'on décrit une langue dont on n'est pas locuteur natif, comme c'est notre cas pour la description du wolof, il est très difficile de juger si une lexie est plus simple sémantiquement qu'une autre. Deux solutions s'offrent à nous. Soit on décrit une portion suffisamment importante du lexique pour poser des hypothèses assez solides sur la simplicité sémantique des lexies que l'on utilise dans le métalangage de décomposition. Soit on propose un stock de primitifs sémantiques

lexicalisés dans la langue d'étude (cf. définition en 4.3.1. ci-dessus). C'est la solution proposée par NSM, et c'est celle-là pour laquelle nous avons opté. Nous justifions ce choix dans les lignes qui suivent. Et nous proposons une NSM pour le wolof au chapitre suivant.

4.3.3. Une métalangue naturelle à base de primitifs sémantiques

Les unités de la métalangue en NSM sont considérées comme des primitifs sémantiques, c'est-à-dire que leur nombre est limité. Un primitif sémantique est ainsi une unité élémentaire de décomposition du sens. Appelé aussi atome de sens en NSM sur le modèle des éléments de la physique, il est indécomposable. Utilisé dans le métalangage de la NSM, il est soit une lexie, soit un morphème de la langue décrite. En d'autres termes, les primitifs sémantiques sont des éléments de la langue naturelle, qui sont jugés suffisamment simples pour recevoir le statut de primitifs. C'est-à-dire qu'on ne peut pas les décomposer en éléments plus simples qu'eux. Au lieu de procéder par tests successifs pour décider si telle ou telle unité de la langue est plus simple qu'une autre comme cela est le cas en MTT, NSM a proposé une liste considérée comme universelle de primitifs qui peuvent décomposer tous les signifiés de la langue décrite. Nous la reproduirons en identifiant les représentants de ces primitifs pour le wolof.

Concentrons-nous sur la décomposition en NSM. Elle combine tous ces primitifs avec la syntaxe de la langue naturelle, ce qui en rend la lecture très fluide. On peut en avoir un aperçu avec la décomposition suivante du verbe anglais PROMISE qui fait partie du champ des actes de langage.

X promised Y (to do A) =

X said to Y :

I want you to know I will do A

when X said it, it was as if X was saying at the same time :

I know you want me to do this

I know you think that maybe I will not do it

I don't want you to think this

I know if I don't do it after saying this, people will think something bad

about me

(Goddard 1998 : 147)

Nous ne commentons pas pour l'instant le bien-fondé ou non d'une telle

décomposition. Nous voulons faire quelques remarques sur sa forme. Premièrement, les primitifs sont combinés de manière à produire de courtes propositions qui ne sont pas au même niveau. Cela est symbolisé par la typographie. L'architecture générale de la décomposition est basée sur deux propositions primaires qui en gouvernent d'autres, secondaires et en retrait par rapport aux propositions primaires. La décomposition sémantique est donc hiérarchisée. Pour identifier plus facilement les composantes de sens, il est d'usage d'assigner à chaque proposition une lettre alphabétique en minuscules comme dans l'exemple suivant.

X_{Person} *broke* Y (e.g. *Howard broke the window*)

a. X did something to Y

b. because of this, something happened to Y at this time

c. because of this, after this Y was not one thing any more

(Goddard 1998 : 281)

Ici, les propositions identifient : une action réalisée par un agent (proposition a), sur un patient affecté par cette action (proposition b), qui a un effet sur l'intégrité du patient (proposition c).

Les propositions ne sont pas hiérarchisées de n'importe quelle manière. Les différentes phases significatives d'une action doivent être reconnaissables, et représenter un scénario « prototypique ». Un scénario est considéré comme prototypique s'il rend compte de tous les contextes d'emplois de l'unité lexicale décrite. On doit considérer qu'une définition en NSM est une hypothèse qui doit être validée par des tests de substitution avec l'unité décrite, en contexte et sans changement de signification. La formulation de ce scénario peut être affinée en fonction des tests effectués sur sa validité (Wierzbicka 1992 : 578).

Nous faisons ici une remarque qui concerne les définitions lexicographiques pratiquées en MTT et en NSM. A notre connaissance, toutes les présentations qui introduisent les définitions pratiquées dans ces deux théories insistent sur leurs points communs. Hormis les éléments de base qui les distinguent (primitifs pour NSM, et absence de primitifs pour MTT), ce sont des principes généraux communs qui sont soulignés comme l'absence de cercles vicieux dans les définitions (définir un élément complexe par un autre élément plus simple). Nous comprenons que ces présentations ont le souci de marquer leur différence par rapport au courant général de la sémantique lexicale, qui n'utilise pas les définitions lexicographiques et le langage naturel. Cependant, nous estimons que MTT et NSM n'ont pas la même

pratique des définitions lexicographiques. En MTT, Polguère propose le terme de « définition analytique », alors que la pratique en NSM se rapproche plus de l'élaboration d'un « prototype ». Appelons-donc une définition en NSM « définition prototypique », par distinction avec une « définition analytique » en MTT. Une définition prototypique se différencie de la définition analytique de MTT par la façon de procéder. Au lieu de décomposer le sens par blocs de moins en moins généraux, la définition prototypique décompose le sens en différentes phases qui constituent un scénario explicatif du sens de l'unité décrite. Les linguistes qui travaillent en NSM peuvent maintenant disposer de patrons de définitions (*semantic templates* cf. Goddard 2011 et 6.6.3.), valables pour les unités lexicales qui partagent une sémantique commune. De façon très schématique, on peut dire que les définitions en NSM commencent par élaborer un prototype qui doit rendre des contextes d'emplois de l'unité décrite. Dans une deuxième phase, des éléments de sens sont ajoutés, qui contribuent à la véracité de la définition. Par exemple, comment définirons-nous le nom OISEAU ? Un oiseau « prototypique » est un animal qui vole, et qui a des ailes pour voler. La définition en NSM débutera vraisemblablement de cette manière. Mais elle serait incomplète si elle ne tenait pas compte des connaissances partagées par les locuteurs qui utilisent le nom OISEAU. C'est pourquoi elle devra aussi comporter des informations comme 'les gens savent que certains oiseaux ne volent pas'. Une définition prototypique intègre ainsi des connaissances encyclopédiques dans sa définition, pour que l'esquisse du prototype soit juste. NSM a largement contribué à l'idée que les noms d'artefacts et d'entités concrètes sont les plus difficiles à définir, car les décompositions incluent de nombreuses connaissances encyclopédiques qu'il faut rendre explicites. Les décompositions sont donc nécessairement longues. Celle proposée ci-dessous par Wierzbicka (1985 : 33-34) a nécessité deux pages. Nous avons respecté la typographie des composantes dans la description.

CUPS

A KIND OF THING THAT PEOPLE MAKE

IMAGINING THINGS OF THIS KIND PEOPLE WOULD SAY THESE THINGS ABOUT THEM :

purpose

they are made for people to use repeatedly for drinking hot liquids from such as tea or coffee

one person from one thing of this kind

being able to put them down on something else

170

material

they are made of something rigid, smooth and easy to wash
which liquids can't go into or pass through
and which doesn't break easily in contact with hot liquid

appearance (top)

they are rounded and open at the top
so that one can drink easily from them by tipping the top part slightly towards the
mouth
without any of the liquid going outside where one doesn't want it to go

appearance (bottom)

the bottom is the same shape as the sides
and it is flat so that they are more difficult to make than they have to be
so that things of this kind can be put down on something else that is flat

appearance (proportions)

they cannot be much wider than they are high
so that the liquid inside doesn't cease to be hot before one can drink it all
they cannot be much higher than they are wide
so that they don't overturn easily when one puts them down somewhere

size

they have to be big enough to be able to have not less hot liquid in
than a person would be expected to want to drink of that kind of liquid at one time
they cannot be too big for people to be able to raise them easily to the mouth full of
liquid, with one hand

IMAGINING THINGS OF THIS KIND PEOPLE COULD ALSO SAY THESE
THINGS ABOUT THEM :

use

people drink from them when sitting at a table

use (sets)

they are made and used in groups of things which look the same
so that people drinking from them can each have one of such things looking the same
so that they look nice together

use (saucers)

they are made and used together with some other things made of the same stuff
made for putting these things on

one thing for a person to drink from, on one thing for putting such things on

Nous devons faire plusieurs commentaires pour aider le lecteur éventuellement désemparé devant une telle définition. Tout d'abord, toutes les définitions de la NSM ne sont pas aussi développées et Wierzbicka prévient que l'objectif de cet exemple est de montrer seulement un échantillon de ce que signifie l'exhaustivité dans une définition lexicographique (1985 : 31). Une définition plus classique dans la NSM comporte quatre ou cinq lignes. Wierzbicka fait remarquer que dans la définition plus haut, les composantes essentielles sont en capitales. Et seule la première composante est absolument nécessaire. En d'autres termes, la définition de *CUPS* en anglais doit absolument mentionner que c'est une chose faite par des individus pour boire des liquides chauds. Les autres composantes pourraient soit être réduites en quelques mots, soit même être omises. Il faut savoir aussi que le métalangage de NSM n'est pas seulement composé de primitifs sémantiques. Pour des sens complexes, on utilise des configurations de primitifs sémantiques qui sont considérées comme des molécules de sens (par opposition avec les primitifs qui sont des atomes de sens, cf. 6.6.3.). Goddard a adapté la définition précédente (1998 : 233) et nous ne reproduisons ci-après que les deux premiers éléments de la description simplifiée.

a cup =

a. a kind of thing

people use this kind of thing for drinking tea or coffee from

b. they use it like this :

someone pours the tea or coffee into it from above

after this a person picks it up with the fingers of one hand

raises it up to the mouth so part of the top touches the lower lip

tips it towards the mouth for a short time so a little tea or coffee moves

down inside the mouth

then puts it down on the same thing as before

after this, the same person can do all this a few more times

(Goddard, 1998 : 233)

Dans cette partie de la définition, l'élément (a) qui est l'élément primaire est décomposé en deux parties. La première partie représentée par 'a kind of thing' spécifie la nature de l'entité décrite. La combinaison des primitifs choisis véhicule la volonté du linguiste de montrer que l'entité fait partie d'une taxonomie : c'est une sorte de chose. La seconde partie de l'élément primaire donne la fonction de

l'artefact. L'élément (b) de la définition décompose les phases de l'utilisation de l'artefact. C'est une description du sens de l'entité par la décomposition de ses traits typiques dont le premier est son utilisation.

Comme nous pouvons nous en rendre compte, les décompositions en NSM sont particulièrement fines. Outre leurs avantages souvent cités de l'exhaustivité et de la précision, nous retenons quant à nous la simplicité de la métalangue, qui permet à un locuteur non-natif d'une langue de décrire les sens lexicaux avec exactitude, et de tester auprès de locuteurs natifs les hypothèses produites dans ce métalangage. C'est la raison principale pour laquelle nous avons choisi d'utiliser le métalangage de la NSM.

4.4. Sens discret et sens continu

Dans cette section, nous examinons trois grandes options de traitement du sens lexical. La première consiste à énumérer tous les sens attestés, et à les répertorier dans un outil comme un dictionnaire. C'est ce qu'on a appelé « l'énumération des sens ». La seconde consiste à formaliser les principes qui déterminent des sens lexicaux en contexte d'un unique lexème, sans toutefois proposer que celui-là ait un sens générique. La troisième enfin se concentre justement sur le sens générique, et propose de rendre compte du potentiel sémantique d'un même signifiant lexical par ses différents emplois.

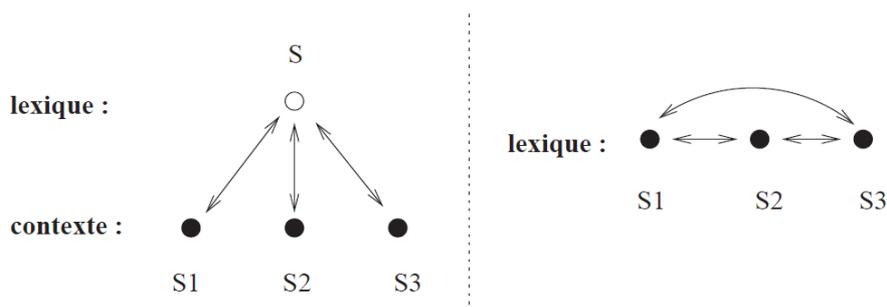
Ces trois options sont préconisées par des théories très différentes, et ont abouti à des formalisations spécifiques. Nous en présentons quelques exemples dans les paragraphes qui suivent. Mais nous nous attachons surtout à décliner ces traitements pour des faits linguistiques liées à la polysémie, et nous suivrons les options qui nous garantissent un traitement efficace et proche des faits que nous avons sélectionnés.

Il s'agit des alternances syntaxiques verbales (paragraphe 4.4.2), des conversions dans le domaine nominal (paragraphe 4.4.3.), des changements de référents par métonymie (paragraphe 4.4.4.), et de la catégorisation lexicale d'une même forme (paragraphe 4.4.5.). Ces délinations sont l'occasion de relever des avantages et des inconvénients pour chaque type de traitement du sens. Présentons auparavant l'opposition sens discret *versus* sens continu.

4.4.1. Les trois alternatives

Pour un linguiste qui choisit l'énumération des sens, le travail consiste essentiellement à déterminer aussi finement que possible les différents signifiés associés à un même signifiant, et arriver ainsi à circonscrire les unités élémentaires du lexique. Si un même signifiant a plusieurs emplois que l'on considère comme autant de sens distincts, la tâche sera alors de décrire les différentes acceptions et les liens qui les connectent. Pour un linguiste qui choisit l'option de formaliser les mécanismes linguistiques considérés comme déclenchant les sens en contexte, le travail est de rendre explicite les stratégies que les langues utilisent pour l'obtention des différents énoncés. Pour le linguiste qui opte pour la description d'un sens général qui coiffe les sens en contexte, le travail va consister à synthétiser tous les différents emplois, et à rendre explicite tout le potentiel sémantique du signifiant décrit. Encore une fois, nous établissons ces distinctions pour rendre compte des différentes tâches lorsque l'on décrit le sens lexical. Par cette caractérisation un peu sommaire, nous voulons souligner l'existence de trois grands courants de la sémantique lexicale que nous allons illustrer. L'énumération des sens est pratiquée notamment par la lexicographie traditionnelle, et par MTT ou NSM. Les linguistes qui choisissent cette option revendiquent clairement l'attachement à la conception d'un sens discret (Barque 2008 : 14-16, Wierzbicka 1996). Le courant qui traite des mécanismes linguistiques des sens en contexte est illustré ici par GL, qui est celui qui a poussé le plus loin la formalisation (Pustejovsky 1995 chap. 4 : 39-60). Et le dernier courant qui propose de focaliser l'attention sur le sens général est illustré par la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives (TOPE) proposée par Culioli (1990). Dans cette question théorique du traitement du sens lexical, l'enjeu principal est celui du modèle du sens lexical. L'option énumérative choisit un modèle discret (énumération des différents sens d'une forme catégorisée), alors que l'option de génération des sens en contexte choisit un modèle continu (les sens particuliers d'une forme catégorisée sont obtenus selon les autres formes elles aussi catégorisées, avec lesquelles elle se combine). Mais aucun des deux ne renvoie à un sens général qui couvrirait tous les sens attestés. C'est au contraire le programme de travail des linguistes qui choisissent l'option d'un sens général, qui est au-delà même des déterminations de la catégorisation lexicale. La figure ci-dessous est empruntée à Barque (2008 : 9) et illustre les deux premières approches. L'option de gauche associe les sens S1, S2, et S3 à une forme selon les contextes dans lesquels elle est employée. L'option de droite associe les sens S1, S2, et S3 à trois lexies différentes

(unités élémentaire du lexique, cf. 4.3.2.), et rend compte de leurs relations.



Dessin 2 : sens discret et sens continu (Barque 2008 : 9)

Ces deux options amènent deux remarques. La première concerne la nature des signes associés à S et à S1, S2, et S3. La seconde concerne les relations entre les sens S1, S2, et S3, et S. En ce qui concerne les signes associés aux différents sens, il faut bien saisir que les deux options attribuent le statut de signe linguistique à des entités différentes. L'option continue traite les différents sens en contexte d'un unique signe S. Alors que l'option discrète traite chaque sens S_i (l'indice i signifie « quel que soit le sens S ») comme autant de signifiés associés à des signes eux aussi distincts. La question qui se pose pour le traitement continu sera celle-là : le sens S est-il la somme de tous les S_i ? S a-t-il un sens ? Est-il vague, précis, général ? Celle qui se pose pour le traitement discret concernera justement S : existe-t-il un signe S, et quel pourrait être son signifié ? En ce qui concerne les liens entre les différents sens S1, S2, S3, et S, la même question pour les deux traitements se pose : de quelle manière les sens sont-ils reliés ?

Ces questions sont importantes, car elles conditionnent le traitement de faits linguistiques qui les motivent, et nous en examinons trois à la suite. Le premier concerne les alternances de constructions syntaxiques d'une même forme verbale (4.4.2.). Le second concerne les conversions nominales (4.4.3.). Et le troisième concerne la sous-spécification de catégorie lexicale d'une même forme. Comment les deux options les traitent-elles ?

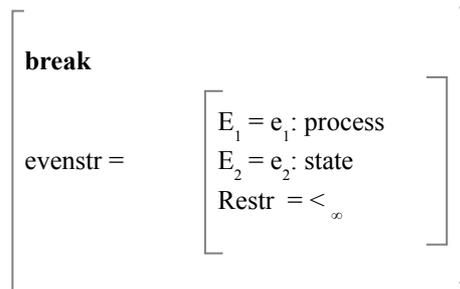
4.4.2. *Constructions verbales et structures des événements*

Les alternances de constructions syntaxiques régulières ont été largement étudiées, et la description pour l'anglais par Levin (1993) fait autorité. Nous prenons ici un exemple du français du verbe *CASSER* qui alterne entre une construction transitive (*Pierre casse la branche*) et une construction intransitive (*la branche casse*). Le verbe *CASSER* fait partie des verbes dits causatifs (construction transitive) - inchoatifs (construction intransitive). Nous avons déjà évoqué cette classe de verbes pour l'anglais, à propos des verbes comme *OPEN* (cf. 4.2.2), et ils correspondent à des verbes de changements d'état en wolof (cf. 3.7.4.). Dans la construction transitive comme [X verbe Y], X a un rôle agentif dans l'événement et une partie du signifié de la construction verbale transitive est 'X cause que Y ~'. C'est pour cette raison qu'on parle de « sens causatif » de la construction transitive. Dans la construction intransitive [Y verbe] en revanche, c'est plutôt l'organisation interne de l'événement qui retient l'attention, puisqu'on doit interpréter un énoncé comme *la branche casse* par 'la branche va être cassée'. On parle alors de « sens inchoatif » de la construction intransitive. L'étude de cette opposition causatif – inchoatif a été popularisée par les textes de Mc Cawley (1968) et Lakoff (1970).

L'analyse la plus retenue dans la littérature est celle qui établit un lien de cause à conséquence entre les deux événements marqués par les deux constructions. La construction transitive est analysée comme 'X cause que Y ~' et la construction intransitive comme 'Y être ~ (à cause de X)'. Dans ce type d'analyse, il n'est pas besoin de postuler deux signifiés différents pour la forme verbale décrite, puisqu'on considère que les deux signifiés sont déterminés par des constructions syntaxiques particulières (transitive pour le sens causatif et intransitive pour le sens inchoatif). Pustejovsky (1991) a proposé de rendre compte de ces types d'alternances par une décomposition plus fine des événements que celle proposée par Vendler (1967). Ce texte de Vendler est largement cité dans la littérature pour faire référence à la typologie traditionnelle des événements en trois catégories : états, processus, et événements. Deux types d'événements sont distingués : les accomplissements et les achèvements. A titre d'exemple, un verbe comme *MARCHER* en français dénote un processus, alors que le verbe *CONSTRUIRE* dénote un accomplissement dans la mesure où l'activité de construire prend fin à partir du moment où l'entité à construire est bâtie. Pustejovsky parle de « culmination logique » de l'événement (1991 : 49). Un verbe comme *MOURIR* dénote un achèvement : comme l'accomplissement, l'achèvement dénote un changement. Mais à la différence de l'accomplissement, le

changement dans un achèvement est instantané. Un verbe comme SAVOIR dénote un état dans la mesure où le fait de savoir est concomitant avec la qualité d'être conscient, ou informé. Nous ne rentrons pas ici dans une analyse des types d'événements, et nous ne tentons même pas de faire un état de l'art sur la question. La littérature est énorme. En prenant ces exemples, il s'agit juste d'illustrer de quoi l'on parle.

Cette typologie est inadaptée pour rendre compte des alternances régulières comme l'alternance causatif-inchoatif que nous avons illustrée avec le verbe CASSER. Pustejovsky propose de simplifier la typologie des événements en états, processus, et transitions. Un état est conçu comme un événement qui ne réfère à rien d'autre que lui-même, comme SAVOIR. Un processus est un événement qui a une durée extensible et qui implique d'autres événements, comme l'événement de marcher implique l'événement de bouger. Une transition est un événement qui débute par une action débouchant sur un état. Le cas du verbe CASSER illustre une transition entre une action réalisée par un agent, qui débouche nécessairement sur l'état résultant de cette action. Pustejovsky explique de cette façon le signifié unique du verbe CASSER. Dans une construction transitive, le verbe doit être interprété selon la première phase de l'événement (la phase agentive). Dans une construction intransitive, le verbe doit être interprété comme le passage de l'action à l'état résultant. Ce qu'il faut retenir de cette explication, c'est que les événements peuvent avoir une structure interne. On peut en rendre compte en distinguant les phases qui composent ces événements. Cette manière de procéder permet de traiter le signifié comme unique, et cela ne nécessite pas de distinguer chaque phase comme un sens différent. Dans le formalisme de GL utilisé par Pustejovsky, cela revient à rassembler dans une même structure les différentes phases d'un événement qui le composent. Cette structure de l'événement (*event structure* en anglais) est notée « evenstr » dans la figure ci-dessous, adaptée de Pustejovsky (1995 : 80).



Dessin 3 : représentation de la structure interne de l'événement break 'casser' (Pustejovsky 1995 : 80)

Les informations contenues dans cette représentation doivent être lues de la manière suivante. Le verbe **BREAK** dénote une transition, événement E , qui est composé de deux phases. La première phase E_1 est un processus qui aboutit à une seconde phase E_2 qui est un état. Dans cet événement, les deux phases sont strictement ordonnées ($< \infty$), c'est-à-dire que E_1 précède nécessairement E_2 . C'est le sens de *Restr* qui indique une contrainte pour comprendre correctement l'événement dénoté.

Le traitement proposé par Pustejovsky a le mérite de ne pas postuler deux sens distincts, ce que ferait sans doute le linguiste qui énumère les sens, et c'est ce qui est fait en MTT. En proposant une décomposition interne de l'événement, le traitement continu du sens permet aussi de traiter un autre fait, cette fois-ci dans le domaine nominal. Certains noms comme **CONSTRUCTION** ou **EXPLOSION** en français désignent soit des processus (*la construction a duré trois ans*), soit des résultats de ces processus (*cette construction illustre merveilleusement le travail de l'architecte*). Rappelons que les verbes comme **CONSTRUIRE** dénotent des accomplissements et qu'ils ont une « culmination logique ». C'est en raison de leur structure interne, qui distingue un processus et son résultat, que les noms qui désignent ces accomplissements peuvent dénoter l'événement lui-même, ou son résultat. Le traitement continu du sens est donc économique, puisqu'il permet de traiter efficacement des alternances régulières de constructions verbales syntaxiques, et aussi des changements de référents dans le domaine nominal. Ce traitement continu

nous paraît bien adapté pour traiter les nombreux cas d'alternances verbales du wolof (cf. 7.8., et 8.5.), et nous l'adoptons par conséquent.

Néanmoins, on peut remarquer que ce traitement ne rend pas compte de sens distincts, dus aux figements de certaines constructions, comme *Pierre casse le stagiaire* vs., *comment il l'a cassé !*. Dans ces deux énoncés, le verbe CASSER est dans une construction transitive. La construction syntaxique ne varie pas. Mais c'est le type des actants sémantiques qui varie. Ils ont le type 'humain' dans ces deux énoncés, contrairement à la construction transitive que nous avons considérée plus haut, où seul le premier actant a le type 'humain'. Les deux énoncés se différencient par leur sens. Il est difficile de les interpréter comme 'Pierre cause que le stagiaire / lui est cassé'. L'énoncé *Pierre casse le stagiaire* signifie 'Pierre dit quelque chose qui cause que le stagiaire pense quelque chose de mal ; à cause de ça, le stagiaire ne peut plus faire quelque chose de bien comme Pierre le veut'. Le second énoncé *comment il l'a cassé !* signifie plutôt 'dans la discussion entre deux personnes, c'est la première personne qui a eu le dernier mot. A cause de ça, les autres personnes pensent que cette première personne a dit la vérité'. Cet énoncé peut être produit notamment par des adolescents, qui dans ce cas, emploient un registre de langue familier.

Il est possible de soutenir que *Pierre casse le stagiaire* n'illustre pas un autre signifié du verbe CASSER, en faisant remarquer que d'autres verbes d'activités physiques tels que BRISER ou JETER ont aussi ce type d'emploi. Dans des expressions comme *X brise Y*, *X jette Y*, un locuteur du français sait très vite repérer que le sens de ces énoncés est *grosso modo* 'quelqu'un X cause que quelqu'un Y ne pense plus de bonnes choses, comme si l'esprit de Y avait été ~ par X'. On peut ainsi à la rigueur concéder que tout locuteur du français sait que des verbes d'activités physiques peuvent être utilisés pour évoquer des événements psychologiques subis par un second actant, et causés par un premier actant, comme dans les autres emplois où un premier actant humain agit sur un second actant non humain.

En revanche, il semble plus difficile d'admettre qu'une règle similaire puisse expliquer aussi simplement l'interprétation correcte d'un énoncé comme *il l'a cassé !* Il est vraisemblable que la construction [X_{humain} CASSER Y_{humain}] soit assez figée, et on ne trouve pas du reste d'autres constructions équivalentes avec le même sens en français.

Ce que nous voulons souligner par ces remarques, c'est qu'il faut prendre en compte aussi que certaines constructions sont figées, et que le signifié dans certains cas comme ici, est irréductible à la construction. Nous retenons ainsi qu'il est préférable

de ne pas traiter chaque construction comme un sens distinct, mais que le figement incite à considérer que des sens et des constructions sont parfois irréductibles. Notre choix de privilégier le traitement continu du sens est limité par la reconnaissance de constructions figées. Si un lexème entre dans une construction figée, nous serons alors tenté de considérer qu'il y a une nouvelle acception de ce lexème (cf. 8.3.).

Dans le paragraphe qui suit, nous examinons la question de la nature du sens lexical (discret *versus* continu) dans le domaine nominal, et nous soulignons en revanche qu'un traitement unifié du sens d'une unité lexicale dans des contextes différents, se heurte plus rapidement au traitement des cas particuliers.

4.4.3. Les règles de conversions nominales et les principes de métonymie et de méronymie

Nous allons maintenant considérer la catégorie nominale, pour laquelle les exemples les plus connus illustrent les conversions de comptable en massif, et inversement. Les notions de nom massif et de nom comptable sont des notions relatives. On dit qu'un nom est comptable s'il varie en nombre (singulier et pluriel), et s'il peut être quantifié (cf. les catégories flexionnelles du nombre et de la quantification, 2.2.1 et 2.2.2.). Par opposition, un nom est massif s'il ne varie pas en nombre, et s'il ne peut pas être quantifié.

Les noms dits « abstraits » comme ceux qui désignent des sentiments (AMOUR en français) sont massifs et deviennent comptables lorsqu'ils désignent par exemple l'objet du sentiment. La conversion de massif en comptable est marquée linguistiquement par l'emploi des quantifieurs numériques comme UN, DEUX, ou par la pluralisation comme *il a eu trois amours dans sa vie* (sens comptable) *versus l'amour est un sentiment noble* (sens massif).

Les noms dits « concrets » sont aussi le théâtre d'opérations similaires. On peut donner ici le célèbre exemple de LAPIN qui dénote l'animal dans son emploi comptable, et la matière dans son emploi massif (*la viande de lapin, la fourrure de lapin*, et la matière 'lapin' dans *il y avait du lapin partout sur l'autoroute*, cf. Copestake et Briscoe 1995, Nunberg et Zaenen 1997).

Le traitement de cette question de la conversion nominale de massif en comptable et de comptable en massif pour les noms concrets a largement privilégié le système des règles de transfert. La règle dite du « broyeur universel » (*universal grinder*, cf. Pelletier 1975), stipule qu'une entité comptable peut subir un traitement qui la broie, et qui produit de la matière (entité massive). Inversement, La règle du

« conditionneur universel » (*universal packager*), dont la paternité est vague (Jackendoff 1991), stipule qu'un nom d'une entité considérée comme massive, peut être employé avec un sens comptable quand il désigne l'entité constituée de la matière (massive). Les exemples souvent cités de conversion de massif en comptable pour des noms concrets sont ceux du nom CAFÉ ou des noms de matières d'arbres comme BOIS. Les énoncés comme *il boit du café* et *le lit est en bois robuste* illustrent l'emploi massif des noms CAFÉ et BOIS, alors que *il a bu trois cafés* et *le lit est fait de trois bois différents* illustrent l'emploi comptable de ces noms. Mais comme le rappelle Kleiber (1999 : 110 et suiv.), ces règles sont trop générales pour expliquer la diversité des emplois. Si on applique la règle du broyeur universel aux noms de fruits qui désignent les fruits d'un arbre dans leur emploi comptable, et la boisson alcoolisée faite à partir de ces fruits dans leur emploi massif, on ne peut pas expliquer pourquoi cette règle ne s'applique pas au nom RAISIN. La règle est certes opérationnelle pour le nom MIRABELLE (emploi comptable dans *j'ai cueilli une centaine de mirabelles* avec le sens de 'fruit' versus emploi massif dans *voulez-vous un peu de mirabelle ?* avec le sens 'boisson alcoolisée'). Mais le raisin qui est pourtant broyé chaque année (le vin), désigne, dans son emploi massif, soit du jus de raisin, soit une grappe de raisin, mais pas du vin (*donnez-moi du raisin*). Si on applique la même règle aux noms d'animaux, il faut expliquer pourquoi le nom BŒUF dans *du bœuf* (mâle castré) désigne aussi (et surtout) la viande de vache, mais que la viande de cochon est *du porc* (mâle), et désigne aussi la viande de la truie. Le traitement unifié par des règles se heurte donc aux cas particuliers qui ne se conforment pas aux règles, et ils ne sont pas rares.

Le traitement par règles doit aussi faire face au paradoxe que dans des emplois comptables, comme dans *elle porte un vison tout neuf*, ou *il boit une mirabelle*, où le numéral UN marque l'emploi comptable des noms VISON et MIRABELLE, le nom a un sens massif (sens 'fourrure' pour VISON et sens 'boisson alcoolisée' pour MIRABELLE). Pour faire face à ce paradoxe, il est sans doute préférable de distinguer la catégorie de nom de celle du syntagme nominal (Kleiber 1999 : 112). Deux niveaux d'analyse sont alors nécessaires. Au niveau du nom d'abord, on distingue des emplois comptables ou massifs de noms. Dans les deux énoncés précédents, les deux noms VISON et MIRABELLE ont un emploi massif puisqu'ils désignent tous deux une matière indivisible (la fourrure et l'alcool). Au niveau du syntagme nominal ensuite, on distingue aussi des marqueurs d'entités comptables et des marqueurs d'entités massives. Les numéraux, comme ici UN/UNE, marquent la référence à une entité comptable, et les partitifs du français, comme DE/DU, marquent la référence à la

massivité. Il reste alors à expliquer comment un marqueur d'une entité comptable peut être le déterminant d'un nom dans un emploi massif. Kleiber l'explique par deux principes : le principe de métonymie, et le principe de l'intégration méronymique. Le principe de métonymie stipule que certaines caractéristiques de certaines parties peuvent caractériser le tout (Kleiber 1999 : 143). Le principe d'intégration méronymique stipule, lui, que le rapport de contiguïté entre deux entités X et Y peut être dans certaines situations transformé en rapport de partie (X) – tout (Y) (Kleiber 1999 : 147). Dans les deux cas du vison et de la mirabelle, les deux principes s'appliquent. En raison du principe de métonymie, deux noms d'entités comptables (un animal et un fruit) peuvent avoir un emploi massif (la fourrure est une matière qui caractérise l'animal, et l'alcool est une boisson qui caractérise le fruit). En raison du principe de l'intégration méronymique, on peut employer un nom de fourrure pour désigner un manteau fait de cette matière ; de la même manière que l'on peut employer un nom d'alcool pour désigner le contenu du verre. On a alors un renversement de situations : on fait référence à une entité comptable (on le marque linguistiquement par un numéral), mais on emploie par métonymie le nom dans son sens massif, en rapport de contiguïté avec l'entité comptable.

Ce qu'il faut retenir de ces exemples, c'est qu'un traitement qui cherche à unifier systématiquement les emplois comptables et massifs des noms se heurte d'une part à des exceptions dont il faut rendre compte, et fait face d'autre part à des paradoxes où un nom d'une entité massive ou comptable ne change pas de catégorie, alors qu'il a l'emploi de l'autre catégorie (un nom d'une entité massive reste avec la catégorie massive alors qu'il a l'emploi comptable). Nous en déduisons qu'un traitement discret du sens est plus proche des données, qu'un traitement continu du sens. Nous adopterons ainsi la position inverse de celle que nous avons adoptée, pour le traitement des alternances verbales.

La deuxième chose que l'on retient, c'est qu'au lieu de stipuler des règles générales, un traitement préférable consiste à prendre en compte les constructions, pour rendre compte du sens des noms qui les composent. Ici, on prend en considération un syntagme nominal pour décrire le sens des noms dans leurs emplois comptables ou massifs. Rappelons qu'au paragraphe précédent, nous avons pris aussi en considération des constructions, transitives ou intransitives, pour décrire le sens de verbes dans leurs emplois causatifs ou inchoatifs. Dans le domaine nominal comme dans le domaine verbal donc, on distingue les constructions, du sens des signes qui les constituent.

Remarquons pourtant que, ni pour les verbes causatifs-inchoatifs, ni pour les noms massifs-comptables, nous n'avons proposé jusqu'à présent de traitement qui « coiffe les sens » (l'expression est de Kleiber 1999). Dans le paragraphe suivant, nous illustrons la difficulté qu'il peut y avoir à rendre compte d'un sens général, lorsqu'il se spécialise en contexte.

4.4.4. Réification des liens entre sens

Dans le domaine nominal, d'autres noms donnent lieu à la même alternative entre un traitement du sens discret ou au contraire un traitement continu du sens. Il s'agit des noms qui ont le potentiel de désigner des artefacts, et d'autres entités comme une organisation composée d'individus qui utilisent ces artefacts, tels que BUREAU en français (Mel'čuk et al. 1995 : 158-159) et NEWSPAPER 'journal' en anglais (Pustejovsky 1995 : 31, 154).

BUREAU :

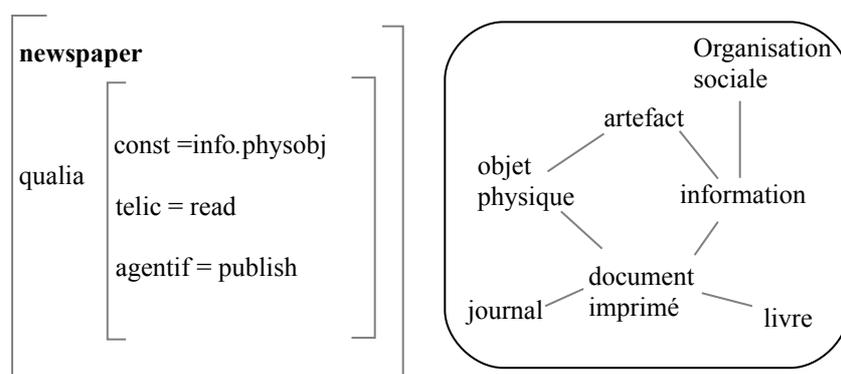
- a. bureau de style Empire ('meuble')
- b. je suis entré dans le bureau de l'écrivain ('pièce')
- c. le 3^e bureau, le bureau de planification de la mairie ('organisation')
- d. son bureau lui a offert des fleurs ('personnes')
- e. bureau du parti radical ('personnes')

NEWSPAPER 'journal' :

- a. John spilled coffee on the newspaper ('objet')
- b. The newspaper fired its editor ('organisation')
- c. The newspapers attacked the President for raising taxes ('information')
- d. Mary got angry at the newspaper ('information')
- e. Mary got angry at the newspaper and spilled coffee on it ('document imprimé')

Ces noms ont la faculté de dénoter un objet physique, un contenant, un contenu et une organisation. Ces deux exemples sont assez similaires. Ils sont pourtant décrits de manière très différentes en GL dans le cas de NEWSPAPER 'journal', et en MTT dans le cas de BUREAU. On peut décrire leur sens en contexte comme en GL, et les liens entre les acceptions comme en MTT. Dans GL, on peut décomposer le signifié d'un nom de quatre manières. La première consiste à identifier de quoi est constituée l'entité dénotée par le nom. Par exemple ici, un journal est constitué de pages qui contiennent elles-mêmes des informations. On appelle cette décomposition une décomposition constitutive. On peut aussi décomposer le signifié du nom par une

description formelle des caractéristiques perceptibles de l'entité (le journal est par exemple un objet plat). Cette seconde manière de décomposer le sens du nom est appelée décomposition formelle. Une troisième manière de décomposer le sens d'un nom est d'identifier ce pourquoi l'entité dénotée existe. Il s'agit de son rôle dit téléique. Le rôle téléique d'un journal est d'être lu. Enfin, une quatrième manière de décomposer le sens d'un nom est d'identifier comment a été créée l'entité dénotée. Dans le cas d'un journal, c'est la publication. Ces quatre manières de décomposer le sens des noms sont formalisées en GL par une structure unique appelée structure de *qualia* (*qualia structure* en anglais) qui identifie les signes qui sont associés à ces quatre types de signifiés. Ainsi, le signe qui est associé à la décomposition constitutive est le syntagme 'objet constitué d'informations'. Les signes qui sont associés aux signifiés qui spécifient le rôle téléique de l'entité ou son rôle agentif (la façon dont l'entité est créée), se comportent comme des verbes supports des noms décrits. En anglais, le verbe PUBLISH 'éditer' spécifie le rôle agentif de l'entité 'journal', alors que le verbe READ 'lire' spécifie son rôle téléique. La notion de « verbe support » désigne les verbes comme ASSISTER (à) qui ont comme objet un nom dénotant une éventualité comme LECTURE en français (*assister à une lecture*), et des verbes comme SE TENIR (à) qui ont comme sujet ce même nom LECTURE (*la lecture se tient à...*). Ici, nous étendons la notion de verbe support aux verbes qui rendent explicites les rôles téléiques et agentifs des noms. La structure de *qualia* du GL formalise les relations que des entités entretiennent avec des événements, comme 'journal' est relié aux événements de la lecture et de l'édition. C'est en raison de ces relations que NEWSPAPER 'journal' peut dénoter l'information qui est lue, ou l'organisation qui la publie. La décomposition des noms peut être représentée sous la forme d'une structure symbolisée par des crochets, comme ci-dessous à gauche, ou sous la forme d'un graphe appelé treillis, comme la figure de droite. Une propriété définitoire de la structure du treillis est qu'un nœud du graphe peut avoir deux nœuds parents, comme le nœud étiqueté 'document imprimé', qui a les deux parents 'objet physique' et 'information'.



Dessin 4 : Deux représentations de la décomposition sémantique de
NEWSPAPER

Notons que les deux représentations ne se lisent pas exactement de la même façon. En effet, le graphe réifie le lien qui relie 'objet physique' à 'information', caractéristiques constitutives d'un journal (c'est 'document imprimé' qui réifie ce lien). Dans la représentation de gauche, ce lien est aussi réifié par le symbole du point entre « info » et « physobj ». Dans la structure de *qualia* à gauche, on retrouve trois manières de décrire l'unité lexicale **NEWSPAPER** : en précisant la manière dont l'entité est créée (**PUBLISH** a le rôle agentif dans la structure de *qualia*), en précisant la fonction de l'entité (**READ** a le rôle télélique dans la structure de *qualia*), et en précisant ses caractéristiques constitutives (**info.Physobj** combine deux caractéristiques constitutives dans la structure de *qualia*). La macrostructure qui rassemble toutes les décompositions de la forme lexicale permet d'extraire les différentes interprétations : 'objet', 'organisation', 'information'. Il en est de même dans la structure en treillis. On peut même s'attendre à ce que d'autres noms comme **LIVRE** qui dénotent aussi des documents imprimés aient la même décomposition sémantique. GL en effet l'illustre (Pustejovsky 1995 : 95 et suiv.) par la structure d'héritage lexical (*lexical inheritance structure*), selon laquelle les sous-types héritent des propriétés des types. Les sous-types 'journal' et 'livre' héritent des propriétés du type 'document imprimé'. On pourrait s'attendre ainsi à ce que 'livre' ait aussi un type 'organisation sociale' puisqu'il est imprimé par une maison d'édition. Or, il n'y a pas d'énoncés attestés pour lesquels le nom **BOOK** dénoterait l'organisation sociale qui le crée.

Ce que nous retenons du traitement du sens continu qui consiste à formaliser les sens en contexte par des catégories comme en GL, c'est qu'il sur-génère des sens lexicaux qui ne sont pas attestés. Selon nous, cela tient à la nature trop abstraite des catégories (les types). Voyons maintenant quels problèmes pose le traitement de l'énumération des sens, pratiquée en MTT. Pour reprendre l'exemple de BUREAU que nous avons donné ci-dessus, les différents sens lexicaux sont décomposés de la manière suivante.

BUREAU :

BUREAU I 'table destinée à faire des travaux écrits dessus'

BUREAU II 'pièce destinée à faire des travaux écrits dedans'

BUREAU III. 1 'organisme destiné à faire des travaux écrits'

BUREAU III.2 'personnes travaillant ensemble dans un bureau III.1'

BUREAU III.3 'groupe de personnes travaillant ensemble pour assurer la direction d'une association'

Le nom BUREAU est découpé en plusieurs sens différents. Les chiffres romains symbolisent des sens assez généraux, et les chiffres arabes symbolisent des sens plus spécifiques. MTT tient ainsi compte d'une hiérarchisation des sens au sein du lexique. Les sens lexicaux ne sont pas simplement énumérés, mais ordonnés. Nous pouvons ainsi relativiser la critique faite par GL aux théories qui pratiquent l'énumération des sens. Les numérotations symbolisent des distances sémantiques entre les différents sens. Et ce sont les formules de définitions qui les rendent explicites. Ainsi, il apparaît qu'il y a une plus grande distance sémantique entre BUREAU I 'table...' et BUREAU II 'pièce...' qu'entre BUREAU III.2 'personnes...' et BUREAU III.3 'groupe de personnes...' puisque le lien entre BUREAU III.2 et BUREAU III.3 est rendu explicite par le terme 'personnes', alors qu'il n'est qu'implicite entre BUREAU I 'et BUREAU II (entre 'table' et 'pièce').

Ce que ces exemples montrent est un réel désaccord sur l'opportunité qu'il y a ou non à considérer qu'une forme a plusieurs sens ou non. Dans le livre qui présente le cadre théorique GL, il est dit que « *there is an interesting systematicity to such shifts in meaning that we will try to characterize below as logical metonymy.* » (1995 : 54). La conclusion « *It is equally arbitrary to create separate word senses for a lexical item just because it can participate in distinct lexical realizations...* » (1995 : 50) permet de comprendre que le désaccord entre ces deux conceptions du sens tient à la détermination des unités du lexique. Là où une approche énumérative considère qu'il y a plusieurs unités du lexique rassemblées (les lexies), une approche du sens

en contexte considère qu'il n'y a qu'une unité lexicale qui est susceptible d'avoir plusieurs significations, selon les unités avec lesquelles elle se combine en contexte. Notons cependant qu'aucune de ces deux conceptions ne donne un sens à une unité de niveau supérieur qui rassemblerait les différents sens. C'est le sujet du paragraphe suivant.

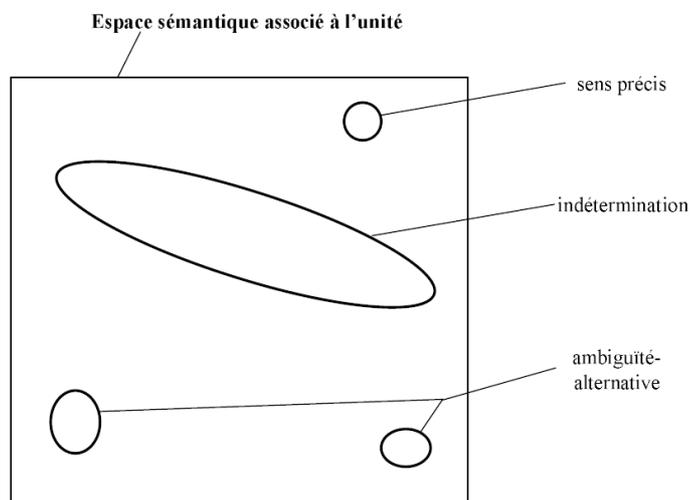
4.4.5. Sens et catégorisation

Partons du constat suivant, n comme le fait Victorri 2002 : il y a des formes lexicales qui sont à la fois polycatégorielles et polysémiques. La première question est de savoir s'il y a une corrélation entre les différents emplois et les différentes catégories lexicales d'appartenance. La seconde question est de savoir s'il est possible et souhaitable de proposer un sens général à ces formes. Autrement dit, la question centrale pour nous est de savoir dans quelle mesure on peut considérer que des signes qui ont la même forme ont aussi le même sens lexical. Cette question est particulièrement importante dans notre travail. Rappelons que nous avons souligné l'importance de la catégorisation des unités lexicales dans la description de cette langue (cf. introduction du chapitre 1 et conclusion de la première partie). Regardons les choses de plus près.

Prenons l'exemple du français avec la forme verbale *filer*, et la forme nominale *fil*. La forme verbale a été analysée par Victorri 2002, et la réunion des deux formes verbale et nominale avec un seul signifié, a été proposée par De Vogüé 2009. Les différents emplois verbaux du verbe *FILER* illustrent les constructions intransitives avec des sujets très différents (*l'oiseau / le câble / le bas / file*), et des constructions transitives avec aussi des objets très différents (*Pierre file la laine / Marie / le parfait amour ; l'araignée file sa toile*). Les sujets dénotent soit des êtres animés comme Pierre, soit des objets comme le bas. Dans des énoncés comme *Pierre file la laine* et *l'araignée file sa toile*, un locuteur du français aura la tentation de les rassembler sous un seul et même sens. Alors que d'autres énoncés comme *Pierre file Marie* ('Pierre marche derrière Marie dans le but de savoir ce que fait Marie, et sans que Marie voie Pierre') ou encore *Pierre file le parfait amour* ('Pierre et une autre personne s'aiment et ceci cause que Pierre ressent beaucoup de très bonnes choses') sont moins nettement reliés aux premiers. Dans le cadre théorique de la TOPE (Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives, cf. Culioli 1990) qu'utilise Victorri, on utilise la notion de « forme schématique » pour rendre compte à la fois du sens général de l'unité décrite, et de ses interactions avec les autres unités du

texte. Une forme schématique doit formaliser tout le potentiel sémantique de l'unité, et on se passe ainsi d'une séparation entre sens général et sens en contexte. Dans le cas du verbe français *FILER*, Victorri propose de la formaliser en termes de ce qu'il appelle une « convocation-évocation ». Pour qu'une unité « évoque » des entités différentes comme des procès, ou des relations, elle doit « convoquer » d'autres unités qui font partie de son co-texte. Ici, « le verbe *FILER* convoque une entité E susceptible de se transformer en une forme linéaire (unidimensionnelle) L, et il évoque la transformation de E dans L ». Si on considère un énoncé *Pierre file la laine*, l'entité E laine est susceptible de se transformer en fil L (forme linéaire unidimensionnelle). Dans l'autre énoncé *Pierre file Marie*, l'entité E Marie ne se transforme pas en fil mais elle est susceptible de se déplacer et c'est la trajectoire due à ce déplacement, rectiligne comme un fil, qui est L. Dans un énoncé comme *Pierre file le parfait amour*, la trajectoire n'est plus spatiale mais temporelle et c'est bien l'amour qui dure qui est considéré comme quelque chose de rectiligne. On voit ainsi que la forme schématique rend compte du sens du verbe *FILER* dans les énoncés que nous avons donnés. On pourra ensuite expliquer les différentes constructions intransitives et transitives du verbe, par les rôles joués par E dans cette situation. Dans des constructions intransitives, l'entité E a souvent un rôle actif dans sa transformation. Dans un énoncé comme *le bas a filé*, l'entité 'bas' est vue comme quelque chose qui a tendance à se transformer de soi-même en fil (il est constitué de mailles), alors que dans *Pierre file Marie*, c'est Pierre qui agit sur Marie en la transformant en une simple trajectoire. La forme schématique proposée ci-dessus rend aussi compte des emplois du nom *FIL*, même si sa présence dans les expressions *le fil du rasoir*, *le fil du temps*, *le fil de l'eau*, *le fil de l'épée* et dans les syntagmes *le fil rouge*, et *le fil électrique* semble relever à première vue d'une disparité. Les entités E abstraites comme 'le temps' et 'l'eau' peuvent se transformer en une entité L qui a une trajectoire rectiligne (le déroulement du temps et le courant de l'eau). Les entités concrètes comme 'le rasoir' ou 'l'épée' ne sont pas transformées en un parcours, mais elles sont constituées d'une arête suffisamment fine (la lame) pour être vues comme donnant lieu à un parcours que l'on peut suivre avec le doigt. Les formes schématiques proposées rendent compte des différents emplois. Elles ont aussi un pouvoir prédictif des différents emplois possibles de la forme décrite, mais Victorri et de Voguë ne précisent pas quel formalisme ils utilisent. Pour une plus grande simplicité, nous nous en tenons ici à la forme schématique proposée par Victorri. En réalité, de Voguë introduit d'autres variables dans la forme schématique qu'elle propose, pour rendre compte à la fois des emplois verbaux et des emplois

nominaux, ce qui la rend plus complexe. Dans la forme schématique de de Voguë, la transformation de l'entité E en L (la forme linéaire associée au fil) de Victorri est réifiée en un « mode d'être » de l'entité E. Elle est symbolisée par la variable Y, et ce mode d'être a pour fonction d'expliquer pourquoi la notion de fil s'applique à ces noms. Il faut comprendre le mode d'être comme la propriété de lier deux choses dans un parcours. Ainsi, c'est en raison du parcours que fait l'eau quand elle coule, que la notion de fil peut lui être associée. Il en est de même du temps. Il n'est pas nécessaire de rentrer dans des formes schématiques plus complexes pour constater que l'on peut rendre compte des emplois verbaux et nominaux d'une même forme. La question qui se pose est celle de la définition des unités du lexique que l'on décrit. Autrement dit, plus le sens est discret, plus la description se focalise sur des lexies. Plus le sens est continu, plus la description s'intéresse à des formes qui transgressent la catégorialité. Victorri (2005) a proposé de rendre compte de cette alternative, par un schéma qui représente l'espace sémantique associé à une forme. Nous le reproduisons tel quel ci-dessous.



*Dessin 5 : l'espace sémantique associé à une forme lexicale
(Victorri 2005)*

Dans ce schéma, les petits cercles représentent des sens précis, alors que le grand ovale représente un sens général. Une approche discrète du sens lexical considère chaque sens précis pour lui-même et tente de rendre explicites leurs liens. Alors qu'une approche continue considère plutôt la portion d'espace constituée par la réunion des sens précis, et tente d'expliquer le passage d'un sens précis à un autre. Une troisième approche enfin se focalise sur la portion d'espace du sens général. En réalité, ce schéma a été conçu par Victorri pour discuter la relativité des notions de polysémie et d'homonymie. C'est pour cette raison que les légendes indiquent « indétermination » et « ambiguïté-alternative ». Ce schéma s'applique très bien à l'alternative qui est la nôtre : ou bien considérer que le sens est discret, et qu'il peut être représenté par des points dans un espace sémantique, ou bien considérer qu'il est continu et qu'il peut être représenté par des régions de cet espace.

Nous sommes sensible au traitement continu du sens, proposé par Victorri et de Voguë, dans la mesure où il semble pouvoir traiter efficacement des données du wolof, qui militent pour reconnaître une existence linguistique à des unités qui subsument la catégorisation lexicale (cf. chapitre 5). Nous verrons dans quelle mesure il est possible de modéliser ce traitement en NSM (cf. 6.6.3., 8.2.4., et 8.2.5.).

Nous sommes arrivés au terme de chapitre dont l'objectif était de nous situer parmi les théories qui ont dans leur agenda la description du lexique. Nous résumons maintenant notre position.

4.5. Conclusion du chapitre 4

Récapitulons quelques points et soulignons quelques dangers que peuvent receler certaines perspectives. En ce qui concerne la manière globale de décrire le sens lexical, nous l'appréhendons comme une configuration de sens lexicaux que l'on obtient en décomposant le sens d'une part, et d'autre part en contrastant cette décomposition avec d'autres sens lexicaux. En ce qui concerne le métalangage utilisé, nous optons clairement pour une métalangue naturelle, suffisamment simple pour décomposer toutes les unités lexicales à l'aide d'un métalexique limité, mais aussi suffisamment précise pour rendre explicites les relations entre les sens. Nous avons donc choisi les primitifs sémantiques de NSM. Comme il n'y a pas de NSM pour le wolof, nous l'introduisons au chapitre 6.

En ce qui concerne le modèle du lexique envisagé comme une espace discret ou

continu, nous estimons que le sens est discret : on peut définir précisément une acception donnée, et la distinguer d'autres acceptions. Mais nous reconnaissons que le traitement continu du sens a des avantages, notamment dans le traitement des alternances verbales (cf. 4.4.2.), et de la catégorisation lexicale (cf. 4.4.5.). Nous pouvons ainsi dire que nous adoptons les deux attitudes, en fonction des données que nous décrivons. Ainsi, une décomposition suffisamment fine des événements (cf. paragraphe 4.4.2.) permet d'unifier le traitement du sens pour des verbes qui admettent des constructions différentes (attitude du traitement continu du sens). Mais des principes généraux, comme le principe de métonymie, permettent de reconnaître des nouvelles acceptions de noms (attitude du traitement discret cf. paragraphe 4.4.3.).

Nous tenons à dire ici que nous sommes conscient que chacune de ces deux positions sur la nature du sens lexical (discret ou continu) est défendable. Chacune comporte néanmoins des dangers que nous avons voulu éviter. Une description du sens lexical qui se caractériserait par une discrétisation maximale risque d'atomiser le lexique. Dans ce cas, l'étude de la polysémie n'a plus de sens puisque tous les sens lexicaux sont déjà déterminés et que les liens qui les relient risquent d'être invisibles. C'est évidemment une fiction, puisqu'aucune théorie à notre connaissance n'aurait sérieusement l'idée de rendre le lexique aussi coûteux, mais cette fiction a l'avantage de créer un garde-fou. Inversement, une description qui se contenterait des relations conceptuelles entre des sens sous-spécifiées, produirait un lexique dans lequel les emplois réellement possibles et impossibles d'une forme risquent de ne plus être clairement délimités, et où le figement ne sera pas pris en compte. Cette formulation est aussi une fiction qui crée un deuxième garde-fou. Comme on peut s'en douter, le lexique n'est ni atomisé, ni schématique. Il n'est ni une liste, ni une machine. Ces deux garde-fous permettent certainement d'éviter le dogmatisme. Nous avons choisi une position médiane (cf. notre analyse du nom MBAAX associé à 'bonté' et 'tradition', en 5.2.2.). Mais ils ont une autre vertu. Ils permettent de se positionner sur un véritable choix descriptif et théorique. C'est celui de la nature du lexique. Plus le lexique est conçu comme une machine qui traite des concepts, plus le métalangage peut être abstrait et artificiel. Plus le lexique est conçu comme une liste de sens irréductibles, plus le métalangage peut être naturel et idiomatique. On le voit, le choix d'un métalangage n'est pas un caprice théorique. Il est déterminé par une vision d'ensemble du sens en général et du sens lexical en particulier, qui elle-même est corrélée à des données empiriques. Le chapitre suivant présente les unités du lexique, et la façon dont elles le structurent.

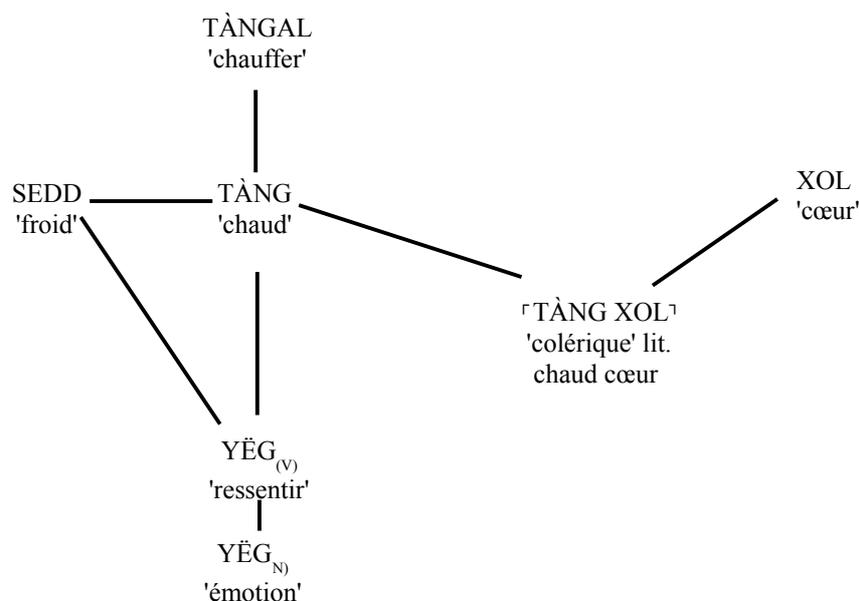
Chapitre 5 : Unités et structuration du lexique

5.1. Introduction du chapitre 5

Le chapitre précédent a situé notre travail parmi les théories qui proposent des modèles de description du sens lexical. Celui-ci présente notre méthodologie pour décrire le lexique en fonction de l'objectif fixé (évaluation de la polysémie, cf. introduction générale), en tenant compte des caractéristiques du wolof décrites dans la première partie.

Rappelons que notre cahier des charges ne se limite pas à décrire le sens lexical pour saisir la polysémie de manière la plus satisfaisante possible. Nous avons ajouté à notre programme la comparaison de la polysémie avec les relations qui structurent le lexique. Il faut donc à présent envisager le lexique comme un système structuré, et proposer une méthode pour comparer la relation de polysémie avec d'autres relations, comme la dérivation ou la conversion. Pour cela, nous introduisons dès maintenant la notion de système lexical. Au chapitre précédent, nous avons souligné que la description du sens lexical doit considérer simultanément la décomposition du sens, et les relations dans le lexique. L'ensemble des sens lexicaux et de leurs liens forme un réseau complexe et dense appelé en MTT système lexical (Polguère 2007, 2009, Kahane et Gerdes, en prép.). On peut représenter sous forme de graphe le système lexical, dans lequel les nœuds sont des signes lexicaux (cf. 1.2.1.), et les arêtes sont des liens qui les connectent, comme dans le fragment que nous représentons ci-dessous. Nous affinerons la représentation du système lexical au fur et à mesure de la présentation des éléments qui le composent. Le système des notations dans le texte et dans les figures est légèrement différent.¹⁵

¹⁵ Les signes lexicaux qui instancient les nœuds du graphe dans les figures sont en GRANDES CAPITALES. Alors qu'ils sont notés en PETITES CAPITALES dans le texte. Cela est dû aux fonctions moins étendues du traitement de texte pour la production de dessins, dans la suite bureautique que nous avons utilisée.



Dessin 6 : fragment du système lexical du wolof

Rappelons dès maintenant que notre point de départ de la description est le signe linguistique (cf. 1.2.1.), que nous avons défini par l'association d'un signifiant, d'un signifié, et d'une combinatoire. Notre travail étant centré sur le lexique, nous décrivons avant tout des signes lexicaux (cf. 4.2.). Nous ne nous interdisons pas cependant de décrire aussi des signes grammaticaux, comme des morphèmes grammaticaux¹⁶ (cf. 1.2.1.). Dans le graphe ci-dessus, deux signes lexicaux ont le même signifiant *yëg*. Le premier est associé au signifié 'ressentir' et se combine avec des morphèmes de TAM. Le second est associé au signifié 'émotion' et se combine avec des morphèmes de classes nominales. Il faut donc distinguer deux signes YËG que nous notons en petites capitales, avec le signifiant *yëg* que nous notons en minuscules italiques. Ces deux signes sont représentés par des nœuds dans le graphe du système lexical et sont connectés par une relation (ici, une relation de conversion

¹⁶ En toute rigueur, un morphème est un ensemble de signes en raison de l'allomorphie possible de son signifiant. Voir section 5.2.

catégorielle), que nous représentons par une arête. Nous décrivons en fin de compte des ensembles de signes connectés les uns aux autres. Nous prenons en compte non seulement les ensembles de signes qui ont le même signifiant, mais aussi des ensembles de signes qui ont une partie de leur signifiant en commun. Dans le graphe, les signes TÀNG et TÀNGAL ont le signifiant *tàng* en commun. Le signe TÀNGAL se décompose ainsi en deux signes : TÀNG (signe lexical) et *-al* (signe grammatical). Nous appelons radical la partie lexicale du signe TÀNGAL, et affixe sa partie grammaticale. Et nous considérons aussi un ensemble de signes comme «TÀNG XOL» que nous notons entre crochets «[...]». Précisons que cet ensemble de signes est lui-même un signe lexical. Son signifiant est le résultat de la combinaison des deux signes TÀNG et XOL. Il a un signifié propre qui est 'être colérique'. Et il se combine avec des morphèmes de TAM. Nous appelons syntagme toute combinaison de signes, qui est elle-même un signe. Pour résumer, nous décrivons des ensembles de signes lexicaux de signifiant et de sens apparentés (les termes de signifié et de sens sont pour nous équivalents, cf. 4.2.), et des ensembles de syntagmes qui ont des propriétés plus ou moins similaires aux ensembles de signes lexicaux considérés. Nous justifions notre position au début de la section qui suit. Puis nous présentons des types d'ensembles de signes sur lesquels nous nous focaliserons (5.2.). Nous profitons d'un rappel sur les types de relations qui connectent les unités lexicales, pour présenter les relations marquées par la morphologie en wolof (5.3.). Cette section (5.3.) propose de décrire les relations comme des ensembles de signes linguistiques, ce qui nous demandera de généraliser la notion de signe linguistique. Le but de cette entreprise est de comparer la relation de polysémie avec les autres relations qui tissent le système lexical. Nous proposons enfin d'utiliser des propriétés de l'analogie pour y parvenir (5.4.).

5.2. Les ensembles de signes lexicaux dans le système lexical

5.2.1. Signème

Il faut noter que, souvent, la description d'un seul signe lexical fait appel à la description de plusieurs autres signes. En français par exemple, le verbe APPELER alterne entre deux signifiants : *appell-* /apɛl/ dans *il appelle* et *appel-* /apɛl/ dans *nous appelons*. Ces deux signifiants sont associés au même signifié approximatif

'vouloir que quelqu'un fasse quelque chose en disant quelque chose comme son nom' et se combinent avec des pronoms personnels. Nous aurons reconnu ici le phénomène de l'allomorphie, c'est-à-dire le fait que deux signes de même signifié soient en distribution complémentaire. En effet, APPELL- et APPEL- s'excluent mutuellement puisque APPELL- ne se combine pas avec le pronom personnel de première personne du pluriel *nous*. Nous avons donné un exemple d'allomorphie pour justifier la description de plusieurs signes reliés entre eux. Soulignons ici que la polysémie se caractérise de façon assez triviale par le fait que des signes différents, de mêmes signifiants et de signifiés apparentés soient connectés les uns aux autres (cf. 4.4.). Ainsi en français, les signifiants *all-*, *v-*, *i-* et *aill-* sont associés à au moins deux signifiés : 'se déplacer' (*il faut que j'aille là-bas*) et 'ressentir' (*il va mal*). Ce qui nous donne au moins huit signes ALLER différents. La polysémie du verbe ALLER (il faut quand même montrer que les deux signifiés 'se déplacer' et 'ressentir' sont liés) implique de décrire les signifiés d'un ensemble de signes connectés les uns aux autres. Nous appelons signèmes de tels ensembles de signes de signifiants et de sens apparentés (Kahane et Gerdes, en prép.). Ce qu'on nomme le verbe ALLER n'est pas un signe, mais bien un signème. Avant de préciser ce terme, revenons sur le graphe ci-dessus. Nous avons déjà parlé du couple de signes qui ont le signifiant *yëg*, et qui sont en relation de conversion catégorielle. Ce couple fait donc partie d'un signème. Un autre couple de signes tels que TÀNG et TÀNGAL fait partie d'un autre signème, puisque les deux signes partagent le signifiant *tàng* et le signifié 'chaud'. D'autres signes ont le même radical *tàng-*, comme TÀNGAAY 'chaleur'. Nous n'utiliserons pas le terme signème pour désigner n'importe quel ensemble de signes ; nous réservons ce terme à des ensembles de signes de signifiants et de sens apparentés, et qui sont des ensembles maximaux en un sens que nous préciserons. Il y a plusieurs types de signèmes. Nous présentons ceux qui sont pertinents pour atteindre nos objectifs (cf. 5.1.). Un type de signème bien connu est le lexème (5.2.2.). Sa présentation est l'occasion de circonscrire la notion de lexie. Le terme de lexie est assez peu utilisé en dehors de la lexicologie. Nous précisons ce terme grâce à la notion de construction (cf. 5.2.3.). Rappelons aussi que nous considérons aussi des ensembles de signes tels que le phrasème, un type de syntagme (5.2.4.). Commençons par préciser ce que nous entendons par lexème.

5.2.2. Lexème et lexie

D'après ce que nous venons de dire, nous voyons que la caractérisation du lexème

telle que nous l'avons formulée au début de ce travail (cf. 1.2.1.) nécessite d'être révisée. Nous avons caractérisé le lexème comme un signe linguistique alors que c'est un ensemble de signes. Nous avons alors souligné l'aspect provisoire de notre formule. Nous définissons maintenant le lexème par l'ensemble maximal des mots-formes qui ont le même sens lexical, qui commutent et qui ont la même distribution syntaxique (cf. 1.3.3.). Par mot-forme, il faut entendre un signe linguistique suffisamment autonome en langue. Dans l'énoncé *le chat avançait vers lui, avançait* se décompose en *avanç-* /avâns-/ et *-ait* /-ɛ/. La séquence de phonèmes *avanç-* est associée à un signe lexical dont le sens est 'se déplacer'. C'est un verbe. L'autre séquence *-ait* est associée à une combinaison de signes grammaticaux avec plusieurs signifiés : celui du temps dit imparfait, et celui de la troisième personne du singulier. Ce sont des flexions verbales. Le signe lexical qui associe le sens 'se déplacer' au signifiant *avanç-* /avâns-/ n'est pas autonome. Il doit toujours se combiner à une flexion verbale. De même, le signe grammatical qui associe les signifiés du temps imparfait et de la troisième personne du singulier au signifiant *-ait* /-ɛ/ n'est pas non plus autonome : il doit se combiner avec un verbe. En revanche, la combinaison du verbe et de la flexion qui donne le signe *avançait*, elle, est autonome. C'est en ce sens que nous l'appelons mot-forme. Seul, il ne véhicule pas de contenu propositionnel. Seule une phrase le peut (cf. 1.2.1.). Maintenant que nous avons éclairci la notion de mot-forme, il faut compléter notre explication de la définition de lexème. Le mot-forme *avançait* a le même sens lexical 'se déplacer' et la même distribution syntaxique que le mot-forme *avance* (composé du même signe lexical et des signes grammaticaux du temps présent et de la troisième personne du singulier). Les deux mots-formes *avançait* et *avance* font ainsi partie du même signème, d'après la définition que nous avons donnée de ce terme. Ce signème est le lexème. Il regroupe tous les autres mots-formes de même sens, qui commutent et qui ont la même distribution syntaxique que les deux mots-formes *avançait* et *avance*. C'est en ce sens qu'il faut comprendre le syntagme *ensemble maximal* dans notre définition du lexème. Nous voyons que le lexème regroupe un ensemble de signes conséquents. En français, les lexèmes verbaux ont une forme de citation qui est celle de l'infinitif. Pour éviter une confusion entre le lexème verbal et sa forme infinitive, nous notons le lexème *avancer* en PETITES MAJUSCULES et l'infinitif *avancer* en *minuscules italiques*. Maintenant que nous avons expliqué la définition du lexème, il faut souligner une chose, et en éclaircir une seconde. La première chose est que le lexème tel que nous l'entendons n'est pas un signème polycatégoriel, c'est-à-dire que le lexème appartient à une catégorie lexicale déterminée. La seconde chose à

éclaircir qui mérite un développement particulier est celle de la polysémie. Nous nous prononcerons en effet sur l'existence ou non de la polysémie au sein d'un lexème. Commençons par remarquer que dans notre définition du lexème, nous avons précisé que les mots-formes qui constituent un lexème ont la même distribution syntaxique. Cela exclut que le lexème soit polycatégoriel. Par exemple, dans un énoncé comme *il a eu une avance sur salaire*, le mot-forme *avance* n'a pas la même distribution syntaxique que la précédente occurrence de *avance*. Dans ce dernier énoncé, *avance* se combine avec un déterminant (*une*) et ne peut jamais se combiner avec une flexion verbale. Ce dernier mot-forme appartient à un autre lexème, qui est nominal, et qui a le même signifiant que le lexème verbal AVANCER. C'est le lexème nominal AVANCE. Nous examinerons des cas des lexèmes de même signifiant en 5.2.6. Auparavant, prononçons-nous sur la question de la polysémie. Considérons un exemple du wolof. Il s'agit du lexème nominal MBAAX qui a les deux sens 'bonté' en (71a) et 'tradition' en (71b). Nous savons que le signifiant *mbaax* est associé à un lexème nominal à cause de la classe distributionnelle du signe MBAAX (cf. 1.3.). Dans l'énoncé (71a), le nom contrôle le morphème de classe *g-* qui lui est postposé, et le nom est précédé de la forme pronominale possessive *sa* de la seconde personne du singulier. Il est sujet du verbe YÉEM 'étonner'.

(71a)

Mbàkke sa **mbaax** g-i rekk-a ma yéem
 Mbacke POSS.2SG bonté CL-LOC seulement-E 1SG étonner
 'Mbacke ta bonté m'étonne'
 (Cissé 2006, 19 : 9)

Dans le second énoncé ci-dessous, le nom est nu et il est en fonction de tête syntaxique dans la construction [*X la*-personne] typique du nom qui instancie *X* (cf. 1.4.1.). Comme dans le premier énoncé, une forme pronominale possessive précède le nom (ici, la forme *seen* de la troisième personne du pluriel).

(71b)

l-oo-l-u seen **mbaax** la-ø
 CL-2SG-CL-REL POSS.3PL tradition COP-3SG
 'ça, c'est leur tradition'
 (Diouf 2003, MBAAX)

Nous pouvons déjà faire un constat. Les deux occurrences de *mbaax* ont la même

distribution syntaxique, celle du nom. Elles se combinent à priori avec les mêmes signes linguistiques, même s'il n'est pas certain que la pluralisation soit possible dans le premier énoncé (*sa-y mbaax* /POSS.2SG-PL bonté/ tes bontés' ?). Du strict point de vue distributionnel, les deux occurrences de *mbaax* pourraient être considérées comme associées au même signe lexical. Mais les deux traductions 'bonté' et 'tradition' associées à chacune de ces deux occurrences n'y incitent pas. Si nous analysons ces deux traductions comme deux sens différents, alors nous ne pouvons pas considérer qu'il s'agit du même signe lexical. Et nous devons alors poser la question de la polysémie au sein d'un lexème.

Pour commencer l'analyse, soulignons que la traduction 'bonté' n'est pas aisée à paraphraser en NSM (rappelons que nous avons choisi NSM pour nos analyses). La bonté doit être ici comprise comme une qualité morale qui porte à faire le bien, ce que nous pouvons paraphraser *grosso modo* par 'quelque chose d'une personne ; à cause de ce quelque chose, cette personne fait beaucoup de bonnes choses'. Le sens 'bien' est un primitif (cf. 6.2.), et ne peut pas lui-même être décomposé en d'autres sens. Mais cette décomposition de 'bonté' suffit pour nos besoins. Pour analyser 'tradition', il faut avoir à l'esprit une information d'ordre encyclopédique. Dans les sociétés ouest-africaines, la tradition est considérée comme intrinsèquement positive (bonne) à cause du legs des ancêtres valorisés. Et la tradition est transmise par la parole des anciens. Nous développons ce point en 7.5.4. Nous pouvons paraphraser 'tradition' par 'des bonnes choses que les personnes qui étaient là avant et qui ne sont plus là maintenant faisaient ; les gens savent que ces choses sont bonnes parce que des gens disent ces choses'. Nous pourrions développer cette paraphrase mais elle nous suffit pour l'instant. Nous avons rendu l'emploi du pluriel du nom *MBAAX* en (71b) par 'les bonnes choses...'. Nous avons ainsi respecté l'emploi différent du nom en (71a) dans notre paraphrase de 'bonté'. Nous avons rendu l'emploi du singulier par 'quelque chose d'une personne'. De plus, la bonté dénotant un événement (une qualité), nous avons paraphrasé le sens de cette dénotation par 'cette personne fait beaucoup de bonnes choses'. Nos décompositions montrent qu'il y a bien deux sens différents, reliés par la configuration des sens 'faire', 'chose', 'bonne' ('faire de bonnes choses').

Cette analyse succincte étant faite, reprenons notre développement sur le nombre de signes lexicaux qui ont le signifiant *mbaax*. D'après ce que nous venons de dire, il y a deux signes lexicaux différents, car chacun d'eux a un sens spécifique. La question qui se pose est la suivante. Ces deux signes peuvent-ils être regroupés au sein d'un même lexème nominal de signifiant *mbaax*, ou faut-il considérer qu'il y a deux

lexèmes différents ? Nous considérerons qu'il s'agit du même lexème. Notre argument est le suivant. Dans la définition du lexème que nous avons donnée, rien ne nous permet d'exiger que tous les mots-formes qui sont regroupés au sein d'un lexème doivent tous avoir le même sens. L'exigence que nous avons posée est celle de reconnaître un signème constitué de signes lexicaux qui ont la même classe distributionnelle. Pour nous, il y a un unique lexème nominal MBAAX polysémique. Notre position reflète le choix que nous exprimé en conclusion du chapitre 4, de considérer que le sens lexical est discret (il peut être identifié et décomposé) et continu (deux sens reliés existent au sein d'un unique lexème). Précisons que ce que nous appelons lexème est appelé « vocable » en MTT. Nous n'utilisons pas ce terme car il n'est pas transparent. Contrairement au lexème et au signème dont le suffixe *-ème* désigne un ensemble d'éléments linguistiques, le terme de vocable ne le précise pas. Nous appelons les sens d'un lexème ses acceptions. Et nous appelons le signème qui les incarne la lexie. Pour préciser le terme de lexie, nous nous servons de la notion de construction.

5.2.3. *Lexie et construction*

Il faut savoir dans quels cas nous considérons que deux occurrences d'un lexème ont deux acceptions différentes. Prenons un exemple très fréquent du wolof. Il s'agit du verbe RAGAL qui a un emploi intransitif et un emploi transitif. Dans son emploi intransitif, le verbe dénote un état émotionnel ('avoir peur'), alors qu'il dénote ce que l'on pourrait qualifier d'attitude émotionnelle dans son emploi transitif ('craindre quelqu'un'). Nous pouvons considérer qu'il y a une ou deux acceptions du lexème RAGAL, deux lexies que l'on noterait RAGAL₁ 'avoir peur' et RAGAL₂ 'craindre quelqu'un'. Dans le premier énoncé ci-dessous, le verbe a un emploi intransitif et dénote l'état émotionnel. Nous analysons le dernier morphème *-a* de la forme verbale *dangaa* comme l'emphatique. Analysée de cette façon, la forme *dangaa* serait composée de deux occurrences de l'emphatique, puisque la première occurrence est suffixée au prédicatif *d-*. Nous avons vu que l'emphatique peut aussi bien se combiner au prédicatif qu'aux morphèmes de personnes (cf. 3.3.). Ici, il est tout à fait possible de soutenir que la première occurrence de l'emphatique porte sur le signifié associé à la construction verbale [*d-* + Verbe], c'est-à-dire 'être dans l'état de ~', et que la seconde occurrence de l'emphatique porte sur le signifié 'tu'. La double mise en relief d'un état et d'une personne étant dans cet état peut ainsi expliquer pourquoi il est possible de traduire ce premier énoncé aussi par 'est-ce que

tu ne serais pas peureux ?' Notons quand même qu'il est aussi possible d'analyser la forme *dangaa* comme une variante de *danga* (forme verbale dite emphatique du prédicat à la seconde personne du singulier), mais cette seconde analyse n'explique pas les deux traductions possibles de ce premier énoncé.

(72a)
 mbaa d-u-ø d-a-nga-a **ragal?**
 est-ce que PRD-NEG-3SG PRD-E-2SG-E **avoir peur**
 'est-ce que tu n'**aurais pas peur?**' / 'est-ce que tu ne **serais pas peureux ?**'
 (Cissé 2006, 47 : 4)

Dans le second énoncé ci-dessous, le verbe RAGAL est cette fois transitif : le pronom objet *ko* le précède, ce qui montre le comportement du pronom typique d'un clitique. Le verbe RAGAL ici dénote une attitude émotionnelle.

(72b)
 man de k-i-i d-a-ma ko **ragal**
 1SG ITJ CL-LOC-LOC PRD-E-1SG 3SG **avoir peur**
 'moi **je le crains**' (j'ai peur de lui)
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 52)

Les deux occurrences de RAGAL ne se distinguent que par le régime verbal ('avoir peur' *versus* 'craindre quelqu'un'), car nous considérons que 'craindre quelqu'un' et 'avoir peur de quelqu'un' sont équivalents du point de vue du sens. En d'autres termes, c'est la construction transitive qui détermine l'ajout de 'de quelqu'un' pour la seconde occurrence de RAGAL. Peut-on dire qu'il y a deux lexies RAGAL₁ 'avoir peur' et RAGAL₂ 'avoir peur de quelqu'un' ? Il faut pour cela revenir à la notion de construction telle que nous l'avons introduite (cf. 1.2.2.). Rappelons que nous avons défini une construction au sens des grammaires de construction, c'est-à-dire comme l'association d'une combinaison de signes, d'un signifié et d'une combinatoire. Lorsqu'un lexème verbal comme RAGAL qui dénote un état (la peur) instancie le verbe dans une construction intransitive [X V_{état}], le sens associé au verbe dénote une propriété ('être peureux'). Alors qu'une construction transitive comme [X V_{état} Y] véhicule un sens actif au verbe RAGAL comme 'quelqu'un fait quelque chose parce qu'il a peur de quelqu'un' (attitude émotionnelle). La construction intransitive est ainsi associée au signifié 'quelqu'un est dans un état ~', alors que la construction

transitive est associée au signifié 'quelqu'un est dans un état ~ à cause de quelque chose'. Dans la mesure où ce qui change dans le signifié n'est dû qu'au type de construction qui réalise le verbe, nous ne reconnaissons pas dans cet exemple deux lexies différentes. Il y a bien deux occurrences et deux réalisations différentes du verbe RAGAL, mais qui n'impliquent pas deux signifiés lexicaux différents. Nous pouvons à présent préciser le terme de lexie. Nous définissons la lexie comme en MTT, par l'ensemble des signes lexicaux, considérés dans un sens déterminé (Mel'čuk et al. 1984, 1995, Polguère 2003). Rappelons que pour nous, les termes de signifié et de sens sont équivalents (cf. 4.2.). Les différentes interprétations d'un lexème dues à des contextes d'emplois différents (ici, les constructions intransitives et transitives) ne sont pas pour nous des signifiés lexicaux différents de ce lexème. Nous retenons d'abord de ce paragraphe qu'une lexie est un signe lexical pris dans un sens déterminé. Nous retenons ensuite qu'une lexie peut avoir des emplois différents, et que des constructions déterminent des interprétations en contexte. Nous pourrions ainsi affiner la représentation du système lexical, en incluant les constructions dans la représentation du système lexical. Cependant, si une construction est un signe linguistique, elle n'est pas un signe lexical. C'est pourquoi il est utile de préciser ce que sont les éléments qui composent le système lexical.

5.2.4. Les entités lexicales

Nous apportons une précision à ce que nous entendons provisoirement par « entité lexicale ». Pour clarifier la notion de système lexical, nous avons présenté des ensembles de signes lexicaux dont le plus élémentaire est la lexie. Nous avons aussi présenté des constructions qui sont associées à des réalisations particulières de lexies. Il faut donc aussi les inclure dans le graphe. C'est ce que nous proposons ci-dessous. Le schéma illustre les instanciations des constructions intransitives et transitives pour trois lexèmes verbaux différents. Pour les lexèmes RAGAL et METTI (lorsque le verbe METTI est transitif, on le traduit par 'faire mal à quelqu'un', 'être douloureux pour quelqu'un') qui dénotent des états, les constructions intransitives et transitives ont certes des effets sur l'interprétation des verbes, mais ceux-là ont un unique signifié. C'est pourquoi nous n'ajouterons pas dans le système lexical un nouveau nœud pour chaque emploi. La situation en revanche est différente pour le verbe LIGGÉY. Son signifié est 'travailler' dans une construction intransitive, et 'jeter un sort à quelqu'un' dans une construction transitive. Dans le premier énoncé en (73a), ce qui est postposé au verbe LIGGÉY est une proposition introduite par la

préposition NDAX 'parce que'. Le verbe est donc intransitif. Néanmoins, comme le verbe dénote une activité, la construction intransitive [X V_{action}] n'est pas associée au sens 'quelqu'un est dans un état ~'. Ici, la construction intransitive [X V_{action}] a le sens 'X fait quelque chose'.

(73a)

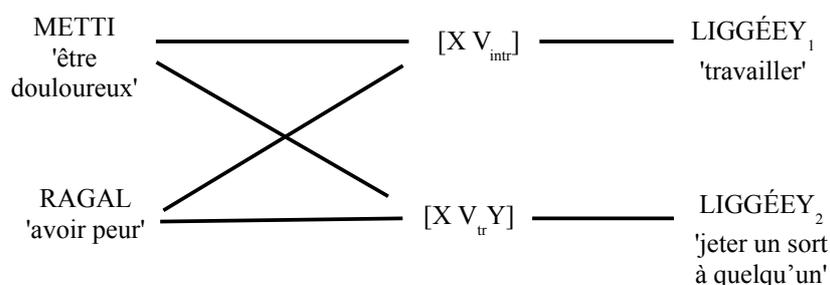
d-a-ma-y **liggéey** ndax moo-y wàll-u goor
 PRD-E-1SG-INAC travailler parce que 3SG.E-INAC part-REL homme
 'je travaille car c'est le devoir de l'honnête homme'
 (Cissé 2006, 447 : 1)

Dans une construction transitive comme en (73b), où le pronom *ko* est complément d'objet du verbe LIGGÉEY, le sens de la construction [X V_{action} Y] est *grosso modo* 'quelqu'un fait quelque chose à quelqu'un'. Pour éviter néanmoins de donner une interprétation qui dépende trop du verbe d'action, il faudrait sans doute nuancer et proposer plutôt qu'une construction transitive avec un verbe d'action a le sens de 'faire quelque chose d'une certaine façon'. Nous testerons de toute façon ces deux éventualités lorsque nous déterminerons les représentants des primitifs sémantiques pour le wolof, au chapitre 6.

(73b)

d-a-ñu ko **liggéey**
 PRD-E-3PL 3SG travailler
 'on lui a jeté un sort' lit. « ils l'ont travaillé »
 (Diouf 2003, LIGGÉEY)

La construction elle-même ayant un sens ('faire quelque chose' pour la construction intransitive *versus* 'faire quelque chose à quelqu'un' pour la construction transitive), nous l'associons à un signifié. Les deux signifiés 'travailler' et 'jeter un sort à quelqu'un' distinguent donc les deux constructions du même lexème verbal. Nous reproduisons dans la figure ci-dessous la différence de représentation des constructions intransitive et transitive pour les trois lexèmes METTI, RAGAL et LIGGÉEY.



Dessin 7 : les constructions dans le système lexical

À la suite de Polguère (2005), nous utilisons le terme « d'entités lexicales » pour désigner tous les éléments qui composent le système lexical, sans distinction (nœuds, arêtes, et ensembles de nœuds reliés). A notre connaissance, il n'existe pas d'autre terme que celui d'entités pour désigner l'ensemble de tous ces éléments. Nous le précisons en 5.3.5. Cette précision étant faite, nous pouvons reprendre notre présentation des ensembles de signes lexicaux dans le système lexical. Maintenant que nous avons défini la lexie, nous justifions notre choix de prendre en compte des ensembles de signes lexicaux qui sont des syntagmes, c'est-à-dire des combinaisons de signes. Nous nous focalisons ici sur un type particulier de syntagme : le phrasème.

5.2.5. Lexie et phrasème

Il faut souligner qu'une lexie peut prendre la forme d'un syntagme, c'est-à-dire d'une combinaison de signes (cf. 「TANG XOL」 'être colérique', en introduction de ce chapitre). Considérons l'exemple suivant dans lequel la combinaison 「XEF AK XIPPI」 doit être considérée comme une lexie.

(74)
 cin la-ø këpp-u; **xef ak xippi**, fekk na-ø
 marmite COP-3SG renverser-MOY en un clin d'œil trouver PFT-3SG
 'La marmite se renverse, en un clin d'œil,

Bandikoto àgg na-ø b-a jox k-u nekk a-y bët-am
 Bandikoto arriver PFT-3SG CL-LOC donner CL-REL se trouver LOC-CL oeil-POS.3SG
 Bandikoto remit les yeux à chacun'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 27)

La combinaison $\lceil_{\text{XEF AK XIPPI}}\rceil$ peut être décomposée en deux lexèmes XEF et XIPPI, et en un morphème grammatical *ak* qui les relie. Notons d'ailleurs que ces deux lexèmes sont des verbes et sont des antonymes l'un de l'autre. Plus précisément, le lexème XIPPI est un dérivé du lexème XEF, par ajout du suffixe inversif *-i*, et par alternance consonantique de /f/ en une géminée /pp/. Si le signe $\lceil_{\text{XEF AK XIPPI}}\rceil$ est décomposable dans son signifiant, il ne l'est pas en revanche dans son signifié. Le sens de XEF 'ciller' est combiné à celui de l'antonyme XIPPI difficilement traduisible en français (# 'déciller'). Il faut comprendre le sens de $\lceil_{\text{XEF AK XIPPI}}\rceil$ par 'aussitôt'. Cette combinaison wolof est assez similaire à la combinaison $\lceil_{\text{VA ET VIENT}}\rceil$ du français. Du point de vue du signifiant, on peut la décomposer, mais pas du point de vue du signifié. Un 'va et vient' est une succession de mouvements. Notons que le morphème qui relie les deux lexèmes (*ak* 'et') perd sa fonction originelle de conjonction de coordination, au profit d'un marquage de succession d'événements. Dans les deux cas du wolof et du français, il y a un sens bien identifié, qui est exprimé à l'aide d'une combinaison de lexèmes. Nous ne discutons pas pour l'instant de la compositionnalité du sens. C'est-à-dire que nous ne cherchons pas à savoir ici si le sens de ces expressions est le résultat du sens de leurs composantes, et de leur combinaison. Ce que nous voulons souligner ici, c'est qu'une lexie comme $\lceil_{\text{XEF AK XIPPI}}\rceil$ a un signifié indécomposable, alors que son signifiant est décomposable. Nous appelons les lexies $\lceil_{\text{XEF AK XIPPI}}\rceil$ des phrasèmes (Mel'čuk 1993, Polguère 2003, Gerdes et Kahane, en prép.). Le terme de « phrasème » est peu utilisé dans la littérature. La tradition francophone utilise plutôt les termes de « locution » ou « expression figée » et la tradition anglo-saxonne celle de « expression idiomatique » (*idiom* en anglais, cf. Sag et Wasow 1994 ; les références de cette tradition sont regroupées sur un site internet¹⁷). Nous préférons le terme de « phrasème » qui est cohérent avec ceux de lexème et de signème (cf. notre remarque sur le suffixe *-ème* en 5.2.2.). D'autre part, nous estimons que les termes de « locution » ou « expression figée » sont connotées. Ils font appel au concept de figement qui est pour nous graduel, et non absolu.

Avec le phrasème s'arrête la présentation des ensembles de signes communément

17 <http://mwe.stanford.edu/reading-group.html> [27/10/2013]

admis dans la composition du système lexical. Le signème suivant que nous présentons est d'un intérêt particulier pour le système lexical du wolof, bien qu'il existe dans d'autres langues comme le français ou l'anglais. Il s'agit de l'hyperlexème. Après l'avoir défini et illustré, nous soulignons que sa description soulève des questions liées à la polysémie.

5.2.6. *Hyperlexème et polysémie*

Le terme d'« hyperlexème » a été introduit dans la littérature par des lexicographes anglophones (*hyperlexeme* cf. Burchfield 1987 : 36-51) pour désigner un ensemble de lexèmes qui n'appartiennent pas forcément aux mêmes catégories lexicales. Un hyperlexème peut ainsi être polycatégoriel. La plupart des hyperlexèmes du wolof le sont, car ils regroupent au moins un lexème verbal et un lexème nominal (cf. fréquence de la conversion catégorielle au chapitre 1). Illustrons-le avec les lexèmes de signifiant *feebat*. Nous pouvons reconnaître l'emploi nominal dans le premier énoncé par sa position d'objet du verbe INDIL 'apporter'. *dalay* est une contraction de *dafa* (EP.3SG) et de *la-y* (2SG-INAC) rarement utilisée. Ceci a pour conséquence de cliticiser la forme pronominale *la* de la seconde personne du singulier en fonction objet sur la forme du morphème verbal *da*.

(75a)
 dala-y indil **feebat**
 EP.3SG.INAC apporter maladie
 'il te rend malade'
 (Cissé 2006, 67 : 14)

Dans le second énoncé, *FEEBAT* est aussi employé comme nom, car il est cette fois combiné au morphème de classe nominale *b-* qui lui est postposé, et auquel le morphème de localisation *-i* dupliqué est suffixé.

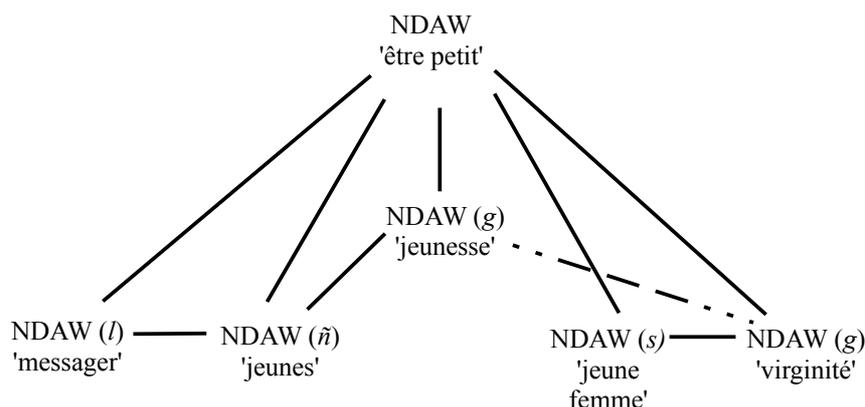
(75b)
 1954 la-a kumaasee faj-u **feebat** b-i-i ma dal
 1954 COP-1SG commencer soigner-MOY maladie CL-LOC-LOC 1SG atteindre
 'c'est en 1954 que j'ai commencé à me soigner, quand la maladie m'a atteint'
 (Robert 1985, 1 : 30)

Le dernier énoncé ci-dessous illustre la réalisation verbale de FEEBAR puisque nous reconnaissons la fonction syntaxique typique d'un verbe qui modifie le nom auquel il est postposé (ici GÓOR 'homme'). Rappelons que nous avons appelé la construction d'un nom modifié par un verbe une construction qualificative (cf. 1.4.3.), et que cette construction est bâtie sur un schéma que nous avons représenté par [N CL-REL V]. Dans cette construction, le morphème de classe nominale marque la classe du nom, et le morphème relateur *-u* lui est suffixé. Il ne faut pas confondre cette construction avec celle qui consiste à employer un morphème de classe (ici, le morphème *l-*), en emploi pronominal (cf. 1.6.). En emploi pronominal, le même morphème relateur *-u* est suffixé au morphème de classe nominale, mais le pronom est en position et en fonction adverbiale, c'est-à-dire qu'il est rejeté à la fin de la phrase, en position postverbale.

(75c)

dafa am-oon g-enn góor g-u **feebar** l-u yàgg
 EP : 3SG avoir-PASS CL-un homme CL-REL être malade CL-REL durer
 'Il y avait un homme qui était malade depuis longtemps'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 170)

Deux lexèmes de signifiant *feebar* dont l'un est verbal, et l'autre est nominal, sont ainsi reliés par conversion catégorielle. Les signifiés de ces lexèmes étant apparentés, FEEBAR est donc un type de signème que nous appelons hyperlexème. L'hyperlexème n'est pas seulement courant en wolof, mais aussi dans d'autres langues comme le français ou l'anglais. Sans se référer à la notion théorique d'hyperlexème, des dictionnaires classiques l'utilisent néanmoins (cf. IDIOT_(N/Adj) en français dans *Le petit Robert*, ou LOVE_(N/V) en anglais dans le *Harap's Dictionary*). Les catégories lexicales sont précisées en indice de chaque entrée. La particularité du wolof est que l'hyperlexème est un signème qui peut potentiellement regrouper un nombre important de lexèmes de même signifiant et de sens apparentés. Nous avons souligné qu'il est courant en wolof que les noms de même signifiant se distinguent néanmoins par les classes nominales différentes. Prenons le signifiant *ndaw* associée à la notion de petitesse. NDAW est un hyperlexème qui regroupe des noms de classes nominales différentes. Le nom NDAW qui contrôle le morphème de classe nominale *l-* a le signifié 'messenger', tandis que celui qui contrôle le morphème *ñ-* a celui de 'jeunes'. Nous pouvons représenter l'organisation parfois complexe d'un hyperlexème de la manière suivante.



Dessin 8 : l'hyperlexème de signifiant ndaw, et de sens apparentés à 'être petit'

Dans ce schéma, il faut noter deux choses. La première est que les lexies nominales sont non seulement toutes reliées à la même lexie verbale, mais que certaines lexies nominales sont liées entre elles. En effet, le nom NDAW de la classe nominale *l*- est relié au nom NDAW de la classe nominale *ñ*- car ce sont les jeunes qui, traditionnellement, colportent les messages dans les sociétés africaines, dont la société wolof. La deuxième chose à noter est que la relation qui connecte les deux noms NDAW de la classe *g*- qui a pour signifié 'jeunesse', et NDAW de la classe *g*- qui a pour signifié 'virginité', doit être distinguée des autres relations. Car elle connecte des lexies de même catégorie lexicale et de même classe nominale. Si les deux lexies sont bien deux acceptions du même lexème, il est possible d'envisager ici un cas de polysémie. Il faut bien entendu le démontrer. Nous le supposons ici seulement pour illustrer les différentes connexions entre signes dans un hyperlexème du wolof. Nous anticipons un peu sur les différentes relations qui structurent le système lexical. Contrairement aux précédents graphes, celui-là intègre des codes pour différencier les relations. Nous le signifions par une différence entre une ligne pleine pour les relations de conversion, et une ligne constituée de points et de traits pour une relation de polysémie supposée. Nous développons cette question en 5.3.1. Ce que nous retenons est que les relations qui connectent les signes dans un hyperlexème ne sont pas identiques, et que l'hyperlexème est structuré.

Dans cette section, nous nous sommes focalisés sur des ensembles de signes que nous représentons par des ensembles de nœuds reliés entre eux dans le système lexical. Nous allons maintenant nous attacher aux relations qui connectent les signes entre eux, et argumenter pour montrer qu'elles aussi s'organisent en ensembles de relations. Cette prochaine section est aussi l'occasion de présenter les nombreux suffixes qui marquent les relations dans la langue wolof.

5.3. Les relations dans le système lexical

Comme les unités lexicales, les relations lexicales sont de plusieurs types. Cette section est consacrée à leur présentation. Précisons dès maintenant que les relations dans le système lexical sont nombreuses et souvent asymétriques. Par exemple, les deux lexies du français ARMOIRE et MEUBLE sont connectées par deux relations. Une première relation lie la lexie ARMOIRE à la lexie MEUBLE par la relation 'sorte de' car une armoire est bien une sorte de meuble. Une seconde relation lie cette fois la lexie MEUBLE à la lexie ARMOIRE car le signifié approximatif de MEUBLE 'objet destiné à mettre des artefacts de la vie quotidienne' est plus général que celui de ARMOIRE. Les deux relations que nous venons de mentionner ne se confondent pas. Preuve en est qu'un meuble n'est pas une sorte d'armoire. Nous aurons reconnu ici les deux relations d'hyponymie ('sorte de') et d'hyperonymie. Remarquons que les relations sont orientées d'une lexie vers une autre. Par exemple, la relation d'hyperonymie est orientée de la lexie qui a le signifié le plus général (MEUBLE) vers celle dont le signifié est plus spécifique (ARMOIRE). C'est l'inverse pour la relation d'hyponymie. A partir de maintenant, nous orientons les relations dans les figures que nous donnons en exemple. Mais nous ne le justifierons pas dans tous les cas. L'orientation des liens qui connectent les lexies en relation de polysémie fera l'objet d'un développement spécifique dans la dernière partie. Il était néanmoins nécessaire de préciser dès maintenant cette caractéristique des relations du système lexical. Introduisons maintenant deux grands types de relations lexicales.

5.3.1. Relations paradigmatiques et syntagmatiques

On distingue généralement deux grands types de relations dans le lexique : les relations paradigmatiques et les relations syntagmatiques. Précisons dès maintenant que la frontière entre les deux notions de relations paradigmatiques et

syntagmatiques est assez floue. Nous définissons ici une relation paradigmaticque comme un lien régulier dans le lexique qui connecte les signifiés des lexies, liées par l'appartenance à une même situation de référence. La notion désignée par le terme « paradigmaticque » vient de l'opposition que Saussure fait entre les rapports associatifs et les rapports syntagmatiques (cf. notre introduction générale, et Saussure 1916, rééd. 2005 : 170-176). Dans l'absolu, nous pouvons dire qu'une relation paradigmaticque est une relation qui connecte des lexies qui s'excluent mutuellement, dans la même position, en raison des choix effectués par le locuteur. Par exemple, une relation paradigmaticque en français lie les lexies FERMER et OUVRIR. Cette relation est plus précisément une relation d'antonymie, c'est-à-dire que les signifiés de ces deux lexies s'opposent. L'équivalent en wolof est celle qui lie les lexies comme UB 'fermer' et UBBI 'ouvrir'. Or, choisir le sens de 'fermer' pour dire que 'quelqu'un a fait quelque chose à quelque chose', comme une porte par exemple, entraîne nécessairement le choix de ne pas utiliser le sens 'ouvrir'. C'est pour cette raison que le terme de « paradigmaticque » a été retenu pour nommer ces relations. Il y a en fait beaucoup de relations paradigmaticques différentes, et certaines peuvent connecter des lexies de catégorie lexicale différente. Par exemple, une autre relation paradigmaticque fondamentale dans les langues est celle qui lie un verbe d'action à un nom d'agent. C'est le suffixe *-kat* qui permet de la marquer en wolof, comme entre le verbe JAAY 'vendre' et le nom JAAYKAT 'vendeur'.

Par contraste avec la relation paradigmaticque, on définit une relation syntagmaticque comme un lien qui combine deux lexies, en fonction d'un sens spécifique voulu par le locuteur qui les combine. Par exemple, une relation syntagmaticque en français est celle qui lie les lexies DÉCISION et PRENDRE dans la combinaison *prendre une décision* pour exprimer le sens de 'action mentale'. L'équivalent wolof est le lien qui connecte les lexies FAS 'nouer' et YÉENNE 'souhait'. Cependant, nous disons que la combinaison n'est pas libre dans la mesure où le locuteur ne sélectionne pas par choix personnel les lexies PRENDRE du français et FAS 'nouer' du wolof. C'est à chaque fois la langue qui requiert la sélection d'une lexie en fonction d'un choix préalable du locuteur (les lexies DÉCISION du français et YÉENNE 'souhait' du wolof), pour exprimer un sens particulier (celui de 'action mentale'). Dans la littérature, on utilise le terme de collocation (Benson 1989), et plus précisément celui de cooccurrence lexicale restreinte (Mel'čuk et al. 1995) pour désigner une combinaison de ce type. Dans une collocation, la lexie choisie librement par le locuteur est appelée lexie de base, et celle requise par la langue en fonction d'un sens spécifique voulu par le locuteur est appelée collocatif. Dans l'exemple français que nous avons

donné, la lexie de base est le nom DÉCISION et PRENDRE est le collocatif. C'est en effet en fonction de la lexie DÉCISION que le locuteur du français choisit le verbe PRENDRE et non le verbe TIRER, ou NOUER.

Il faut faire deux remarques à propos des relations paradigmatisques et syntagmatiques. Premièrement, les deux types de relations ne sont pas mutuellement exclusifs. Par exemple, la relation syntagmatique qui lie les lexies CHOCOLAT et TABLETTE du français dans la combinaison *tablette de chocolat* illustre aussi une relation paradigmatisque entre les deux lexies. En français, une tablette désigne l'ensemble des morceaux de chocolat. Et cette relation entre une entité et un ensemble d'entités est régulière en français, comme en témoigne l'utilisation de la lexie RÉGIME pour construire la collocation RÉGIME DE BANANES qui désigne un ensemble de bananes. À l'inverse, la relation paradigmatisque qui lie les deux lexies antonymes NOIR et BLANC en français est aussi une relation syntagmatique dans l'expression *noir et blanc (un film en noir et blanc)*.

Deuxièmement, les relations paradigmatisques sont souvent marquées par la dérivation morphologique. Cette remarque a amené les linguistes travaillant en MTT à adopter la terminologie de « dérivation sémantique » pour désigner les relations lexicales paradigmatisques. Cependant, nous n'avons pas adopté cette terminologie. Nous nous sommes rendu compte qu'elle semait le trouble parmi les linguistes qui ne sont pas familiarisés avec cette théorie. Et nous tenons à nous adresser à des linguistes de toutes les écoles. Le trouble vient du fait qu'il est commun de distinguer les relations morphologiques des autres relations. Les linguistes spécialistes de MTT ne remettent pas en cause cette distinction. Mais ils estiment que les relations de dérivation morphologique sont un cas particulier des dérivations sémantiques. Dans le cas du wolof, cette remarque s'applique tout à fait. Cependant, nous répétons que le terme de « dérivation sémantique » risque de semer plus le trouble. D'autre part, nous avons besoin de maintenir la distinction entre dérivation morphologique et relation lexicale paradigmatisque, pour établir des comparaisons entre les ensembles de lexies reliées formellement par des moyens morphologiques, et les autres (cf. chapitre 9).

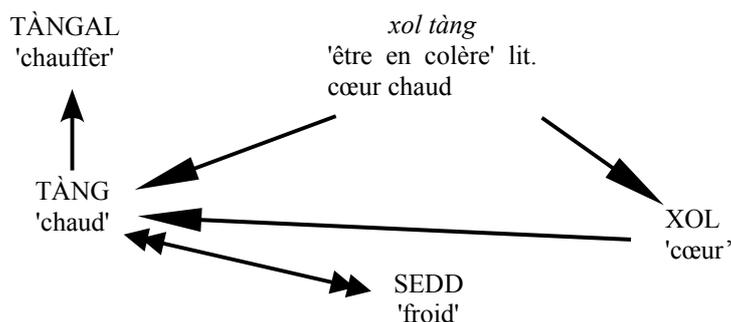
Nous avons utilisé quatre styles de flèches pour différencier des types de relations qui connectent les lexies, que nous présentons dans le tableau ci-dessous. Les liens entre lexies sont en effet orientés, et c'est ce que symbolisent les flèches. Nous développons la question de l'orientation des liens au chapitre 9. Nous le prenons pour acquis dès maintenant pour une meilleure différenciation des relations. Les flèches dites « concaves » symbolisent les relations paradigmatisques régulières

marquées par la morphologie, alors que les « doubles flèches » symbolisent les relations paradigmatisques qui ne sont pas marqués par la morphologie. Les flèches « étroites » symbolisent les relations syntagmatiques. Nous y avons ajouté les « lignes fléchées » qui symbolisent les relations de polysémie (cf. 5.2.6.).

Type de relation représentée dans les graphes	Code utilisé	Symbole
Relations paradigmatisques marquées par la morphologie	Flèche concave	→
Relations paradigmatisques non marquées par la morphologie	Double flèche	↔
Relations syntagmatiques	Flèche étroite	▸
Relation de polysémie	Ligne fléchée	↘

Tableau 8 : Flèches symbolisant des types de relations représentées dans les graphes

Dans la figure ci-dessous, nous ferons juste remarquer qu'une relation paradigmatisque non marquée par la morphologie, comme une relation d'antonymie (double flèche) est symétrique. Pour ne pas multiplier les arêtes, nous avons orienté la relation dans les deux sens. Toutes les autres relations étant orientées et asymétriques, les arêtes n'ont qu'une unique flèche. Rappelons que nous ne justifions pas pour le moment l'orientation des relations.



Dessin 9 : distinction des relations paradigmatisques et syntagmatiques dans le système lexical

5.3.2. Les suffixes de dérivation du wolof

Selon les auteurs, on dénombre une trentaine de suffixes verbaux du wolof (Church 1981, Dialo 1983, Ka 1981, Njie 1985, Robert 1991, Tamba 2010, Voisin 2002) qui permettent de former de nouveaux lexèmes à partir d'une seule forme verbale de base. Comme la plupart de ces suffixes créent de nouveaux lexèmes verbaux, cette section est consacrée à leur présentation. Nous ne considérerons pas les lexèmes nominaux dérivés. Ils sont d'ailleurs peu nombreux. Le suffixe *-kat* permet de former des noms d'agent comme BEY-KAT 'cultivateur' > BEY 'cultiver'. Les variantes *-(uk)aay* et *-(uw)aay* forment des noms d'instrument ou de lieux comme ĚPPU-KAAY 'éventail' > ĚPP 'éventer'. Le suffixe *-in* forme des noms de manière comme DOX-IN 'démarche' > DOX 'marcher'. Enfin, le suffixe *-aay* forme des noms de qualité comme RAFETAAY 'beauté' > RAFET 'être beau'. Nous nous concentrons sur les suffixes de dérivations verbales. On peut les regrouper par le type de modification sémantique apportée par le suffixe. Nous reprenons en grande partie la classification de Pozdniakov (cours à l'INALCO de 2001 à 2005). Le premier grand groupe de suffixes rassemble les suffixes dits inversifs et privatifs, car la relation entre le lexème de base et le dérivé est une relation paradigmatique d'antonymie dans les deux cas. A partir d'une base comme UB 'fermer', on peut former un lexème dérivé UBBI 'ouvrir' avec un suffixe dit inversif *-i*, accompagné d'une gémellation de la consonne finale de la base. L'exemple (76) ci-dessous l'illustre. Dans le premier énoncé, le verbe UB 'fermer' en fin de phrase est le verbe de base, auquel le suffixe *-i* peut être ajouté comme dans le second énoncé.

(76a)

beñe y-i ñu-y teg n-oo-n-u ci yoon b-i te d-u-ñu
 beignets CL-LOC 1PL-INAC poser CL-2SG-CL-REL LOC chemin CL-LOC et PRD-NEG-1PL

ko **ub**

3SG fermer

'les beignets, on (les) pose comme ça sur le chemin et on ne les ferme pas'

(Robert 1985, 1 : 170)

Notons que dans le second énoncé, le verbe RAXAS 'laver quelque chose' est employé

à la voix moyenne (suffixe *-u* de la voix moyenne). Dans ce cas, le verbe à la voix moyenne dénote une action sur le corps lexicalisée comme 'se laver les mains'.

(76b)

ñu daldi raxas-u, **ub-b-i** ndab l-i
 1PL aussitôt laver-MOY fermer-RDP-INV calebasse CL-LOC

'après s'être lavé les mains, ils ouvrirent le plat'

(Diagne 2005, *KOCC BARMA VU PAR SAMBA DIAW, Saint-Louis – Mai 1978* : 4c)

Avec un verbe de qualité (cf. 3.7), les suffixes *-adi*, *-arci/-arñi*, *-anti* marquent aussi une relation d'antonymie entre le verbe de base et le verbe dérivé. Ils sont appelés suffixes privatifs, car ils marquent la signification 'être dépourvu de V'. Ainsi, l'ajout du suffixe *-adi* à une base verbale de qualité comme JUB 'être droit' crée le dérivé JUB-ADI 'ne pas être droit'. Il s'agit bien ici de l'absence de qualité 'être droit'.

Le deuxième grand groupe de suffixes marque des significations liées au mode d'action. Illustrons-le avec les suffixes dits intensifs, fréquentatifs, limitatifs, et dépréciatifs. Ils marquent *grosso modo* une relation entre le signifié du verbe de base et celui du dérivé qui se situe sur une échelle d'intensité (événement réalisé plus ou moins, avec plus ou moins d'intensité). Illustrons-le avec le lexème DOXANTU 'se promener' qui est constitué de la base verbale DOX 'marcher' et du suffixe limitatif *-antu*. Il faut noter que ce type de suffixes peut marquer des connotations subjectives comme avec la base JOY 'pleurer', à partir de laquelle on peut former le dérivé JOYANTU qui signifie 'pleurnicher' (et non 'pleurer à chaudes larmes'). L'exemple (77) illustre l'emploi du suffixe limitatif *-antu*.

(77a)

b-a s-u-y **dox** wala mu-y wax ak k-enn dafa-y sëgg
 CL-LOC CL-REL-INAC marcher ou 3SG-INAC parler avec CL-quelque EP.3SG-INAC se
 courber

'(quand + si) qu'il marche ou qu'il parle à quelqu'un il se courbe'

(Cissé 2006, 30 : 28)

Il faut noter dans l'énoncé (77b) l'emploi du morphème *-aan* suffixé au morphème prédicatif *d-*. Nous l'avons analysé comme un suffixe qui marque un passé d'aspect inaccompli (cf. 3.4.1.), donc comme un suffixe flexionnel. Souvenons-nous aussi que nous avons évoqué la possibilité pour ce morphème de se suffixer à un verbe. Il peut en effet être suffixé au verbe DOX 'marcher'. Le verbe dérivé DOXAAN signifie

'courtiser' ('marcher continuellement avec quelqu'un'). Il s'oppose alors au suffixe limitatif - *antu* (limitatif - *antu* versus continuatif -*aan*). Nous considérons que le suffixe -*aan* est en même temps un suffixe de dérivation et un suffixe de flexion.

(77b)

s-u **d-aan** **dox-antu** ci biir Tiwaawan
 CL-REL PRD-CONT marcher-LIMIT LOC ventre Tivaouane
 's'il se promenait dans Tivaouane'
 (Cissé 2006, 27 : 9)

Apportons une précision sur des suffixes dits itératifs et directionnels qui apportent des précisions spatio-temporelles sur l'événement (déplacement dans l'espace comme 'aller chercher', ou progression dans le temps comme 'devenir bon'). Nous regroupons les suffixes directionnels avec les suffixes d'intensité que nous venons de présenter. Expliquons pourquoi. A partir du verbe SEET 'regarder', on peut construire le verbe SEETSI 'venir rendre visite'. Avec des verbes de qualité, l'emploi du suffixe -*si* marque bien un mode d'action intensif. Ainsi, le dérivé BAAXSI composé de la base verbale de qualité BAAX 'être bien' ne signifie pas 'venir faire le bien' mais 'devenir bon'. Il est donc cohérent de rassembler les directionnels et les suffixes de modes d'action.

Enfin, notons que les suffixes verbaux se combinent pour produire des dérivations cumulées. Dans l'énoncé (78), le lexème SEETAANSI 'assister' est composé de la base SEET et des suffixes continuatif -*aan* et directionnel -*si*. On remarque ainsi que la combinaison de suffixes est tout à fait compositionnelle, puisque la signification 'assister' du dérivé cumule les significations 'aller voir' du suffixe directionnel -*si*, et 'voir continuellement' du suffixe continuatif -*aan* ('assister' ≈ 'venir voir continuellement').

(78)

garmi y-épp **seet-aan-si**
 noble CL-tous voir-CONT-DIR
 'tous les nobles y assistaient'
 (Cissé 2006, *la bataille de Guillé* : 121)

Le tableau ci-dessous récapitule les suffixes de significations dérivationnelles sémantiques verbales que nous avons présentés à gros traits. Dans le tableau, le

symbole ~ désigne le signifié du verbe quelconque de base, auquel le suffixe peut être ajouté.

Relation lexicale	Signification dérivationnelle	Suffixes de verbes d'action	Suffixes de verbes d'état
Antonymie	'ne pas ~'	inversif -(/c/)-i	privatifs -adi, -arci/-arñi, -anti
Haut degré positif	'~ complètement' 'aller ~' 'venir ~' / 'devenir ~' '~ de nouveau' '~ continuellement'	intensifs ar; -ali, -at directionnels -i -si itératifs -aat, -ati -aan	-si
Haut degré négatif	'~ peu'	limitatifs -andi, -antu	
Nom de manière	'manière de ~'	-in	
Nom d'agent	'personne qui ~'	-kat	
Nom d'instrument	'chose qui sert à ~'	-(u)kaay / (u)waay	
Nom de lieu	'lieu où ~'	-(u)kaay / (u)waay	
Nom de qualité	'fait d'être ~'		-aay

Tableau 9 : Les suffixes de significations dérivationnelles sémantiques verbales du wolof

Nous pouvons remarquer que les suffixes les plus nombreux concernent les modes d'action, et que la plupart d'entre eux expriment des significations liées à l'intensité. Nous pouvons aussi noter que le signifiant -aay est associé à trois significations dérivationnelles différentes, et que toutes trois concernent des lexèmes nominaux dérivés (noms de qualité, noms de lieu et noms d'instrument).

5.3.3. Remarque sur les fonctions lexicales

Les relations paradigmaticques et syntagmaticques sont formalisées en MTT dans un métalangage formel qui prend comme modèle celui des fonctions mathématiques. On les appelle des « fonctions lexicales » (Mel'čuk et al. 1995 : 125-154, Polguère 2003 : 129-141 ; Kahane et Gerdes, en prép.) Une fonction lexicale fait correspondre une lexie source à une lexie cible ou à un ensemble de lexies cibles par une relation lexicale spécifique. Par exemple, la fonction lexicale (Anti) d'antonymie fait correspondre la lexie UB 'fermer' à la lexie UBBI 'ouvrir'. De même, la fonction lexicale (Magn) dite de haut degré fait correspondre la lexie NUUL 'être noir' à la collocation *ñuul kuuk* 'être très noir'. On appelle la lexie source l'argument de la fonction lexicale, et la lexie obtenue ou l'ensemble des lexies obtenues la valeur de la fonction lexicale. Si on note f la fonction lexicale, $L1$ la lexie source et $L2$ la valeur obtenue, on peut noter les relations dans le système lexical de la manière suivante : $L1 \xrightarrow{f} L2$ ou $f(L1) = L2$. Notons ainsi que notre notation fait aussi correspondre les lexies $L1$ et $L2$ par une fonction. Les travaux sur les fonctions lexicales menés en MTT ont permis d'identifier une soixantaine de relations considérées comme universelles, comme la synonymie ou l'antonymie pour ne citer que celles-là (Mel'čuk et al. 1995, Wanner 1996). Ces relations pouvant se combiner entre elles, il y a théoriquement une infinité de relations à construire. Sans entrer dans les détails d'un système complexe, nous pouvons combiner la relation d'intensification (haut degré Magn) à la relation d'antonymie (Anti) et obtenir ainsi une relation que l'on peut qualifier d'atténuation. Ainsi, la relation syntagmaticque qui lie la lexie source CHAGRIN à la lexie cible PETIT peut être formalisée par $\text{AntiMagn}(\text{CHAGRIN}) = \text{PETIT}$ (exemple emprunté à Polguère 2003 : 137). Nous n'avons pas utilisé le métalangage formel des fonctions lexicales de MTT. La raison en est que certains types de relations sont considérées comme plus sémantiques que lexicales et ne font pas partie à priori des relations formalisées par les fonctions lexicales (Wanner 1996 : 5). Ainsi, parmi les relations de méronymie (de partie à tout), la relation qui lie une lexie d'artefact comme VOITURE à une lexie qui dénote une de ses parties comme PORTIÈRE, n'est pas capturée par une fonction lexicale simple. Cela mériterait certainement une discussion approfondie. Nous ne l'entamerons pas ici. Mais soulignons que certains spécialistes de MTT évoquent la possibilité de formaliser les relations de polysémie de la même manière que les autres relations. Ainsi, Jousse écrit que « [...] les dérivés sémantiques d'une lexie L peuvent donc être des dérivés morphologiques de L [...], des lexies sans aucune

parenté morphologique avec L [...], ainsi que des lexies en relation de co-polysémie avec L : les lexies mouton#I.b 'viande' et mouton#I.c 'fourrure ou cuir', en relation de co-polysémie avec mouton#I.a 'animal d'élevage ou espèce animale correspondante', en sont sémantiquement dérivées selon les relations représentées par les fonctions lexicales [...]» (Jousse 2010 : 29, c'est nous qui soulignons). Sans entamer cette discussion, nous voulons juste faire remarquer que nous avons besoin d'un modèle de description qui ne discrimine pas a priori les relations de polysémie et les autres relations. Nous avons au contraire besoin d'un modèle qui puisse les comparer, et le modèle des fonctions lexicales de MTT n'est pas prévu pour cette tâche. Comme les linguistes qui travaillent spécifiquement sur la question de la polysémie en MTT (Barque 2008, Polguère 2003, 2010), nous décrivons la polysémie des signes par des définitions lexicographiques (cf. 4.3.3.). Notre objectif est de comparer les relations de polysémie avec d'autres relations du système lexical, et nous proposons une méthodologie adaptée. C'est le sujet de la dernière section de ce chapitre. Avant de la présenter, nous souhaitons préciser la nature linguistique des relations dans le système lexical. C'est l'objet du paragraphe qui suit.

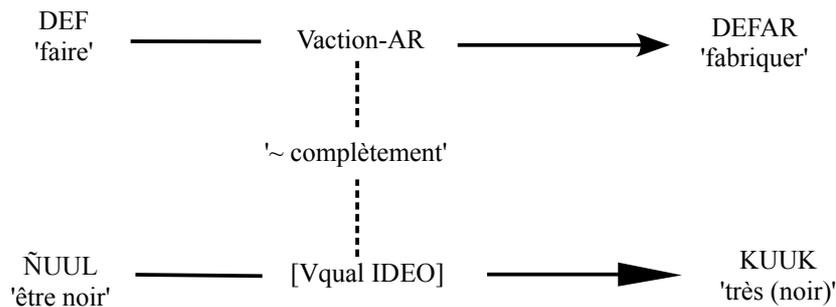
5.3.4. Généralisation du signe linguistique

Rappelons que nous avons désigné les éléments qui composent le système lexical par le terme « d'entité lexicale » (cf. 5.2.4.). Ce terme concerne les éléments symbolisés par des nœuds dans le graphe (signes lexicaux, constructions), et aussi les relations qui les connectent, symbolisées par des arêtes. Les relations dans le système lexical sont donc des entités lexicales. Il est temps de préciser la nature lexicale des relations dans le système lexical, qu'elles soient ou non modélisées par des fonctions lexicales. Dans la littérature spécialisée sur les fonctions lexicales de MTT, Polguère (2003, 2005) envisage de considérer les fonctions lexicales comme des « métalexies », c'est-à-dire comme des entités plus abstraites que les lexies (le préfixe méta- a le sens de 'plus général que X'), dont certaines propriétés donnent accès à un ensemble de lexies. Nous avons vu en effet qu'une relation lexicale est régulière, et la relation elle-même n'est pas réductible à une de ses instances. Par exemple, la relation d'antonymie n'est pas réductible au lien qui connecte les deux lexies UB 'fermer' et UBB1 'ouvrir'. Ce lien est une instance de la relation, qui, à partir d'une lexie donnée, donne accès à d'autres lexies. La régularité de ce lien dans le lexique a pour conséquence que la relation donne accès finalement à un grand nombre de lexies. Le point de vue que nous voulons défendre ici est de considérer

une relation dans le système lexical comme un signe linguistique au sens strict, c'est-à-dire comme l'association d'un signifiant, d'un signifié et d'une combinatoire. On peut considérer qu'une relation est un signe linguistique, à deux conditions. La première est que la relation a les propriétés de tout signe : l'association d'un signifiant, d'un signifié et d'une combinatoire. La seconde nécessite de vérifier qu'une lexie cible L2 est obtenue par la combinaison d'une lexie source L1 et de la relation. Nous pouvons formaliser cette seconde condition de la manière suivante : $L1 -f \rightarrow L2 \equiv L2 = L1 \oplus f$. Le signe \oplus désigne l'opération de combinaison des signes. Nous allons illustrer ces deux conditions à l'aide d'un exemple. Une mise en garde s'impose sur la première condition (association d'un signifiant, d'un signifié, et d'une combinatoire). Une relation comme telle n'est associée à aucun signifiant de la langue naturelle. Certaines de ses réalisations en revanche le sont. C'est le cas notamment des dérivations puisqu'elles sont marquées par des affixes. Nous sommes néanmoins réticents à utiliser le terme de métalexie qui peut laisser penser qu'une relation est assimilable à un signe lexical. Nous préférons nous limiter à celui de signe linguistique. Cela, du reste, est valable aussi pour les constructions. Mais il est admis que les constructions sont associées à des signifiants qui ne sont pas en langue naturelle, que nous notons entre crochets ([X V] pour une construction intransitive, et [X V Y] pour une construction transitive). Cette mise en garde faite, examinons si une relation a les deux autres propriétés du signe linguistique que sont la combinatoire, et le signifié. Prenons un lien qui relie les lexèmes verbaux DEF 'faire' et DEFAR 'fabriquer'. Ce lien instancie une dérivation marquée par l'ajout du suffixe intensif *-ar* (cf. tableau 9). Sa signification est *grosso modo* '~complètement' (\approx 'fabriquer' ici résulte de la combinaison de 'faire' et de '~complètement'). Cela illustre la seconde condition que nous avons émise. La lexie DEFAR 'fabriquer' est donc marquée par l'ajout d'un signifiant (celui du suffixe). Elle a un signifié ('~complètement') même si nous devons reconnaître que ce signifié est très général. Et elle a une combinatoire (elle ne s'applique qu'à des verbes). La relation qui a pour signifié '~complètement' n'est pas obligatoirement marquée par la morphologie, ici la suffixation. Elle peut être marquée par une combinaison de deux lexèmes. Souvenons-nous par exemple que l'idéophone KUUK, qui est un adverbe, intensifie le lexème verbal ÑUUL 'être noir' (cf. 1.6.3.). Dans ce cas, le lien qui connecte les deux lexèmes a aussi le signifié '~complètement'. Et il est marqué par la combinaison des lexèmes ÑUUL et KUUK, c'est à dire par une construction composée d'un verbe de qualité et d'un idéophone adverbial, représentable par le schéma [V_{qual} IDEO]. Cet exemple illustre encore plus nettement la seconde condition, qui est que la lexie

cible L2 est obtenue par la combinaison de la lexie source L1 et de la relation. C'est le cas pour la lexie L2 qui est ici instanciée par l'idéophone KUUK. Rappelons que les idéophones adverbiaux du wolof comme KUUK ne sont obtenus que par leur combinaison avec une unique lexie (cf. 1.6.3.). Ici, L1 est instanciée par ÑUUL. KUUK ne peut intensifier aucune autre lexie.

Reconnaissons ici que la relation qui a pour signifié '~ complètement' se réalise au moins de deux manières : soit par une affixation, soit par une construction. Nous pouvons aussi reconnaître que les deux réalisations de cette relation entretiennent un rapport similaire à celui d'une allomorphie (signes en distribution complémentaire).. En effet, la réalisation par affixation s'applique à des verbes d'action, alors que la réalisation par combinaison de deux lexèmes ne s'applique qu'à certains verbes de qualité, qui dénotent des couleurs par exemple. De ce point de vue, les différentes réalisations d'une même relation sont similaires à des formes en distribution complémentaire d'un même morphème. Nous pouvons ainsi retenir qu'une relation a au moins deux propriétés du signe linguistique : elle a un signifié, et elle a une combinatoire. En effet, la relation que nous avons considérée connecte des verbes à des intensifieurs. De ce point de vue donc, elle a une combinatoire. De ce développement, nous retirons qu'une relation dans le lexique a des propriétés du signe linguistique qui sont l'association d'un signifié et d'une combinatoire. Nous avons vu qu'une relation n'est associée à aucun signifiant de la langue naturelle, mais qu'elle est en revanche associée à des signifiants linguistiques comme des combinaisons de signes (affixation, construction) qui sont en distribution complémentaire les uns avec les autres (allomorphie). Une relation associe donc un signifiant, un signifié et une combinatoire. Elle est assez similaire à un signe linguistique au sens strict. Ajoutons un élément de réflexion. Une relation se réalise selon des procédés linguistiques divers, et ce n'est donc pas le procédé qui l'identifie. C'est bien plutôt son signifié qui est identique dans ses différentes réalisations. Il est ainsi cohérent de symboliser les signifiés des relations par un nœud dans le graphe, comme nous le faisons ci-dessous (le nœud '~ complètement' qui est un signifié). Nous avons vu qu'une relation peut se réaliser par différents procédés linguistiques. C'est pourquoi nous avons ajouté au sein de la flèche qui symbolise la relation, le procédé linguistique selon lequel elle se réalise. L'orientation des flèches qui symbolisent la relation est ici simple : la relation est orientée d'une lexie source vers une lexie cible.



Dessin 10 : exemple de réalisations de la relation '~ complètement'

Nous avons argumenté en faveur de la nature de signe linguistique des relations dans le système lexical. Mais nous n'avons pas encore de modèle pour établir des comparaisons entre les relations. C'est l'objectif de l'ultime section de ce chapitre.

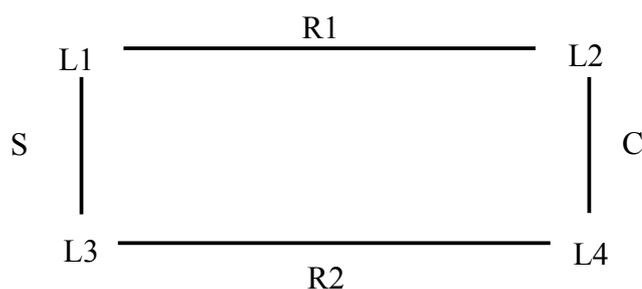
5.4. Modèle de l'analogie pour comparer des relations dans les signèmes

Cette section propose d'utiliser l'analogie comme modèle visant à effectuer des comparaisons de relations dans les signèmes. Pour cela, nous présentons l'outil du rectangle analogique (5.4.1.), et nous soulignons que ses propriétés permettent de capturer efficacement et simplement les rapports entre les relations qui connectent les éléments. Nous précisons ensuite que les liens qui connectent les unités lexicales des signèmes doivent être extraits des relations et formalisés en NSM (5.4.2.). Nous argumentons enfin sur cette utilisation innovante du métalangage de NSM (5.4.3). Commençons par rappeler la définition de l'analogie.

5.4.1. Le rectangle analogique

Comme le fait très justement remarquer Lavie (2003 : 28) lorsqu'il caractérise

l'analogie et en retrace l'histoire, l'analogie met en jeu quatre termes et non deux. Autrement dit, l'analogie est une comparaison de relations entre termes et non une comparaison de termes. Nous le citons : « Dire « A est analogue à B », c'est dire que A est semblable à B sans préciser en quoi les deux termes sont semblables. Alors que dire « la relation entre A et A' est analogue à la relation entre B et B' », c'est forcément préciser en quoi le rapport est semblable ». Cette définition précise de l'analogie est importante pour nous. Premièrement, elle souligne que l'analogie est un modèle adapté pour capturer des relations entre termes. Pour nous, les termes sont des lexies et des lexèmes, et les relations sont celles qui structurent les signèmes (hyperlexèmes, familles dérivationelles, et ensembles de constructions reliées). La propriété qu'a l'analogie de porter sur des relations entre termes, plutôt que sur les termes eux-mêmes, en fait déjà en soi un modèle à privilégier. Une seconde propriété de l'analogie que nous considérons avec intérêt est que l'analogie se laisse aisément représenter par un graphe. Nous pouvons représenter l'analogie de deux relations entre quatre lexies prises deux à deux par un rectangle, dans lequel L1 et L3 symbolisent les deux lexies sources, et L2 et L4 symbolisent les deux lexies cibles (cf. 5.3.4.). L1, L2, L3, et L4 sont les sommets du rectangle, et les relations qui les connectent sont les côtés du rectangle. Nous symbolisons les relations par R1 et R2. Comme les relations qui connectent les deux lexies sources et les deux lexies cibles sont à distinguer des relations qui connectent une lexie source à sa lexie cible, nous les symbolisons par les lettres S et C respectivement (S pour source et C pour cible). Expliquons ce point après une brève remarque.



Dessin 11 : le rectangle analogique

Nous voyons que la représentation de l'analogie est aisée. Cette seconde propriété de l'analogie est un argument pour retenir l'analogie comme modèle de connexion des relations dans le système lexical. Intéressons-nous maintenant plus précisément à la figure du rectangle, et revenons pour cela à la différence entre les arêtes qui constituent les côtés. Il est d'abord important de noter que dans un rectangle analogique, les côtés opposés sont similaires mais pas les côtés adjacents. Ainsi, la relation R1 entre L1 et L2 n'est pas comparable à la relation S entre L1 et L3. De même, la relation R2 entre L3 et L4 n'est pas comparable à la relation C entre L2 et L4. En revanche, la relation R1 est comparable à la relation R2. Le cas des relations C et S est caractérisé ensuite. Reprenons les exemples pour lesquels nous avons précisé les relations. Rappelons qu'il s'agit de la relation entre les lexies verbales DEF 'faire' et DEFAR 'fabriquer' d'une part, et entre les lexies ÑUUL 'être noir' et KUUK 'très (noir)' d'autre part (cf. 5.3.4.). Dans ce cas, DEF 'faire' est L1 et DEFAR 'fabriquer' est L2 ; alors que ÑUUL 'être noir' est L3 et KUUK 'très (noir)'. Si nous pouvons en effet comparer les deux relations R1 et R2, il n'est pas envisageable de comparer la relation R1 qui lie DEF 'faire' et DEFAR 'fabriquer', à celle qui lie DEF 'faire' à ÑUUL 'être noir' (la relation S). Comme il en est de même pour les relations R2 et C, nous ne le répétons pas. Arrêtons-nous en revanche sur les deux relations S et C. A priori, il n'y a pas plus de raison de comparer la relation entre DEF 'faire' à ÑUUL 'être noir', qu'entre DEFAR 'fabriquer' et KUUK 'très (noir)'. Il est possible cependant d'estimer que la première relation S relie un verbe d'action, comme DEF 'faire', à un verbe de qualité, comme ÑUUL 'être noir' ; et que la relation C relie un verbe d'action qui dénote une intensité, comme DEFAR 'fabriquer', à un verbe de qualité d'intensité. Nous voyons cependant que si la première relation est effectivement descriptible, la seconde ne l'est pas puisque KUUK 'très (noir)' n'est pas un verbe de qualité d'intensité, mais un adverbe (cf. 1.6.3.). Dans le rectangle analogique tel que nous l'utilisons, seules les relations R1 et R2 sont nécessairement comparables. Ceci nous amène à une remarque sur l'emploi du rectangle analogique en linguistique. C'est Saussure (1916, rééd. 2005 : 228, 231, chapitre quatre) qui a souligné que la notion de rectangle analogique permet de saisir les liens réguliers dans le lexique. Rappelons l'exemple donné dans le *Cours de linguistique générale* : « Pour former INDÉCORABLE, nul besoin d'en extraire les éléments (in-décor-able), il suffit de prendre l'ensemble et de le placer dans l'équation PARDONNER : IMPARDONNABLE, DÉCORER : x, x= INDÉCORABLE». Saussure introduit ici le rôle de la *quatrième proportionnelle* dans la construction de nouvelles unités du lexique. C'est-à-dire qu'en fonction d'un rapport déjà connu entre deux unités du lexique, Saussure

souligne que le rapport peut s'appliquer à bien d'autres unités du lexique, sans que celles-ci soient déjà connues du locuteur. Autrement dit, Saussure utilise le rectangle analogique comme modèle de régularité. Nous en faisons une utilisation légèrement différente. Ce que nous cherchons à extraire des relations dans le rectangle, ce n'est pas la régularité d'une relation, mais plutôt la similitude des deux relations R1 et R2. Souvenons-nous que nous avons comme objectif final de faire une évaluation de la polysémie, à travers la comparaison des relations de polysémie avec des relations de dérivation, ou d'autres relations encore (cf. introduction générale). Nous l'avons dit, notre travail est une évaluation qualitative et non quantitative. Examinons maintenant comment y parvenir.

5.4.2. Extraction et formalisation des liens entre les signifiés

Utiliser le modèle de l'analogie pour comparer des relations implique nécessairement de préciser en quoi deux relations sont ou ne sont pas analogues (par la définition de l'analogie, cf. 5.4.1.). Il ne faut donc pas se contenter de comparer des relations sur la base de leurs signifiés, comme '~ complètement' ou '~ peu' (cf. 5.3.3.). Du reste, nous pouvons souligner que ces signifiés sont très généraux, et ne décrivent pas avec exactitude le lien qui connecte les sens des lexies en relation. Par lien ici, nous entendons la partie du signifié qui rend explicite ce qui connecte les lexies en relation les unes avec les autres. A notre connaissance, il n'existe pas dans la littérature de définition précise de cette notion de lien. Nous nous appuyons sur des travaux portant sur la polysémie, car ce sont ces études qui ont poussé le plus loin la question de la connexion de sens différents. Comme nous utilisons NSM et que les définitions en NSM décrivent avec une grande granularité le sens lexical (cf. 4.3.3.), nous illustrons ce que nous entendons par « lien entre signifiés » par un exemple emprunté à Wierzbicka (2007). Pour une meilleure lecture du couple de définitions que nous donnons ci-dessous, nous devons anticiper sur l'explication de la structuration des définitions produites en NSM, donnée au chapitre 6. Pour produire des définitions qui ne soient pas trop développées, les linguistes qui travaillent en NSM utilisent à certains moments des éléments qui ne sont pas jugés primitifs. La NSM les appelle des « molécules de sens », par contraste avec les éléments primitifs qui sont considérés comme des « atomes de sens ». Nous définissons une molécule de sens comme un élément de sens en langue naturelle, décomposable en atomes de sens. Dans une décomposition sémantique, on attribue l'indice _[M] entre crochets à une molécule de sens pour la distinguer d'un atome de

sens. Dans l'exemple qui suit, les molécules de sens désignent une partie du corps (HAND 'main'), une localisation spatiale (TOP 'dessus'), et une grandeur (LONG 'long'). Les définitions décomposent les deux sens associés à la même forme nominale *arm* de l'anglais. Ceux-ci dénotent tous deux une partie du corps (ARM₁ 'bras' et ARM₂ 'avant-bras') et sont donc reliés. C'est pour cette raison que le nom ARM est décrit par la polysémie, et chacun des deux sens est symbolisé par un chiffre en indice. Le chiffre 1 symbolise le sens premier pressenti par l'analyste. Dans la première définition, la proposition (a) identifie le sens général de la lexie ARM₁ 'bras' : c'est une partie du corps. Les propositions (b) à (d) situent la partie du corps dans l'ensemble du corps humain. Les propositions (e) à (g) caractérisent cette partie du corps par la fonction qu'elle a dans les activités humaines.

ARM₁ (*as in arms and legs*)

- a. two parts of someone's body
- b. they are on two sides of the body
- c. they are long_[M]
- d. the top_[M] parts of these two parts of the body are near the top_[M] of the body
- e. these two parts of someone's body can move as this someone wants
- f. because people's bodies have these two parts,
people can do many things with many things

Les quatre propositions (a-d) de la seconde définition se bornent à identifier le sens général de la lexie ARM₂ 'avant-bras' : c'est une partie de ARM₁ 'bras'. La polysémie de ARM est rendue explicite ici par le fait qu'une description soit incluse dans l'autre (la définition de ARM₁ fait partie de l'élément (a) de la définition de ARM₂) et la relation sémantique qui relie les deux sens est une relation de méronymie (partie de), rendue explicite par la formulation de l'élément (a) de la définition de ARM₂ (one part of someone's arm₁_[M]).

ARM₂

- a. one part of someone's arm₁_[M]
- b. it is one of the parts of the arm₁_[M]
- c. the hand_[M] is one of these two parts
- d. this part [arm₂] is the other part

Nous voyons que la description du nom ARM ne s'est pas contentée de noter la relation entre les deux sens : elle a exprimé par une proposition (la proposition (a))

dans la définition de ARM₂), ce qui connecte les signifiés des deux lexies. L'explicitation de ce lien est aussi ce qui justifie de décrire le sens de l'unité lexicale par la polysémie. Dans notre travail, nous proposons d'extraire ce lien des définitions que nous produisons, et de les comparer avec les liens qui connectent les signifiés des lexies, qui entretiennent des relations autres que polysémiques. Ce choix a l'avantage de préciser la relation qui connecte deux lexies (l'expression '*quelque chose fait partie de quelque chose d'autre*' est quand même plus précise que la formule '~ complètement'). Il permet aussi de mesurer le rapport qualitatif entre un lien de polysémie comme le lien '*quelque chose fait partie de quelque chose d'autre*' et un lien dans une relation de dérivation par exemple. Autrement dit, nous pouvons nous demander s'il existe un signifiant de dérivation en français ou en anglais (un affixe) qui marque la signification '*quelque chose fait partie de quelque chose d'autre*'. C'est ce type de question que nous nous posons, lorsque nous décrivons le sens lexical des unités lexicales du wolof, en l'analysant comme de la polysémie. Nous le verrons au cours de la dernière partie de ce travail.

5.4.3. Caractérisation des liens entre signifiés

Extraire des définitions des liens entre signifiés suppose de réifier ce qui connecte les signifiés des lexies. En d'autres termes, nous décomposons les signifiés des liens eux-mêmes. Précisons la forme que prennent les descriptions des liens entre les signifiés. Pour reprendre l'exemple de ARM₁ 'bras' et ARM₂ 'avant-bras', nous avons noté que la relation entre les deux signifiés est une relation de méronymie. Il est possible de décomposer le signifié d'une relation de méronymie selon le type de rapport qui s'établit entre la partie et le tout. En NSM, Ameka (1996) a proposé des décompositions de signifiés des relations de possession, dans une étude sur la grammaire des parties du corps en éwé. Ces décompositions prennent la forme de mini-définitions en NSM. Dans cette étude, le lien entre des signifiés comme entre ceux de ARM₁ 'bras' et ARM₂ 'avant-bras' n'a pas été examiné. Nous donnons plutôt à titre d'exemple la décomposition qu'Ameka propose pour la relation de méronymie qui s'applique à une construction qui a pour schéma [N₁ POSS N₂]. Dans cette construction, N₁ symbolise le tout considéré comme le possesseur et dénotant une entité inanimée, alors que N₂ symbolise la partie considérée comme l'entité possédée et dénotant lui aussi une entité inanimée. N₁ et N₂ sont reliés par un morphème marquant la possession. Il donne un exemple en éwé traduit en anglais par 'the cover of the book'. Dans la décomposition de cette relation qu'il propose, il utilise deux

variables. La variable X symbolise N_1 , alors que la variable Y symbolise N_2 .

one can think of Y like this :

Y is a part of X

when one thinks of Y

one cannot not think of X

(Ameka 1996 : 829)

Le signifié de cette relation de possession est décomposé en deux éléments de sens : (1) c'est une relation de méronymie (Y is a part of X) ; et (2) cette relation se caractérise par une possession intrinsèque de Y à X (les deux dernières propositions). Cette relation se distingue de celle qui lie ARM_1 'bras' à ARM_2 'avant-bras' par le fait que Y et X ne sont pas des parties d'une autre entité qui les englobe. Dans le cas de ARM_1 'bras' et ARM_2 'avant-bras' par exemple, la relation de méronymie peut être précisée lorsque l'on spécifie que les deux lexies dénotent des parties du corps, et entretiennent une relation commune avec le possesseur. Ainsi, les signifiés des relations de méronymie ne sont pas identiques. Et il faut prendre en compte non seulement les entités qui entretiennent une relation de méronymie, mais aussi les constructions qui réalisent ces relations. Nous ne rentrons pas davantage dans les détails pour le moment. Nous le faisons au dernier chapitre de ce travail (cf. Ameka 1996, Bondéelle 2011).

5.4.4. A propos de la métonymie et de la métaphore

Nous profitons de cette explication sur la décomposition du signifié du lien qui connecte deux lexies, pour souligner que nous n'avons pas caractérisé ce lien par la métonymie. Il est pourtant possible de le faire, pour le couple des lexies ARM_1 'bras' et ARM_2 'avant-bras'. Un lien de métonymie est en effet caractérisé par la relation de contiguïté qu'entretiennent les référents dénotés par les lexies (Barque 2008 : 134), ce qui est effectivement le cas ici. Il faut donc justifier notre choix. Pour cela, il est important de préciser à quel niveau d'analyse on décide de traiter les cas qui relèvent de la métonymie, et d'un autre type de lien souvent traité en parallèle : la métaphore. Pour le français, on peut consulter avec profit l'étude de Barque déjà citée (2008). Barque utilise la métonymie pour caractériser des liens connectant des couples de lexies, dont une première lexie L_1 dénote par exemple un animal comme $LAPIN_1$, alors

que la seconde L_2 dénote par exemple une matière (la viande ou la fourrure), comme LAPIN₂. La métaphore est utilisée pour caractériser des liens connectant des couples de lexies dont une première lexie L_1 dénote par exemple une température comme CHAUD₁, alors que la seconde L_2 dénote par exemple un sentiment comme CHAUD₂. En wolof, Moore (2000) a utilisé la métaphore pour des couples de lexies où L_1 dénote un événement dans l'espace, alors que L_2 dénote un événement dans le temps. Ainsi, le verbe JOT est décrit par deux acceptions, dont la première signifie 'atteindre une cible', alors que la seconde signifie 'atteindre un moment'. Précisons que Moore se fonde sur les analyses de Lakoff et Johnson (1980) et s'inspire des grammaires dites « cognitives » (Langacker 1987, Sweetser 1990). Les termes de *lexie* et *d'acception* ne sont pas utilisés. Néanmoins, ces deux études du français et du wolof ont fait le choix de traiter les cas de métaphore et de métonymie par une analyse linguistique, et non plus littéraire, comme c'est le cas lorsqu'on les définit comme des figures de style (Du Marsais 1730). Au niveau théorique, Polguère revendique clairement l'analyse linguistique lorsqu'il définit le lien de métaphore, par le lien de ressemblance entre le concept dénoté par L_2 et le concept dénoté par L_1 . De même, le lien de métonymie est défini par le lien de proximité du concept dénoté par L_2 , qui l'unit au concept dénoté par L_1 (Polguère 2003 : 166). Polguère parle même de contiguïté des concepts. Il admet ainsi que métaphore et métonymie opèrent au niveau conceptuel. La question est de savoir quelle est la conséquence dans le lexique. Nous sommes en accord avec lui lorsqu'il estime que métaphore et métonymie sont omniprésentes dans le lexique. Pour le français, Barque relève par exemple vingt-et-un types de métaphores, et sept types de métonymies (elle nomme « patron » un type de lien métonymique ou métaphorique). Pour le wolof, Moore s'est davantage concentré sur la diversité des champs concernés par la métaphore. Nous avons cité l'exemple du verbe JOT qui dénote un contact physique. Mais cela concerne aussi le verbe ÑOW 'venir' qui dénote un déplacement ; le nom GINNAAW 'derrière' qui dénote une position.

En fin de compte, les cas de métaphore et de métonymie sont tellement nombreux dans les lexiques, et tellement fréquents dans les langues, que Lakoff et Johnson ont proposé des formules pour rendre compte des métaphores très courantes (Lakoff et Johnson 1980). Celle qui unit le concept du temps à celui d'espace est fondamentale pour saisir la portée de l'étude de Moore pour le wolof. Nous pouvons l'énoncer par la formule suivante : « on perçoit le temps comme on perçoit l'espace ». Dans ce travail, nous rencontrerons de multiples exemples qui peuvent être traités d'une manière similaire. Les concepts concernés relèvent cette fois du domaine psychique,

qui est comprable au domaine physique. Ainsi, le verbe TAKK dénote un contact physique et un contact psychique (cf. 7.7.). De même, les verbes TÀNG 'être chaud' et DIIS 'être lourd' dénotent des qualités physiques, et sont aussi employés pour qualifier des états psychologiques ('être en colère' pour TÀNG, cf. 8.6., et 'être pénible' pour DIIS, cf. 8.5.).

Tous ces cas peuvent être saisis par une formule comme « on caractérise un fait psychique comme on caractérise un fait physique ». On peut continuer ainsi, sans épuiser le nombre de métaphores disponibles. Pour le français, il est possible de soutenir que « les caractéristiques psychiques d'une personne sont comme des caractéristiques physiques d'un animal », si l'on veut analyser en ces termes un lien qui lie ÂNE₁ 'animal' à ÂNE₂ 'individu peu intelligent' (cf. Barque 2008 : annexes). Autrement dit, ces métaphores capturent un grand nombre de liens entre signifiés. Nous avons déjà mis en garde contre un modèle qui capture beaucoup de liens entre signifiés. Il s'agissait du LG (cf. 4.4.4.). Souvenons-nous que notre critique portait sur la génération excessive de signifiés qui ne sont pas attestés dans la langue. Or, remarquons que nous expliquions qu'un modèle trop puissant est un frein pour décrire efficacement les liens dans le lexique (cf. aussi les règles de transfert, en 4.4.3.).

Souvenons-nous aussi que nous avons critiqué le choix du GL de décrire le sens linguistique à l'aide de catégories conceptuelles appelées catégories ontologiques (cf. 4.3.1.). Nous pouvons renouveler cette critique à l'encontre des descriptions qui utilisent les liens entre concepts pour décrire les liens entre les signifiés dans le lexique. Telles qu'elles sont présentées par les linguistes, ces descriptions sont traitées au niveau conceptuel, et sont trop générales pour répondre de manière satisfaisante à la description de la polysémie. Nous verrons quelles solutions nous proposons pour capturer les liens possibles entre deux les domaines conceptuels de l'aspect physique et de l'aspect psychologique. Nous verrons notamment qu'il est possible la plupart du temps de produire des définitions lexicographiques uniques au niveau lexical pour un même lexème. C'est pourquoi nous sommes réticents à considérer qu'il s'agit de métaphores lexicales. Nous estimons que la plupart de ces métaphores sont effectivement conceptuelles. Comme telles, nous ne les rejetons pas. Mais nous nous cantonnons dans ce travail aux descriptions lexicologiques.

Enfin, il faut souligner ici que métaphore et métonymie sont peu utilisées pour d'autres liens que ceux de la polysémie. Or, notre programme ne s'arrête pas à la description de la polysémie. La comparaison des liens de polysémie avec d'autres liens dans le lexique est l'objectif de ce travail. Et nous avons besoin d'outils adaptés

à cet objectif pour faire ces comparaisons. Or, la métonymie et la métaphore ne conviennent pas toujours pour caractériser des liens autres que ceux de la polysémie. Dans l'exemple donné par Ameka qui concerne COVER 'couverture' et BOKK 'livre' par exemple, il est difficile de soutenir que le lien qui connecte les deux signifiés des deux noms N1 et N2 dans la construction [N1 POSS N2] '(the) cover of the book' est un lien de métonymie. Pour cette raison, nous caractérisons les liens entre signifiés par des types de relation comme la méronymie, qui elles, s'appliquent aussi bien aux liens de polysémie qu'aux autres liens. Nous décomposons les signifiés des liens de manière plus fine, que ne le ferait une caractérisation en terme de lien de métaphore ou de métonymie.

Ce qu'il faut retenir de cette section, c'est que la décomposition des liens de polysémie que nous proposons, se présente sous la même forme qu'une définition lexicographique en NSM. A la différence d'une définition lexicale, une décomposition de lien entre signifiés est courte, et ne nécessite que peu de propositions. Nous voulons profiter de cette remarque pour souligner que les descriptions sémantiques en NSM couvrent de nombreux domaines linguistiques, et qu'elles ne se limitent pas à la sémantique lexicale. La description sémantique de liens entre signifiés est tout à fait cohérente avec la démarche générale de NSM, qui est de couvrir les différentes manifestations du sens linguistique (Wierzbicka 1996 : 3). Les linguistes qui travaillent en NSM ont attribué des noms différents aux descriptions des signifiés selon la nature du signe qui est décrit. Ainsi, les définitions lexicographiques de lexies sont appelées « scénarios », tandis que le terme de « script » est réservé à des descriptions de sens que l'on pourrait qualifier de sens ethnolinguistiques, dans la mesure où ils décrivent des situations typiques d'une culture (Wierzbicka 1992, 2002). Quant aux descriptions de sens plus généraux comme ceux de la grammaire, il n'existe pas à notre connaissance de terme propre en NSM (Wierzbicka 1988). Notre description des liens qui connectent les signifiés des lexies est pionnière en NSM, et nous n'employons pas de terme spécifique pour nommer ces descriptions. Il serait judicieux cependant d'utiliser un terme qui fasse référence à la notion de connexion de sens. Nous laissons cette question ouverte. Nous sommes arrivés à la fin de ce chapitre, dont l'objectif principal était de présenter notre méthodologie de description du système lexical du wolof. Résumons-là.

5.5. Conclusion du chapitre 5

Notre méthodologie propose donc un modèle capable de décrire de manière unique les ensembles de lexies liées par des liens de polysémie, et d'autres ensembles de lexies reliées, comme les familles de dérivés ou les hyperlexèmes (ensembles de lexies liées par conversion). De cette façon, nous satisfaisons notre exigence qui est de comparer les liens de polysémie aux autres liens qui structurent le lexique.

Nous proposons d'utiliser le modèle de l'analogie, pour décrire de manière unique les entités complexes du système lexical que sont les signèmes (lexèmes, hyperlexèmes, familles de dérivés). Ce modèle présente l'avantage de rendre explicites les liens qui connectent les lexies et les ensembles de lexies (les lexies connectées par les liens de conversions nominales, et les liens d'alternances verbales dans les lexèmes ; les lexèmes connectés par les liens de dérivation dans les familles de dérivés ; les lexèmes connectés par les liens de conversion catégorielle et autres conversions dans les hyperlexèmes). En rendant les liens explicites, nous devenons capables de comparer les liens entre eux, et nous répondons ainsi à notre objectif principal qui est celui de l'examen de la polysémie dans la structuration du lexique.

Il y a deux conséquences à notre méthodologie de description. Premièrement, nous considérons que le lexique est non seulement constitué d'unités comme les lexies qui sont des unités élémentaires, mais aussi de relations entre unités. Notre position traduit ainsi la double exigence de la description d'un sens discret (la description des lexies) et la recherche d'un sens continu (la description des unités composées d'unités et de relations comme les hyperlexèmes). Deuxièmement, nous proposons un modèle de description pour le lexique, comparable à des modèles existants pour la grammaire. En effet, nous prenons en compte aussi bien des unités que des constructions composées d'unités, un peu à la manière des grammaires de constructions. Ce choix va nous permettre de comparer des liens de polysémie (lexique) avec des liens existants dans des constructions grammaticales. Nous le ferons au dernier chapitre de ce travail. Mais auparavant, nous proposons une MSN pour le wolof. C'est l'objet du chapitre qui suit.

Chapitre 6 : Introduction de la Métalangue Sémantique Naturelle pour le wolof

6.1. Introduction du chapitre 6

Le chapitre 6 propose une Métalangue Sémantique Naturelle (MSN) pour le wolof, qui est le métalangage de la description du sens lexical que nous avons adopté (cf. 4.4.3.). Il est en effet important que le métalangage de description du sens lexical en langue naturelle le soit dans la langue d'étude. Nos descriptions des sens sont des définitions lexicographiques, et il est plus cohérent que ces définitions le soient dans la langue d'étude. Par ailleurs, un métalangage dans la langue d'étude permet de tester les définitions auprès des locuteurs. Rappelons que nos définitions sont produites pas à pas, par essais successifs (cf. 4.3.2.), et les tests auprès de locuteurs ont été précieux pour la production finale des définitions. Nous identifions d'abord les représentants du wolof des primitifs sémantiques (6.2. à 6.5.). Puis nous examinons comment ils se combinent dans les définitions (6.6.). Il est nécessaire d'introduire une nouvelle terminologie, spécifique à NSM.

Rappelons que nous avons défini les primitifs sémantiques comme les éléments en petit nombre appelés aussi atomes de sens, qui servent à décomposer le sens linguistique (cf. 4.3.). Listons les propriétés des primitifs en NSM. Ils sont indécomposables, et c'est pourquoi on les appelle des primitifs. Ils sont lexicalisés en langue naturelle ; ils sont supposés universels ; et ils entretiennent des liens « non compositionnels » (Wierzbicka et Goddard 1994, 2002), c'est-à-dire qu'ils ne partagent pas *à priori* de parties communes dans leur signifié (ceci du reste est une conséquence de leur indécomposabilité). Nous verrons dans ce chapitre que la dernière propriété pose problème pour identifier certains représentants des primitifs du wolof. Nous discutons ainsi l'indécomposabilité du signifié 'si' (cf. 6.4.5.), de même que le lien qui relie les signifiés 'un' et 'même' (cf. 6.5.3.). Nous restons agnostique sur l'universalité des primitifs. Leurs représentants ont d'abord été identifiés pour l'anglais, puis dans des groupes de langues aussi divers que ceux des langues romanes (Peeters 2010), slaves (Wierzbicka 2002), australiennes, sinétiques (Goddard et Wierzbicka 1994, 2002). Mais il n'existe à ce jour aucune étude sur le wolof, et seulement deux langues africaines ont été explorées (Ameka 1994 pour

l'éwé, et Amberber 2008 pour l'amharique).

Le nombre des primitifs a évolué depuis les travaux fondateurs de Wierzbicka (1972) qui en avait alors identifié quatorze. Il y en a plus de soixante maintenant. Présenter tous leurs représentants du wolof aurait nécessité plus d'un chapitre. Nous nous limitons ici à ceux pour lesquels une discussion permet soit d'éclairer des questions de méthodologie (6.3. et 6.4.), soit de souligner que le wolof apporte une information sur les primitifs eux-mêmes (6.4.6. et 6.5.3). Auparavant, il faut préciser la notion de primitif elle-même.

6.2. Primitifs et représentants

Il faut d'abord distinguer les primitifs sémantiques qui sont des signifiés, de leurs représentants dans une langue donnée qui sont idéalement des lexies. Nous adoptons le terme de « signifié » en français pour rendre le terme anglais de « concept », utilisé par Wierzbicka depuis 1972, car il nous semble clair, à la lecture de ces textes, que la recherche porte sur des signifiés linguistiques et non sur des concepts cognitifs (Wierzbicka 1996). Nous concevons cependant que cette question peut être discutée. Nous avons choisi le terme de « représentant » qui nous semble correspondre au terme anglais originel de « exponent » pour désigner les unités linguistiques d'une langue particulière (Wierzbicka 1996). Nous suivons les conventions de notation que nous avons établies au début de ce travail. Les primitifs eux-mêmes sont notés entre des guillemets droits puisque ce sont des signifiés. Leurs représentants, eux, sont en petites capitales. Un représentant est une lexie de la langue décrite, donc monosémique par définition (une unité lexicale avec un sens déterminé indépendant des différents emplois, et un syntactique propre, cf. 5.2.2, Mel'čuk 1989 cité par Goddard 2002), ou un morphème grammatical. Cela ne signifie pas pour autant que le lexème ou le morphème grammatical choisi pour représenter un primitif doit être monosémique. Il est au contraire fréquent que ces signes aient plusieurs signifiés, et la polysémie est une question centrale dans l'identification des représentants des primitifs (Wierzbicka 1994). Ce qui est indésirable est que deux primitifs (deux signifiés) soient associés au même signifiant, car ceci entraîne une confusion dans l'emploi de ce primitif. Néanmoins, cette situation n'est pas considérée comme un problème en soi, à partir du moment où les acceptions sont bien distinguées (Wierzbicka 1994 : 445-446). Voyons à présent quels sont les critères d'identification des représentants.

6.2.1. Critères d'identification des représentants des primitifs

Nous nous appuyons sur deux critères, pour choisir une lexie ou un morphème plutôt qu'un autre, pour être le représentant du primitif sémantique concerné : son signifié et ses contextes canoniques. Le premier critère est celui du ou des signifiés associés aux signes pressentis pour représenter un primitif. Ce critère est intuitif. En présence de plus d'un signe candidat, nous favorisons celui qui n'est associé qu'à des signifiés proches du primitif. Par exemple, nous avons favorisé au départ les deux verbes AY et XEW qui sont des candidats pour représenter le primitif 'se produire', au détriment des deux autres candidats DAL et JOT. Bien que ces deux derniers verbes aient une acception 'se produire', ils dénotent surtout un déplacement d'une entité dans l'espace, qui entre en contact avec une autre entité, comme 'tomber' pour le verbe DAL, et 'atteindre' pour le verbe JOT. Nous ne disqualifions pas pour autant les deux derniers candidats sur ce seul critère. Nous doublons cette opération par des tests qui valident ou non les emplois des candidats dans des contextes jugés typiques des primitifs. Ces contextes ont été élaborés par Wierzbicka et Goddard (1994 : 52-54) dans le cadre d'une recherche en typologie sur l'universalité des primitifs. Ils sont appelés « contextes canoniques » en NSM (*canonical context* en anglais). Nous devons cependant faire des mises en garde à propos de ces contextes. Il faut d'abord souligner que la liste de ces contextes est incomplète, bien que Goddard et Wierzbicka en aient récapitulé cent cinquante (Goddard et Wierzbicka 2014). Nous reproduisons ceux qui nous ont aidés à faire des choix. Nous avons complété cette liste par des indications données par Wierzbicka sur l'identification des primitifs, que l'on peut consulter dans (Wierzbicka 1996 : 35-147). Pour donner un bref exemple, la lexie nominale CÉR et la lexie verbale BOKK sont tous les deux des représentants potentiels du signifié 'partie'. Mais la lexie nominale désigne plus particulièrement une partie du corps humain, et elle ne s'emploie que rarement dans un contexte comme *cette chose a deux parties*, qui est un contexte typique de la réalisation du primitif 'partie' (Wierzbicka et Goddard 1994 : 54). En revanche, la lexie verbale est utilisée très fréquemment dans un tel contexte. Mais comme le signifié de ce verbe est 'faire partie de quelque chose', les formules en wolof qui contiennent cette lexie doivent être traduites par 'deux choses font partie d'une même chose'. Le verbe wolof et une expression du français comme 'avoir des parties' sont ainsi des expressions dont les actants permutent. C'est-à-dire que l'actant qui a la fonction de sujet du verbe wolof a la fonction d'objet dans l'expression du français. Cette relation de permutation des actants est appelée « relation converse » en MTT

(Mel'čuk et al. 1995 : 130). Or, la lexie du français qui représente le primitif 'partie' est la lexie nominale PARTIE. Nous voyons ainsi que la catégorie lexicale des représentants d'un même primitif varie d'une langue à l'autre. Il faut encore faire une mise en garde à propos des contextes canoniques. Si un candidat n'est pas compatible avec *tous* les contextes canoniques d'un primitif donné, cela ne signifie pas pour autant qu'il ne peut pas être le représentant de ce primitif. Le critère des contextes canoniques teste surtout la combinatoire des candidats pour représenter le primitif. Lorsqu'un candidat ne permet pas la réalisation d'un contexte canonique du primitif qu'il est censé représenter, deux solutions ont été proposées en NSM (cf. 6.3.): celle de l'allolexie, et celle de la paraphrase du contexte canonique par une construction spécifique de la langue étudiée. Reprenons l'exemple du primitif 'se produire'. En wolof, il n'est pas possible d'employer les candidats favoris AY et XEW dans le contexte canonique *something happens to someone* contrairement au représentant HAPPEN de l'anglais. Autrement dit, les verbes AY et XEW sont incompatibles avec une construction transitive. Seuls les deux autres candidats DAL et JOT que nous n'avons pas favorisés au départ le sont. Remarquons que c'est la même chose en français, entre les candidats SE PRODUIRE et ARRIVER. Pourtant, cela n'entraîne pas la disqualification des verbes AY et XEW. Nous verrons quelle solution nous proposons pour le wolof.

Ce qu'il faut retenir de cette seconde mise en garde, c'est qu'un seul contexte canonique n'est pas discriminant pour le choix d'un représentant d'un primitif.

6.2.2. Liste des représentants du wolof, de l'anglais et du français

L'identification des représentants des primitifs sémantiques ne peut pas se réduire à une traduction directe d'une liste déjà existante pour une autre langue, telle que l'anglais ou le français. Elle nécessite une investigation poussée. Néanmoins, pour une meilleure lecture, nous donnons dès maintenant celle que nous proposons pour le wolof, avec leurs correspondants déjà établis pour l'anglais (d'après Wierzbicka 1996). Nous avons modifié celle du français proposée par Peeters (2010) car nous estimons que certains de ses choix doivent être discutés (PERSONNES au lieu de GENS, CET au lieu de CE, SE PRODUIRE au lieu de ARRIVER, cf. 6.3.). Les primitifs sémantiques sont regroupés par catégories (« substantifs », « déterminants ») et par domaines d'application (« discours », « espace », « temps »). Cette classification a un objectif pratique, et n'a pas de grande conséquence dans la théorie. Il faut encore préciser que la liste des primitifs de NSM est en constante évolution. Nous nous

sommes basé sur la liste proposée par Wierzbicka (1996), mais des spécialistes discutent encore maintenant la pertinence de certains primitifs. Ainsi, le primitif 'avoir' ('have' de l'anglais) est en sursis à l'heure actuelle. Il pourrait perdre son statut de primitif et être paraphrasé par 'être quelque chose de quelqu'un' ('be someone's' de l'anglais), (Ameka, c.p.). Nous avons pu nous-même nous rendre compte du statut fragile du primitif 'si'. Nous indiquons le statut fragile d'un primitif dans le tableau par un point d'interrogation.

Fonctions et Domaines	Wolof	Anglais (d'après Wierzbicka 1996)	Français (d'après Peeters 2010)
Substantifs	MA, NGA LU / LI ~ DARA NIT (K), NIT (Ñ) KU YARAM	I, YOU SOMETHING ~ THING PERSON, PEOPLE SOMEONE BODY	JE, TU QUELQUE CHOSE ~ CHOSE PERSONNE, PERSONNES QUELQU'UN CORPS
Déterminants	CL-1/A BENN CL-ENEEN	THIS THE SAME OTHER / ELSE	CET MÊME AUTRE
Relationnels	BOKK XEET	PART (OF) KIND (OF)	PARTIE (DE) TYPE (DE)
Possession Spécification Localisation Existence	AM DI / LA NEKK AM NA	HAVE BE BE (SOMEWHERE) THERE IS	AVOIR ÊTRE (QQUN) / (QQCH) ÊTRE (QQ PART) IL Y A
Prédicats mentaux Prédicats de perception	XELAAT, XAM, BĒGG YĒGG, GIS, DĒGG	THINK, KNOW, WANT FEEL, SEE, HEAR	PENSER, SAVOIR, VOULOIR RESSENTIR, VOIR, ENTENDRE
Actions, Événements Mouvements, Contacts	DEF, XEW YĒNGU LAAL	DO, HAPPEN MOVE TOUCH	FAIRE, SE PRODUIRE BOUGER TOUCHER
Discours	NE /NI, BAAT(I), DĒGG (G)	SAY, WORD(S), TRUE	DIRE, MOTS, VRAI
Mourir Vivre	DEE DUND	DIE LIVE	MOURIR VIVRE
Evaluateurs	BAAX, BON	GOOD, BAD	BIEN, MAL
Descripteurs	NDAW, MAG	SMALL, BIG	PETIT, GRAND
Quantifieurs	BENN, ÑAAR BARE A-CL, CL-EPP	ONE, TWO MUCH / MANY SOME, ALL	UN, DEUX BEAUCOUP CERTAINS, TOUS
Espace	FU ~F- FI / FA	WHERE ~PLACE HERE	OÙ ~LIEU ICI

	CI KAW, CI SUUF SORE, (CI) DIGG CI / CI BIIR	ABOVE, BELOW FAR, NEAR SIDE, INSIDE	AU-DESSUS, AU-DESSOUS LOIN, PRÈS DANS, CÔTÉ
Temps	BU ~ B- BA BALA LÉEGI YÁGG DALDI BI ~BU	WHEN ~ TIME AFTER BEFORE NOW A LONG TIME A SHORT TIME FOR SOME TIME	QUAND ~TEMPS APRÈS AVANT MAINTENANT LONGTEMPS PEU DE TEMPS POUR QUELQUE TEMPS
Concepts logiques	「MOO TAX ¹ ~ NDAX ~ NDAXTE -U(L) ~ DU XÉY NA, MËN, SU (?)	BECAUSE NOT MAYBE, CAN, IF	À CAUSE DE NE...PAS PEUT-ÊTRE, POUVOIR, SI
Intensifieurs	LOOL, YOKK	VERY, MORE	TRÈS, PLUS
Similarité	N-LOC / 「LU MEL N- ¹	LIKE	COMME

Tableau 10 : Les représentants des primitifs sémantiques de la MSN en wolof, anglais et français

Trois commentaires s'imposent ici. Le premier concerne la lexicalisation des primitifs. Le tableau illustre en effet qu'en wolof, un certain nombre de primitifs sont représentés par des morphèmes grammaticaux. Ainsi, le morphème B- de classe nominale en emploi pronominal est le représentant du primitif 'temps', tandis que le morphème F- est celui de 'lieu'. Nous l'avons dit. Les représentants des primitifs sont soit des lexies, soit des morphèmes grammaticaux. Les données du wolof mettent en évidence néanmoins que des morphèmes grammaticaux, même élémentaires, peuvent représenter des primitifs. Nous développons cette remarque en 6.4. Il faut préciser une chose pour une meilleure lecture du tableau. Les représentants du wolof des primitifs 'cet' et 'autre' classés dans les déterminants sont réalisés par des agglutinations de morphèmes grammaticaux. Ces agglutinations sont composées d'un morphème de classe nominale noté CL et d'un morphème localisateur *-i/a* ou *-eneen*. Le morphème de classe dépendant du nom avec lequel il se combine, nous avons noté *CL* en italiques pour ne pas confondre le terme abrégé CL (abréviation de classe nominale) avec un morphème de la langue naturelle.

Le deuxième commentaire concerne les primitifs 'un' et 'même'. Le même signifiant *benn* est associé aux deux primitifs 'un' et 'même'. Nous avons dit que cette situation

est indésirable, même si elle est tolérée. Nous discutons ce cas en 6.4.5. Le troisième commentaire que nous faisons sur ce tableau concerne les correspondances entre représentants dans des langues différentes. Les représentants de langues différentes ne sont pas lexicalisés par des lexies de même catégorie lexicale. Nous avons signalé le cas du primitif 'partie' qui est un nom en français et en anglais, et un verbe en wolof que l'on traduit généralement par 'faire partie de quelque chose'. Nous argumentons nos choix des représentants du wolof dans le texte. Illustrons pour l'instant deux questions méthodologiques : « l'option de valence » et « l'allolexie », que nous définissons à la section qui suit.

6.3. Option de valence et allolexie

« L'option de valence » et « l'allolexie » sont deux termes adoptés en NSM, pour désigner respectivement les emplois d'un même représentant dans des constructions syntaxiques différentes, et l'existence de différents représentants d'un même primitif. Chaque primitif a une combinatoire, et l'identification des représentants doit en tenir compte. Ce sont les contextes canoniques qui permettent de tester la compatibilité du représentant avec une construction syntaxique donnée (cf. 6.3.1.). Par ailleurs, certains représentants sont incompatibles avec un contexte canonique donné. Il est possible d'envisager dans ce cas qu'un primitif soit représenté par plusieurs signes. Cette possibilité est appelée « allolexie », par analogie avec le terme « d'allomorphie » (cf. 5.2.1.). Nous examinons le cas problématique du représentant de 'se produire' (cf. 6.3.2-6.3.4.).

6.3.1. L'option de valence de 'faire'

En NSM, la variation de régime verbal des représentants de primitifs est appelée « option de valence ». Un représentant peut ainsi être utilisé dans différentes constructions. Cela est vrai du représentant DEF du primitif 'faire' : le verbe DEF peut être transitif, ditransitif et intransitif. L'exemple suivant illustre les deux constructions transitive et ditransitive. La construction transitive est en première partie de l'énoncé (80a : *Yàllaay ki koy def*) : le pronom personnel *ko* de la troisième personne du singulier a la fonction d'objet. Dans la construction ditransitive en seconde partie de l'énoncé, les deux dépendants *ko* et *XALIFA* se suivent et ont la fonction d'objet.

(80a)

Yàllaay k-i **ko-y** **def def** na-ø **ko** xalifa
 Allah CL-LOC 3SG-INAC faire faire PFT-3SG 3SG khalife
 'Allah a fait de lui le khalife qu'il est', lit. 'Allah lui a fait qqch, il l'a fait khalife'
 (Cissé 2006, 15 : 15-16)

Dans la construction ditransitive, l'ordre des actants « deuxième actant < troisième actant » est courant, mais le cas inverse « troisième actant < deuxième actant » se rencontre aussi, comme dans l'exemple suivant. L'ordre des actants n'est pas déterminé par la sémantique, mais par la syntaxe. Tout actant réalisé par un clitique, comme ici avec le pronom objet de la troisième personne du singulier *ko*, est au plus près du verbe.

(80b)

tey ma **def** **ko-y** wolof
 aujourd'hui 1SG faire 3SG-INAC wolof
 'je la ferai en wolof aujourd'hui'
 (Cissé 2006, 14 : 7)

Rappelons que nous symbolisons les actants par des lettres majuscules dans une construction qui elle, est entre crochets (cf. 1.2.2). La construction ditransitive [X DEF Y Z] signifie 'quelqu'un (X) fait quelque chose (Y) à quelque chose / à quelqu'un (Z)'. Dans l'énoncé (80a), nous pouvons paraphraser grossièrement la ditransitivité par 'quelqu'un fait quelque chose à quelqu'un (donne le statut de khalife à la personne Z)'. Dans l'énoncé (80b), il s'agit de 'faire quelque chose (dire des mots) d'une certaine manière (en wolof)'. Employé dans une construction transitive, le verbe DEF a le sens de 'faire (quelque chose, non exprimé) à quelque chose / à quelqu'un (Y)', comme dans l'énoncé (80a) où la transitivité doit être comprise comme 'créer quelqu'un' (faire le statut de quelqu'un). Dans les constructions intransitives, le verbe DEF est très utilisé dans les salutations quotidiennes pour s'enquérir de la santé physique ou de l'état psychologique d'une personne. La question comme *n-a nga def?* /CL-INT POSS.2SG faire/ 'Comment vas-tu ?' est ainsi fréquente dans la vie quotidienne. La particule interrogative *na* est composée du morphème de classe nominale *n-* associée au signifié de 'manière' (emploi pronominal des morphèmes de classe, cf. 2.3.4.), et du suffixe interrogatif –

an, dont la dernière consonne s'élide devant une autre consonne (le /n/ de la forme *nga* du morphème de seconde personne du singulier). Dans ce cas, la signification du verbe DEF est 'quelqu'un fait (quelque chose, non exprimé)', et c'est le morphème *n-* qui ajoute le signifié 'd'une certaine façon'. Il faut comprendre l'interrogative *na nga def?* comme 'de quelle façon fais-tu (quelque chose) ?'.

Nous déduisons de ces trois constructions que le sens du verbe DEF est 'faire quelque chose', car c'est ce signifié qui leur est commun. Ce verbe DEF a une option de valence qui permet au locuteur d'exprimer les sens 'faire quelque chose à quelqu'un / à quelque chose' et 'faire quelque chose d'une certaine façon'. Certains candidats pour représenter des primitifs ont une option de valence trop limitée pour leur utilisation dans tous les contextes canoniques du primitif en question. Et cela crée un problème pour l'identification du ou des représentants du primitif. Nous en donnons un exemple avec les candidats du wolof pour représenter un autre primitif sémantique : le primitif sémantique 'se produire'.

6.3.2. Le cas du primitif 'se produire'

Nous allons illustrer ici la difficulté d'identifier le représentant du primitif sémantique 'se produire'. Plusieurs contextes canoniques sont proposés par Goddard et Wierzbicka (1994 : 53). Nous en retenons deux, car ils illustrent bien le problème. Du premier contexte *what happened?*, nous retirons que le sujet du verbe dénote une entité inanimée (*what* et non *who*). Du second contexte *something bad happened to her*, nous retirons que le représentant recherché a idéalement une option de valence, puisqu'un dépendant peut être ajouté au verbe (introduit en anglais par la préposition *to*). Notons que nous ne sommes pas certain que l'adjectif BAD de l'anglais soit nécessaire pour illustrer le deuxième contexte. Il crée de la confusion car le sens d'une telle proposition est alors 'quelque chose *qui est mal* est arrivé à quelqu'un'. Nous pensons que le contexte *something happened to her* est suffisant, car l'objectif est simplement de montrer l'option de valence du primitif. En wolof, ces deux contextes nécessitent à première vue l'utilisation de deux verbes : un verbe intransitif et un verbe transitif. Car aucun verbe à notre connaissance ne peut être utilisé dans les deux contextes. Cependant, il existe en wolof deux verbes transitifs compatibles avec le second contexte : les verbes JOT et DAL, qui dénotent un déplacement dans l'espace (JOT 'atteindre', DAL 'tomber'). L'un ou l'autre est-il un bon candidat pour représenter le primitif ? Nous pensons que non, et nous le justifions (cf. 6.3.4.).

Examinons avant cela quels sont les candidats pour représenter le primitif dans le contexte *what happened* ?

6.3.3. Identification du représentant du primitif 'se produire'

Les deux verbes intransitifs XEW et AY sont tous les deux des candidats pour représenter le primitif 'se produire'. Les deux énoncés suivants ont le même sens général 'se passer', 'arriver', 'se produire'. Le premier énoncé illustre l'emploi du verbe AY, tandis que c'est le verbe XEW qui est utilisé dans le second.

(81a)

l-épp l-u f-i **ay**, na leen wóor ne d-i-na-ø ko
 CL-tout CL-REL CL-LOC se passer OPT 2PL être certain que PRD-INAC-PFT-3SG 3SG

ko jottali

3SG rendre compte

'tout ce qui se passe ici, soyez certains qu'il lui en rendra compte'

(Diouf 2003, AY)

Dans les deux énoncés, c'est le morphème de classe nominale *l-* en emploi pronominal, qui a la fonction de sujet du verbe dont le signifié est 'se passer'. Il est agglutiné au morphème relateur *-u* en (81a), et au morphème de localisation *-i* en (81b). Notons qu'un déictique spatial (*f-i* 'ici' en 81a) peut être inséré entre le sujet et le verbe. Ce déictique est aussi compatible dans la même position avec le verbe XEW, à condition toutefois que le morphème qui s'agglutine avec le morphème de classe nominale *l-* soit *-u* et non *-i* (*d-a-maa xam l-u f-i xew* /PRD-E-1SG savoir CL-REL CL-LOC se passer/ 'je sais ce qui se passe ici'). La forme *maa* est une variante de la forme *ma* de la première personne du singulier. La compatibilité de ces deux verbes avec un déictique spatial peut illustrer l'option de valence du primitif 'se produire', si nous les choisissons comme représentants. Une propriété du primitif sémantique 'se produire' est de produire les formules 'quelque chose se produit', 'quelque chose se produit à cet endroit', et 'quelque chose arrive en ce moment' (Wierzbicka 1996 : 123).

(81b)

d-a-maa xam l-i **xew**
 PRD-E-1SG savoir CL-LOC se passer

'je sais ce qui arrive'

(Cissé 2006, 14 : 5)

Néanmoins, la sémantique des deux verbes XEW et AY n'est pas tout à fait la même, et nous estimons que c'est le verbe XEW qui est le seul représentant du primitif sémantique. Notre argument est que les signifiés des lexèmes qui font partie de la famille dérivationnelle de XEW (cf. 5.4.2.) réfèrent à la notion d'événement, comprenant le signifié 'se produire'. Les dérivés du verbe AY, eux, ont un signifié plus large qui est celui de 'cycle', qui peut se décomposer *grosso modo* par 'quelque chose qui se produit de temps en temps'. Autrement dit, le signifié de AY peut être décomposé par celui de XEW mais pas inversement. Précisons cette différence. La translation syntaxique qui permet de produire un lexème nominal à partir du verbe, est réalisée par une conversion catégorielle pour le verbe AY et donne le nom AY de la classe *g*. Pour le verbe XEW, la translation est réalisée par une reduplication verbale comme XEW XEW de la classe *b*. Le signifié des deux noms est bien différent. Le nom AY a le signifié de 'cycle', tandis que le nom XEW XEW a le signifié 'événement'. La notion de répétition du signifié 'cycle' s'applique aux autres dérivés (AY *g* 'tour de rôle, cycle', AYE 'prendre son tour' (employé alors comme auxiliaire), AYUBÉS 'semaine', décomposable en *ay-u-bés* (cycle-REL être nouveau), AY AYLE 'faire alterner avec', AY AYLOO 'faire à tour de rôle', AYANTE *b* 'le fait de se relayer', AYANTE 'se relayer'). Les dérivés du verbe XEW, eux, réfèrent à une notion restreinte au signifié 'se produire'. Le signifié du nom XEW de la classe *m* 'cérémonie' et du verbe XEWLE 'avoir une cérémonie' s'expliquent par des traits culturels : la cérémonie est en soi un événement important, qui rythme la vie dans cette société. La forte dimension temporelle est propre au sens du verbe XEW. Ainsi, une deuxième acception du verbe XEW est 'être à la mode'. Cette acception véhicule alors une dimension temporelle de « concomitance » (arriver au même moment dans des lieux différents). La dimension temporelle véhiculée par des représentants du primitif 'se produire' semble être attestée dans des langues australiennes, avec l'emploi du suffixe de l'inchoatif (Wierzbicka 1994 : 474). En wolof, le verbe s'emploie de la même manière que lorsqu'il a la signification neutre de 'se produire'. Dans les trois énoncés qui suivent, nous pouvons noter que l'ajout d'un locatif ('lieu L') est possible comme dans l'énoncé (82a). Le signifié du syntagme *gumbee fi xew* combine alors les dimensions spatiales et temporelles ('quelque chose se passe au temps T au lieu L'). Dans cet énoncé, la seconde forme verbale *gumbee* se termine par une voyelle longue, résultat de la fusion de la dernière voyelle /e/ du verbe et de celle de l'emphatique /a/.

(82a)
 gumbe-leen, gumbee f-i **xew**
 gumbe-IMP.2PL gumbe.E CL-LOC se passer
 'dansez le gumbe le gumbe est à la mode'
 (Cissé 2006, 433 : 1)

Il faut noter la différence de construction des énoncés (81a) plus haut et (82b) ci-dessous. Le thème ('ce qui se passe') est topicalisé en (81a), c'est-à-dire que le quantifieur qui fait référence ici à un événement qui se produit, est extrait à la gauche de la phrase (*lepp* 'tout'). En (82b) en revanche, le thème précède le verbe (GANAAR 'le poulet'). Il semble qu'en wolof, il faut d'abord communiquer 'à propos de l'événement', et ensuite le caractériser par 'cela se produit'. Nous nous souviendrons de cette remarque lorsque nous proposerons des définitions d'événements.

(82b)
 b-oo-b-a ganaar **xew-ag-ul-ø**
 CL-2SG-CL-LOC poulet se passer-AC-NEG-3SG
 'à cette époque le poulet n'était pas à la mode'
 (Cissé 2006, 363 : 4)

Parmi les deux verbes AY et XEW, c'est le second, qui a une forte dimension temporelle, qui correspond au signifié 'se produire'. Il est donc fréquemment employé pour véhiculer le sens 'quelque chose se produit au temps T'. Le verbe AY est moins fréquent dans cet emploi. Comme les deux verbes peuvent également être employés dans les deux autres sens 'quelque chose se produit' et 'quelque chose se produit au lieu L', c'est le verbe XEW qui a l'éventail d'emplois qui correspond le mieux à ceux du primitif sémantique. C'est donc lui qui le représente le mieux. En revanche, il n'est pas possible d'utiliser ce même verbe XEW dans le contexte canonique *something bad happened to her*. Il faut donc examiner comment l'exprimer en wolof, sans utiliser les verbes JOT 'atteindre' et DAL 'tomber'. Mais auparavant, il faut expliquer pourquoi nous disqualifions ces deux verbes.

6.3.4. La question de l'alloloxie de 'se produire'

Le verbe XEW est intransitif et ne peut donc pas être employé dans un contexte

similaire à *something bad happened to her* de l'anglais. Pourtant, les sens des verbes HAPPEN de l'anglais et XEW du wolof sont comparables. Mais leur combinatoire n'est pas la même. Cette remarque vient confirmer ce que nous avons dit en commentant la liste des représentants des primitifs (cf. 6.2.2.). Rappelons que nous avons souligné que les représentants des primitifs dans des langues différentes ne se réalisent pas forcément par des lexies de même catégorie lexicale. Nous pouvons ajouter ici que les représentants dans des langues différentes n'ont pas la même combinatoire. C'est le cas des représentants HAPPEN de l'anglais et XEW du wolof pour le primitif 'se produire'. A première vue, il faut utiliser en wolof un verbe transitif comme JOT 'atteindre' ou DAL 'tomber' dans un contexte comme *something happened to her*. Dans l'énoncé suivant, les deux verbes JOT et DAL commutent. Le complément d'objet (la locution ʘKOO XAM NEʘ 'quelqu'un qui') dénote l'entité à qui arrive l'événement.

(83a)

dafa **dal**-oon k-oo xam n-e k-i-i
 EP.3SG tomber-PASS CL-2SG savoir CL-LOC CL-LOC-LOC
 'c'était arrivé à qqun'
 (Robert 1985, 2 : 123)

Nous nous trouvons en face d'une alternative. Soit nous proposons que l'un de ces deux verbes (DAL et JOT), en distribution complémentaire avec le verbe XEW dans les contextes 'quelque chose se produit' et 'quelque chose arrive à quelqu'un', représente aussi le primitif sémantique 'se produire'. Cette possibilité existe en NSM. Elle est appelée « allolexie », par analogie avec l'allomorphie et l'allophonie. L'allolexie est signalée par le symbole « ~ » dans la liste des représentants des primitifs (cf. 6.2.2.). Les deux représentants en distribution complémentaire sont appelés des « allolexes » (Goddard et Wierzbicka 1994, Wierzbicka 1996). Nous définissons les allolexes comme deux ou plusieurs lexies ou morphèmes qui représentent le même primitif sémantique, et qui sont en distribution complémentaire. Dans le cas qui nous occupe ici, nous employons le terme consacré d'allolexie combinatoire en NSM (*combinatorial allolexy*, cf. Goddard et Wierzbicka 1994), car les deux représentants sont des allolexes en raison de leur combinatoire différente. L'autre solution consiste à n'accepter que le verbe XEW comme unique représentant du primitif, et à examiner comment le locuteur wolof exprime alors le sens 'quelque chose arrive à quelqu'un'. Commençons par examiner la première option. Les deux verbes JOT et DAL ont en

réalité un large éventail d'emplois. Ainsi, des noms temporels comme *GUDDI* 'nuit' peuvent être sujet ou complément d'objet du verbe *JOT*. En tant que sujet, une phrase comme *guddi jot na-ø* /nuit atteindre PFT-3SG/ 'la nuit est tombée' est courante de même que la phrase *guddi g-i l-a-ñu jot* /nuit CL-LOC COP-E-1PL atteindre PFT-3SG/ 'nous avons atteint la nuit'. Quant au verbe *DAL*, les traductions des dictionnaires utilisent les verbes français *TOMBER*, *ATTEINDRE*, *SE POSER* (Fal et al. 1990, Diouf 2003). Le verbe *DAL* est employé aussi bien dans des constructions intransitives [*X DAL*], que transitives [*X DAL Y*] où *Y* peut dénoter une chose ou une personne. Les deux verbes dénotent des événements dans lesquels un contact a lieu entre deux entités, comme l'atteste l'énoncé suivant où les deux verbes sont utilisés.

(83b)

te kat s-u ma dóor-ee mu **dal** ndax sama-y loxo
 et donc CL-REL 1SG frapper-CIRC 3SG atteindre parce que POSS.1SG-PL main

jot na-ñu

atteindre PFT-3PL

'et si je frappe, ça atteint (la cible) parce que mes mains l'ont eu (touché)'

(Cissé 2006, 270 : 13-14)

Les signifiés 'atteindre' et 'tomber' associés aux verbes *JOT* et *DAL* peuvent vraisemblablement être décomposés par le signifié 'toucher' qui est un primitif sémantique. Or, les primitifs sémantiques ne sont pas décomposables. Il n'est donc pas souhaitable de proposer que les verbes *JOT* ou *DAL* représentent un primitif, puisque leur signifié est décomposable. Nous pourrions aussi envisager de choisir l'un d'eux dans l'unique acception 'se produire'.

Dans ce cas, le verbe *XEW* aurait alors un allolexe. Cette solution est en effet envisageable. Nous sommes cependant réticents à l'adopter ici. Nous pensons qu'elle a deux inconvénients. Le premier inconvénient est de multiplier les allolexes au fur et à mesure que l'on cherche à identifier les représentants des primitifs sémantiques d'une langue. Cela peut complexifier inutilement la liste des primitifs pour la langue que l'on cherche à décrire, et cela peut produire des risques de confusion pour un même primitif. Le deuxième inconvénient est que certains allolexes identifiés comme primitifs, sont certaines fois décomposables dans leur signifié, ce qui fragilise le statut de primitif de ces allolexes. Précisons ces deux inconvénients.

Pour ce qui est du premier inconvénient, nous soulignons que nous avons rencontré

maintes fois la possibilité d'identifier des allolexes pour un primitif. Cela a concerné les représentants des primitifs 'quelque chose', 'quelqu'un', 'être (quelqu'un / quelque chose)', 'où', 'quand', 'comme'. Pour chacun de ces primitifs, il y a en wolof au moins un allolexe. Même si des solutions typographiques sont proposées pour distinguer les allolexes (en les séparant par les signes « / » ou par « ~ »), nous estimons qu'il n'est pas souhaitable de proposer des listes de plus en plus difficiles à lire pour un non-initié.

En ce qui concerne le second inconvénient, nous renvoyons le lecteur à une discussion engagée par Goddard (2013), sur le statut de « petites molécules » (*small molecules* en anglais) de certains allolexes, comme 'chose'. Nous anticipons un peu sur l'identification du représentant du primitif 'chose' (cf. 6.4.1.). Dans cette discussion, Goddard suggère que le signifié 'chose' peut, dans certains contextes, être décomposé par le primitif 'quelque chose'. Son signifié peut être paraphrasé par 'something, people can do something to this something with the hands [m]'. Nous verrons en 6.4.1. dans quels contextes il est possible de paraphraser ainsi le signifié 'chose'. Remarquons déjà que le signifié 'quelque chose' est inclus dans le signifié 'chose'. Autrement dit, l'allolexe 'chose' de 'quelque chose' est décomposable par le primitif lui-même. Dans ce cas, il est sans doute préférable d'analyser 'chose' comme une petite molécule de sens, qui inclut le signifié du primitif. A la lumière de cette suggestion, Goddard propose de ré-évaluer le statut des signifiés '(le) dessus (de quelque chose)', '(le) dessous (de quelque chose)', 'sur (quelque chose)', '(une) partie(de quelque chose)'. Nous pensons que l'identification des représentants du primitif 'quand' du wolof illustre cette problématique, notamment pour les signifiés 'après (le temps t)', 'avant (le temps t)', 'pendant (le temps t)', 'au moment (du temps t)' (cf. 6.4.3. et 6.4.4.). Ce que nous retenons de la suggestion de Goddard, c'est que certaines lexies ou que certains morphèmes d'une langue, identifiés comme des allolexes d'un primitif, sont certaines fois décomposables dans leur signifié. Cette possibilité de les décomposer fragilise leur statut d'allolexe, et il est alors préférable de chercher quelles sont les opérations linguistiques (constructions particulières par exemple), qui permettent de réaliser le primitif dans les contextes canoniques problématiques. C'est pourquoi nous proposons ici d'identifier la construction de la topicalisation, pour réaliser le contexte canonique *quelque chose arrive à quelqu'un*, de l'unique verbe intransitif XEW 'se produire'.

Cela pose la question de l'utilisation à bon escient de l'allolexie. Ameka (1994) suggère de restreindre le choix de l'allolexie à des cas où un contexte canonique n'a aucune réalisation. Nous souscrivons tout à fait à cette recommandation. En wolof,

c'est une construction particulière qui réalise le contexte canonique 'quelque chose arrive à quelqu'un'. Souvenons-nous de la remarque que nous avons faite au paragraphe précédent, concernant l'extraction du thème de la proposition en tête d'énoncé. Nous avons noté que le locuteur extrait d'abord le thème pour communiquer le sens 'à propos de ce qui se produit'. Il en dit quelque chose ensuite. Ces constructions sont très fréquentes en wolof. Nous l'appelons topicalisation, car elle consiste à mettre en relief le thème de la proposition, et à le commenter ensuite (Caron 2000). Redonnons l'exemple pour lequel nous avons fait cette remarque.

(84)

l-épp l-u f-i ay, na leen wóor n-e d-i-na-ø
 CL-tout CL-REL CL-LOC se passer OPT 2PL être certain CL-LOC PRD-INAC-PFT-3SG

ko ko jottali

3SG 3SG rendre compte

'tout ce qui se passe ici, soyez certains qu'il lui en rendra compte'

(Diouf 2003, AY)

En wolof, il n'est pas nécessaire que le représentant du primitif 'se produire' soit transitif pour exprimer le sens 'quelque chose arrive à quelqu'un'. Il suffit d'abord de communiquer le sens 'ce qui se produit', puis de communiquer le sens de l'événement lui-même, comme par exemple 'c'est quelque chose de bien / de mal'. De ce point de vue, tout commentaire sur l'événement qui se produit, et qui peut commuter avec la deuxième partie de l'énoncé (84), est acceptable. Nous précisons « de ce point de vue » car il ne s'agit pas ici d'une commutation dont l'objectif est l'identification d'une unité linguistique (cf. 1.3.3.). Il s'agit simplement de produire des énoncés grammaticalement corrects. Remarquons malgré tout que le contexte canonique *something bad happened to somebody* n'est pas réalisé en tant que tel. Seul *something bad happened* l'est. Là encore, il est tout à fait possible de continuer à commenter le thème (l'événement) en y ajoutant une expression comme *moo tax nit k-i dafa n-i...* (/3SG.E causer personne CL-LOC EP.3SG CL-LOC/ 'c'est pour ça que la personne est comme ...'). La forme *moo* est celle de troisième personne du singulier *mu*, fusionnée au morphème *a* de l'emphatique. La voyelle /a/ de l'emphatique a fusionné avec la voyelle /u/ du pronom et a produit la voyelle longue /oo/. Ce que nous retenons, c'est qu'il est possible en wolof de paraphraser le contexte équivalent à *something bad happened to somebody* par *what happened is...* Autrement dit, le contexte qui réalise une construction transitive du primitif 'se produire' est

paraphrasable en wolof par une construction intransitive en tête d'énoncé.

Il est intéressant de noter qu'une proposition similaire a été faite pour l'Acehnese, langue austronésienne d'Indonésie (Goddard et Wierzbicka 1994 : 185-187). Mais la solution proposée par Duran et al., auteurs de l'étude sur cette langue, est inverse. Selon eux, il est possible de réaliser dans cette langue le contexte canonique *something bad happened to somebody* en topicalisant en début d'énoncé un syntagme qui réfère à la personne à qui arrive l'événement, comme à *propos de quelqu'un, quelque chose de mal est arrivé*. La solution qu'ils préconisent est de ne choisir qu'un seul représentant pour le primitif 'se produire', et d'employer des phrases avec topicalisation pour réaliser les constructions transitives. Nous faisons le même choix pour le wolof, et nous ne retenons que le verbe XEW pour représenter le primitif 'se produire'.

Ce paragraphe clôt la section que nous avons consacrée aux questions méthodologiques principales, auxquelles le linguiste fait face pour identifier des représentants de primitifs sémantiques. Récapitulons-les. Il s'agit de tester la compatibilité des candidats pour représenter le primitif avec les contextes canoniques, d'examiner avec attention l'option de valence des candidats, et la possible allolexie des représentants. Dans la section suivante, nous nous concentrons sur la lexicalisation des primitifs, car le wolof illustre le cas où les primitifs sémantiques sont régulièrement représentés par des morphèmes grammaticaux dont le signifiant est élémentaire. Ces morphèmes se réduisent en effet dans certains cas à un unique phonème.

6.4. Lexicalisation des primitifs

Idéalement, les représentants des primitifs sémantiques sont des lexies, dont les signifiants sont soit ceux de lexèmes ou de phrasèmes. Mais les morphèmes de classes nominales du wolof posent un problème particulier pour identifier certains représentants. Notre démonstration est progressive. Au paragraphe 6.4.1., nous soulignons que le pronom intégratif *lu* composé du morphème de classe *l-* et du morphème relateur *-u* (cf. 2.3.4.), est le représentant du primitif 'quelque chose'. Au paragraphe 6.4.2., nous présentons les deux allolexes du primitif 'quelqu'un', dont l'un est le pronom intégratif *ku*. Les paragraphes 6.4.3. et 6.4.4. discutent la lexicalisation des primitifs 'quand' et 'si'.

6.4.1. Identification du représentant du primitif 'quelque chose'

Wierzbicka propose de partir des pronoms intégratifs comme *who* et *what* de l'anglais, pour identifier les représentants des primitifs sémantiques 'quelque chose' et 'quelqu'un' (Wierzbicka 1996 : 38). Nous avons présenté les pronoms intégratifs du wolof, et nous avons noté que des morphèmes de classes nominales différents sont employés pour former les pronoms intégratifs du wolof. Ainsi, le morphème de classe nominale *l-* du wolof permet de former le pronom *lu* 'quoi' en lui suffixant le morphème relateur *-u*. Nous avons noté d'autre part que les pronoms intégratifs sont utilisés dans deux contextes typiques : dans les interrogations et dans les relativisations. C'est effectivement le cas en wolof. L'exemple (85) ci-dessous l'illustre. Le premier énoncé (85a) est une proposition interrogative dans laquelle le pronom *lu* est en position de sujet du verbe *WARAL* 'être la cause de (quelque chose)'. La signification associée à l'interrogation est dans ce cas combinée au signifié 'quoi' du pronom, mais le pronom lui-même est indépendant de la signification de l'interrogation (Wierzbicka 1996 : 38). Par exemple, il est possible de produire une phrase dénuée d'interrogation comme *xam na-a l-u ko war-al / savoir PFT-1SG CL-REL 3SG devoir-CAUS/* 'je sais quelle en est la cause' lit. 'je sais qu'est-ce qui le cause'. Nous pouvons paraphraser cette phrase par 'je sais cela de ce quelque chose; ce quelque chose est la cause de ça'. Autrement dit, le signifié du pronom se réduit ici à 'quelque chose'.

(85a)

l-u ko war-al ?
 CL-REL 3sg devoir-CAUS
 'quelle en est la cause ?' lit. 'qu'est-ce qui le cause?'
 (Robert 1985, 1 : 253)

Il faut noter que le signifié 'chose' est aussi associé au pronom intégratif formé par le morphème de classe nominale *l-*. La forme du pronom est dans ce cas *li*, et les deux voyelles /u/ et /i/ qui sont suffixées au morphème de classe sont en distribution complémentaire. Autrement dit, *lu* et *li* sont allomorphes. L'énoncé (85b) illustre l'emploi de la forme *li* du pronom intégratif.

(85b)

l-i ñu-y lekk ak l-i ñu-y faj-oo dafa baax-ul-ø
 CL-LOC 3PL-INAC manger avec CL-LOC 3PL-INAC soigner-REC EP.3SG être bien-NEG-3SG
 'ce qu'ils mangent et ce dont ils se servent pour se soigner c'est mauvais'
 (Robert 1985, 1 : 275)

La différence de signification entre les formes *lu* et *li* du pronom concerne la définitude et le type d'entité à laquelle le pronom peut référer. Le localisateur *-i* est employé dans les formes du défini (cf. 2.2.1.), et la forme *li* est celle du pronom défini. Par ailleurs ici, le pronom réfère à une entité concrète assimilable à une chose. Dans l'énoncé précédent, le pronom réfère à une entité plus abstraite. Ce contraste peut être traduit par les signifiés 'chose' *versus* 'quelque chose'. Pour le dire autrement, 'une chose' désigne de façon prototypique une entité discrète et perceptible comme un objet, alors que 'quelque chose' peut désigner un événement non discret comme un état psychologique d'une personne (*il perçoit son embarras*) ou une matière non discrète comme l'or (*il voit de l'or*).

Un spécialiste du wolof noterait avec raison que deux lexies du wolof ont les signifiés 'chose' et 'quelque chose'. Il s'agit des noms DARA et LĒF, tous deux de la classe nominale L. Cependant, il faut souligner que ces deux lexies sont difficilement compatibles avec la fonction de sujet dans une proposition qui exprime une évaluation, ou une description.

Or, la compatibilité avec la position de sujet est une propriété du primitif 'quelque chose' (Wierzbicka 1996: 118). Wierzbicka et Goddard donnent ce contexte canonique suivant lorsque le représentant du primitif 'quelque chose' a la fonction de sujet : *thing thing is big / small* (Wierzbicka et Goddard 2014 :122, contexte n°6). Par exemple, il est difficile d'utiliser ces lexies dans des propositions comme *cette chose / quelque chose est bien*, (? *lĕf/dara l-i dafa baax / quelque chose/ chose CL-LOC EP.3SG être bien*). La position la plus couramment occupée par ces lexies dans les constructions est celle de complément d'objet, comme dans un énoncé tel que *je vois cette chose / quelque chose (seen na-a lĕf / dara / voir PFT-1SG chose/ quelque chose/ 'je vois quelque chose')*. En revanche, il est fréquent d'utiliser un pronom en tête d'énoncé en topicalisation, et de commenter ensuite le thème de la proposition. Nous retrouvons ici une stratégie communicative du wolof dont nous avons parlé à propos de l'identification du primitif 'se produire' (cf. 6.3.4.), qui consiste d'abord à mettre en avant un thème, et à le commenter ensuite. L'utilisation d'une lexie pour désigner une chose n'est néanmoins pas exclue. Il est ainsi possible d'identifier une

entité en utilisant la lexie DARA dans une construction équative (cf. 1.2.6.) comme *dara la-ø* /chose COP-3SG/ 'c'est une chose'. Nous déduisons de ces remarques que le primitif 'quelque chose' est représenté en wolof par un pronom intégratif composé du morphème de classe nominale *l-*, et du localisateur *-i* ou du relateur *-u*. Ce représentant du primitif sémantique a un allolexe qui est cette fois une lexie : la lexie DARA de la classe *l*.

Ce que nous retenons de cette section, c'est que les représentants de primitifs sémantiques ne sont pas obligatoirement des lexies. Un représentant peut être une combinaison de morphèmes grammaticaux. L'identification du représentant du primitif 'quelqu'un' le confirme. Dans le cas du wolof, les morphèmes de classes nominales jouent un rôle important dans l'identification des représentants des primitifs. Les paragraphes suivants le confirment.

6.4.2. La lexie NIT 'personne' et le pronom KU 'quelqu'un'

En wolof, le primitif sémantique 'quelqu'un' est représenté par une combinaison de deux morphèmes élémentaires (le pronom intégratif *ku*), alors que le primitif 'personne' est représenté par un lexème nominal (la lexie NIT, de la classe nominale *κ*). Le nom NIT 'personne' et le pronom *ku* 'quelqu'un' sont tous deux compatibles avec la fonction de sujet, caractéristique des contextes canoniques des représentants de ces deux primitifs (Wierzbicka 1996 : 113-114), comme dans les énoncés en (86a-b) ci-dessous. Dans les deux énoncés, le pronom *ku* est un pronom intégratif et il est employé comme relativiseur en (86b) dont l'antécédent est NIT.

(86a)

k-u sàcc-oon bëgg raw
 CL-REL voler-PASS vouloir s'échapper
 'quelqu'un qui a volé veut fuir', lit. 'qui a volé veut fuir'
 (Cissé 2006, 260 : 1)

Rappelons que sans antécédent, le pronom *ku* est souvent employé dans des propositions interrogatives, il est alors interrogatif (cf. 2.3.4.).

(86b)

nit **k-u** reew la-ø mu yor moom-u-ø ko
 personne CL-REL être impoli COP-3SG 3SG s'occuper de qqch posséder-NEG-3SG 3SG
 'c'est **une personne** qui est impolie : elle s'occupe de ce qui ne la regarde pas', lit.
 'de ce qu'il ne possède pas'
 (Cissé 2006, 325 : 1)

Cet exemple illustre l'appartenance du nom NIT 'personne' et du pronom *ku* à la classe distributionnelle des substantifs. Le lexème et le pronom n'ont pas le même signifié, et ne doivent pas être confondus. Le pronom représente le primitif 'quelqu'un', alors que le lexème représente le primitif 'personne' (dans le sens positif). Notons quand même que le pronom utilisé seul, sans antécédent, apporte un supplément sémantique, de type indéfini ('n'importe qui'). De même, le lexème NIT a deux acceptions. Celle de 'personne' au sens d'être humain est la première, et c'est celle du primitif sémantique. La seconde acception du lexème est celle de 'personne' au sens de personne respectable, comme dans l'expression *dafa nit-oodi* (EP.3SG personne-MOY.INV) 'c'est une non personne'. Nous n'avons jamais rencontré ce suffixe *-oodi* hormis dans ce cas. L'anthropologue Sylla (1978 : 238) le présente comme un suffixe de négation. Nous pensons que la forme *oodi* résulte de la fusion de la voyelle /u/ du suffixe *-u* de voix moyenne et de la voyelle initiale /a/ du suffixe inversif *-adi* (Diouf 2001 : 28). C'est pourquoi nous l'avons symbolisé par MOY.INV. Nous avons donné cet exemple pour souligner que les primitifs sémantiques ne sont pas forcément réalisés par des lexèmes. Un primitif sémantique peut même être éventuellement un phrasème (par exemple 'MOO TAX' à cause de'). En NSM, on appelle « hypothèse forte de lexicalisation » le principe selon lequel les primitifs sémantiques sont des lexèmes, des morphèmes ou des phrasèmes (Goddard 1994 : 13). Dans le paragraphe suivant, nous approfondissons cette observation, en montrant que dans les cas de 'temps' et de 'lieu', ce sont des morphèmes de classe nominale qui représentent le mieux les primitifs, même si des lexèmes sont aussi candidats. Dit autrement, cela montre qu'un lexème peut être un moins bon représentant d'un primitif qu'un morphème grammatical.

6.4.3. Le morphème B- 'temps'

Les contextes canoniques de 'quand' sont des propositions comme *quand as-tu fait ça ?* ou *à ce moment, tu as fait ça*. Ceux des signifiés 'après' et 'avant' sont par exemple des propositions comme *quelque chose est arrivé après que tu as fait cela* et *c'est arrivé avant que je ne te voie* (cf. Wierzbicka 1996 : 57, 132 pour les contextes en anglais). L'identification d'un lexème qui représente le primitif 'quand' pose problème pour le wolof. Pourtant, le vocabulaire du domaine temporel du wolof est très riche. Parmi les noms qui dénotent une notion temporelle, le nom TAÑ de la classe nominale B, emprunté au français, est le meilleur candidat pour désigner

la notion générique du temps. Les autres, comme WAXTU (classe B) 'moment', SAA (classe S) 'instant', JAMONO (classe J) 'époque', LÉEGI (classe S) 'moment', DIIR (classe B) 'durée', JOT (classe G) 'temps libre', expriment plus un temps délimité. Nous pouvons en avoir une illustration à travers la production de phrasèmes ou de semi-phrasèmes à partir de ces noms, comme ʽSAA SU NEKKʽ 'chaque fois', ʽJĚMMU JAMONOʽ 'après quelque temps', ʽWAXTU JOTʽ 'être une certaine heure'.

Pourtant, aucun de tous ces noms ne situe un événement dans le continuum temporel, contrairement au morphème *b-* dont la signification générale est 'quand', lorsqu'il a un emploi pronominal. Les contextes canoniques pour exprimer les notions temporelles, comme *quand cela est arrivé* et *à ce moment*, montrent que ce sont des signes grammaticaux qui sont utilisés en wolof. Dans l'exemple qui suit, le morphème de classe nominale *b-* en emploi pronominal introduit une subordonnée. Parmi les noms désignant la notion de temps, on ne peut pas choisir précisément celui qui est sous-jacent aux énoncés de l'exemple. Il faut savoir que le morphème *b-* peut s'agglutiner aux trois morphèmes localisateurs *i/a/u*, et que ces trois morphèmes ont des significations différentes. Nous en avons une illustration avec les énoncés suivants. Dans le premier énoncé, la combinaison des deux morphèmes *b-* et *-i* introduit une subordonnée dont le temps coïncide avec celui de la principale ('ils arrivèrent au village' et 'ils attaquèrent le roi').

(87a)

b-i nu dem-ee seen dëkk, xare-kat-am y-i xeex buur b-i
CL-LOC 3PL aller-CIRC POSS.3PL village guerre-AGT-POSS CL-PL faire la guerre roi CL-
LOC

'**quand** ils arrivèrent dans leur village, ses guerriers attaquèrent le roi'
(Kesteloot et Dieng 1989 : 40)

Le suffixe *-ee* suffixé au verbe de la proposition subordonnée (DEM en 87a-b) est souvent analysé comme un marqueur d'antériorité (Diouf 2001). Pourtant, il est aussi nécessairement présent si la subordonnée est hypothétique, et non plus temporelle ('s'ils vont'). Nous pensons plutôt qu'il marque la concordance de deux événements, et nous le glossons pour cette raison par « circonstanciel » (CIRC).

Dans le second énoncé, le morphème *b-* connecte les deux propositions *nu dem* 'ils partent' et *ndaw s-a-y telefone* /jeune femme CL-LOC-INAC téléphoner/ 'la jeune femme est en train de téléphoner'. Nous reconnaissons que les nuances de significations temporelles des deux énoncés (87a) et (87b) ne sont pas faciles à saisir. Néanmoins, le signe *ba* est utilisé pour faire référence à un événement qui

précède celui de la principale, ce qui n'est pas le cas du signe *bi*. Nous pouvons ainsi suggérer que le signe *ba* est associé au signifié 'après ce temps (après cette phase temporelle)', alors que le signe *bi* est associé à 'pendant ce temps'.

(87b)

b-a nu dem-ee fekk ndaw s-a-y telefone
 CL-LOC 3PL aller-CIRC se trouver que jeune femme CL-LOC-INAC téléphoner
 'quand ils y allèrent ils y avaient trouvé la femme en train de téléphoner'
 (Cissé 2006, 143 : 10)

Avec le morphème *-u*, les événements dans la subordonnée introduite par le signe *bu* et celui de la principale ne concordent pas, contrairement à ce que nous avons vu pour les signes *ba* et *bi*. L'énoncé suivant illustre que les deux événements 'manger' de la subordonnée, et 'boire' de la principale, ne concordent pas, puisqu'il s'agit d'une alternative ('ou bien...ou bien'). Notons que la forme *ma* est une variante de la forme *mu* du morphème de troisième personne du singulier. La signification du signe *bu* est celle d'une identification générale d'un événement dans le temps, dissociée de tout autre événement. C'est précisément celle du primitif 'quand'.

(87c)

b-u lekk-ul-ø ma ng-a-y naan !
 CL-REL manger-NEG-3SG 3SG PRS-LOC-INAC boire
 'quand il ne mange pas il boit !'
 (Diagne 2005, *La bataille de Guilé, Récit d'Ousseynou Mbeguere* : 363)

Pour résumer ce qui vient d'être dit, les noms qui dénotent le temps ne sont pas compatibles avec les contextes canoniques du primitif 'temps', et ils ne peuvent pas être retenus pour le représenter. Force est de constater que c'est le morphème *b-* en emploi pronominal qui le représente. Les agglutinations qu'il forme avec les morphèmes *i/a/u* en distribution complémentaire donnent les signes *bi*, *ba*, *bu*, dont chacun est associé à un signifié comme 'pendant ce temps' pour *bi*, ou 'après ce temps' pour *ba*. Ce qu'il faut retenir de ce développement, c'est que les signes *bi*, *ba*, et *bu* sont compositionnels dans leur signifié, c'est-à-dire dire qu'ils sont décomposables par le signifié 'temps', et par un autre signifié qui situe l'événement de la subordonnée par rapport à celui de la principale. Autrement dit, le signe associé au signifié le plus simple 'temps' a un signifiant lui aussi morphologiquement simple puisqu'il s'agit du morphème élémentaire *b-*. Les signes associés à des signifiés plus complexes comme 'pendant ce temps' ou 'après ce temps' ont des signifiants

morphologiquement complexes, puisque ce sont respectivement les signes *bi* et *ba*, composés du morphème de classe nominale *b-* et des localisateurs *i/a* en distribution complémentaire. Le signe *bu*, lui, représente le primitif 'quand'. Il est morphologiquement complexe, mais il est sémantiquement simple. Nous voyons qu'un signe linguistique peut être élémentaire (primitif) dans son signifié, sans pour autant être élémentaire dans son signifiant.

Le signe *bu* est aussi un bon candidat pour représenter le primitif 'si'. Rappelons que le même signifiant associé à des représentants de deux primitifs est indésirable, bien que possible (cf. explication en préambule de 6.2.). Voyons comment le signifié 'si' est exprimé.

6.4.4. *Quelle lexicalisation pour 'si' ?*

Comme les signes *bi* et *ba*, le signe *bu* introduit une proposition subordonnée. Mais contrairement aux deux autres qui n'introduisent que des temporelles, le signe *bu* introduit aussi des hypothétiques. La différence des signifiés 'quand' (temporel) et 'si' (hypothétique) n'est cependant pas aisée à circonscrire, comme l'atteste l'exemple suivant où le signe *bu* peut aussi bien se traduire par 'quand' que par 'si'. Il est ainsi possible de traduire l'énoncé suivant par 'quand vous irez (là-bas), vous verrez qu'ils sont quatre'. Rappelons que nous avons donné à la section précédente un énoncé dans lequel le signe *bu* est traduit par 'quand' ('quand il ne mange pas, il boit', cf. (87c)). Il est aussi possible de traduire *bu* par 'si' ('s'il ne mange pas, il boit'). Autrement dit, le temporel et le conditionnel ont un ou des éléments de sens communs.

(88a)

b-u ngéen dem-ee d-i-ngéen fekk ñu-y ñeent
 CL-REL 2PL aller-CIRC PRD-INAC-2PL se trouver que 3PL-INAC quatre
 'si vous y allez, vous verrez qu'ils sont quatre
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 145)

Un même signifiant associé aux deux signifiés 'quand' et 'si' est courant dans les langues (Wierzbicka 1996 : 189-191). Pour le wolof, la question qui se pose est celle de l'identification du représentant du primitif 'si', car nous avons déjà identifié *bu* comme le représentant du primitif 'quand'. Ou bien nous considérons qu'il est aussi représenté par *bu*. Mais 'si' est considéré comme un primitif. Dans ce cas, nous admettons que *bu* est polysémique, et que les deux primitifs 'quand' et 'si' sont

représentés par la même combinaison de morphèmes grammaticaux. Il faudrait alors décrire la polysémie en analysant les deux emplois de *bu*.

Il faut prendre en compte l'existence d'un autre signe grammatical, le signe *su*, qui est aussi associé au signifié 'si'. L'énoncé suivant l'illustre. Le morphème *s-* est lui aussi un morphème de classe nominale (cf. 2.3.3.). Dans ce contexte, il n'y a pas de différence de sens entre les deux signes *bu* et *su* qui peuvent commuter sans changement de sens notable.

(88b)

s-u ma dem-ee tēdd sàng-u mu rey sama yaram w-i y-
 épp
 CL-REL 1SG aller-CIRC se coucher laver-MOY 3SG tuer POSS.1SG corps CL-LOC CL-
 tout
 'si / quand je vais me coucher (ou) me laver cela me torture' (tue tout mon corps)
 (Robert 1985,1 : 102)

L'observation suivante nous sert d'argument pour mettre en doute l'existence du primitif 'si' en wolof. Nous pouvons observer une tendance des noms qui dénotent le temps et qui appartiennent à la classe du morphème *b-*, à référer à un temps conçu comme un continuum (TAÑ -B- 'temps', DIIR -B- 'durée'). Alors que des noms qui dénotent le temps et qui appartiennent à la classe du morphème *s-*, réfèrent, eux, à une portion de temps (SAA -S- 'instant', LÉEGI -S- 'moment'). A ce propos, il faut livrer l'élément d'information suivant : le morphème de classe *s-* marque le partitif des noms qui dénotent des entités massives (cf. 9.4.2.). Nous pouvons ainsi émettre l'hypothèse que le morphème *b-* marque un temps continu, et que le morphème *s-* marque une portion de temps. Cette hypothèse permet d'analyser le signifié du signe *su* comme 'au moment où', et celui du signe *bu* comme 'quand'. De cette façon, nous consolidons le statut de primitif du signifié 'quand' pour le wolof ; qui est réalisé par les deux combinaisons *su* et *bu*, selon la perspective adoptée sur le temps (discret ou continu). Mais cette analyse fragilise le statut de primitif du signifié 'si'. Car il est alors décomposable en 'temps' / 'quand' et en 'petite partie'. Autrement dit, le signifié 'si' est analysé comme une composition de deux signifiés primitifs. C'est pourquoi nous doutons du statut de primitif de ce signifié en wolof. En attendant d'avoir d'autres arguments, nous préférons laisser la question ouverte. La question des morphèmes de classes nominales clôt la section consacrée à la lexicalisation des primitifs. Nous abordons maintenant la question des relations entre primitifs, que nous venons d'évoquer avec la relation de compositionnalité entre 'temps' et 'si'.

6.5. Liens entre primitifs

Par définition, un primitif est un signifié unique. Son représentant doit donc être associé lui aussi à un seul signifié, et avoir une acception clairement déterminée. En particulier, le signifié d'un signe ne doit pas changer en fonction des autres signes avec lesquels il se combine (cf. 6.5.1 et 6.5.2.). Ensuite, idéalement, un même signe ne représente qu'un seul primitif. Si deux primitifs ont le même représentant (cf. 6.5.3.), il faut en déduire soit que la langue d'étude ne dispose pas de deux signes différents pour les primitifs concernés, soit que l'un au moins des primitifs n'est pas réalisé dans la langue d'étude (ce qui va à l'encontre de leur universalité supposée).

6.5.1. *Monosémie et alternances de régimes des prédicats : le cas de 'vouloir'*

Le représentant du wolof du primitif sémantique 'vouloir' est le verbe BĒGG. La construction syntaxique typique de ce verbe est [X BĒGG Y], où les variables X et Y symbolisent les actants syntaxiques du verbe. Les valeurs sémantiques que prennent les actants varient. Dans un premier cas, X dénote une personne et Y dénote un événement. Considérons le couple d'énoncés suivant dans lequel X est réalisé par la forme *ma* du morphème de première personne du singulier (la forme *maa* dans l'énoncé 89a est une variante), et Y est réalisé par une proposition. Dans le premier énoncé, le sujet du verbe TUUB-SI 'aller se convertir' est omis (le suffixe *-si* est un locatif qui marque un déplacement, cf. 5.3.3.). C'est parce que les deux verbes BĒGG et TUUBSI partagent le même premier actant sémantique. Une phrase comme *d-a-maa bëgg mu tuub-si* /PRD-E-1SG vouloir 3SG se convertir-LOC/ 'je veux qu'il aille se convertir' est tout à fait acceptable.

(89a)

d-a-maa **bëgg** tuub-si ci moom
PRD-E-1SG vouloir se convertir-LOC LOC 3SG

'je **veux** aller me convertir sous son parrainage'

(Diagne 2005, *LAT-JOOR, Récit d'Ousseynou MBÉGUÉRE* : 147)

Dans le second énoncé, le sujet du verbe REY 'tuer' est le syntagme *ku xonq* composé du pronom *ku* et du verbe de qualité XONQ 'être rouge'. Le pronom *ku* est lui-même

décomposable en un morphème *k-* de classe nominale et d'un relateur *-u*. Le syntagme *ku xonq* 'n'importe qui qui est rouge' dénote une personne qui n'a pas la peau noire, par opposition à *ku ñuul* 'n'importe qui qui est noir'.

(89b)

bëgg-u-ma k-u xonq rey ma
 vouloir-NEG-1SG CL-REL être rouge tuer 1SG
 'je ne **veux** pas qu'un européen me tue'

(Diagne 2005, *Lat-Joor, récit d'Ousseynou Mbéguéré* : 627)

Dans les deux énoncés, la construction [X BÈGG Y] est associée au signifié 'quelqu'un veut que quelqu'un fasse quelque chose'. Cela est cohérent avec les valeurs sémantiques 'personne' de X et 'fait' de Y, et avec leurs réalisations de sujet et d'objet.

Considérons maintenant le cas où Y est réalisé par un nom qui dénote une entité inanimée non humaine, comme dans l'énoncé suivant où le nom LEM 'miel' réalise Y, et dénote un aliment. Ce troisième énoncé est un proverbe. La construction est la même que dans les deux premiers énoncés, mais la question est de savoir si le signifié du nom qui réalise Y peut ou non recevoir l'interprétation d'un événement. Nous l'avons dit, le nom dénote un aliment. Néanmoins, la construction [X BÈGG Y] dans ce troisième type d'énoncé est associée au signifié 'quelqu'un veut faire quelque chose'. Il faut en effet interpréter que Y dénote un événement, et que le nom qui réalise Y est le second argument d'un événement sous-entendu. Ainsi, le nom LEM 'miel' est le second argument d'un verbe, comme par exemple LEKK 'manger'. Et nous devons comprendre cet énoncé ainsi 'n'importe qui qui veut *manger du miel*...'. Dans les trois énoncés que nous avons donnés, le signifié du verbe BÈGG ne change pas, que Y se réalise par une proposition ou par un nom qui dénote un objet.

(89c)

k-u bëgg lem, ñeme yamb
 CL-REL vouloir miel ne pas redouter abeille
 'qui veut miel, ne redoute pas abeille' (proverbe : 'qui veut ose')
 (Diouf 2003, BÈGG)

Considérons à présent l'énoncé (89d) ci-dessous où la construction [X BÈGG Y] est la même que pour les énoncés précédents, mais où Y est réalisé par un syntagme qui dénote cette fois une personne (*ndaw si* 'la jeune femme'). Le verbe BÈGG se traduit alors par 'aimer' et non plus par 'vouloir'. La question qui se pose est alors de savoir

si comme pour l'énoncé précédent, il est possible d'interpréter que Y dénote un événement déterminé par le signifié associé au syntagme qui réalise Y. Or, les énoncés de ce type réfèrent tous à des situations amoureuses. Le locuteur interprète Y comme un événement que nous pouvons exprimer par une formule, comme 'quelqu'un veut faire quelque chose de bien pour / avec quelqu'un d'autre' (Wierzbicka 1995).

(89d)

gone g-u góor g-i nag **bëgg** ndaw s-i
 jeune CL-REL homme CL-LOC donc vouloir jeune femme CL-LOC
 'le jeune homme **aime** la jeune femme'

(Diagne 2006, *le point de vue de Koli MBAYE, Saint-Louis, Mai 1977* : 3b)

Nous obtenons ainsi les trois formules 'quelqu'un veut que quelqu'un fasse quelque chose' (pour les deux premiers énoncés), 'quelqu'un veut faire quelque chose' (pour le troisième énoncé), et 'quelqu'un veut faire quelque chose de bien pour / avec quelqu'un d'autre' (pour le quatrième énoncé). La partie commune de ces trois signifiés est 'quelqu'un veut quelque chose', qui est le sens lexical du verbe BÈGG. Ce qui varie est le sens de l'argument 'quelque chose', dénotant un événement. Nous considérons ainsi que le signifié du verbe BÈGG ne varie pas suivant les constructions dans lesquelles il est employé. Nous l'analysons et le décrivons ainsi par un unique signifié. Barque analyse différemment un cas similaire du français avec le verbe DÉSIER dont le sens est *grosso modo* 'vouloir que quelque chose ait lieu' (2008 : 71-73). Son travail traite le sens lexical par des définitions lexicographiques modélisées en MTT (cf. 4.3.2.). En MTT, les valeurs sémantiques ('personne', 'fait' qui correspond à 'événement' pour nous) des arguments X et Y d'un verbe dans une construction [X verbe Y] fait partie du sens lexical du verbe. Ces valeurs sont traitées comme des différences significatives et sont appelées différences spécifiques. Pour reprendre ses exemples, Barque analyse les deux énoncés *elle désire cette bague* et *il la désirait davantage à chaque nouvelle rencontre* par la polysémie du verbe DÉSIER. Barque décompose le sens du verbe DÉSIER du second énoncé par 'X veut avoir un rapport sexuel avec Y' et non par 'X veut que quelque chose Y ait lieu', qui est la décomposition du même verbe du premier énoncé. Abstraction faite des différences sémantiques entre les verbes AIMER et DÉSIER, nous voyons que ses exemples et les nôtres sont comparables. Mais à la différence de Barque, nous estimons que l'interprétation du second énoncé est déterminé par le

sens des arguments du verbe, et non par le sens du verbe lui-même. Nous avons utilisé cet exemple pour montrer que nous estimons que la variation du sens des arguments d'un verbe n'entraîne pas nécessairement de nouvelles acceptions du verbe lui-même (cf. 4.4.2.). L'analyse que l'on fait du sens lexical a des conséquences sur les relations que les primitifs entretiennent. En effet, si un représentant du primitif a deux acceptions dont chacune correspond à un primitif déterminé, cela entraîne nécessairement une question sur la distinction des deux primitifs. Cette situation n'est cependant pas considérée comme problématique en soi, à partir du moment où chaque acception est clairement distinguée. Le cas du verbe YĒG est intéressant, car il a les deux acceptions de 'ressentir' et de 'savoir' qui sont tous deux des primitifs.

6.5.2. Perception physique et sensation psychologique : 'ressentir' et 'savoir'

Le verbe YĒG est le représentant du primitif sémantique 'ressentir'. Ce primitif est fondamental pour définir des lexies d'émotions (Wierzbicka 1999). Dans la liste des primitifs, ce signifié fait partie de l'ensemble appelé « prédicats de perception » (cf. 6.2.2.). Il est donc voisin des signifiés 'voir' et 'entendre'. Il est courant que les représentants de ces primitifs dénotent aussi des événements psychologiques comme 'penser' ou 'savoir' (Urban 2012, Vanhove ed. 2008). Et le verbe YĒG du wolof peut effectivement être employé dans le sens de 'savoir'. Ces cas sont connus en NSM (Goddard et Wierzbicka 1994). La particularité de ce représentant du wolof est qu'il est aussi employé dans le sens de 'ressentir quelque chose de bien pour quelqu'un'. Cette variation semble identique à celle que nous avons observée pour le verbe BĒGG ('vouloir faire quelque chose' *versus* 'vouloir faire quelque chose de bien pour quelqu'un'). Elle est néanmoins différente. Avant de le montrer, illustrons les deux emplois du verbe YĒG, pour dénoter soit une perception physique, soit un événement mental. Le premier énoncé de l'exemple suivant illustre le cas d'une perception physique. Ce qui est ressenti est une douleur : le complément d'objet *ko* du verbe YĒG dont la forme *yég* est une variante, est la forme du pronom objet de la troisième personne du singulier. L'antécédent du pronom est le nom METIT 'douleur' en début d'énoncé.

(90a)

te mu-y metit, b-i mu-y dugg sa yaram **d-oo** **ko yëg**
 et 3SG-INAC douleur CL-LOC 3SG-INAC entrer POSS.2SG corps PRD-NEG.2SG 3SG sentir
 'et c'est une douleur, quand elle pénètre ton corps tu ne la **sens** pas' (# 'tu ne la
 connais pas')
 (Robert 1985, 1 : 120)

Dans le second énoncé, c'est le même pronom objet *ko* qui est le complément d'objet du verbe YĒG. Il n'a pas d'antécédent dans la phrase. Il réfère à un événement qui n'est pas ressenti physiquement. Nous le signalons par le symbole # que nous utilisons pour indiquer une anomalie sémantique. L'interprétation correcte du second énoncé est celle qui attribue un sens d'un événement psychologique comme 'savoir' au verbe YĒG. Inversement, l'interprétation d'un sens psychologique est incorrecte pour saisir le sens du premier énoncé.

(90b)

boroom kër g-i **d-u-ø** **ko yëg**
 chef maison CL-LOC PRD-NEG-3SG 3SG sentir
 'le chef de famille ne le **sait** pas' (# 'il ne le sent pas')
 (Cissé 2006, 130 : 2)

Comme pour le verbe BĒGG précédent, la bonne interprétation ne dépend pas d'une construction particulière, puisque le verbe réalise le même schéma [X YĒG Y]. Mais contrairement au précédent verbe, les valeurs sémantiques des variables X et Y sont identiques dans deux énoncés (X dénote une personne, et Y dénote un événement), et les valeurs sémantiques des variables n'ont donc pas d'effet sur l'interprétation. Il ne s'agit donc pas d'une alternance sémantique des valeurs des variables dans la construction, mais plutôt d'une indétermination entre 'sensation physique' (perception) et 'sensation psychologique' (conscience). En d'autres termes, il s'agit dans les deux cas de la même acception du verbe YĒG, qui s'applique soit au domaine physique, soit au domaine psychologique.

Notons que le sens 'savoir' est un primitif sémantique. Mais le verbe YĒG n'est pas son représentant. C'est le verbe XAM qui l'est, car il a dans tous les cas ce signifié. Autrement dit, même s'il est possible d'interpréter le sens du verbe YĒG par une formule comme 'quelqu'un sait quelque chose', cela n'a pas d'incidence sur l'existence du primitif 'savoir', et sa représentation en wolof. Nous l'avons dit, l'emploi de verbes de perception pour communiquer une sensation psychologique est connu dans les langues du monde, et cela ne pose pas nécessairement de problème

particulier pour identifier les représentants des primitifs 'ressentir' et 'savoir'.

En wolof, le représentant YĒG du primitif 'ressentir' a un emploi intéressant qui permet de l'utiliser pour définir un sentiment positif éprouvé pour quelqu'un. Le schéma de la construction [X YĒG Y] est le même que précédemment, mais la valeur sémantique de la variable Y est celle d'une personne. Le sens de la construction est alors 'ressentir quelque chose de bien pour quelqu'un'. L'énoncé suivant l'illustre. La variable Y est réalisée par le nom TAALIBÉ 'élève' avec le suffixe *-am* qui est le pronom possessif de troisième personne du singulier (la fusion de la voyelle finale /e/ du nom et de la voyelle initiale /a/ du suffixe donne la voyelle longue /ee/, cf. Diouf 2001 : 28).

(90c)

nit k-u yĕg a-y taalibé-em
 humain CL-REL sentir LOC-PL élève-POS.3SG
 'celui qui a de la considération pour ses élèves' (# qui connaît ses élèves)
 (Cissé 2006, 32 : 3)

Comme cet emploi n'est possible que si la variable Y qui a la fonction de complément d'objet du verbe YĒG dénote une personne, le sens de la construction ['personne' YĒG 'personne'] dans nos définitions correspond au sens 'quelqu'un ressent quelque chose de bien pour quelqu'un'. Il faut noter que cette construction est aussi associée au sens 'quelqu'un connaît quelque chose sur quelqu'un', comme l'illustre l'énoncé suivant. Cela ne pose pas de problème, dans la mesure où nous avons dit que le représentant du primitif 'savoir' (le sens 'connaître' est assimilable à celui de 'savoir') n'est pas le verbe YĒG mais le verbe XAM. Il n'y a pas d'ambiguïté dans l'utilisation que nous faisons de la construction ['personne' YĒG 'personne']. Du reste, le sens 'repérer quelqu'un' présent dans l'énoncé qui suit est décomposable par 'quelqu'un sait que quelqu'un est là'. Dans cet énoncé, le morphème de personne de première personne du pluriel est complément d'objet. La forme *noo* résulte de la fusion de la voyelle finale /u/ du pronom et de la voyelle /a/ de l'emphatique (cf. Diouf 2001 : 28). La forme *da* est une variante de *dafa*, forme verbale de l'emphatique du prédicat de troisième personne du singulier.

(90d)

daw-ul-ø de : d-a-ø noo yĕg-ul-ø
 bouger-NEG : 3SG ITJ PRD-E-3SG 1PL.E sentir-NEG-3SG
 'il ne bouge pas : il ne nous a pas repéré', lit. Il ne nous capte pas (# il ne nous estime pas)
 (Diagne 2005, *LAT-JOOR, récit d'Ousseynou MBÉGUÉRE* : 446)

Ce que nous retenons de l'identification du primitif 'ressentir', c'est que les signifiés 'ressentir' et 'savoir' sont liés, puisque le verbe YĒG qui représente 'ressentir' est aussi employé pour communiquer le sens de 'savoir'. Nous n'employons le verbe YĒG dans nos définitions que lorsque nous définissons des sensations et des émotions. Nous réservons le verbe XAM dont le sens est 'savoir', aux définitions d'événements qui concernent la connaissance. La relation entretenue par des signifiés comme 'ressentir' et 'savoir' illustre ce qui est appelé en NSM « relation non compositionnelle ». C'est-à-dire que les primitifs peuvent être liés entre eux, mais que leur relation n'est pas celle d'une interdépendance. En d'autres termes, un primitif ne peut pas être défini par un autre primitif. Nous retenons aussi un enseignement spécifique au wolof. Nous pouvons employer le verbe YĒG pour définir des sentiments positifs envers une personne, simplement avec la construction ['personne' YĒG 'personne'].

Nous allons voir dans le paragraphe qui suit le cas d'un représentant qui lexicalise deux primitifs sémantiques différents. Cela pose une question sur la relation qui lie les deux primitifs (Goddard et Wierzbicka 1994).

6.5.3. La notion de résonance sémantique : 'un' et 'même'

La différence entre les primitifs 'un' et 'même' semble être tellement ténue dans certaines langues que le statut de primitif d'un des deux signifiés (le signifié 'même') a fait l'objet de discussions répétées (Wierzbicka 1994). En wolof, il est difficile d'identifier le représentant de 'même' car ce primitif partage son représentant avec 'un'. Nous rappelons d'abord brièvement quelles formes sont associées au signifié du numéral 'un'. Nous posons ensuite le problème de l'identification du représentant de 'même'.

Nous avons observé au chapitre 2 (cf. 2.2.2.) que le morphème *-enn* marque la signification du numéral 'un', et qu'il se suffixe aux morphèmes de classes nominales du singulier. Il y a donc huit formes possibles associées au signifié 'un' (*b-enn*, *g-enn*, *j-enn*, *k-enn*, *l-enn*, *m-enn*, *s-enn*, *w-enn*). Parmi elles, la forme *benn* a tendance à être la plus utilisée, notamment parce que beaucoup de locuteurs attribuent le morphème de classe *b-* à la plupart des noms. Rappelons que cette forme *benn* remplace même celle qui exprime la signification 'indéfini' au singulier. Il est ainsi courant de l'utiliser comme dans *am na-a benn laaj* (/avoir PFT-1SG un question/ 'j'ai une question'), à la place du déterminant *ab* antéposé au nom (marquage de

l'indéfini). Nous voyons déjà ici que la distinction 'un' *versus* 'indéfini' s'estompe. Le point critique qui nous concerne directement ici est que la même forme *benn* est aussi employée dans des constructions qui expriment l'équivalence entre deux entités ('être le/la même'), et ceci pose évidemment la question de savoir si nous pouvons identifier un représentant de 'même'. Nous avons appelé ces constructions les constructions équatives positives (cf. 1.2.6.) et négatives (cf. 1.3.5.). Souvenons-nous que les constructions à polarité positive sont bâties sur le schéma [X Y *la*-personne] (/X Y COP-personne/ 'c'est Y que X est'), et que les constructions à polarité négative sont bâties sur le schéma [X *d-u-* personne Y] (/X PRD-NEG-PRONOM Y/ 'X n'est pas Y'). Dans ces constructions, X et Y sont des variables qui prennent les valeurs des entités mises en équivalence. Lorsqu'il s'agit d'exprimer les sens 'X et Y sont les mêmes' et 'X et Y ne sont pas les mêmes', il suffit d'insérer la forme *benn* dans les constructions équatives. L'exemple ci-dessous illustre la polarité négative de la construction équative. Notons que dans ce premier énoncé, la forme *d-ul-ø* (PRD-NEG-3SG) est au singulier et ne s'accorde pas avec le morphème de troisième personne du pluriel *ñu* (la forme *ñoo* résulte de la fusion des voyelles /u/ et /a/, cf. Diouf 2001 : 28). Nous avons remarqué ces emplois déviants à plusieurs reprises dans notre corpus. La forme *benn* qui est dans ce cas associée au signifié '(le/la) même' occupe la position de tête syntaxique dans la phrase (cf. 1.2.).

(91)

xam-xam y-i ñoo d-ul-ø **benn**
 connaissance PL-LOC 3PL.E PRD-NEG-3SG un
 'ce sont les connaissances qui ne sont pas les mêmes', lit. 'ce sont les connaissances
 qui ne sont pas une (seule et même chose)
 (Robert 1985, 1 : 174)

La traduction littérale indique que les deux signifiés '(le/la) même' et 'un' sont équivalents dans ce type d'emplois. Nous ne prétendons pas que les deux signifiés sont indistincts. Le signe *benn* associé à 'un' est en distribution complémentaire avec le signe *ñaar* du numéral 'deux', alors que le signe *benn* associé à 'même' est en distribution complémentaire avec le signe *beneen* associé à 'autre' (dans ce cas, l'emploi distinct des morphèmes de classes nominales du singulier est d'usage, comme *keneen* qui se décompose en un morphème *k-* de classe du singulier marquant la signification 'humain' et en un morphème *-eneen* qui marque la signification 'autre' : *keneen* 'autre personne'). La question qui se pose est celle de l'identification du représentant de 'même'. A ce titre, les contextes canoniques

proposés pour 'même' permettent de lever une ambiguïté sur l'emploi du représentant du primitif. *She said the same* et *it was not the same fish* proposés par Wierzbicka (1996 : 43) indiquent deux emplois de 'même'. Dans le premier contexte, *same* est employé comme substantif et il commute par exemple avec *something* (*she said something*). Alors que dans le second contexte, *same* est employé comme qualificatif et il commute avec *blue* (*it was not the blue fish*). Autrement dit, il faut distinguer *même* dans l'emploi de 'semblable', et *même* dans celui de 'être égal'. En wolof, le signifié 'semblable' est exprimé par des noms (ils contrôlent des morphèmes de classes nominales) comme MOROOM (M) 'l'égal', NAWLE (B) 'personne de même rang social', MAAS (G) 'personne du même âge'. Alors que le signifié 'être égal' est exprimé par des verbes comme TOLLU 'être égal à', MEL (NI) 'ressembler (à)', 'être comme', BOKK 'partager quelque chose'. Pourtant, aucun de ces noms et de ces verbes n'est compatible avec les deux emplois. Nous pouvons d'ailleurs noter que les signifiés des noms sont restreints à des emplois bien déterminés, puisque c'est soit l'âge, soit la catégorie sociale, qui détermine ces emplois. Ils ne peuvent pas être utilisés dans un contexte comme *it was not the same fish*. De même, les verbes nécessitent de verbaliser en quoi l'égalité est réalisée puisque les deux premiers verbes TOLLU 'être égal à', MEL (NI) 'ressembler (à)' nécessitent des comparatives, et que le verbe BOKK 'partager quelque chose' nécessite d'identifier l'égalité elle-même (par la réalisation de la construction transitive). La question qui se pose est alors de savoir si le primitif correspond plus spécifiquement à un de ces deux signifiés. Wierzbicka ne répond pas à la question pour ce primitif. Mais elle suggère que si les primitifs 'un' et 'même' partagent le même représentant dans une langue (comme c'est le cas pour le wolof), les deux acceptions peuvent être distinguées, notamment par la différence des formes qui sont en distribution complémentaire. Nous l'avons effectivement noté.

Il n'en reste pas moins que les deux acceptions de *benn* sont reliées (toutes les deux font appel à la notion d'identité, cf. Wierzbicka 1996 : 43), et ceci pose la question de la caractérisation de ce lien. Par définition, ce lien est non compositionnel, c'est-à-dire que l'on ne peut pas définir le signifié de l'un par le signifié de l'autre. En NSM, si des liens relient des primitifs sémantiques, on parle de « résonance ». Ce terme n'est pas vraiment défini. Nous proposons de circonscrire cette notion de la façon suivante : « la résonance sémantique est un lien entre deux signifiés primitifs qui se manifeste par le partage d'un même représentant ». Cette résonance entre les deux primitifs sémantiques 'un' et 'même' semble exister dans d'autres langues (Wierzbicka 1994 : 470). Nous souscrivons entièrement à l'observation de

Wierzbicka (1994 : 446), selon laquelle ce champ de recherches est fascinant dans une perspective typologique, puisqu'il déborde le cadre de la sémantique : il est d'ordre cognitif. En effet, comme les primitifs entretiennent des relations de non compositionnalité, le fait qu'ils soient liés pose la question de la nature de leurs liens. L'identification des deux primitifs 'un' et 'même' clôt la présentation des primitifs sémantiques. Voyons à présent comment ils s'organisent dans une définition en NSM.

6.6. Organisation du contenu et du texte des définitions

Nous proposons dans cette section d'adapter le texte wolof au modèle de la définition en NSM. Nous ne revenons pas sur les principes de la théorie présentés en 4.3.3. Nous illustrons l'organisation des définitions que nous produisons à travers un exemple. Nous donnons d'abord le modèle de la définition du jeu proposé par Wierzbicka (1996 : 159). Nous l'illustrons ensuite par un jeu traditionnel africain appelé « wure » en wolof. Nous proposons une définition en français des deux lexies qui dénotent ce jeu (la lexie verbale WURE et la lexie nominale WURE de même signifiant). Cette définition nous permet d'introduire la notion de gabarit sémantique. Et nous expliquons ensuite comment nous proposons de l'exprimer en wolof.

6.6.1. Le prototype du jeu proposé par Wierzbicka

Rappelons en quoi consiste la définition lexicographique en NSM (cf. 4.3.3.). Au lieu de procéder par genre prochain et différences spécifiques comme la définition analytique en MTT (cf. 4.2.2.), une définition en NSM vise à l'élaboration d'un prototype qui est le modèle supposé de la situation de référence. Pour la situation du jeu par exemple, Wierzbicka (1996 : 159) a proposé un modèle qui doit correspondre à une situation typique du jeu. Précisons ici qu'il ne s'agit pas de capturer toute situation extralinguistique qui réfère à un jeu. Il s'agit de montrer qu'une définition lexicographique peut capturer les différents sens associés au nom JEU, contrairement à ce qui est affirmé selon elle dans Wittgenstein (1953 : 31-32, dans les *Recherches philosophiques*). Nous ne sommes pas certain en effet que la perspective du philosophe soit celle de la définition du sens lexical des signes linguistiques. Quoiqu'il en soit, ce qu'il nomme « ressemblance de famille » a été

utilisée en sémantique lexicale (Kleiber 1990, 1999 : 156-164), et il est donc justifié que Wierzbicka s'empare de cette question théorique. La théorie de la ressemblance de famille consiste à regrouper des sens par « familles » (le terme de famille en lui-même reste assez vague), et non plus par un ensemble de traits communs. La forme *jeux* du nom est utilisée au pluriel pour indiquer qu'elle réfère à un ensemble de situations (jeux de cartes, jeux de balles, jeux de patience, jeux d'adresse) qu'il est bien difficile de regrouper sur la base de traits communs. Pour répondre au point de vue selon lequel le sens des signes linguistiques est flou, Wierzbicka esquisse un prototype du jeu à l'aide des sept éléments suivants : (1) le jeu est supposé être une action humaine ; (2) le jeu a une durée ; (3) le jeu est un plaisir ; (4) le jeu se caractérise par une « suspension de la réalité » (nous reproduisons l'expression de l'anglais mise entre guillemets) ; (5) le jeu a des buts définis ; (6) le jeu a des règles établies ; (7) le déroulement et l'issue du jeu sont imprévisibles (dans un jeu avec des adversaires, nous ne savons pas qui va gagner et comment). Discutons ces éléments de sens. En ce qui concerne l'élément (1), nous ne voyons pas pourquoi les animaux ne joueraient pas à des jeux, et nous ne suivons pas Wierzbicka sur ce point. En ce qui concerne (5) et (6), il faut distinguer un jeu de l'événement 'jouer'. Il est tout à fait concevable de jouer sans règles ni buts définis. Ainsi, lorsque l'on joue avec un bébé, le principe est tout simplement celui de jouer, puisqu'un bébé ne suit ni une règle ni forcément un but. Mais nous sommes réticents à considérer que jouer avec un bébé sans règles prédéfinies est jouer à un jeu déterminé. S'il s'agit d'un jeu, alors des règles s'appliquent, dans un but défini. L'élément de sens (3) est déterminant (le jeu est un plaisir). Autrement dit, un prototype en NSM ne prétend pas que tous les éléments de sens s'appliquent systématiquement et simultanément à la situation de référence. Il suffit que plusieurs éléments de sens du prototype se combinent pour former une définition. Pour définir 'jouer (avec un bébé, sans règles)', il faudra vraisemblablement retrancher de la définition les éléments (5) et (6) pour obtenir une définition satisfaisante. Nous reproduisons ci-dessous la définition du nom JEU au pluriel proposée par Wierzbicka.

GAMES

- (a) many kinds of things that people do
- (b) for some time
- (c) “for pleasure” (i.e. because they want to feel something good)
- (d) when people do these things, one can say these things about these people :
 - (e) they want some things to happen
 - (f) if they were not doing these things; they wouldn't want these things to

- happen
 (g) they don't know what will happen
 (h) they know what they can do
 (i) they know what they cannot do

Chacune de ces propositions traduit un des sept éléments qui a servi à proposer ce prototype. La proposition (a) correspond à l'élément (1) et ainsi de suite. Wierzbicka semble indiquer que la proposition (f) correspond à l'élément (4). Autrement dit, elle traduit la suspension de la réalité par une proposition qui établit une corrélation (if... would) entre l'acte de jouer et la succession des événements. Cela nous semble effectivement une manière simple d'exprimer que le jeu a une valeur en lui-même.

De notre point de vue, il n'y a pas d'argument sérieux qui s'oppose à accepter ce prototype comme modèle du jeu, et par conséquent nous l'adoptons. Notons qu'il est constitué des deux groupes de propositions (a-d) et (e-i), symbolisés par la typographie. Les propositions (a-d) correspondent aux éléments (1-3) de la situation prototypique, alors que les propositions (e-i) correspondent aux autres éléments. Ces deux groupes d'éléments n'ont pas la même fonction dans la définition. Le premier groupe énumère les propriétés qui définissent un jeu. Alors que le second groupe développe les caractéristiques du jeu considéré. En d'autres termes, le premier groupe de propositions est le même, quel que soit le jeu considéré. En revanche, c'est dans le second groupe de propositions que chaque jeu peut être décrit par ses buts et ses règles. Nous voyons que de ce point de vue, la définition de NSM que nous avons qualifiée de prototypique correspond à la définition analytique de MTT. Dans la définition prototypique, les propriétés du jeu peuvent être vues comme son genre prochain. Les buts et les règles de chaque jeu peuvent être vus comme leurs différences spécifiques. Dans un cas comme dans l'autre, le modèle de définitions élaboré doit s'appliquer à un groupe de lexies qui partagent le même profil. C'est-à-dire que l'ensemble des lexies qui dénotent des jeux doivent pouvoir être définies à l'aide de ce prototype.

Détaillons le prototype du jeu du wuré, jeu traditionnel africain. La définition en français que nous proposons ci-dessous discute du contenu de la définition, et de son organisation. Le contenu et son organisation ne varient pas selon les langues décrites. C'est la façon de le dire au moyen des primitifs sémantiques qui varie. Nous le discutons pour le wolof dans les paragraphes suivants.

Rappelons qu'une définition prototypique fait appel à des connaissances encyclopédiques sur l'entité à laquelle réfère la lexie décrite d'une part, (cf. 4.3.3.) et

aux informations linguistiques délivrées par l'emploi de la lexie. Donnons-les.

6.6.2. *Éléments de sens du wure*

Donnons quelques éléments d'information pour saisir la définition de la lexie WURE que nous proposons. Le « wure » désigne en wolof un jeu traditionnel répandu dans toute l'Afrique, et le nom qui le désigne varie selon les langues (le nom AWALÉ est le plus utilisé en France)¹⁸. Il met en scène deux joueurs face à face. Au milieu d'eux sont alignées deux séries de trous dont le nombre varie selon la tradition (six, huit, dix ou douze trous). Chacun des joueurs dispose d'un ensemble de pions distribués dans les trous, à raison de trois ou quatre pions par trous. Chacun joue à tour de rôle. Le principe du jeu est de prendre la totalité des pions contenus dans un trou qui fait partie de son camp, et de les distribuer un par un dans les trous suivants, selon le sens de rotation choisi au départ. Le but du jeu est de s'emparer du maximum de pions de l'adversaire. La figure suivante présente l'artefact utilisé pour jouer.



Illustration 1: Jeu d'awalé de Côte d'Ivoire, © 2005 Zubro, CC-BY-SA 1

18 Lien vers la page wikipédia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Awal%C3%A9#Autres_noms

19 Cette photo est sous licence « Creative Commons » CC-BY-SA. Ses droits d'utilisation et de reproduction sont autorisés (« Le titulaire des droits autorise toute utilisation de l'œuvre originale (y compris à des fins commerciales) ainsi que la création d'œuvres dérivées, à condition qu'elles soient distribuées sous une licence identique à celle qui régit l'œuvre originale. Cette licence est souvent comparée aux licences « copyleft » des logiciels libres. C'est la licence utilisée par Wikipedia. » <http://creativecommons.fr/licences/les-6-licences/>)

Affinons notre connaissance du wuré par ce qu'apporte la langue. Premièrement, nous devons savoir que le signifiant *wure* du wolof a un emploi verbal et un emploi nominal. Dans son emploi nominal, un lexème WURE dénote soit un artefact, soit un jeu qui nécessite l'utilisation de cet artefact. Dans son emploi verbal, un autre lexème WURE dénote l'événement pendant lequel se déroule le jeu.

L'exemple suivant illustre l'emploi verbal, et l'emploi nominal lorsque le nom dénote le jeu. Dans le premier énoncé, le lexème WURE occupe la position de tête syntaxique de la phrase, et le syntagme *magi Mbul* a la fonction de sujet du lexème WURE. Par ailleurs, WURE est précédé de la forme *y* du morphème d'inaccompli. La forme a donc un emploi verbal.

(92a)
 mag-i Mbul y-i-y **wure**
 grand-PL Mboul CL-INAC woure
 'les vieux de Mboul jouent au **wuré**'
 (Cissé 2006, *la bataille de Guillé* : 24)

Dans le second énoncé ci-dessous, le lexème WURE contrôle le morphème de classe nominale qui lui est suffixé, et il a la fonction grammaticale d'objet du verbe FAR 'interrompre'. Le lexème WURE a donc un emploi nominal ici. Ces deux emplois confirment que le même signifiant est associé à un signifié qui dénote un événement dynamique. L'emploi verbal l'est parce que le lexème est combiné à un morphème d'inaccompli qui marque la catégorie de l'aspect, et l'emploi nominal l'est aussi parce que le lexème WURE est l'objet d'un verbe dont l'objet dénote typiquement un événement. Autrement dit, un nom qui dénote une entité comme OMAR n'est pas compatible dans cette fonction d'objet avec le verbe FAR (* *Ma Sire far Omar*).

(92b)
 Ma Sire far **wure** w-a
 Ma Siré interrompre wuré CL-LOC
 'Ma Siré interrompit la partie de **wuré**'
 (Diagne 2005, *Makka, Ousseynou Mbéguéré* : 179)

Nous devons tenir compte de ce double emploi dans notre définition. Notre définition doit aussi prendre acte que le signifié associé à ces deux emplois est le même ('jeu de wuré'). Nous pouvons avoir la confirmation que dans son emploi

nominal, le signifié du nom *WURE* dénote bien un événement avec l'énoncé suivant. C'est une expression figée qui signifie que le jeu est arrivé à son terme parce qu'un joueur n'a plus de pions. Cet énoncé confirme aussi l'information que nous avons livrée plus haut : le but du jeu est clairement défini, et il est même signalé par la langue.

(92c)

wure w-i dem na-ø kēŋŋ

wuré CL-LOC aller PFT-3SG IDEO

'échec', lit. 'le wuré est allé très dur' : se dit quand un joueur est à cours de pions)

Enfin, il faut aussi souligner que le jeu de wuré est considéré comme le jeu de réflexion par excellence. Nous pouvons le deviner par les informations que nous avons données. La langue le verbalise par une autre expression semi-figée, comme l'illustre l'énoncé suivant, que nous pouvons segmenter en deux parties. La première se termine à la fin de la première assertion *dafa di po* 'c'est le jeu'. Nous traduisons le nom au défini pour rendre la mise en relief, marquée par la combinaison *dafa di*, la forme verbale dite emphatique du prédicat à la troisième personne du singulier, suivie du morphème prädicatif *d-*, auquel est suffixée la forme *-i* du morphème de l'inaccompli. Rappelons que la mise en relief d'un élément de la phrase par la combinaison de morphèmes verbaux est typique du wolof (cf. 3.3.). La seconde partie de l'énoncé se termine par la collocation *xel ci dugg*, composée du nom *XEL* 'esprit' qui en est la base, de la préposition locative *ci*, et du verbe *DUGG* 'entrer' qui est le collocatif. Nous traduisons la collocation par 'réflexion'. Dans cet énoncé, la forme *y* du morphème de l'inaccompli se cliticise sur la préposition locative *ci*, et marque ainsi l'aspect continu de l'événement associé à la réflexion (le jeu). L'élément particulièrement intéressant dans cette construction est l'insertion de la forme *moo* du morphème de troisième personne du singulier *MU*. Cette forme met en relief le sujet du verbe *DUGG*, et est une reprise de son antécédent direct qui est *XEL* 'esprit'. Cette tournure est particulièrement intéressante pour signifier l'équivalence du wuré et de la réflexion.

(92d)

am nga n-i **wure**, dafa d-i po m-u nga xam n-i,

savoir 2sg CL-LOC wuré EP.3SG PRD-INAC jeu CL-REL 2SG savoir CL-LOC

xel moo ci-y dugg

esprit 3SG.E LOC-INAC entrer

'tu sais que le wuré c'est le jeu de réflexion' (lit. 'c'est la réflexion qui y entre')
(Diagne 2005, *Le point de vue de Koli MBAYE*, Saint-Louis, Mai 1977 : 11d)

Nous retenons quelques éléments pour définir le jeu de wuré de façon appropriée. (1) C'est un jeu de réflexion auquel s'adonnent des personnes qui veulent passer un bon moment de leur temps libre ensemble. (2) C'est un jeu à deux joueurs. (3) Ces deux joueurs utilisent un objet qui a deux parties. (4) un joueur a une partie de l'objet devant lui. (5) les deux parties de l'objet ont elles-mêmes le même nombre de trous dans lesquels il y a des pions. (6) Les joueurs déplacent les pions dans ces trous. (7) La personne qui joue a le droit de bouger les pions de la partie de l'objet qui est devant lui. (8) La personne qui joue n'a pas le droit de bouger les pions de la partie de l'objet qui est devant l'autre personne. (9) Le jeu continue jusqu'à ce qu'un joueur n'ait plus de pions.

Nous pouvons nous rendre compte dès maintenant de la difficulté à donner toutes ces informations dans une définition avec des primitifs sémantiques. Nous avons noté déjà cet inconvénient (cf. 4.4.3.). Nous pouvons néanmoins simplifier les formules que nous utilisons. Par exemple, il n'est pas nécessaire de disposer du plateau dans lequel sont creusés les trous. Il est possible de creuser à même le sol. Et nous ne mentionnerons donc pas que les joueurs disposent d'un plateau en bois qui contient les éléments du jeu.

6.6.3. Le gabarit sémantique des lexies associées à la forme wure

Avant de proposer une définition des lexies associées au signifiant *wure*, nous devons préciser la structure du contenu de la définition prototypique. En NSM, la structure est appelée « gabarit sémantique » (*semantic template* en anglais, cf. Goddard 2011). Nous pouvons voir le gabarit sémantique comme un modèle général de définitions, pour des lexies qui ont le même profil sémantique. Par exemple, les lexies d'artefacts ont un gabarit sémantique (Wierzbicka 1985), radicalement différent de celui des lexies d'émotions (Wierzbicka 2002). Les définitions des lexies d'artefacts concentrent l'attention sur l'objet qui sert à réaliser une activité, tandis que les lexies d'émotions se focalisent plutôt sur la description d'un événement psychique. Pour des activités comme celles du jeu, il s'agit de décomposer l'événement en différentes phases (cf. 4.4.2.). Les gabarits sémantiques ont plusieurs volets qui diffèrent suivant les champs d'étude, mais trois grandes parties sont récurrentes (Goddard 2011). On appelle la première partie du gabarit

sémantique le « cadre lexico-syntaxique » (*lexico-syntactic frame* en anglais). La seconde partie prend le nom de « scénario prototypique motivationnel » (*motivational prototypical scenario* en anglais). Quant à la troisième partie, son nom générique est celui de « résultat potentiel » (*potential outcome* en anglais). Le cadre lexico-syntaxique rend explicite la catégorie lexicale de la lexie (nom ou verbe par exemple), son appartenance à une classe déterminée (classe aspectuelle pour un verbe par exemple), et sa fonction syntaxique dans des constructions typiques (dépendant ou gouverneur dans une construction transitive par exemple). Dans la partie du gabarit sémantique appelée « résultat potentiel », il s'agit de rendre explicite les conséquences de l'événement qui a été décomposé dans la partie appelée « scénario motivationnel ». Par exemple, le résultat potentiel d'un jeu comme le wuré, est que l'un des deux joueurs a perdu, puisqu'il n'a plus de pions. C'est le scénario motivationnel qui constitue le cœur de la définition. Il formule une hypothèse sur la structure de l'événement si la lexie dénote un événement (ce qui cause cet événement, quelles sont les différentes phases), ou sur les propriétés de l'objet si la lexie dénote un objet (sa composition, son apparence, sa fonction). Maintenant que nous avons clarifié la structure du contenu d'une définition, nous pouvons en proposer une pour le jeu du wuré. Nous la numérotons (D1).

(D1) jeu de wuré :

Cadre lexico-syntaxique

- (a) c'est quelque chose que deux personnes font avec une chose de temps en temps
- (b) quand ces deux personnes veulent ressentir quelque chose de bien
- (c) quand ces deux personnes veulent savoir qui pense bien
- (d) quand deux personnes savent qu'elles ne doivent pas faire quelque chose d'autre

Scénario motivationnel

- (e) ces deux personnes font quelque chose comme ça avec une chose :
 - (f) cette chose a deux parties
 - (g) une partie est devant une personne, l'autre partie est devant l'autre personne
 - (h) dans ces deux parties il y a des choses qui sont profondes _[m]
 - (i) il y a des petites choses dans ces choses profondes _[m]
 - (j) les deux personnes font bouger ces petites choses avec leurs mains _[m] comme ces personnes le veulent
 - (k) ces deux personnes mettent _[m] ces petites choses une à une dans les

choses profondes _[m]

(l) une personne peut faire bouger les petites choses de la partie qui est devant cette personne

(m) cette personne ne peut pas faire bouger les petites choses de la partie qui est devant l'autre personne

Résultat potentiel

(n) les deux personnes font quelque chose comme ça longtemps

(o) quand il n'y a plus de petites choses devant une personne,

(p) l'autre personne dit une chose comme « tu ne peux plus faire ce quelque chose avec moi »

(q) les gens qui ont vu ce que font les deux personnes peuvent penser que la personne qui a dit cette chose a bien pensé

Commentons cette définition. Avant toute chose, notons que *profondes*, *mains* et *mettent* sont munis de l'indice _[m] entre crochets, et que ce sont les seuls éléments dans la définition qui ne sont pas les représentants d'un primitif. Le sens 'main' est en effet décomposable (Wierzbicka 2007), de même que les sens 'profond' (Wierzbicka et Goddard 2007), et 'mettre' (Goddard 2010, 2011) Mais ces décompositions rallongent la définition du jeu de wuré, de plusieurs propositions. Une définition trop longue complique sa lisibilité, et nuit à sa bonne compréhension. Nous avons ici un exemple de l'utilisation des molécules sémantiques (cf. 4.4.3.). La liste des molécules sémantiques est en développement à l'heure actuelle, et elle comporte déjà quelques dizaines de sens. Comme nous en utilisons certaines, nous les indiquerons au fur et à mesure du travail.

Passons maintenant au contenu de la définition que nous avons proposée, et notons les correspondances avec les éléments de sens que nous avons retenus plus haut. Les propositions (a-d) indiquent que le sens qui est défini est celui d'une activité de loisir faite pendant le temps libre de deux joueurs (éléments de sens (1) et (2)). La proposition (c) précise qu'elle consiste à tester sa réflexion (élément de sens (1)). Les propositions (f-i) décrivent la constitution de l'objet utilisé pour jouer (3-5). Les propositions (j-m) rendent explicites les règles du jeu (6-8). Les trois dernières propositions (n-q) rendent explicite le but du jeu (9). Notre définition intègre ainsi tous les éléments de sens que nous avons retenus. Nous avons aussi respecté la structure du prototype du jeu tel que l'a proposé Wierzbicka (cf. 7.7.1.). Le bloc des propositions (a-d) du cadre lexico-syntaxique indique que le sens décrit est celui

d'une activité ('faire quelque chose'). Le bloc des propositions (j-m) du scénario motivationnel décompose les différentes phases de l'activité. Précisons que la description de l'instrument de jeu est nécessaire, car le wuré ne se conçoit pas sans instrument (propositions f-i). Enfin, le bloc des propositions (n-q) indique qu'il s'agit d'une activité dynamique avec une structure interne, comme celle des accomplissements (le jeu a un but). Précisons un élément de notre définition qui concerne plus particulièrement la dernière proposition (q), ainsi que la proposition (c). Nous avons considéré que même si le wuré met en scène deux joueurs, le but du jeu n'est pas de déterminer la supériorité de la réflexion de l'un par rapport à l'autre. Cela va à l'encontre d'une caractéristique du jeu qui est que l'on peut rejouer des parties indéfiniment. C'est pourquoi nous avons privilégié la combinaison de 'penser' et 'bien' pour produire la combinaison 'bien penser', associée à un événement ponctuel (« cette personne a bien pensé »).

Nous n'avons pas encore commenté l'adéquation de la définition aux catégories lexicales des lexies qui ont le signifié de 'jeu de wuré'. C'est-à-dire que nous n'avons pas différencié l'emploi verbal de l'emploi nominal, associés au signifiant *wure*. Nous limitons ici l'emploi nominal à celui du jeu en tant que tel, et nous ne considérons pas la dénotation de l'instrument. Cela concerne les propositions (a-d) du cadre lexico-syntaxique. Dans la définition (D1), nous avons employé la formule « c'est quelque chose que deux personnes font de temps en temps avec une chose » (proposition (a)). Cette formule traduit les deux emplois possibles de la forme *wure*. Le primitif 'faire' est typiquement utilisé pour décomposer le sens d'un verbe dynamique (Wierzbicka 2000). Nous avons rendu explicite la signification aspectuelle par la formule 'de temps en temps'. Le primitif 'chose', lui, est typiquement utilisé pour décomposer le sens d'un nom comptable dénotant une entité concrète (Wierzbicka 2000, cf. 6.4.1.) : le primitif 'chose' réfère ici à l'instrument utilisé pour le jeu. Dans la proposition (a), c'est le primitif 'quelque chose' en début de proposition qui permet de référer à un événement. Cet événement est dénoté soit par un verbe, soit par un nom d'une entité abstraite (cf. 6.4.1.). C'est le cas du jeu, entité qui réfère à un événement. Nous avons employé la construction équative du français 'c'est quelque chose' pour identifier l'entité du jeu, qui peut ainsi être dénotée soit par un verbe, soit par un nom.

Il faut alors considérer que le reste de la définition que nous avons donnée est valable pour les emplois nominaux et verbaux de la forme *wure*. Dans tous les cas, il s'agit de l'événement du jeu qui nécessite l'utilisation d'un artefact. Nous considérons ainsi qu'une seule définition doit être produite pour les différents emplois de la

même forme, car la seule distinction à faire entre les emplois verbaux et nominaux concerne la catégorie lexicale, mais pas le sens lexical lui-même. Nous décrivons les deux emplois nominaux et verbaux par un unique signifié (monosémie), et nous en rendons compte en ne produisant qu'une seule définition. Nous retenons que les deux emplois nécessitent d'intégrer à la définition les deux catégories lexicales, et c'est ce que nous avons fait dans la proposition (a) du cadre lexico-syntaxique. L'emploi des représentants du wolof des primitifs sémantiques, et leurs combinaisons dans la décomposition, méritent d'être examinés et commentés. C'est le sujet des deux paragraphes suivants. Nous allons examiner le texte en NSM du wolof en deux temps. Dans un premier temps, nous vérifions que les représentants du wolof des primitifs sémantiques que nous avons identifiés, correspondent à ceux du français (6.6.4.). Dans un deuxième temps (6.6.5.), nous soulignons que les différentes formes des pronoms du wolof permettent d'éviter des ambiguïtés dans la décomposition, alors que cet aspect a souvent été critiqué dans les formules en NSM (Mc Cawley cité par Wierzbicka dans Goddard et Wierzbicka 2002, Barque 2008).

6.6.4. Vérification des représentants du wolof des primitifs sémantiques

Pour examiner le texte wolof, il est nécessaire de donner ici la définition complète que nous proposons. Nous sommes conscients que cela peut affecter le confort de la lecture, mais nous savons en même temps que les références que nous faisons au texte exigent de l'avoir lu au préalable. Nous le donnons ci-dessous.

Cadre lexico-syntaxique de WURE_(V/N)

- (a) l-u ñaar-i nit def ak l-eneen
 (a) CL-REL deux-PL personne faire avec CL-autre
 (a) 'quelque chose que deux personnes font avec une autre chose'
- (b) b-u ñaar-i ñ-oo-n-u bëgg-a yëg l-u baax
 (b) CL-REL deux-PL CL-2SG-CL-REL vouloir-E ressentir CL-REL être bien
 (b) 'quand ces deux personnes veulent ressentir quelque chose de bien'
- (c) b-u ñaar-i ñ-oo-n-u bëgg-a xam k-u xelaat b-u baax

- (c) CL-REL deux-PL CL-2SG-CL-REL vouloir-E savoir CL-REL penser CL-REL être bien
 (c) 'quand ces deux personnes veulent savoir qui pense bien'

- (d) b-u ñaar-i nit xam-ee ne war-u-ñu def dara
 (d) CL-REL deux-PL personne savoir-CIRC que devoir-NEG-3PL faire chose
 (d) 'quand deux personnes savent qu'elles ne doivent pas faire quelque chose (d'autre)'

Scénario motivationnel

- (e) ñaar-i ñ-i-i def l-u mel n-i ak l-eneen
 (e) deux-PL CL-LOC-LOC faire CL-LOC sembler CL-LOC avec CL-autre
 (e) 'ces deux (personnes) font quelque chose comme ça avec une autre chose'

- (f) benn la-ø l-oo xam ne ñaar-i yëf la-ñu
 (f) un COP-3SG CL-2SG savoir que deux-PL choses COP-3 PL
 (f) 'c'est une (chose) qui est (faite) de deux choses'

- (g) nit k-i mu ng-i ci kanam yëf l-i-i
 (g) personne CL-LOC 3SG PRS-LOC LOC visage choses CL-LOC-LOC
 (g) 'la personne est devant cette chose'

- (h) ci yëf b-oo-b-u mën na-ø nekk a-m l-u xóot
 [m]
 (h) LOC choses CL-2SG-CL-REL pouvoir PFT-3SG se trouver LOC-CL CL-REL être profond
 (h) 'dans cette chose il peut y avoir quelque chose de profond [m]'

- (i) am na-ø a-y dara y-u ndaw ci l-u xóot [m] l-oo-
 l-u
 (i) avoir PFT-3SG LOC-CL chose CL-REL être petit LOC CL-REL être profond CL-
 2SG-CL-REL
 (i) 'il y a des petites choses dans ces choses profondes'

- (j) ñaar-i ñ-oo-ñ-u k-u nekk yëngal y-oo-y-u ci

(j) deux-PL CL-2SG-CL-REL CL-REL se trouver faire bouger CL-2SG-CL-REL LOC

biir l-u xóot_[m] l-i
 ventre CL-REL être profond CL-LOC

ak seen-i loxo_[m] n-i-i ñu ko bëgg-e
 avec POSS.3PL-PL main CL-LOC-LOC 3PL 3SG vouloir-CPL

(j) 'chacune de ces deux (personnes) fait bouger avec sa main_[m] cette chose (petite) dans ce qui est profond_[m] comme elle le veut'

(k) yěf y-ooy-u ñu d-i leen def ci l-u xóot_[m]

(k) choses CL-2SG-CL-REL 3PL PRD-INAC 3PL faire LOC CL-REL être profond

(k) 'ces choses ils les mettent dans ce qui est profond_[m]'

(l) nit k-oo-k-u mën na-ø def l-oo-l-u benn benn

(l) personne CL-2SG-CL-REL pouvoir PFT-3SG faire CL-2SG-CL-REL un un

ci l-u xóot_[m] y-oo-y-u
 LOC CL-REL être profond CL-2SG-CL-REL

(l) 'cette personne peut mettre cette chose un à un dans ce qui est profond_[m]

(m) k-u nekk ci kanam-am mën-ul-ø laal

(m) CL-REL se trouver LOC visage-POSS.3SG pouvoir-NEG-3SG toucher

l-u nekk-ul-ø ci kanam-am
 CL-REL se trouver-NEG-3SG LOC visage-POSS.3SG

(m) 'chaque (personne) l'une en face de l'autre ne peut pas toucher ce qui n'est pas devant elle'

Résultat potentiel

(n) ñaar-i ñ-oo-ñ-u l-u-y nekk d-i def l-u dafa-y yàgg

(n) deux-PL CL-2SG-CL-REL CL-REL-INAC se trouver PRD-INAC faire CL-REL EP.3SG-INAC durer

(n) 'ce que ces deux personnes font dure (un certain temps)'

(o) b-u k-enn mën-at-ul-ee laal yëf y-u ndaw y-oo-y-u
 (o) CL-REL CL-un pouvoir-ITR-NEG-CIRC toucher choses CL-REL être petit CL-2SG-CL-REL
 (o) 'quand l'un ne peut plus toucher ces de petites choses,

(p) k-eneen ni l-u mel n-i « mën-ooto def dara ak man »
 (p) CL-autre dire CL-REL sembler CL-LOC pouvoir-NEG.ITR.2SG faire chose avec 1SG
 (p) 'l'autre dit quelque chose comme « tu ne peux plus faire la chose avec moi »'

(q) ñu leen gis mën na-ñu xelaat nit k-u ne l-oo-l-u xelaat
 (q) 3PL 3PL voir pouvoir PFT-3PL penser personne CL-REL dire CL-2SG-CL-REL penser

na-ø b-u baax
 PFT-3SG CL-REL être bien

(q) 'ceux qui les regardent peuvent penser que la personne qui a dit cette chose a bien pensé'

D'une façon générale, la définition est organisée de la même façon qu'en français. Notons trois différences dans l'emploi des représentants des primitifs. La première différence concerne l'emploi du représentant DEF du primitif 'faire' (propositions a-d-e-k-l-n-p). Nous pouvons remarquer que dans les propositions (k-l), le verbe DEF est employé dans le sens de 'mettre', ce qui correspond à une molécule sémantique (cf. 6.6.3.). Wierzbicka (1994 : 473-476) a relevé que, dans certaines langues, le représentant du primitif 'faire' peut être employé avec le sens de 'mettre'. C'est le cas en wolof (cf. 6.3.1.). Nous avons cependant considéré qu'il n'est pas nécessaire de symboliser cet emploi par l'indication _[m] de la molécule. En effet, dans ces deux propositions, c'est la construction locative marquée par la postposition verbale de la préposition locative *ci*, qui permet de rendre compte du signifié 'mettre'. Ainsi, [DEF X *ci* Y] signifie 'mettre X dans Y' alors que [DEF X] signifie 'faire X'. C'est donc bien une différence de construction qui fonde la différence des signifiés 'faire quelque chose', et 'mettre quelque chose dans quelque chose'. Pour cette raison, il n'est pas nécessaire en wolof d'employer un verbe spécifique pour le sens de 'mettre'. La seconde différence avec le français concerne le primitif sémantique 'partie (de)'. Nous avons noté que le représentant du français est un nom (PARTIE), alors que celui du wolof est le verbe BOKK qui signifie 'faire partie de' (cf. 6.2.). Nous n'avons

cependant pas utilisé ce verbe dans la proposition (f) de la définition du wolof, qui est pourtant en français 'cette chose a deux parties'. Les tests que nous avons réalisés avec des locuteurs wolofs nous ont convaincu que les locuteurs utilisent plus volontiers dans ce cas la construction équative [X Y *la*], qui rend compte de l'équivalence entre l'entité qui instancie X et l'entité qui instancie Y (cf. 1.2.6.). Autrement dit, les locuteurs utilisent une formule comme '(ce qui est un) est (ce qui est deux)', pour rendre compte du sens 'une chose a deux parties' en français. Dans cette formule, 'ce qui est un' instancie X et 'ce qui est deux' instancie Y. Nous retrouvons alors la construction équative [X Y *la*].

La troisième et dernière différence concerne l'emploi prépositionnel de noms du wolof, comme le nom KANAM 'visage' (classe nominale G) dans les propositions (g) et (m). Précédés de la proposition locative *ci*, ces noms qui désignent la plupart du temps des parties du corps ont un emploi prépositionnel. Robert (1990, 1997, 2005) a décrit et analysé ces emplois de façon détaillée. Rappelons que cela est courant dans les langues du monde (cf. Heine et Kuteva 2002 cité dans notre introduction générale). Dans la liste des représentants du wolof que nous avons donnée, il faut savoir que les signifiés 'au-dessus' et 'en dessous', sont représentés par la combinaison de la préposition locative *ci* et des noms SUUF 'sable' de la classe nominale S, et KAW 'campagne' de la classe G. La combinaison *ci* SUUF est traduite par 'au-dessous' alors que la combinaison *ci* KAW se traduit par 'au-dessus'. En emploi prépositionnel, les noms sont utilisés sans marque de classe nominale. Nous avons déjà noté à propos de l'identification des représentants des primitifs qui concernent le domaine temporel, qu'un primitif se combine avec d'autres signifiés non primitifs. Ainsi, le primitif 'quand' se combine avec le signifié 'après' ou 'avant', pour donner les signifiés 'après un certain temps' et 'avant un certain temps'. Nous considérons que ces signifiés sont des mini-molécules sémantiques, c'est-à-dire qu'elles peuvent être décomposées à l'aide de primitifs sémantiques (cf. 6.6.3. et 4.3.3.). A la différence des molécules sémantiques cependant, les décompositions sont très simples et n'exigent pas de former des propositions. C'est pourquoi nous les appelons des mini-molécules sémantiques. Le nom KANAM du wolof peut être considéré comme une mini-molécule sémantique dans son emploi prépositionnel, et nous l'avons ainsi utilisé dans notre définition. Il serait intéressant de se pencher sur le statut théorique de ces mini-molécules en NSM. Nous ne connaissons pas de texte qui traite cette question. Ce n'est pas le lieu de le faire ici.

Nous voudrions à présent souligner un aspect original du texte wolof qui concerne les formes des pronoms en fonction d'anaphore et de cataphore grammaticale.

6.6.5. Anaphore et cataphore dans le texte wolof

Dans le texte français, nous avons pu nous rendre compte de l'emploi récurrent des pronoms démonstratifs, comme « *ces* deux personnes » (lien entre les propositions (a-b-c)), « *ces* deux parties » (lien entre les propositions (g) et (h)), « *ces* petites choses » (lien entre les propositions (i) et (j)). Dans chacun de ces cas, le pronom réfère à une entité qui a été identifiée dans la proposition précédente, ou même dans des propositions antérieures. Ces pronoms démonstratifs ont alors un emploi d'anaphore grammaticale. A l'inverse, un emploi de cataphore consiste à utiliser le pronom comme un renvoi vers les propositions qui les suivent. L'utilisation des deux emplois des pronoms dans les définitions en NSM a été maintes fois critiqué (Mc Cawley cité par Wierzbicka dans Goddard et Wierzbicka 2002, Barque 2008), à cause des ambiguïtés que cela peut créer. Pour une langue comme le français, où la forme des pronoms est souvent la même (*ce / cette / ces / ceci / cela / ça*), il est parfois difficile de savoir quelle est l'entité de référence. Dans notre texte français, nous avons tenté de réduire les ambiguïtés en combinant les noms comme CHOSE, PARTIE, PERSONNE référant à des entités différentes, à des déterminants (quantifieurs comme DEUX : *deux personnes* dans les propositions (a-b-c) ; comme AUTRE : *autre(s) partie(s)* dans les propositions (g-h)). Maintenant, l'usage en NSM veut que la numérotation des propositions soit utilisée (cf. 4.3.3.). Cela réduit les ambiguïtés et atténue donc la portée de la critique. Mais ce que nous voulons souligner ici, c'est que le wolof permet d'employer des formes de pronoms comme *loolu* en anaphore, ou des formes de pronoms comme *li* en cataphore qui réduisent les ambiguïtés (cf. 2.2.2. et 2.4.2.). Illustrons-le à l'aide du texte de la définition de WURE en wolof.

L'emploi de pronoms comme *ñoonu* est limité à l'anaphore, c'est-à-dire qu'ils renvoient à la proposition qui les précède. C'est le cas dans les propositions (b-c) , où *ñoonu* renvoie à la proposition (a) qui précède. Ces formes sont composées d'un morphème de classe nominale (ici le morphème *ñ-*), d'un morphème *-oo-* qui marque l'anaphore, et d'une reprise du morphème de classe nominale auquel est suffixé le morphème relateur *-u*. Ainsi, la décomposition de la forme du pronom permet de réduire les ambiguïtés de façon conséquente. Le morphème *ñ-* marque la classe nominale du pluriel qui ne contient que des noms d'humains (cf. 2.3.). Dans la proposition (i), la forme *loolu* ne peut ainsi que renvoyer au pronom intégratif *lu* 'ce qui' de la même proposition, car c'est la seule forme nominale qui partage la même classe nominale dans la proposition.

Les formes de prénoms démonstratifs comme *ni* ont en revanche aussi des emplois

cataphoriques. Dans la proposition (e) que nous redonnons ci-dessous, la forme *ni* se trouve dans la proposition (e), qui ouvre le scénario motivationnel, et qui renvoie à toutes les propositions qui lui succèdent. Cette hiérarchie est figurée par la typographie : les propositions (f-m) sont en retrait par rapport aux autres propositions du texte de la définition. Le pronom *ni* renvoie donc aux règles du jeu décrites par les propositions qui suivent.

- (e) ñaar-i ñ-i-i def l-u mel n-i ak l-eneen
 (e) deux-PL CL-LOC-LOC faire CL-LOC sembler CL-LOC avec CL-autre
 (e) 'ces deux (personnes) font quelque chose comme ça avec une autre chose'

Comme les pronoms en anaphore, un morphème de classe est un composant du pronom. Ici, le morphème de classe pronominal *n-* est celui qui est associé à la notion de manière (cf. 2.4.2.), et ne peut que référer à un événement. Les morphèmes de classes nominales se révèlent ainsi un bon outil pour réduire les ambiguïtés dans un texte qui ne contient que peu de formes différentes. Ce paragraphe clôt le chapitre sur l'introduction d'une métalangue sémantique naturelle en wolof. Récapitulons ce que nous avons appris de cette entreprise.

6.7. Conclusion du chapitre 6

L'objectif de ce chapitre était d'introduire une Métalangue Sémantique Naturelle pour le wolof. Il nous a fallu pour cela identifier les représentants des primitifs sémantiques de cette langue, ce qui nous a demandé de discuter la lexicalisation des primitifs, et la possible polysémie de leurs représentants.

Nous retirons trois conclusions de ce chapitre. Premièrement, l'identification des représentants du wolof des primitifs sémantiques a permis de souligner que des morphèmes de classes nominales peuvent être de meilleurs candidats pour représenter des primitifs, même si le primitif est aussi lexicalisé par des lexèmes. Deuxièmement, le wolof a mis en lumière que le signifié 'si' dans cette langue n'est sans doute pas un primitif, puisqu'il est décomposable par les deux primitifs 'temps' et 'partie'. Troisièmement, les gabarits sémantiques sont des modèles sûrs de définitions. Ils permettent de définir les sens lexicaux des lexies de même signifiant et de catégories lexicales différentes avec précision, tout en tenant compte de leurs différents emplois. Voyons maintenant comment définir les lexies des champs des artefacts (chapitre 7), et des émotions (chapitre 8).

Conclusion de la deuxième partie

L'objectif de cette deuxième partie était de présenter notre méthodologie pour la description du lexique. Synthétisons-la en quelques mots. Au chapitre 4, nous nous sommes positionné au sein des différentes approches qui décrivent le sens lexical. Leur point de divergence principal concerne le modèle de description (discret ou continu). Nous avons estimé que le modèle discret est le plus apte à saisir un sens déterminé. Mais nous avons reconnu l'avantage que peut apporter le modèle continu pour distinguer les sens différents, et les interprétations multiples en contexte d'un unique sens. Dans ce même chapitre 4, nous avons aussi opté pour décrire le sens lexical par un métalangage naturel, car nous concevons le sens lexical comme des configurations d'autres sens lexicaux, et le métalangage naturel est le plus apte à les représenter. Parmi les théories qui utilisent un métalangage naturel, notre choix s'est porté sur la Métalangue Sémantique Naturelle, car elle offre l'avantage de travailler avec un métalexique limité, suffisamment maniable pour être utilisé par un locuteur non natif. Au chapitre 5, nous avons présenté les outils théoriques que nous utilisons. Nous avons défini la lexie, comme l'unité lexicale élémentaire, car son sens lexical est déterminé. La lexie formalise ainsi notre approche discrète du sens. Comme notre programme ne se limite pas à l'énumération des sens, et que notre objectif général est la comparaison des relations de polysémie avec les autres relations dans le lexique, nous avons envisagé le lexique comme un ensemble structuré de lexies, et de relations entre lexies. Nous avons constaté que les lexies, comme les relations entre elles, s'organisent en ensembles maximaux. C'est pourquoi nous avons généralisé la notion de signe linguistique, et nous l'avons étendue à toute relation entre signes linguistiques. Cela nous permet de décrire une relation comme un signe linguistique au sens strict, c'est-à-dire comme l'association d'un signifiant, d'un signifié et d'une combinatoire. Notre travail se focalise sur la description du signifié des relations dans le lexique, qu'elles soient des relations de polysémie, ou des relations morphologiques comme la dérivation. Pour comparer les signifiés des relations, nous avons proposé d'utiliser les propriétés de l'analogie, qui est bien adaptée, puisqu'elle précise la nature du rapport entre les termes. Pour cela, nous proposons d'extraire des relations entre signifiés, les liens qui les connectent, et de décomposer leur signifié en métalangue sémantique naturelle. De cette façon, nous pouvons atteindre notre objectif. Comme la métalangue sémantique naturelle

n'existe pas à ce jour pour le wolof, nous l'avons introduite au chapitre 6. La troisième partie de ce travail est l'application de cette méthodologie au lexique du wolof.

TROISIEME PARTIE : LA POLYSÉMIE DANS LE LEXIQUE

Introduction de la troisième partie

Cette troisième et dernière partie applique au wolof la méthodologie de description du lexique que nous avons proposée dans la seconde partie. Rappelons brièvement en quoi elle consiste. Il s'agit de comparer la relation de polysémie avec les autres relations qui structurent le système lexical. Nous décrivons d'abord les faits du wolof liés à la question de la polysémie. Puis nous analysons des exemples représentatifs de ces faits, pour en déduire ou non la présence de polysémie. Nous comparons enfin les liens de polysémie avec des liens entre signifiés qui instancient des relations structurant le lexique (dérivation, conversion, construction). Nous formalisons ces analyses par des décompositions en NSM.

Nous nous sommes concentré sur deux champs qui nous semblent représentatifs, car nous savons que le lexique est trop vaste pour pouvoir être décrit précisément dans son ensemble (Gaume, Duvignaud, Vanhove 2008, Polguère 2003). Il s'agit du champ des artefacts (chapitre 7), et de celui des émotions (chapitre 8). Deux raisons motivent ce choix. La première raison est que le champ des émotions est largement étudié dans la littérature dans des langues très diverses (Anscombe 1995 pour le français, Mel'čuk et Wanner 1996 pour l'allemand, Wierzbicka 1990, 1999, 2002 pour l'anglais, le polonais, le russe), contrairement au champ des artefacts. Ce travail est l'occasion de contraster un champ très étudié avec un champ qui l'est moins, et de profiter des conclusions déjà tirées par les auteurs précédents. La deuxième raison est que le champ des émotions relève de notions abstraites, alors que celui des artefacts réfère au contraire à des entités concrètes. Nous avons considéré que deux champs aussi différents peuvent permettre d'avoir une vision plus exacte et plus complète du système lexical du wolof.

Chapitre 7 : Gabarits sémantiques des artefacts et polysémie

7.1. Introduction du chapitre 7

L'objectif de ce chapitre est d'explorer le champ des artefacts, pour décrire le sens et les interprétations en contexte des lexies représentatives de ce champ. La notion d'artefact est très large. Nous entendons par artefact une entité utilisée par une personne pour une activité (Polguère 2002). A notre connaissance, la plupart des descriptions du sens lexical des lexies qui dénotent des artefacts sont incluses dans des études plus générales sur la description des lexies nominales (Mel'čuk et Polguère 2007 ; Polguère 2002 ; Pustejovsky 1995 : 141-182). L'étude la plus spécifique que nous connaissions est celle de Wierzbicka (1985), et nous nous fondons essentiellement sur elle pour proposer nos propres descriptions dans ce chapitre. Soulignons que les siennes portent sur des objets devenus communs à beaucoup de sociétés. Il s'agit par exemple de bicyclettes, de voitures, ou de tasses (Wierzbicka 1985 : 33-37 ; 104-145). Les nôtres concernent en majorité des artefacts typiques de la société wolof. Pour cette raison, la plupart de nos descriptions sont pionnières. Nous ne nous interdisons pas cependant de décrire aussi le sens des lexies d'artefacts plus universels, comme les monnaies d'échange. Parmi les nombreuses lexies d'artefacts, nous en avons sélectionné quelques-unes qui posent la question de la polysémie. Le nom SABAR dénote ainsi soit un tam-tam utilisé pour une danse rituelle, mais le nom donne lieu à plusieurs interprétations, et la danse elle-même en est une (7.3.). De même, le nom XAALIS dénote soit une monnaie d'échange, soit la matière qui la constitue ('argent', cf. 7.4.). Enfin, le nom TÉERE dénote soit un talisman, soit un livre (7.5.). Ce dernier exemple est le plus original, car la relation entre les deux dénotations n'est pas transparente d'emblée. Nous verrons qu'elle est cependant culturellement motivée.

Les lexies d'artefacts sont connectées à beaucoup d'autres lexies dans le système lexical. Par exemple, la lexie BAGUE du français qui dénote un bijou, est connectée à BIJOUTIER, qui dénote la personne qui fabrique une bague ou celle qui la vend. BAGUE

dans ce sens est aussi liée à la lexie verbale *SERTIR*, qui dénote l'action de fixer sur la bague un objet d'ornement comme une pierre précieuse. Nous avons donc ajouté dans ce chapitre des descriptions de lexies verbales, qui dénotent des actions réalisées à l'aide d'artefacts. Par exemple, la lexie verbale *COUPER* du français, qui dénote l'action de séparer une chose en deux ou en plusieurs parties, nécessite un artefact comme un couteau. L'intérêt des verbes de ce type du wolof est qu'ils peuvent aussi dénoter des actions sociales, comme le verbe *TAKK* qui dénote soit l'action d'attacher des choses entre elles, soit l'action de se fiancer. Leurs dénotations différentes posent donc aussi la question de la polysémie. Ces lexies verbales, qui dénotent des actions comme celles de couper quelque chose, ont été décrites à de multiples reprises (le livre de Levin 1993 en donne un bon aperçu). Pour les décrire, nous nous sommes basé sur les gabarits sémantiques proposés par Goddard (2010, 2011) et Goddard et Wierzbicka (2009).

Notre méthodologie consiste, dans un premier temps, à livrer des informations encyclopédiques sur les artefacts dénotés par les unités lexicales, et à décrire leurs emplois linguistiques. Dans un deuxième temps, nous donnons nos arguments pour reconnaître un unique sens ou au contraire une multiplicité de sens de ces unités lexicales. Nous formalisons enfin notre analyse par des définitions (cf. 6.6.). Autrement dit, nos définitions ne sont produites qu'à l'issue de l'analyse. Commençons par discuter du contenu du gabarit sémantique des artefacts.

7.2. Le gabarit sémantique des artefacts proposé par Wierzbicka

Rappelons qu'un gabarit sémantique en NSM est composé de trois volets : le cadre lexico-syntaxique, le scénario motivationnel, et le résultat potentiel (cf. 6.6.). Le cadre lexico-syntaxique spécifie la catégorie lexicale de la lexie décrite, en même temps que sa catégorie sémantique ('chose' *versus* 'personne' par exemple). Le scénario motivationnel propose une hypothèse sur le sens lexical. Et le résultat potentiel rend explicites les conséquences de l'événement décrit dans le scénario motivationnel. Commençons par discuter le contenu du cadre lexico-syntaxique des lexies d'artefacts.

Wierzbicka (1985 : 19, 52) a précisé les trois volets pour les artefacts de la façon suivante. Le premier volet est destiné à donner sa catégorie (*kind* en anglais) et sa

fonction (*purpose* en anglais). Le deuxième volet décrit son utilisation, les caractéristiques de l'artefact, comme par exemple l'apparence, la taille, les parties qui le constituent. Le dernier volet enfin décrit les conséquences de son utilisation. Commençons par examiner le contenu du premier volet.

7.2.1. Le contenu du cadre lexico-syntaxique des unités lexicales d'artefacts

Deux éléments de sens constituent le cadre lexico-syntaxique d'une lexie d'artefact (Wierzbicka 1985 : 19, 52). Il s'agit d'une part de la catégorie sémantique de l'artefact ('chose' *versus* 'personne' par exemple) exprimée dans la langue par la catégorie lexicale de la lexie (typiquement un nom), et d'autre part de la fonction de l'artefact (outil de bricolage *versus* instrument de musique par exemple). Discutons dans un premier temps la catégorie de l'artefact.

Les artefacts sont tellement nombreux et divers qu'il est difficile de leur trouver un point commun qui ne soit pas trop général. Wierzbicka (1996 : 172-173) fait remarquer qu'il est difficile de les classer selon des catégories sémantiques bien déterminées, contrairement aux entités naturelles comme les plantes ou les animaux qui s'organisent en espèces. Précisons cette remarque qui concerne, soulignons-le, une description encyclopédique de l'artefact. Ce qu'il faut comprendre de la réflexion de Wierzbicka sur le classement des artefacts, c'est qu'ils ne s'organisent pas en espèces. S'il est possible la plupart du temps de rapporter une entité naturelle à sa catégorie, il est peu productif d'utiliser la même classification pour des artefacts. Par exemple, nous dirons qu'un sapin est une sorte d'arbre, mais pas qu'une bicyclette est une sorte de véhicule (nous empruntons l'exemple de la bicyclette à Wierzbicka 1996 : 173). Wierzbicka propose que la catégorie d'artefact soit définie par l'élément de sens 'sorte de chose faite (fabriquée) par des personnes' ('a kind of thing made by people', cf. Wierzbicka 1985 : 51). Cet élément de sens convient effectivement pour des objets physiques, comme une bicyclette, un couteau, ou encore un abreuvoir. Il n'est pas certain en revanche qu'il convienne à tous les types d'artefacts. Une vache est une sorte de mammifère ruminant du point de vue encyclopédique, mais elle peut être vue aussi comme un artefact du point de vue de la langue. Par exemple en français, un jeu de langage qui consiste à associer un objet à son utilisation commence par la formule « *une vache a deux sous-produits : le lait et la bouse.* » Autrement dit, du point de vue de la langue, une vache peut être considérée comme un artefact car elle est utilisée pour son lait, et

aussi pour sa capacité à produire de l'engrais naturel (la matière fécale). Nous avons fait cette remarque pour nuancer celle de Wierzbicka. Pour nous, un artefact peut aussi bien être un objet physique qu'un être vivant. Affinons davantage. Nous admettons volontiers que les productions langagières sont des artefacts. Par exemple, un conseil est bien quelque chose qui est produit par quelqu'un. De même, une critique est formulée par quelqu'un. Les exemples sont empruntés à Milićević et Polguère (2010). Or, les noms CONSEIL et CRITIQUE du français peuvent aussi bien faire référence à des événements qu'à leurs résultats : *un conseil* est un énoncé produit par quelqu'un dans le but de l'aider, mais aussi un acte de venir en aide à quelqu'un en lui disant quelque chose. Nous voyons qu'un artefact peut aussi bien dénoter un événement, le résultat de cet événement, un objet physique et même un être vivant. Dans ce chapitre, nous considérons néanmoins uniquement des noms qui dénotent des objets, et le sens 'sorte de chose faite (fabriquée) par des personnes' pour définir la catégorie de l'artefact, nous suffit pour le moment.

Tournons-nous maintenant vers le deuxième élément de sens qui constitue le cadre lexico-syntaxique : il s'agit de la fonction de l'artefact. Nous pouvons noter qu'une description de lexie d'artefact mentionne toujours la fonction de l'artefact (Polguère 2002, Wierzbicka 1985 : 19, 52). Par exemple, si nous prenons l'exemple de BOUILLOIRE, emprunté à Polguère (2002), nous remarquons que la description lexicale qu'il propose mentionne le sens 'faire bouillir de l'eau'. Rappelons de même que Wierzbicka considère que la définition de CUPS en anglais doit absolument mentionner que c'est une chose faite par des individus, pour boire des liquides chauds (cf. 4.3.3.). Autrement dit, les lexies d'artefacts peuvent se regrouper selon la fonction de l'artefact. Nous pouvons par exemple distinguer, parmi les artefacts, des objets destinés à la sphère personnelle de l'utilisateur tels que des bijoux, des vêtements, ou des parures ; des outils qui servent à des actions quotidiennes, comme des récipients de nourriture, ou des outils de pêche et de chasse ; et des instruments qui servent aux échanges, comme les moyens de transports ou les monnaies d'échange. Dans le paragraphe qui suit, nous avons identifié des scénarios motivationnels de moyens de divertissement (7.3.), de moyens d'échanges (7.4.), et d'outils de protection (7.5.). Examinons à présent le contenu du deuxième volet du gabarit sémantique des artefacts.

7.2.2. Le contenu du scénario motivationnel : l'utilisation de l'artefact

Le contenu de ce volet décrit l'utilisation de l'artefact. C'est-à-dire qu'il décrit les caractéristiques de l'artefact qui le destinent à être utilisé pour réaliser un événement. Souvenons-nous des deux définitions de CUPS 'tasses' proposées par Wierzbicka et Goddard (cf. 4.3.3.). Le premier volet de la définition a souligné qu'une tasse est une chose faite pour que des personnes boivent des boissons chaudes. Le second volet consiste alors à mentionner qu'une tasse a une forme incurvée qui lui permet de contenir du liquide par exemple. Mais elle doit aussi mentionner qu'une tasse a une anse, qui permet à la personne qui l'utilise de ne pas se brûler les doigts quand elle boit du café ou du thé chaud. Pour la description d'un couteau, il faudra mentionner qu'il est constitué de deux parties, dont l'une est tranchante, et l'autre est une poignée qui permet à l'utilisateur de ne pas se couper lui-même. En d'autres termes, il s'agit de rendre compte de l'adaptation de l'artefact à sa fonction, précisée au volet précédent. Nous aimerions faire une remarque à propos du contenu de ce volet dans la définition d'un artefact. Les caractéristiques d'un objet considéré comme un artefact sont nombreuses. Elles concernent son apparence, la matière dont elle est faite, les parties qui la constituent. Et nous pourrions certainement en allonger la liste. La longueur du scénario motivationnel est ainsi variable (cf. 4.3.3.), car c'est dans ce volet que sont listées les différentes caractéristiques de l'artefact. Pour éviter d'allonger inutilement les définitions, il nous paraît souhaitable de ne mentionner que celles qui sont absolument nécessaires. Or, ceci suppose de disposer de critères fiables pour en éliminer certaines, et en garder d'autres. A notre connaissance, il n'existe pas de texte en NSM qui rassemble de tels critères. Dans ce travail, nous proposons deux critères pratiques. Il serait intéressant de se pencher sur leur valeur théorique. Le premier critère concerne l'événement qui donne lieu à l'utilisation de l'artefact. Pour reprendre l'exemple du couteau, nous savons que cet artefact est utilisé quand quelqu'un veut couper quelque chose. L'événement 'couper quelque chose' comporte relativement peu de phases. Il peut être décomposé par exemple de la façon suivante. Quelqu'un a dans sa main un objet tranchant. Il pose cet objet sur un autre objet. Il appuie l'objet tranchant sur le second objet, et fait un mouvement d'avant en arrière avec sa main. Quand il fait ce mouvement pendant quelques temps, le second objet est maintenant devenu un ensemble de deux objets. Dans ce cas, la description du couteau va consister à ne mentionner que sa composition en deux parties : la lame et la

poignée. Et il faudra aussi préciser que la lame est dure. Cette précision est nécessaire pour comprendre le déroulement de l'événement. Si une lame n'est pas dure, elle a peu de chances de couper. Mais il n'y a pas de raison à priori pour mentionner que la lame brille, qu'elle est en acier ou encore d'autres choses. Nous pouvons d'ores et déjà établir un lien de cause à effet entre la description des caractéristiques de l'artefact, et celle de l'événement qui donne lieu à son utilisation. En d'autres termes, plus un événement est complexe, plus il est probable que l'artefact avec lequel on le réalise a des caractéristiques nombreuses, qu'il faut mentionner. Le deuxième critère que nous proposons concerne l'objectif de la décomposition. S'il s'agit de distinguer deux artefacts qui sont utilisés pour des événements similaires, alors il est probable que les caractéristiques seront aussi nombreuses. Pour distinguer une cuillère d'une louche, il faut mentionner que toutes les deux sont de forme incurvée pour contenir du liquide, mais que la louche est plus grande que la bouche, et qu'elle n'est pas un couvert de table, contrairement à la cuillère. Notre objectif ne se situe pas là. Pour nous, il s'agit de savoir si le signe lexical que nous décrivons a un seul sens (monosémie) ou plusieurs (polysémie). Si un nom d'artefact peut aussi faire référence à son utilisateur, comme c'est le cas en français pour le nom de l'instrument de musique VIOLON (dans un énoncé comme *le troisième violon joue bien*), il n'est pas nécessaire de mentionner beaucoup de caractéristiques de l'instrument. Car nous ne cherchons juste qu'à établir la relation entre les deux interprétations. Dans ce cas précis, les seules caractéristiques qui nous semblent pertinentes sont celles de sa composition (il a des cordes que les doigts de l'utilisateur touchent, et l'utilisateur maintient l'instrument en posant son menton sur une partie de l'instrument). Ces deux caractéristiques nous semblent suffisantes pour établir une relation de contiguïté entre l'artefact et l'utilisateur.

Ce que nous retenons de cette discussion, c'est que la granularité de la décomposition est variable, et que nous avons déterminé nos choix en fonction de critères pratiques. Autrement dit, notre niveau d'exigence de la décomposition dépend largement de la question de la polysémie ou de la monosémie du nom d'artefact. Examinons enfin le contenu du troisième volet du gabarit sémantique de l'artefact.

7.2.3. Le contenu du résultat potentiel : l'effet de l'utilisation de l'artefact

Nous serons assez bref sur le contenu de ce volet. Il ne prête pas vraiment à

discussion. Il concerne l'effet de l'utilisation de l'artefact. En d'autres termes, il s'agit comme pour les autres gabarits sémantiques, de rendre compte de la relation entre la fonction de l'artefact (premier volet), son utilisation (deuxième volet) et la production d'un résultat (troisième volet). Dans le cas d'un artefact comme un couteau, l'effet de l'utilisation de l'artefact est la séparation d'un objet en deux parties. Dans le cas du jeu de wuré que nous avons décrit au chapitre précédent (cf. 6.6.2. et 6.6.3.), il s'agit de mentionner qu'un des deux joueurs n'a plus de pions. Et il s'agit ensuite de rendre explicite que le jeu est fini, et que sa fin peut être traduite par une routine langagière comme *Échec !* Nous pouvons voir que ce volet est en fait très semblable à celui de l'événement auquel donne lieu l'utilisation de l'artefact. Nous en aurons la confirmation en 7.6. Maintenant que nous avons présenté le gabarit sémantique des artefacts, nous pouvons décrire le sens des signes lexicaux qui les dénotent. Nous examinons successivement le cas d'un instrument de musique, d'un moyen d'échange, et d'un outil de protection.

7.3. Un tam-tam : le sabar

Notre description est fondée sur nos connaissances personnelles, complétées par deux études d'ethnomusicologie très éclairantes sur le sujet (cf. Penna-Diaw 2005, Tang 2008).

7.3.1. Description du sabar et emplois du nom SABAR

Le nom SABAR du wolof désigne avant tout une variété de tam-tams utilisés traditionnellement dans des cérémonies qui ne se limitent pas à la sphère wolof, mais qui incluent aussi les sociétés sérère et lébou du Sénégal. Ces cérémonies peuvent être des rites sociaux, comme le baptême appelé TUDD (classe *m-*) 'imposition du nom' en wolof, ou des divertissements, comme les séances de lutte traditionnelle appelée en wolof BÈRE (classe *b-*), MBAPPAT (classe *m-*) ou encore LÀMB (classe *j-*), et enfin lors de rituels thérapeutiques appelés NDÉPP (classe *l-*). Il y a en réalité plusieurs noms pour désigner les tam-tams du sabar, et ceux-ci se distinguent par leur taille, leur timbre sonore, et les rythmes qu'ils produisent. Ils sont généralement de forme cylindrique, comme l'illustre la photo ci-dessous. Il s'agit à gauche, d'un petit qui produit des sons aigus, et à droite, d'un moyen qui accompagne les autres. Les tam-tams de sabar sont souvent joués ensemble, mais

certains peuvent jouer en soliste. Sur la photo, nous pouvons distinguer sur le tam-tam de droite une baguette verticale. Elle est en bois comme le tam-tam, et sert à le frapper.



Illustration 2 : Tam-tams de sabar : un tungune à gauche et un mbëng mbëng à droite. Michael Brouwer, Amsterdam, the Netherlands. CC BY.

Le joueur de tam-tam frappe en effet la peau de chèvre qui est tendue au sommet de l'instrument, et l'énoncé suivant illustre la cooccurrence du nom SABAR et du verbe TĒGG généralement traduit par 'battre un rythme', lorsque le nom SABAR a la fonction d'objet du verbe comme c'est le cas ici (cf. Diouf 2003, Fal et al. 1990). Ce verbe se combine aussi avec le nom WEÑ 'métal' et fait référence cette fois à l'action de travailler le métal qui correspond à l'expression du français *battre le fer*. C'est pourquoi nous avons traduit le verbe TĒGG par 'frapper continuellement'.

(93a)

ñ-i	d-oon	tĕgg	sabar	y-i	daldi	taxaw
CL-LOC	PRD-PASS	frapper continuellement	tam-tam	CL-LOC	aussitôt	s'arrêter

'les batteurs de tams-tams s'arrêtent aussitôt'

(Kesteloot et Dieng 1989 : 32)

Du reste, le dérivé nominal TĒGGKAT désigne aussi bien le bijoutier, ou le forgeron, que le batteur de tam-tam, comme l'illustre le second énoncé. Dans l'énoncé (93a), c'est le déterminant *ñi* qui a la fonction de sujet du verbe TĒGG 'battre' (combinaison du morphème de classe *ñ-* du pluriel qui ne s'applique qu'aux humains, et du morphème *-i* de localisation, combinaison qui pourrait être traduite par un pronom démonstratif comme 'ceux'). Mais en (93b) ci-dessous, c'est le nom dérivé TĒGGKAT qui est employé pour désigner la personne qui joue. Rappelons que le suffixe *-kat* désigne l'agent de l'événement dénoté par le verbe de base (cf. 5.3.2.).

(93b)

Duudu Njaay Roos, **tĕggkat** b-u siiw la-ø
 D. N. R. batteur CL-REL être célèbre COP-3SG
 'Doudou Ndiaye Rose est un batteur de tambour célèbre'
 (Diouf 2003, TĒGGKAT)

Les noms qui désignent les tam-tams du sabar peuvent aussi dénoter un rythme, comme l'illustre l'énoncé suivant où le nom NDEER désigne le tam-tam de la plus grande taille, utilisé généralement en soliste. La forme *-i* suffixée au verbe de qualité NEEEX 'être agréable' est celle du pluriel du morphème relateur (singulier *-u*), qui marque souvent une relation de possession entre l'entité possédée dénotée par le lexème auquel il se suffixe (ici le verbe de qualité), et le possesseur qui le suit (ici le nom du tam-tam). Cette construction est typique de celle de l'état construit du nom (cf. 2.2.4.), mais son instanciation ici est une déviance car normalement, un verbe ne précède pas un nom dans cette construction. Nous développerons ce point au prochain chapitre. Retenons que bien que le nom dénote le tam-tam, le signifié 'rythme' ne peut s'interpréter que parce que c'est le produit du tam-tam.

(94)

neex-i ndeer !
 être agréable-REL tam-tam
 'qu'il est agréable le rythme du tam-tam'
 (Cissé 2006, 263 : 5)

Dans l'énoncé qui suit, le nom SABAR doit être interprété comme le rythme produit par le tam-tam. Commentons-le, car son sens n'est pas transparent. Le nom SABAR a

la fonction de complément d'objet du verbe DÉGG 'entendre'. Nous savons que c'est le même nom que dans l'exemple (93) car il contrôle le même morphème de classe *g-* au singulier. C'est du reste la seule classe au singulier du nom SABAR. Le pronom personnel objet de troisième personne du singulier *ko* est complément du verbe MBALEÑFAÑ 'tromper', et il renvoie au nom SABAR. C'est la seule occurrence du verbe MBALEÑFAÑ 'tromper' que nous avons rencontrée dans notre corpus. Selon nos informateurs, on ne l'emploie pas avec un complément d'objet qui dénote une personne. La seule interprétation possible du sens associé au nom SABAR, est celle du rythme que le tam-tam produit. Comment alors comprendre qu'une personne qui entend un rythme compte le déjouer ? Pour répondre à cette question, il faut compléter nos informations sur les cérémonies liées à l'utilisation du sabar.

(95a)

sabar g-a ma dégg Mbaakol ma-a ko-y mbaleñfañ
 tam-tam CL-LOC 1SG entendre Mbakol 1SG-E 3SG-INAC tromper
 'le tam-tam que j'entends à Mbakol c'est moi qui le tromperai'
 (Cissé 2006, 420 : 3-4)

Il faut savoir que de nos jours, les rythmes produits par les tam-tams du sabar sont de plus en plus utilisés dans le cadre de fêtes de rues, ou de quartiers, et qu'elles supplantent les cérémonies traditionnelles. Ce sont surtout, pour ne pas dire exclusivement, des femmes qui l'organisent et qui se réunissent pour danser. Un large cercle est formé autour des batteurs de tam-tams qui, eux, sont des hommes. Ce sont les femmes qui dansent sur des rythmes codifiés. La danse est très physique, et pour cette raison, ne dure que quelques dizaines de secondes. Le rythme instauré par le batteur requiert une attention de la part de la femme qui danse, et réciproquement. C'est une compétition en même temps qu'une complicité, qui lie à ce moment-là le batteur et la danseuse (Penna-Diaw 2005). Ce n'est qu'avec ces informations que nous pouvons comprendre le sens de l'énoncé (95a). Le producteur (la productrice sans doute) de cet énoncé proclame son intention de diriger le rythme pendant sa prestation de danse.

D'autres interprétations du nom SABAR sont courantes. De façon inattendue, nous n'avons pas trouvé dans notre corpus d'occurrence du nom SABAR avec celle de la danse produite à l'occasion d'un rassemblement. Nous avons pourtant souvent entendu l'expression *fecc sabar* /danser sabar/ 'danser le sabar'. En revanche, nous avons croisé à plusieurs reprises le nom SABAR dans des énoncés où le nom doit être

interprété comme l'événement auquel donne lieu l'utilisation des tam-tams. L'exemple suivant l'illustre. Le nom SABAR est le sujet du verbe DOOR 'commencer' et dénote un événement. Nous aurions pu aussi illustrer l'interprétation du lieu qu'a le nom SABAR lorsqu'il est par exemple sujet du verbe DEM 'aller'. Ainsi, la combinaison *dem sabar* véhicule le sens 'aller au sabar'. A ce titre, le nom SABAR du wolof se comporte comme le nom BAL du français dans l'expression *aller au bal*.

(99b)

sabar g-i door; ñu-y fecc, tegg m-i ak tàccu
tam-tam CL-LOC commencer 3PL-INAC danser rythme CL-LOC avec applau-

y-i xumb
-ssement CL-LOC être animé

'la séance de tam-tam commença; ils dansèrent, le rythme (des tam-tams) et les claquements de mains étaient animés'

(Kesteloot et Dieng 1989 : 32)

Résumons les différentes interprétations du nom SABAR que nous avons rencontrées. Le nom dénote une variété de tam-tams (exemple 93). Il a plusieurs interprétations : un rythme produit par le tam-tam, un événement festif qui donne lieu à l'utilisation du tam-tam (exemple 95). Et nous avons noté qu'il peut avoir celles de la danse, et du lieu de rassemblement où se déroule l'événement. Le nom SABAR a ainsi cinq interprétations possibles. La question qui se pose maintenant est celle de la description du sens de ce nom. Autrement dit, nous pouvons le décrire par une multiplicité de sens (polysémie), ou par un unique sens (monosémie). Cette discussion est l'objet du paragraphe suivant.

7.3.2. Description du sens du nom SABAR

Pour entamer la discussion sur la polysémie ou non du nom SABAR, il faut noter d'emblée que les différentes interprétations du nom sont liées entre elles. Nous savons que le rythme est produit par le tam-tam, que la danse est provoquée par le rythme, que le rassemblement festif est dû aux prestations de danses, et que le lieu de rassemblement accueille cet événement. Nous en déduisons que les différentes interprétations de SABAR ne sont pas en relation d'homonymie. Car nous savons que l'homonymie ne concerne que des sens qui n'entretiennent pas de relation entre eux. L'absence d'homonymie n'entraîne pas la présence de la polysémie. Car une analyse

du sens lexical par la polysémie nécessite premièrement de montrer que les différentes interprétations sont bien des sens distincts, et ne sont pas déterminées par les verbes avec lequel le nom cooccurre. Il faudrait montrer deuxièmement qu'il n'est pas possible de décrire un sens unique associé à cette forme. Autrement dit, nous devons montrer qu'il n'y a pas de monosémie. Or, il faut constater que l'interprétation du nom SABAR dépend largement du sens du verbe avec lequel il est combiné. Lorsque le nom SABAR a la fonction d'objet d'un verbe qui dénote une action de contact physique comme TĒGG 'frapper continuellement' comme en (93a), il dénote un tam-tam. Dans la même fonction d'objet et avec un verbe de perception auditive comme DÉGG 'entendre' en (95a), le nom SABAR doit être interprété comme un rythme. Combiné à un verbe qui dénote une activité physique comme FECC 'danser', il est interprété comme une danse. Nous pouvons ainsi décliner les différentes combinaisons dans lesquelles le nom SABAR est impliqué, et noter des interprétations différentes. De plus, il est possible de produire un énoncé dans lequel deux verbes dénotant deux événements différents partagent le même complément d'objet SABAR, comme *tëgg te fecc sabar* / frapper continuellement et danser *sabar* / 'battre (le tam-tam) et danser (le sabar)'. Précisons néanmoins que nous n'avons pas rencontré de tels énoncés, mais nous nous sommes assurés auprès de locuteurs qu'ils sont théoriquement possibles. Cette remarque milite pour considérer qu'il n'y a qu'une seule lexie SABAR. Remarquons que les différentes interprétations du nom SABAR sont des points de vue différents adoptés sur une même situation. Le tam-tam est utilisé pour un événement festif. Son utilisation produit un rythme. Ce rythme provoque la danse. La danse est une manifestation de la fête. Et la fête donne lieu à un rassemblement. Autrement dit, le tam-tam est indissociable d'une situation qui intègre différents points de vue adoptés sur cette situation. Il est le point de rencontre de tous ces points de vue. Si nous décomposons le sens 'tam-tam' du nom SABAR, nous devons mentionner ces points de vue. Nous le devons, car le sens 'tam-tam' est indissociable de l'événement festif auquel il donne lieu. Cette analyse induit que nous décrivons un unique sens du nom SABAR, et que nous considérons que ce nom n'est pas polysémique.

Avant de récapituler les éléments de sens que notre définition doit rendre explicites, nous désirons préciser une caractéristique de noms d'artefacts comme SABAR, qui intègrent différentes interprétations dans leur sens lexical. En MTT, Milićević et Polguère (2010) utilisent la notion d'ambivalence sémantique pour caractériser le sens des noms qui ont plusieurs interprétations liées à la même situation. Les deux auteurs de l'article cité décrivent plus spécifiquement le sens des noms qu'ils

appellent « noms de communication langagière », comme les noms CONSEIL ou CRITIQUE du français. Ces noms peuvent en effet être interprétés soit comme des actes de communication comme 'le fait de conseiller', soit comme des énoncés produits par ces actes comme 'ce qui est conseillé'. Ils caractérisent des noms sémantiquement ambivalents par le fait qu'ils ont plusieurs genres prochains. Rappelons que le genre prochain dans une définition analytique en MTT correspond *grosso modo* au cadre lexico-syntaxique des définitions prototypiques en NSM (cf. 6.6.1.). Pour nous, cela signifie que notre définition du nom d'artefact SABAR devrait comporter plusieurs cadres lexico-syntaxiques. Milićević et Polguère proposent d'étendre l'ambivalence sémantique à d'autres noms que les noms de communication langagière. Nous pensons que les noms d'artefacts comme SABAR peuvent être décrits dans cette perspective. Nous précisons à leur sujet que les multiples interprétations qu'ils peuvent avoir font partie de leur sens lexical. Pour cette raison, nous avons intégré le signifié 'danse' à la notation du sens du nom SABAR dans le titre du paragraphe suivant (SABAR 'tam-tams de danse').

7.3.3. *Définition de la lexie SABAR 'tam-tams de danse'*

Récapitulons à présent les différents éléments de sens de la lexie SABAR : (1) c'est une sorte d'instrument de musique ; (2) c'est une variété de percussions ; (3) ces percussions sont utilisées pour des événements festifs ; (4) elles produisent des rythmes dansants ; (5) les danses donnent lieu à des rassemblements. Chacun de ces éléments de sens correspond à une interprétation du nom. L'élément (1) correspond à la dénotation 'tam-tam'. L'élément (2) correspond à 'rythme'. L'élément (3) correspond à 'événement'. L'élément (4) correspond à 'danse'. Et l'élément (5) correspond à 'lieu'.

SABAR 'tam-tams de danse'

Cadre lexico-syntaxique

- (a) c'est une chose faite par des personnes
- (b) quelqu'un peut bouger ses mains_[m] sur cette chose
- (c) des personnes peuvent entendre ce que fait ce quelqu'un avec cette chose
- (d) d'autres personnes peuvent vouloir bouger leur corps

Scénario motivationnel

- (e) cette chose est haute _[m] et dure _[m]
- (f) les gens ne peuvent pas voir dans cette chose parce que
- (g) une autre chose est plate _[m] et ronde _[m] sur cette chose
- (h) quand quelqu'un bouge ses mains _[m] sur cette autre chose
- (i) beaucoup de personnes peuvent entendre ce que fait cette sorte de chose
- (j) à cause de ça ces personnes veulent faire quelque chose ensemble
- (k) à cause de ça ces personnes veulent ressentir quelque chose de bien
- (l) à cause de ça ces personnes veulent être dans le même lieu
- (m) des femmes_[m] veulent bouger leur corps
- (n) d'autres personnes veulent voir comment ces femmes_[m] bougent leur corps

Résultat potentiel

- (o) quand toutes ces personnes font quelque chose comme ça
- (p) ce quelque chose dure longtemps

Les propositions (a-d) correspondent à l'élément de sens (1). Le cadre lexico-syntaxique doit en effet spécifier la fonction de l'artefact. La fonction d'un tam-tam n'est pas celle d'une kora (sorte de harpe utilisée en Afrique de l'Ouest) qui est de donner à entendre une mélodie. Sa fonction est celle de faire entendre un rythme (proposition (d)). La proposition (a) rend explicite le statut de l'entité : c'est un artefact ('chose faite par des personnes'). Elle spécifie que le nom d'artefact est un nom générique ('sorte de'). Nous avons préféré utiliser le syntagme *des personnes* dans la proposition (a) pour rendre compte de la catégorie socio-professionnelle des artisans qui fabriquent l'artefact, composée de « boisseliers ».

Les propositions (e-h) rendent compte de l'utilisation de l'artefact, et correspondent aux éléments (2) à (4). Nous n'avons pas limité l'utilisation au batteur de tam-tam, mais aussi à son utilisation festive. Car il ne s'agit pas ici de décrire seulement le sens du verbe TÈGG 'batter continuellement' quand son objet direct est le nom SABAR 'tam-tam'. Autrement dit, nous ne mentionnons un événement que parce qu'il illustre des caractéristiques de l'artefact (cf. 7.2.2.). Dans les propositions (b) et (h), nous avons utilisé la molécule sémantique 'main' et notée [m] pour rendre compte du contact du tam-tam avec le batteur (cf. 6.6.2.). Notons à ce propos que cette définition confirme qu'un nom d'artefact contient des éléments complexes. Nous avons dû faire appel à plusieurs molécules sémantiques qui dénotent des qualités physiques de l'artefact (propositions (e) et (g)).

Les propositions (i-l) correspondent à l'élément (5). Nous avons ainsi rendu explicite que c'est un événement festif.

Cette définition rassemble toutes les interprétations que peut avoir le nom SABAR : instrument en (e-h), rythme en (i), danse en (m), événement en (j-k), et lieu en (l). Rappelons que nous avons procédé de cette façon car un artefact est indissociable de l'événement qui donne lieu à son utilisation.

Cette définition clôt la section consacrée au nom SABAR. Tournons-nous vers un autre artefact : l'argent.

7.4. L'argent

Nous venons de décrire un artefact dont l'utilisation est circonscrite à la région géographique des cultures sénégalaises. Nous avons dit dans l'introduction que nous considérons aussi des artefacts plus communs. Et l'argent comme monnaie d'échange en fait partie. Notre description privilégie les informations linguistiques, et ne s'attarde pas sur les connaissances encyclopédiques, car cet artefact est connu de tous nos lecteurs. En wolof comme dans beaucoup d'autres langues du monde (Urban 2012 : 475), un même nom dénote soit une monnaie d'échange, soit un métal. C'est le cas en français avec ARGENT, mais pas en anglais qui distingue le métal SILVER de la monnaie MONEY. Décrivons les deux emplois du nom XAALIS du wolof, qui correspond au nom ARGENT du français.

7.4.1. Les deux emplois du nom XAALIS

Comme pour le nom SABAR que nous venons de décrire, le nom XAALIS est un nom générique. Il désigne la monnaie d'échange, que celle-là soit sous forme de billets ou de pièces. Les noms WÉCCET de la classe *w-*, et KOPPAR de la classe *g-* sont réservés pour désigner de la menue monnaie, sans grande valeur marchande. Cette remarque n'est pas sans importance, car elle illustre que le nom XAALIS est associé à l'élément de sens 'quelque chose qui a une valeur'. Autrement dit, le nom XAALIS lorsqu'il dénote une monnaie, s'utilise dans le sens de la valeur marchande qui permet de faire des transactions. Ainsi, l'énoncé *am-u-ma xaalis tey* (/avoir-NEG-1SG argent aujourd'hui/) 'je n'ai pas d'argent aujourd'hui' (cf. Diouf 2003, XAALIS) ne signifie pas que la personne n'a aucune pièce de monnaie sur lui, mais qu'il considère que ce dont il dispose n'a pas de valeur marchande. C'est d'ailleurs le même cas en français. Notons que dans cet énoncé, le nom XAALIS est nu, c'est-à-dire qu'il est employé

sans morphème de classe nominale. Il se combine normalement avec le morphème de classe nominale *b-*.

(96a)

b-u la ko nit jay-ee ci marse, **xaalis b-i** nga-
y ñëw
CL-REL 2SG 3SG personne vendre-CIRC LOC marché **argent** CL-LOC 2SG-INAC venir

jox ko ko
donner 3SG 3SG

'quand une personne vous le donne au marché c'est de l'argent que vous lui remettez'

(Robert 1985, 2 : 265)

Le nom XAALIS ne s'emploie pas en revanche avec des quantifieurs numériques. En (96b), la combinaison du numéral *benn* 'un' et du nom XAALIS n'a pas de sens, bien qu'elle soit grammaticale. Le nom XAALIS se combine en revanche avec un pronom en fonction d'anaphore par exemple, et le pronom *b-oo-b-u* / CL-2SG-CL-REL/ du pronom commute avec le déterminant *bi* en (96a). Pour produire un énoncé de même sens que l'énoncé (96b), il faut employer des noms comme WÉCCET ou KOPPAR, qui, eux, dénotent des entités comptables comme des pièces de monnaie.

(96b)

b-u la ko nit jay-ee ci marse, **benn xaalis** nga-y ñëw
CL-REL 2SG 3SG personne vendre-CIRC LOC marché **un argent** 2SG-INAC venir

jox ko ko
donner 3SG 3SG

Pour résumer, lorsque le nom XAALIS du wolof dénote une monnaie d'échange, le nom est massif. C'est l'incompatibilité du nom avec les numéraux qui marque la propriété massive du nom. La forme du nom nu elle-même marque l'emploi d'un nom qui dénote une entité massive. La forme définie du nom (nom + CL-LOC, cf. 2.2.1) marque le partitif du nom massif.

Voyons maintenant comment se comporte le nom XAALIS quand il dénote le métal d'argent. Nous n'avons pas rencontré dans notre corpus une seule occurrence de la combinaison du nom XAALIS et d'un morphème de classe nominale du singulier (le

morphème *b-*), avec cette dénotation. Comme lorsqu'il dénote la monnaie, le nom *XAALIS* est un nom massif dont la forme typique est celle du nom nu. Dans notre corpus, nous n'avons trouvé qu'un seul emploi de ce nom, pour dénoter la matière organique. Le nom est employé pour spécifier la matière qui constitue une entité. Deux constructions réalisent cet emploi. L'énoncé (96c) illustre la première. Il s'agit de la construction que nous avons appelée attributive (cf. 1.4.1.), bâtie sur le schéma [X *di* Y]. Rappelons que nous avons présenté cette construction pour tester la catégorie lexicale de la forme que peut prendre la variable Y. Le signe qui a la position de Y a la position de tête syntaxique dans cette construction. Cet exemple illustre que le nom *XAALIS* a la position de tête syntaxique dans cette construction. Sa forme est celle du nom nu.

(96c)
 der w-a d-i **xaalis**
 peau CL-LOC PRD-INAC argent
 'la peau est en argent'
 (Cisse 2006, 263 : 7)

L'autre construction qui réalise cet emploi du nom *XAALIS*, est celle de l'état construit du nom (cf. 2.2.4.). Rappelons que c'est une construction possessive bâtie sur le schéma [N1-*u* N2], où le nom N1 dénote une entité possédée par une entité que dénote le nom N2. Le morphème *-u* est le relateur qui marque la relation de possession entre les deux entités. Ainsi, la combinaison *lam-u xaalis* /bracelet-REL argent/ 'bracelet en argent' signifie que le bracelet est constitué d'argent. Rappelons que dans cette construction, c'est le nom de l'entité possédée qui peut être déterminé et non le nom du possesseur. En ajoutant le déterminant *bi* à la fin de la construction (*lam-u xaalis bi* /bracelet-REL argent CL-LOC/ 'le bracelet en argent'), c'est le nom N1 (LAM) qui est à la forme définie et non le nom N2 (*XAALIS*).

Ce que nous retenons de ce développement, c'est que le nom *XAALIS* est massif quelle que soit l'entité qu'il dénote (monnaie ou matière). Il a néanmoins deux emplois clairement distincts, et chacun de ces emplois est associé à un signifié. Dans le premier emploi, le nom *XAALIS* a le signifié d'une chose qui a de la valeur (cf. 'je n'ai pas d'argent') et qui permet de réaliser des échanges avec d'autres personnes (96a). Sa fonction grammaticale la plus fréquente est celle de complément d'objet d'un verbe qui dénote soit une possession comme 'avoir (de l'argent)', soit un transfert de possession comme 'donner (de l'argent)'. Nous n'avons pas encore

clarifié le signifié associé au second emploi. Nous avons juste mis en évidence que les positions syntaxiques les plus fréquentes du nom dans ce deuxième emploi sont soit celle de tête syntaxique (construction attributive), soit celle de possesseur dans la construction possessive de l'état construit. En résumé, nous avons identifié une lexie associée à un signifié ('monnaie d'échange'). Il nous reste à décrire le signifié lié au second emploi, puis à analyser si ces deux signifiés sont reliés (polysémie) ou non (homonymie). Car c'est bien la question de la relation entre les deux signifiés qui se pose en définitive. Rappelons qu'une des propriétés de la polysémie est celle de relier deux sens distincts d'un même nom, d'un même verbe ou d'une même expression (cf. introduction générale, 5.5.2., et 6.5.). Le paragraphe suivant doit clarifier cette question.

7.4.2. Les sens du nom XAALIS

Commençons par décrire le signifié lié au second emploi du nom XAALIS. Rappelons que le nom dans ce second emploi dénote une matière minérale (le métal). Wierzbicka (1988 : 509-510) propose de décomposer le sens lexical des noms de matières minérales comme *STONE*, ou *ROCK* de l'anglais par trois éléments de sens : (1) la dureté de la matière; (2) le lieu où une personne peut en voir ; (3) et ce qu'une personne peut faire avec cette matière. Il faut préciser le contexte de son analyse. Celle-là ne se limite pas aux noms de matières minérales, mais s'étend à d'autres noms de matières solides comme *CHOCOLATE*. Dans le paragraphe auquel nous renvoyons, elle analyse les conversions des emplois de noms de matières massives en emplois d'objets comptables comme *CHOCOLATES* (cf. 4.4.3. pour les règles de conversion de massif en comptable). Elle retient que c'est le caractère de la divisibilité de la matière dénotée qui permet les conversions. Et c'est l'élément de sens 'être dur' qui fait partie du signifié de ces noms, qui détermine la conversion. Car c'est parce qu'une matière est dure qu'elle peut être divisée. Elle oppose ainsi les matières solides aux matières liquides comme l'eau, qui ne sont pas divisibles. Rappelons la mise en garde que nous avons faite sur les conversions de massif en comptable (cf. 4.4.3). La bière est bien une matière liquide, et le nom *BIÈRE* du français qui est un nom massif peut avoir un emploi comptable comme dans *trois ou quatre bières*.

Notre perspective n'est pas la même que celle de Wierzbicka. Nous ne cherchons pas ici à décrire les conversions de massif en comptable, car nous avons vu que le nom XAALIS est massif dans les deux emplois. Néanmoins, nous retenons de son analyse

que les noms de matières minérales ont un élément de sens qui est 'être dur'. Nous l'adoptons car il nous permet de décomposer l'événement mentionné dans le troisième élément de sens (ce qu'une personne peut faire avec la matière). Ce troisième élément de sens doit non seulement mentionner que des choses peuvent être faites avec le métal, mais il doit distinguer les phases de l'événement qui consiste à fabriquer des objets avec la matière. La première phase est celle de la séparation de la matière en plusieurs parties. Il faudra donc rendre explicite que le métal a la propriété d'être dur, mais que quelqu'un peut le casser et fabriquer des objets (bracelet ou autre) avec les parties cassées. Nous rendons compte ainsi des deux constructions, attributive et d'état construit du nom, dans lesquelles le nom XAALIS est employé. Nous décrivons ainsi le sens associé à ce second emploi : (1) c'est une chose qui est dure; (2) cette chose est sous terre; (3) les personnes peuvent la voir et la toucher mais elles ne peuvent pas la prendre; (4) elles peuvent la casser; (5) elles peuvent ensuite faire des objets avec les parties restantes.

Cette description met en évidence que ce sens est différent du sens de 'monnaie' que nous avons décrit. Comme ces deux sens sont différents et que chaque sens est lié à un emploi déterminé, nous avons bien identifié deux lexies différentes. Bien que ces deux lexies aient le même signifiant, cela ne suffit pas pour en déduire que le nom XAALIS est polysémique. Car il faut en plus que les deux sens soient reliés. Une connaissance encyclopédique supplémentaire sur la monnaie d'échange est nécessaire pour établir un lien entre les deux lexies. Nous devons savoir que la monnaie d'échange est faite avec le métal. Il nous faut donc rajouter cet élément de sens au signifié 'monnaie' pour que les deux lexies soient en relation de polysémie. Notons que ce rajout n'est nécessaire qu'à ce stade de l'analyse. Sans lui, la description du signifié 'monnaie' est peut être incomplète, mais elle est valable. Cet ajout n'est pas non plus artificiel. L'élément de sens 'cette chose (monnaie) est faite avec autre chose (métal)' est bien un élément du sens 'monnaie'. Mais le mentionner n'est nécessaire que parce qu'il établit une relation entre le signifié de la lexie dont il est un élément, et le signifié d'une autre lexie.

Nous avons ainsi identifié deux lexies du lexème nominal XAALIS, en relation de polysémie. Nous pouvons maintenant en proposer des définitions. Reste à attribuer un ordre à notre description. En d'autres termes, le sens de l'une des deux lexies peut dépendre du sens de l'autre lexie. Ici, nous savons que le sens 'monnaie' dépend du sens 'métal' car nous avons besoin du sens 'métal' pour que l'élément de sens 'chose faite avec du métal' soit compréhensible. Nous suivons les mêmes conventions qu'en NSM et qu'en MTT, selon lesquelles on attribue un numéro distinctif à la lexie

décrite, qu'on note en indice. Ici la lexie de signifiant *xaalis* qui a le sens 'métal' est notée $XAALIS_1$, et celle qui a le sens 'monnaie' est notée $XAALIS_2$.

7.4.3. Définition de $XAALIS_1$ 'métal d'argent'

Rappelons brièvement les éléments de sens que doit contenir cette définition : (1) le métal est une matière minérale ; (2) le métal est divisible parce qu'il est dur ; (3) le métal peut être travaillé ; (4) des artefacts peuvent être faits du métal. Dans la définition suivante que nous proposons, certains éléments de sens sont plus développés que d'autres. Par exemple, nous ne décomposons pas les événements comme l'extraction du métal, ou la fabrication des objets faits avec le métal. Cependant, notre définition décompose suffisamment le sens 'métal' pour rendre compte des emplois du nom qui le dénote, et pour le distinguer aussi du second sens 'monnaie' de ce nom.

$XAALIS_1$ 'métal'

Cadre lexico-syntaxique

- (a) c'est quelque chose
- (b) ce quelque chose n'est pas fait par les personnes
- (c) ce quelque chose est sous la terre_[m]

Scénario motivationnel

- (d) ce quelque chose est dur_[m]
- (e) les personnes peuvent voir et toucher ce quelque chose
- (f) les personnes doivent faire quelque chose à ce quelque chose
- (g) quand elles veulent avoir dans leurs mains_[m] ce quelque chose
- (h) quand quelqu'un casse_[m] ce quelque chose
- (i) quelqu'un peut faire des choses avec des parties de ce quelque chose

Commentons cette définition. La proposition (a) rend explicite le caractère massif du nom ('quelque chose' et non 'chose', cf. 6.4.1.). Les propositions (b-c) rendent explicite que le métal est une matière naturelle (b) minérale (c). Les propositions (d-g) décrivent la propriété de la divisibilité du métal. Donnons ici une précision. Nous aurions pu ajouter d'autres propriétés du métal, comme sa brillance et son poids. Ces propriétés permettent en effet de rendre explicite la valeur que les hommes peuvent

accorder au métal, et aux objets qui sont fabriqués à partir de l'argent. Nous le reconnaissons. Nous nous sommes limités à la propriété de divisibilité qui est absolument nécessaire pour que la décomposition du sens 'monnaie' soit cohérente avec celle du sens 'métal'. Du reste, rappelons que nos définitions ne sont pas exhaustives, et ne visent qu'à distinguer et relier des sens (cf. chapitre 5). De la même façon, nous n'avons pas décomposé les différentes phases de l'événement 'casser' mentionné en (h) comme l'extraction et le travail du métal. C'est la proposition (i) qui rend compte des emplois du nom dans les constructions attributive et d'état construit du nom. En différenciant le métal ('quelque chose') du produit ('chose'), nous rendons compte de la relation de constitution de l'un par l'autre. Nous utilisons ici la molécule sémantique 'main' pour formaliser cette distinction. Notre définition peut sans doute être affinée, mais elle rend compte de l'emploi du nom qu'elle définit, et elle est suffisante pour être reliée à la seconde définition. Voyons-la.

7.4.4. Définition de XAALIS₂ 'monnaie'

Il n'est pas inutile de rappeler les éléments de sens de XAALIS₂ 'monnaie' : (1) la monnaie est un artefact ; (2) de la monnaie est faite à partir de métaux ; (3) sa fonction est de réaliser des échanges avec d'autres personnes ; (4) la monnaie a de la valeur parce qu'elle permet ces échanges. Contrairement à la définition précédente, il est ici nécessaire de décomposer les phases de l'événement qui donne lieu à l'utilisation de la monnaie (le transfert de possession), car l'utilisation de l'artefact est un élément de sens incontournable de l'artefact.

XAALIS₂ 'monnaie'

Cadre lexico-syntaxique

- (a) c'est quelque chose fait par des personnes
- (b) quand une personne veut avoir une chose qu'une autre personne a
- (c) ce quelque chose peut être fait avec quelque chose de dur_[m]
- (d) une personne peut avoir quelque chose comme ce quelque chose dans sa main_[m] (taille)
- (e) une personne peut faire quelque chose comme ça avec ce quelque chose :

Scénario motivationnel

- (f) cette personne peut penser que ce quelque chose est comme la chose qu'une autre personne a
- (g) cette personne peut dire à l'autre personne :
- (h) « je veux avoir la chose que tu as
- (i) j'ai quelque chose qui est comme la chose que tu as »
- (j) l'autre personne peut dire la même chose que cette personne
- (k) quand les deux personnes disent la même chose,
- (l) après cela la personne qui avait ce quelque chose a maintenant la chose que l'autre personne avait
- (m) après cela l'autre personne qui avait la chose a maintenant ce quelque chose que la personne avait

Résultat potentiel

- (n) quand deux personnes font quelque chose comme ça
- (o) cers deux personnes peuvent ressentir quelque chose de bien
- (p) les autres personnes peuvent penser :
- (q) les deux personnes ont fait quelque chose qui est bien

Nous ne répétons pas les arguments sur la massivité du nom, que nous avons utilisés pour justifier la description précédente. Remarquons juste que nous avons tenu compte de la compatibilité du nom massif avec le morphème de classe nominale. Et nous en avons rendu compte en (d) par la formule *ce quelque chose* qui n'est pas naturelle en français, convenons-en. Dans la proposition (c), nous avons utilisé la formule *ce quelque chose peut être fait avec quelque chose de dur* pour tenir compte du caractère générique de la lexie $XAALIS_2$ 'monnaie', puisque la monnaie peut être faite de papier. Notons que cette proposition est liée à la proposition (d) de $XAALIS_1$ 'métal d'argent', ce qui formalise la polysémie de $XAALIS$. Pour terminer avec les propriétés de l'artefact, la proposition (e) rend compte du caractère néanmoins comptable des noms dont la lexie $XAALIS_2$ 'monnaie' est le générique. Les propositions (f-m) décomposent les phases du transfert de possession que nous rendons par l'équivalence de la monnaie et de l'autre objet (f), la communication des deux personnes entre lesquelles le transfert a lieu (g-i), ainsi qu'un accord respectif (j-k), et le transfert que nous rendons par un changement dans le déroulement temporel (l-m). De cette façon, nous rendons aussi compte de la fonction grammaticale d'objet la plus fréquente de la lexie $XAALIS_2$ 'monnaie'. Enfin, les propositions (n-q) sont nécessaires pour rendre compte du caractère social de l'utilisation de l'artefact.

Ces deux définitions formalisent ainsi la polysémie du nom XAALIS. Celle-là concerne une lexie qui dénote un artefact, et une autre qui dénote une matière. Nous considérons maintenant le cas du nom TÈERE qui dénote deux artefacts différents.

7.5. Les deux artefacts du nom TÈERE : le livre et l'amulette

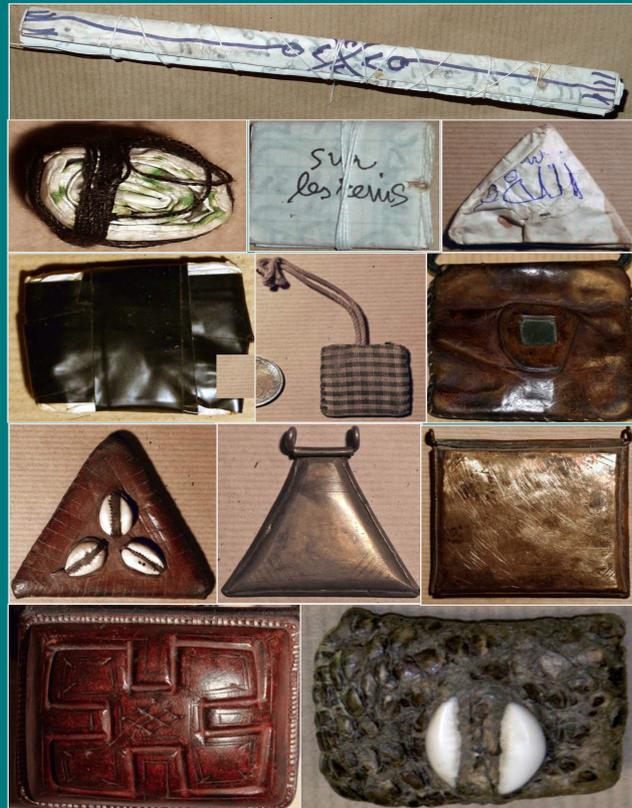
Dans cette section, nous considérons le cas du nom d'artefact TÈERE qui dénote soit un livre, soit une amulette. Nous utilisons le nom d'amulette pour désigner un artefact qui a un pouvoir occulte de protection (Epelboin et al. 2007). Nous préférons ce terme à celui de « grigri » (orthographié aussi « gris-gris ») utilisé en langage courant, car il a moins de connotations péjoratives. Quant aux termes « talisman » et « fétiche », les artefacts qu'ils désignent ne sont pas nécessairement des objets de protection.

Notre description suit les mêmes étapes que nos descriptions précédentes. C'est-à-dire que nous donnons en premier lieu les informations encyclopédiques ainsi que les emplois du nom, nécessaires à la description. Puis nous proposons une analyse du sens lexical du nom TÈERE. Et nous la formalisons par la définition lexicographique. Comme les connaissances associées au livre sont connues de nos lecteurs, nous livrons dans un premier temps celles qui concernent l'amulette dans une société africaine comme la société wolof (7.5.1.). C'est-à-dire que nous utilisons des informations extraites de la connaissance d'autres objets de protection comme des pots de purification (XÀMB en wolof, cf. exemples en 7.5.1. et en 7.5.3.). De cette façon, nous rendrons plus aisée la compréhension de tels objets dans la société wolof. Nous synthétiserons ensuite les caractéristiques du livre illustrées par les emplois linguistiques du nom TÈERE qui le dénotent (7.5.2.). L'analyse du sens du nom est proposée en (7.5.3.). et est formalisée en (7.5.4.).

7.5.1. Aperçu de l'objet de protection dans la langue wolof

Comme le tam-tam, l'amulette a des fonctions sociales, religieuses et thérapeutiques, qu'il est nécessaire de connaître pour appréhender le sens linguistique des noms qui le dénotent. Nous nous basons ici sur des connaissances personnelles, que nous avons complétées par la consultation de documents spécialisés. Ces documents sont soit des écrits (cf. Hamès 1987 et 1997), soit des films (référéncés sur la page de

Retenons que la langue marque une distinction dans l'utilisation des noms d'artefacts, par leur cooccurrence avec des verbes qui dénotent des événements différents. Elle distingue aussi les artefacts par le type de contact avec le corps qui est impliqué dans l'utilisation de l'objet de protection. Les pots de purification par exemple induisent un contact avec le corps entier puisqu'il s'agit de tremper le corps dans ce que contient le pot. Alors qu'une amulette n'entre en contact qu'avec une partie du corps. Le contact physique comme tel n'est pas nécessairement requis, puisqu'une amulette peut être cousue dans un vêtement (cf. Epelboin et al. 2007). Les objets de protection se distinguent donc par la matière dont ils sont constitués. Cela est aussi marqué par la langue. En (97b), le nom WURUS 'or' est postposé au nom TÈERE, dans un schéma de construction [N1 N2]. N1 et N2 sont des variables et symbolisent les noms qui instancient cette construction. Du point de vue sémantique, la relation qui connecte les deux noms est une relation de possession. N1 dénote l'entité qui possède l'entité dénotée par N2. Ici, le nom TÈERE 'amulette' instancie N1. N2 est instanciée par WURUS 'or'. Il faut interpréter la construction [TÈERE WURUS] comme l'expression de la relation de constitution qui lie N2 à N1, avec le sens 'N1 est fait de N2'. Cette construction est un procédé fréquemment utilisé dans la composition nominale. La signification de la relation qui lie N1 à N2 varie suivant les noms qui instancient N1 et N2, mais ces significations se situent toujours dans le domaine de la possession. Nous détaillerons ce point au dernier chapitre. Nous n'avons pas trouvé dans notre corpus d'occurrences qui puissent rendre explicite de quelle matière est fait un pot de purification comme XÀMB. Retenons une deuxième distinction des noms d'outils de protection. C'est la matière dont ils sont constitués. La planche de photos ci-dessous donne une idée plus précise de ce qu'est une amulette. C'est un petit objet dont la forme et la taille varient. Nous pouvons dire qu'une amulette peut tenir dans une main. Elle est percée par un cordon souvent en cuir qui permet de la fixer à un endroit du corps (cf. la mention « sur les reins » à la troisième photo), selon la prescription du marabout, qui est l'auteur de la confection des amulettes. Comme nous le voyons sur les photos, une amulette peut être richement décorée.



Collection ALEP

Écrits talismaniques au sortir des mains du marabout, avec les indications et prescriptions écrites pour le cordonnier, puis gainés de différentes matières.

Illustration 3: planche du catalogue de l'exposition « Un art secret. Les écritures talismaniques de l'Afrique de l'Ouest » (© Alain Epelboin, collection ALEP CNRS-MNHN Paris, avec son aimable autorisation, dans Epelboin, Hamès C. & al 2014 : 64)

Le lexique des noms d'amulettes est riche et varié : CAWDI (classe *b*) 'amulette cousue dans un petit bourrelet de cuir et qu'on retient par un cordon' (Diouf 2003) , DÀKK (classe *g*) 'amulette composée de deux parties, une dorsale et une pectorale, retenues par des cordons qui passent par les épaules et les côtes, utilisée par les lutteurs' (Diouf 2003) ; JÀJJ (classe *b*) 'amulette que porte un lutteur' (Diouf 2003) ; NDOMBO 'amulette cousue dans du cuir qu'on porte autour du bras, de la jambe ou de la taille' (Diouf 2003) ; ÑIIR 'amulette pour guérir les maux de ventre du nourrisson' (Fal et al. 1990). Le nom TÉERE est maintenant utilisé comme terme quasi-générique dans la langue courante.

Ces quelques remarques linguistiques et encyclopédiques permettent de proposer des éléments de sens des noms d'objets de protection : (1) c'est une sorte d'objet destiné à la protection de la personne qui l'utilise ; (2) les objets de cette sorte se distinguent par la manière dont on les utilise ; (3) ces objets rentrent en contact avec le corps de l'utilisateur ; (4) l'événement qui donne lieu à l'utilisation de l'objet détermine le point de contact avec le corps de l'utilisateur. Maintenant que nous avons circonscrit les éléments de sens d'un objet de protection, tournons-nous vers le second emploi du nom TÉERE.

7.5.2. Les deux sens du nom TÉERE

Nous avons dit que le nom TÉERE dénote un autre artefact, le livre. Cet artefact est souvent pris en exemple dans la littérature depuis que Pustejovsky a proposé une analyse du sens du nom BOOK de l'anglais (cf. 4.4.4.). Depuis, il est admis que des noms équivalents dans d'autres langues peuvent dénoter un objet physique, le texte qu'il contient, ou l'information délivrée par le texte. Les différentes dénnotations sont déterminées notamment par le sens des verbes qui cooccurrent avec le nom de l'artefact. Le verbe du français LIRE, quand il cooccure avec le nom LIVRE, détermine la dénnotation du texte. Alors que le verbe POSER détermine la dénnotation de l'objet physique. Le sens du verbe LIRE est en effet *grosso modo* 'regarder quelque chose qui est écrit', alors que celui de POSER est approximativement 'mettre quelque chose sur quelque chose'. L'exemple suivant l'illustre en wolof. Ici, la préposition *ci* 'dans' est postposée au verbe SEET 'regarder'. Elle introduit un complément locatif qui est réalisé par le nom TÉERE. Le syntagme verbal *seet ci* détermine ainsi l'interprétation du texte, car il est associé au sens 'regarder dans' qui appelle le sens 'quelque chose qui est écrit' dans le cas de l'artefact du livre. Nous traduisons néanmoins par 'livre', car les analyses comme celles de Pustejovsky ont montré que le sens lexical des

noms de livre intègre les éléments de sens : (1) le livre est une sorte de chose destinée à être lue ; (2) la personne qui le lit regarde du texte ; (3) la personne qui le lit touche des choses sur lesquelles le texte est écrit.

(98)

d-a-ma-y seet ci **téere** maladie b-i mu-y correspondre
 PRD-E-1SG-INAC regarder LOC livre maladie CL-LOC 3SG-INAC correspondre
 'je consulte le **livre** pour voir à quelle maladie cela correspond'
 (Robert 1985, 1 : 140)

Les éléments de sens de 'livre' associés au nom TÉERE diffèrent largement de ceux de 'amulette' associés au même nom. L'élément (1) identifie deux artefacts dont chacun a une fonction très différente (informer *versus* protéger). Les éléments (2) et (3) indiquent que l'utilisation de ces artefacts est aussi différente (toucher *versus* lire), même si le point commun est une perception corporelle (le toucher des pages et la vision du texte pour un livre, et le contact de l'amulette sur le corps). Nous en déduisons qu'il s'agit de deux sens distincts. Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que notre description des sens associés à l'unique nom TÉERE ne peut pas être satisfaite par la monosémie. Nous savons aussi que le nom dans les deux sens contrôle les mêmes morphèmes de classes nominales (*b-* au singulier et *y-* au pluriel). La question qui se pose est celle de la relation entre les deux sens. Si ces sens sont liés, alors il s'agit d'une relation de polysémie. Dans le cas contraire, il s'agit d'une relation d'homonymie.

7.5.3. Le sens commun de TÉERE 'livre' et de TÉERE 'amulette'

Pour le savoir, il faut avoir des informations supplémentaires sur les artefacts de protection. Ils contiennent diverses sortes d'objets comme des parties d'animaux, des végétaux, des minéraux. Le mélange est de rigueur dans leur confection (Epelboin et al. 2007, cf. planche photos ci-dessous).



Collection ALEP

Les remèdes végétaux vendus par un guérisseur peuvent être ingérés, appliqués sur le corps, glissés au cœur du pliage d'un écrit talismanique, ou transformés en amulettes.

Ils sont alors emballés, gainés de papier, de tissu, de cuir, de la peau d'un animal sauvage, portés en différentes parties du corps en nombre précis, intégrés dans des tissus noués.

Leur usage pourrait être comparé à des comprimés jamais consommés, souvent périmés, mais toujours portés de par devers soi en nombre précis.

Illustration 4: planche du catalogue de l'exposition « Un art secret. Les écritures talismaniques de l'Afrique de l'Ouest » (© Alain Epelboin, collection ALEP CNRS-MNHN Paris, avec son aimable autorisation, dans Epelboin, Hamès C. & al 2014 :43)

Il est possible d'en dresser des listes parfois surprenantes, comme l'illustre l'exemple suivant.

(99)

ñu jax **xàmb** y-i; jël ca bal-u wurus ak xalis
 3PL mélanger pot de purification CL-LOC prendre LOC balle-REL or avec argent
 'ils mélangent les pots de purification (bains de purification) ; (ils) en retirent une
 balle en or et en argent'

b-u ñu suul ci jigéen j-u yées u-b julli-kaay
 CL-REL 3PLenterrer LOC femme CL-REL être pire REL-CL faire le rituel de la prière-INST
 'qu'ils (avaient) enfouie dans l'urine d'une femme en règles'

tupp-e ko gembeñ-u mbaam
 étoupe-TRL 3SG bave séchée-REL âne
 '(et) entourée de bave séchée d'âne'
 (Diagne 2005, *MAKA, récit d'Ousseynou MBEGUERE* : 443-445)

Il est nécessaire de commenter cet exemple. Le vocabulaire employé est peu fréquent (nous n'avons pas trouvé dans les dictionnaires que nous avons consultés les lexèmes TUPP 'étoupe' et GEMBEÑ 'bave séchée', et nous nous sommes fiés à la traduction de l'auteur). L'étoupe désigne un ensemble de fibres. Dans la troisième ligne de l'exemple, le suffixe *-e* translate le lexème nominal TUPP 'étoupe' en lexème verbal. D'un lexème qui dénote un artefact destiné à entourer quelque chose, nous obtenons un lexème qui dénote un événement (entourer quelque chose). La seconde ligne de l'exemple doit aussi être expliquée. Elle illustre la figure rhétorique de la litote, fréquemment utilisée dans le langage courant. Rappelons qu'une litote est une figure de style qui consiste à exprimer une information considérée comme importante, en employant des combinaisons de signes linguistiques et des constructions, qui véhiculent une information moins importante. Ici, il s'agit d'éviter de nommer ce qui est considéré comme impur (l'urine d'une femme qui a ses règles). Le locuteur a donc employé une construction que nous pouvons paraphraser par 'ce que la femme a de pire'. C'est une construction possessive réalisée par l'état construit du nom (cf. 2.2.4.), bâtie sur le schéma [N1 *u-cl* N2]. Rappelons que dans cette

construction, la position du morphème relateur *u-* qui relie l'entité possédée dénotée par N1 au possesseur dénoté par N2, peut précéder le morphème de classe nominale comme c'est le cas ici, ou le suivre dans les cas les plus fréquents. La variable N1 est réalisée ici par le syntagme qualificatif (cf. 1.4.5.) *jigéen j-u yées* /femme CL-U être pire/ 'la femme qui est impure'. La variable N2 est réalisée par le lexème nominal JULLIKAAY, composé du lexème verbal JULLI 'faire la prière' et du suffixe *-kaay* de dérivation instrumentale (cf. 5.3.2. et 5.3.3.). Nous pouvons paraphraser la relation qui lie les deux instances de N1 et N2 par une formule comme 'l'impureté de la femme dans le lieu de prière'. La localisation d'une personne dans un endroit est donc réalisée ici par une construction possessive.

Ce qu'il faut retenir, c'est qu'un artefact de protection contient un ensemble d'objets dont le mélange produit un pouvoir occulte. Dans le cas des amulettes, ces mélanges incluent la plupart du temps ce que nous appellerons un texte (Hamès 1987). Les illustrations ci-dessous en sont des exemples. Clarifions ce point. Dans la première illustration, nous pouvons reconnaître des caractères arabes et d'autres signes. Les caractères arabes en-dessous du carré sont issus d'une sourate du Coran. Le carré est appelé « carré magique » dans la tradition cabalistique musulmane. La figure d'un carré est divisée en cases dont chacune contient un « texte ». Par « texte » ici, nous entendons aussi bien un caractère graphique, qu'une lettre de l'alphabet arabe, ou qu'un signe. Ici, il s'agit d'une suite de sept signes à qui les traditions savantes attribuent des pouvoirs (Hamès et al. 2013). C'est un exemple de ce les auteurs du cliché nomment « les sept signes cabalistiques et le sceau de Salomon ». Leur commentaire est le suivant : « Exemple des 7 signes disposés en forme de carré magique mais aucun n'a de valeur numérique, avec un décalage à chaque ligne ou colonne pour créer une présentation en diagonales. Sous le tableau, une bribe du verset 255 de la sourate II *al baqara* dit : “*le maintien ne lui coûte rien.*” Lemaintien de quoi ? On ne le saura pas. ».



Illustration 5 : ALEP30126 ceinture à 5 boucles, catalogue de l'exposition « Un art secret. Les écritures talismaniques de l'Afrique de l'Ouest » (© Alain Epelboin, collection ALEP CNRS-MNHN Paris, avec son aimable autorisation, dans Epelboin, Hamès C. & al 2014 :28)



Illustration 6 : ALEP78120 ceinture à 1 boucle, catalogue de l'exposition « Un art secret. Les écritures talismaniques de l'Afrique de l'Ouest » (Hamès et al. 2013 : 208), © Alain Epelboin, collection ALEP CNRS-MNHN Paris (avec son aimable autorisation)

Dans la seconde illustration, un même signe est répété autant de fois que le support d'écriture peut le contenir. Selon les auteurs qui ont collecté ces données, ce signe figure un trident qui a des fonctions à la fois défensive et offensive. Ce trident serait le même que celui qui figure aux pommeaux des selles touarègues. Dans le catalogue d'où est extrait cette illustration, le commentaire est le suivant : « Répétition d'un signe souvent utilisé de façon isolée et qui représente un trident dont les fonctions à la fois défensive et offensive (contre les mauvais esprits) empruntent à des traditions anciennes non islamiques. Le trident du haut du pommeau des selles de chameau touarègues possède la même propriété. ».

Toutes ces précisions ne sont pas inutiles. Elles nous permettent de discuter la traduction du nom TÈERE proposée par Diouf dans son dictionnaire : 'talisman tiré des écritures coraniques' (Diouf 2003, TÈERE). En effet, une amulette contient du texte. Les textes et l'écriture dans les amulettes n'ont pas seulement leur origine dans la pratique de l'islam, mais aussi dans les traditions africaines anté-islamiques (Hamès 1987), comme l'illustrent les photos ci-dessus. Ces pratiques sont courantes dans les sociétés arabo-musulmanes et africaines islamisées, dont fait partie la société wolof. Le texte contenu dans une amulette peut prendre différentes formes, comme une incantation ou une formule issue de la tradition. La langue en donne un témoignage linguistique, comme dans l'exemple suivant. Commentons-le. La première phrase illustre qu'une amulette peut contenir du tissu comme ici le pagne qui sert à porter un enfant au dos (le nom MBOOTU est dérivé du verbe BOOT 'porter un enfant au dos'). Dans la deuxième phrase, il faut se souvenir que nous avons noté que le lexème BAAX dans son emploi nominal a deux sens : 'bonté' et 'tradition' (cf. 5.2.2.). La troisième phrase illustre une construction de l'emphatique du complément (cf. 3.3.3.). La première proposition *baax la-ø* /tradition COP-3SG/ 'c'est la tradition' est une construction équative (cf. 1.2.6.), typiquement utilisée dans une construction de l'emphatique du complément. Le sujet du verbe ÈWALE 'faire coudre avec quelque chose' est omis dans la seconde proposition. Nous l'avons fait correspondre à la première personne du singulier dans la traduction, car le verbe est précédé du pronom personnel objet de deuxième personne du singulier *la*. Dans cet exemple, il faut comprendre que le texte est réalisé par les traditions de la personne qui utilise l'amulette. Dans les sociétés africaines comme la société wolof, les traditions sont souvent conçues non seulement comme des pratiques transmises, mais aussi comme des pratiques transmises par la parole.

(100)

xotti mbootu ěw-al **téere**
 déchirer pagne coudre dans du cuir-CAUS amulette
 'déchirer le pagne en faire coudre une amulette' (trad. lit. « déchirer un pagne faire
 coudre dans du cuir »)

won-ø ma sa **baax-u-b** maam
 montrer-IMP.2SG 1SG POSS.2SG tradition-REL-CL ancêtre
 'montre-moi les traditions de tes ancêtres'

baax la-ø la-y ěw-al-e
 tradition COP-3SG 2SG-INAC coudre dans du cuir-CAUS-INSTR
 'c'est avec la tradition que je te le confectionne' (trad. Lit. « c'est au moyen de la
 tradition que je te le fais coudre »)
 (Cissé 2006, 416 : 1-4)

Retenons qu'un élément de sens qui fait référence à la notion de texte doit être ajouté au sens du nom **TÉERE** quand il dénote une amulette. Plus généralement, le sens des noms d'objets de protection contient un élément de sens qui fait référence à leur contenu. Ainsi, le nom **XÀMB** qui dénote un pot de purification contient un élément de sens qui fait référence à son contenu de mélange liquide. Nous devons en tenir compte dans notre définition lexicographique. Nous proposons de le formuler de la façon suivante. Et nous le notons à la suite des quatre autres : (5) les objets de protection contiennent un ensemble de choses qui protègent l'utilisateur. Dans le cas du nom **TÉERE**, c'est la notion de texte qui est commune aux deux dénnotations 'amulette' et 'livre'. De cette analyse, nous déduisons que les deux sens du nom **TÉERE** sont en relation de polysémie. Nous en concluons que le lexème nominal **TÉERE** est composé de deux lexies, dont l'une a le sens 'livre' et l'autre a le sens 'amulette'. Ces deux lexies ont l'élément de sens commun 'la chose est composée de texte'. Dans le paragraphe suivant, nous devons encore déterminer quel est l'ordre des définitions. Autrement dit, nous devons déterminer quelle est la lexie **TÉERE**₁ et quelle est la lexie **TÉERE**₂.

7.5.3. *La relation entre **TÉERE** 'livre' et **TÉERE** 'amulette'*

Dans l'esprit des locuteurs d'aujourd'hui, le sens premier du nom **TÉERE** désigne

l'amulette, et non le livre. Dans son dictionnaire, Diouf (2003) va même jusqu'à préciser que le sens 'amulette' du nom TÉERE est 'talisman fait d'écritures coraniques'. Nous avons observé cependant que la réalité encyclopédique ne correspond pas exactement à cette représentation, puisque nous avons vu que bien des amulettes qui sont désignées par le nom TÉERE, contiennent des textes qui ne sont pas coraniques. L'assimilation du texte à celle du Coran vient de l'islamisation de la société wolof, qui a comme conséquence que toute écriture à effet bénéfique est considérée comme une écriture coranique. Mais nous avons aussi remarqué que c'est en réalité le texte, plus que l'écriture, qui est contenu dans une amulette. Le texte est à concevoir comme un produit issu d'une tradition. Dans les sociétés d'Afrique de l'Ouest, beaucoup de traditions sont transmises par des textes. Et les traditions issues de la culture musulmane ont pris de plus en plus d'importance. De ces remarques, nous déduisons que le sens premier du nom TÉERE est celui qui dénote une amulette. Ce qu'il contient protège, et les textes ont ce rôle de protection. Le second sens du nom TÉERE est celui du livre, qui est fait de textes. Il reste à expliquer pourquoi c'est précisément cette partie (les textes) qui a reçu le privilège de véhiculer le second sens de TÉERE. Nous pensons que c'est en vertu de l'importance accordée au passé, religieux ou non, – et véhiculé par les textes oraux ou écrits – que cette polysémie s'explique. C'est une polysémie qui est certes très culturellement motivée, mais nous allons voir à la prochaine section qu'un unique sens peut aussi être culturellement motivé. C'est en vertu de la valeur hautement symbolique accordée aux textes dans cette société, qu'ils ont la faculté de protéger les personnes contre le mauvais sort. Or, c'est précisément la fonction d'une amulette que de protéger contre les mauvais sorts. Si nous résumons donc ce qui lie les deux sens de TÉERE, on peut dire qu'une amulette est un instrument pour se protéger des mauvais sorts, car il contient les paroles et le savoir des anciens. Nous tirons de cet exemple que le lien qui relie les deux sens combine la méronymie (les textes font partie du talisman et sont constitutifs du livre), et la métonymie (ces textes ont la fonction de protection de la personne qui le porte). Les deux définitions du paragraphe suivant formalisent ces deux liens.

7.5.4. Définition de *TÉERE₁* 'amulette'

TÉERE₁ 'amulette'

Cadre lexico-syntaxique

- (a) c'est une chose faite par des personnes
- (b) les gens pensent que quand quelqu'un a cette chose
- (c) rien de mal ne peut arriver à ce quelqu'un

Scénario motivationnel

- (d) cette chose peut être sur une partie du corps de quelqu'un
- (e) quelqu'un peut penser que cette chose fait partie de quelqu'un
- (f) il y a beaucoup de choses dans cette chose
- (g) il y a des mots dans cette chose
- (h) les gens ne peuvent pas voir ces mots
- (i) les gens pensent que ces mots peuvent faire beaucoup de choses bien

Résultat potentiel

- (j) à cause de ça les gens pensent que
- (k) ce qui est mauvais ne peut pas arriver à la personne qui a cette chose

Les propositions (b-c) rendent compte de la fonction de l'artefact qui est la protection de la personne qui l'utilise. Remarquons que l'élément de sens (5) qui précise la constitution de l'artefact, n'intervient qu'à la proposition (f). C'est la proposition (g) qui rend compte de la notion de texte. Nous allons voir que dans la définition de *TÉERE₂* 'livre', cette proposition a aussi un rôle de connexion avec la définition de la lexie *TÉERE₁* 'amulette'.

7.5.5. Définition de *TÉERE₂* 'livre'

Rappelons ici que nous n'avons pas donné d'informations encyclopédiques sur l'entité 'livre'. Il nous semble utile cependant de rappeler que le livre est un objet physique constitué de mots qui livrent des informations. Autrement dit, ces trois éléments de sens fondamentaux doivent être présents dans une définition du nom qui

le dénote. Dans la définition ci-dessous, les propositions (a-c) explicitent la nature de l'entité et sa fonction. Nous préférons associer la fonction du livre à la connaissance plus qu'à la lecture. Le terme de « lecture » indique plutôt l'utilisation du livre que sa fonction. Celle-là est bien l'acquisition de l'information contenue dans le livre. Il est donc plus cohérent d'utiliser une formule qui rende explicite l'élément de sens lié à la connaissance. Les propositions (d-g) du scénario motivationnel décrivent la caractéristique essentielle du livre qui relève de sa constitution, puisqu'il s'agit des mots. Nous avons voulu rendre compte aussi d'une réalité sociale, qui a son importance dans la définition de cet artefact. Dans la proposition (e), nous avons volontairement employé la forme *d'* du partitif en français, plutôt que l'article *les*. La lecture et la connaissance qui y est associée n'est pas partagée par toute la population. Cette forme *d'* permet aussi de laisser une connexion de sens possible avec le livre religieux du Coran.

TÉERE₂ 'livre'

Cadre lexico-syntaxique

- (a) c'est une chose faite par des personnes
- (b) quand des gens regardent ce qu'il y a dans cette chose
- (c) les gens peuvent connaître des choses

Scénario motivationnel

- (d) il y a beaucoup de mots dans cette chose faites par des personnes
- (e) ces personnes veulent que d'autres personnes connaissent des choses
- (f) quand des personnes voient les mots dans cette chose
- (g) ces personnes peuvent savoir ce que disent ces mots

Résultat potentiel

- (g) beaucoup de personnes pensent que ces mots disent ce qui est vrai
- (h) à cause de ça beaucoup de gens veulent voir, dire et savoir ces mots

Il faut noter que les deux lexies TÉERE₁ 'amulette' et TÉERE₂ 'livre' sont en réalité connectées de deux manières différentes. La première est figurée dans la définition par la proposition (d). Nous l'avons rendue par une proposition quasi-identique à la

proposition (g) de la définition précédente. D'autre part, les propositions (g-h) de la seconde définition envoient à la proposition (i) de la précédente définition. En d'autres termes, nous avons considéré que le sens 'livre' a un signifié plus spécifique et moins général que le signifié 'amulette'. Les deux artefacts contiennent du texte. Mais le texte dans une amulette est conçu aussi bien comme une écriture, que comme une parole issue de la tradition. D'autre part, le pouvoir bénéfique du texte sur la personne dans une amulette, couvre tous les domaines de la vie sociale. Alors que celui du livre est limité à la connaissance (cf. la proposition (h) de la seconde définition). Ce que nous voulons retenir de cette dernière section, c'est que le sens de TÉERE₁ 'talisman' est plus général que celui de TÉERE₂ 'livre'.

Cette analyse clôt l'étude des artefacts proprement dite. Tournons-nous à présent vers les verbes qui dénotent des activités réalisées avec des artefacts.

7.6. Le gabarit sémantique des verbes d'activités réalisées avec un artefact

Rappelons que nous ne décrivons pas seulement des sens de noms d'artefacts, mais aussi ceux des verbes qui dénotent des événements, dont la réalisation implique de façon prototypique des artefacts. Précisons ce point. Lorsque nous décomposons les sens 'couper' et 'rompre' et que nous décrivons les verbes DAMM et TOJ qui leur sont associés (cf. 7.7. et 7.8.), nous concevons que quelqu'un peut rompre quelque chose sans utiliser d'artefact, par exemple en utilisant la force de ses mains ou de ses bras (comme dans l'énoncé *il rompit le pain*). Néanmoins, il faut rappeler que notre méthodologie de description et de décomposition du sens s'appuie sur des prototypes, c'est-à-dire sur des profils sémantiques dont l'objectif est de saisir le sens lexical (cf. 6.6.). Il ne s'agit pas de rendre compte de toutes les situations du monde extralinguistique (un événement réalisé avec ou sans artefact), mais de proposer une hypothèse sur le sens lexical d'une unité linguistique. Pour la description des verbes dénotant des événements qui se réalisent de façon prototypique avec des artefacts, nous nous basons sur des gabarits sémantiques proposés par Goddard (2010, 2011), et par Goddard et Wierzbicka (2009). Comme les gabarits sémantiques des artefacts (cf. 7.2.), ils sont composés des trois grands volets que sont le cadre lexico-syntaxique, le scénario motivationnel, et un autre spécifique aux verbes d'action, qui décrit l'utilisation de l'artefact utilisé. Nous adaptons son nom de l'anglais MANNER pour l'appeler « manière ». Détaillons le

gabarit sémantique des verbes d'action réalisés avec un artefact.

7.6.1. Le contenu du cadre lexico-syntaxique des verbes d'activités physiques

En NSM, on appelle verbe d'activité physique un verbe qui dénote une action dynamique, affectant un objet physique (Goddard et Wierzbicka 2009). La notion elle-même d'objet physique est large, puisque les verbes EAT et DRINK de l'anglais sont considérés comme des verbes d'activités physiques. Les aliments et les boissons sont traités comme des objets physiques, dans la mesure où l'acte de manger modifie les aliments, et celui de boire prélève une quantité de liquide. Les verbes comme EAT et DRINK sont appelés des verbes d'activités physiques routinières (*routine physical activities*). Les verbes comme CUT ou SLICE sont distingués des précédents parce qu'ils nécessitent l'utilisation d'un artefact. Ils partagent la dynamicité avec les précédents verbes (cf. 3.7.1), mais les actions qu'ils dénotent sont jugées plus intentionnelles que ne le sont celles de manger et de boire. De notre point de vue, il y a assez peu de différences entre les deux types de verbes sur le plan de l'intentionnalité. En français, il est possible d'employer les verbes COUPER et MANGER à l'impératif (*coupe !, Mangez !*). Et il est aussi possible de les faire précéder du verbe de modalité VOULOIR (*il veut manger* », « *il ne veut pas couper le pain* »). D'un certain point de vue, l'acte de couper requiert une moins grande intention que l'acte de manger. Dans l'énoncé *il a coupé le fil sans le faire exprès*, deux interprétations sont possibles. Ou bien la personne qui a coupé le fil n'avait pas l'intention de le couper, et elle l'a fait par maladresse. Ou bien elle l'a fait intentionnellement sans mauvaise intention. Dans l'énoncé *il a mangé le chocolat sans le faire exprès*, seule la deuxième interprétation est possible. Avouons qu'il est rare de manger sans le faire intentionnellement (sauf si nous le faisons sous la contrainte).

Ce que nous retenons du contenu des verbes d'activités physiques, c'est premièrement que ce sont des verbes dynamiques qui peuvent être employés à l'inaccompli. C'est deuxièmement que les événements qu'ils dénotent nécessitent une intentionnalité de la part du ou des participants qui les réalisent. Cela les distingue sans doute d'autres verbes dynamiques, comme VIVRE ou MOURIR. C'est troisièmement que les événements d'activités physiques affectent un objet. Nous en déduisons que les verbes d'activités physiques correspondent à peu de chose près aux verbes d'action du wolof. Le deuxième volet du gabarit sémantique des verbes d'activités physiques concerne la motivation qui est à l'origine de l'événement.

Examinons son contenu.

7.6.2. Le contenu des scénarios motivationnels des verbes d'activités physiques

Nous avons vu qu'un événement dénoté par un verbe d'activité physique requiert un participant qui a une intentionnalité, et que l'événement affecte un objet. Le grand nombre de verbes concernés par ces propriétés ne permet pas de les classer en différentes catégories à ce niveau de la description. En revanche, la motivation du participant qui réalise l'événement est l'élément de sens qui permet de distinguer des verbes comme ATTACHER ou FIXER, d'autres verbes comme COUPER ou TRANCHER. Les motivations à l'origine des événements dénotés par ces deux couples de verbes sont même inverses. Pour le premier couple de verbes, le participant qui attache ou qui fixe quelque chose a l'intention d'unir des choses, alors qu'il a au contraire celle de séparer des choses dans le cas des verbes COUPER ou TRANCHER. Nous voyons qu'une description du sens lexical qui s'arrêterait à ce niveau dans la décomposition peut capturer un sens lexical, mais ne permet pas de distinguer les signifiés de verbes qui ont un sens lexical en commun. Rappelons que nous avons déjà remarqué qu'il est possible de décomposer le sens lexical avec des niveaux intermédiaires (cf. 4.3.1.). Nous faisons usage de ce niveau de décomposition pour décrire les signifiés des verbes qui dénotent des activités différentes. Nous l'appliquons ainsi au verbe TAKK qui dénote aussi bien des activités physiques comme 'attacher quelque chose' ou 'seller un cheval', que des actes sociaux comme 'se marier' (cf. 7.7.). En revanche, un niveau de décomposition supplémentaire est nécessaire pour distinguer des signifiés de verbes qui ont le même scénario motivationnel. Nous l'avons noté pour des verbes du français comme COUPER ou TRANCHER. Dans ce travail, il est nécessaire de le faire aussi pour des verbes qui alternent entre plusieurs emplois. Nous le verrons en détail pour des verbes comme DAMM qui alternent entre une lecture causative ('casser quelque chose') et une lecture décausative ('être cassé', cf. 7.8.). Précisons néanmoins dès maintenant quel peut être le contenu du volet qui décompose le sens lexical avec une plus grande granularité.

7.6.3. Le contenu de la manière de faire une activité physique

Le contenu de ce volet, dit « manière », regroupe incontestablement le plus grand nombre d'informations. C'est en effet dans ce volet qu'il faut distinguer les

différentes phases de l'événement et l'utilisation de l'artefact liée à ces phases. Ainsi, pour distinguer les sens 'couper' et 'casser', il faut rendre compte de la différence entre les deux activités. L'activité de couper quelque chose nécessite en effet un contact d'une certaine durée entre l'artefact et l'entité qui est coupée, alors que celle de casser quelque chose ne nécessite qu'un contact ponctuel. Cette différence doit être traduite par des propositions dans ce volet de la description. C'est aussi dans ce volet que sont précisées les différentes interprétations liées aux alternances verbales. Prenons une alternance de régime verbal comme celle qui existe entre l'emploi intransitif du verbe JOUER du français, et l'emploi avec la préposition *À* comme dans *jouer aux échecs*. C'est dans ce volet de la description que la différence entre les deux constructions doit être spécifiée. Dans cet exemple, un élément de sens comme 'quelqu'un fait quelque chose de cette façon', qui exprime la construction prépositionnelle, est obligatoirement ajouté à la construction intransitive de JOUER 'quand quelqu'un fait quelque chose comme ça'. En d'autres termes, ce volet a pour fonction de spécifier aussi bien les phases de l'événement décrit que de rendre explicites les constructions syntaxiques dans lesquelles le verbe est employé. Appliquons à présent ces principes à la description du sens lexical de verbes d'activités physiques.

7.7. Les dénnotations du verbe TAKK : 'attacher', 'se marier', 'seller', 'hypnotiser'

Dans cette section, nous décomposons le signifié du verbe TAKK qui dénote plusieurs activités, dont chacune réfère à des situations distinctes comme l'activité physique de fixer une chose à une autre, le mariage, le harnachement d'une monture, et l'hypnose. Nous les présentons d'abord (7.7.1.). Puis nous proposons d'extraire des différentes dénnotations un sens commun associé à une unique construction qui les réalise tous (7.7.2.). Nous argumentons enfin en faveur de la monosémie du verbe TAKK, et nous formalisons son sens par une unique définition (7.7.3.).

7.7.1. La diversité du verbe TAKK

Le premier énoncé illustre une première activité, l'acte physique d'attacher un objet à un support. Le premier actant du verbe (le participant qui fait l'acte) est le sujet grammatical du verbe : c'est ici le morphème *mu* de troisième personne du

singulier. Le deuxième actant (le participant qui est attaché) est l'objet du verbe : c'est ici le morphème de troisième personne du singulier objet *ko*. Le troisième actant (le participant qui a la fonction de supporter le participant qui lui est attaché) est un complément oblique, souvent introduit, comme ici, par la préposition locative *ci* (ici, la forme *ca* résulte de la distribution complémentaire des deux morphèmes localisateurs *-i* et *-a*, cf. 2.2.3. Rappelons que le morphème *a* marque la localisation spatiale lointaine par rapport au locuteur.). Ce troisième actant est optionnel, et l'énoncé sans lui est tout à fait grammatical et sémantiquement bien formé (*mu takk ko* /3SG attacher 3SG/ 'il l'attache'). Si l'acte dénoté par le verbe TAKK est réalisé invariablement par une personne, l'objet qui est attaché et son support peuvent a priori être de diverses sortes : la personne peut attacher aussi bien un bijou qu'un morceau de tissu ; et le support peut être aussi bien une partie du corps qu'un morceau de bois. Autrement dit, les deuxième et troisième actants du verbe TAKK peuvent dénoter beaucoup de choses différentes, et le locuteur peut utiliser des lexies très différentes, dont le sens commun est *grosso modo* 'une chose' ('une personne attache une chose à une autre chose'). Dans les énoncés qui suivent, les choix du locuteur sont beaucoup plus contraints. Nous ne considérons que les choix qui portent sur les deux premiers actants. Nous donnerons cependant par la suite des précisions sur la réalisation du troisième actant optionnel. Notre présentation suit une progression du choix le moins contraint vers le plus contraint.

(101a)

mu **takk ko** ca pàq-u càm mooñ b-a
 3SG attacher 3SG LOC crâne-REL gauche CL-LOC
 'il l'attache sur le côté gauche du crâne' (lit. 'à la gauche du crâne')
 (Diagne 2005, *MAKKA, récit de Saliou Mboup - Mboul, 1966* : 407)

L'énoncé suivant illustre, quant à lui, qu'un choix plus contraint porte sur la réalisation du deuxième actant du verbe TAKK. Ici, le deuxième actant est réalisé par le nom BÉS de la classe nominale *b-* et dénote un temps ('jour'). Le morphème de personne *nu* (variante *ñu*) de première personne du pluriel est suffixé au morphème verbal *na*, qui, dans cette position (antéposé au verbe), marque la signification du souhait du mode optatif (cf. 3.5.2.). Le deuxième actant peut aussi bien dénoter un événement, comme par exemple celui d'une fête. Ainsi, l'énoncé *na-nu takk sabar* /OPT-1PL attacher fête du sabar/ 'fixons (une date) pour le sabar' similaire à celui de l'exemple (101b), a une signification équivalente. L'événement que le verbe

TAKK dénote est celui d'une décision prise par un participant (ici, une pluralité de participants). Il s'agit de fixer un événement dans le déroulement du temps. La question est de savoir si cette fixation nécessite un support, c'est-à-dire s'il est possible de déterminer un troisième actant. Celui-là n'est pas réalisé la plupart du temps, mais il le peut cependant. Par exemple, il est possible d'ajouter le syntagme *ci sunu xel* /LOC POSS.1PL esprit/ 'dans notre esprit' à la fin de l'énoncé sans en changer le sens. Il faut ainsi comprendre que le support de fixation dénote une partie non corporelle du participant qui réalise l'acte de fixer un événement. Comme dans l'énoncé précédent, le verbe TAKK réfère à une situation où il s'agit de fixer quelque chose (un événement) à un support (l'esprit).

(101b)

na-nu **takk bés**
 OPT-1PL attacher jour
 'fixons une date'
 (Diouf 2003, TAKK)

Tournons-nous à présent vers une troisième dénotation. Il ne s'agit plus de fixer un objet ou un événement. Le second actant est réalisé par le nom WAJAN de la classe nominale *w-* (le morphème lui est postposé), qui dénote un animal. La forme *-am* est celle du pronom possessif de troisième personne du singulier, dont l'allomorphe a la forme *-om*. C'est le seul pronom possessif qui se suffixe au nom dénotant l'entité possédée. Peu de noms d'animaux peuvent commuter avec le nom WAJAN. Les seuls qui le peuvent sont les noms d'animaux utilisés comme moyen de locomotion, comme le nom générique FAS 'cheval' de la classe nominale *w-*, qui désigne l'espèce des équidés dont fait partie la jument, ou encore le nom GÉLÉEM 'chameau', qui désigne une espèce de la famille des camélidés. L'événement que le verbe TAKK dénote est donc celui du harnachement. Cet événement nécessite trois participants : le cavalier, la monture, et l'objet qui sert à guider la monture. Comme dans l'emploi précédent, le troisième actant n'est pas réalisé. Nous n'avons du reste trouvé sa présence dans aucun énoncé. Il est sous-entendu si l'on veut interpréter correctement l'énoncé. Il peut être compris comme un moyen avec lequel on attache une monture (un artefact), mais le comprendre comme un support n'est pas à exclure. En effet, nous pouvons décrire le harnachement de plusieurs manières. Nous pouvons dire que l'événement consiste à attacher la monture au moyen de quelque chose (le troisième actant est un moyen et non un support). Nous pouvons aussi dire qu'il

consiste à attacher une chose sur la monture (le troisième actant est alors un support animal). Ce que nous retenons de cette réflexion, c'est que le harnachement peut être décomposé de plusieurs manières. Comme il ne s'agit pas d'apporter une réponse immédiate, nous laissons de côté pour l'instant cette question. Nous y reviendrons en 7.7.2. Tournons-nous vers une quatrième dénotation du verbe TAKK.

(101c)

Sëriñ Moor Tiaytu **takk wajan-am** w-
marabout Môr Thiéytou attacher jument-POSS.3SG CL-LOC
'Serigne Môr Thiéytou selle sa jument'
(Diagne 2005, *LAT-JOOR, Récit d'Ousseynou MBÉGUÉRE* : 455)

Pour décrire ce quatrième énoncé ci-dessous, nous aurons besoin de faire référence au deuxième énoncé en (101b). En (101d), c'est le morphème de première personne du pluriel *ñu* qui est le sujet du verbe TAKK. Il a la fonction ici d'un sujet impersonnel puisqu'il peut désigner n'importe quelle personne. La forme *ku*, qui est celle du pronom intégratif utilisé sans antécédent (cf. 2.3.4.), a ici la fonction d'objet du verbe TAKK. L'événement que le verbe dénote est celui d'une emprise psychologique d'une personne sur une autre. Rappelons maintenant que nous avons décrit un autre événement dans lequel la psychologie d'une personne joue le rôle du troisième participant de l'événement (cf. 101b). Nous pouvons aussi décrire l'hypnose comme un événement dans lequel une personne fixe la psychologie d'une autre personne à la sienne. Autrement dit, le support de fixation peut être vu comme la partie non corporelle de la personne qui est hypnotisée par une autre personne. Ce support de fixation bien particulier détermine la dénotation plus probablement humaine des deux premiers actants (« l'hypnose » réalisée sur un animal comme un serpent n'est pas du même type, et il est difficile de soutenir qu'une personne prend le pouvoir sur la psychologie d'un serpent). La dernière dénotation du verbe TAKK illustre la contrainte la plus forte sur le choix des deux premiers actants.

(101d)

dafa mel n-i **k-u ñu takk**
EP.3SG avoir l'air comme CL-LOC CL-REL 1PL attacher
'il a l'air de quelqu'un que l'on hypnotise'
(Diouf 2003, TAKK)

En (101e), le sujet du verbe TAKK est réalisé par le syntagme *moroomam yépp* 'tous

ses semblables'. Comme en (101c), une forme de pronom possessif, ici *-am*, est suffixée à une forme nominale, ici *moroom*. Ce syntagme ne commute qu'avec d'autres syntagmes ou lexèmes qui dénotent des humains de sexe masculin. Pour des substantifs qui dénotent des femmes, c'est le verbe *SÉY* 'se marier' qui est employé, pas le verbe *TAKK*. De la même façon, le second actant ne peut dénoter qu'une femme, comme ici le lexème *JABAR* de la classe *j*, qui désigne l'épouse. En revanche, si le premier actant est réalisé par un syntagme ou un pronom dont le nombre marque la signification 'pluriel', le genre du référent que dénote le premier actant n'est pas une contrainte (*ñu takk* 'ils se marient'). Nous n'avons pas besoin d'insister sur la décomposition de l'événement du mariage, car l'attachement de deux personnes dans ce cas est clair. Nous pouvons néanmoins poser la question de la réalisation du troisième actant. En d'autres termes, est-il nécessaire de s'attacher à un support lorsque l'on se marie ? Il faut ici donner une information encyclopédique sur le mariage dans la société wolof. Nous nous basons encore une fois sur nos connaissances personnelles, complétées par des entretiens avec des locuteurs natifs. Il est possible de contracter un attachement conjoint, considéré comme une étape vers le mariage proprement dit. Cela peut s'apparenter à des fiançailles. Ce qui diffère des fiançailles telles qu'elles sont pratiquées en France par exemple, concerne les participants présents physiquement à la cérémonie. Il paraît impensable en France que des fiançailles se fassent en l'absence des fiancés. C'est en revanche courant dans la société wolof. Les personnes indispensables sont celles devant qui l'engagement est pris. Dans une famille musulmane, c'est au moins le guide spirituel (imam appelé aussi « Serigne »). Dans une famille non musulmane, ce sont certains membres des familles respectives. Sans entrer dans les détails, nous voulons souligner ici que c'est la société ou la religion qui joue le rôle du troisième participant. En d'autres termes, le « *takk* » (mariage au sens ci-dessus) est un attachement conjoint qui utilise la société ou la religion comme un support à l'engagement. Nous avons ainsi l'information que l'événement du mariage fait référence à une situation qui peut être décomposée de façon assez similaire aux précédentes.

(101e)

moroom-am y-épp **takk** **jabar**, te moom coro sax am-u-ø ko
 semblable-POSS.3SG CL-tous attacher épouse et 3SG fiancée même avoir-NEG-3SG
 3SG

'tous les hommes de son âge sont mariés, et lui n'a même pas de fiancée'

(Diagne 2005, *KOCC BARMA VU PAR SAMBA DIAW*, Saint-Louis – Mai 1978 : 2b)

La description de l'énoncé ci-dessus clôt la présentation des diverses dénnotations du verbe TAKK. Nous retenons que dans les cinq que nous avons examinées, l'événement dénoté peut être décomposé de la manière suivante : une personne attache quelque chose ou quelqu'un à quelque chose ou à quelqu'un. En formulant les choses de cette manière, nous devons reconnaître que nous avons décrit un sens unique. Mais nous n'avons pas encore discuté de son adéquation à toutes les dénnotations. C'est l'objet du paragraphe suivant.

7.7.2. Monosémie du verbe TAKK

Pour déterminer si le sens lexical du verbe TAKK peut être décrit d'une unique manière, il nous faut proposer une base commune aux différentes dénnotations. Nous le faisons en utilisant la construction qui les réalise. Rappelons qu'une construction est un signe, c'est-à-dire une association d'une forme (une combinaison de signes), d'un signifié (le sens de la construction), et d'une combinatoire (elle se combine avec d'autres constructions). Dans les cinq énoncés que nous avons décrits, le verbe TAKK est transitif, et le schéma de la construction transitive [N1 V N2] leur est commun. C'est donc cette construction qui nous sert de base pour proposer une unique décomposition du sens lexical du verbe. Nous n'oublions pas que le premier énoncé (101a) a illustré la combinaison de la construction transitive avec un complément oblique introduit par la préposition locative *ci* 'à', et que ce complément oblique dénote un participant qui fait partie de l'événement dénoté par le verbe TAKK ('attacher une chose à *une autre chose*'). Cependant, d'autres énoncés véhiculant les contenus 'fixer une date' (101b) ou 'hypnotiser' (101d) ne nécessitent pas la réalisation de ce troisième participant. Ce n'est que sur une base commune de la construction transitive que nous pouvons démarrer notre analyse. Nous avons décrit la forme et analysé le sens d'une construction transitive du wolof (cf. 6.3.1., 6.5.1. et 6.5.2.). Nous en avons retenu que seul un verbe d'action peut instancier la variable V dans la construction, et que le signifié de la construction transitive peut être décomposé comme 'quelqu'un fait quelque chose à quelque chose / à quelqu'un d'une certaine façon'. Voyons maintenant quels sont les éléments de sens qui sont impliqués dans la décomposition du sens du verbe TAKK. Comme nous nous fondons sur les gabarits sémantiques proposés par Goddard (2010, 2011), et par Goddard et Wierzbicka (2009), nous savons que la référence à la volonté de la personne qui fait l'action est nécessaire. Cet élément de sens conditionne en grande partie la

décomposition, car c'est lui qui rend explicite la motivation de l'action. A partir du moment où nous avons déterminé cet élément de sens, nous pouvons décomposer l'événement en plusieurs phases pour saisir le résultat potentiel de l'événement. Ce n'est qu'après que nous pouvons continuer la décomposition, à travers la description de l'utilisation de l'artefact qui aide à la réalisation de l'événement. La motivation qui guide la personne qui fixe quelque chose à un support (premier énoncé), ou de celle qui se marie (cinquième énoncé) est assez simple à formuler. Il s'agit de vouloir unir deux choses ou deux personnes. La formule « vouloir unir deux choses ou deux personnes » convient aussi à l'hypnose (quatrième énoncé). Dans ce cas, il s'agit de vouloir que les pensées de la personne sous hypnose soient contrôlées par celles de la personne qui hypnotise. La formule que nous utilisons est moins simple à appliquer aux deux derniers énoncés. Pour le deuxième énoncé (fixation d'une date), il faut se rappeler qu'il concerne la prise d'une décision en général, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas seulement de fixer une date dans le temps, mais de fixer une idée à son esprit (décider d'un événement à venir, comme une fête). En généralisant ainsi, la motivation de la personne qui décide quelque chose est aussi celle d'unir une idée à soi-même. En ce qui concerne le harnachement d'une monture (troisième énoncé), les deux entités à unir concernent le cavalier et sa monture. Nous pouvons affiner cet élément de sens en précisant que dans chaque énoncé, la personne qui réalise l'acte dénoté par le verbe veut exercer un contrôle sur l'entité qu'il attache. Dans le cas de la monture, le cavalier veut diriger ses mouvements. Les événements qui concernent la psychologie de la personne mettent en jeu le contrôle d'une personne sur l'autre (hypnose), et sur le déroulement des événements (prise de décision). C'est certainement l'acte du mariage qui doit être interprété au regard de cet élément additionnel du contrôle. Rappelons qu'il s'agit dans tous les cas de fixer une entité sur un support. Nous avons dit que dans le cas du mariage, le support est réalisé par la famille ou la religion. Dès lors, la question du contrôle exercé par l'homme qui se marie doit être comprise comme un engagement vis-à-vis de la société. D'une certaine façon, les fiancés qui décident de s'unir fixent leur position de futurs conjoints au regard de la société. Il ne faut donc pas interpréter ce contrôle comme une trace de supériorité masculine. Il concerne en fait l'immobilité de l'entité attachée, ou fixée. Nous pouvons dire que l'acte dénoté est le même dans les cinq énoncés, mais que les moyens diffèrent. Si le moyen qui sert à réaliser l'événement est à chaque fois différent, il n'en reste pas moins que l'événement en lui-même consiste toujours à fixer une chose sur un support. Nous proposons les éléments de sens suivants pour décomposer le sens lexical du verbe TAKK d'une unique manière :

(1) une personne veut unir deux choses ou deux personnes ; (2) cette personne utilise quelque chose pour unir ces deux choses ou ces deux personnes ; (3) cette personne peut estimer que ce qu'elle utilise lui garantit que les deux choses ou les deux personnes seront unies comme elle le voulait.

Une autre analyse consiste à reconnaître une communauté de sens à tous ces énoncés, mais à souligner qu'il est possible de distinguer trois types d'attachement : un attachement physique (la fixation d'un objet et le harnachement), un attachement psychologique (la prise de décision, et l'hypnose), et un attachement social (le mariage). Il faut néanmoins alors rendre compte de la relation entre ces trois types d'attachement. Deux solutions sont possibles. Soit il faut formaliser une règle dont la teneur est *grosso modo* la suivante : « un acte psychologique et un acte social sont comme un acte physique ». Soit il faut proposer que le scénario motivationnel soit le même pour les différents emplois. Il est vrai que d'autres verbes du wolof qui dénotent des actes physiques, dénotent aussi des actes sociaux, comme un des antonymes FASE du verbe TAKK ('dénouer', 'divorcer'). Remarquons cependant qu'un autre antonyme du verbe FASE, le verbe FAS (le suffixe *-e* est un complémentatif), a le signifié 'nouer' mais pas le signifié 'se marier'. De même, le verbe WANŊI 'diminuer' signifie bien 'humilier' dans le domaine de la psychologie, mais son antonyme YOKK 'augmenter' ne signifie pas 'glorifier'. En optant pour la première solution, nous nous heurtons donc à de nombreuses irrégularités. Il faudrait même pour que cette solution soit retenue, que tout verbe qui dénote un acte psychologique dénote aussi un acte physique. En optant pour la seconde solution, nous avons dit qu'il faut alors proposer un scénario motivationnel qui soit valable pour les cinq types d'énoncés. Or, quelle est la motivation commune à une fixation d'un objet, la célébration de fiançailles, l'hypnose, la prise d'une décision, et le harnachement d'une monture ? Elle est justement l'emploi d'un support stable pour fixer l'entité. Comme ces événements sont différents, il n'est pas étonnant que le support ne soit pas le même. Mais il faut bien reconnaître que pour chaque événement, un support est nécessaire à l'action. Et c'est bien l'acte de réunir une chose à un support qui distingue l'acte de fixer à celui de nouer par exemple. Nous proposons ainsi un scénario motivationnel unique pour les cinq types d'énoncés du verbe TAKK 'unir une chose à un support fixe'. Nous le formalisons par une définition que nous proposons ci-dessous.

7.7.3. Définition du verbe TAKK

Cadre lexico-syntaxique

- (a) quelqu'un fait quelque-chose à quelque chose / à quelqu'un comme ce quelqu'un le veut
- (b) quand quelqu'un veut que deux choses / deux personnes fassent partie de la même chose

Scénario motivationnel

- (c) quelqu'un fait quelque chose comme ça avec quelque chose d'autre :
- (d) quelqu'un fait quelque chose d'une certaine façon
- (e) après cela les deux choses sont sur autre chose
- (f) quelqu'un peut penser que ce quelque chose d'autre ne bouge pas

Résultat potentiel

- (g) à cause de ça, quelqu'un peut penser que deux choses / deux personnes font partie de la même chose comme quelqu'un le voulait

Commentons cette définition. La proposition (a) rend compte de la classe de verbe d'action du verbe TAKK ('faire quelque-chose') et du caractère volitionnel de l'événement ('comme quelqu'un le veut'). La proposition (b) rend explicite la motivation commune à toutes les activités dénotées par le verbe ('vouloir que deux choses fassent partie de la même chose'). Remarquons que nous avons dû scinder en deux la deuxième partie des deux propositions (a-b) : 'quelqu'un' *versus* 'quelque chose'. Nous n'avons en effet pas d'autre moyen de formaliser l'alternance d'un nom en fonction d'objet qui dénote soit une personne, soit une chose.

Les propositions (c) à (f) proposent le scénario motivationnel du verbe TAKK. La proposition (c) rend compte du caractère « artefactuel » de l'événement, c'est-à-dire qu'il est la plupart du temps réalisé au moyen d'un artefact. La proposition (d) mérite un commentaire particulier. Elle peut être développée en effet, s'il s'agit de préciser une interprétation spécifique du verbe en contexte. L'événement du mariage peut être développé ici en une personne qui s'engage vis-à-vis de la famille de sa fiancée. De même, l'événement de l'hypnose peut être décomposé en une phase d'endormissement suivie d'une phase de contrôle. Nous voyons néanmoins que

l'absence de décomposition de ces événements ne fait pas disparaître pour autant le scénario motivationnel commun, qui est la fixation d'une entité à un support. La proposition (f) rend explicite la caractéristique de la fixité du support que la personne utilise ('ce quelque chose ne bouge pas'). Et la proposition (g) rend compte du résultat potentiel. Elle distingue néanmoins le sens lexical du verbe TAKK, d'autres verbes qui réfèrent à une situation comparable, comme FAS 'nouer' ou ÉMB 'empaqueter', dans la mesure où l'artefact qui sert à réaliser les événements associés aux verbes TAKK est un support, alors que celui qui sert à empaqueter ou nouer est un cordon allongé. Dans la section suivante, nous considérons le cas de verbes qui alternent entre une lecture causative ou décausative de l'événement qu'ils dénotent.

7.8. Lectures causative et décausative des verbes de séparation

Dans cette section, nous décrivons le sens lexical de verbes qui dénotent des séparations, comme 'casser', 'rompre' ou 'briser'. A notre connaissance, il n'y a pas de terme dans la littérature qui désigne spécifiquement les verbes qui dénotent ces événements. Nous utilisons le terme de « séparation » pour contraster avec les événements que nous venons d'examiner et qui réfèrent à la situation de « liaison ». Par ailleurs, ces deux types de situations donnent lieu à l'utilisation d'un artefact. Il faut néanmoins concevoir qu'une cassure ou une brisure puisse être due seulement à une action manuelle. Nous le prenons en compte ici. L'intérêt d'examiner ces verbes du wolof est qu'ils donnent lieu à deux lectures d'un événement. Celui-là peut être compris comme une action volontaire (lecture causative comme 'casser quelque chose'), ou comme un état résultant d'une action antérieure (lecture décausative comme 'être cassé'). L'ensemble des verbes qui donnent lieu à une double lecture « action » *versus* « état » constitue une classe que nous avons appelée la classe des verbes de changement d'état (cf. 3.7.4.). La description de leur sens, que nous proposons ici, est donc d'un intérêt certain pour mieux appréhender le lexique wolof. Nous suivons la même méthodologie que dans les sections précédentes (description des énoncés, analyse argumentée du sens, définition). La différence avec les cas précédents est que les événements décrits ici ne nécessitent que très peu d'informations encyclopédiques. Commençons par examiner les énoncés dans lesquels ces verbes sont attestés.

7.8.1. Les deux lectures des verbes de séparation

Considérons le cas représentatif du verbe DAMM 'briser', illustré dans l'exemple ci-dessous. Dans le premier énoncé, la forme *ma* qui précède le verbe DAMM 'briser' est une variante de la forme *mu* du morphème de troisième personne du singulier. Le morphème *-oon* suffixé au verbe est celui du passé (cf. 3.4.1.). Dans cet énoncé, le verbe DAMM 'briser' est transitif et réalise le schéma [N1 V N2] de la construction transitive du wolof. Nous avons rappelé dans la section précédente que le sens de cette construction est 'quelqu'un fait quelque chose à quelque chose / à quelqu'un' (cf. 7.7.2.). Dans cet énoncé, le deuxième actant du verbe est réalisé par le nom MAA 'mât' de la classe nominale *b*, auquel est suffixé le morphème relateur *-u* qui a la fonction ici de relier le nom d'un objet (GAAL 'pirogue' de la classe *g*) au nom qui dénote une de ses parties (MAA 'mât').

(102a)

ak Gala ma **damm**-oon maa-wu gaal g-a
avec Gala 3SG casser-PASS mât-REL pirogue CL-LOC
'et Gala, il brisa le mât de la pirogue'

(Diagne 2005, *LAT-JOOR*, *Récit d'Ousseynou MBÉGUÉRÉ* : 395)

Dans le second énoncé, le même verbe DAMM ne dénote plus une action réalisée par quelqu'un, qui affecte quelque chose ou quelqu'un. Son emploi induit une lecture d'un état d'un objet ou d'une personne (il s'agit ici d'un objet mais l'énoncé *d-a-ma damm* /PRD-E-1SG casser/ signifie 'je suis très fatigué', comme en français dans un registre de langage familier). Comme pour un verbe d'état, l'emploi de la forme verbale *dafa*, qui est celle de l'emphatique du prédicat à la troisième personne du singulier, induit une lecture stative de l'événement que dénote le verbe ('être cassé', cf. 3.7.). Comme les verbes d'états, le verbe DAMM dans cet emploi est intransitif, et le schéma de la construction qui réalise cet emploi est [N V], lui-même associé au sens très général 'quelque chose / quelqu'un est ~' (le symbole ~ désigne le sens du verbe dans l'emploi statif).

(102b)

tànk-u siis b-i dafa **damm**
pied-REL chaise CL-LOC EP.3SG casser
'le pied de la chaise est cassé'

(Diouf 2003, DAMM)

Cet exemple illustre les deux lectures de verbes qui dénotent soit une action soit un état, comme DAMM. Nous pouvons ajouter que le sens du verbe, employé comme verbe d'action, comporte un élément de sens qui spécifie que l'action est consciente, et la plupart du temps intentionnelle. Il est possible de le tester en insérant entre le sujet et le verbe DAMM le verbe BÈGG 'vouloir' qui a alors une fonction d'auxiliaire verbal (*mu bëgg-a ko damm* /3SG vouloir –E 3SG casser/ 'il veut le casser'). Dans l'énoncé résultant du test, le morphème *-a* suffixé au verbe BÈGG 'vouloir' est celui de l'emphatique. Il a cet emploi avec un auxiliaire verbal. Le morphème *ko* est le morphème de troisième personne du singulier objet, et remplace le syntagme *maawu gaal ga* 'le mât de la pirogue'. Goddard et Wierzbicka (2009) proposent ainsi d'ajouter une formule qui rend explicite l'intentionnalité de l'action comme 'quelqu'un fait quelque chose comme il le veut'. Cela correspond en effet au test que nous venons de faire, mais nous concevons que quelqu'un peut casser quelque chose involontairement. Dans le cas d'un énoncé qui rend manifeste l'absence d'intentionnalité de la personne qui a réalisé l'action, il faut le rendre explicite dans la décomposition. Il suffit alors d'utiliser la même formule à la polarité négative, comme 'quelqu'un fait quelque chose ; cette personne ne voulait pas faire cette chose'. Nous voyons qu'un élément de sens qui fait référence à l'intentionnalité fait partie du sens lexical des verbes de séparation.

D'autres éléments de sens peuvent être extraits de l'observation des dérivés obtenus à partir de la base verbale DAMM. Les noms DAMM DAMM de la classe nominale *b*, et DAMMIT de la même classe nominale sont obtenus respectivement par la réduplication de la base verbale, et par la suffixation à cette base du morphème *-it*. La réduplication est associée ici à la signification du résultat de l'événement que dénote le verbe ('fracture'). Le suffixe *-it* marque le signifié 'petite partie de quelque chose' (ici 'éclat'). Ce dernier dérivé nominal est aussi lié au dérivé verbal DAMMAT qui signifie 'casser en mille morceaux', obtenu par le suffixe itératif *-at*. Nous déduisons des signifiés 'petite partie de quelque chose' et 'casser en mille morceaux' associés aux lexèmes DAMMAT et DAMMIT, l'association du signifié 'séparer quelque chose en plusieurs parties' au lexème DAMM : nous en avons soustrait les significations marquées par le suffixe de l'itératif et par le suffixe du diminutif. Nous nous servons aussi du signifié 'fracture' associé à la forme rédupliquée *damm damm* pour en déduire que le lexème DAMM est associé à l'élément de sens 'casser quelque chose à un endroit précis de cette chose'. En effet, une fracture évoque la rupture d'une chose à un endroit précis, et ne se limite pas à une simple séparation

d'une chose en deux ou plusieurs parties. Par ailleurs, il se dégage un élément de sens qui concerne l'entité affectée par l'acte de casser. Le sens verbal de DAMM employé comme verbe d'action doit intégrer les différents éléments de sens que nous venons d'extraire. Récapitulons-les : (1) c'est une action dynamique et volontaire qui affecte une entité ; (2) cet acte consiste à séparer une entité en plusieurs parties ; (3) la rupture concerne un endroit précis de l'entité ; (4) le résultat de cette action est un ensemble d'entités de la même sorte que l'entité affectée en (1), et plus petites qu'elle. Tournons-nous maintenant vers la lecture du verbe DAMM comme verbe d'état. Il faut remarquer que les trois éléments de sens que nous venons d'extraire pour le verbe d'action peuvent être utilisés pour décrire le verbe d'état. En effet, nous savons qu'un acte comme celui de casser est une action volontaire affectant une entité, qui aboutit à un résultat (cf. 4.4.2.). Nous avons extrait l'élément de sens associé au résultat (cf. 4). Nous pouvons ainsi décomposer la lecture de verbe d'état 'être cassé' de la façon suivante : (1) il y a plusieurs entités qui font partie d'une autre entité plus grande qu'elles ; (2) c'est le résultat d'un acte volontaire ; (3) cet acte consiste à séparer une chose en plusieurs parties ; (4) la séparation de la chose a été faite en un endroit précis. Nous voyons que ces éléments de sens sont identiques à ceux du verbe d'action. L'élément de sens (1) de l'état correspond à l'élément (4) de l'action. L'élément (2) de l'état correspond à l'élément (1) de l'action. L'élément (3) de l'état correspond à l'élément (2) de l'action. Et l'élément (4) de l'état correspond à l'élément (3) de l'action. Les éléments de sens sont les mêmes, et nous en déduisons que le sens verbal du verbe DAMM est unique. Seule change l'ordre de leur succession. Notre analyse nous conduit à faire une description du sens lexical du verbe DAMM par une unique définition. Nous la proposons ci-dessous.

7.8.2. Définition du verbe DAMM

Cadre lexico-syntaxique de l'emploi en verbe d'action

- (a) quelqu'un fait quelque-chose comme ça à une chose à un moment
- (b) à cause de ça il arrive quelque chose à cette chose au même moment comme quelqu'un le veut

Cadre lexico-syntaxique de l'emploi en verbe d'état

- (a') il y a des choses qui font partie d'une autre chose
- (b') quelqu'un peut penser comme ça :
 - (c') quelqu'un a fait quelque-chose comme ça à un moment comme il le voulait
 - (d') à cause de ça il est arrivé quelque chose à cette chose au même moment

Scénario motivationnel

- (c) quand quelqu'un veut que cette chose ait plusieurs parties
- (d) quelqu'un fait quelque chose comme ça avec quelque chose d'autre
- (e) ce quelque chose d'autre peut être une partie du corps de quelqu'un
- (f) ce quelque chose peut ne pas être une partie du corps de quelqu'un
- (g) ce quelque chose d'autre est sur la chose, à l'endroit que quelqu'un veut
- (h) quelqu'un fait quelque chose avec cette autre chose

Résultat potentiel

- (i) après que quelqu'un a fait quelque chose avec cette chose, la chose n'est plus une seule chose
- (j) à cause de ça, cette chose a beaucoup de parties comme quelqu'un le voulait

Les propositions (a-b) correspondent aux éléments de sens (1) et (4) de l'action et de l'état, dans un ordre inversé. Elles rendent compte des deux lectures possibles du même verbe comme verbe d'action en (a), et verbe d'état en (b). Dans la proposition (a), l'ajout « à un moment » rend explicite les limites temporelles à l'intérieur desquelles l'action a lieu. Dans la proposition (b), l'ajout « comme quelqu'un le veut » rend aussi explicite l'intentionnalité de la personne qui réalise l'événement.

De cette définition unique pour les deux lectures 'casser quelque chose' et 'être cassé' du verbe DAMM, il ressort que la lecture de l'action est la plus simple. C'est-à-dire que l'état 'être cassé' est inclus dans l'action 'casser quelque chose'. Il suffit de comparer les couples de propositions dans le cadre lexico-syntaxique pour se rendre compte que les propositions (c'-d') (état) traduisent la conséquence des propositions (a-b) (action). Nous rejoignons ainsi Wierzbicka et Goddard (2009) lorsqu'ils affirment que pour un même verbe, la lecture de verbe d'action est plus simple que celle de verbe d'état. Pour le reste de la définition, constatons que les cadres du scénario motivationnel et du résultat potentiel sont les mêmes pour les deux lectures. Cela se comprend aisément : qu'un événement soit en cours de réalisation ou qu'il dénote l'état résultant de la réalisation, les motivations ainsi que les effets produits

par l'événement sont les mêmes. Au terme de ce chapitre, il est temps de récapituler les résultats de nos analyses.

7.9. Conclusion du chapitre 7

Le chapitre 7 a exploré la sémantique des artefacts (cf. 7.2.). Parmi les artefacts, nous avons privilégié des artefacts typiques de la société wolof comme le tam-tam ou l'amulette, car ceci nous a permis de proposer pour la première fois des définitions lexicographiques de noms qui les dénotent.

Certains d'entre eux peuvent être utilisés dans des contextes qui produisent des interprétations différentes (cf. 7.3.). Nous n'avons pas retenu la polysémie pour le nom SABAR (morphème de classe *g-*), qui dénote un tam-tam, mais qui peut donner lieu à de multiples interprétations selon les collocations dans lesquelles il est impliqué : une danse, un rythme, une fête, ou un lieu de fête. Nous avons d'abord montré que les interprétations du nom dépendent de l'événement dénoté par le verbe avec lequel le nom se combine. Et nous avons aussi montré que l'unique sens lexical de SABAR 'tam-tam de sabar' inclut les sens lexicaux 'danse', 'rythme', 'fête', 'lieu de fête'. Nous avons caractérisé cet exemple comme de l'ambivalence sémantique (Milićević et Polguère 2010), c'est-à-dire comme une lexie compatible avec plusieurs cadres lexico-syntaxiques différents.

En revanche, le lexème XAALIS qui désigne soit une matière (métal d'argent), soit un artefact fait de cette matière (monnaie), a été décrit et analysé comme un lexème polysémique. Notre argumentation a été basée sur l'identification de deux signifiés bien différents, reliés par un lien clairement motivé : le lien de 'producteur' à 'produit' (cf. 7.4.). De même, le lexème TÉERE a été décrit et analysé par la polysémie, car les deux sens distincts ne sont pas déterminés par des constructions particulières, et aussi parce que le lien entre 'amulette' et 'livre' est culturellement motivé (cf. 7.5.).

Nous avons aussi décrit et analysé des verbes d'activités physiques réalisées le plus souvent avec des artefacts (cf. 7.6.). Nous avons pris l'exemple du verbe DAMM pour illustrer l'alternance aspectuelle action (casser quelque chose) *versus* état (être cassé). Nous avons caractérisé ce verbe comme un verbe de changement d'état (cf. 3.7.) dont une troisième lecture est inchoative (se casser). Nous avons montré qu'il est nécessaire de décomposer la structure de l'événement pour montrer que le sens lexical 'casser' inclut les deux interprétations d'état et d'événement inchoatif.

Chapitre 8 : Gabarit sémantique des émotions et polysémie

8.1. Introduction du chapitre 8

Comme dans le chapitre précédent, nous décrivons les sens de lexies d'un champ d'étude que nous formalisons par des définitions en NSM. Le présent chapitre concerne les émotions. Nous nous fondons sur un gabarit sémantique proposé par Wierzbicka (1992, 1999, 2002). Ses travaux et d'autres qui s'en sont inspirés (Wierzbicka et Harkins 2001) sont vraisemblablement les descriptions sémantiques les plus systématiques et les plus poussées dans ce domaine. Nous nous sommes aussi inspiré des études de Iordanskaia (1973, 1986) en MTT. Contrairement au chapitre précédent, nous ne fournissons que peu d'informations encyclopédiques. La raison en est simple : nos lecteurs ont fait l'expérience des émotions que nous prenons en exemple. Nos informations sont presque uniquement d'ordre linguistique. Ceci du reste a une conséquence sur l'organisation du chapitre. Nous discutons le sens des unités lexicales qui dénotent des émotions universelles comme la peur, la colère, ou la joie ; leur cooccurrence lexicale restreinte ; et les constructions linguistiques spécifiques au wolof. Nous comparons aussi les définitions que nous proposons avec celles produites pour d'autres langues en NSM. Dans ce chapitre, nous examinons trois caractéristiques du champ des émotions du wolof, divisé en quatre sections. Précisons que ces caractéristiques ne sont pas spécifiques au wolof, mais se retrouvent dans d'autres langues du monde. Elles sont néanmoins remarquables. En premier lieu, des lexèmes qui dénotent des émotions comme la colère ou l'effroi, sont employés comme verbes statiques, comme verbes dynamiques, et comme noms (8.2.). Cette dimension a été peu prise en compte pour l'établissement du contenu du cadre lexico-syntaxique dans le gabarit sémantique des émotions en NSM. Nous la discutons ici. En second lieu, le nom XOL qui désigne le cœur, est la base de nombreuses expressions dénotant des émotions (8.3.). Des faits similaires existent dans de nombreuses langues (Wierzbicka et Enfield 2002, Batic éd. 2011 pour des langues africaines). Nous contrastons la définition que nous proposons pour le nom qui désigne le cœur, avec celle que propose Wierzbicka (1992 : 47-55). En troisième lieu, de nombreux verbes d'état qui dénotent des

qualités physiques comme la lourdeur (8.4.) ou la chaleur (8.5.), sont les collocatifs du nom XOL dans les expressions d'émotions. Il faut alors se demander si ces verbes ont un autre sens lorsqu'ils sont collocatifs. Nous le discutons. Notre contribution à l'étude de la polysémie dans le champ des émotions focalise l'attention sur la diversité des signèmes qui peuvent dénoter des émotions (hyperlexème, phrasème et semi-phrasème). Commençons ce chapitre en présentant le contenu du gabarit sémantique des émotions proposé par Wierzbicka (1999 : 49-122).

8.2. L'expression des états émotionnels en wolof

8.2.1. Scénarios cognitifs des émotions

L'attribut « cognitif » doit ici être entendu au sens de : ce qui est constitué d'éléments qui appartiennent à la cognition humaine (Wierzbicka 1999 : 14-15). Cela signifie que pour le gabarit sémantique d'une émotion, il s'agit de saisir un état psychologique. Pour cette raison, le terme de « scénario cognitif » a été préféré au terme de « scénario motivationnel ». Wierzbicka (1992, 1999 : 49-122) propose que la décomposition du sens linguistique des émotions consiste à décrire un état psychologique de la personne qui ressent l'émotion, ainsi que les interactions avec l'environnement. Prenons l'exemple de la lexie SURPRISE du français. Nous empruntons l'exemple à Barque (2008 : 1) : *un chat noir sort à toute vitesse, la faisant basculer dans le placard à balais sous l'effet de la surprise*. Pour décomposer le sens du nom SURPRISE, il faudrait d'abord dire qu'un événement est arrivé (le chat est sorti). Puis il faudrait dire que la personne dont il s'agit (pronom de troisième personne du singulier *elle*) ne pensait pas que cet événement allait arriver. Enfin, il faudrait dire que c'est cela (le fait que le chat est sorti) qui a causé ce sentiment de surprise. Le sens de la lexie SURPRISE est ainsi décomposé en trois éléments dont le deuxième est un événement psychologique. En NSM, un événement psychologique est nécessairement décrit par le primitif 'penser'. Rappelons qu'il n'y a que trois « prédicats mentaux » (selon la terminologie de la liste des primitifs, cf. 6.2.2.) : 'penser', 'savoir', et 'vouloir'. Ce sont eux qui permettent de décrire des états psychologiques comme les émotions. C'est pour cette raison qu'ils constituent la base de la décomposition des lexies d'émotion. En conséquence, l'objection qui consisterait à faire remarquer qu'une émotion est

instantanée, et qu'elle ne laisse pas le temps à la personne qui ressent l'émotion d'être animée de pensées, n'est pas recevable. Car il s'agit ici de décomposer le sens linguistique des faits de langue utilisés pour conceptualiser des émotions, et non les réactions biologiques et biophysiques d'une personne qui ressent une émotion.

Concrètement, le scénario débute par la description de l'événement qui cause l'émotion. Il décrit ensuite la réaction à cet événement de la personne qui ressent l'émotion. Puis il formule l'évaluation de cet événement faite par le locuteur, et éventuellement faite aussi par son entourage social. Le modèle général de la définition d'une lexie ou d'une expression dénotant une émotion est le suivant :

- (a) quelque chose s'est produit comme ça
....
- (b) la personne a pensé quelque chose comme ça
....
- (c) à cause de ça, cette personne ressent quelque chose comme ça

Dans ce modèle, les points de suspension entre les propositions indiquent que les descriptions qui précèdent les points de suspension sont développées pour saisir la spécificité de chaque émotion. La proposition (a) décrit l'événement qui a causé l'émotion. La proposition (b) exprime la réaction psychologique de la personne qui ressent l'émotion. La proposition (c) conclue la description et formule l'hypothèse qu'une émotion est la traduction sensible (c) de la réaction psychologique (b) d'une personne à un événement (a).

Wierzbicka a distingué les émotions par l'évaluation positive ou négative de l'émotion par les locuteurs, par le type d'événement qui cause l'émotion, et par l'orientation de l'émotion. Ainsi, la joie s'oppose à la tristesse par l'évaluation positive de la première et l'évaluation négative de la seconde. Le remords se distingue de la nostalgie notamment par le type d'événement qui cause l'émotion : quelqu'un qui a des remords a fait quelque chose (il est l'agent d'un événement antérieur), alors que quelqu'un qui ressent de la nostalgie pense à un fait antérieur dont il regrette la disparition (sa participation à ce fait ne nécessite pas d'être connue). Enfin, la honte s'oppose à la pitié par l'orientation de l'émotion : la honte est un sentiment envers soi-même alors que la pitié est tournée vers autrui. Présentons à présent les lexies et les expressions du wolof qui dénotent des émotions.

8.2.2. *Le lexique d'émotions du wolof*

En wolof, les lexies qui dénotent des états émotionnels sont soit des verbes comme BÉG 'être heureux', soit des noms dérivés de ces verbes, comme MBÉGTE 'joie' (alternance consonantique à l'initiale du radical /b/ *versus* /mb/). Il faut ajouter à ce lexique des émotions, des collocations basées sur des noms de parties du corps, comme *xol neex* 'être heureux', littéralement « cœur être agréable ». L'exemple suivant illustre ces trois possibilités. Rappelons que notre description du lexique rend compte des relations qui connectent des lexies ou des lexèmes, et que les collocations sont des combinaisons syntagmatiques de lexies. Nous avons défini la collocation par la cooccurrence lexicale restreinte de deux lexies sur le plan syntagmatique (cf. notre exemple de *prendre une décision* en 5.3.1.). Nous avons pris l'exemple de la joie exprimé par une lexie verbale en (103a), une lexie nominale dérivée de la précédente en (103b), et celui de la tristesse exprimé par une collocation en (103c). Nous ne commentons pas pour l'instant la collocation *xol jooy* en (103a) qui dénote l'intensité d'une émotion.

(103a)

sol-al nga ma, ma **bég** b-a sama xol jooy
 porter-CAUS 2SG 1SG 1SG être heureux CL-LOC POSS.1SG cœur pleurer
 'tu m'as habillé je suis heureux à en pleurer', lit. 'jusqu'à ce que mon cœur pleure'
 (Cissé 2006, 500 : 5-6)

Dans l'énoncé (103a), le verbe BÉG 'être heureux' est un verbe d'état statif (le verbe au parfait se traduit par un présent temporel, cf. 3.7.3., comme *bég na-a* /être heureux PFT-1SG/ 'je suis heureux'). Dans l'énoncé (103b), le même état émotionnel est cette fois exprimé par la collocation *am mbégte* 'être heureux', littéralement « avoir de la joie ». Le collocatif verbal AM 'avoir' a la fonction d'un verbe support pour le nom qui dénote l'état émotionnel (cf. 4.4.4.). Remarquons que la proposition locative *ci* antéposé au nom MBÉGTE 'joie' implique un actant non exprimé ici qui dénoterait l'objet de l'émotion.

(103b)

am na-ø ci **mbégte** b-u réy
 avoir PFT-3SG LOC joie CL-REL être gros
 'il en a une grande satisfaction'
 (Robert 1985, 1 : 23)

Enfin, l'énoncé (103c) illustre l'expression de la tristesse opposée à la joie des deux énoncés précédents, par une collocation dans laquelle le nom d'une partie du corps (XOL 'cœur') est la base de la collocation, et un verbe qui dénote une qualité (NAQARI 'être désagréable') est le collocatif. Notons que le verbe d'état NAQARI 'être désagréable' est l'antonyme de NEEX 'être agréable' marqué par le suffixe inversif *-i*. En conséquence, Nous pouvons prédire qu'une expression comme *xol bu neex* littéralement *cœur qui est agréable* soit l'antonyme de l'expression précédente et ait le sens de 'être heureux', ce qui est effectivement le cas. Rappelons qu'une combinaison comme *xol bu neex* est construite sur le schéma de la construction qualificative que nous avons représentée par [N CL-*u* V]. Le morphème relateur *-u* est suffixé au morphème de classe nominale du nom qui instancie la variable N, et ce nom est qualifié par le verbe qui instancie la variable V (cf. 1.4.1.).

(103c)
 mu jaaxaan ci garab g-i, tēdd, ndeysaan
 3SG se coucher sur le dos LOC arbre CL-LOC se coucher ITJ
 'il s'allonge sur l'arbre'

ak **xol-am** **b-u** **naqari**
 avec cœur-POSS : 3SG CL-REL être désagréable
 'avec le cœur meurtri'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 84)

Pour être complet, l'intensité d'une émotion est souvent exprimée en wolof par des collocations particulières, basées sur un idéophone adverbial qui désigne une intensité, et dont le collocatif est le verbe NE 'dire'. Par exemple, l'idéophone utilisé pour exprimer une honte intense est TĒRIT. La collocation NE TĒRIT signifie 'avoir une grande honte'. Alors que c'est le verbe RUS qui signifie 'avoir honte'. Mais la combinaison RUS TĒRIT est agrammaticale. L'énoncé ci-dessous illustre cette collocation, où le nom FIT qui désigne l'esprit est le sujet du verbe NE 'dire'. Dans ces collocations, le sujet du verbe peut désigner soit la personne qui ressent l'émotion, soit une entité qui fait partie de cette personne (l'esprit ici).

(103 d)
 sa-w fit **ne tērit**
 POSS.2SG-CL esprit dire IDEO
 'tu es mal à l'aise' lit. « ton esprit dit tērit »
 (Cissé 2006, 392 : 5)

Pour définir une émotion, nous avons ainsi à notre disposition des lexies verbales, des lexies nominales la plupart du temps dérivées des lexies verbales, et des expressions collocationnelles. Les collocations basées sur les noms de parties de corps comme *xol bu naqari* sont très utiles pour proposer des définitions d'émotions, car elles verbalisent un événement physique associé à l'émotion. Dans l'énoncé (103c), l'événement est une qualité temporaire attribuée à la partie du corps (le nom XOL 'cœur' est la tête d'une construction qualificative). L'emploi de cette construction indique que le locuteur a choisi d'exprimer un état émotionnel, et non une action volontaire. En d'autres termes, la personne qui ressent l'émotion est considérée comme passive face à l'émotion. Enfin, le couple d'antonymes NEEEX / NAQARI pour exprimer respectivement la joie ou la tristesse indique clairement que le locuteur évalue positivement ou négativement l'émotion. Les critères pour décrire et distinguer des émotions proposées par Wierzbicka semblent adéquats. Voyons comment distinguer l'emploi verbal de l'emploi nominal dans les définitions des états émotionnels.

8.2.3. États émotionnels

D'après ce que venons de voir, nous avons l'indication qu'une émotion comme la joie ou la satisfaction, est évaluée en termes positifs. D'un état émotionnel comme la joie ou la satisfaction, nous pouvons inférer qu'un événement positif a causé l'émotion, et que la personne a pu réagir à cet événement. L'examen de données comme celles de l'exemple (103) que nous répétons ci-dessous, semble aller dans ce sens.

(103b)
 am na-ø ci mbégte b-u réy
 avoir PFT-3SG LOC joie CL-REL être gros
 'il en a une grande satisfaction'
 (Robert 1985, 1 : 23)

Dans l'énoncé (103b), la proposition *ci* qui précède le nom de l'émotion marque l'introduction d'un second actant du nom d'émotion, non exprimé ici (« quelqu'un a une émotion à propos de quelque chose »). 'quelque chose' symbolise ici le second argument du nom MBÉGTE. Quant à l'énoncé (103a), il a deux propositions

juxtaposées. Le verbe de la première est à la forme verbale du parfait (*solal nga*), tandis que celui de la seconde est à la forme la plus simple du verbe, puisqu'elle est réduite à la forme du seul lexème verbal. Le seul morphème qui cooccure avec le verbe BÉG est en effet le morphème de personne *ma* de première personne du singulier (*ma bég*). La juxtaposition de ces deux propositions crée un enchaînement de cause à effet. La joie est ainsi un état émotionnel positif causé par un autre événement.

(103a)

sol-al nga ma, ma **bég** b-a sama xol jooy
 porter-CAUS 2SG 1SG 1SG être heureux CL-LOC POSS. 1SG cœur pleurer
 'tu m'as habillé je suis heureux à en pleurer'
 (Cissé 2006, 500 : 5-6)

Nous avons une autre information linguistique pour définir un état émotionnel. Il s'agit d'un état dont l'intensité est variable, puisque l'emploi verbal comme l'emploi nominal sont combinés à des expressions qui expriment l'intensité. En (103a), la conjonction *ba* 'jusqu'à' est postposée au verbe BÉG 'être heureux', et attend une forme verbale dont le sens exprime un haut degré du sens du précédent verbe. L'expression *sama xol jooy* est constituée d'un déterminant possessif (*sama* est le pronom possessif à la première personne du singulier), du nom XOL qui désigne une partie du corps, et du verbe JOOY qui désigne l'action de pleurer. Elle dénote une émotion intense. Pour l'emploi nominal en (103b), l'intensité de l'émotion est exprimée par la combinaison du nom de l'émotion au verbe REY 'être gros' qui désigne une dimension importante.

Pour résumer, les énoncés nous donnent trois indications sur le sens lexical des lexies qui dénotent la joie : cette émotion est un état positif ; elle est provoquée par un événement lui aussi positif ; et elle est graduable. Arrêtons-nous à présent sur l'utilisation d'une lexie verbale ou d'une lexie nominale pour exprimer la même émotion. Nous savons que les informations qui concernent la catégorie lexicale de la lexie décrite sont consignées dans le cadre lexico-syntaxique de la définition proposée (cf. 6.6.3.). Wierzbicka (2000 : 285-317) a proposé de rendre compte de la différence des noms et des verbes en NSM par l'emploi de primitifs sémantiques différents. Ainsi, les primitifs 'quelque chose' (avec son allolexe 'chose') et 'quelqu'un' (avec son allolexe 'gens') sont proposés pour les noms, tandis que les primitifs 'faire' et 'se produire' sont proposés pour les verbes. D'autres primitifs

existent pour rendre compte de la différence des deux catégories. Nous reprenons ici ceux que Wierzbicka a choisi pour illustrer un nom et un verbe considérés comme typiques des deux catégories. L'emploi du pluriel nominal répond à un souci de typologie (ce texte est une étude à visée typologique) pour tenir compte du fait que certaines langues ne marquent pas la différence entre le singulier et le pluriel (Wierzbicka cite le japonais : 291) dans l'emploi de noms qui désignent aussi bien une personne qu'un groupe de personnes. Ce qui nous semble intéressant dans ces réflexions concerne les propositions utilisées en NSM. Wierzbicka propose que de façon prototypique, un nom a une fonction de sujet ou d'objet d'un verbe. Pour rendre compte des deux catégories, nous pouvons ainsi former des propositions comme *people do this* ou *this thing happens*. L'emploi de ce type de propositions dans le cadre lexico-syntaxique permet de rendre explicite la catégorie lexicale de la lexie décrite. Pour décrire les deux lexies BÉG 'être satisfait' et MBÉGTE 'satisfaction', nous proposons les deux cadres lexico-syntaxiques suivants.

BÉG 'être satisfait'

Cadre lexico-syntaxique

- (a) quelqu'un ressent quelque chose de bien
- (b) parce que quelque chose s'est produit

Les propositions (a-b) formalisent la construction typique utilisée d'un verbe du wolof qui dénote un état émotionnel (cf. 103a) : son sujet dénote une personne ; le verbe exprime une évaluation graduable ('quelque chose de bien'); c'est un état (proposition b). Ce cadre lexico-syntaxique ne convient pas vraiment pour décrire la lexie nominale MBÉGTE 'satisfaction', car il ne permet pas de rendre compte de la collocation *am mbégte* 'être heureux'. Pour cela, il serait nécessaire d'employer une ou plusieurs formules qui expriment un état de fait. Nous proposons le cadre lexico-syntaxique suivant pour le nom.

MBÉGTE 'satisfaction' :

Cadre lexico-syntaxique

- (a) quelque chose de bien se produit
- (b) parce que quelque chose d'autre s'est produit
- (c) quelqu'un ressent quelque chose de bien

Dans ce cadre, les propositions (a-b) rendent compte du fait en (a), causé par un événement en (b), tandis que la proposition (c) rend compte de la fonction syntaxique d'objet du nom mbégte 'joie'. Ce qui différencie les deux cadres lexico-syntaxiques concerne ainsi l'ordre des éléments de sens. La décomposition du nom nécessite de rendre compte que le nom dénote un événement, et non un objet. C'est pour cette raison que le nom comporte un élément de sens additionnel dans le cadre lexico-syntaxique. En revanche, le scénario cognitif (la décomposition de l'événement psychologique de la personne qui ressent l'émotion) est le même pour les deux lexies nominale et verbale. Nous proposons de le formaliser de la façon suivante.

Scénario cognitif

- (d) à cause de ça la personne a pu penser quelque chose comme ça :
- (e) « quelque chose de très bien m'est arrivé »
- (f) quand cette personne pense quelque chose comme ça, cette personne ressent quelque chose

Résultat potentiel

- (g) à cause de ça, cette personne ressent quelque chose comme ça de bien

La proposition (d) donne le squelette général de la définition qui est qu'une émotion est causée par un événement antérieur. Par l'enchaînement des cadres lexico-syntaxiques et du scénario cognitif, nous rendons compte ainsi de la réaction à l'événement, motivation de l'état émotionnel. Notons que la dernière proposition (g) lie l'émotion à l'événement antérieur qui cause l'émotion. Pour cette raison, la proposition (g) n'est pas en retrait comme les deux propositions qui la précèdent. Celles-là constituent le scénario de l'émotion. La première proposition du scénario cognitif propose que l'émotion soit un processus psychologique : c'est pourquoi nous avons utilisé une formule comme « quelqu'un a pu penser ». La proposition (e) verbalise cette pensée basique, qui est qu'un événement très positif est arrivé à la personne qui ressent l'émotion. Nous avons ainsi rendu la graduabilité du nom et du verbe d'émotion par l'emploi de l'adverbe TRÈS du français.

Comparons notre définition avec celles du verbe et du nom de l'anglais HAPPY et HAPPINESS proposés par Wierzbicka (1999 : 52-53), et qui correspondent *grasso modo* aux lexies BÉG et MBÉGTE du wolof.

HAPPY (*X was happy*)

- (a) X felt something (because X thought something)
- (b) sometimes a person thinks :
- (c) “some good things happened to me
- (d) I wanted things like this to happen
- (e) I don’t want anything else now”
- (f) when this person thinks this, this person feels something
- (g) X felt something like this

Relevons avant tout les différences de notations entre la proposition de Wierzbicka et la nôtre, qui ne concernent cependant pas directement l'hypothèse sur le sens lexical. Dans les définitions proposées par Wierzbicka, la variable X symbolise la personne qui ressent l'émotion. Et Wierzbicka a mis l'énoncé typique « *X was happy* » au perfectif, ce qui contraste avec notre exemple. Pour le verbe HAPPY, Wierzbicka a ajouté les formules (d) et (e), qui attribuent à la personne qui ressent l'émotion, la volonté de ne pas désirer autre chose que l'effet positif de l'événement qui a causé l'émotion. Ce qu'il faut comprendre, c'est que l'émotion comble la personne qui la ressent. Nous estimons que rien ne nous a permis d'ajouter cette composante de sens pour le verbe BÈG du wolof. D'autre part, Wierzbicka donne une autre définition du nom dérivé HAPPINESS pour cette émotion. Nous la reproduisons ci-dessous, en soulignant.

HAPPINESS (*X felt happiness*)

- (a) X felt something (because X thought something)
- (b) sometimes a person thinks :
- (c) “some very good things happened to me
- (d) I wanted things like this to happen
- (e) I can't want anything else”
- (f) when this person thinks this, this person feels something very good
- (g) X felt something like this (because X thought something like this)

Selon Wierzbicka (1999 : 53-54), la différence de sens entre le verbe et le nom réside dans l'intensité plus importante de l'émotion contenue dans le sens du nom HAPPINESS. Elle donne comme argument notamment que l'expression *X is happy with...* est possible avec le verbe, mais pas avec le nom. Or, cette expression est employée, selon elle, sans impliquer nécessairement quelque chose d'intense. Nous n'avons pas noté cette différence entre l'emploi verbal et l'emploi nominal pour le wolof, et c'est pourquoi nous estimons que les sens verbaux et nominaux ne se

différencient pas à au niveau du scénario motivationnel en wolof, mais seulement au niveau du cadre lexico-syntaxique.

Notons enfin que nous avons rendu compte des deux catégories lexicales des lexies qui dénotent l'état émotionnel de la joie, ce qui contraste avec les deux définitions de l'anglais. Nous l'avons dit, les deux emplois catégoriels d'une même forme sont courants en wolof, et nous en avons tenu compte dans notre définition.

Voyons maintenant comment le sens d'une expression collocationnelle comme *xolam bu neex* ('il est satisfait', littéralement « son cœur être agréable ») est différent. Rappelons que cette expression est l'antonyme de l'énoncé (103c) que nous avons donné plus haut et qui dénotait la tristesse. Dans le cas de l'expression *xolam bu neex*, il faut décrire l'événement physique et la sensation corporelle qui en résulte. Nous proposons la définition suivante.

« *xolam bu neex* » 'il est satisfait' littéralement son cœur qui est agréable

Cadre lexico-syntaxique

- (a) quelqu'un ressent quelque chose de bien
- (b) parce que ce quelqu'un pense que quelque chose se produit dans une partie de son corps

Scénario cognitif

- (c) ce quelqu'un a pu penser quelque chose comme cela :
- (d) « quelque chose de bien est arrivé à une partie de mon corps »
- (e) à cause ça, je sens quelque chose de bien dans cette partie de mon corps »
- (f) quand cette personne pense quelque chose comme ça, cette personne ressent quelque chose

Résultat potentiel

- (g) à cause de ça, cette personne ressent quelque chose comme ça

C'est la description de l'événement qui a lieu dans la partie du corps de la personne qui ressent l'émotion, qui constitue la différence de sens avec les lexies verbale et nominale que nous avons définis plus haut. Le cadre lexico-syntaxique rend compte de l'emploi verbal de la collocation *xol bu neex* 'être heureux' (la proposition (a) est identique à celle du cadre lexico-syntaxique du verbe BÉG 'être heureux'). Et la proposition (b) rend compte de la relation de possession, qui lie la personne qui

ressent l'émotion, à la localisation de l'événement corporel. En vertu de cette relation de possession, l'émotion est ressentie par le possesseur.

Les expressions collocationnelles basées sur les noms de parties du corps et qui dénotent des émotions sont courantes dans de nombreuses langues (cf. Wierzbicka 1999, 2001, 2002). Mais ce qui moins courant, c'est qu'une même lexie peut avoir une interprétation d'un état émotionnel statif, et une autre interprétation d'un état émotionnel dynamique. C'est le cas en wolof, pour des lexies d'émotions comme la colère, ou la peur. Présentons-les, car l'analyse de leur sens pose la question de la polysémie.

8.2.4. *États émotionnels transitoires*

Nous avons déjà présenté la classe des verbes de changements d'état (cf. 3.7.4.), et nous avons décomposé le sens de certains de ces verbes qui dénotent des activités de séparation, au précédent chapitre (cf. DAMM 'couper' en 7.8.). Nous avons argumenté pour proposer une unique définition des différentes interprétations de ces verbes (lectures dynamique ou stative). Nous faisons de même avec des verbes d'émotion que nous appelons des verbes d'états émotionnels transitoires. Nous donnons nos arguments ci-après. Et il est donc important d'illustrer dès maintenant l'emploi de ces verbes.

En wolof, les lexies verbales d'émotions, comme la colère ou la peur, peuvent être employées comme verbes statifs, et comme verbes dynamiques. Dans l'emploi statif, elles dénotent un état émotionnel, comme celui de la joie que nous avons décrit plus haut. Dans l'emploi dynamique, elles dénotent souvent la progression vers cet état, la plupart du temps le début de cet état. Pour le dire autrement, ces verbes alternent entre une lecture stative et une lecture dynamique de l'état. Ce sont donc des verbes de changement d'état (cf. 3.7.4.). L'exemple (104) ci-dessous illustre ce fait remarquable du wolof, avec le verbe **TIIT** qui dénote la frayeur.

(104a)

k-i-i tey b-i mu ma gis-ee, dafa **tiit**
 CL-LOC-LOC aujourd'hui CL-LOC 3SG 1SG voir-CIRC EP.3SG être effrayé
 'celui-là aujourd'hui quand il me voit, il a peur'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 137)

Dans l'énoncé (104a), le verbe TIIT est employé avec la forme *dafa* de la troisième personne du singulier, et se traduit par un présent temporel. C'est un des traits des verbes d'état en wolof (cf. 3.4.7.). Le verbe dénote un état émotionnel statif. En (104b), la compatibilité de ce verbe avec le morphème de l'aspect inaccompli -y suffixé à la forme *dañu*, marque sa dynamicité (cf. 3.7.).

(104b)

sa-y mbokk **d-a-ñu-y** tiit naan na-ñu dimbale ko pour
 POSS.2SG-CL parent PRD-E-3PL-INAC être effrayé dire OPT-3PL aider 3SG pour
 'tes parents s'effrayaient, se disant « aidons le pour

ñu mën-a dem Tugël faj-u-ji
 3PL pouvoir-E aller Europe soigner-MOY-EX
 qu'ils puissent aller en Europe se soigner »'
 (Robert 1985, 2 : 224)

Nous appelons ces émotions qui alternent entre un état passif et un état dynamique des états émotionnels transitoires, dans la mesure où ces émotions (colère, peur, regret) aboutissent nécessairement à un état statif. D'autres verbes comme MER qui réfère à la colère, ainsi que quelques autres comme RAGAL qui réfère à la peur, TIIS qui réfère à la tristesse, JAAXLE qui réfère à l'inquiétude, ou encore RÉCCU qui réfère au remords, sont aussi des verbes d'états émotionnels transitoires. Ces verbes sont tout à fait compatibles avec le morphème d'aspect inaccompli -y, qui donne une valeur dynamique au procès. En ce qui concerne les définitions en NSM, Wierzbicka a bien noté la différence d'un état émotionnel statif et d'une émotion transitoire (1992 : 551-552, 1995 : 224-245, 1996 : 398-400). En prenant l'exemple du verbe WORRY de l'anglais, elle oppose un état statif comme dans l'expression *Mary is worried*, à une émotion transitoire comme dans *Mary is worrying*. Elle avance l'argument que l'émotion transitoire laisse penser que l'argument qui est le sujet du verbe est plus actif, et que cela peut être traduit par une formule qui exprime une activité intérieure de la personne comme *la personne fait quelque chose*. Comme il s'agit d'une émotion, nous proposons de le rendre par la formule *quelqu'un pense quelque chose maintenant*. Par contraste, la personne qui est inquiète ne fait pour ainsi dire rien d'autre que d'être dans l'état stationnaire et passif. Son activité de penser quelque chose constamment peut être considérée comme révolue (même si quelqu'un qui est inquiet n'arrête justement pas de penser !). Comme Wierzbicka, nous admettons bien une différence sémantique entre les lectures dynamiques et les

lectures statiques d'un verbe d'émotion. Mais comme cette différence n'affecte pas le scénario général, nous ne considérons pas qu'il y a polysémie. Rappelons que nous modélisons le sens lexical par l'élaboration d'un scénario. Si la différence sémantique constatée nécessite l'élaboration de deux scénarios différents, alors nous considérons qu'il y a polysémie. Mais si la différence sémantique ne modifie qu'une composante qui n'a pas de conséquence sur le scénario, nous proposons qu'une unique définition tienne compte des interprétations différentes. Nous décrivons ainsi les sens lexicaux de ces verbes par la monosémie, et nous proposons de définir le verbe THT qui en est un représentant avec l'unique définition suivante.

THT 'être effrayé' / 's'effrayer'

Cadre lexico-syntaxique

- (a) quelque chose que quelqu'un ressent
- (b) quand cette personne pense quelque chose comme ça à propos de quelque chose à un moment :

Scénario cognitif

- (c) « quelque chose de mauvais est arrivé
- (d) à cause de ça je veux faire quelque chose
- (e) je ne sais pas ce que je peux faire »
- (f) quand quelqu'un pense quelque chose comme ça à un moment
- (g) cette personne ressent quelque chose

Résultat potentiel

- (h) à cause de ça, cette personne ressent quelque chose comme ça

La proposition (a) rend compte de la classe aspectuelle de verbe de changement d'état du verbe d'état émotionnel. La proposition (b) emploie le présent du représentant du primitif 'penser' en le combinant à l'ajout temporel ('à un moment'), pour rendre l'aspect non révolu de l'événement. C'est de cette façon que nous rendons la possibilité d'une lecture stative (la personne a pensé quelque chose à un moment), et d'une lecture dynamique (la personne pense quelque chose maintenant). Cette formulation obtenue en (b) est peu naturelle en français, mais elle a le mérite de garder la possibilité d'avoir les deux lectures.

L'intérêt des lexies d'états émotionnels transitoires ne se limite pas à l'alternance

verbale aspectuelle « état statif / action dynamique ». En wolof, des lexies nominales qui dénotent la manifestation de ces états ont le même signifiant que les lexies verbales. En d'autres termes, il faut considérer des hyperlexèmes polycatégoriels d'états émotionnels (chapitre 5). Analysons-les.

8.2.5. *L'état émotionnel et sa manifestation*

De nombreuses lexies nominales qui dénotent des états émotionnels peuvent être lues comme un type d'émotion, ou une manifestation de cette émotion. En d'autres termes, il est possible d'avoir une lecture massive du nom (interprétation de l'émotion), et une lecture comptable du nom d'émotion (interprétation d'une manifestation particulière). Dans le cas du wolof, il est remarquable que cette double lecture soit possible avec des noms de même forme que les verbes qui dénotent des états émotionnels transitoires, comme ceux que nous venons de voir. Dans l'énoncé (105a) ci-dessous, c'est la fonction de sujet qui permet d'identifier l'occurrence de *mer* comme un nom dans l'énoncé. Le nom n'est combiné à aucun morphème de classe nominale. Rappelons qu'un nom nu marque souvent le sens massif du nom. C'est le cas ici, puisque l'émotion est conçue ici comme un sentiment négatif qui cause un divorce. Nous reconnaissons que le nom peut aussi dénoter une manifestation particulière du sentiment de colère. Dans ce cas, il faudrait comprendre cet énoncé de la manière suivante : à cause d'une colère de son mari, une femme a divorcé. Cette explication est plausible, mais nous considérons qu'elle est motivée par la traduction française. Le sens de cet énoncé est bien plutôt celui d'un homme dont le caractère colérique cause un divorce.

(105a)

waay j-i, b-a ko **mer** tax-ee fase jabar-am,
type CL-LOC CL-LOC 3SG colère causer-CIRC dénouer épouse-POSS.3SG

mën-oon na-ø ñëw

pouvoir-PASS PFT-3SG venir

'l'homme, dont la colère avait causé le divorce, pouvait venir'

(Diagne 2005, *Le point de vue de Koli MBAYE, Saint-Louis, Mai 1977* : 4c)

Cette lecture du nom *MER* contraste avec une autre comme en (105b), où le suffixe possessif de la troisième personne du singulier *-am* indique qu'il s'agit d'une manifestation particulière de la colère. Le nom du sentiment a ici un emploi

comptable. Notons que l'emploi comptable du nom permet la compatibilité avec le pluriel, comme le test en (105c) ci-dessous l'illustre.

(105b)

d-u-ñu ko topp ci **mer-am**
 PRD-NEG-3PL 3SG suivre LOC colère-POSS.3SG

'ils ne la suivent pas dans sa colère'

(Diagne 2005, *Le point de vue de Koli MBAYE, Saint-Louis, Mai 1977* : 12c)

Rappelons qu'un des tests proposés dans la littérature dès Jespersen (1924, éd. 1971 : 259-264), pour distinguer les emplois massifs des emplois comptables des noms, est l'incompatibilité des noms massifs avec les déterminants du pluriel, et avec les numéraux. En wolof, l'emploi massif des noms se traduit par leur incompatibilité avec des marqueurs de classes nominales du pluriel (*y-* ou *ñ-*) ou avec leur variante – *i*.

(105c)

d-u-ñu ko topp ci **seen-i** **mer**
 PRD-NEG-3PL 3SG suivre LOC POSS.3PL-PL colère

'ils ne la suivent pas dans ses colères'

Des noms d'émotion comme MER, qui dénotent des états émotionnels transitoires, alternent donc entre des lectures d'entités massives et des lectures d'entités comptables. Une question se pose après ce constat. Pour des noms d'émotions, il y a bien une différence sémantique entre les deux. Comme entité massive, le nom dénote l'émotion en tant que chose abstraite, alors qu'il dénote une manifestation particulière de l'émotion, une sensation tangible comme entité comptable. Mais il s'agit bien toujours de la même émotion. Comme les lexies verbales, les lexies nominales qui dénotent des états émotionnels transitoires ont des lectures de noms massifs ou comptables qui révèlent des différences sémantiques, mais qui ne changent pas le scénario motivationnel de l'émotion. Il n'y a ainsi pas de différence de sens lexical, que la lexie soit verbale ou nominale. En conséquence, le nom MER et le verbe MER ont le même scénario motivationnel. Donnons la définition unique pour le nom et le verbe.

Cadre lexico-syntaxique

- (a) quelque chose que quelqu'un ressent
- (b) quand cette personne pense quelque chose comme ça à propos de quelque chose à un moment :

Scénario cognitif

- (c) « quelqu'un a fait quelque chose de mal
- (d) à cause de ça je veux faire quelque chose de mal (à cette personne) »
- (e) quand quelqu'un pense quelque chose comme ça à un moment
- (f) cette personne ressent quelque chose comme ça

Résultat potentiel

- (g) à cause de ça, cette personne ressent quelque chose comme ça à un moment

Les propositions (c) et (d) identifient la réaction psychologique de la personne qui ressent la colère, et qui est souvent dirigée vers quelqu'un ou quelque chose. Notons que cette composante permet de rendre compte de la forme *mere* qui signifie 'être en colère contre quelqu'un ou quelque chose' où le suffixe verbal *-e* introduit un argument supplémentaire, vers qui est orientée l'émotion.

Que la lexie à définir soit verbale ou nominale, ces deux propositions restent inchangées. Les propositions (d) et (e) reprennent ce que nous avons extrait des alternances verbales des états émotionnels transitoires. Le double emploi de la conjonction temporelle *quand* qui ne circonscrit pas l'événement dans le temps, et de l'ajout *à un moment* qui, lui, situe l'événement dans le temps, permet de formaliser l'alternance d'une lecture d'une émotion conçue comme générale, et d'une manifestation particulière de cette émotion. Notre définition du nom MER est ainsi la même que celle du verbe MER.

Dans un article que nous avons écrit en 2009 à propos des hyperlexèmes comme MER (Bondéelle 2009), nous avons argumenté en faveur de la polysémie de ces hyperlexèmes. Maintenant, il nous apparaît que les différences sont soit trop générales (inversion des propositions dans le cadre lexico-syntaxique pour les noms et les verbes), soit trop spécifiques (modification des ajouts temporels pour les états et les actions) pour traiter efficacement ces cas comme de la polysémie. Il faut dire que cet article n'avait pas pour objectif de décrire le sens lexical des hyperlexèmes. Il avait pour ambition de justifier l'existence des hyperlexèmes en wolof. Entre-

temps, nous avons décomposé le sens de ces hyperlexèmes avec une granularité plus fine, ce qui a nécessité de rendre explicites les différences sémantiques qui n'impliquent pas des différences du sens lexical. Les cas suivants sont différents.

8.3. Les expressions des émotions basées sur le nom XOL

L'emploi de noms de parties du corps dans des expressions qui dénotent des émotions ou d'autres événements psychologiques est courant en wolof, et des noms de parties du corps différentes sont sollicitées. Ainsi, le nom YARAM qui désigne le corps en son entier est utilisé dans l'expression *yaram daw* qui signifie 'être triste' (littéralement « corps court »). Des noms de parties du corps aussi diverses que celles de l'œil (le nom BËT de la classe *b* dans *bët xonq* 'être triste' littéralement « œil rouge »), les oreilles (le nom NOPP de la classe *j* dans *yéy nopp* 'inciter quelqu'un à faire quelque chose' littéralement « manger oreille »), la peau (le nom DER de la classe *w* dans *yàq der* 'ternir la réputation de quelqu'un' littéralement « détruire peau »), le sang (le nom DERET de la classe *j* dans ¹NEEX DERET¹ 'avoir bon caractère' littéralement « être agréable sang »), constituent les bases de ces expressions collocationnelles. Nous distinguons les collocations que nous notons en minuscules italiques, et les locutions que nous notons en petites capitales, entre crochets. Nous précisons cette distinction dans cette section.

Beaucoup d'émotions sont exprimées (joie, tristesse, peur, colère, déception, honte, jalousie). Ce ne sont pas seulement des états émotionnels, mais aussi des états permanents qui dénotent alors des traits de caractère, comme ¹XOOT NOPP¹ 'être fourbe' (littéralement « être profond oreille »), ou *ñakk bopp* 'être insouciant' (littéralement 'manquer de tête'). Les expressions qui dénotent des états émotionnels sont réalisées par la construction qualificative, où le nom de la partie du corps est modifié par un verbe d'état statif (cf. 1.4.3.). Celles d'états transitoires comme 'se calmer' sont réalisées par une construction transitive ou intransitive, dans laquelle le nom de la partie du corps est sujet ou objet d'un verbe d'action. Et celles enfin d'états émotionnels permanents (traits de caractère) sont plutôt encodées par une construction comparable à la construction typique des noms composés, que nous détaillerons en 8.3.3. Il est ainsi possible d'extraire une phraséologie de ces noms de parties du corps. Nous entendons ici le terme de « phraséologie » au sens de l'ensemble des connaissances linguistiques sur un lexème, extraites de la cooccurrence lexicale restreinte de ce lexème, et des constructions grammaticales

dans lesquelles ce lexème est impliqué. Cette acception du nom PHRASÉOLOGIE correspond *grosso modo* au premier sens référencé dans le TLFI²¹. Nous préférons le terme de « phraséologie » à son quasi-synonyme de « grammaire » (cf. *The Grammar of Inalienability*, titre de l'ouvrage de Chappell et Mc Gregor éd. 1996), car la phraséologie déborde le cadre de la grammaire et inclut celui de la cooccurrence lexicale. Nous présentons ci-dessous celle du nom XOL qui désigne le cœur, car ce nom est la source des expressions les plus nombreuses qui expriment les événements émotionnels les plus divers. Dans les paragraphes qui suivent (8.3.2. à 8.3.5.), nous analysons le sens de ces expressions. Au paragraphe 8.3.6., nous donnerons des arguments pour considérer que les emplois du nom XOL constituent une seconde acception du nom. Nous proposons des définitions de ces deux lexies au paragraphe 8.3.7.

8.3.1. XOL comme partie physique du corps

Lorsqu'il désigne le cœur comme partie physique du corps, le nom XOL est susceptible d'entrer dans deux types de constructions grammaticales. La première dénote un événement, et la seconde dénote une relation de possession. Les deux constructions sont illustrées par le même énoncé en (106a). Il est composé d'une proposition subordonnée qui marque l'hypothèse (le morphème *s-*, auquel est suffixé le morphème *-oo-* qui marque la seconde personne de singulier, cf. 6.4.5. pour la signification 'si'), et d'une proposition principale qui suit la subordonnée. Considérons d'abord la combinaison *xol b-i-y dal* /cœur CL-LOC-INAC heurter/ qui dénote un événement ('le cœur bat'). Le morphème *-y* de l'aspect inaccompli est cliticisé au déterminant *bi*, postposé au nom XOL (cf. 3.4.2 pour le comportement de clitique du morphème *-y* de de l'aspect inaccompli). Dans cette position, le déterminant *bi* marque la signification 'défini' de la catégorie flexionnelle nominale de la définitude (cf. 2.2.1.). Cette combinaison *xol dal* est une collocation, dans laquelle le nom XOL est la base de la collocation, et où le verbe DAL 'heurter' est le collocatif verbal. Considérons maintenant le syntagme *sama xol*, toujours dans la même proposition. Le nom XOL est précédé du déterminant possessif à la première personne du singulier *sama*. De ces deux constructions, nous pouvons interpréter que l'entité dénotée par le nom XOL est conçue comme un organe corporel, c'est-à-

21 « L'étude et la connaissance de la phrase et, par conséquent, une partie très importante de la grammaire (peu usité en ce sens) (LITTRÉ). Synon. *Syntaxe*. » (*Trésor Informatisé de la Langue Française*, consulté à l'adresse <http://www.cnrtl.fr/> le 03/04/2014).

dire comme une partie du corps active (il bat). Nous disposons déjà à ce stade d'éléments du sens lexical du nom XOL.

(106a)

s-oo teg-ee sa loxo ci sama dënn,
 CL-2SG poser-CIRC POSS.2SG main LOC POSS.1SG poitrine
 'si tu poses ta main sur ma poitrine,'

d-i-nga yég sama xol b-i-y dal
 PRD-INAC-2SG sentir POSS.1SG cœur CL-LOC-INAC heurter
 'tu sentiras mon cœur battre'

(Diouf 2003, DAL)

Dans le second énoncé, le nom XOL désigne aussi l'organe corporel, cette fois touché par l'impact d'une balle de fusil. Il mérite un commentaire. Le sujet des verbes DAL 'atteindre' dans la première proposition, BOOLE 'associer' dans la deuxième, et LANG 'pendre' dans la troisième, n'est réalisé que pour le troisième verbe. C'est le morphème de troisième personne de singulier *mu* qui réfère à une balle de fusil. Le nom XOL, qui désigne le cœur, a la fonction de complément d'objet second du verbe BOOLE 'associer', postposé à la préposition *ak* 'et' qui l'introduit.

(106b)

dàkk-u wurus w-i la-ø dal, boole ko ak xol b-a
 talisman-REL or CL-LOC COP-3SG atteindre associer 3SG avec cœur CL-LOC
 'c'est le talisman en or qu'elle toucha, avec le cœur'

mu lang ca gannaaw g-a
 3SG pendre LOC dos CL-LOC
 'elle sortit par le dos'

(Diagne 2005, *MAKKA, récit de Saliou Mboup, Mboul, 1966* : 481-482)

En considérant les deux énoncés, nous obtenons trois éléments de sens associés au nom XOL dans cet emploi : (1) c'est une chose située à l'intérieur du corps d'une personne ; (2) elle est active ; (3) quand elle est inactive, la personne meurt. Ces trois éléments de sens concernent la nature de l'entité (une chose qui fait partie d'un ensemble nommé corps), sa position (à l'intérieur du corps), et sa fonction (son activité fait vivre la personne).

Décrivons maintenant l'autre emploi du nom XOL, lorsqu'il est la base d'expressions

qui dénotent des émotions. Nous présentons ci-dessous quatre types d'expressions qui dénotent des émotions, dont les constructions ont la même structure de base $[N_{\text{corps}} V]$. Elles diffèrent selon le type de verbe qui cooccure avec le nom *xol*, et selon la construction elle-même qui réalise l'expression. Pour chacune d'elles, nous devons extraire un élément de sens. Ce n'est qu'à la fin de cet examen que nous serons en mesure de comparer ces éléments de sens, avec ceux que nous venons d'extraire en examinant le premier emploi du nom *xol*.

8.3.2. *Quelque chose est arrivé à 'xol'*

Le premier type d'expression dénote un état émotionnel comme 'être satisfait ou 'être mécontent'. Une construction typique qui réalise les expressions d'un état émotionnel est celle que l'on a appelée construction attributive (cf. 1.4.1.). Rappelons que le schéma de cette construction est $[N_1 d-i V / N_2]$ dans laquelle la forme *di* est composée du prédicatif *d-*, et du morphème *-i* de l'aspect inaccompli. Cette combinaison *di* suit un nom qui instancie la variable N_1 et précède un verbe ou un nom, qui instancie les deux variables V et N_2 . Nous avons vu en effet que quelques noms qui dénotent notamment des fonctions socio-professionnelles peuvent occuper la position de la variable N_2 (cf. 1.4.1.). Néanmoins, la situation la plus fréquente est que ce soit un verbe qui ait cette position. C'est le cas dans l'exemple suivant. Le nom *xol* instancie la variable N_1 et le verbe *woow* instancie la variable V . La forme verbale *dootu* est composée du prédicatif *d-*, du morphème *-oo* de la seconde personne du singulier, et de la forme *tu* composée du morphème *-at* de l'itératif (cf. 5.3.3.) et du morphème *-u* du négatif. La voyelle /a/ initiale de l'itératif s'est élidée par la contraction des morphèmes *-oo* et *-at* (cf. Diouf 2001 : 26).

(107)

k-u siyaar sa **xol d-oo-tu-ø** **wow**
 CL-REL saluer POSS.2SG cœur PRD-2SG-NEG-3SG être sec
 'qui te salue sera heureux' lit. 'ton cœur ne sera plus sec'²²
 (Cissé 2006, 33 : 11)

Dans cette construction, le collocatif verbal dénote une qualité physique, comme ici

²² Le morphème possessif *sa* de deuxième personne du singulier fonctionne ici comme un sujet impersonnel (cf. 2.2.3.). Il faut comprendre ici la traduction littérale par l'expression 'celui qui salue, son cœur ne sera plus sec'.

une qualité, que l'on peut percevoir par le toucher ('être sec' *versus* 'être mouillé'), ou encore une température ('être en colère' avec le verbe TÀNG 'être chaud' *versus* 'être satisfait' avec le verbe SEDD 'être froid' *versus* 'être heureux' avec le verbe FÉEX 'être frais'), ou encore une quantité ('être en colère' avec le verbe FEES 'être plein' *versus* 'être découragé' avec le verbe JEEX 'être fini'). Le nom XOL est ainsi la base de nombreuses collocations qui dénotent des états émotionnels variés comme la peur, la joie, le malheur, la honte. Dans ces collocations, nous notons le nom de la partie du corps N_{corps} , et le verbe qui dénote une qualité physique V_{physqual} , et nous notons la collocation de la même manière qu'une construction, comme $[N_{\text{corps}} V_{\text{physqual}}]$. Dans les collocations construites de cette manière, l'entité désignée par le nom XOL est conçue comme quelque chose qui a des propriétés formelles. Comme la personne qui ressent l'émotion ne peut pas voir cette entité, elle peut imaginer beaucoup de choses. L'élément de sens qui se dégage de ces observations est que des événements affectent l'entité dénotée par le nom XOL de multiples manières, très différentes. Examinons le deuxième type d'expressions.

8.3.3. *Quelqu'un est fait de 'xol'*

Le second type d'expression dénote un trait de caractère, conçu comme un état émotionnel permanent. C'est pourquoi nous proposons le terme de « disposition émotionnelle » pour désigner ces expressions (Bondéelle 2011 : 28). Ce terme nous semble convenir avec les rapports étroits que ces expressions entretiennent avec les états émotionnels précédents. Ces rapports se situent sur le plan de la construction. Les collocatifs verbaux sont les mêmes que dans les expressions précédentes. Ce qui change est simplement l'ordre des éléments. C'est-à-dire qu'au lieu de suivre le nom XOL, le verbe qui dénote aussi une qualité physique précède le nom, comme cela est visible dans le schéma de construction $[V_{\text{physqual}} N_{\text{corps}}]$ de ces expressions. Elles sont symétriques des précédentes, comme l'illustre l'énoncé qui suit. Notons que dans ce type d'énoncé, la combinaison *tàng xol* commute avec des verbes comme RAFET 'être beau', que nous avons appelés verbes de qualité (cf. 3.7.) et avec des noms comme GÉWEL 'griot' qui dénotent des catégories socio-professionnelles. Comme les verbes de qualité, la combinaison *tàng xol* est incompatible avec le morphème -y de l'aspect inaccompli. Comme les noms des catégories socio-professionnelles, elle est en revanche compatible avec la construction équative (cf. 1.2.6.). Nous en déduisons que des combinaisons comme *tàng xol* sont associées au signifié d'une entité conçue comme immuable.

(108)
 dafa **tàng** **xol**
 EP.3SG être chaud cœur
 'il est colérique'
 (Diouf 2003, XOL)

Ces expressions sont particulièrement productives avec des noms de parties du corps. De façon prévisible, les traits de caractère qui se rapportent à l'intelligence utilisent le nom XEL qui désigne l'esprit, tandis que ceux qui se rapportent au jugement utilisent plutôt le nom BOPP qui désigne la tête. Mais ceux qui se rapportent au comportement émotionnel utilisent massivement le nom XOL. Dans ces expressions, l'entité désignée par le nom de la partie du corps est conçue comme constituant une propriété psychologique de la personne. L'élément de sens qui se dégage est celle d'une équivalence entre le caractère d'une personne, et la qualité physique de l'entité dénotée par XOL.

Les deux types d'expressions suivantes ne sont pas des états émotionnels, mais des événements émotionnels que nous pouvons caractériser comme « dynamiques ». Nous pouvons ainsi prévoir un changement dans le type de verbe employé avec le nom XOL. C'est en effet ce qui se produit.

8.3.4. *Quelqu'un fait quelque chose à 'xol'*

Commençons par présenter les expressions qui dénotent la cause d'un état émotionnel. Dans ce cas, le collocatif verbal est composé d'une base verbale et d'un suffixe. Le verbe de base est de la même classe aspectuelle que celle des précédents collocatifs, utilisés dans les précédentes expressions (verbe d'état statif qui dénote une qualité physique). Mais dans les expressions que nous examinons maintenant, ces verbes sont munis d'un suffixe causatif, qui est la plupart du temps le suffixe *-al* (cf. 3.8.1.). La conséquence est que le verbe devient transitif, contrairement à ceux des deux précédentes expressions (comme verbes de qualité physique, ils étaient par définition intransitifs). C'est le nom XOL qui est postposé au verbe, en fonction d'objet. Sa place linéaire est donc la même que pour les expressions qui dénotent des dispositions émotionnelles. La construction typique est [V_{physqual+caus} N_{corps}], comme l'illustre l'exemple suivant, où c'est le verbe TÀNG 'être chaud' qui est muni du suffixe causatif *-al*. Notons que contrairement aux expressions de dispositions émotionnelles vues précédemment, le nom XOL est ici une composante d'un

syntagme réalisant des constructions possessives. En (109a), le morphème relateur *-u* lui est suffixé, et le relie au nom JÈKKÈR 'mari'. Le nom XOL dénote une entité possédée par une personne. Néanmoins, le complément d'objet direct du verbe TÀNGAL 'chauffer' est bien le nom XOL.

(109a)

mēm na-a tâng-al xol-u jèkkër j-i b-a
 pouvoir PFT-1SG être chaud-CAUS coeur-REL mari CL-LOC CL-LOC

d-u-ø mën lekk
 PRD-NEG-3SG pouvoir manger
 'je peux mettre en colère mon mari jusqu'à ce qu'il ne puisse plus manger'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 85)

Dans ces expressions, il arrive aussi que la cause soit directement lexicalisée par une forme verbale, sans suffixe de voix causative, comme par exemple dans l'énoncé suivant, où c'est un verbe qui dénote une destruction (YÀQ 'détruire'), qui est employé comme événement affectant le patient, instancié par le nom XOL.

(109b)

bul yàq sama xol
 IMP.NEG.2SG détruire POSS.1SG cœur
 'ne m'attriste pas'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 132)

Dans ces expressions, l'entité désignée par le nom XOL est alors conçue comme une chose possédée par quelqu'un, qui peut être affectée par un événement. Passons aux dernières expressions.

8.3.5. 'Xol' fait quelque chose

Enfin, dans le dernier type d'expression, c'est le nom XOL qui est sujet d'un verbe d'action, comme dans les deux exemples suivants, où l'entité désignée par le nom peut aussi bien pleurer comme une personne (110a, déjà cité en 103a), que tomber (110b). L'exemple suivant illustre la construction [$N_{\text{corps}} V_{\text{action}}$] de ces expressions, dans laquelle le nom de la partie du corps est le sujet grammatical du verbe JOOY 'pleurer'.

(110a)
 sol-al nga ma, ma bég b-a sama **xol jooy**
 porter un vêtement-CAUS 2SG 1SG 1SG être heureux CL-LOC POSS.1SG cœur pleurer
 'tu m'as habillé j'en suis heureux à en pleurer'
 (Cissé 2006, 500 : 5-6)

Les collocatifs verbaux dans ces expressions peuvent être intransitifs comme dans l'énoncé précédent, ou transitifs. L'énoncé suivant illustre les deux réalisations. Nous avons aussi utilisé le nom XEL, qui désigne l'esprit, puisque c'est le seul exemple de notre corpus qui illustre simultanément les constructions intransitive et transitive. L'énoncé est composé de deux propositions. La première est une subordonnée introduite par la conjonction temporelle *ba* 'quand', et la seconde est une principale. Dans la subordonnée, le nom XOL est sujet du verbe DAL, qui est en emploi intransitif, et se traduit par 'tomber' (souvenons-nous que le verbe DAL peut aussi être transitif, et se traduit alors par 'atteindre quelque chose', cf. 6.3.). Dans la principale, c'est le nom XEL 'esprit' qui est sujet du verbe YEDD 'sermonner', et c'est le pronom objet de troisième personne du singulier *ko*, qui est l'objet direct du verbe. En d'autres termes, le nom de la partie du corps n'est plus seulement une entité capable de se mouvoir, mais elle est ici conçue comme une entité douée de contrôle.

(110b)
 b-a waay j-i dem-ee b-a **xol-am** **dal,**
 CL-LOC type CL-LOC aller-CIRC CL-LOC cœur-POSS.3SG tomber
 'quand le gars rentra avec le cœur calmé,' (lit. jusqu'à ce que son cœur tombe)

xel-am **yedd** **ko**
 esprit-POSS.3SG sermonner 3SG
 'son esprit le sermonna'
 (Diagne 2005, *Le point de vue de Koli MBAYE, Saint-Louis, Mai 1977* : 1a)

Dans ce cas, il est clair que l'entité à laquelle réfère le nom de la partie du corps est conçue comme non seulement active, mais elle est de fait personnifiée.

Récapitulons les éléments de sens associés au nom XOL dans les expressions qui dénotent des émotions : (1) c'est une chose que des événements très différents modifient (cf. 8.3.2.) ; (2) cette chose fait partie des personnes (cf. 8.3.3.) ; (3) quand cette chose est affectée, la personne ressent une émotion (cf. 8.3.4.), (4) quand cette

chose elle-même fait quelque chose à son possesseur, elle provoque une émotion (cf. 8.3.5.). Nous pouvons ainsi construire le mini scénario suivant pour décrire le sens général de ces expressions qui dénotent des émotions :

- (a) quand quelque chose se produit là où se trouve cette chose
- (b) quand quelqu'un fait quelque chose à cette chose
- (c) quand cette chose fait quelque chose
- (d) la personne ressent quelque chose
- (e) à cause de ça, quelqu'un peut penser que cette chose est une partie de cette personne

La proposition (a) rend compte de l'état statif de l'entité, et de l'espace partagé avec le possesseur, et la proposition (b) rend compte du rôle de patient, alors que la proposition (c) traduit son potentiel actif. C'est finalement la proposition (e), que nous avons employée pour décrire le sens des dispositions émotionnelles, par la relation de partie à tout, qui relie l'entité 'xol' à la personne qui ressent l'émotion. On le voit, la question de la possession est au cœur de la question d'un sens lexical additionnel du nom XOL. Examinons donc plus en détail la question de la possession dans ces constructions.

8.3.6. Noms de parties du corps et possession

Les variations des constructions possessives dans lesquelles le nom XOL dénote une entité possédée par une autre entité, nous donnent aussi des informations sémantiques sur le sens lexical du nom XOL. Il faut savoir que dans le cas des expressions des émotions, la marque de la relation de possession, qui lie l'entité dénotée par le nom XOL et son possesseur, est susceptible d'être omise. Dans certains cas, le nom du possesseur peut être substitué au nom XOL, ce qui crée une quasi-identité de sens entre le possesseur et l'entité possédée ('quelqu'un' \approx 'quelque chose').

Les variations des constructions possessives nécessitent une analyse, pour en extraire une composante du sens du nom XOL. Présentons-les. Dans l'énoncé (111a) ci-dessous, l'expression *xol dal* dénote le fait de se calmer. Le nom XOL est sujet du verbe DAL, et le pronom de la troisième personne du singulier *-am* suffixé au nom XOL marque la possession qui relie le nom XOL à son possesseur WAAY 'gars'.

(111a)

ba waay j-i dem-ee ba **xol-am dal**
 quand type CL-LOC aller-CIRC jusqu'à cœur-POSS.3SG tomber
 'quand le gars partit, le cœur apaisé'
 (Diagne 2005, *IV, Le Cadi Madiakhaté Kala* : 1a)

Dans l'énoncé (111b) en revanche, le nom **XOL** et le possesseur sont dans deux propositions séparées. Ici, le morphème de la troisième personne du singulier *mu* réfère au possesseur. Alors que le nom **XOL** est sujet du verbe **TÀNG**, dans une proposition à part.

(111b)

mu xool lēf l-i rekk, **xol b-a tâng**,
 3SG regarder chose CL-LOC seulement cœur CL-LOC être chaud
 'il regarde la chose simplement, en colère,'

mu daldi tēdd-aat ca lal b-a
 3SG aussitôt se coucher-ITR LOC lit CL-LOC
 'il va aussitôt se recoucher dans le lit'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 85)

La relation marquée, ou non marquée, entre le possesseur et l'entité possédée, peut être assimilée à la différence entre une possession interne et une possession externe (Payne et Barshi 1999). On caractérise généralement la possession externe comme une construction, dans laquelle le possesseur et l'entité possédée sont dans des syntagmes séparés, et où le possesseur est l'argument principal du verbe (Payne et Barshi 1999 : 3). L'énoncé (111a) illustre *a contrario* une construction de possession interne : le syntagme possessif *xolam* est l'unique argument du verbe **DAL**, et l'événement concerne bien l'entité possédée. L'énoncé (111b), lui, est un cas particulier de possession externe : dans la proposition *xol ba tâng*, le locuteur interprète que c'est le possesseur qui est affecté par l'événement dénoté par le verbe. Cette interprétation vient de la connaissance qu'a le locuteur sur le thème du discours (*discourse topic* en anglais, cf. O'Connor 2007). Il sait en effet que le thème du discours concerne le possesseur, qui est l'argument principal du verbe dans la précédente proposition (*mu xool*). C'est en fonction de cette connaissance, que le locuteur fait une inférence comme « comme cette chose appartient à quelqu'un, ce qui arrive à cette chose arrive à quelqu'un ».

Le lien de possession remarquable entre le possesseur et l'entité possédée, qui réfère à une entité psychologique, est confirmé par une troisième construction, dans laquelle l'entité possédée a été omise, alors que l'événement la concerne manifestement. Dans l'énoncé (111c) ci-dessous, le nom du possesseur BUUR 'roi' est substitué au nom de l'entité possédée XOL 'cœur'. Il s'agit toujours d'une expression qui dénote un événement émotionnel (une disposition émotionnelle cf. 8.3.3.), mais où le nom de la partie du corps est absent. C'est dorénavant le nom du possesseur (une personne ici) qui est la base d'une collocation de même structure [N_{personne} V_{physqual}], que celle employée dans les expressions des états émotionnels, avec le nom de la partie du corps comme base de la collocation (cf. 8.3.2.). L'interprétation de la cruauté, qui est un trait de caractère (disposition émotionnelle), vient vraisemblablement d'une inférence faite par le locuteur, comparable à celle qu'il peut produire pour des constructions à possession externe : « quand quelqu'un dit que quelqu'un est comme ça (est chaud), je sais que c'est la partie de cette personne qui est comme ça tout le temps ».

(111c)

buur b-u tâng-oon la-ø

roi CL-REL être chaud-PASS COP-3SG

'c'était un roi cruel'

(Diagne 2005, *Le point de vue de Koli MBAYE*, Saint-Louis, Mai 1977) : 2c)

Ces trois constructions illustrent une variation progressive entre une relation de possession marquée (c'est la construction de la possession interne comme en (111a), et une relation de possession effacée (c'est la construction en (111c), en passant par la relation de possession externe (c'est la construction en (111b)). Ces variations ne sont pas attestées avec le nom XOL quand il désigne seulement l'organe corporel d'une personne. Il faut ainsi traduire cette différence sémantique par une relation de possession qui diffère. Comme cette traduction passe par les définitions, c'est le moment de les présenter au paragraphe qui suit.

8.3.7. Description de la polysémie

Nous donnons d'abord la définition du sens qui réfère à l'organe corporel que nous notons XOL₁, puis celle du sens qui réfère à la psychologie de la personne que nous notons XOL₂.

En NSM, un organe corporel est défini comme une chose qui appartient au corps d'une personne. Chaque partie du corps est décrite d'abord par sa localisation, puis par sa fonction corporelle (Wierzbicka 2007). Rappelons que nous avons extrait les informations suivantes des exemples que nous avons donnés en (8.3.1.). Le cœur est une partie du corps que les gens ne voient pas, mais qu'ils peuvent entendre (localisation). Et quand le cœur fait quelque chose, les gens savent que la personne à qui appartient le cœur vit (fonction). Nous proposons ainsi la définition suivante de XOL₁ avec le sens 'partie du corps' :

Cadre lexico-syntaxique

(a) cette chose est une partie du corps d'une personne

Scénario motivationnel

- (b) les gens ne peuvent pas voir cette chose
- (c) les gens peuvent entendre ce que fait cette chose quand la personne vit
- (d) si ces gens mettent leurs oreilles _[m] sur une partie du corps de cette personne

Résultat potentiel

(e) à cause de ça, les gens peuvent penser que cette chose est dans le corps de cette personne

C'est bien entendu la proposition (c) qui rend compte de l'activité fonctionnelle de cette partie du corps. La proposition (e) rend compte de la possession, et de la localisation de la partie du corps.

Nous proposons l'expression 'partie de la pensée d'une personne' pour la distinguer du précédent sens 'partie du corps de la personne'. Comme pour l'organe corporel, nous décrivons ce sens par la fonction de l'entité ci-dessous (propositions (c) et (d)), et par ses propriétés (proposition e).

XOL₂ 'partie de la pensée d'une personne'

Cadre lexico-syntaxique

(a) cette chose est une partie de la pensée d'une personne

Scénario motivationnel

- (b) les gens pensent que cette chose est dans le corps d'une personne
- (c) les gens ne peuvent pas voir cette chose
- (d) à cause de cette chose,
 - (e) la personne ressent beaucoup de bonnes et de mauvaises choses
 - (f) la personne peut faire de bonnes et de mauvaises choses
- (g) quand la personne fait de bonnes choses, les gens peuvent penser que cette personne est une bonne personne
- (h) quand la personne fait de mauvaises choses, les gens peuvent penser que cette personne est une mauvaise personne

Résultat potentiel

- (i) c'est pour ça que les gens pensent que
- (j) quand cette chose ne fait pas partie de quelqu'un, ce quelqu'un n'est pas une personne

Avant de discuter la relation qui connecte les deux définitions, nous souhaitons souligner que nous avons repris les éléments de sens que nous avons extraits de l'étude des expressions qui dénotent des émotions basées sur le nom XOL (cf. 8.3.2. à 8.3.5.). Nous n'avons cependant pas utilisé les mêmes propositions. Nous avons factorisé l'élément de sens 'à cause de cette chose' de la proposition (d) ci-dessus pour toutes les expressions des émotions, ainsi que la proposition (e). En revanche, nous avons distingué le sens des expressions qui dénotent des émotions proprement dites, que nous avons rendues par la proposition (e), du sens des expressions qui dénotent soit des traits de caractères, soit des actions (propositions g-h). Rappelons que l'élément de sens commun aux expressions des émotions est qu'une personne ressent des émotions à cause de l'entité psychologique (cf. 8.3.5.). Mais cet élément de sens n'est pas connecté de manière évidente à ceux de la définition de la partie du corps. C'est pourquoi nous avons utilisé deux propositions pour rendre compte de la connexion des deux lexies. La première est la proposition (a) dans les définitions. Il s'agit de connecter les deux définitions par les éléments de sens 'partie du corps d'une personne' *versus* 'partie de la pensée d'une personne'. De cette manière, nous mettons en évidence la nature commune des deux entités psychologique et corporelle : c'est une chose qui fait partie d'une personne. La seconde est l'élément de sens 'les gens ne peuvent pas voir cette chose' commune aux deux lexies (proposition (c) de la seconde définition, et proposition (b) de la première définition). Il est possible de rendre cette différence en wolof. Nous nous sommes

fondé sur des études anthropologiques (Sylla 1978 : 73-115), et littéraires (Touré 2003 : 141-153), qui ont souligné l'importance des notions exprimées par les noms FIT, XEL, et XOL dans l'imaginaire wolof. Ces noms désignent aussi bien des éléments psychologiques constitutifs d'une personne, que les fonctions qu'elles assument par rapport à la personne (respectivement 'esprit' et 'courage' pour FIT, 'esprit' et 'intelligence' pour XEL, et 'cœur' et 'émotivité' pour XOL). Selon ces études, ces notions sont constitutives de la notion de personne en wolof, et elles incluent aussi des valeurs et des traits de caractère, comme SAGO 'sang-froid', SUTURA 'discrétion', KERSA 'pudeur'. Comme la langue wolof semble attribuer à ces noms une importance équivalente pour circonscrire la notion de personne, nous utilisons l'expression *l-i-i bokk nit* /CL-LOC-LOC faire partie de personne/ 'cette chose fait partie de (la) personne', qui pourrait s'appliquer à tous ces noms. Dans cette expression, le pronom *l-i-i* démonstratif est composé du morphème de classe *l-*, associé à la notion générale de 'chose' (cf. 2.3.4.), et de la répétition du morphème localisateur *-i*. C'est de cette manière que nous rendons compte du cadre lexico-syntaxique des noms qui ne dénotent pas des événements (cf. 6.4.1.). Pour rendre compte de la différence des deux entités psychologique et corporelle, nous proposons l'expression *l-i-i bokk yaram-u nit* /CL-LOC-LOC faire partie de corps-REL personne/ 'cette chose fait partie du corps de la personne'. Les deux expressions contrastent par l'ajout du nom YARAM 'corps' en fonction de complément du nom NIT 'personne'. Ces deux noms sont reliés par le morphème relateur *-u*, suffixé au nom YARAM 'corps', marquant ainsi une relation de possession entre les deux entités dénotées par les deux noms. Donnons à présent les deux définitions complètes en wolof.

XOL₁ 'partie du corps d'une personne (cœur)'

Cadre lexico-syntaxique

- (a) l-i-i bokk yaram-u nit
 (a) CL-LOC-LOC faire partie de corps-REL personne
 (a) cette chose fait partie du corps d'une personne'

Scénario motivationnel

- (b) nit ñ-i mën-u-ñu gis l-oo-l-u
 (b) personne CL-PL pouvoir-NEG-3PL voir CL-2SG-CL-REL
 (b) 'les gens ne peuvent pas voir cette chose'

- (c) nit ñ-i mën dégg l-i mu-y def b-u nit k-i
 dund-ee
 (c) personne CL-PL pouvoir entendre CL-LOC 3SG-INAC faire CL-REL personne CL-LOC
 vivre-CIRC
 (c) 'les gens peuvent entendre cette chose quand la personne vit'
- (d) s-u ñu def-ee seen nopp_[m] ci yaram-am
 (d) CL-REL 3PL faire-CIRC POSS.3PL oreille LOC corps-POSS.3SG
 (d) 'si ils mettent leurs oreilles_[m] sur son corps'

Résultat potentiel

- (e) moo tax nit ñ-i mën na-ñu xelaat ne l-oo-l-u
 (e) CL-E.3SG causer que personne CL-PL pouvoir PFT-3PL penser que CL-2SG-CL-REL
 a ngi ci biir yaram-u nit k-i
 E PRS LOC ventre corps-REL personne CL-LOC
 c'est à cause de ça que les gens peuvent penser que cette chose est dans le corps
 de la personne'

La seule différence notable des définitions en wolof et en français, tient à la combinatoire différente du représentant du primitif 'partie (de)' dans les deux langues. Cette différence est illustrée dans les deux propositions (d) des définitions en français et en wolof. Nous avons souligné que le représentant du français est nominal, et que le représentant du wolof est verbal (cf. 6.2.). En conséquence, le représentant du français se combine avec des déterminants, et la proposition (d) dans la définition du français est formulée par (d) 'si ces gens mettent leurs oreilles_[m] sur *une partie du corps* de cette personne'. Alors que le sens de la proposition équivalente du wolof est (d) 's'ils mettent leurs oreilles_[m] sur *le corps* de la personne'. Pour obtenir une paraphrase plus exacte du français, il aurait fallu ajouter une autre proposition, et obtenir ainsi (d) 's'ils mettent leurs oreilles_[m] sur *une chose*; (e) *cette chose fait partie du corps* de la personne'. Cette différence entre les deux définitions ne tient pas à une différence de sens, mais à une différence de combinatoire du représentant d'un même primitif dans deux langues différentes. C'est pourquoi nous n'avons pas ajouté une autre proposition dans la définition en wolof.

Notons une autre différence dans les définitions en français et en wolof. Elle est

illustrée par le second sens du nom XOL, lorsque celui-là dénote une partie psychologique de la personne. Donnons la définition en wolof.

XOL₂ 'partie de la pensée d'une personne'

Cadre lexico-syntaxique

- (a) l-i ci nit k-i la-ø bokk
 (a) CL-LOC LOC personne CL-LOC COP-3SG faire partie de
 (a) 'cette chose fait partie d'une personne'

Scénario motivationnel

- (b) nit ñ-i xelaat ne l-oo-l-u mu ng-i ci yaram-u nit k-i
 (b) personne CL-LOC penser que CL-2SG-CL-REL 3SG PRS-LOC LOC corps-REL personne
 CL-LOC
 (b) 'les gens pensent que cette chose est dans le corps de la personne'
- (c) nit ñ-i mën-u-ñu ko gis
 (c) personne CL-PL pouvoir-NEG-3PL 3sg voir
 (c) 'les gens ne peuvent pas la voir'
- (d) ndax l-oo-l-u
 (d) à cause de CL-2SG-CL-REL
 (d) 'à cause de cette chose'

- (e) nit k-i mën na-ø yëgg l-u bare l-u
 (e) personne CL-LOC pouvoir PFT-3SG ressentir CL-REL être beaucoup CL-REL

- bon ak l-u baax
 être mal avec CL-REL être bien
 (e) 'la personne peut ressentir de mauvaises et de bonnes choses'

- (f) nit k-i mën na-ø def l-u bon ak l-u baax
 (f) personne CL-LOC pouvoir PFT-3SG faire CL-REL être mal avec CL-REL être
 bien
 (f) 'la personne peut faire de mauvaises et de bonnes choses'

- (g) b-u nit k-i def-ee yëf y-u baax,
 (g) CL-REL personne CL-LOC faire-CIRC choses CL-REL être bien
 (g) 'quand cette personne fait quelque chose de bien'

nit ñ-i mën na-ñu xelaat ne nit k-i k-u baax la-ø
 personne CL-LOC pouvoir PFT-3PL penser que personne CL-LOC CL-REL être bien
 COP-3SG
 'les autres gens peuvent penser que cette personne est bonne'

- (h) b-u nit k-i def-ee yëf y-u bon,
 (h) CL-REL personne CL-LOC faire-CIRC choses CL-REL être mal
 (h) 'quand cette personne fait quelque chose de mal'

nit ñ-i mën na-ñu xelaat ne nit k-i k-u bon la-ø
 personne CL-LOC pouvoir PFT-3PL penser que personne CL-LOC CL-REL être mal
 COP-3SG
 'les autres gens peuvent penser que cette personne est mauvaise'

Résultat potentiel

- (g) m-oo tax nit ñ-i xelaat ne k-u am-ul-ø l-oo-l-u k-oo-k-u
 (g) CL-E.3SG causer personne CL-LOC penser que CL-REL avoir-NEG-3SG CL-2SG-CL-REL CL-2SG-CL-REL
 (g) 'à cause de ça les autres personnes pensent que celui qui n' a pas cette chose'

d-u-ø nit
 PRD-NEG-3SG personne
 'n'est pas une personne'

Ce qui différencie les définitions du français et du wolof concerne l'ordre des informations contenues dans une proposition. Nous avons souligné que le wolof fait un usage fréquent de la topicalisation, c'est-à-dire de la mise en avant du thème dans une proposition (cf. 6.3.2 à 6.3.4.). Cela se vérifie ici par les propositions (g) et (h). Dans ces deux propositions, nous avons employé des subordinées temporelles introduites par le pronom intégratif *bu*. Cela permet de mettre en avant la relation qui lie un événement (celui de la subordinée), au caractère d'une personne (la qualification d'une personne par les évaluateurs 'être bien' et 'être mal').

Nous voyons que les définitions en français et en wolof concernent, soit la combinatoire des représentants dans une langue donnée (les définitions du premier sens de XOL), soit la structure informationnelle des propositions (les définitions du second sens de XOL). Comparons à présent les définitions du nom xol du wolof, et celles des noms HEART de l'anglais et DUŠA du russe.

8.3.8. *Comparaison avec les définitions de l'anglais et du russe*

Comparons cette définition du nom wolof qui dénote soit le cœur, soit l'entité qui est le siège de la vie émotionnelle, avec les définitions de HEART de l'anglais et de DUŠA du russe proposées par Wierzbicka (1992 : 47-55). La distribution du signifié (organe physique *versus* organe psychologique) correspond à celle de l'anglais et du français. Arrêtons-nous sur la définition du nom HEART. Nous la donnons ci-dessous, telle que l'a proposée Wierzbicka.

HEART
 a part of a person
 one cannot see it
 one can imagine that it is a part of a person's body
 [in the middle of the upper half of the body
 one can hear its movements]
 because of this part, a person can feel good things and bad things
 because of this part, a person can feel good things towards other people

Remarquons déjà que Wierzbicka décrit le sens du nom HEART par la monosémie, et non par la polysémie. Nous avons donné nos arguments en faveur de la polysémie du nom XOL du wolof, et nous n'y revenons pas. Ce qui est intéressant de remarquer dans la définition de HEART, est que le signifié psychologique est restreint aux émotions en tant que telles. Celui de XOL en revanche s'étend à d'autres événements psychologiques, comme le caractère d'une personne. Pour cette raison, nous avons ajouté les propositions (d-e) dans notre définition de XOL₂ 'partie de la pensée d'une personne'. A ce titre, notre définition se rapproche de celle de DUŠA₂ du russe proposé par Wierzbicka (1992 : 51), que nous donnons ci-dessous.

DUŠA₂
 one of two parts of a person
 one cannot see it
 because of this part, things can happen in a person

that cannot happen in anything other than a person
 because of this part, a person can feel things
 that nothing other than a person can feel
 other people can't know what these things are
 because of this part a person can be a good person

La dernière proposition de cette définition contraste en effet avec celle de l'anglais. Elle rend compte ainsi du signifié du nom russe qui ne se limite pas à la vie émotionnelle de la personne, mais englobe d'autres domaines de sa vie psychique. Nous l'avons rendu de la même manière pour le wolof : la dernière proposition de la définition du nom russe est similaire à la proposition (d) du nom wolof. Remarquons cependant que contrairement à l'anglais et au russe, l'entité psychologique dénotée par le nom du wolof est aussi le siège d'événements considérés comme négatifs : la proposition (d) 'à cause de cette chose, la personne peut être une bonne ou une mauvaise personne' contraste avec la dernière proposition dans la définition du nom russe. Retenons ainsi que la fonction de l'entité psychologique dénotée par le nom XOL du wolof, est plus proche de celle du nom DUŠA du russe, que du nom HEART de l'anglais.

Par ailleurs, Wierzbicka contraste l'élément de sens 'partie de la personne' de HEART avec 'une des deux parties de la personne' de DUŠA du russe. Elle l'explique par les représentations différentes que donnent les deux langues de la vie psychique d'une personne. Là où l'anglais oppose SOUL 'âme' à MIND 'esprit', le russe oppose DUŠA₁ 'âme' à DUŠA₂ qui n'a pas de réel correspondant en anglais. Pour cette raison, le premier élément de sens diffère dans les définitions du russe et de l'anglais. La définition du russe marque la représentation dualiste de la vie psychologique de la personne ('âme' *versus* DUŠA₂), alors que la définition de l'anglais marque au contraire une représentation d'une vie émotionnelle monolithique.

En wolof, l'élément de sens 'partie de la personne' est commun aux signifiés de 'esprit' et 'courage' pour FIT, 'esprit' et 'intelligence' pour XEL, et 'cœur' et 'émotivité' pour XOL. Cela nous incite à représenter la vie psychologique d'une personne par un ensemble d'entités, dont chacune a une contrepartie dans la vie physique. Pour cette raison, nous avons utilisé la comparaison 'comme une partie du corps' dans notre définition de XOL₂. Ce que nous retenons des comparaisons avec les définitions de HEART de l'anglais et de DUŠA du russe, c'est que les signifiés des noms qui dénotent les mêmes entités, ne sont pas connectés aux mêmes signifiés dans les différentes langues. Et nos définitions doivent en rendre compte.

Nous avons décrit la polysémie du nom XOL qui est la base d'expressions dénotant des émotions. Tournons-nous maintenant vers les collocatifs de ce nom XOL. Rappelons que parmi ces collocatifs, les verbes qui dénotent des qualités physiques comme TÀNG 'être chaud' sont les plus utilisés. Ils servent notamment à exprimer des états émotionnels comme 'être en colère' (cf. 8.3.2.). Ils servent aussi à exprimer des causes d'états émotionnels lorsqu'un morphème de voix causative leur est suffixé (cf. 8.3.4.). Des verbes qui dénotent des actions comme JOOY 'pleurer' jouent aussi le rôle de collocatifs dans les expressions des émotions. Comme les collocatifs sont impliqués dans les expressions des émotions, nous sommes en droit d'examiner leur sens lexical, et de décrire leur sens par la monosémie ou par la polysémie. Nous avons choisi de décrire celui des verbes qui dénotent des qualités physiques pour deux raisons. La première est que nous avons déjà décrit le sens de verbes d'activités au chapitre précédent (cf. le verbe TAKK en 7.7., et le verbe DAMM en 7.8.). Nous n'avons pas encore examiné celui de verbes de qualité. Ce chapitre est l'occasion de le faire. La seconde raison tient à une discussion que nous souhaitons avoir sur la possible polysémie de ces verbes. Perrin (à paraître) soutient que les verbes du wolof qui dénotent des températures comme TÀNG 'être chaud' ont un autre sens lorsqu'ils sont utilisés dans les expressions d'émotions. Nous donnerons nos arguments contre une telle appréciation. Il est nécessaire avant cela de présenter le gabarit sémantique de ces verbes proposés par Goddard et Wierzbicka (2007).

8.4. Le gabarit sémantique des verbes de qualités physiques

Goddard et Wierzbicka proposent le terme de « verbes de qualités physiques » pour désigner l'ensemble des lexèmes comme HOT et COLD, ou HARD et SOFT de l'anglais. Ils correspondent à des adjectifs en français (CHAUD et FROID, DUR et DOUX) et à des verbes du wolof que nous avons appelés verbes de qualité (cf. 1.4.3.). Les deux auteurs analysent le sens de ces verbes en français, coréen et polonais. Ils décrivent le sens d'expressions comme *this thing is hot / cold, it is hot in this place now, I'm hot*. Cette étude nous intéresse pour deux raisons. La première est que Goddard et Wierzbicka proposent des schémas pour décrire le sens de ces verbes. Nous en présentons le prototype en 8.4.1. La seconde raison est qu'ils discutent la question de leur possible polysémie. Dans cette question, la prise en compte des expressions dites métaphoriques tient une large place. Par expression métaphorique, il faut

entendre ici une expression qui emploie un verbe de qualité physique pour dénoter par exemple une émotion ou un jugement, tels que *la vie est douce* ou *cet homme est rugueux*. Nous préciserons la notion d'expression métaphorique après avoir discuté la polysémie de ces verbes (cf. 8.6.4.). Remarquons que les faits étudiés par Goddard et Wierzbicka correspondent à ceux que nous cherchons à décrire ici. Nous voulons en effet capturer le sens de verbes comme TÀNG 'être chaud' lorsqu'ils sont utilisés dans des expressions comme *xol bi tàng na* /cœur CL-LOC être chaud PFT-3SG/ 'je suis en colère', littéralement, le cœur est chaud. Présentons tout de suite le prototype du gabarit sémantique des verbes de qualités physiques.

8.4.1. Le contenu de la définition des verbes de qualités physiques

Pour décrire le sens d'expressions telles que *this thing is hot*, Goddard et Wierzbicka suggèrent un modèle général qui implique les quatre éléments de sens suivants : (1) quelqu'un a une perception physique d'une entité (un objet la plupart du temps) qui a la propriété physique en question ; (2) quelqu'un a une sensation causée par cette perception ; (3) quelqu'un a une connaissance de cette entité à cause de cette sensation ; (4) quelqu'un pense quelque chose de cette entité à cause de cette expérience. L'élément de sens (1) permet de saisir la spécificité d'une qualité physique, si on la compare par exemple à un état tel qu'un état émotionnel. Dire d'un objet qu'il est chaud, c'est d'abord dire qu'on en a une perception physique. Alors que dire de quelqu'un qu'il est ému, c'est dire qu'il s'est passé quelque chose qui a provoqué l'émotion (cf. 8.2.1.). Nous pouvons nous attendre à ce que les différents verbes de qualités physiques se distinguent déjà par le type de perception. Ainsi, 'dur' implique le toucher, alors que 'rouge' implique la vision. Autrement dit, les verbes de qualités physiques se distinguent par le nom de la partie du corps de la personne sollicitée. DUR sollicite le signifié 'main', alors que ROUGE sollicite le signifié 'yeux'. L'élément de sens (2) indique par exemple l'évaluation négative ou positive que fait le locuteur de la perception. La sensation de 'doux' peut ainsi être évaluée comme une sensation positive ('bien' est le primitif alors sollicité, cf. 8.2.1.), alors que la sensation de 'froid' peut être évaluée comme une sensation négative. Les éléments de sens (3) et (4) sont les éléments pivots de la définition. Selon Goddard et Wierzbicka, leur fonction est d'établir une comparaison entre la sensation en (2) et une expérience jugée typique de cette sensation. Goddard et Wierzbicka proposent ainsi que la sensation de chaleur soit comparée à l'expérience de la proximité avec le feu, ou à celle de l'exposition au soleil. Alors que la sensation de lourdeur est

comparée à l'expérience de déplacement d'un objet. Nous ne prenons pas ces exemples au hasard, car nous analysons ci-dessous le sens des verbes DIIS 'être lourd' et TANG 'être chaud' du wolof. Nous n'attendons pas d'analyser leur sens pour discuter ces éléments (3) et (4), car nous savons qu'ils constituent l'hypothèse centrale de Goddard et Wierzbicka. Comme tels, ils peuvent prêter à discussion. Discutons ici la comparaison d'une sensation due à une perception, et d'une expérience jugée typique de cette sensation. Si l'on accepte que la comparaison soit au centre de la définition d'un lexème qui dénote une qualité physique, nous admettons alors que le primitif 'comme' est le signifié fondamental de ces lexèmes. Car c'est bien ce primitif qui a la fonction d'exprimer la comparaison en NSM (cf. Wierzbicka 1996 : 143-144), et c'est effet l'hypothèse centrale de Goddard et Wierzbicka. Cela a des conséquences sur la manière d'envisager la question des utilisations métaphoriques de ces lexèmes. Par exemple, parmi les deux expressions *la pierre est chaude* et *la soirée est chaude*, nous devons admettre que le sens des deux expressions inclut celui d'une comparaison avec une expérience jugée typique. Si nous admettons volontiers que le sens de l'expression *la pierre est chaude* peut être comparé à l'expérience de l'exposition au soleil, nous ne l'admettons pas pour l'expression *la soirée est chaude* (du fait de l'ambiance). Celle-là devrait plutôt être comparée à l'expérience de la proximité avec le feu. Mais alors comment distinguer une expression métaphorique d'une autre, puisque nous savons que le sens d'une expression métaphorique est déterminé par une comparaison ? Si les deux expressions renferment une comparaison, pourquoi *la soirée est chaude* serait-elle plus métaphorique que l'autre ? Nous estimons que ces deux éléments de sens augmentent la difficulté de reconnaissance des utilisations métaphoriques. Mais nous estimons néanmoins qu'ils sont une proposition raisonnable pour capturer le sens des lexèmes de qualités physiques. Nous discutons la notion d'utilisation métaphorique en 8.6.4.

Nous retenons de la proposition de Goddard et Wierzbicka que le primitif 'comme' a un rôle central dans la définition, et que des molécules de sens (cf. 6.6.3.) comme 'soleil' ou 'feu' sont très souvent sollicités dans les définitions. Nous avons vu que la question de la polysémie des lexèmes de qualités physiques revient fréquemment. Précisons les termes de cette question.

8.4.2. La question de la polysémie des lexèmes de qualité physique

En fonction des éléments de sens que nous avons présentés, la question de la

polysémie des lexèmes de qualité physique peut se poser dans trois cas. Le premier cas concerne des expressions métaphoriques dont nous venons de parler. En effet, si une expression métaphorique comme *la soirée est chaude* ne peut pas être analysée par une comparaison avec une expérience jugée typique de la chaleur (proximité avec le feu ou exposition au soleil), alors nous sommes en droit de considérer que le sens 'chaud' dans ce cas constitue un deuxième sens. Nous examinons des expressions métaphoriques pour le verbe *DIIS* du wolof qui réfère à la pesanteur (cf. 8.5.), et pour le verbe *TÀNG* qui réfère à la chaleur (cf. 8.6.). Ce premier cas concerne donc les éléments de sens (3) et (4) dans le prototype de définition des verbes de qualité physique. Le deuxième cas est celui où les différents contextes d'emploi du verbe semblent faire référence à des qualités physiques différentes. Supposons en effet que différents contextes d'emploi d'un lexème de qualité physique fassent référence non pas à une seule qualité, mais à plusieurs. C'est le cas pour certains contextes du verbe *DIIS*, que nous allons présenter (8.4.). Ce verbe peut en effet être traduit par 'être lourd' et faire référence à la pesanteur. Mais cette traduction ne rend pas compte du sens de ce verbe dans tous ses contextes, car il peut aussi faire référence à la plénitude d'un objet. Il faut dans ce cas discuter la différence des qualités physiques. Nous pouvons reconnaître la polysémie si les qualités physiques ne peuvent pas être perçues de la même manière. En particulier, si les différentes interprétations associées aux différents contextes ne sollicitent pas le même nom de la partie du corps pour décrire l'événement qui donne lieu à la perception de la qualité, nous pouvons là aussi reconnaître la polysémie. Autrement dit, ce deuxième cas concerne l'élément de sens (1). Le troisième cas est celui où la perception de la qualité fait appel à deux expériences différentes. C'est le cas du verbe *TÀNG* que nous présentons après (8.5.), et nous pouvons même dire que c'est le cas des lexèmes de qualités physiques qui réfèrent à la chaleur dans de nombreuses langues. Car d'après ce que nous avons déjà dit de ce type de lexèmes, la décomposition de son sens induit une comparaison avec deux expériences différentes : l'exposition au soleil, et la proximité avec le feu. Nous sommes ainsi en droit de poser la question de la polysémie ici aussi. Remarquons que ces trois cas se recoupent en réalité. La comparaison avec deux expériences différentes est par exemple ce qui suscite la discussion de la polysémie dans le cas des expressions métaphoriques, et dans le cas de la qualité physique qui réfère à la chaleur. Commençons par illustrer les emplois du verbe *DIIS*, qui réfère à la notion de poids.

8.5. Les contextes du verbe DIIS 'être lourd'

En fonction de ses multiples contextes, le verbe DIIS dénote un état physique ('être lourd'), un état psychologique ('être pénible'), un événement qui cause l'état psychologique ('rendre pénible'), un acte de langage ('se confier à quelqu'un'). Les phrasèmes ou expressions figées les plus fréquentes avec le verbe DIIS incluent 'EMB BA DIIS' 'être enceinte jusqu'au cou' littéralement « être empaqueté jusqu'à être lourd », 'BÀKKAN DAFA DIIS' 'la vie est pesante' littéralement « nez est lourd », 'DIIS NA MA' 'cela m'est pénible', 'KU DIIS' qui peut être traduit de deux manières : ou bien 'être comblé' ou bien 'être pénible'. Le verbe DIIS est ainsi employé pour référer à des événements très différents. Intuitivement, nous pouvons avancer l'hypothèse que la notion de pesanteur leur est commune. Ainsi, qu'un état psychologique comme 'être pénible' puisse être décrit comme un état physique ('être pesant') n'est pas quelque chose de choquant pour un locuteur du français. Les deux adjectifs PÉNIBLE et PESANT du français sont synonymes en effet lorsqu'ils réfèrent à un état psychologique jugé négatif. Dans la liste des phrasèmes du wolof plus haut, deux semblent cependant être des intrus. Ce sont l'état émotionnel intense et positif ('être comblé'), et l'état physique de grossesse avancée ('être enceinte jusqu'au cou'). Dans ces deux cas, la référence à la notion de plénitude semble plus adaptée à celle de pesanteur. Car si l'on veut bien admettre qu'une femme à la fin de sa grossesse a du mal à se déplacer, pourquoi donc quelqu'un de comblé serait-il associé à la pesanteur ?

Regardons de plus près ces contextes. Et avant tout, comparons ceux qui ont la même construction. Il faut effectivement noter que ce verbe DIIS est compatible avec une construction intransitive (8.4.1.), et avec une construction transitive (8.4.2.). Commençons par la construction intransitive.

8.5.1. La construction intransitive

Dans une construction intransitive, le verbe DIIS peut modifier un nom dans une construction qualificative comme en (112a), où le nom LAM 'bracelet' précède le verbe DIIS qui le modifie, et où le pronom *bu* connecte les deux lexèmes. Il peut aussi être employé en fonction adverbiale, et il est souvent alors introduit par la proposition *ba* 'jusqu'à', comme en (112b).

(112a)

lingeer, sama aawo b-a, na-ñu jël lam b-u **diis**
 reine POSS.1SG première épouse CL-LOC OPT-1PL prendre bracelet CL-REL être lourd
 'ma reine, ma bien-aimée, prenons un bracelet bien lourd'

(Diagne 2005, *MAKKA, récit de Saliou Mboup - Mboul, 1966* : 127)

(112b)

balaa jëkkër j-ée dee nag, fekk na-ø ndaw s-i
 avant que mari CL-LOC mourir donc se trouver PFT-3SG femme CL-LOC

ëmb ba **diis**

être enceinte LOC être lourd

'avant que le mari ne meure, il se trouva que la femme était enceinte jusqu'au cou'

(Kesteloot et Dieng 1989 : 38)

Nous avons repris l'exemple de la femme enceinte en (112b). Pour un exemple similaire qui concernerait un être non-humain comme un animal, Diouf (2003) donne l'exemple du verbe FEES 'être plein' dans son dictionnaire (cf. entrée FEES). Les locuteurs que nous avons interrogés n'ont pas accepté d'employer ce verbe FEES 'être plein' pour faire référence à une femme enceinte. Nous en déduisons que le signifié 'être enceinte' est davantage lié au sens 'être lourd' du verbe DIIS qu'au sens 'être plein' du verbe FEES. Les deux notions de poids et de plénitude sont cependant proches, si l'on considère l'énoncé (112a). On pourra certes soutenir avec raison qu'un bijou peut être plus ou moins lourd à porter, surtout si on le porte à une partie du corps aussi fragile qu'une oreille. Mais l'on sent bien qu'une signification plus spécifique est attachée à cet emploi. Dans le cas d'un métal précieux, il s'agit vraisemblablement de la quantité de métal pur que contient l'objet. Du reste, un bijou en or pur ou en argent pur est souvent plus lourd qu'un bijou en métal non précieux. Dans le cas du bijou, le verbe DIIS réfère au moins autant à la pesanteur qu'à la plénitude. Voyons si ces deux notions sont aussi présentes dans d'autres contextes. Les deux énoncés suivants l'illustrent. Ils concernent des états psychologiques, et non plus des états physiques. Dans l'énoncé (113a), le verbe DIIS est utilisé à l'impératif négatif (*bul diis*) et véhicule une évaluation négative ('être pesant' = 'être pénible'). Alors que dans l'énoncé (113b), l'emploi de DIIS a la fonction de qualificatif puisqu'il est postposé au relatif indéfini *ku*, et la connotation est positive puisqu'on le traduit par 'être comblé'.

(113a)

koon nag, b-oo dem-ee sa kër jëkkër, bul **diis**
 donc alors CL-2SG aller-circ POSS.2SG maison mari IMP.NEG : 2SG être lourd
 'donc quand tu vas à la maison de ton mari, ne sois pas pesante'
 (Diagne 2005, *Le point de vue de Koli MBAYE, Saint-Louis, Mai 1977* : 10d)

(113b)

k-u **diis** yaa ko yan Laaxu
 qui-REL être lourd 2SG 3SG ? ?²³
 'tout individu comblé l'est grâce à toi'
 (Cissé 2006, 33 : 25)

La possibilité d'employer le verbe **DIIS** pour référer à des états psychologiques jugés négatifs et positifs, est une indication pour nous que le signifié du verbe inclut deux éléments de sens. Le premier réfère à la pesanteur jugée négative, et le second réfère à la plénitude jugée positive. Goddard et Wierzbicka proposent que l'expérience jugée typique associée à la pesanteur, est celle du déplacement volontaire d'un objet. Dire qu'une chose est lourde revient alors à dire que quelqu'un ne peut pas bouger une chose comme il le veut. Cela nous semble en effet une manière simple de décrire l'expérience typique. En revanche, cette expérience ne convient qu'en partie à la notion de plénitude. Dire qu'une chose est pleine, c'est dire qu'il y a beaucoup de choses dans cette chose. Nous estimons cependant que la plénitude suppose une plus grande difficulté à déplacer quelque chose de plein que la même chose vide. Nous précisons « la plus grande difficulté », car il est évident qu'un sac plein de plumes n'est pas difficile à déplacer. Il est néanmoins plus difficile à déplacer que le même sac vide. Les différents emplois du verbe **DIIS** que nous avons relevés jusqu'ici sont analysables par le signifié 'cette chose ne peut pas bouger comme les autres choses parce qu'il y a beaucoup de choses dans cette chose'. Testons cette hypothèse avec les emplois de la construction transitive.

8.5.2. La construction transitive

La construction transitive n'a que deux réalisations. En (114a), le sujet du verbe

²³ Nous n'avons pas trouvé de traduction pour les formes *yan* et *laaxu*. Nous avons donc laissé la traduction proposée par Cissé.

dénote un événement et non une personne. Dans ce cas, la construction du verbe est forcément au parfait (le morphème *na-* du parfait est postposée au verbe, cf. 3.4.1.).

(114a)

wax ko ko **diis** na-ø ma
 parler 3SG 3SG être lourd PFT-3SG 1SG
 'le lui dire m'est pénible' lit. « dire cela à lui est lourd pour moi »
 (Fal et al. 1990, DIIS)

L'autre réalisation de la construction transitive est restreinte au domaine des échanges langagiers. Dans ce cas, le verbe **DIIS** a la seule signification de 'confier quelque chose à quelqu'un', comme dans l'énoncé suivant, où le verbe est muni du suffixe exitif *-i*. La forme *man* est une variante du verbe **MËN** 'pouvoir'.

(114b)

man-oon na-a ko **diis-i**
 pouvoir-PASS PFT-1SG 3SG être lourd-EX
 'j'avais pu aller le lui confier'
 (Cissé 2006, 542 : 17)

Ici, le signifié du verbe est plus transparent que dans les derniers exemples de la construction intransitive. Dire des choses importantes à quelqu'un est bien une difficulté pour la personne qui se confie, et il n'est pas facile de transférer ces choses souvent secrètes et dites sous le sceau de la confiance. Une autre version serait de dire que se confier à quelqu'un, c'est transférer sur une autre personne le poids d'un secret ou d'un souci.

La signification de la construction transitive ('faire quelque chose à quelque chose / quelqu'un') et le signifié du verbe **DIIS** sont compositionnels. Si nous reprenons notre hypothèse sur le signifié associé au verbe **DIIS** ('cette chose ne peut pas bouger comme on le veut parce qu'il y a beaucoup de choses à l'intérieur de cette chose'), nous voyons que la construction transitive signifie 'ne pas pouvoir faire bouger cette chose comme on le veut parce qu'il y a beaucoup de choses à l'intérieur de cette chose'. Nous pouvons ainsi confirmer notre hypothèse que le signifié du verbe **DIIS** est le même pour tous les contextes que nous avons examinés. Tous les contextes du verbe **DIIS** peuvent être rapportés à l'expérience de déplacement malaisé d'une entité à cause de sa plénitude. Si cette expérience peut effectivement se rapporter à celle du

sac qui est lourd, éventuellement à une femme enceinte à un stade avancé de sa grossesse (elle a du mal à se déplacer), et même à celle de la confiance (quelqu'un qui se confie estime que ses confidences sont plus difficiles à dire que lorsqu'il récite une leçon par exemple), il est peut-être plus délicat de rapporter l'expérience de la pesanteur à celle du bracelet dit « lourd ». Il faut sans doute concevoir qu'un contexte comme celui du bracelet est une version affaiblie du sens du verbe *DIIS*. Car malgré tout, un bracelet qui est composé massivement d'une matière riche comme l'argent ou l'or est plus lourd qu'un objet qui n'est pas fait d'une matière précieuse. Et un bracelet qui est lourd ne se laisse pas facilement oublier : son poids est sensible à chaque mouvement.

8.5.3. *Monosémie du verbe DIIS*

Pour récapituler, nous avons extrait de tous ces énoncés les éléments de sens (1) 'avoir beaucoup de choses à l'intérieur', (2) 'ne pas pouvoir bouger comme on le veut' avec une variante 'ne pas pouvoir dire les choses comme on le veut' ; et (3) 'dire à quelqu'un de grandes choses'. Le dernier élément de sens n'est valable que pour la signification de 'confier quelque chose à quelqu'un'. Ce sont les éléments de sens (1) 'avoir beaucoup de choses à l'intérieur' et (2) 'ne pas pouvoir bouger comme on le veut', qui sont communes à toutes les significations. Nous proposons la définition suivante pour le sens de *DIIS* 'être lourd'.

quelque chose comme ça :

- (a) si quelqu'un veut faire bouger une chose avec ses mains_[m]
- (b) cette personne peut sentir quelque chose de mal dans son corps à cause de ça
- (c) à cause de ça, cette personne peut penser qu'il y a beaucoup de choses dans cette chose
- (d) à cause de ça, cette personne ne peut pas bouger cette chose comme les autres choses comme elle le veut

La première proposition donne le domaine d'application de la qualité physique, et spécifie que le primitif sémantique basique pour décrire de telles lexies, est le primitif 'comme (ça)'. C'est le développement de l'explication qui permet ensuite de spécifier que le sens général des qualités physiques est celui d'une connaissance sur les choses, amenée par l'expérience. Les propositions (a) à (d) décrivent cette expérience. La proposition (a) rend explicite le fait que cette expérience est une action volontaire de mouvement (veut bouger). La proposition (b) lie l'expérience à

la sensation physique. La proposition (c) décrit la connaissance issue de cette sensation, qui est celle de la plénitude d'une chose. C'est la proposition (d) qui verbalise le sens complexe du verbe DIIS en wolof, puisqu'il lie la notion de pesanteur à celle de plénitude.

Comparons notre définition avec celle du verbe HEAVY de l'anglais proposée par Goddard et Wierzbicka (2007). Il faut préciser une chose avant toute comparaison. Les verbes anglais HEAVY et wolof DIIS n'ont pas exactement le même sens. En particulier, le verbe DIIS du wolof a des éléments de sens supplémentaires qui sont liées à la notion de plénitude, et qui sont absentes du sens du verbe anglais HEAVY.

This thing is heavy.

this thing is like this :

- (a) if a person does something to this thing with some parts of their body
- (b) like people do something to a thing when they want it to be above the place where it is,
- (c) this person can feel something in their body because of it
- (d) because of this, this person can know something about this thing
- (e) because of this, this person can think like this :
- (f) "if someone does something to this thing for some time with parts of their body
- (g) because they want it to be in a place very far from the place where it was before,
- (h) they can't not feel something bad in their body because of it"

Dans leur définition, Goddard et Wierzbicka ont été soucieux de distinguer le sens de HEAVY du sens de BIG par exemple. C'est pourquoi ils ont considéré que la difficulté de mouvement n'appartient pas seulement au sens de HEAVY. Selon eux, toute chose de grande dimension n'est pas aisément mobile. Nous le reconnaissons, mais nous avons été soucieux de proposer une définition qui tienne compte de tous les contextes du verbe DIIS du wolof. Ainsi, si nous avions gardé les propositions (b-g-h) de l'anglais, nous n'aurions pas pu rendre compte des contextes d'une femme enceinte ni du bracelet, ni même du comble d'émotion. Nous avons opté pour une définition plus large, mais qui nous semble convenir avec tous les contextes que nous avons relevés, et qui garde la spécificité du sens lexical du wolof DIIS.

Nous venons de voir qu'il est possible de décrire le sens lexical d'un verbe comme DIIS qui a des contextes variés, en rapportant la qualité dénotée par ce verbe à une expérience commune et unique, qui est celle du déplacement difficile de l'entité à cause de la plénitude de l'entité. Qu'en est-il si les contextes différents d'un même verbe nécessitent la description de deux expériences différentes ? Cela implique-t-il de la polysémie ? C'est ce que nous allons voir avec les verbes TÀNG et FEEX qui sont

largement employés dans les expressions des émotions, comme nous l'avons vu en 8.3., mais qui sont aussi employés dans des contextes qui réfèrent à des températures ambiantes, comme 'faire chaud' ou 'faire frais'.

8.6. Les emplois du verbe TÀNG 'être chaud'

Dans cette section, nous discutons le sens des verbes qui dénotent des qualités comme la chaleur ou la fraîcheur. Goddard et Wierzbicka (2007) donnent des arguments en faveur de leur polysémie. Nous les présentons en 8.6.1. En nous appuyant sur leur rôle dans les expressions des émotions en 8.6.2, nous donnons nos arguments en faveur de leur monosémie, et nous proposons leur définition en 8.6.3.

8.6.1. *Les arguments pour la polysémie*

Sur la base d'arguments morphologiques selon lesquels le lexème correspondant à celui de l'anglais HOT serait dérivé du nom qui signifie 'feu' dans des langues du monde, qu'ils ne citent malheureusement pas, Goddard et Wierzbicka (2007) avancent l'hypothèse que le sens des verbes qui dénotent le chaud ou le froid est lié au signifié 'feu'. Cette hypothèse peut être formulée plus précisément de la façon suivante : la définition des verbes comme HOT ou COLD de l'anglais contient un élément de sens qui rapporte la qualité du chaud ou du froid à l'expérience de la proximité avec le feu. En d'autres termes, dire qu'une chose est chaude ou froide nécessite de dire que quelqu'un pense comme ça : « c'est comme quand une chose a été (ou non) proche du feu ». Cette hypothèse est utilisée pour décrire des énoncés comme *this thing is hot* où le nom THING peut désigner par exemple un objet ou une matière. Cette hypothèse ne permet pas de décrire en revanche des énoncés comme *this place is hot* ou *I am hot* qui dénotent plutôt une température ambiante et la sensation ressentie par une personne qui se trouve dans un endroit à cette température. Selon Goddard et Wierzbicka, la description de ces derniers énoncés nécessite une seconde hypothèse : ce n'est pas alors l'expérience de la proximité avec le feu qui se rapporte aux températures ambiantes, mais celle de l'exposition au soleil. Dire qu'il fait chaud revient à dire que 'ce lieu est comme quand le soleil est au-dessus de ce lieu depuis longtemps'. Comme cet élément de sens se substitue à celui qui référerait au feu dans la description d'une expression comme *cette chose est chaude*, Goddard et Wierzbicka estiment que les verbes comme HOT de l'anglais sont

polysémiques. Les verbes dans les deux contextes partagent le même gabarit sémantique, mais ils diffèrent par l'expérience à laquelle ils se rapportent.

8.6.2. *L'expérience de l'émotion*

Discutons ce choix de description avec les expressions du wolof qui dénotent des émotions. L'intérêt de ces données du wolof est de montrer que leur description nécessite de faire référence tantôt au signifié 'feu', tantôt au signifié 'soleil'. Si l'on acceptait la polysémie de ces verbes comme Goddard et Wierzbicka, Il faudrait alors admettre que le sens de ces expressions émotionnelles est vague, dans la mesure où elles réfèrent à deux expériences différentes. Or, nous avons montré en 8.3. que les expressions des émotions dans lesquelles ces verbes sont employés ne sont pas vagues, et que leur sens peut être décrit précisément. A la fin de ce paragraphe, nous optons au contraire pour la monosémie de ces verbes, en proposant de faire référence à l'unique expérience de la douleur, qui permet de rassembler les deux expériences de la proximité avec le feu, et de la présence du soleil.

Constatons premièrement que le wolof est un contre-exemple d'une dérivation entre les lexèmes qui signifient 'être chaud' (TÀNG) et 'feu' (SAFARA). Pourtant, il est vrai que dans le contexte des expressions des émotions, une relation peut être établie avec l'expérience qui se rapporte à celle de la proximité avec le feu. Ainsi, le dérivé causatif LAKK-AL (brûler-CAUS) est synonyme du dérivé causatif TÀNG-AL et signifie 'énervé'. Par ailleurs, le verbe FUUR 'écumer' qui dénote l'effet du feu sur un liquide, est aussi employé pour dénoter une colère intense, comme l'attestent les énoncés suivants.

(115a)

xol b-a fuur, mu ni ko
cœur CL-LOC écumer 3SG dire 3SG
'le cœur écumant il lui dit'

(Diagne 2005, *IV, Le Cadi Madiakhaté Kala* : 1a)

Dans l'énoncé (115a), le verbe FUUR 'écumer' est le collocatif verbal du nom XOL, et la construction illustre le sens de 'XOL fait quelque chose', que nous avons présentée lors de l'examen de la phraséologie de XOL, en 8.3.5. plus haut. Dans l'énoncé (115b), c'est le morphème de la troisième personne du singulier *mu* qui est sujet du verbe FUUR 'écumer'. Il commute avec le nom MEEW de la classe *m* qui désigne le lait,

écumant sous l'effet de la chaleur produite par le feu.

(115b)
 xool-al meew m-i bala mu-y **fuur**
 regarder-IMP.2SG lait CL-LOC avant que 3SG-INAC écumer
 'surveille le lait de peur qu'il ne monte'
 (Diouf 2003, FUUR)

Ces données semblent accréditer la première hypothèse de Goddard et Wierzbicka, selon laquelle le sens des verbes comme TÀNG 'être chaud' inclut le signifié 'feu', et cela semble être le cas des expressions qui dénotent des émotions comme la colère, où le verbe TÀNG 'être chaud' est constituant d'une collocation. Pourtant, les données du wolof illustrent aussi qu'un antonyme de TÀNG, le verbe FÉEX 'être frais', ne peut pas être analysé de la même manière, alors qu'il est lui aussi utilisé dans les expressions qui dénotent des émotions. Nous l'illustrons avec l'énoncé (116a), où le verbe FÉEX a un emploi prédicatif. Dans la première proposition de l'énoncé, le verbe est muni du suffixe causatif, et fait référence à la cause d'une émotion, alors que sa lecture de verbe d'état dans la seconde partie de l'énoncé fait référence à un état émotionnel.

(116a)
féex-al nga gaa y-i te **féex**-oo
 être frais-CAUS 2SG gens CL-LOC et être frais-NEG.2SG
 'tu as soulagé les gens et tu n'es pas soulagé'
 (Cissé 2006, 34 : 19)

Dans l'énoncé (116b) en revanche, le verbe ne dénote pas une émotion, mais une température ambiante agréable. Le verbe est en emploi prédicatif, et le sujet est impersonnel, marqué par le morphème sans signifiant de troisième personne du singulier au parfait.

(116b)
 tey **féex** na-ø
 aujourd'hui être frais PFT : 3SG
 'aujourd'hui il fait bon'
 (Fal et al. 1990, FÉEX)

Dans ce contexte, on ne peut décomposer le sens du verbe FÉEX par la description de la proximité avec le feu, mais par celle de l'exposition au soleil. Pour les expressions des émotions qui utilisent des verbes de qualité faisant référence à la chaleur ou à la fraîcheur, le locuteur wolof a ainsi à sa disposition des verbes comme LAKK 'brûler' ou FUUR 'écumer' qui font référence à l'action du feu ou du soleil (brûler), ou aux effets de cette action (écumer) ; mais aussi des verbes comme FÉEX 'être frais' qui lui, fait uniquement référence à l'absence de soleil. Si nous mettons en regard ces deux constats, c'est qu'ils permettent d'extraire un sens commun : le fait de ressentir une douleur (chaleur) ou une sensation agréable (absence de chaleur). Ameka (2013) a fait une remarque similaire à propos de l'éwé : le soulagement est conçu comme une expérience similaire à la sensation de fraîcheur de la température ambiante, et non comme une expérience dans laquelle le feu serait absent.

8.6.3. Monosémie des verbes de chaleur et de fraîcheur

Nous tirons deux choses de ce développement. La première est que les données du wolof montrent que des états émotionnels exprimés en termes de chaleur ou de fraîcheur sont conçus comme des sensations de douleur ou d'absence de douleur. La seconde est que le feu et le soleil sont deux référents qui causent ces sensations. Ils ne s'opposent pas. Tous les deux peuvent causer la même sensation de douleur ou d'absence de douleur. C'est ainsi que l'expérience de la douleur se rapporte aux différents contextes des verbes comme TÀNG et FÉEX. Pour définir le sens d'une phrase comme « une chose est chaude », on ne dira plus 'cette chose a été proche du feu' ou 'cette chose a été dans un lieu où était le soleil'. Mais on dira 'la personne qui touche cette chose ressent quelque chose de mal'. Le lecteur peut à ce stade critiquer le manque de précision de ces formules. Avec raison. En effet, ces formules sont aussi valables pour définir des phrases comme « cette chose est pointue » et pour toute autre phrase qui attribue une qualité à une chose, lorsqu'elle est associée à une douleur.

C'est pourquoi nous proposons que le sens des verbes comme TÀNG et FÉEX soit le produit de deux éléments de sens : (1) 'quelqu'un peut ressentir quelque chose de bien / de mal' et (2) 'quand cette personne est proche / loin du feu / du soleil'. C'est la notion de proximité avec les deux référents du feu ou du soleil qui permet de rassembler les deux expériences de la douleur due à la chaleur du feu, ou du soleil. C'est pour ça que nous soutenons que les deux expériences sont associées au sens lexical de ces verbes. Nous estimons que l'homme a à sa disposition deux types

d'expériences différentes, qui lui permettent de connaître le sens 'être chaud'. Il peut l'avoir par le feu, ou par le soleil. Dès lors, nous optons pour une description unique des différents contextes d'emplois de ces verbes.

Nous proposons ainsi la définition de TÀNG 'être chaud'.

Cadre lexico-syntaxique

(a) quelque chose comme ça :

Scénario motivationnel

(b) si une partie du corps de quelqu'un touche une chose qui est comme ça

(c) cette personne peut sentir quelque chose de mal

(d) à cause de ça, cette personne peut penser comme ça :

(e) quelque chose peut être comme ça si cette chose a été un moment
avant là où il y a le feu _[m]

(f) quelque chose peut être comme ça si cette chose a été un moment
avant là où il y a le soleil _[m]

Résultat potentiel

(g) à cause de ça, la personne peut sentir quelque chose de mal si cette personne touche cette chose quand elle est comme ça

Nous proposons aussi la définition de FÉEX 'être frais'.

Cadre lexico-syntaxique

(a) quelque chose comme ça :

Scénario motivationnel

(b) si une partie du corps de quelqu'un touche une chose qui est comme ça

(c) cette personne peut sentir quelque chose de bien

(d) à cause de ça, cette personne peut penser comme ça :

(e) quelque chose peut être comme ça si cette chose a été à un là où il n'y a
pas le feu _[m]

(f) quelque chose peut être comme ça si cette chose a été à un là où il n'y a
pas le soleil _[m]

Résultat potentiel

(g) à cause de ça, la personne peut sentir quelque chose de bien si cette personne touche cette chose quand elle est comme ça

Ces définitions mettent en évidence qu'un verbe employé comme l'expression d'une qualité physique et comme l'expression d'une sensation d'une température ambiante a un sens unique. Nous ne suivons pas Goddard et Wierzbicka lorsqu'ils estiment que ces verbes sont polysémiques, à cause de l'alternance entre les signifiés de 'soleil' pour la cause de la température ambiante, et le signifié de 'feu' pour la cause de la propriété physique d'une chose. Là encore, comme pour le verbe *DIIS* que nous avons analysé précédemment, nous donnons une définition plus générale que celles proposées par Goddard et Wierzbicka, qui opte pour une description monosémique des verbes de qualités physiques, alors que celle de Goddard et Wierzbicka opte pour une description polysémique. Notre choix est dû aux expressions des émotions du wolof dans lesquelles ces verbes sont employés. L'analyse de ces expressions a montré que deux référents extralinguistiques différents se rapportent en réalité à la même expérience de la douleur ou du soulagement due à la proximité ou non avec ces référents. Il reste cependant à expliquer pourquoi ces verbes sont monosémiques, alors même qu'ils ont le potentiel d'avoir un large éventail de contextes. Nous avançons une hypothèse sur la sémantique de ces verbes au paragraphe suivant.

8.6.4. La comparaison dans les définitions

Dans les définitions en NSM, le primitif qui exprime une comparaison entre deux entités est le primitif 'comme'. Nous l'avons employé dans les définitions de verbes qui dénotent des propriétés physiques (*DIIS* 'être lourd', *TÀNG* 'être chaud'), et dans la définition de *XOL*₂ qui dénote une entité psychologique. Dans les définitions des verbes de propriétés physiques, le primitif 'comme' a pour fonction d'établir une correspondance entre la propriété physique ('être lourd' ou 'être chaud'), et une expérience physique ('déplacer quelque chose' dans le cas de la pesanteur, et 'toucher quelque chose' dans le cas de la chaleur). Dans les définitions du nom *XOL*, le primitif 'comme' établit une comparaison entre une entité physique (le cœur) et une entité psychologique (appelons-la l'émotivité). Nous avons ainsi établi à chaque fois une comparaison, mais nous n'avons pas systématiquement comparé une entité

physique à une entité psychologique. Pourtant, beaucoup de verbes qui dénotent des événements physiques dénotent aussi des événements psychologiques comme WÀÑÑI ('abaisser' dans le sens physique, 'humilier' dans le sens psychologique) ou KOCC ('être très droit' dans le sens physique, 'être très honnête' dans le sens psychologique). Cette remarque a une conséquence sur l'analyse du sens. Car il faut noter que nous avons considéré que le nom XOL est polysémique, alors que les verbes DIIS et TÀNG sont monosémiques. Autrement dit, il faut que nous expliquions maintenant dans quels cas nous pouvons considérer que la comparaison entre une entité physique et une entité psychologique est la source d'une polysémie. Si l'on accepte qu'une comparaison entre une notion physique et une notion psychologique entraîne la polysémie de l'unité lexicale, alors il faut accepter une comparaison très générale et abstraite comme 'une chose psychologique est comme une chose physique'. Cette formulation d'une comparaison générale entre deux domaines conceptuels correspond à l'acceptation de la métaphore popularisée en linguistique par Lakoff et Johnson (1997), qui consiste en effet à comparer un domaine source à un domaine cible, et qui fait correspondre les éléments des deux domaines selon la même relation de façon systématique. L'avantage d'une telle comparaison est certes de capturer beaucoup de couples de signifiés, mais son inconvénient est de surgénérer de la polysémie que nous estimons souvent injustifiée. Il est en effet possible la plupart du temps de produire une définition unique et néanmoins précise du sens de ces lexèmes, ce qui aboutit à rejeter la polysémie au profit d'une description monosémique du sens (cf. l'analyse du verbe TAKK au chapitre précédent, qui a pour interprétations 'fixer quelque chose à quelque chose', 'se marier', 'hypnotiser' pour les domaines physiques, sociaux et psychologiques).

Si on considère le niveau lexical, on peut dire d'abord que c'est systématique : beaucoup de couples de lexies sont alors concernées (ainsi beaucoup d'adjectif du français comme DROIT 'être rectiligne' et DROIT 'être honnête'). On peut dire ensuite que le scénario motivationnel est le même, mais qu'il s'applique à des domaines conceptuels différents : l'espace et le temps, le physique et le psychique. C'est pourquoi nous préférons considérer le niveau conceptuel pour traiter de telles métaphores.

En wolof, Moore (2000) a analysé la métaphore conceptuelle qui implique le domaine source spatial et le domaine cible temporel ('le temps est comme un espace') en prenant des exemples de divers lexèmes (le verbe JOT par exemple qui signifie 'atteindre une cible' mais aussi 'atteindre un moment', et le nom de même signifiant que l'on peut aussi bien traduire par 'temps').

Nous estimons que la plupart de ces métaphores sont effectivement conceptuelles, mais qu'il est possible la plupart du temps de produire des définitions lexicographiques uniques au niveau lexical. C'est pourquoi nous ne retenons pas le terme de métaphore lexicale.

Le seul cas de relation 'une chose psychologique est comme une chose physique' que nous avons décrit par la polysémie concerne le nom *XOL*, pour les deux raisons suivantes. Premièrement, ce nom est un constituant de collocations et de phrasèmes qui dénotent tous des émotions. Le domaine psychologique est alors nettement circonscrit. Le nom fait partie de phrasèmes (figés) et de semi-phrasèmes, et son sens est alors bien différent de celui qu'il a dans les autres emplois. Deuxièmement, le nom a la capacité de faire partie de constructions possessives dans lesquelles il est possible de faire commuter le nom de l'entité possédée et celui du possesseur. Ce n'est donc pas en raison d'un lien de métaphore entre les deux signifiés que nous acceptons la polysémie de *XOL*, mais en raison d'emplois très particuliers figés. Rappelons que le figement est un argument pour extraire un nouveau sens d'un lexème (cf. chapitres 4 et 5). Certes, nous admettons que des lexèmes aient des extensions d'emplois métaphoriques, et puissent ainsi faire partie de différents champs du lexique. Mais cela n'entraîne pas systématiquement pour nous leur polysémie. C'est ce que nous avons illustré dans ce chapitre.

8.7. Conclusion du chapitre 8

Dans ce chapitre, nous avons d'abord éclairci la notion de « scénario cognitif » (cf. 8.2.1.), terme proposé par Wierzbicka pour décomposer les signifiés des unités lexicales qui dénotent des émotions. Puis, nous avons présenté une spécificité du lexique wolof, concernant des états émotionnels transitoires (8.2.4.). Nous les avons décrits comme des hyperlexèmes monosémiques en 8.2.5. (ensembles de lexèmes verbaux et nominaux de même forme et de même sens). Néanmoins, nous avons constaté que même si ces hyperlexèmes peuvent être décomposés par un scénario motivationnel unique, ils doivent être compatibles avec autant de cadres lexico-syntaxiques différents qu'il y a de catégories lexicales différentes (cf. 8.2.4. et 8.2.5.).

Nous nous sommes ensuite concentré sur les expressions qui dénotent des émotions, et nous avons analysé le sens des constituants de ces expressions. La description fine

de leur phraséologie nous a permis de proposer une description de la polysémie du nom XOL (cf. 8.3.), alors que les verbes qui dénotent des états physiques, et qui sont les collocatifs des noms dans ces collocations, ont été décrits et analysés comme des cas de monosémie (cf. 8.5. et 8.6.).

Nous avons profité de la description de la polysémie du nom XOL qui désigne le cœur, pour faire une comparaison avec les définitions données par Wierzbicka pour des noms équivalents du russe et de l'anglais. Nous en retenons que la description de la polysémie de ces noms met en évidence des différences culturelles dans la conception de la personne, et que les définitions doivent en rendre compte (cf. 8.3.8.).

En ce qui concerne les verbes qui dénotent des qualités physiques, nous avons argumenté pour décomposer leur sens par l'expression des expériences auxquelles ils renvoient. Ainsi, les verbes qui dénotent des températures doivent être décomposés par l'expérience de la chaleur ou de la fraîcheur (cf. 8.6.), alors que ceux qui dénotent la pesanteur doivent être décrits par l'expression du déplacement difficile (cf. 8.5.). Dans ces décompositions, nous avons souligné que le sens lexical intègre une comparaison (une qualité est comparée à une expérience), rendue par la présence du primitif 'comme' dans la définition en NSM. Nous avons vu qu'une comparaison dans la définition n'entraîne pas nécessairement la polysémie. Et ceci nous a servi à récuser la polysémie de ces verbes, même lorsqu'ils ont des extensions métaphoriques (cf. 8.6.4.).

Au chapitre suivant, qui est l'ultime de ce travail, nous extrayons des définitions que nous avons produites des liens de polysémie, que nous comparons avec les liens qui connectent des lexies reliées par la dérivation, la conversion, ou par des liens de composition dans des constructions.

Chapitre 9 : La polysémie dans le système lexical du wolof

9.1. Introduction du chapitre 9

L'objectif de cet ultime chapitre est d'évaluer le rôle de la polysémie dans le système lexical du wolof. Rappelons que notre évaluation est qualitative et non quantitative (cf. introduction générale). C'est-à-dire que nous comparons une relation de polysémie (cf. chapitres 7 et 8), à une relation marquée par un procédé linguistique (dérivation marquée par la suffixation par exemple, cf. 5.2.). Autrement dit, nous comparons des signèmes entre eux: des ensembles maximaux de signes, de signifiants et de sens apparentés. Nous comparons par exemple les liens qui connectent les signifiés des lexies dans un signème polysémique, aux liens qui connectent les signifiés des lexies d'une même famille dérivationnelle (les lexies connectées par dérivation constituent un signème, cf. 5.2.1.), ou d'un hyperlexème (un autre signème). Nous utilisons le rectangle analogique pour mener à bien cette entreprise, qui consiste à caractériser les similitudes des rapports entre termes dans une relation (cf. 5.4.). Il est nécessaire de préciser que nous prenons en compte tous les faits reliés à la question de la polysémie que nous avons analysés, y ceux que nous avons décrits par des variations en contexte d'un unique sens. Nous aurons ainsi une meilleure évaluation de la polysémie elle-même.

Notre évaluation se fait en deux étapes. La première étape consiste à examiner le potentiel de la polysémie. Nous cherchons à savoir si les faits de polysémie sont plutôt analogues à de la dérivation, à de la conversion, ou à du figement lexical dans une construction. Ces comparaisons permettent de savoir si tout type de relation sémantique dans le système lexical peut être réalisé par la polysémie, ou si la polysémie est inversement cantonnée à un ou plusieurs types de relations spécifiques. La seconde étape de notre évaluation consiste à caractériser les liens de polysémie, en précisant leur similitude avec les autres liens qui connectent des lexies (dérivation, conversion nominale, construction, cf. 5.2.). Nous caractérisons aussi les liens qui connectent les variations d'un unique sens en contexte, en précisant cette fois-ci leur similitude avec la flexion. Pour cela, nous décomposons les signifiés des liens que nous examinons (cf. 5.5.3.). Rappelons que nous décrivons le signifié d'un

lien comme n'importe quel autre signifié. Autrement dit, nous décomposons les signifiés de morphèmes qui marquent des relations de dérivation (cf. 9.2.), les signifiés de ceux qui marquent des relations flexionnelles (cf. 9.3.), les signifiés des morphèmes de classes nominales qui « marquent » des conversions nominales (cf. 9.4.), et enfin les signifiés des constructions qui marquent des liens de possession (cf. 9.5.).

Nous comparons enfin ces signifiés avec ceux des liens de polysémie, et avec ceux qui connectent les variations sémantiques d'un unique signifié en contexte. L'utilisation du rectangle analogique nous permet de caractériser les liens sémantiques, et par là, de mesurer le degré de spécificité d'un lien de polysémie.

Commençons par comparer une relation de dérivation avec l'ambivalence sémantique de lexies que nous avons décrites au chapitre 7 (cf. 7.3.2).

9.2. Dérivation et ambivalence sémantique

Dans cette section, nous comparons des liens qui connectent des lexies en relation de dérivation, avec des liens qui connectent différentes interprétations en contexte d'une unique lexie sémantiquement ambivalente. Plus précisément, nous comparons le signifié du suffixe instrumental et locatif - *aay* (cf. 5.3.2.), à l'ambivalence sémantique des lexies d'artefacts comme *SABAR* de la classe *g-* ('tam-tam', 'danse', 'séance de danse', 'lieu de de danse'). Rappelons que nous avons caractérisé un nom sémantiquement ambivalent, comme un nom compatible avec plusieurs cadres lexico-syntaxiques, selon le contexte dans lequel il est employé, mais avec un sens unique (cf. 7.3.2. et 7.3.3.). Il n'est pas polysémique. C'est la complexité de son unique signifié ('tam-tam' pour l'exemple que nous prenons ici) qui, en se combinant avec ceux des autres lexies en contexte, produit les autres interprétations. Rappelons d'autre part que nous avons évoqué que le suffixe verbal -*aay* produit des nominaux dérivés qui dénotent soit un instrument, soit un lieu (cf. 5.3.2.). Présentons plus précisément que nous l'avons fait jusqu'à présent ce suffixe (9.2.1. et 9.2.2.). Nous comparerons ensuite le lien qui connecte les signifiés des lexies munies de ce suffixe, avec celui qui connecte les différentes dénnotations des noms d'artefacts sémantiquement ambivalents (9.2.3. et 9.2.4.).

Nous pouvons faire deux remarques à propos de cet exemple. Premièrement, le suffixe *-aay* apparaît rarement seul : il est la plupart du temps combiné au suffixe *-u* de la voix moyenne. Deuxièmement, il est associé aux signifiés 'instrument' (le nom dérivé dénote un artefact), 'lieu', et parfois même à 'résultat'. Pour ce qui est de la première remarque, nous devons noter que nous n'avons pas trouvé dans notre corpus de lexème dérivé par le seul suffixe *-aay*, associé à l'un de ces trois signifiés. Les lexèmes comme *RAFETAAY* 'beauté' sont produits à partir seulement de verbes de qualité (*RAFET* 'être beau'), et dénotent uniquement les qualités elles-mêmes. Autrement dit, la dérivation instrumentale et locative opère à partir d'une lexie verbale pour donner des lexies nominales. Si une lexie nominale non dérivée a le même signifiant que la lexie verbale non dérivée, comme dans le cas de *xeex* (cf. 117a), il s'agit d'une conversion catégorielle. Mais on ne peut pas considérer que la dérivation opère à partir du nom non dérivé (cf. 117b). Cette remarque a des conséquences importantes sur la comparaison que nous faisons avec les lexies d'artefacts sémantiquement ambivalentes (cf. 9.2.3. et 9.2.4.).

Pour ce qui est de la seconde remarque, il faut examiner d'abord si les suffixes *-ukaay*, et *-uwaay* ne produisent pas des dérivés différents. Il faudra alors se prononcer sur la polysémie du morphème *-aay*. Le suffixe *-uwaay* est certaines fois décrit (Diouf 2001, Ka 1981) comme produisant spécifiquement un sens locatif où se déroule l'événement dénoté par le verbe de base. Pourtant, le sens dérivé 'lieu où quelque'un fait quelque chose' n'est pas obligatoirement marqué par le suffixe *-uwaay*, comme en témoignent les noms *DENCUKAAY* 'endroit servant à garder le bétail', dérivé du verbe *DENC* 'garder', *PÉEXLUKAAY* 'endroit où l'on va prendre le frais' (dérivé du verbe *FÉEX* 'être frais'). Il faut donc considérer les deux suffixes *-ukaay* et *-uwaay* comme des variantes phonologiques. Mais il faudrait même selon Sauvageot (1965 : 140) considérer que le morphème *-u* peut à lui seul produire des noms d'artefact à partir d'une base verbale, comme c'est le cas pour *SÉETU* 'miroir', dérivé du verbe *SÉET* 'regarder'. Nous n'avons pas trouvé ce type de dérivé dans notre corpus. Quoiqu'il en soit, il faut retenir que le suffixe *-aay* alterne avec les suffixes *-ukaay* et *-uwaay*. Nous avons apporté des arguments pour considérer qu'ils ne sont pas en distribution complémentaire. Nous les considérons plutôt comme des suffixes qui alternent, et non comme des allomorphes. La question qui se pose maintenant est celle des signifiés qui leur sont associés ('instrument', et 'lieu'). Autrement dit, est-il possible de considérer que le suffixe *-aay* est polysémique ? Examinons cette question.

9.2.2. Monosémie du suffixe *-aay*

Remarquons que le signifié 'lieu', associé au suffixe *-aay*, est souvent introduit par l'emploi de la proposition locative *ci / ca* ('proche' / 'lointain'). En (117b), nous avons ajouté la traduction littérale 'dans nos toilettes', et le signifié résultatif 'urine' est dû à une interprétation voulue par le locuteur. C'est une figure de style rhétorique, destinée à éviter d'employer le nom qui désigne les excréments (litote, cf. 7.5.3.). Le suffixe *-aay* dans le nom SANGUWAAY n'est pas associé au sens résultatif, mais au sens locatif. L'énoncé (117c) ci-dessous confirme que le signifié 'lieu' est introduit par la préposition locative, même dans un énoncé qui ne laisse pas de doute sur l'interprétation.

(116c)
 yóbbu-l ma paan-u ndox b-i ca **sang-u-waay** b-a
 amener-IMP.2SG 1SG bassine-REL eau CL-LOC LOC laver-MOY-INSTR CL-LOC
 'amène-moi la bassine d'eau aux toilettes'
 (Diouf 2003, SANGUWAAY)

Par ailleurs, il faut noter que dans bien des cas, le lieu dénoté par le nom dérivé par le suffixe *-aay* peut être conçu comme un artefact. Rappelons que nous avons défini un artefact comme une entité utilisée d'une façon spécifique (cf. 7.2.1.), et certaines fois confectionnée dans ce but unique. A ce titre, des toilettes dénotent bien une entité utilisée d'une façon spécifique. Nous pouvons même ajouter que bien des lieux dénotés par les noms dérivés par le suffixe *-aay* sont des entités conçues et confectionnées par quelqu'un. Si un enclos est effectivement un lieu pour garder le bétail (DENCUKAAY 'endroit servant à garder le bétail' dérivé du verbe DENC 'garder'), il est aussi le fruit d'une production humaine. Nous voyons que le sens locatif associé au suffixe *-aay* est introduit généralement par une proposition locative, et que les entités dénotées par les noms dérivés peuvent aussi être conçues comme des artefacts. Nous en déduisons que le suffixe *-aay* a le sens unique de 'artefact servant pour X', et que le nom dérivé avec ce suffixe peut aussi bien dénoter un lieu qu'un objet. Par ailleurs, les deux dénnotations de lieu et d'objet sont liées à celle de l'événement qui donne lieu à l'utilisation de l'artefact. Or, souvenons-nous que le suffixe *-aay* se combine à des verbes de qualité comme RAFET 'être beau' pour produire des noms de qualité (RAFETAAY 'beauté'). Il ressort de ces quelques remarques que le suffixe *-aay* produit des noms qui dénotent soit des objets, soit des

lieux, soit encore des événements. Ces trois dénnotations figurent parmi celles que nous avons relevées pour des noms d'artefact comme SABAR. Les faits que nous avons décrits pour des noms d'artefact comme SABAR, et ceux que nous avons décrits pour le suffixe *-aay* sont donc similaires. Comparons-les plus précisément, du point de vue du signifié.

9.2.3. Comparaison de la dérivation instrumentale avec des noms d'artefacts ambivalents

Rappelons ici l'unique définition que nous avons proposée pour le nom d'artefact SABAR (cf. 7.3.3.), qui dénote un tam-tam (propositions a-h), et qui peut donner lieu aux interprétations suivantes : un rythme (propositions c et i), une danse (propositions i et m), un événement festif (propositions j et k), un lieu de rassemblement (proposition l). Nous avons dit que c'est le signifié 'événement' qui connecte les différentes interprétations du nom SABAR, et c'est pourquoi nous incluons dans la traduction du nom l'événement (la danse) auquel donne lieu l'artefact dénoté par le nom.

SABAR 'tam-tams de danse'

Cadre lexico-syntaxique

- (a) c'est une sorte de chose faite par des personnes
- (b) quelqu'un peut bouger ses mains_[m] sur cette chose
- (c) des personnes peuvent entendre ce que fait ce quelqu'un avec cette chose
- (d) d'autres personnes peuvent vouloir bouger leur corps

Scénario motivationnel

- (e) cette sorte de chose est haute_[m] et dure_[m]
- (f) les gens ne peuvent pas voir dans cette sorte de chose parce que
- (g) une autre chose est plate_[m] et ronde_[m] sur cette sorte de chose
- (h) quand quelqu'un bouge ses mains_[m] sur cette autre chose
- (i) beaucoup de personnes peuvent entendre ce que fait cette sorte de chose
- (j) à cause de ça ces personnes veulent faire quelque chose ensemble
- (k) à cause de ça ces personnes veulent ressentir quelque chose de bien
- (l) à cause de ça ces personnes veulent être dans le même lieu
- (m) des femmes_[m] veulent bouger leur corps
- (n) d'autres personnes veulent voir comment ces femmes_[m] bougent leur corps

Résultat potentiel

- (o) quand toutes ces personnes font quelque chose comme ça
- (p) ce quelque chose dure longtemps

Cette définition peut être envisagée comme un modèle valable pour d'autres noms d'artefacts. Ainsi, le nom *XALAM* dénote une guitare, mais aussi le son qu'elle produit. De même, le nom *XAMB* dénote un pot de purification, et l'endroit où l'ensemble des pots de purification sont entreposés (cf. définitions en annexe).

Décomposons maintenant le signifié du suffixe instrumental et locatif *-aay*. Nous avons noté qu'il lie le signifié d'un lexème verbal dénotant un événement, au signifié d'un nom dénotant soit un artefact utilisé pour réaliser l'événement, soit l'événement lui-même. La décomposition doit donc comporter les deux éléments de sens suivants : (1) le signifié est celui d'un artefact ; (2) ce signifié est obtenu par la combinaison du suffixe et d'un lexème verbal. L'élément de sens (1) rend explicite l'unique signifié du suffixe. L'élément de sens (2) spécifie que ce signifié est obtenu par la combinaison de deux signes linguistiques. Précisons ici que notre objectif n'est pas de rendre compte du procédé de dérivation, mais de souligner que la dérivation est une construction (une combinaison est une construction cf. 1.2.2.). L'élément de sens (2) est nécessaire pour justifier le fait que le signifié 'artefact' est obtenu par la combinaison de deux signes. Nous proposons la décomposition suivante.

-aay, suffixe instrumental :

- (a) quelqu'un peut faire quelque chose avec des sortes de choses :
 - (b) quand quelqu'un veut faire quelque chose d'une certaine manière
 - (c) ce quelqu'un fait ce quelque chose avec une sorte de chose
- (d) à cause de ça, les gens peuvent penser que ces sortes de choses sont faites par quelqu'un pour faire quelque chose

L'élément de sens (1) est décomposé par les deux propositions (a) et (d). Elles rendent compte de la catégorisation de l'artefact ('une sorte de chose faite par quelqu'un'), et de sa fonction ('pour faire quelque chose'). L'élément de sens (2) est décomposé par les propositions (b-c) : la proposition (b) rend compte du sens 'événement' ('faire quelque chose d'une certaine manière'), et la proposition (c)

utilise la coordination 'avec' pour rendre compte de la combinaison des sens 'événement' et 'artefact'. Notons que ce sens ne fait pas partie de la liste des primitifs (cf. 6.2.2.), mais qu'il fait partie de la combinatoire du primitif 'faire'. Remarquons à présent que cette décomposition est très similaire à la partie de la définition du nom SABAR, que nous avons appelée « cadre lexico-syntaxique ». La proposition (d) de la décomposition du suffixe *-aay* est ainsi équivalente aux propositions (a) et (b) de la définition du nom SABAR. Cette équivalence justifie la comparaison du signifié du morphème de dérivation *-aay*, à celui des noms d'artefacts. Elle vérifie que le sens 'artefact' peut être obtenu de deux manières : soit par dérivation à partir d'une lexie qui a le sens 'événement', soit sans dérivation. Dans ce dernier cas, le sens 'artefact' est lexicalisé et associé à un signe linguistique indécomposable dans son signifiant. Il reste à extraire de cette équivalence le rapport entre les différentes lectures associées au sens d'un nom comme SABAR (lecture d'un objet, lecture d'un lieu, lecture d'un événement), et les liens qui connectent les lexies reliées par la dérivation instrumentale et locative. C'est l'objet de la section suivante.

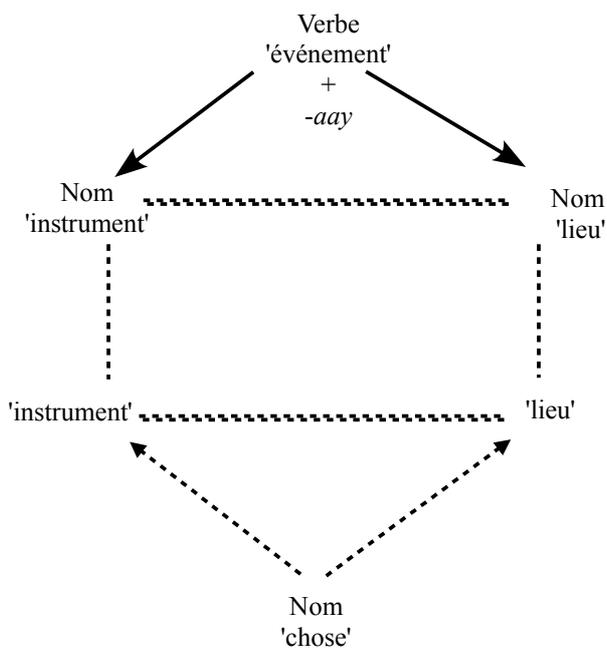
9.2.4. Orientation des liens

Dans les deux décompositions que nous avons données ci-dessus, le rapport entre les deux liens apparaît si l'on examine l'ordre de succession des propositions les unes par rapport aux autres. Dans la décomposition de noms d'artefacts comme SABAR, la première proposition (a) précise immédiatement que le sens décomposé est celui d'un objet. Alors que dans la décomposition du suffixe, la proposition qui véhicule le sens de l'artefact succède à celle qui véhicule le sens de l'événement (la proposition (c) succède à la proposition (b)). Soulignons qu'il est clair que pour les locuteurs du wolof, les noms comme SABAR dénotent avant tout un artefact. Les autres dénotations du nom ne sont possibles que parce l'artefact renvoie à un événement et à un lieu spécifiques. En d'autres termes, les liens de dérivation et les liens qui connectent les dénotations possibles d'un nom d'artefact ne sont pas orientés dans la même direction. Les liens de dérivation sont orientés du signifié 'événement' vers le signifié 'instrument', tandis que les liens qui connectent les dénotations d'un nom d'artefact sont la plupart du temps orientés de l'instrument vers l'événement, et le lieu qui donnent lieu à son utilisation.

Rappelons deux propriétés d'une relation de dérivation : elle est orientée du sens de la lexie non dérivée vers celui de la lexie dérivée, et elle est régulière (cf. 5.3.1.). C'est l'ajout d'un morphème (un suffixe dans le cas de la dérivation que nous avons

donnée en exemple) qui en est la marque sur le plan du signifiant. Dans le cas de la dérivation avec le suffixe *-aay*, l'orientation est donc dirigée du sens 'événement' vers le sens 'artefact'. Comme ces liens orientés sont régulièrement marqués par le suffixe *-aay*, ils valident une relation de dérivation. Mais rappelons aussi que la dérivation instrumentale du wolof opère à partir d'une lexie verbale et produit des lexies nominales. C'est pour cette raison que dans la relation de dérivation que nous considérons, le lien est orienté du signifié 'événement' vers le signifié 'artefact'. L'orientation des liens entre les interprétations auxquelles renvoient un nom ambivalent d'artefact est différente, car c'est le sens de l'artefact qui renvoie à l'évènement, et éventuellement au lieu de son utilisation. Comme pour la dérivation en revanche, l'ambivalence sémantique des noms d'artefacts est assez régulière en wolof. Nous avons évoqué les exemples de XALAM qui dénote un instrument (une guitare), et le nom peut être interprété comme l'air de guitare, et de XÀMB qui dénote aussi un instrument (un pot de purification), avec une interprétation d'un lieu (un autel de purification).

Nous pouvons représenter par un schéma sous forme de rectangle analogique, le rapport entre les différentes lectures d'un nom d'artefact, et les différentes interprétations du suffixe de dérivation instrumentale et locative *-aay*. Nous avons adapté le schéma à la comparaison que nous faisons. En effet, il faut noter qu'un tel schéma n'apparaît pas dans une représentation du système lexical. Rappelons qu'un nœud dans le système lexical est d'abord une lexie, éventuellement un autre signème comme une construction (cf. 5.2.). Pour les besoins de la comparaison que nous faisons, nous avons pris en compte dans le schéma les dénotations possibles des noms dérivés par le suffixe *-aay*, et celles qui sont associées aux noms d'artefacts. Mais ces dénotations ne sont pas des sens lexicaux de différentes lexies. C'est pourquoi les liens qui relient les sommets du rectangle sont en pointillés, pour symboliser qu'il ne s'agit pas de signes linguistiques, mais de signifiés seuls. Il apparaît ainsi qu'il est possible d'intégrer au système lexical des signifiés seuls : Polguère (2011) avait fait le même constat à propos des étiquettes sémantiques.



Dessin 12 : analogie de l'ambivalence sémantique et de la dérivation instrumentale et locative

En revanche, les deux autres sommets de la figure sont bien des nœuds dans le graphe du système lexical. Le nœud supérieur est une construction : il s'agit de la relation de dérivation marquée par le suffixe *-aay*. Le nœud inférieur est un nom d'artefact. Pour le reste, nous avons complété le schéma en utilisant nos conventions (cf. chapitre 5) : les relations morphologiques sont codées par des flèches concaves, alors que les différentes lectures d'un même nom sont symbolisées par des traits en pointillés munis de petites flèches courtes. L'orientation différente des liens qui connectent les différentes lectures est visible dans la figure, si l'on tient compte de la catégorie lexicale de la lexie source. Dans le cas de la dérivation, la lexie source est verbale et a le signifié général 'événement'. Dans le cas de l'ambivalence sémantique du nom d'artefact, la lexie source est nominale et a le signifié général 'chose'. Ce rectangle analogique peut être lu de la façon suivante : « ce qui relie la dénotation de l'instrument à celle de lieu dans une relation de dérivation, est

symétrique à ce qui relie les mêmes dénnotations d'un nom d'artefact ». Expliquons le rapport de symétrie. Nous nous sommes servi des deux propriétés des liens de dérivation (orientation et régularité des liens), pour faire une hypothèse sur les liens qui connectent les interprétations en contexte d'un nom ambivalent. Nous avons constaté que ces liens peuvent être considérés comme réguliers dans le lexique, à cause du nombre non négligeable de noms d'artefacts ambivalents. En vertu de la similarité des liens de dérivation et des liens entre interprétations en contexte d'une part, et de l'orientation inverse des liens d'autre part, nous caractérisons ainsi cette analogie par la symétrie. Cette comparaison nous permet de retenir que, comme les familles dérivationnelles (cf. chapitre 5), l'ensemble des dénnotations d'un nom ambivalent constitue un ensemble structuré. Cela nous permet aussi de noter que la description de signifiés différents reliés (ceux des lexies reliées par dérivation) peut être similaire à la description d'un unique signifié complexe qui déclenche des interprétations en contexte (celles d'un lexème ambivalent). Nous retirons de cette première comparaison, que notre choix de ne pas découper le sens associé à un lexème d'artefact en deux acceptions, même si le lexème peut avoir plusieurs dénnotations, est justifié par l'existence des mêmes dénnotations d'un unique nom dérivé d'un verbe. Autrement dit, un unique signifié d'un suffixe de dérivation produit des dénnotations multiples, similaires à celles d'un unique signifié d'un nom non dérivé. Focalisons-nous à présent sur un autre type de relation marquée aussi par la morphologie. Il s'agit du suffixe de la voix moyenne. Nous comparons les différentes lectures de ce suffixe à la section suivante, à celles de verbes de changement d'état qui dénotent soit une action, soit un état.

9.3. Voix moyenne et alternances verbales

Dans cette section, nous comparons les lectures multiples de verbes à la voix moyenne, avec des alternances verbales de verbes de changements d'état. Plus précisément, nous montrons que le lien entre les deux lectures 'action' *versus* 'état' des verbes de changements d'état, est équivalent au lien qui connecte les deux lectures « causative » et « décausative » du suffixe de voix moyenne (9.3.3.). Dans un premier temps, nous présentons des emplois de ce suffixe (9.3.1.). Dans un second temps, nous présentons deux analyses de ce suffixe (monosémie d'un unique morphème *versus* homonymie de deux morphèmes : 9.3.2.).

9.3.1. Étendue du suffixe de voix moyenne

Illustrons différentes lectures induites par l'emploi du suffixe verbal *-u* de voix moyenne. Le premier exemple ci-dessous prend comme base verbale le verbe SANG qui signifie 'laver quelque chose' dans l'énoncé (118a), alors que le même verbe employé à la voix moyenne signifie 'se laver' dans l'énoncé (118b). En (118a), le verbe SANG est transitif : le morphème de troisième personne de singulier *ko* est son complément d'objet et le précède. Cette position est fréquente lorsque le verbe est modifié par un auxiliaire verbal, comme c'est le cas ici avec l'auxiliaire aspectuel TÀMBALI 'commencer'. Un second complément peut être adjoind au verbe, comme c'est le cas ici avec un complément locatif introduit par la préposition locative *ci*.

(118a)
 ñu tãmbali ko **sang** ci dex
 3PL commencer 3SG laver LOC peau
 'ils commencent à lui laver la peau' lit. 'à le laver sur la peau'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 54)

En (118b), l'emploi du suffixe *-u* réduit la valence verbale. Le verbe transitif devient intransitif, et le seul complément du verbe est alors un oblique comme en (118a). Le fait remarquable est que l'actant en position de sujet cumule alors les rôles d'agent et de patient (se laver). D'une action « causative » (laver quelqu'un ou laver quelque chose), l'action devient « autocausative ». Comme le fait remarquer Voisin (2002 : 111-123), les verbes à la voix moyenne qui ont cette fonction autocausative proche du réflexif, dénotent fréquemment des actions que l'agent effectue sur lui-même, comme ici l'action de la toilette.

(118b)
 na-ñu dem **sang-u-ji** ci déeg b-a
 OPT.3PL aller laver-MOY-LOC LOC lac CL-LOC
 'allons nous laver au lac'
 (Kesteloot et Dieng 1989 : 72)

Beaucoup de verbes d'action agentifs sont compatibles avec ce suffixe *-u*. Mais avec certains verbes comme UBBI 'ouvrir', l'emploi du suffixe *-u* a au contraire une fonction « décausative ». Nous l'illustrons avec le verbe DAAN 'faire tomber'. Le

verbe DAAN 'faire tomber' a un emploi transitif sans le suffixe *-u*. Ici, c'est le morphème de deuxième personne du singulier *la* qui précède la forme verbale *gaawa daan*, composée de l'auxiliaire aspectuel GAAW 'être rapide', auquel est suffixé l'emphatique *-a*, et du verbe DAAN 'faire tomber'. En emploi transitif donc, le verbe DAAN a le sens causatif de 'faire tomber quelque chose / quelqu'un'.

(119a)
 mbër d-u-ø la gaaw-a **daan**
 lutteur PRD-NEG-3SG 2SG être rapide-E tomber
 'le lutteur ne te fera pas tomber si facilement'
 (Cissé 2006, 244 : 6)

En (119b) ci-dessous, le suffixe *-u* produit, comme dans l'exemple (118), une réduction de la valence verbale. Mais sa signification est différente. L'unique complément verbal est locatif, introduit par la préposition *ca*. Si la construction du verbe devient intransitive comme avec le verbe SANG 'laver', l'unique actant n'est pas l'agent de l'événement. Il n'a que le rôle de patient. En conséquence, le signifié associé à la forme verbale *daanu* est celui d'un état ('être tombé'), proche du passif. Le suffixe *-u* a donc ici une fonction que nous pouvons qualifier de « décausative », dans la mesure où son emploi produit une lecture d'un événement sans mention du causateur.

(119b)
 aayee ! manjaago b-a ng-a **daan-u** ca pom b-a
 ITJ manjak CL-LOC PRS-LOC tomber-MOY LOC pont CL-LOC
 'ah ! Le manjak est tombé sur le pont'
 (Cissé 2006, 232 : 11)

Grâce aux deux exemples qui précèdent, nous pouvons déjà noter que l'emploi d'un même suffixe avec des verbes d'action transitifs produit deux lectures différentes : une lecture « autocausative », ou une lecture « décausative » de l'événement. A cela, il faut encore ajouter que, suffixé à des verbes d'action ponctuelles comme UBBI 'ouvrir', ce suffixe *-u* produit une lecture de l'événement qui met en cause la notion d'aspect (inchoation : début de l'événement). L'exemple (120) l'illustre. Comme les verbes précédents, le verbe UBBI 'ouvrir' est transitif. En (120a), le complément d'objet du verbe est réalisé par le nom GEMMIÑ de la classe *g*. Le sujet est le

morphème de troisième personne du singulier *mu*. Il a le rôle de causateur de l'événement 'ouvrir'.

(120a)

waaye, naka mu **ubbi** gémmin̄ g-i d-i wax ak moom
 mais comme 3SG ouvrir bouche CL-LOC PRD-INAC parler avec 3SG
 'mais, comme il ouvrait la bouche pour lui parler'
 (Diagne 2005, *Kocc Barma vu par Samba Diaw, Saint-Louis – Mai 1978* : 3d)

L'emploi du suffixe *-u* a des effets sémantiques différents de ceux que nous avons observés jusqu'à présent, alors que les modifications syntaxiques sont identiques. Comme pour les précédents verbes, le suffixe *-u* réduit la valence verbale et rend intransitif un verbe transitif. La différence avec les autres verbes concerne encore une fois le rôle assumé par l'actant qui a la fonction de sujet. Contrairement aux deux précédents exemples, le sujet ne dénote plus une personne qui cause l'événement 'ouvrir', mais l'entité qui est le siège de l'événement. En (120b), le sujet du verbe *UBBIKU* (la consonne /k/ est épenthétique cf. Diouf 2001 : 28) a un signifiant vide, et la forme *dafa* marque la construction de l'emphatique du prédicat à la troisième personne du singulier (cf. 3.3). Beaucoup de noms qui dénotent des objets peuvent néanmoins avoir la fonction de sujet, comme par exemple le nom *MBUUB* 'boubou'. Dans ce cas, le sujet ici n'est pas l'agent, mais le patient de l'événement ('ça s'ouvre'). Le verbe avec le suffixe *-u* dénote un événement dans lequel le participant qui cause l'événement n'est pas exprimé, et celui qui est le sujet est un patient qui subit un changement d'état. Ici, le morphème de l'aspect inaccompli *-y* produit la lecture d'un événement en train de se réaliser. Mais la forme verbale *ubbiku* est tout à fait compatible avec le morphème *na-* du parfait (accompli par définition), et la forme *ubbi-ku na-ø* /ouvrir-MOY PFT-3SG/ 'c'est ouvert' se traduit alors par un passé composé. En d'autres termes, il faut prendre en compte ici un critère aspectuel pour analyser les effets sémantiques du suffixe *-u*, et ne pas se limiter à une analyse en terme de causation.

(120b)

s-u ma ko ping-ul-ø, dafa-y **ubbi-ku**
 CL-REL 1SG 3SG fixer-NEG-3SG EP.3SG-INAC ouvrir-MOY
 'si je ne le fixe pas avec une épingle, ça s'ouvre'
 (Diouf 2003, *UBBIKU*)

Ce que nous retenons de cette présentation, c'est que le suffixe *-u* produit des lectures variables de l'événement dénoté par le verbe auquel il est suffixé. Ces variations peuvent être analysées en termes de causation (lecture « autocausative » *versus* lecture « décausative ») et en termes d'aspect (lecture inchoative *versus* lecture d'état accompli). Précisons la terminologie. Ce sera l'occasion aussi pour nous de discuter les deux analyses dans la littérature spécialisée sur le wolof.

9.3.2. Deux analyses du morphème de voix moyenne

Il existe plusieurs façons de nommer les deux effets de la voix moyenne (« réfléchi neutro-passif » cf. Ka 1981, « médio-passif » cf. Njie 1985, « autocausatif » et « décausatif » cf. Voisin 2002, « causatif » et « anticausatif » cf. Tamba 2010). Ces appellations suscitent deux commentaires. Premièrement, nous préférons ne pas utiliser les termes de « réflexif », « causatif » et « passif ». Le terme de « réflexif » est inapproprié, car une construction du wolof est dédiée à l'expression du réflexif. Elle est basée sur le nom BOPP 'tête', précédé du pronom possessif correspondant au référent concerné par le réfléchi. Ainsi, l'expression *sama bopp* /POS.1SG tête/ signifie 'moi-même' alors que l'expression *bopp-am* / tête-POS.3SG / signifie 'elle/lui-même', puisque le pronom possessif de la troisième personne du singulier est suffixé au nom qui dénote l'entité possédée. Le terme de « causatif » est lui aussi inapproprié, car il ne fait qu'introduire une source de confusion supplémentaire parmi tous les suffixes qui sont liés à la causation (Voisin en dénombre plus de cinq, cf. 2002 : 91). Enfin, le terme de « passif » n'est pas plus heureux, car le passif suppose l'expression de deux actants qui ont chacun un rôle distinct : un premier actant ayant le rôle d'agent, et un second actant ayant le rôle de patient. Or, nous avons observé que l'agent n'est justement pas exprimé avec l'emploi de ce suffixe *-u*. Restent les termes « autocausatif » et « décausatif » qui, en revanche, correspondent bien aux effets produits par ce suffixe, et qui ont le mérite de ne pas créer de confusion avec d'autres termes. Notons cependant que ces deux termes ne couvrent pas tous les emplois du suffixe (cf. lecture inchoative d'un événement). Le terme d'inchoatif est fréquent dans la littérature de typologie linguistique (Haspelmath 1993, Levin 1993) pour désigner des alternances de lectures inchoatives d'un événement, et de lectures dites causatives. En définitive, nous adoptons les trois termes « autocausatif », « décausatif » et « inchoatif » car ils rendent compte effectivement des trois exemples que nous avons donnés.

Il y a deux façons d'analyser les lectures multiples de l'événement auxquelles donne lieu le suffixe *-u*. Soit il s'agit de deux suffixes différents, soit il s'agit du même suffixe. Les deux positions existent dans la littérature spécialisée sur le wolof. La première position est représentée par Tamba (2010), alors que la seconde est affirmée par Voisin (2002). Voisin (2002) en fait une analyse monosémique, alors que Tamba (2010) en fait une analyse homonymique.

Voisin analyse la fonction étendue de la voix moyenne par un continuum propre à cette voix que l'on retrouve dans d'autres langues, dans une perspective typologique (2002 : 103-110), et Tamba opte pour l'existence de deux suffixes *-u* homophones, qui ne se combinent pas aux mêmes types de verbes (2010 : 49-56). La thèse défendue par Tamba consiste à comparer les verbes qui alternent entre les deux lectures, selon leur compatibilité ou non avec le morphème *-u*, et avec le suffixe *-al* causatif. Elle note ainsi que des verbes comme *UBBI* 'ouvrir' ont une lecture inchoative avec le suffixe *-u* (*UBBIKU* 's'ouvrir'), alors qu'ils sont incompatibles avec le suffixe *-al* causatif (**ubbi-(k)al*). Mais des verbes comme *DAAN* 'faire tomber quelque chose', compatibles avec ce suffixe causatif *-al*, ont une lecture décausative avec le suffixe *-u* (*DAANU* 'être tombé'). Elle conclut qu'il existe deux suffixes *-u* homophones, dont l'un est proche du réflexif et n'a pas de contrepartie morphologique causative, et l'autre est à considérer comme un décausatif ayant une contrepartie morphologique causative en *-al*. L'analyse de Voisin opte pour une analyse unitaire de la voix moyenne. En suivant les analyses de Kemmer (1993) et de Geniùsiene (1987), elle distingue des verbes d'action sur le corps, comme *SANG* 'laver', qui ont une lecture autocausative proche du réflexif avec le suffixe *-u* (*SANGU* 'se laver'), d'autres verbes comme *DAAN* 'faire tomber', qui ont une lecture décausative proche du passif avec ce suffixe *-u*. Elle affirme qu'il y a un continuum entre ces deux fonctions du morphème *-u*, mais elle ne précise pas comment est organisé ce continuum.

Deux aspects nous intéressent dans cette divergence d'analyse. Le premier concerne la détermination du signifié d'un morphème (opposition de l'homonymie et de la monosémie). Le second concerne les verbes auxquels s'applique le suffixe *-u*. L'homonymie de deux morphèmes *-u* est clairement revendiquée par Tamba, tandis que Voisin sous-entend la monosémie d'un seul morphème sans la désigner ouvertement, mais assimile les différents « sens » de la voix moyenne aux fonctions distinctes qu'elle identifie (2002 : 93). Nous doutons de l'homonymie dans la mesure où les significations associées à deux signifiants en relation d'homonymie ne sont pas reliées, par définition. Ici, le signifié 'causer' relie les lectures

autocausatives et décausatives des événements. Nous avons vu que la lecture inchoative est reliée aux deux précédentes. En effet, un verbe comme UBBIKU dénote un changement d'état, dont la propriété est que l'événement aboutit à un état ('être ouvert') (cf. 3.7.4.). Or, un état s'oppose à une action non seulement du point de vue aspectuel, mais aussi du point de vue de la causation, car un état est par définition, un événement pour lequel le causateur n'est pas mentionné.

Le second aspect qui nous intéresse dans cette divergence d'analyse concerne la lecture décausative de verbes dérivés par le suffixe *-u*, alors que le verbe non dérivé est intrinsèquement causatif. C'est le cas de DAAN 'faire tomber quelque chose / quelqu'un' *versus* DAANU 'être tombé'. La lecture décausative est aussi une lecture d'état ('être tombé'), et s'oppose à une lecture d'action. Rappelons que nous avons décrit des alternances état *versus* action lorsque nous avons décomposé le sens des verbes comme DAMM 'couper' (cf. 7.8.). Or, ces verbes sont incompatibles avec le suffixe *-u* de voix moyenne. Ils ont pourtant la même propriété que les verbes comme DAAN 'faire tomber quelque chose'. Le paragraphe suivant est consacré à la comparaison de ces deux types de verbes. En définitive, nous estimons que le suffixe *-u* de voix moyenne est monosémique, et que ses effets sémantiques sur le verbe auquel il est suffixé, sont similaires aux effets dus aux alternances des verbes de changements d'état. C'est ce que nous montrons dans la section qui suit.

9.3.3. Équivalence des changements d'état et des effets de sens du suffixe de voix moyenne

Il est généralement admis que l'alternance « causative » / « inchoative », selon la terminologie la plus utilisée aujourd'hui (Haspelmath 1993, Levin 1993), est déterminée premièrement par un type de verbe particulier appelé verbe de changement d'état (*change of state verbs* cf. Levin 1993 et Haspelmath 1993), et deuxièmement par un type de situation conçue comme un événement spontané (Haspelmath 1993). Commençons par examiner le second argument, celui qui concerne les situations dites spontanées.

Au chapitre 7 qui concerne les artefacts, nous avons souligné que des verbes comme DAMM ('casser', 'être cassé', 'se casser') alternent entre une interprétation causative dynamique et passive statique. Cela concerne aussi les verbes TAS ('dispenser', 'être dispersé', 'se disperser'), TOJ ('casser', 'être cassé', 'se casser'), BÈNN ('trouer', 'être troué'). Nous avons analysé ces faits et nous avons conclu que ces verbes n'ont qu'un unique signifié, suffisamment complexe pour admettre des lectures différentes selon

les contextes (cf. 7.8.1.). Rappelons comment nous l'avons formalisé dans la définition. Les différentes lectures de l'événement dénoté par le verbe mettent en cause l'organisation interne de l'événement. C'est pourquoi nous ne donnons ici que le cadre lexico-syntaxique de la définition que nous avons proposée, car c'est dans ce cadre lexico-syntaxique qu'est décrit le type d'événement dont il s'agit. Les différentes lectures n'influent pas sur le scénario motivationnel.

Cadre lexico-syntaxique de la lecture de verbe d'action

- (a) quelqu'un fait quelque chose à une autre chose à un moment
- (b) à cause de ça il arrive quelque chose à cette chose au même moment comme ce quelqu'un le veut

Cadre lexico-syntaxique de la lecture de verbe d'état

- (a') il est arrivé quelque chose à une chose
- (b') quelqu'un peut penser comme ça :
- (c') quelqu'un a fait quelque chose comme ça à cette chose à un moment comme ce quelqu'un le voulait
- (d') à cause de ça il est arrivé quelque chose à cette chose au même moment
- (e') à cause de ça cette chose est comme ça maintenant _[m]

Nous avons souligné que la différence entre les deux interprétations « action » *versus* « état » d'un verbe qui dénote une action spontanée aboutissant à un état, tient à l'organisation interne de l'événement. Dans la définition, nous l'avons rendu par l'inversion des propositions (a-b) (description de l'action), et (c'-d') (description de l'état). Autrement dit, nous avons plaidé pour un unique signifié, qui donne lieu à deux interprétations (monosémie), selon la phase de l'événement qui est mise en avant dans l'énoncé. Nous avons de plus mis en évidence que, parmi ces deux lectures, c'est la lecture dynamique et causative qui est la plus simple, car la décomposition de l'état nécessite de faire appel à la décomposition de l'action.

Or, remarquons que l'organisation interne d'événements comme 'faire tomber', dénoté par le verbe DAAN, est la même que celle d'événements comme 'casser', dénoté par le verbe DAMM. C'est une action ponctuelle qui aboutit à un état. A la différence des verbes comme DAMM 'casser', les verbes comme DAAN 'faire tomber' nécessitent l'emploi du suffixe de voix moyenne *-u*, pour dénoter un état qui résulte de l'action ponctuelle.

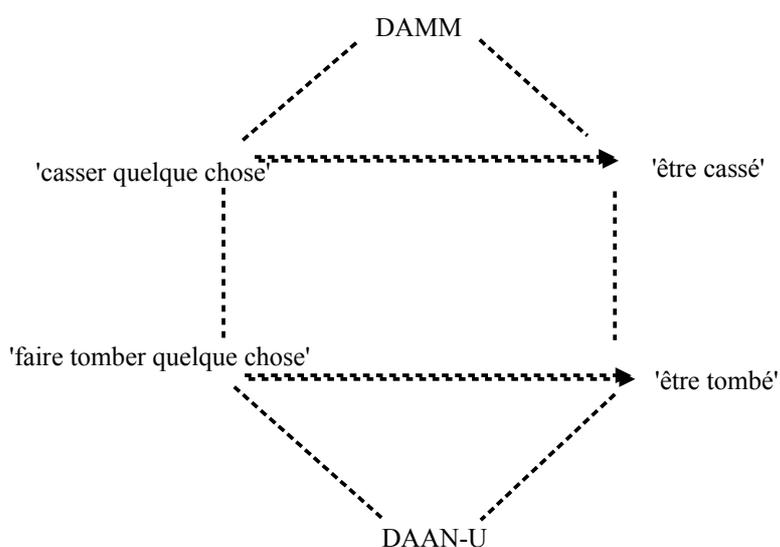
Nous proposons de formaliser le lien qui relie les deux lectures causative dynamique et décausative statique de ces deux types d'événements, par les éléments de sens suivants : (1) une action ponctuelle se caractérise par l'intentionnalité de l'entité qui la réalise ; et (2) par la quasi-simultanéité de l'action qui cause l'état.

Lien sémantique entre la lecture dynamique et la lecture statique d'un changement d'état

- (a) quand quelqu'un fait quelque chose à une chose à un moment parce que ce quelqu'un le veut
- (b) quelqu'un peut penser comme ça, à ce que cette personne fait :
- (c) quelque chose est arrivé à cette chose au même moment parce que ce quelqu'un le voulait

Dans les propositions (a) et (c), les expressions 'à un moment' et 'au même moment' formalisent la quasi-simultanéité de l'action et de l'état. C'est-à-dire que l'action décrite dans la proposition (a), a quasiment le même contenu propositionnel que l'état décrit dans la proposition (c). Nous tenons cependant compte du type d'événement que nous décrivons. En effet, l'action en (a) est décrite par 'quelqu'un fait quelque-chose comme ça à une chose', alors que l'état est décrit par 'quelque chose est arrivé à cette chose'.

Comme dans la précédente section, nous pouvons représenter par un rectangle analogique les liens entre les deux lectures aspectuelles, obtenues ou non par le suffixe de la voix moyenne. Du strict point de vue du système lexical, cette représentation est encore plus illégitime que la précédente, dans la mesure où nous ne comparons pas ici des liens entre signifiés de lexies, mais des liens entre des lectures différentes en contexte d'un unique signifié. Mais elle se justifie parce que ces comparaisons vont nous permettre de faire une meilleure évaluation de la polysémie (cf. introduction de ce chapitre).



Dessin 13 : analogie de l'alternance 'état' / 'action' des verbes de changements d'état et de la voix moyenne

Ce rectangle analogique doit être lu de la façon suivante : « le lien qui relie les lectures 'casser quelque chose', et 'être cassé' du verbe *DAMM*, est équivalent au lien qui lie la lecture d'action dynamique du verbe *DAAN* 'faire tomber quelque chose', à la lecture d'état statif du verbe lorsqu'il est modifié par le suffixe *-u* de voix moyenne ». Commentons cette paraphrase. Comme dans la précédente comparaison (cf. 9.2. ci-dessus), les liens qui connectent les différentes interprétations sont similaires. Mais les deux liens sont cette fois orientés dans la même direction. Le rapport entre les deux liens n'est pas seulement celui de parallélisme, et c'est pourquoi nous le caractérisons par de l'équivalence. De cette comparaison, nous retirons un élément qui va nous servir dans l'évaluation de la polysémie, objectif de ce chapitre. Cet élément est le suivant. Un sens unique d'un verbe qui, en contexte, donne lieu à des lectures multiples (exemple du verbe *DAMM*), est équivalent à un

sens d'un verbe qui se combine avec un signifié d'un morphème grammatical (exemple du verbe *DAAN* qui se combine avec le morphème de voix moyenne *-u*). Autrement dit, les effets de sens dus au contexte, sont similaires aux effets sur le sens produits par des morphèmes de catégories flexionnelles. Nous obtenons ainsi une première évaluation de la polysémie par défaut. La relation de polysémie n'est pas comparable avec des effets sur le sens, dus à des morphèmes de catégories flexionnelles. Il est temps maintenant d'évaluer la relation de polysémie elle-même. C'est ce que nous faisons dans les sections qui suivent. Nous traitons des conversions nominales en 9.4., et des constructions en 9.5.

9.4. Conversions nominales et polysémie

Dans cette section, nous montrons que la frontière entre polysémie et conversion nominale est poreuse, et qu'il y a continuité entre les deux. Nous distinguons deux types de conversions nominales (cf. 9.4.1. et 9.4.2.), que nous comparons avec un cas de polysémie, et avec un cas de monosémie, décrits dans les précédents chapitres (cf. 9.4.3.). Nous illustrons enfin un cas qui illustre la continuité de la conversion et de la polysémie (cf. 9.4.4.). Précisons le terme de conversion. Rappelons que nous avons présenté la conversion catégorielle (cf. 1.5.5.). Nous l'avons caractérisée par le fait qu'un même signifiant est associé à des signèmes (des lexies ou des lexèmes, cf. 5.2.1.) de catégories lexicales différentes, et que le changement de catégorie n'est pas accompagné de marque formelle sur le signifiant. Le changement n'est donc pas morphologique. Il est avant tout syntaxique, car les signèmes en relation de conversion catégorielle n'ont pas les mêmes catégories flexionnelles, et ils ne se combinent donc pas avec les mêmes morphèmes. Les conversions nominales concernent des noms qui, bien qu'ayant les mêmes catégories flexionnelles, ne se combinent cependant pas avec les mêmes morphèmes. Nous illustrons deux faits du wolof, qui illustrent la conversion nominale dans cette langue. Nous en profiterons pour caractériser un peu plus finement les deux types de conversions. Pour que notre entreprise soit tout à fait claire, précisons ces deux types de conversions dès maintenant. La plupart des études sur le wolof mentionnent l'existence de lexèmes nominaux qui contrôlent des morphèmes de classes nominales différentes. Prenons l'exemple du signifiant *guy*. Lorsqu'il se combine au morphème de classe *g-*, le nom résultant dénote un arbre : on le traduit par 'baobab'. Alors que la dénotation est celle d'un fruit lorsque le nominal se combine au morphème de classe *b-* : il se traduit alors par 'fruit du baobab' (aussi appelé « pain de singe »). Guérin (2011)

emploie le terme de « conversion morphologique de classe » pour désigner ce fait linguistique. Nous le discuterons dans cette section. Notons une variante de ce fait. Le locuteur peut employer le nom BUY de la classe *b-*, pour référer uniquement au fruit de l'arbre, et ainsi utiliser un lexème différent. Dans ce cas, deux noms partagent une partie de leur signifiant (GUY de la classe *g-* et BUY de la classe *b-* ne diffèrent que par la consonne initiale), et une partie de leur signifié ('baobab' *versus* 'fruit du baobab'). Cela illustre l'alternance consonantique à l'initiale, phénomène morpho-phonologique très répandu dans les langues atlantiques dont fait partie le wolof (cf. 1.5.3.).

Un second fait qui illustre la conversion nominale concerne l'emploi d'un morphème de classe nominale pour véhiculer une signification spécifique. Par exemple, deux noms de classes nominales différentes, tels que CÉEB de la classe *b-* ('riz'), et LĒF de la classe *l-* ('chose'), sont aussi employés avec le morphème de classe *s-* pour exprimer le partitif ('un peu de riz' et 'un peu'). Nous pouvons nous attendre à ce qu'un tel fait illustre la conversion de massif en comptable (Jespersen 1924 et 4.4.3.), et c'est en effet le point que nous développons en 9.4.2.

Pour mieux distinguer ces deux faits, nous avons choisi de les illustrer par la présentation de deux comportements du morphème de classe nominale *s-*, impliqué dans ces deux conversions. Notre choix du morphème de classe *s-* n'est pas dû au hasard. L'analyse de ce morphème suscite des discussions parmi les spécialistes du wolof, et certains d'entre eux avancent l'hypothèse de deux classes nominales différentes marquées par ce même morphème (Thiam 1987). Autrement dit, il faudra discuter la polysémie ou la monosémie de ce morphème. C'est ce que nous ferons en 9.4.2.

9.4.1. Alternance de classes nominales

Le premier emploi du morphème *s-* peut s'observer pour certaines noms (peu nombreux), et le signifié obtenu est *grosso modo* 'petite chose'. Ainsi, des noms d'entités considérées comme résiduelles ou de petite taille peuvent contrôler le morphème de classe *s-*.

C'est le cas des lexèmes nominaux SUNGUF ('farine'), SUUF ('sable'), et SAXAAR ('fumée'), tous trois associés au signifié de 'petite chose' (les trois entités sont constituées de minuscules particules). Mais parmi ces trois noms, seul celui qui a le signifiant *saxaar* peut aussi être combiné à un morphème de classe nominale, autre que celui de la classe *s-*. Dans l'exemple suivant, le lexème nominal qui a pour

signifiant *saxaar* est associé à un signifié dénotant une entité résiduelle (la fumée) lorsqu'il est combiné au morphème de classe nominale *s*, alors que le même signifiant est associé à un signifié dénotant l'entité qui produit ce résidu (le train), lorsqu'il est combiné au morphème de classe nominale *g*-. En (121a), le morphème *g*- de classe nominale est postposé au nom, et se combine au morphème localisateur *-i*. Nous savons que la postposition du morphème de classe nominale marque la forme définie du nom, qui contrôle le morphème de classe. Autrement dit, ce premier énoncé illustre l'appartenance d'un nom de signifiant *saxaar* à la classe nominale *g*-.

(121a)

b-ale jaaba **saxaar g-i** jaar ci b-a jäll
 CL-ANA ? train CL-LOC passer LOC CL-LOC passer
 'celui-là là-bas le **train** l'a traversé' (lit. 'le train passe là jusqu'à passer')
 (Cissé 2006, 197 : 5)

En (121b) ci-dessous, le nom *SAXAAR* est aussi à la forme définie du nom : un morphème de classe nominale lui succède ; et celui-là se combine avec le morphème localisateur *-i*. Mais cette fois, le nom contrôle le morphème de classe nominale *s*-, et non plus le morphème *g*-. Le nom *SAXAAR* de la classe *s*- dénote une entité constituée de minuscules particules, et l'interprétation d'une petite chose se fonde sur des similitudes de sens avec d'autres noms comme *SUNGU* 'la farine', ou *SUUF* 'le sable' de la même classe *s*-. Remarquons cependant que le nom qui dénote la poudre (*PUUTAR*) appartient à la classe *b*, alors que la poudre est aussi une entité composée de fines particules. Rappelons que la classe *b* est celle des emprunts (cf. 2.3.), et la forme *puutar* est effectivement empruntée au français. Finalement, il faut se reporter à la remarque déjà faite au chapitre 2, selon laquelle l'association d'un sens à un marqueur de classe se heurte aux nombreuses irrégularités (cf. 2.3.1.).

(121b)

pënd b-i, ak puutar b-i ak **saxaar s-i** tax b-a
 poussière CL-LOC avec poudre CL-LOC avec fumée CL-LOC causer que CL-LOC

mën-ul-ø gis
 pouvoir-NEG-3SG voir
 'la poussière, la poudre et la fumée l'empêchaient d'identifier... (lit. « ...causent qu'il ne peut pas voir »)

doom-u buur y-i b-a rey leen
 fils-REL roi CL-LOC CL-LOC tuer 3PL
 '...les fils de rois pour les tuer' (lit. « jusqu'à les tuer »)
 (Diagne 2005, *Maka, récit d'Ousseynou Mbéguéré* : 1042-1043)

Néanmoins, l'existence de deux noms différents qui ont le même signifiant *saxaar* ne fait pas de doute. En effet, les formes des déterminants nominaux constituent des paradigmes des catégories flexionnelles du nom (cf. 2.2.5.). Et nous pouvons reconstituer deux paradigmes différents. Dans un premier paradigme, le morphème de classe *g-* est une base morphologique sur laquelle se greffent les morphèmes des catégories flexionnelles. Alors que le morphème de classe *s-* constitue la base morphologique du second paradigme. La question qui se pose est celle de la nature linguistique de l'élément qui a comme signifiant *saxaar*, et qui est associé à deux noms distincts. Pour répondre à cette question, il faut prendre en compte un autre fait, corrélé à celui que nous venons de présenter. Il s'agit de la conversion catégorielle, qui produit des ensembles de lexèmes de catégories lexicales différents, que nous avons appelés hyperlexèmes (cf. 5.2.6.). Rappelons qu'il n'est pas rare que des noms de même signifiant et de sens apparentés, mais de classes nominales différentes, soient aussi en relation de conversion catégorielle avec un verbe. Dans le cas présent, le verbe *SAXAAR* a le sens de 'fumer', illustré par l'énoncé qui suit, où *saxaar* n'est combiné à aucun morphème de classe nominale. Le signe lexical *SAXAAR* occupe la position verbale, et le nom *CERE* de la classe *j* est son sujet. L'intérêt de cette remarque est que l'on peut supposer que ce groupe de lexèmes de sens distincts sont reliés par un sens commun, comme par exemple : 'fumée' est le sens résultatif de 'fumer' et 'train' est un moyen de transport qui, (traditionnellement), produit de la fumée. Du point de vue du signifié donc, les sens nominaux diffèrent, mais ils sont reliés tous deux au sens verbal. Rappelons que nous avons appelé des ensembles de signes de même signifiant, de sens apparentés et de catégories lexicales différentes, des hyperlexèmes (cf. 5.2..).

(121c)
 waaye nag, gis-u-ñu yàpp, xanaa cere j-u-y **saxaar** rekk
 mais ainsi voir-NEG-3PL viande au lieu de couscous CL-REL-INAC fumer seulement
 'mais ils ne virent que du couscous qui fumait, au lieu de la viande'
 (Diagne 2005, *Kocc Barma vu par Damba Diaw* : 4c)

Ce que nous retenons de cet exemple, c'est que plusieurs lexèmes nominaux de même signifiant, peuvent avoir des signifiés reliés à celui d'un unique verbe, lui aussi de même signifiant que celui des noms, et que l'un au moins de ces noms contrôle le morphème de classe nominale *s-*. Nous sommes réticents à utiliser le terme de « conversion morphologique de classe » proposé par Guérin. En effet, ce terme suppose d'abord que la conversion opère sur la morphologie nominale du nom, alors que nous avons vu que l'opération de conversion opère sur la combinatoire syntaxique. Il suppose ensuite que les deux nominaux en relation de conversion constituent un unique nom. L'existence de deux paradigmes de déterminants distincts, et la possible relation de conversion catégorielle avec un verbe, nous amènent plutôt à considérer qu'il s'agit d'un hyperlexème où deux classes nominales alternent. Nous préférons donc le terme « d'alternance de classe nominale », à celui de « conversion morphologique de classe », en précisant que l'alternance concerne deux noms. Ce type de conversion nominale avec le morphème de classe nominale *s-* est peu courant. L'autre conversion, qui implique le morphème de classe *s-*, en revanche, est massive en wolof. Présentons-la.

9.4.2. Conversion de classes nominales

Le second emploi de ce morphème de classe *s-* sert à marquer le partitif, ou le diminutif affectif. Il est utilisé notamment avec des noms d'entités massives, et son emploi donne alors une lecture partitive de l'entité. Un nom comme CEEB 'riz', de la classe nominale *b*, dénote une entité massive (un aliment composé d'une multitude de graines). Sa combinaison avec le morphème de classe *s-* produit l'interprétation d'une portion de riz. En (122) ci-dessous, le morphème de classe nominale *s-* est combiné au morphème localisateur *a-*, et la combinaison résultante est antéposée au nom CEEB. Rappelons que cette construction est celle qui marque la signification 'indéfini' de la catégorie flexionnelle nominale de la définitude (cf. 2.2.1.).

(122)
 après mu jël l-oo xam ne l-i-i a-s ceeb la-ø
 après 3SG prendre CL-2SG savoir que CL-LOC-LOC LOC-CL riz COP-3SG
 'après il prend ce qui n'est qu'un petit peu de riz'
 (Robert 1985, 1 : 315)

Cette combinaison d'un nom avec le morphème de classe *s-* est différente de celle

que nous avons examinée au précédent paragraphe. Premièrement, l'entité dénotée est la même (le riz) dans ce dernier exemple, alors qu'il y a un changement de dénotation dans le cas précédent. Deuxièmement, la signification associée à la combinaison du nom avec le morphème de classe *s-* n'est pas seulement celle d'une petite chose, ce qui correspondrait ici à une brisure de riz. Elle marque surtout la signification d'une portion de la même entité. Troisièmement, la combinaison que nous présentons en (122) est surtout attestée à la forme indéfinie du nom. La forme définie est considérée comme peu courante (postposition nominale), et nous n'en n'avons trouvé aucun exemple dans notre corpus. En d'autres termes, il s'agit d'une construction spécifique, dont le schéma est [*as N*], où le déterminant est composé du morphème localisateur *a-* et du morphème de classe *-s*. Ces différences avec les combinaisons que nous avons présentées à la précédente section militent pour reconnaître ici une conversion de classe nominale. En effet, il s'agit d'une opération sur un unique nom. D'autre part, cette opération est restreinte à une construction particulière, et le changement de combinatoire du nom est lui aussi restreint. Pour les mêmes raisons que nous avons données à la précédente section, nous ne retenons pas le terme de « conversion morphologique » de Guérin, et nous adoptons celui de « conversion de classe nominale » pour nommer ce dernier fait.

Pour être complet, il faut signaler une deuxième signification à cette conversion de classe nominale. Il s'agit de celle du diminutif dépréciatif, généralement péjoratif. Dans l'exemple qui suit, nous avons choisi le lexème JĒKKĒR 'mari' qui appartient à la classe nominale *j* (énoncé 123a). Remarquons dans ce premier énoncé que le nom NDAW 'femme' contrôle le morphème *s-* à la forme définie du nom. Rappelons qu'un nom qui a comme signifiant *ndaw* et qui se combine au morphème de classe nominale *g-*, dénote une entité associée à la notion de jeunesse ('enfance', 'virginité' cf. 5.2.6.), et qu'un verbe dénotant la petitesse a aussi le signifiant *ndaw*. Cet énoncé témoigne donc aussi d'une alternance de classe, de *g* -en *s-*, du type que nous avons présenté au paragraphe précédent. La conversion qui concerne le nom JĒKKĒR en revanche est différente. L'emploi du morphème de classe *s-* a une valeur assimilable à un diminutif affectif.

(123a)

ndaw s-i d-i dañal ak jĕkkĕr j-i
 femme CL PRD-INAC serrer fortement avec mari CL-LOC
 'la femme vécut avec son mari'
 (Kesteloot et Dieng 1989, 67)

Dans l'énoncé (123b), *as njëkker* illustre une alternance consonantique à l'initiale du radical nominal (occlusive prénasalisée /nj/ en 123b, degré fort qui s'oppose au degré faible de l'occlusive /j/ en 123a). Comme le fait remarquer Pozdniakov (2010), des traits phonétiques, comme ici la nasalité, peuvent être à prendre en compte dans les conversions de classes. Ici, c'est un diminutif affectif dépréciatif, car il s'agit dans le texte d'où est tiré cet exemple, d'une femme qui méprise son mari et qui lui donne donc le diminutif de 'mari insignifiant'.

(123b)

a-s njëkkër, kaay wuyu ndey!
 LOC-CL mari viens répondre maman
 'petit mari, viens répondre à maman !'
 (Diouf éd. 2009 : 12)

Voisin (2002) affirme que l'emploi du pronom possessif peut véhiculer la valeur du diminutif affectif positif. Dans ce cas, l'antéposition du possessif au nom, muni du suffixe *-s*, donne la valeur d'affectif positif, comme dans *sama-s ndoom* (POSS.1SG-CL enfant) 'mon petit enfant chéri'. Cette même forme de possessif avec un suffixe de classe nominale pourrait être postposée au nom, et intensifierait alors la valeur affective positive comme dans *waay sama-s* (type POSS.1SG-CL) 'mon p'tit gars'. Nous n'avons pour notre part trouvé aucune forme de ce type dans notre corpus, et nous laissons donc ouvertes ces questions qui mériteraient beaucoup plus d'investigation. Retenons que le diminutif affectif dépréciatif utilise un cumul de signifiants : un signifiant morphologique qu'est le morphème de classe nominal *-s*, un signifiant syntaxique qu'est l'antéposition au nom, et un signifiant phonologique qu'est le trait de la nasalité sur la consonne initiale du nom converti.

Ce que nous voulons souligner à la fin de cette section, c'est qu'il ne faut pas confondre deux types de conversions nominales impliquant le morphème de classe nominale *s*. L'une concerne deux noms de même signifiant avec des sens apparentés, tandis que l'autre concerne un nom avec un unique sens, mais associé à différentes significations grammaticales (partitif par exemple), selon le morphème de classe avec lequel il est combiné. Nous pouvons préciser cette différence de la façon suivante. Nous avons souligné la fréquence du dernier cas que nous venons de présenter. Beaucoup de noms en effet se combinent avec le morphème *-s* dans cette construction [*as N*]. Autrement dit, beaucoup de noms et beaucoup de morphèmes de classes commutent. Les morphèmes *s-* et *b-* commutent, (cf. exemple (122)). Et

les morphèmes *s-* et *j-* commutent (cf. exemple 123). Nous pouvons ainsi en déduire que la construction [LOC-CL N] est une combinaison libre d'une lexie nominale et d'un morphème de classe (cf. 2.2.1.). Une combinaison libre est en effet définie par une combinaison de A et de B dans laquelle A et B commutent librement, c'est-à-dire que les classes des signes qui commutent avec A et B, peuvent être déduites des classes de signes qui commutent avec A et B dans d'autres environnements (Kahane et Gerdes, en prep.). Supposons ici que la variable A soit instanciée par les noms, et que la variable B soit instanciée par des morphèmes de classes. D'après ce que nous venons de dire, la classe des signes dont les éléments commutent avec les noms est bien celle des noms. Et celle dont les éléments commutent avec le morphème de classe *s-* est bien celle des morphèmes de classes nominales. Il s'agit bien ici d'une combinaison libre des lexies nominales et du morphème de classe *s-*. Cependant, cette combinaison n'est pas identique à celle que nous avons présentée en 9.4.1. Dans ce dernier cas, la combinaison du lexème nominal et du morphème de classe *s-* produit une nouvelle lexie. Nous sommes donc en présence de deux types de conversions dont l'une produit une interprétation spécifique du signifié d'une lexie (monosémie), et l'autre produit une nouvelle lexie dont le signifié est relié au signifié de la première lexie (polysémie). Nous pouvons comparer ces deux conversions nominales du wolof à deux analyses que nous avons proposées dans les chapitres précédents. Nous comparons d'abord l'alternance de classes avec la polysémie de noms comme XAALIS ('métal en argent', 'monnaie d'échange', cf. 7.4.). Et nous comparons ensuite la conversion de classes avec la monosémie de noms comme MER 'colère' qui ont une lecture massive et une lecture partitive (8.2.5.).

9.4.3. Analogie de l'alternance de classes et de la polysémie de 'matière' à 'produit'

Commençons par comparer l'alternance de classes, comme celle qui lie des lexies de même signifiant *saxaar* associées aux signifiés 'train' et 'fumée' (cf. 9.4.1.), à la polysémie du nom XAALIS, qui dénote soit le métal d'argent, soit la monnaie d'échange. Pour cela, il faut extraire des signifiés des deux lexies, dont les classes nominales alternent, ce qui les connecte. Nous comparons ensuite le lien qui les connecte, avec celui qui relie les deux lexies XAALIS₁ 'métal d'argent' et XAALIS₂ 'monnaie' (cf. 7.4.3. et 7.4.4.). Nous avons noté que les lexies SAXAAR 'train' de la classe *g* et SAXAAR 'fumée' de la classe *s*, sont elles-mêmes liées à une lexie verbale SAXAAR 'fumer'. Il faut ici mentionner une information d'ordre encyclopédique sur le

train, car elle permet de saisir la connexion qui relie la lexie qui dénote le train aux autres lexies. En effet, deux entités - le train et la fumée - participent d'une même situation qui est celle de la locomotion industrielle. C'est bien parce que le train (à condition qu'il ne fonctionne pas à l'électricité) est un moyen de locomotion nécessitant une quantité d'énergie, qu'il dégage de la fumée. Notre décomposition du signifié de ce qui connecte les deux lexies nominales doit en tenir compte, et intégrer un élément de sens qui fait référence à la locomotion. Les autres éléments de sens doivent rendre compte de la participation des deux entités que sont le train et la fumée à la situation de la locomotion. Nous proposons ainsi les trois éléments de sens suivants : (1) un moyen de se déplacer est celui du train, (2) le train lui-même est un objet fabriqué par l'homme ('artefact'), et (3) le train peut produire de la fumée quand il fonctionne. Nous formalisons cette décomposition de la manière suivante.

Connexion de lexies nominales dont les classes nominales alternent dans l'hyperlexème SAXAAR _(v/N) :

- (a) quand quelqu'un veut être dans un autre lieu
- (b) quelqu'un peut faire quelque chose avec une chose faite par quelqu'un d'autre ('train')
- (c) quelqu'un peut faire bouger cette chose
- (d) quand cette chose bouge, quelqu'un peut voir que cette chose fait une autre chose
- (e) à cause de cette autre chose quelqu'un peut penser que cette chose bouge quelque part

Dans cette décomposition, les propositions (a-b) paraphrasent les éléments de sens (1) et (2). La proposition (a) rend compte de la situation de locomotion, tandis que la proposition (b) rend compte du sens de l'artefact 'train'. C'est l'enchaînement des deux propositions, qui rend compte de l'intégration de la situation de la locomotion dans le signifié de la lexie qui dénote le train. Les propositions (c-d) paraphrasent l'élément de sens (3). La proposition (d) rend compte de la relation entre le train et la fumée, tandis que la proposition (c) rend compte de la relation avec l'agent qui fait fonctionner le train. Enfin, la proposition (e) rend compte de la relation entre la fumée et la situation de locomotion.

Comparons à présent cette décomposition dans une alternance de classes, avec le lien de polysémie qui connecte les deux lexies XAALIS₁ 'métal d'argent' et XAALIS₂ 'monnaie'. Nous avons juste besoin de redonner le premier volet (le cadre lexicosyntaxique) de la définition de XAALIS₂, dans la mesure où le lien entre les deux

lexies est explicite dans ce volet. Rappelons quand même les éléments de sens de cette lexie : (1) la monnaie est un artefact ; (2) de la monnaie est faite à partir de métaux ; (3) sa fonction est de réaliser des échanges avec d'autres personnes ; (4) la monnaie a de la valeur parce qu'elle permet ces échanges.

XAALIS₂ 'monnaie'

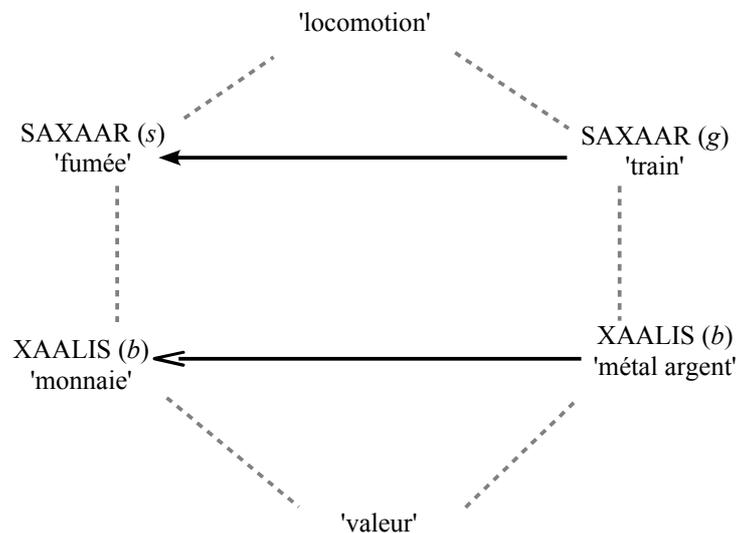
Cadre lexico-syntaxique

- (a) c'est quelque chose fait par des personnes
- (b) quand une personne veut avoir une chose qu'une autre personne a
- (c) ce quelque chose peut être fait avec quelque chose de dur_[m]
- (d) une personne peut avoir quelque chose comme ce quelque chose dans sa main_[m] (taille)
- (e) une personne peut faire quelque chose comme ça avec ce quelque chose [...]

Dans cette définition, c'est la proposition (a) qui rend compte du sens 'artefact' de XAALIS₂ 'monnaie', équivalent à la dernière partie de la proposition (b) dans la décomposition du signifié de l'alternance de classe ('une chose faite par quelqu'un d'autre' ('train')). Les deux situations qui donnent lieu à l'utilisation des artefacts diffèrent néanmoins. Dans l'exemple de l'alternance de classes que nous avons donné, il s'agit de la locomotion, alors qu'il s'agit d'un transfert de possession dans l'exemple de la monnaie. Il n'en reste pas moins que les deux noms d'un hyperlexème avec une alternance de classe, et les deux lexies d'un lexème polysémique, sont liées par une notion commune. Dans le cas du nom polysémique XAALIS, la notion qui connecte les deux lexies est celle de la valeur accordée au métal (XAALIS₁) et à la monnaie (XAALIS₂). Rappelons que cette notion de valeur fait partie du signifié de la monnaie (cf. 7.4.1.), et nous l'avons rendu dans notre définition par la décomposition de l'événement qui donne lieu à l'utilisation de la monnaie : l'échange dans le transfert de possession. Nous retenons ainsi une première chose de la comparaison des exemples de l'alternance de classes et de la polysémie que nous avons donnés. Dans le cas de l'alternance de classes comme dans le cas de la polysémie, c'est un signifié assez général qui connecte les signifiés des lexies en relation les unes avec les autres (la notion de la valeur dans le cas de la polysémie du nom XAALIS, et la situation de la locomotion dans le cas de l'alternance de classes des noms qui ont comme signifiant *saxaar*).

Nous pouvons faire une autre remarque à propos de cette connexion. Le lien de

matière à produit qui lie $XAALIS_1$ 'métal' et $XAALIS_2$ 'monnaie' dans le cas de la polysémie, est orienté dans le même sens que le lien qui lie $SAXAAR$ de la classe g - 'train' à $SAXAAR$ de la classe s - 'fumée'. Dans les deux cas en effet, une entité est produite à l'aide d'une autre. Dans ce cas précis cependant, il est assez difficile de soutenir que le train est une matière qui produit de la fumée. C'est plutôt un artefact qui produit lui-même un autre artefact. Cette imperfection dans la comparaison tient donc à la nature des entités qui sont comparées, plus qu'au lien qui connecte les lexies. Nous pouvons représenter la similitude des liens par un schéma comme ci-dessous, qui fait usage du rectangle analogique. Comme dans les précédents schémas, certains nœuds ne représentent pas des lexies, mais des signifiés. Ici, les deux signifiés sont très généraux puisqu'ils représentent soit la situation de la locomotion, soit la notion de valeur. Ces nœuds qui ne représentent pas des lexies sont connectés aux autres nœuds par des traits en pointillés. Alors que les nœuds qui représentent des lexies sont connectés entre eux par des traits pleins.



Dessin 14 : analogie d'un lien de polysémie et d'une alternance de classe nominale

Comparons à présent la conversion du nom $CÉEB$ qui dénote un aliment (le riz), aux

deux interprétations possibles du nom MER, qui dénote un sentiment (la colère).

9.4.4. Équivalence de la conversion de classe et de la monosémie

Rappelons que nous avons caractérisé le second cas de conversion nominale, par une combinaison libre d'un lexème nominal et de deux morphèmes de classes différents. Ce type de conversion étant très fréquent dans le lexique, avec à chaque fois la même contribution du morphème *s-* à l'interprétation partitive ou diminutive du nom avec lequel il se combine, nous pouvons considérer que le signifié du morphème est stable et que le signifié de la construction qui réalise la conversion avec ce morphème peut être décomposé. C'est ce que nous faisons ici. Nous connaissons les éléments de sens de cette construction [*as* N] : (1) elle véhicule une signification de diminutif, ou de partitif, et (2) lorsque le nom qui instancie N dénote une personne, la signification est péjorative. Formalisons cela en NSM.

Conversion de classe avec la classe *s-* du diminutif :

- (a) quand quelqu'un pense qu'une chose est comme une petite chose
- (b) ce quelqu'un peut penser que cette chose est une partie de quelque chose d'autre
- (c) quand ce quelqu'un pense quelque chose comme ça à propos de quelqu'un d'autre
- (d) ce quelqu'un pense que ce quelqu'un d'autre est une mauvaise personne

La proposition (a) formalise la signification du diminutif ('petite chose'), alors que la proposition (b) formalise celle du partitif ('partie de'). L'interprétation péjorative du diminutif est formalisée par les deux propositions (c-d) : la proposition (c) rend compte du fait que cette interprétation est restreinte au domaine des personnes, alors que la proposition (d) traduit l'évaluation négative. Dans cette décomposition, le comparatif *COMME* dans la première proposition, a la fonction de caractériser l'entité dénotée par le nom, et rend compte ainsi de l'absence de polysémie (cf. 8.6.4.). Les propositions ont la fonction de paraphraser les interprétations possibles du nom : le diminutif (proposition (a)), et le partitif (proposition (b)). Nous avons rendu la différence en distinguant la dénotation du nom ('une chose' comptable en (a) *versus* 'quelque chose' massif en (b)).

Comparons à présent cette décomposition qui formalise les interprétations possibles d'un même sens, avec ce que nous savons du nom MER qui dénote soit le sentiment de colère, soit une de ses manifestations (cf. 8.2.5.). Nous avons souligné à ce propos que ces noms d'émotions peuvent être employés comme noms massifs, et

comme noms comptables. Comme noms massifs, les noms d'émotion dénotent l'émotion elle-même. Comme noms comptables, ils dénotent une manifestation particulière de cette émotion. Il faut rappeler ici que nous n'avons pas décomposé à proprement parler le sens de ces noms. Dans l'analyse que nous avons faite des signèmes qui dénotent des sentiments comme la colère, nous avons en effet remarqué qu'il s'agit de signèmes polycatégoriels (des hyperlexèmes). Notre objectif était à ce stade de rendre compte d'un sens unique de ces hyperlexèmes. Dans les décompositions que nous avons proposées, il ne s'agissait pas seulement de rendre compte de la conversion de massif en comptable pour l'emploi nominal, mais aussi de l'alternance statif-dynamique pour l'emploi verbal. Nous devons modifier maintenant la décomposition que nous avons proposée pour l'hyperlexème MER, et l'adapter au lexème nominal MER. De plus, les noms d'émotion dénotent des événements. Les notions de taille et de partie-tout que nous avons utilisées, pour caractériser les conversions de massif en comptable des noms d'aliments comme le riz, ne sont pas adaptées pour caractériser des conversions de noms d'émotion. Nous voyons que nous devons prendre en compte l'ensemble de ces différences, pour comparer la conversion aux différentes interprétations d'un nom massif d'émotion. Redonnons la définition de l'hyperlexème MER (cf. 8.2.2.).

Cadre lexico-syntaxique

- (a) quelque chose que quelqu'un ressent
- (b) quand cette personne pense quelque chose comme ça à propos de quelque chose à un moment :

Scénario motivationnel

- (c) « quelqu'un a fait quelque chose de mal
- (d) à cause de ça je veux faire quelque chose de mal (à cette personne) »
- (e) quand quelqu'un pense quelque chose comme ça à un moment
- (f) cette personne ressent quelque chose comme ça

Résultat potentiel

- (g) à cause de ça, cette personne ressent quelque chose comme ça à un moment

Les propositions sur lesquelles nous devons nous focaliser sont (a), (e) et (g). Rappelons que la formule 'quand quelqu'un pense' a pour fonction de formaliser le

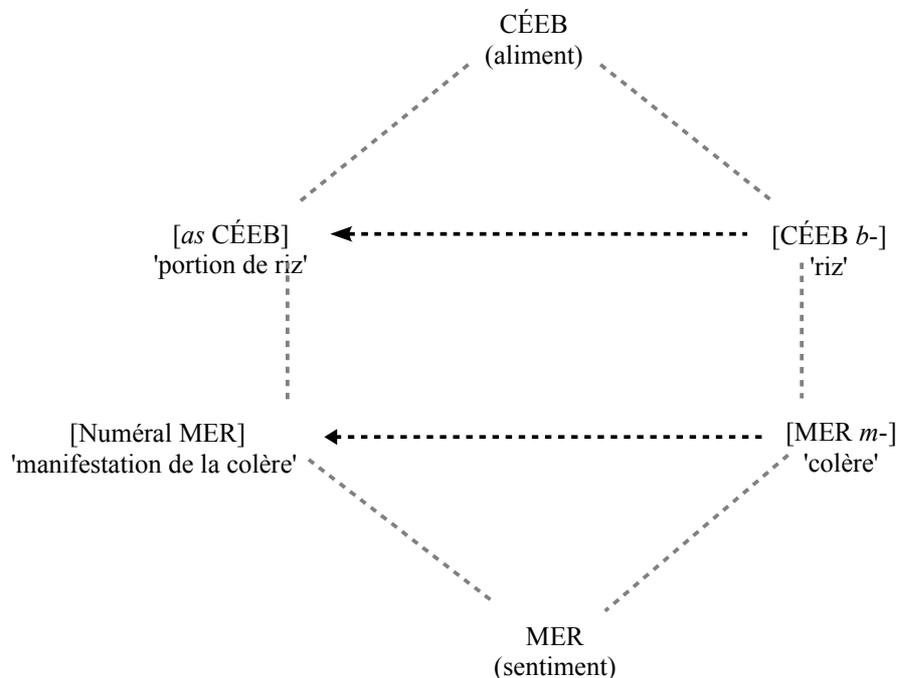
caractère statif de l'événement (non-borné, cf. 3.7.), et que l'ajout 'à un moment' formalise au contraire son caractère dynamique (borné). Pour adapter la décomposition aux seules lexèmes nominaux, il est préférable de transformer la proposition (b) par exemple en 'ce quelqu'un peut penser que ce quelque chose (qu'il ressent) est comme un moment de quelque chose'. Le cadre lexico-syntaxique de la décomposition du nom MER de la classe *m*- ayant pour signifié 'colère' devient alors le suivant.

Cadre lexico-syntaxique

- (a) quelque chose que quelqu'un ressent
- (b) ce quelqu'un peut penser que ce quelque chose (qu'il ressent) est comme un moment de quelque chose

La lecture comptable d'un nom *a priori* massif ('quelque chose' dans la proposition (a)), est rendue par l'emploi de l'équivalence 'ce quelque chose est comme un moment de quelque chose' dans la proposition (b). Nous voyons que 'moment' utilisé ici, qui fait référence au domaine temporel, est équivalent à 'partie' utilisé dans la décomposition précédente du morphème *s*- du diminutif, qui fait référence au domaine spatial. Dans la décomposition du sens d'un nom qui dénote un aliment, nous utilisons le primitif 'partie', alors que nous utilisons 'moment' dans la décomposition du sens d'un nom d'émotion. Les premiers réfèrent à l'espace, tandis que les seconds réfèrent au temps. Nous avons déjà évoqué le fait que le signifié d'un même signème peut être décomposé en se référant à des domaines d'expérience différents. Cela concernait l'examen de la polysémie des verbes de qualité physique, comme TÀNG qui peuvent référer au domaine physique (la chaleur), ou au domaine psychologique (la colère), (cf. 8.6.4.). Nous avons argumenté en faveur de la monosémie de ces verbes. Ce que nous retenons de ce renvoi, c'est que deux domaines d'expérience peuvent être considérés comme comparables, car ils réfèrent en réalité à une unique expérience. Il s'agit ici de la non-divisibilité de l'entité massive. Nous le symbolisons par un schéma d'analogie, qui se lit de la même façon que les précédents : « Les deux lectures de l'unique sens du nom MER de la classe *m* ('colère'), qui peut être interprété comme une sorte d'émotion ou une manifestation du sentiment, sont similaires aux deux lectures du sens unique du nom CÉEB de la classe *b* ('riz'), qui peut être interprété comme une sorte d'aliment ou comme une portion de cet aliment ». Toutes les arêtes du graphe sont en traits pointillés, car il ne

s'agit pas de sens différents, mais d'interprétations différentes d'un unique sens. Les flèches de couleur grise symbolisent le lien entre deux interprétations. Pour cette raison, les quatre sommets du rectangle ne peuvent pas être considérés comme des nœuds dans le système lexical, car ils ne constituent pas des sens de lexies distinctes. Nous l'avons symbolisé par le retrait des guillemets droits. Les seuls nœuds dans cette figure qui ont leur place dans le système lexical sont les lexies CÉEB et MER.



Dessin 15 : analogie de la monosémie massif-comptable et d'une conversion de classe nominale

Néanmoins, ces deux domaines d'expérience ne peuvent pas être considérés comme équivalents. On peut tout juste les qualifier de domaines parallèles, et c'est pourquoi nous caractérisons cette analogie par le parallélisme.

Nous retirons de ces deux comparaisons le constat suivant : la frontière entre

(124b)

am na-∅ b-eneen **garab b-u** ñu-y wax *rat*

avoir PFT-3SG CL-autre arbre CL-REL 3PL-INAC parler rate

'il y a un autre arbre qu'on appelle *rate*' ou 'il y a un autre médicament qu'on appelle *rate*'

(Robert 1985, 2 : 302)

Parmi les deux énoncés ci-dessus, seul le second est ambigu. Le signifié associé au nom GARAB dans le premier énoncé doit être compatible avec un locatif, et seul le signifié 'arbre' le peut. Il n'y a pas ce type de contrainte pour le second énoncé, et le signifié associé au nom GARAB peut tout aussi bien dénoter une espèce d'arbre qu'un médicament, produit à partir de l'espèce d'arbre appelée *rat*. Autrement dit, le second énoncé illustre l'emploi d'un morphème de classe qui déclenche une ambiguïté possible du nom avec lequel il se combine. Ce que nous retirons de cette observation, c'est que certains morphèmes de classes véhiculent des significations spécifiques, comme le morphème *s-* dans une construction qui marque la signification du diminutif, tandis que d'autres véhiculent au contraire des significations générales, comme le morphème *b-*. Nous cherchons ici à circonscrire une signification générale associée à l'emploi d'un morphème de classe (le morphème *b-*), alors que nous avons décomposé le signifié de l'emploi du morphème *s-* dans la construction spécifique [*as* N] dans la précédente section.

Dans la littérature, ce fait est la plupart du temps analysé de la manière suivante (Irvine 1978). L'existence de la forme nominale *garab* avec la classe *b-* dans le sens de 'arbre' résulte d'une utilisation incorrecte par le locuteur des morphèmes de classes nominales. Cette utilisation incorrecte peut être due à plusieurs facteurs, dont le plus cité est celui de l'immigration : les immigrés qui ne sont pas locuteurs natifs du wolof, utilisent les classes nominales à mauvais escient, et la classe *b-* a tendance à être utilisée à la place de toutes les autres. C'est l'analyse typique de ces cas fréquents rencontrés. Si nous ne contestons absolument pas les raisons sociologiques qui causent ce fait linguistique, il n'en reste pas moins que nous prenons acte de son existence, et que nous devons l'analyser sur le plan sémantique. Résumons ce que nous en retenons. La forme nominale *garab* est associée au deux sens 'arbre' et 'médicament'. Elle se combine avec les deux morphèmes de classes *g-* et *b-*, mais seul le sens 'arbre' nécessite l'emploi exclusif du morphème *g-*. L'emploi du morphème *b-* permet d'obtenir les deux sens 'arbre' et 'médicament'. Autrement dit, l'emploi du morphème de classe *b-* résulte d'une généralisation du signifié associé à la forme nominale *garab*. Il s'agit donc d'abord de savoir ce que recouvre cette

généralisation, et de déterminer ensuite comment la formaliser.

A première vue, les scénarios motivationnels qui paraphrasent les signifiés 'arbre' et 'médicament' sont bien différents. Un arbre est une entité naturelle composée de plusieurs parties bien reconnaissables (le tronc, les branches, et les feuilles), que les hommes peuvent utiliser pour des activités diverses (repos à l'ombre des feuilles, combustion du bois, ingestion des fruits, décoction des feuilles). Alors qu'un médicament est un artefact utilisé pour soigner les maux. Cependant, il faut préciser ici que les médicaments sont issus des arbres dans les sociétés ouest-africaines traditionnelles. Rappelons ce que nous avons observé sur la confection des amulettes (cf. 7.5.1.). Ces objets traditionnels contiennent en effet divers produits destinés à la protection de celui qui les porte. Leur point commun avec les médicaments traditionnels issus des arbres est leur fonction thérapeutique. La plupart du temps, les médicaments sont issus de transformations de produits végétaux, et les arbres ont la réputation de fournir une pharmacopée efficace. Il faut tenir compte de ces remarques pour décomposer les signifiés 'arbre' et 'médicament'. Le scénario motivationnel de 'arbre' doit comporter les éléments de sens suivants : (1) un arbre pousse dans le sol; (2) un arbre a plusieurs parties (le tronc, les branches, les feuilles) ; (3) les hommes utilisent ces parties de l'arbre à différentes occasions. Le scénario motivationnel de 'médicament' doit mentionner que (1) le médicament est fabriqué par l'homme pour soigner les maladies et les douleurs ; (2) le médicament est fait avec une partie de l'arbre. Nous voyons que le signifié 'arbre' est inclus dans le signifié 'médicament'. De ces décompositions, nous pouvons extraire le lien qui les connecte. Conformément à notre méthodologie (cf. 5.4.2.), nous décomposons le lien qui connecte les deux signifiés 'arbre' et 'médicament'. Nous proposons les éléments de sens suivants pour décomposer le lien qui connecte les deux sens 'arbre' et 'médicament' : (1) le médicament est fait avec une partie de l'arbre ; (2) les gens font quelque chose de spécifique avec cette partie pour en produire un médicament ; (3) le médicament lui-même a une fonction thérapeutique. L'élément de sens (1) fait appel à une relation de méronymie ('partie de') entre les signifiés 'arbre' et 'médicament'. Les éléments de sens (2) et (3) complexifient le lien entre les deux signifiés. C'est-à-dire qu'une relation de méronymie à elle-seule n'est pas suffisante pour caractériser le lien entre les deux signifiés. Il faut faire appel à une seconde relation, assimilable à une relation de matière à artefact (cf. 7.5.4.). L'arbre instancie la matière, alors que le médicament instancie l'artefact. Nous avons déjà évoqué le fait qu'une relation de ce type permet de formaliser le lien spécifique entre une matière et un de ses produits (cf. 9.4.3.). L'identification de cette seconde relation

permet de rendre compte du lien spécifique qui existe entre les deux signifiés 'arbre' et 'médicament'. Conformément à ce que nous avons annoncé (cf. 5.4.2.), nous formalisons en NSM les liens qui connectent deux signifiés. Nous le faisons ici pour les signifiés 'arbre' et 'médicament', même si nous n'avons pas donné la définition lexicographique de la lexie GARAB. En décomposant de cette manière le lien qui connecte les deux signifiés 'arbre' et 'médicament', nous serons en mesure d'analyser le rapport que ce lien entretient avec les liens dans les conversions de classes nominales (cf. 9.4.1. et 9.4.2.). Nous pouvons ainsi décomposer le lien de la façon suivante.

Lien entre les sens 'arbre' et 'médicament' :

- (a) quand quelque chose de mal se produit dans le corps d'une personne
- (b) cette personne ressent quelque chose de mal
- (c) quelqu'un d'autre peut penser quelque chose comme ça :
 - (d) « si cette personne fait quelque chose avec une partie d'un ('arbre')
 - (e) cette personne peut ressentir quelque chose de bien dans son corps »
- (f) à cause de ça, quelqu'un peut penser que quelqu'un peut faire quelque chose avec une partie d'un ('arbre') pour faire quelque chose comme ça

Dans cette décomposition, la proposition (d) rend compte de l'élément de sens (1) par la relation de méronymie ('partie de') entre les signifiés 'arbre' et 'médicament'. La proposition (e) rend compte de la fonction thérapeutique du médicament (élément de sens (3)), tandis que la proposition (f) rend compte de l'intégration du signifié 'arbre' au signifié 'médicament'. Cette décomposition amène une réflexion. Il faut souligner qu'elle est commune aux signifiés 'arbre' et 'médicament'. Car dans la décomposition de 'arbre' se trouve le signifié 'médicament' (l'homme utilise une partie de l'arbre pour faire un médicament). De même, dans la décomposition de 'médicament' se trouve le signifié 'arbre' (le médicament est fait avec une partie de l'arbre). Autrement dit, le nom GARAB de la classe *b*, qui regroupe les deux signifiés 'arbre' et 'médicament', ne peut plus être analysé comme un cas de polysémie, car sa sémantique inclut les deux signifiés. On peut penser au cas du nom SABAR, dont la décomposition inclut les deux signifiés 'tam-tam' et 'danse' (cf. 7.3.3.). Rappelons que nous avons aussi analysé le signifié du nom SABAR comme un exemple de monosémie, en raison de la complexité de son signifié qui inclut ceux de 'tam-tam' et de 'danse'. Le signifié du nom GARAB de la classe *b* est lui aussi complexe. On ne peut pas décomposer celui de 'arbre' sans faire appel à celui de 'médicament', et *vice*

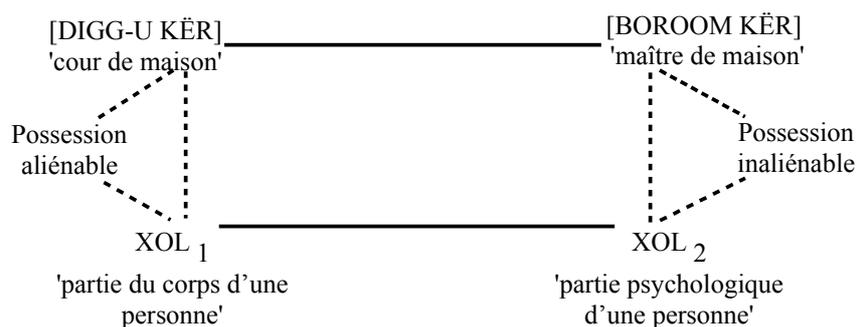
versa. Il n'y a néanmoins pas de circularité dans les deux définitions de GARAB de la classe *b* et GARAB de la classe *g*. Car si le nom GARAB de la classe *b* inclut les deux significés 'arbre' et 'médicament', le nom GARAB de la classe *g*, dont le signifié unique est 'arbre', inclut seulement celui de 'médicament'. Ainsi, le nom GARAB de la classe *b* est bien une généralisation sémantique, car son signifié est moins spécifique que celui du nom GARAB de la classe *g*. Il faut donc reconnaître que ce qui connecte des lexies dans une alternance de classes nominales, est ici identique à ce qui connecte deux interprétations d'un unique signifié nominal. Ce résultat est contraire à celui que nous avons recueilli lors d'un premier examen de l'alternance de classes nominales (cf. 9.4.3.). Contrairement à un exemple précédent qui illustre que l'alternance de classe nominale peut être équivalente à de la polysémie (cf. comparaison de l'alternance de classes des noms saxaar *g*- 'train' et SAXAAR *s*- 'fumée', et de la polysémie du nom XAALIS avec XAALIS₁ 'métal' et XAALIS₂ 'monnaie' en 9.4.1.), cet exemple illustre au contraire qu'une alternance de classe nominale peut être équivalente à de la monosémie. Nous voyons ainsi que le lien qui connecte deux significés dont l'un dénote une matière, et le second un produit issu de cette matière, peut aussi bien être analysé comme un cas de polysémie que comme un cas de monosémie. Le choix en faveur d'une analyse plutôt qu'une autre peut être justifié par l'analogie avec un exemple particulier d'alternance de classe. Nous en déduisons qu'il y a continuité entre la polysémie et la conversion. C'est ce que nous voulons mettre en évidence avec un tel exemple.

Il nous reste à comparer un cas de polysémie, à une relation entre lexies qui se situe cette fois sur le plan syntagmatique. Cela mérite une explication que nous donnons tout de suite.

9.5. Construction du nom et polysémie des noms de parties du corps

Dans cette section, nous comparons le lien de polysémie qui connecte deux significés, comme ceux du nom XOL (XOL₁ 'partie du corps d'une personne' *versus* XOL₂ 'partie (psychologique) d'une personne'), avec le lien qui connecte deux lexies dans une relation syntagmatique. Plus précisément, nous comparons un élément de sens, déterminant pour la polysémie du nom XOL (cet élément de sens concerne le caractère aliénable *versus* inaliénable de la possession, qui lie l'entité dénotée par le

nom XOL à son possesseur), au même caractère aliénable *versus* inaliénable de la possession, qui lie deux entités dans deux constructions possessives. Autrement dit, nous comparons une relation de composition de deux lexèmes (l'un dénotant un possesseur, et l'autre dénotant l'entité possédée), à une relation de polysémie. Cela peut surprendre, puisque nous savons que la polysémie est une relation entre deux lexies sur le plan paradigmatique, alors qu'une relation de composition lie des lexies et des morphèmes sur le plan syntagmatique. Nous sommes conscient de la différence entre ces deux types de relation (cf. 5.3.1.). Nous avons cependant remarqué qu'une relation syntagmatique peut être en même temps paradigmatique, et inversement. Nous devons faire un rappel pour clarifier notre entreprise. Nous avons évoqué la possibilité de comparer un lien de possession, à un lien qui connecte deux lexèmes dans une construction possessive. Il s'agissait en l'occurrence du lien de méronymie qui connecte les deux sens du nom ARM en anglais, et qui connecte aussi les deux lexèmes COVER et BOOK dans l'expression *the cover's book* (cf. 5.4.3.). La relation de méronymie est réalisée par la relation de polysémie dans le cas de ARM, et par une relation syntagmatique dans le cas de COVER et BOOK. Nous voyons qu'un lien entre deux lexies peut être réalisé aussi bien par une relation paradigmatique, que par une relation syntagmatique. Le schéma ci-après permet de bien représenter notre entreprise. Nous comparons la relation de possession, incluse dans le signifié du nom XOL₁ 'cœur d'une personne', à celle qui est réalisée par une construction [N1-*u* N2] appelée l'état construit du nom, instanciée ici par les noms DIGG 'milieu' (N1) et KĒR 'maison' (N2), reliés par le morphème relateur *-u*, comme dans le syntagme *digg-u kĕr* /milieu-REL maison/ 'patio' littéralement 'cour de maison'. Nous comparons aussi la relation de possession, incluse dans le signifié de XOL₂ 'partie (psychologique) d'une personne', à celle réalisée par [N1 N2] instanciée par le nom composé ʽBOROOM KĒRʽ 'maître de maison' littéralement 'chef de maison', qui peut aussi avoir le sens de 'mari'. Nous allons expliquer au cours de notre analyse pourquoi nous rassemblons les deux types de relation par les termes de « possession aliénable » *versus* « possession inaliénable ». Notons déjà que les sommets du rectangle analogique sont instanciés, soit par une construction symbolisée par des crochets, soit par des lexies. Rappelons que nous avons donné des arguments pour inclure les constructions dans les nœuds du système lexical (cf. 5.2.3.). Nous n'avons pas orienté les deux relations dans ce schéma. C'est à l'issue de nos analyses que nous le ferons.



Dessin 16 : analogie de la relation de possession dans l'état construit du nom et dans la polysémie de noms du parties du corps

Après cette nécessaire mise au point, nous pouvons exposer notre analyse. Nous la débutons d'abord par la présentation des deux constructions qui connectent deux noms (9.5.1.). Nous la poursuivons par le rappel de la polysémie des noms comme XOL, et nous extrayons des définitions proposées au chapitre 8, un lien de polysémie (9.5.2.), que nous comparons avec la relation de possession dans les deux constructions présentées en 9.5.1.

9.5.1. L'état construit du nom et le nom composé

Nous présentons ici deux combinaisons de deux lexèmes nominaux. Nous les distinguons par la terminologie que nous expliquons le moment venu. La première est la construction possessive appelée l'état construit du nom (cf. 2.2.4.). Rappelons qu'elle a la propriété d'être le modèle sur lequel sont construits les noms composés, qui est la seconde construction. Nous allons décomposer les signifiés de ces deux constructions, et extraire de ces signifiés un lien qui connecte les lexies dans chaque construction. Dans l'une, l'état construit du nom, la relation de possession entre le possesseur et l'entité possédée est aliénable. Dans la seconde, le nom composé, la relation de possession est inaliénable. Voyons comment elles se réalisent.

Considérons les deux constructions illustrées par le syntagme *digg-u kër* /milieu-REL maison/ 'patio' littéralement « cour de maison », et par le nom composé 'BOROOM KËR' 'maître de maison' littéralement 'chef de maison'. La différence notable entre les deux, mise en évidence par notre notation, réside dans la présence ou l'absence du morphème *-u*, qui connecte les deux noms. Les deux noms se combinent à chaque fois dans le même ordre [N_{POD} REL N_{POS}]. Le nom déterminé (nom de l'entité possédée N_{POD}) précède le nom déterminant (nom du possesseur N_{POS}), comme l'illustre l'exemple ci-dessous.

(125a)

Maawa Mbaaco Sàmb ni tëll, taxaw-aat ci **digg-u kër** g-i
 M. M. S. dire IDEO s'arrêter-ITER LOC milieu-REL maison CL-LOC
 'Mâwa Mbâthio Samb apparut, se campa à nouveau au milieu de la cour'
 (Diagne 2005, *Makka, Récit de Saliou Mboup - Mboul, 1966* : 538)

En (125a), le syntagme *diggu kër* a la fonction de complément locatif, introduit par la préposition *ci* 'dans'. Cet énoncé illustre la construction de l'état construit, telle que nous l'avons présentée. Nous pouvons reconnaître l'une de ses propriétés : le déterminant *gi*, composé du morphème de classe nominale *g-*, et du morphème localisateur *-i*, est rejeté à la fin de la construction. Le morphème de classe nominale est celui du nom KËR, tête de la construction. La construction du nom composé 'BOROOM KËR' illustre les mêmes propriétés, mais les deux noms sont juxtaposés, à cause de l'absence du morphème relateur *-u*.

(125b)

boroom kër g-i d-u-ø ko yëg
 chef maison CL-LOC PRD-NEG-3SG 3SG ressentir
 'le chef de famille ne le sait pas'
 (Cissé 2006, 130 : 2)

Nous pouvons avoir une confirmation de l'ordre [N_{POD} N_{POS}] dans les noms composés, en faisant varier l'ordre des constituants, comme cela est illustré dans l'exemple suivant, où le nom KËR 'maison' est en première place linéaire, contrairement aux énoncés précédents. Dans ce cas, les noms composés ne signifient pas 'quelqu'un de la maison', mais 'la maison de quelqu'un'.

(126a)
 tey siggil na-ø **kër** **Maaram**
 aujourd'hui honorer PFT-3SG maison Maaram
 'aujourd'hui il fit honneur à la maison de M'
 (Cissé 2006, 28 : 16)

Dans les deux énoncés (126a-b) de cet exemple, le nom KĒR 'maison' est le premier constituant des combinaisons *kër Maaaram* et *kër baay*, et c'est le nom déterminé. Le nom déterminant dénote le possesseur dans les deux cas.

(126b)
 man dégg na-a ne **sa** **kër** **baay** neex na-ø
 moi entendre PFT-1SG dire POSS.2SG maison père être agréable PFT-3SG
 'j'ai entendu dire que la maison de ton père est agréable à vivre'
 (Cissé 2006, 427 : 5)

Dans un de nos articles (Bondéelle 2011), nous avons caractérisé les constructions dans lesquelles les noms du possesseur et de l'entité possédée sont juxtaposés, comme une possession inaliénable, pour laquelle la relation de partie-tout ou méronymie, semble être la relation générique. Il faut en effet souligner que ce type de construction n'est pas attesté pour des relations de possession dans lesquelles l'entité possédée a une relative indépendance par rapport à son possesseur. La juxtaposition est au contraire privilégiée dans les relations de méronymie (partie-tout) comme ⁷BĒÑ TEG⁷ 'pommeau' littéralement « dent de selle ». Des études plus approfondies mériteraient d'être entreprises avant de tenter une quelconque typologie des liens sémantiques entre les noms impliqués dans ce type de construction (cf. Chappel et McGregor 1996). Quoiqu'il en soit, la différence sémantique des deux constructions de l'état construit du nom et du nom composé, réside dans la relation de possession qui lie le possesseur à l'entité possédée. Il est remarquable que la possession inaliénable soit marquée par la juxtaposition des noms de l'entité possédée et du possesseur, tandis que la possession aliénable est marquée par la présence d'un morphème relateur (iconicité de la grammaire, cf. Haiman 1980). Comparons à présent la relation de possession dans ces deux constructions, à celle des noms de parties du corps polysémiques comme XOL, qui peuvent dénoter soit un organe corporel ('cœur') soit une entité psychologique par

laquelle une personne ressent des émotions (cf. chapitre 8).

9.5.2. Organe de la vie psychique et possession inaliénable

Commençons par formaliser la relation de possession inaliénable dans les noms composés. Nous avons suggéré que dans cette construction, la relation générique est celle de partie à tout. Dans l'organisation de notre décomposition, cela signifie que la relation de méronymie est un élément de sens donné au départ. Avant de proposer une quelconque décomposition, nous devons souligner que, contrairement aux autres sens que nous avons examinés jusqu'à présent, les sens qui concernent la possession sont eux-mêmes des liens entre entités. Ce sont des sens relationnels. Pour éviter les confusions entre les entités, nous utilisons dans notre notation des variables qui les symbolisent. Nous notons ces variables X, Y et Z. X symbolise l'entité possédée, Y symbolise le possesseur, et Z symbolise l'entité qui résulte de la relation entre X et Y. Nous proposons la décomposition suivante pour formaliser une relation de possession inaliénable dans les noms composés : (1) une chose X est une partie d'une chose Y ; (2) X n'est pas indépendante de Y ; (3) X et Y forment un tout. Nous le formalisons de la façon suivante :

Possession inaliénable dans un nom composé :

- (a) une chose X fait partie d'une chose Y
- (b) quand il arrive quelque chose à la chose X, il arrive la même chose à la chose Y
- (c) à cause de ça, les gens peuvent penser que la chose X et la chose Y sont une autre chose Z

La proposition (a) rend compte de la relation de méronymie entre l'entité possédée et le possesseur. La proposition (b) rend compte de l'absence d'autonomie de l'entité possédée vis à vis du possesseur, par l'équivalence des événements qui les affectent. Et la proposition (c) rend explicite la composition qui résulte de cette relation de méronymie. Remarquons que cette dernière proposition est équivalente à la dernière proposition de la définition de XOL_2 'partie de la pensée d'une personne'. Nous la redonnons ci-dessous pour mémoire.

XOL₂ 'partie de de la pensée d'une personne' :

Cadre lexico-syntaxique

(a) cette chose est une partie d'une personne

Scénario motivationnel

- (b) les gens pensent que cette chose est dans le corps d'une personne
- (c) les gens ne peuvent pas voir cette chose
- (d) à cause de cette chose,
 - (e) la personne ressent beaucoup de bonnes et de mauvaises choses
 - (f) la personne peut faire de bonnes et de mauvaises choses
- (g) quand la personne fait de bonnes choses, les gens peuvent penser que cette personne est une bonne personne
- (h) quand la personne fait de mauvaises choses, les gens peuvent penser que cette personne est une mauvaise personne

Résultat potentiel

- (i) c'est pour ça que les gens pensent que
- (j) quand cette chose ne fait pas partie de quelqu'un, ce quelqu'un n'est pas une personne

Cette dernière proposition (j) formalise le résultat de la relation de possession entre quelqu'un (un possesseur), et une entité psychologique comme l'émotivité : c'est une personne capable d'avoir des interactions sociales. Notons à ce propos que nous avons ainsi distingué 'quelqu'un' de 'personne', ce qui indique que nous établissons une différence sémantique entre les deux (cf. 6.4.2.). Toujours est-il que cette proposition (j) est assez similaire à la proposition (c) dans la décomposition d'une relation de possession dans les noms composés. Les deux propositions (j) et (c) identifient une nouvelle entité par la réunion de deux autres entités déjà identifiées. C'est bien là une analogie entre les noms composés et les noms de parties du corps conçus comme des entités psychologiques. L'analogie est d'ailleurs renforcée par l'équivalence de la proposition (b) dans la décomposition de la possession dans un nom composé, et des propositions (d-f) dans la décomposition de XOL₂ 'partie de la personne'. Rappelons en effet que ces propositions (d-f) rendent compte des collocations du nom XOL qui dénotent des émotions, et de la substitution possible de ce nom avec celui du possesseur dans ces collocations (cf. 8.3.6.). Examinons à

présent le cas de la possession aliénable.

9.5.3. Partie du corps et possession aliénable

Nous avons dit qu'une différence avec la possession inaliénable réside dans la moins grande autonomie de l'entité possédée par rapport à son possesseur. Cette différence est marquée par la présence du suffixe relateur dans l'état construit du nom, qui porte la signification d'une possession aliénable (cf. 9.5.1.). Pour le reste, les entités impliquées dans la relation de possession ont la même fonction. Nous gardons donc les conventions que nous avons proposées : la variable X symbolise l'entité possédée par le possesseur, symbolisé par la variable Y, et la réunion du possesseur et de ce qu'il possède est symbolisée par la variable Z. Dans une relation de filiation encodée par l'état construit du nom par exemple (*doom-u ndey* /enfant-REL mère/ 'enfant de mère'), un enfant (X) et une mère (Y) appartiennent à la même famille (Z). Dans une relation de contiguïté spatiale (*digg-u kër* /milieu-REL maison/ 'arrière-cour'), une cour (X) et une maison (Y) appartiennent à un même habitat. Certaines fois, le possesseur peut directement être instancié par l'entité qui résulte de la réunion avec l'entité possédée. C'est le cas notamment de la relation de méronymie, lorsqu'elle concerne le corps d'un individu. Pour nommer une partie du corps de quelqu'un par exemple (*bët-u doom* /œil-REL enfant/ 'œil d'enfant'), il n'est pas nécessaire de mentionner que l'œil (X) fait partie du corps (Y) d'une personne (Z). L'absence de Y entraîne que X est compris comme une partie de Z. Il reste que différentes relations encodées par la même construction impliquent des entités ayant les mêmes fonctions les unes par rapport aux autres. Il faut maintenant s'attacher à rendre compte de la plus grande autonomie de l'entité possédée dans la possession aliénable. Il est alors nécessaire de distinguer ce que dénotent l'entité possédée et le possesseur. Si l'entité possédée et le possesseur dénotent des objets matériels, on peut dire que le possesseur a une qualité physique qu'il n'a pas en l'absence de l'entité possédée : une maison avec une arrière-cour est plus grande qu'une maison semblable sans arrière-cour. Si l'entité possédée et le possesseur dénotent des personnes, on peut aussi dire que l'entité possédée peut réaliser des actions, sans que le possesseur soit impliqué. Autrement dit, il est possible de parler des actions de X (un enfant), en faisant référence à Y (sa mère), sans que Y participe aux actions de X. Nous proposons ainsi les éléments de sens suivants pour décomposer une relation de possession dans l'état construit du nom : (1) X et Y font partie d'un même ensemble Z ; (2) ce qui concerne X ne concerne pas toujours Y ; (3) mais Y constitue

un point de repère lorsque l'on fait référence à X. Nous le formalisons de la manière suivante.

Possession aliénable dans l'état construit du nom :

- (a) quelque chose X et quelque chose Y font partie de quelque chose Z
- (b) quand quelque chose arrive à X, quelqu'un peut penser à Y parce que
- (c) Y peut faire quelque chose avec X comme Y le veut si Y est une personne
- (d) à cause de ça, quelqu'un peut penser que X est une partie de Y

La proposition (a) rend explicite la relation de méronymie, fondamentalement impliquée par la réunion de l'entité possédée, symbolisée par X, et du possesseur, symbolisé par Y (état construit du nom). Nous avons volontairement utilisé le primitif 'quelque chose' pour qualifier X, Y et Z car il est suffisamment général pour pouvoir s'appliquer aussi bien à des objets matériels (choses) qu'à des personnes. La proposition (b) rend compte de la relative autonomie de l'entité possédée à l'égard de son possesseur, par le simple fait que ce qui affecte X seul, peut être néanmoins intégré à la pensée de Y. La proposition (c) rend explicite la dépendance de X à l'égard de Y. Dans cette relation de dépendance, il n'est pas nécessaire de distinguer chaque dénotation possible de X et de Y (chose ou personne), ce qui nécessiterait quatre propositions. Il suffit de signifier que la capacité de Y est augmentée par sa relation avec X. Pour cela, la mention d'une action volontaire ('faire quelque chose comme quelqu'un le veut') est la solution la plus simple pour en rendre compte. Remarquons que la proposition (b) dans cette définition traduit de façon plus générale ce que véhicule la proposition (c) dans la définition de XOL_1 'partie du corps' : (c) les gens peuvent entendre ce que fait cette chose quand la personne vit. Rappelons cette définition de XOL_1 'partie du corps' :

Cadre lexico-syntaxique

- (a) cette chose est une partie du corps d'une personne

Scénario motivationnel

- (b) les gens ne peuvent pas voir cette chose
- (c) les gens peuvent entendre ce que fait cette chose quand la personne vit
- (d) si ces gens mettent leurs oreilles _[m] sur une partie du corps de cette personne

Résultat potentiel

(e) à cause de ça, les gens peuvent penser que cette chose est dans le corps de cette personne

En réalité, la proposition (b) dans la définition de la possession aliénable exprimée par l'état construit du nom, est la généralisation de ce qu'exprime la proposition (c) dans la définition de XOL_1 'partie du corps' : c'est parce que le cœur de quelqu'un bat qu'il vit. Remarquons aussi que la proposition (d) dans la définition de la possession aliénable, est aussi une généralisation de ce qu'exprime la proposition (e) dans la définition de XOL_1 'partie du corps' : la relation d'inclusion (le cœur est *dans* le corps de quelqu'un) est bien un type de relation de méronymie (X est une partie de Y).

9.5.4. Caractérisation du rapport d'analogie

D'après les deux sections 9.5.2. et 9.5.3., nous pouvons déduire que les quatre décompositions des signifiés (possession inaliénable dans un nom composé, possession aliénable dans l'état construit du nom, partie du corps d'une personne, et partie psychologique d'une personne) nous permettent d'examiner le rapport qui les lie deux à deux. Autrement dit, la question est maintenant de savoir si le rapport entre les possessions aliénable et inaliénable, est équivalent au rapport entre XOL_1 'partie du corps' et XOL_2 'partie de la pensée d'une personne'.

Pour un wolophone, le sens premier du nom XOL 'cœur' est XOL_1 'partie du corps' (cf. 8.3.7.). De même, le sens d'un nom composé est plus simple que le sens véhiculé par l'état construit d'un nom. Cela signifie que le lien entre les deux sens du nom XOL 'cœur' n'est pas orienté dans la même direction que celui qui relie les possessions aliénable dans l'état construit du nom, et inaliénable dans le nom composé. Comment nos définitions en rendent-elles compte ? Rappelons que nous avons donné nos arguments pour orienter une relation d'un signifié simple vers un signifié plus complexe (cf. 9.2.4. et 9.7). Nous devons ainsi montrer que la définition de XOL_1 'partie du corps' est plus simple que celle de XOL_2 'partie de la personne', et que la définition d'une possession aliénable dans l'état construit du nom, est plus simple que celle de la possession inaliénable dans le nom composé. Dans la définition de XOL_2 'partie de la personne', nous avons formalisé la plus grande complexité du signifié en distinguant 'quelqu'un' et 'personne'. Par là, nous reconnaissons que le primitif est 'quelqu'un' et que 'personne' peut être décomposé

dans ce cas par 'quelqu'un qui ressent beaucoup de choses à cause d'une chose'. Dans les définitions de la possession, nous avons formalisé la plus grande complexité de la possession inaliénable dans le nom composé, par l'emploi de deux propositions ((b) 'quand quelque chose arrive à X, quelqu'un peut penser à Y parce que et (c) 'Y peut faire quelque chose avec X comme Y le veut si Y est une personne'). Elles expriment la relative autonomie de l'entité possédée par rapport au possesseur. Pour être exprimée, l'absence d'autonomie, en revanche, n'a besoin que d'une proposition dans la définition de la possession aliénable : (b) 'quand il arrive quelque chose à la chose X, il arrive la même chose à la chose Y'. Autrement dit, les deux relations que nous avons examinées dans cette section ne sont pas orientées dans la même direction.

La relation de possession aliénable dans une construction de l'état construit du nom, est analogue à celle qui lie le nom d'une partie du corps à la personne, tandis que la relation de possession inaliénable dans une construction du nom composé, est analogue à celle qui lie le même nom de la partie du corps qui dénote alors une partie psychologique d'une personne. Mais les deux relations sont orientées différemment. Pour le nom de la partie du corps, le lien qui relie les deux sens est orienté du sens 'partie du corps' vers le sens 'partie psychologique'. Alors que celui qui relie les deux types de possession est orienté du sens de la possession inaliénable vers celui de la possession aliénable. Le rapport d'analogie qui rassemble les quatre décompositions n'est donc pas un rapport d'équivalence (cf. 9.4.4.) mais un rapport de parallélisme (cf. 9.2.4.).

Cette comparaison clôt la première étape de l'évaluation de la polysémie. La deuxième étape consiste à caractériser les liens de polysémie en fonction des comparaisons que nous avons établies avec les relations qui structurent le système lexical.

9.6. Évaluation de la polysémie

Dans cette dernière section, nous utilisons les analyses des précédentes sections pour faire une évaluation qualitative de la polysémie. Rappelons que l'évaluation consiste d'une part à se prononcer sur l'étendue des cas de polysémie dans le lexique, et d'autre part à caractériser la polysémie en fonction de son analogie avec d'autres relations entre lexies dans le système lexical. Nous dressons d'abord un bilan des

analogies que nous avons examinées dans ce chapitre (9.6.1.). Nous caractérisons ensuite les liens de polysémie (9.6.2.). Enfin, nous caractérisons la relation de polysémie elle-même (9.6.3.). Commençons par dresser un bilan des analogies dans le système lexical du wolof.

9.6.1. L'étendue des cas reliés à la polysémie

Pour dresser un bilan des cas reliés à la polysémie que nous avons relevés et décrits, il est utile de synthétiser nos résultats sous forme de tableau. Les lignes distinguent quatre procédés linguistiques qui connectent les signes dans les signèmes que nous avons pris en exemple (dérivation, flexion par affixation, conversion nominale par changement de morphème de classe, composition dans une construction). Les colonnes recensent les différents cas reliés à la polysémie que nous avons décrits et analysés dans ce travail (ambivalence sémantique, alternance aspectuelle, conversion massif / comptable, sens différents reliés). Nous avons comparé ces faits à quelques cas qui illustrent les quatre procédés linguistiques choisis. Les comparaisons révèlent que certains cas sont analogues à l'existence d'un unique sens interprété différemment selon les contextes (monosémie), tandis que d'autres sont comparables à l'existence d'une pluralité de sens reliés (polysémie). Ces comparaisons sont précisées dans les cases à l'intersection des lignes et des colonnes.

COMPARAISON DES SIGNEMES	MONOSEMIE			POLYSEMIE	
	Ambivalence sémantique des noms d'artefacts	Alternance aspectuelle action/état des verbes d'activités physiques	Conversion nominale massif / comptable de noms d'émotion	matière / utilisation spécifique d'un produit de cette matière	'partie du corps' / 'partie psychique de la personne'
DERIVATION PAR AFFIXATION	instrument et lieu (suffixe -аар)	Parallélisme des interprétations			
FLEXION VERBALE PAR AFFIXATION	voix moyenne (suffixe -и)	Identité des interprétations			
CONVERSION NOMINALE PAR CHANGEMENT DE MORPHEME DE CLASSE	morphème du diminutif -с-		Parallélisme des interprétations		
COMPOSITION NOMINALE DANS UNE CONSTRUCTION	tout morphème de classe			Équivalence des signifiés	Parallélisme de la relation de possession
	État construit du nom et nom composé				

Tableau 11 : Les faits reliés à la polysémie et les relations entre signifiés dans le système lexical du wolof

Nous pouvons faire deux constats à propos de ce tableau. Le premier est que les cas de polysémie que nous avons reconnus comme tels, recouvrent finalement assez peu de relations dans le système lexical du wolof. Pour le dire autrement, nous pouvons dire que par rapport aux autres relations, la polysémie telle que nous l'avons décrite, ne couvre qu'une petite portion des relations dans le système lexical. Elle se limite pour ainsi dire à la conversion nominale. Or, il est intéressant de constater que les deux relations de polysémie et de conversion, sont analogues aussi du strict point de vue formel. Toutes deux partagent l'absence de marquage de la relation sur le signifiant (cf. introduction générale). De ce point de vue, nous pouvons dire que la polysémie et la conversion sont équivalentes. Du point de de vue du signifié, il est intéressant d'examiner plus précisément les liens de polysémie analogues aux liens dans les autres relations. C'est l'objet de la prochaine section en 9.6.2. Avant cela, faisons un second constat.

Les faits de polysémie que nous avons examinés, situés en bas à droite dans le tableau, sont plutôt analogues à des relations qui ne sont pas marquées par la morphologie. Ce constat est plutôt inattendu, si l'on tient compte de la façon dont sont qualifiés assez fréquemment les cas de polysémie. Polguère (2007) parle ainsi de dérivation d'un sens par rapport à un autre, pour rendre compte du traitement de la polysémie régulière. Le terme de « polysémie régulière » a été proposé par Apresjan dès 1974. Un cas de polysémie est considéré comme régulier, s'il s'applique à deux paires de lexies au moins, et si les éléments de ces paires ne sont pas synonymes entre eux. Nous avons pu noter que la dérivation est plutôt comparable à l'ambivalence sémantique de noms d'artefacts (cf. monosémie en 9.2.3., et régularité en 9.2.4.), et que les liens qui connectent des paires de lexies en relation de polysémie, sont plutôt comparables à ceux qui connectent des lexies en relation de conversion (cf. 9.4.3.). De ce point de vue, il nous paraît peu souhaitable de parler de « dérivation sémantique » pour qualifier ces cas de polysémie. Rappelons que nous nous sommes écartés de la terminologie de « dérivation sémantique », utilisée en MTT, pour désigner un ensemble de relations paradigmatiques, qu'elles soient ou non des relations de dérivation (cf. 5.3.1.). Ce second constat nous encourage à maintenir la distinction dans la terminologie entre dérivation (sémantique) et polysémie. Nous examinons les conséquences de ce second constat en 9.6.3., lorsque nous caractérisons la relation de polysémie elle-même en fonction des autres relations.

9.6.2. *Caractérisation des liens de polysémie*

Nous ne redonnons pas ici les décompositions des liens de polysémie que nous avons proposées (cf. 9.4.3. et 9.5.2.). Rappelons cependant que le premier lien est analogue à celui de l'alternance de classe, et que le second est comparable à celui qui connecte deux lexies dans deux constructions possessives (l'état construit, et le nom composé). Des différentes décompositions que nous avons proposées, nous pouvons extraire des liens communs à la relation de polysémie et aux autres relations que nous avons examinées. Ainsi, le lien commun à la polysémie des noms de matière-artefact ($XAALIS_1$ 'métal d'argent' et $XAALIS_2$ 'monnaie'), et à l'alternance de classe ($SAXAAR$ de la classe g 'train' et $SAXAAR$ de la classe b 'fumée') peut être décomposé de la façon suivante :

Lien commun à la polysémie de 'matière' à 'produit' et à l'alternance de classe :

- (a) quand quelqu'un / voit / touche / entend / une chose X
- (b) quelqu'un peut savoir que quelqu'un peut faire une autre chose Y avec la chose X
- (c) à cause de ça, quelqu'un peut penser que la chose Y est une partie de la chose X

Dans cette décomposition, le lien qui connecte les lexies qui dénotent les entités X et Y est exprimé par la proposition (b). Elle exprime une relation de matière à produit, et une relation de partie à tout. Ces deux relations se combinent pour produire le lien complexe qui connecte les deux lexies. Le lien de polysémie analogue à l'alternance de classe est donc une combinaison de deux relations. Voyons maintenant ce qu'il en est du lien de polysémie analogue à la relation de possession dans les deux constructions de l'état construit et du nom composé. Nous rappelons les décompositions des deux constructions pour une meilleure lecture.

Possession inaliénable dans un nom composé (cf. 9.5.2.) :

- (a) une chose X fait partie d'une chose Y
- (b) quand il arrive quelque chose à la chose X, il arrive la même chose à la chose Y
- (c) à cause de ça, les gens peuvent penser que la chose X et la chose Y sont une autre chose Z

Rappelons que la différence entre les deux types de relations réside surtout dans la

relative autonomie de l'entité possédée par rapport à son possesseur dans la possession aliénable (cf. 9.5.2.). Si les deux types de possessions expriment une relation de partie à tout (proposition (a) de la possession inaliénable, et propositions (a) et (d) de la possession aliénable), la relation de possession inaliénable combine cette relation de méronymie avec une relation d'identification (proposition (c) : ' la chose X et la chose Y sont une autre chose Z') .

Possession aliénable dans l'état construit du nom (cf. 9.5.3.):

- (a) quelque chose X et quelque chose Y font partie de quelque chose Z
- (b) quand quelque chose arrive à X, quelqu'un peut penser à Y parce que
- (c) Y peut faire quelque chose avec X comme Y le veut si Y est une personne
- (d) à cause de ça, quelqu'un peut penser que X est une partie de Y

Les deux liens de polysémie sont ainsi exprimés par une combinaison de deux relations. Certaines de ces relations ont un terme propre pour les désigner, d'autres non. Ainsi, la méronymie désigne la relation de partie à tout, et l'identification désigne la relation d'une chose à une autre chose. Mais la relation de matière à produit n'a pas encore trouvé sa désignation. D'après nos observations, nous ne caractérisons pas proprement un lien de polysémie si nous ne tenons pas compte du fait que le lien est une combinaison de deux relations. Ainsi, il serait inexact de caractériser le lien de polysémie analogue à de la conversion nominale, seulement comme une relation de matière à produit, ou seulement comme une relation de méronymie. Nous avons en effet montré que ce qui connecte proprement les deux sens 'métal d'argent' et 'monnaie' du nom *XAALIS*, vient de l'utilisation particulière du produit issu de la matière (cf. 7.4.2.). Si le lien qui connecte ces deux sens se limitait à la relation de matière à produit, alors il faudrait s'attendre à ce que tout produit issu de cette matière soit aussi un sens du nom qui dénote cette matière. Dans le cas présent, il faudrait alors que le nom *XAALIS* puisse dénoter un bijou fait d'argent, ce n'est pas le cas. Nous voyons ainsi que le lien de polysémie qui connecte les deux sens 'métal d'argent' et 'monnaie' implique une relation plus spécifique que la seule relation de matière à produit. Autrement dit, caractériser un lien de polysémie par une seule relation générale, comme celle de matière à produit, n'est pas suffisant. En refusant une telle généralisation, nous évitons de surgénérer inutilement des liens de polysémie. Rappelons que la génération excessive de liens de polysémie est un frein à la description satisfaisante du lexique (cf. 4.4.2. et 4.4.3.). Au lieu de caractériser les liens de polysémie par des relations générales entre sens, nous avons préféré

décomposer leur signifié en les comparant aux liens qui connectent des lexies dans d'autres relations du lexique : dérivation, conversion, composition dans une construction. Le paragraphe suivant explique l'avantage que nous en avons tiré.

9.6.3. Caractérisation de la relation de polysémie

L'étude de la langue wolof nous a permis de mettre en évidence la continuité entre la relation de polysémie et la relation de conversion. Nous en avons un bon exemple dans ce travail. Pour certains cas analysés, nous avons retenu la monosémie, et nous avons souligné que ces cas sont analogues à la conversion massif *versus* comptable (cf. en 8.2.5. : l'analyse des noms d'émotion comme MER qui peuvent être interprétés soit comme une émotion particulière, soit comme une manifestation particulière de l'émotion). Dans d'autres cas, nous avons conclu à de la polysémie, et nous avons cette fois souligné leur analogie avec l'alternance de classe nominale des noms comme SAXAAR, qui peuvent se combiner avec des morphèmes de classes différents (cf. en 9.4.3. et 7.4. l'analyse du nom XAALIS, dont le lien entre les signifiés 'métal d'argent' et 'monnaie', est analogue à celui qui connecte les deux sens 'train' et 'fumée' des lexèmes SAXAAR (*g-*) et SAXAAR (*s-*)). Enfin, nous avons analysé l'exemple de GARAB de la classe *b-*, associé aux deux signifiés 'arbre' et 'médicament', comme un cas de monosémie, équivalent cette fois à une alternance des classes *b-* et *g*. Autrement dit, ces cas du wolof illustrent que la relation de polysémie n'est pas une relation en soi, mais qu'elle est du même type que d'autres relations, comme la relation de conversion. Le passage d'une relation de polysémie à une relation de conversion est graduel.

Les comparaisons que nous avons faites nous permettent de lever le doute sur la reconnaissance ou non de la polysémie dans certains cas. Et elles justifient nos choix dans le découpage du sens. Prenons l'exemple du verbe DAMM 'casser'. La différence entre une lecture dynamique (casser quelque chose), et une lecture statique ('être cassé') du verbe, est analogue à la différence entre la dynamisme d'un verbe d'action comme DAAN 'tomber', et la staticité du même verbe à la voix moyenne : DAANU 'être tombé'. En d'autres termes, nous avons justifié notre choix de ne reconnaître qu'un seul sens au verbe DAMM 'casser', par l'analogie de ses lectures avec les effets sur le sens du morphème de voix moyenne, qui est un morphème marquant une catégorie flexionnelle (la voix). Or, nous avons considéré qu'une différence de signification flexionnelle n'est pas une différence de sens lexical (cf. définitions du lexème et de la lexie en 5.2.2.). Nous pouvons ainsi justifier notre choix de ne pas reconnaître la

polysémie du verbe DAMM 'casser'. Si la reconnaissance d'un lien de polysémie peut parfois être discutée, le doute peut être levé en comparant le cas examiné à une autre relation dans le lexique.

L'avantage de telles comparaisons est de justifier *a posteriori* le choix de découper ou non le sens associé à un signème. Elles nous permettent de conclure ainsi : une relation de polysémie est très similaire à une relation de conversion, tandis que ce qui connecte les différentes interprétations en contexte d'une unique lexie, est très similaire à ce qui connecte les différentes significations flexionnelles d'une lexie.

9.7. Conclusion du chapitre 9

Dans ce chapitre, nous avons fait une évaluation qualitative de la polysémie selon deux critères (cf. 9.1.). Le premier a été de comparer les liens qui connectent des lexies dans les relations régulières du système lexical, telles que la dérivation (cf. 9.2.), la conversion (cf. 9.4.), et la composition dans des constructions (cf. 9.5.); avec des cas liés à la question de la polysémie déjà décrits aux deux chapitres précédents. Cela nous a permis de mettre en évidence que la plupart des faits de polysémie du wolof que nous avons décrits, sont plutôt analogues aux conversions nominales (cf. 9.6.). Le seul cas de polysémie qui n'est pas comparable aux conversions, concerne deux sens eux-mêmes relationnels. Ces deux sens se distinguent par le degré d'aliénabilité de l'entité possédée par le possesseur. Et nous avons mis en évidence que cette même distinction s'observe dans deux constructions différentes de la possession (cf. 9.5.).

Le second critère de l'évaluation a été celui de la caractérisation des liens de polysémie en fonction des autres liens déjà examinés (cf. 9.6.2.). Il en ressort que les liens de polysémie ne se réduisent pas à des liens de méronymie, comme cela peut être le cas dans des relations de conversion. Nous avons analysé les liens de polysémie, analogues aux liens de conversions, par la spécificité de la polysémie qui combine un lien de méronymie à un autre lien, souvent culturellement motivé. Un autre lien de polysémie analogue à un autre lien concerne la relation de possession entre une entité et son possesseur. Là en revanche, la différence entre une possession aliénable et une possession inaliénable, est autant présente dans le lien de polysémie que dans le lien qui lie deux constructions, chacune réalisant un des deux types de possession.

Enfin, nous avons caractérisé la relation de polysémie elle-même par l'analogie avec les autres relations dans le lexique, et dans le cas du wolof, par la continuité de la polysémie avec la conversion (cf. 9.6.3.). Nous en avons retenu que la polysémie est très similaire à une relation de conversion, alors que ce qui connecte les différentes interprétations en contexte d'une unique lexie, est très similaire à ce qui connecte les différentes significations flexionnelles d'une unique lexie.

Conclusion de la troisième partie

Cette ultime partie a mis en évidence la nature analogue des relations dans le système lexical. L'exploration des champs des artefacts et des émotions du système lexical du wolof a permis de relever cinq exemples liés à la polysémie : l'ambivalence sémantique (cf. 7.3.), l'alternance aspectuelle action *versus* état (cf. 7.8.), deux types de conversion nominale (cf. 7.4. ou 7.5. et 8.2.5.), le type de possession, variable suivant la construction utilisée (8.3.). Nous n'avons retenu que les deux derniers faits pour illustrer la polysémie. Les trois autres faits illustrent au contraire la monosémie.

Notre méthode nous permet de justifier nos choix *a posteriori*. Car c'est en comparant les exemples examinés avec des faits de dérivation, de conversion ou de toute autre relation entre lexies dans le lexique (exemple de la composition nominale dans des constructions possessives), que nous établissons des analogies entre des relations différentes. L'étude de ces analogies elles-mêmes permet de justifier le choix de considérer une seule lexie (monosémie) ou plusieurs lexies en relation les unes avec les autres (polysémie).

L'avantage de cette méthode est qu'elle ne propose pas une modélisation spécifique à chaque relation. Elle se base au contraire sur la nature analogue des relations pour décrire le lexique de façon unifiée. Elle est ainsi économique pour la description du lexique.

Cette partie nous a permis ainsi de comparer les liens de polysémie avec les liens d'autres relations du système lexical. Nous avons ainsi pu évaluer la polysémie du point de vue qualitatif, ce qui était l'objectif de ce travail. Rappelons-en les étapes dans la conclusion générale du travail qui suit.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Résultat de l'évaluation qualitative de la polysémie en wolof

Au cours de notre étude, nous avons proposé une nouvelle méthode de description du lexique, fondée sur la nature analogue des relations entre lexies dans le système lexical. Son originalité est de montrer que la polysémie est similaire à d'autres relations, comme la conversion. Par rapport à d'autres méthodes qui proposent un modèle spécifique pour décrire la polysémie, l'intérêt de la nôtre est de disposer d'un modèle qui unifie la description des différentes relations dans le système lexical, et de rendre ainsi la description de la polysémie plus économique.

Nous avons utilisé les propriétés de l'analogie pour le montrer. L'analogie établit un rapport entre des relations différentes : elle est ainsi bien adaptée à notre entreprise. Pour présenter les résultats que nous obtenons à la fin de ce travail, il est utile de rappeler les objectifs que nous nous sommes fixé et que nous avons annoncés dans l'introduction générale.

L'objectif général est de comparer la polysémie aux autres relations dans le lexique, pour savoir si la polysémie est un procédé en soi, qui mérite un traitement différent d'autres relations, comme la dérivation ou la conversion. Les résultats que nous obtenons montrent que les liens de polysémie que nous avons décrits sont analogues à des liens d'autres relations. Nous en déduisons qu'un même lien peut être encodé par des procédés différents, et que la modélisation des différentes relations doit, en toute rigueur, être du même type. S'il est évident que la dérivation met en relation deux signèmes lexicaux, il en est alors de même pour la polysémie. Cette analogie permet ainsi de justifier *a posteriori* le découpage d'un signème polysémique en deux signèmes différents, que nous avons appelés lexies. L'analogie de la polysémie et des conversions nominales du wolof a été très éclairante de ce point de vue.

Rappelons le principe de la conversion nominale du wolof. Chaque nom du wolof est associé à un morphème de classe nominale, comme le nom SAXAAR 'train', qui est associé au morphème de classe nominale *g-*. Certains lexèmes nominaux ont le

même signifiant, mais sont associés à des morphèmes de classe différents. Ainsi, le lexème SAXAAR 'fumée' est associé au morphème de classe *s-*, et non au morphème *g-*. Dans ce cas, le changement de combinatoire accompagné d'un changement de sens montre clairement que la conversion nominale met en relation deux signes SAXAAR de même signifiant. Nous avons décomposé le signifié de ce lien de conversion par la proposition 'quelque chose est fait par quelqu'un avec une autre chose' (cf. 9.4.3.). Nous avons souligné que ce lien est équivalent au lien de polysémie qui lie les deux lexies XAALIS₁ 'métal d'argent' et XAALIS₂ 'monnaie' (qui ont le même morphème de classe *b-*), puisque le sens 'monnaie' peut être décomposé par 'quelque chose fait par des personnes avec (XAALIS₁ 'métal')'.

Nous avons comparé d'autres cas de conversion à des lectures différentes d'un nom monosémique. Rappelons qu'il s'agit de conversions marquées par le morphème de classe nominale *s-*, qui prend dans ce cas des valeurs de partitif ou de diminutif. Le nom CÉEB 'riz' (morphème de classe *b-*) peut ainsi se combiner au morphème de classe *s-*. Ce changement de combinatoire ne s'accompagne pas d'un changement de sens lexical, puisque la combinaison *as céeb* est associée à une lecture partitive du nom comme 'portion de riz', ou à une lecture de diminutif péjoratif comme 'semblant de riz' (cf. 9.4.2.). Nous avons décrit les deux occurrences de *céeb* dans les combinaisons avec les morphèmes de classe *b-* et *s-*, comme deux lectures d'une même lexie. Nous avons comparé ces deux lectures aux deux interprétations possibles de noms d'émotion comme MER 'colère' (morphème de classe nominale *m-*). Selon sa compatibilité ou non avec les formes du pluriel, le nom peut être interprété comme un type d'émotion, ou comme une manifestation de l'émotion, « une instance » de l'émotion (cf. 8.2.5.). Autrement dit, le nom peut avoir une lecture d'une entité massive, ou d'une entité comptable. Il s'agit alors d'une conversion massif *versus* comptable. Dans le cas de la conversion nominale (exemple du nom CÉEB 'riz'), comme dans le cas de la conversion massif *versus* comptable, le sens lexical du nom ne change pas. C'est pourquoi nous n'avons produit qu'une unique définition du nom MER 'colère'.

Enfin, nous avons pris en compte un facteur déterminant pour reconnaître une continuité entre la polysémie et la conversion nominale. Il s'agit de la production d'énoncés qui associent à un nom un unique morphème de classe nominale, le morphème *b-*. Ce fait est massif en wolof contemporain. Il est dû au développement d'un wolof urbain qui fait un usage indifférencié des classes nominales. Ainsi, le nom GARAB se combine avec les deux morphèmes de classes *g-* et *b-*. Combiné au premier, le nom dénote l'espèce végétale de l'arbre. Combiné au second, il peut

référer soit à l'arbre, soit au médicament issu de l'arbre. Il est possible de traiter ce cas soit comme de la conversion nominale par l'alternance de classe, soit comme un cas de monosémie, par la généralisation sémantique de la signification associée au morphème de classe *b-* (cf. 9.4.5.).

Ce que nous retirons de ces comparaisons, c'est que la reconnaissance d'un lien de polysémie peut être justifiée par la comparaison avec un lien analogue qui connecte deux lexies par un procédé morphologique. *A contrario*, des interprétations différentes en contexte d'un même sens d'une unité lexicale, peuvent être comparées à des interprétations analogues également obtenues par un procédé morphologique. Nous avons donné des exemples qui concernent la catégorie verbale. Rappelons par exemple que l'ajout du suffixe *-u* de voix moyenne du wolof à un verbe peut donner lieu à plusieurs lectures, suivant le type de verbe auquel il se suffixe (cf. 9.4.1.). Avec un verbe causatif comme DAAN 'faire tomber', le suffixe de voix moyenne produit une lecture de l'événement que nous appelons « décausative » (DAANU 'être tombé'). Alors qu'avec un verbe qui dénote une transition comme UBBI 'ouvrir', le suffixe de voix moyenne produit une lecture « inchoative » (UBBIKU 's'ouvrir'). Nous avons comparé les interprétations possibles de l'événement dénoté par le verbe DAAN, à celles produites par les contextes d'emplois d'un verbe comme DAMM 'casser'. Il peut tantôt être interprété comme un verbe d'action, tantôt comme un verbe d'état. Et nous avons conclu que dans le cas de l'alternance aspectuelle, comme dans le cas du verbe avec ou sans voix moyenne, le sens lexical du verbe ne change pas.

Nous pouvons alors compléter notre réflexion sur l'analogie de la polysémie et d'autres relations. Si la polysémie est plutôt analogue à la conversion d'une lexie en une autre lexie, la monosémie est plutôt analogue aux effets d'un morphème qui marque une catégorie flexionnelle.

Le wolof, notre langue d'étude, s'est révélée être un terrain propice à notre investigation. La langue est dotée d'une riche morphologie, qui permet de connecter les lexies selon divers procédés (affixation, alternance consonantique, conversions de classe nominale, composition morphologique). Tous ces procédés peuvent être comparés soit à des cas de polysémie, soit à des exemples d'un unique sens qui donne lieu à différentes interprétations en contexte.

Notre parcours nous a mené de la catégorisation des signes lexicaux dans le lexique wolof, à l'extraction d'analogies entre relations dans le système lexical. Rappelons les étapes de ce parcours.

De la catégorisation des signes à l'analogie des relations

En introduction générale de notre travail, nous avons situé son contexte. La question catégorielle étant au centre de la caractérisation du lexique wolof, nous avons décidé de débiter notre étude par une esquisse du profil général du lexique de cette langue, avec la perspective de la catégorisation des signes linguistiques.

La première partie a consisté à identifier les catégories lexicales du wolof (nom, verbe, adverbe), et à discuter la question catégorielle pour des ensembles de signes de même signifiant, mais de distribution syntaxique différente. Cela a demandé de présenter les éléments fondamentaux de la grammaire du wolof. Cette première partie est divisée en trois chapitres.

Le chapitre 1 a été l'occasion de montrer que les noms et les verbes du wolof sont clairement identifiables, notamment par leur distribution syntaxique différente. Nous nous sommes d'abord appuyé sur la reconnaissance des positions syntaxiques occupées par les signes dans des constructions que nous avons caractérisées. Nous avons ensuite souligné que les lexèmes nominaux et verbaux ne se combinent pas aux mêmes signes grammaticaux, ce qui montre que les catégories flexionnelles des verbes et des noms sont différentes²⁴. Nous avons pourtant relevé des énoncés qui illustrent la compatibilité de certains noms avec la position de tête syntaxique (celle de Y) dans la construction [X *di* Y] que nous avons appelée construction attributive (cf. 1.4.1.), et dans la construction [X *da*-personne-*y* Y] que nous avons appelée construction prédicative (cf. 1.4.2.), alors que ces positions sont typiquement instanciées par des verbes. Ces noms dénotent notamment des catégories socio-professionnelles, ou des membres de ces catégories comme le nom GÉWEL (morphème de classe *g*-) qui dénote le griot. Nous avons d'autre part souligné que les noms JIGÉEN 'femme' (morphème de classe *j*-), GÓOR 'homme' (morphème de classe *g*-), et NIT 'être humain' (morphème de classe *k*-) ont un emploi qualificatif dans les constructions [N *cl-u* Qual], où ces trois noms instancient Qual ; alors que ces positions sont occupées typiquement par des verbes appelés verbes de qualité (cf. 1.4.3.). Ces trois faits n'avaient pas encore été simultanément analysés pour le wolof. De ces trois remarques, nous avons déduit qu'une petite zone du lexique regroupe des lexèmes des deux catégories. Ceux-là dénotent un attribut (fonction

24 Il est utile de rappeler qu'il ne s'agit pas de flexion à proprement parler, car la forme des lexèmes ne change pas. Nous étendons le terme de catégorie flexionnelle à un paradigme fermé indissociable d'une catégorie lexicale (cf. 2.2.5. et 3.6.).

socio-professionnelle, genre, qualité). Nous avons caractérisé cette zone comme une zone de fluidité catégorielle. Elle est occupée typiquement par des adjectifs en français. Nous avons d'ailleurs souligné l'absence d'adjectifs en wolof, car les lexèmes qui ont la fonction qualificative se comportent comme des verbes.

Nous avons ensuite présenté les lexèmes, qui, en emploi verbal ou en emploi nominal, ont le même signifiant. Nous avons discuté la question catégorielle, et nous avons argumenté contre une vision précatégorielle du lexique, selon laquelle les signes lexicaux se catégorisent dans le discours. Nous nous sommes appuyé sur les critères proposés par Evans et Osada (2005) pour reconnaître de la précatégorialité, et le critère de la non-prédictibilité des sens des lexèmes à partir de leur catégorie lexicale a été déterminant. L'exemple le plus significatif est celui de *ndaw* associé à la notion de petitesse (cf. 5.2.6.). Six signes ont ce même signifiant, dont cinq sont de catégorie nominale ('jeunesse', 'les jeunes', 'jeune femme', 'virginité', 'messenger'), et une est de catégorie verbale ('être petit'). Cet exemple a illustré que les trois derniers sens au moins ne sont pas prédictibles à partir du sens du verbe. Nous avons caractérisé ce fait du wolof comme de la conversion catégorielle (cf. 1.5.).

Les chapitres 2 et 3 nous ont permis d'affiner les catégories lexicales du nom (chapitre 2) et du verbe (chapitre 3) en présentant leurs catégories flexionnelles. Nous avons souligné que les morphèmes qui marquent les catégories flexionnelles du nom en wolof s'agglutinent à d'autres morphèmes appelés morphèmes de classe nominale. Nous avons présenté les cinq catégories flexionnelles suivantes : la définitude, le nombre, la localisation, la quantification, la qualification, la possession. Nous avons présenté les dix morphèmes de classes nominales (*b-*, *g-*, *j-*, *k-*, *l-*, *m-*, *s-*, *w-* pour le singulier et *y-*, *ñ-* pour le pluriel), qui se combinent avec chacun des noms du wolof. Nous avons mis en garde contre les tentatives maintes fois répétées de chercher une signification précise à ces morphèmes de classe. Nous avons au contraire plaidé pour l'observation de deux faits. Le premier est le fait que des noms peuvent être employés sans morphèmes de classe. Nous avons souligné les deux interprétations apportées par le nom nu : 'espèce de chose' (générique) et 'matière' (massif). Le deuxième fait que nous avons présenté est le fait que des morphèmes de classe peuvent avoir un emploi pronominal. Cinq morphèmes sont concernés : *b-*, *k-*, *l-* auxquels nous avons ajouté les morphèmes *f-*, et *n-*. Nous avons présenté les notions très générales associées à ces morphèmes dans les emplois pronominaux : le temps, le lieu, l'humain, l'inanimé, la manière. Agglutinés aux morphèmes de localisation et de qualification, ces morphèmes de classe ont un emploi de pronom relatif sans antécédent, ou sont encore employés avec une

fonction anaphorique. Nous avons appelé ces combinaisons des pronoms intégratifs, en nous appuyant sur les analyses de Le Goffic (1993). De ces deux faits, nous avons jugé qu'il est préférable de s'attacher à décrire et à analyser les significations associées aux changements de combinaisons des noms avec les morphèmes de classe, plutôt que de chercher les significations des morphèmes de classe eux-mêmes.

Nous avons proposé une nouvelle terminologie pour nommer les morphèmes qui marquent les catégories flexionnelles du verbe, et les formes analytiques résultantes de leurs agglutinations. Nous avons par exemple identifié un seul morphème d'emphase, le morphème *-a-*, que nous avons lui-même appelé le morphème emphatique, et nous avons mis en évidence la décomposition morphologique des modaux du wolof. Les formes finies du verbe dans lesquelles *-a-* apparaît ont été distinguées selon la fonction syntaxique du signe qui est emphatisé, ou selon sa catégorie. Ainsi, si nous avons gardé le terme d'emphatique du complément, nous avons changé celui d'emphatique du sujet en emphatique du nominal. Et nous avons changé le terme d'emphatique du verbe en emphatique du prédicat. Nous nous sommes appuyé sur des énoncés attestés qui illustrent que dans la construction appelée traditionnellement l'emphatique du sujet, des signes qui n'ont pas la fonction de sujet peuvent aussi être emphatisés. De même, dans la construction dite de l'emphatique du verbe, des noms qui ont la position syntaxique typique d'un prédicat peuvent aussi être emphatisés.

Nous avons argumenté pour ne reconnaître que quatre classes de verbes (verbes d'action, verbes d'état, verbes de qualité et verbes de changement d'état), identifiables par les valeurs de morphèmes dans les formes finies, et par la compatibilité des formes avec les classes de verbes. Nous nous sommes appuyé sur trois critères pour identifier les classes de verbes : les critères de la dynamité, de la ponctualité et de la compatibilité avec le parfait. Nous avons remarqué qu'un unique test, qui consiste à examiner la valeur du morphème de l'aspect inaccompli lorsqu'il est combiné au verbe, permet de vérifier les deux premiers critères (dynamité et ponctualité). Nous avons d'abord rappelé la remarque de Church (1981) : la plupart des verbes du wolof sont compatibles avec le morphème de l'aspect inaccompli. Et nous avons souligné celle de Robert (1991) : les valeurs de ce morphème sont aspecto-temporelles avec des verbes d'action, et aspecto-modales avec des verbes d'état. Les verbes que nous avons appelés verbes de changement d'état ont été caractérisés par des alternances aspectuelles et par des alternances de régime spécifiques. Ils peuvent tantôt être lus comme des verbes d'action dans une

interprétation dynamique de l'événement auquel ils font référence, tantôt comme des verbes d'état dans une interprétation statique. Nous avons donné l'exemple du verbe TOOG ('s'asseoir', 'être assis'). L'alternance peut aussi se traduire par le régime du verbe : un verbe peut alors être intransitif lorsqu'il est interprété comme un état, et transitif lorsqu'il est interprété comme un événement dynamique. Nous avons alors donné l'exemple de XALAAAT ('penser', 'penser à').

Grâce à cette première partie, nous avons montré comment se caractérise la catégorisation des noms et des verbes dans le lexique du wolof. Nous avons aussi présenté les cas de conversions catégorielles dans le chapitre 1, de conversions de classes nominales dans le chapitre 2, et d'alternances verbales au chapitre 3. A la fin de cette première partie, nous avons rappelé les remarques de Sauvageot (1965) et de Robert (1998), sur la combinaison des verbes et des noms avec les morphèmes *-i/-a/-u-*, qui marquent la localisation spatiale dans le domaine nominal, et la situation temporelle dans le domaine verbal. Cette similitude nous a incité à adopter une méthodologie de description du lexique, apte à traiter les changements de catégories et de sous-catégories, que nous avons observés tout au long de cette première partie.

L'enjeu de la deuxième partie a été de proposer une méthodologie, non seulement apte à traiter les faits de catégorisation des signes linguistiques que nous avons présentés dans la première partie, mais aussi de répondre aux objectifs que nous nous sommes fixé dans l'introduction générale du travail, qui est de comparer la relation de polysémie aux autres relations à l'intérieur du lexique.

Le chapitre 4 nous a permis d'envisager différentes options pour décrire le lexique. Nous avons constaté qu'une décomposition fine du sens permet de capturer avec précision le sens, et de distinguer les différentes acceptions d'un lexème. Mais nous avons reconnu que le traitement continu du sens a des avantages. Premièrement, une décomposition suffisamment fine des événements (cf. 4.4.2.) permet d'unifier le traitement du sens pour des verbes qui se réalisent dans des constructions différentes. Deuxièmement, des principes généraux comme le principe de métonymie, permettent de traiter efficacement des exceptions à des règles trop générales dans le domaine nominal. (cf. 4.4.3.). Troisièmement, nous sommes attentif aux données du wolof qui militent pour reconnaître une existence linguistique à des unités qui subsument la catégorisation lexicale, comme les ensembles de lexèmes verbaux et nominaux reliés par conversion catégorielle (cf. 1.5.). Nous avons choisi une position médiane, qui consiste à décomposer finement

le sens, tout en « coiffant » les différentes interprétations sous un unique sens quand cela nous semblait possible.

Au chapitre 5, nous avons envisagé le lexique comme un système structuré, composé de signes lexicaux, et de relations qui les connectent, sur le modèle du système lexical du français, développé en MTT par une équipe dirigée par Alain Polguère à Nancy. Dès le début de ce chapitre, nous avons noté que les signes linguistiques s'organisent en ensembles de signes. Nous avons donné les exemples de la possible allomorphie d'un morphème, et de la polysémie d'un lexème. Nous avons alors adopté le terme de signème proposé par Kahane et Gerdes (en prép., pour désigner tout ensemble maximal de signes de signifiants similaires ou apparentés, et de sens aussi apparentés (cf. 5.2.1.). Nous avons alors présenté et défini les signèmes du système lexical que nous décrivons. Nous avons reflété notre position médiane dans le traitement du sens discret *versus* continu, en présentant la lexie en deux temps. Nous avons appelé les sens des lexèmes ses acceptions, et le signème qui les incarne la lexie. Le couple lexème-lexie reflète notre adoption du traitement discret du sens dans le lexique : chaque sens est identifié. Alors que le couple lexie-construction illustre le traitement continu du sens : une lexie peut instancier une variable dans deux constructions différentes. Ce cinquième chapitre a été l'occasion de définir les ensembles de lexèmes de même signifiant, de sens apparentés, mais pas nécessairement de même catégorie lexicale, comme des hyperlexèmes polycatégoriels, en empruntant ce terme au lexicographe anglo-saxon Burchfield (1987). Cette notion d'hyperlexème nous a permis de reconnaître l'existence linguistique des groupes de lexèmes que nous avons présentés au chapitre 1 (cf. 1.5.). La seconde partie de ce chapitre a présenté les types de relations du système lexical. Nous avons notamment montré que comme les signes lexicaux, les relations s'organisent en ensembles. Nous avons pris l'exemple de la relation d'intensification, qui peut se réaliser de plusieurs manières en wolof. Avec des verbes d'action comme DEF 'faire', la relation se réalise par l'ajout du suffixe *-ar* qui signifie 'complètement'. Le signifié du verbe dérivé est 'fabriquer'. L'intensification peut aussi être réalisée par la combinaison d'un verbe de qualité, comme ÑUUL 'être noir', et d'un coverbe, comme KUUK 'très noir'. Par analogie avec les allomorphes, nous avons proposé que ces deux réalisations de la relation d'intensification soient en relation d'allomorphie (cf. 5.3.5.). Nous avons ainsi proposé d'étendre la notion de signe linguistique aux relations du système lexical, en ayant précisé qu'une relation comme telle n'a pas de signifiant (même si elle peut être marquée par un signe, comme c'est le cas de la dérivation). Et contrairement au signe lexical, les

ensembles qui instancient une relation s'organisent selon le signifié. Nous avons ainsi montré que la relation d'intensification rassemble ses réalisations par les procédés de dérivation et de combinaison. L'avantage de cette proposition est d'une part de légitimer les comparaisons entre relations, et d'autre part de traiter les relations comme un signe linguistique, avec possibilité de décomposer son signifié. La dernière partie de ce chapitre a mis en place le modèle simple qui permet de comparer les relations. Nous avons utilisé les propriétés de l'analogie, qui est bien adaptée puisqu'elle précise la nature du rapport entre quatre termes pris deux à deux. Nous avons représenté ces rapports par le rectangle analogique, popularisé en linguistique par Saussure (cf. 5.4.). Nous avons ensuite proposé d'extraire des relations leurs signifiés, et de formaliser la décomposition du signifié extrait des relations en NSM.

Ce long résumé montre ainsi le parcours qui nous a amené à décomposer le sens de signes lexicaux avec une grande granularité. Cela nous a permis d'abord de distinguer des cas de polysémie, des cas de multiples interprétations en contexte d'un unique sens. Cela nous a permis ensuite de montrer que des liens de polysémie sont analogues à des liens de conversion nominale du wolof. Nous avons pu ainsi faire une évaluation qualitative de la polysémie selon les rapports que les liens de polysémie entretiennent avec les liens dans d'autres relations à l'intérieur du lexique. Nous avons présenté les résultats de cette évaluation à la précédente section de cette conclusion générale.

Recherches futures

Outre le fait que notre méthode de description du lexique wolof peut être appliquée à d'autres langues, cette recherche nous a ouvert un horizon sur la typologie des langues. Il serait intéressant d'établir des corrélations entre le profil d'un lexique d'une langue, et les types de liens entre lexies encodés par les différents procédés linguistiques (dérivation, conversion, polysémie, construction). De ce point de vue, la forte cohésion de l'hyperlexème du wolof est un fait troublant. Nous avons constaté que des hyperlexèmes d'émotion comme MER qui réfère à la colère, RAGAL qui réfère à la peur, TIIS qui réfère à la tristesse, JAAXLE qui réfère à l'inquiétude, ou encore RÉCCU qui réfère au remords, illustrent une isomorphie des noms et des verbes. Les noms MER, RAGAL, TIIS, JAAXLE, RÉCCU donnent lieu à des conversions

massif *versus* comptable, tandis que les verbes de même signifiant donnent lieu à des alternances aspectuelles état *versus* action. Nous avons noté que ces conversions nominales et ces alternances verbales produisent les mêmes types de lectures ('un type de chose' *versus* 'une manifestation de cette chose' cf. 8.2.), et que ces hyperlexèmes sont donc monosémiques. Nous l'avons rendu par la production d'une unique définition pour chaque hyperlexème, avec cependant des cadres lexico-syntaxiques différents adaptés à la catégorie lexicale du lexème considéré. La prépondérance des hyperlexèmes dans le lexique du wolof, qui se caractérise par la grande fréquence des conversions, est un fait qui pourrait être rapporté aux cas peu nombreux de polysémie que nous avons relevés dans le lexique wolof, en particulier dans le domaine verbal.

**ANNEXE 1 : les représentants du wolof des primitifs
sémantiques de NSM**

Fonctions et Domaines	Wolof	Anglais (d'après Wierzbicka 1996)	Français (d'après Peeters 2010)
Substantifs	MA, NGA LU / LI ~ DARA NIT (K), NIT (Ñ) KU YARAM	I, YOU SOMETHING ~ THING PERSON, PEOPLE SOMEONE BODY	JE, TU QUELQUE CHOSE ~ CHOSE PERSONNE, PERSONNES QUELQU'UN CORPS
Déterminants	CL-1/A BENN CL-ENEEN	THIS THE SAME OTHER / ELSE	CET MÊME AUTRE
Relationnels	BOKK XEET	PART (OF) KIND (OF)	PARTIE (DE) TYPE (DE)
Possession Spécification Localisation Existence	AM DI / LA NEKK AM NA	HAVE BE BE (SOMEWHERE) THERE IS	AVOIR ÊTRE (QQUN) / (QQCH) ÊTRE (QQ PART) IL Y A
Prédicats mentaux Prédicats de perception	XELAAT, XAM, BÈGG YÈGG, GIS, DÈGG	THINK, KNOW, WANT FEEL, SEE, HEAR	PENSER, SAVOIR, VOULOIR RESSENTIR, VOIR, ENTENDRE
Actions, Événements Mouvements, Contacts	DEF, XEW YÈNGU LAAL	DO, HAPPEN MOVE TOUCH	FAIRE, SE PRODUIRE BOUGER TOUCHER
Discours	NE /NI, BAAT(I), DÈGG (G)	SAY, WORD(S), TRUE	DIRE, MOTS, VRAI
Mourir Vivre	DEE DUND	DIE LIVE	MOURIR VIVRE
Evaluateurs	BAAX, BON	GOOD, BAD	BIEN, MAL
Descripteurs	NDAW, MAG	SMALL, BIG	PETIT, GRAND
Quantifieurs	BENN, ÑAAR BARE A-CL, CL-EPP	ONE, TWO MUCH / MANY SOME, ALL	UN, DEUX BEAUCOUP CERTAINS, TOUS
Espace	FU ~F- FI / FA CI KAW, CI SUUF SORE, (CI) DIGG	WHERE ~PLACE HERE ABOVE, BELOW FAR, NEAR	OÙ ~LIEU ICI AU-DESSUS, AU-DESSOUS LOIN, PRÈS

	CI / CI BIIR	SIDE, INSIDE	DANS, CÔTÉ
Temps	BU ~ B- BA BALA LÉEGI YÁGG DALDI BI ~BU	WHEN ~ TIME AFTER BEFORE NOW A LONG TIME A SHORT TIME FOR SOME TIME	QUAND ~TEMPS APRÈS AVANT MAINTENANT LONGTEMPS PEU DE TEMPS POUR QUELQUE TEMPS
Concepts logiques	「MOO TAX ¹ ~ NDAX ~ NDAXTE -U(L) ~ DU XÉY NA, MĚN, SU (?)	BECAUSE NOT MAYBE, CAN, IF	À CAUSE DE NE...PAS PEUT-ÊTRE, POUVOIR, SI
Intensifieurs	LOOL, YOKK	VERY, MORE	TRÈS, PLUS
Similarité	N-LOC / 「LU MEL N- ¹	LIKE	COMME

ANNEXE 2 : exemples de définitions en NSM du wolof

Ambivalence sémantique de noms d'artefacts

(D1) sabar

- (a) li ay nit defe, dara la loo xam ne
- (b) bu ko nit laalee
- (c) ñeñeen nit dégg li muy def
- (d) nit ñii mën nañu bëgga yëngal seen yaram ci li muy def

- (e) loolu dafa kawe, loolu dafa dëgër _[m]
- (f) nit ñi mēnuñu gis ci biir loolu ndaxte
- (g) li nekk ci kaw dafa tàpp _[m] te mërgëlu _[m]
- (h) bu ko nit laalee
- (i) nit ñu bare mën nañu dégg li muy def
- (j) moo tax nit ñii ñepp dañu bëgga nekk fu nekk ñeñeen nit
- (k) moo tax nit ñii ñepp dañu bëgga yëgg lu baax
- (l) ay jigéen _[m] bëgga yëngal seen yaram ci li muy def
- (m) ñeñeen nit bëgga gi li jigéen _[m] ñeey def

- (n) bu nit ñi ñépp defee noonu
- (o) dafay yàgg

(D2) XALAM

476

- (a) li ay nit defe, dara la loo xam ne
- (b) bu ay nit bēggee ne ay baat yu baax ci ñeneen nit
- (c) nit dafay def lu mel ni loolu :

- (d) loolu dafa gudd _[m]
- (e) ci yēf bi am na yēf yu gudd _[m] yu jub _[m] yu seew _[m]
- (f) bu nit lalee yēf yi
- (g) nit ñu bare mēna dégg li muy def yēf li
- (h) nit ñii mēn nañu bēgga ni lu baax ci ñeneen nit
- (i) nit ñii a ngi ni lu baax luy nit ñeey def
- (j) nit ñii a ngi ni seeni ndey _[m] ak seeni baay _[m] def

- (k) bu nit ñii defee noonu
- (l) nit ñeeneen ñu leen dégg mēn nañu yēgg lu baax
- (m) moo tax dañuy def lu baax ngir nit ñooñu
- (n) ñuy def ci seeni loxoi _[m] li ñepp bēgga am
- (o) ñeep mēn nañu ko gis

(D3) xàmb

- (a) li ay nit defe, dara la loo xam ne
- (b) bu ñeneen nit xelaatee ne li xew nii dafa bon
- (c) nit dafay def lu mel ni loolu :

- (d) yaram nit mēn na yēngatu ci yēf boobu
- (e) yu am yeneeni loolu
- (f) ci biir loolu am na leneen lu keneen mēn naan _[m]
- (g) ci biir loolu am na leneen lu keneen mēna ne
- (h) bu yaram kenn laal yēf yooyu, nit kooku xealaat ni baax na
- (i) ngir loolu nit kooku mēn na yēgg lu baax
- (j) bu nit kooku defee lu mel nii, nit kooku bēggul ñeeneen nit gis ko
- (k) loolu tax nit kooku xelaat ni ñeeneen nit ñi bēgge ko def lu bon
- (l) loolu tax nit kooku def lii nga xam ne ñeeneen ñi kenn du ko mēn na gis
- (m) moo tax kooku dafa def nii fu nekkuñu ñeneen nit

Polysémie de noms d'artefacts

(D4) XAALIS₁

- (a) li la loo xam ne
- (b) loolu mu nekk ci biir suuf si
- (c) loolu dafa dëgër ^[m]
- (d) nit ñi mēna ko gis, nit ñi mēna ko laal
- (e) nit ñi dañu wara def dara ak loolu
- (f) bu nit ñii bëggee loolu ci seen loxo ^[m]
- (g) bu ko kenn tojee ^[m]
- (h) kenn mēn na def dara ci loolu

(D5) XAALIS₂

- (a) li ay nit defe, dara la loo xam ne
- (b) bu kenn bëggee am lu keneen am
- (c) loolu dañu ko def ak lu dëgër ^[m]
- (d) kenn mēn na ko def ci loxoom
- (e) kenn mēn na def lu mel ni ak loolu :
- (f) kenn mēn na xelaat ni dara loolu dafa mel ni li keneen am
- (g) nit kii mēna ni :
- (h) « bëggee naa am li nga am
- (i) am naa dara lu mel ni li nga am »
- (j) keneen nit mēn na ni ay baati yooyu
- (k) bu ñaari ñooñu ñu ne ay baati yooyu
- (l) nit ku amoon dara am na léegi li kooku amoon
- (m) li keneen nit amoon am na léegi dara loo nit ku amoon
- (n) bu loolu jexee ni ku amoon yëf boobu am na léegi yëf bu kooku amoon BIS
- (o) bu ñaari nit defee lu mel ni
- (p) ñaari nit ñooñu mēn nañu yëgg lu baax lan ñu def
- (q) ñeñeen mēn nañu xelaat
- (r) ñaari nit ñooñu def ñanu lu baax

(D6) TÉERE₁

- (a) li ay nit defe dara la loo xam ne
- (b) bu nit ñi xelatee ni ku nekk ak loolu
- (c) kenn mën na lu ko dara

- (d) loolu ci yaramu nit la bokk
- (e) kenn mën na xelaat ne loolu bokk ci yaramu nit
- (f) am na yéf yu bare ci loolu
- (g) am na ay baat ci loolu
- (h) nit ñi mēnuñu gis baati yooyu
- (i) nit ñi mën nañu xealaat ni baati yooyu mën nañu def lu baax

- (j) loolu tax nit ñi xealaat ni
- (k) bu kenn nekkee ak dara loolu
- (l) kenn mën na lu ko dara

(D7) TÉERE₂

- (a) li ay nit defe dara la loo xam ne
- (b) bu nit ñi gisee ci loolu
- (c) nit ñi mën nañu xam dara

- (d) am na ay baat yu bare ci loolu
- (e) nit ñu leen def bëgg nañu ñeñeen nit xam lu bare
- (g) bu nit ñi gisee baat yooyu
- (h) nit ñooñu mën nañu xam lan mooy baat yooyu

- (i) nit ñu bare xelaat nañu ne baat yi dégg lañu
- (j) loolu tax nit ñu bare bëgga gis, bëgga ne , bëgga xam baat yooyu

Monosémie de verbe d'activité physique réalisé avec un artefact

(D8) DAMM

(a) nit dafay def dara ci definam :

(b) liy xew kooku bëggoon na ko

(c) bu nit bëggee def leen ñaar

(d) nit kooku dafay defe loolu leneen

(e) lenneen loolu mën na bokk ci yaramam

(f) lenneen loolu dafa wara dëggër [m]

(g) li nit kooku def, dafa def loolu ni mu ko bëggee

(h) nit kooku dafay def noonu ak loxom [m]

(i) bu ko defee, mu def leen ñaar ni mu ko bëggee woon

(j) moo tax, keneen mën na xelaat ni :

(k) bala nit kookuy def ni mu ko bëggee woon,

(l) benn la woon, leegi mu nekk ñaar

Monosémie des signèmes d'émotions transitoires

Verbes

(D9) TIIT

- (a) nit dafay yëgg lu bon
- (b) buy xelaat nii :
- (c) « li xewoon, dafa bon
- (d) bëgg naa def dara
- (e) xamuma lan def »
- (f) bu nit kooku xelaatee noonu
- (g) kooku dafay yëg lu mel noonu

(D10) WAAR

- (a) nit dafay yëgg lu bon
- (b) buy xelaat nii :
- (c) « li xewoon, xamumawoon ne loolu mën a xew
- (d) xelaatoon naa : loolu du mën a xew »
- (e) bu nit kooku xelaatee noonu
- (f) kooku dafay yëg lu mel noonu

Hyperlexèmes

(D11) MER_(V)

- (a) nit dafay yëgg lu bon
- (b) buy xelaat nii :
- (c) « nit def lu bon
- (d) loolu tax ma bëgg koo def lu bon »
- (e) bu nit kooku xelaatee noonu
- (f) kooku dafay yëg lu mel noonu

(D12) MER_(N)

- (a) lu nit di yëg lu bon la
- (b) buy xelaat nii :
- (c) « nit def lu bon
- (d) loolu tax ma bëgg koo def lu bon »
- (e) bu nit kooku xelaatee noonu
- (f) kooku dafay yëg lu mel noonu

(D13) JAAXLE_(V)

- (a) nit dafay yëgg lu bon
- (b) buy xelaat nii :
- (c) « lu mën a xew dafa bon
- (d) bëgguma loolu
- (e) xamuma lan def »
- (f) bu nit kooku xelaatee noonu nit kooku xelaat xelaat
- (g) moo tax kooku dafay yëg lu mel noonu

(D14) JAAXLE_(N)

- (a) lu nit di yëg lu bon la
- (b) buy xelaat nii :
- (c) « lu mën a xew dafa bon
- (d) bëgguma loolu
- (e) xamuma lan def »
- (f) bu nit kooku xelaatee noonu nit kooku xelaat xelaat
- (g) moo tax kooku dafay yëg lu mel noonu

(D15) TIIS_(V)

- (a) nit dafay yëgg lu bon
- (b) buy xelaat nii :
- (c) « lu fi xewoon, dafa bon
- (d) mënuma xelaat yeneen
- (e) moo tax dama yëg lu bon »
- (f) bu nit kooku xelaatee noonu
- (g) kooku dafay yëg lu mel noonu

(D16) TIIS_(N)

- (a) lu nit di yëg lu bon la
- (b) buy xelaat nii :
- (c) « lu fi xewoon, dafa bon
- (d) mënuma xelaat yeneen
- (e) moo tax dama yëg lu bon »
- (f) bu nit kooku xelaatee noonu
- (g) kooku dafay yëg lu mel noonu

(D17) RAGAL(V)

- (a) nit dafay yëgg lu bon
- (b) buy xelaat nii :
- (c) « xamumaa li mën a xew
- (d) loolu mën na bon
- (e) bëgguma loolu »
- (f) bu nit kooku xelaatee noonu
- (g) kooku dafay yëg lu mel noonu

(D18) RAGAL(N)

- (a) lu nit di yëg lu bon la
- (b) buy xelaat nii :
- (c) « xamumaa li mën a xew
- (d) loolu mën na bon
- (e) bëgguma loolu »
- (f) bu nit kooku xelaatee noonu
- (g) kooku dafay yëg lu mel noonu

Polysémie du nom XOL(D19) XOL₁

(a) lii bokk yaramu nit

(b) nit ñi mēnuñu gis loolu

(c) nit ñi mēn nañu dégg liy muy def bu nit ki dundee

(d) su nit ñi defee seen nopp_[m] ci yaramam

(e) moo tax nit ñi mēn nañu xelaat ne loolu a ngi ci yaramu nit ki

(D20) XOL₂

(a) li ci nit ki la bokk

(b) nit ñi xelaat ni loolu mu ngi ci yaramu nit ki

(c) nit ñi mēnuñu ko gis

(d) ndax loolu,

(e) nit ki yëg lu bare lu baax ak lu bon

(f) nit ki mēna def lu baax ak lu bon

(g) bu nit ki defee yëf yu baax, nit ñi mēn nañu xelaat ne nit ki nit ku baax la

(h) bu nit ki defee yëf yu bon, nit ñi mēn nañu xelaat ni nit ki nit ku bon la

(i) moo tax nit ñi xelaat ni ku amul loolu kooku du nit

Monosémie de verbes de qualité physique

(D21) TÀNG

(a) loolu ni la mel :

(b) su yaramu nit laalee lu mel ni

(c) nit kooku mēna yĕg lu bon ci yaramam

(d) moo tax nit kooku mēn na xelaat noonu :

(e) « lii ni la mēna nekk su loolu nekkoon fu am safara _[m] »(f) li ni la mēna nekk su loolu nekkoon fu am naaj _[m] »

(g) moo tax, nit kooku mēn na yĕg lu bon

(h) bu kooku laalee loolu bu loolu melee noonu

(D22) FÉEX

(a) loolu ni la mel :

(b) su yaramu nit laalee lu mel ni

(c) nit kooku mēna yĕg lu baax ci yaramam

(d) moo tax nit kooku mēn na xelaat noonu :

(e) « lii ni la mēn na nekk su loolu nekkuwoon fu safara _[m] si nekkoon »(f) li ni la mēna nekk su loolu nekkuwoon fu naaj _[m] wi nekkoon »

(g) moo tax, nit kooku mēna yĕg lu baax

(h) bu kooku laalee loolu bu loolu melee noonu

486

(D23) DIIS

(a) loolu ni la mel :

(b) su kenn bēggee yēngal loolu ak seen loxoi [m]

(c) nit kooku mēna yēg lu bon ci yaramam

(d) moo tax nit kooku mēn na xelaat ne am na yēf yu bare ci biir loolu

(e) moo tax nit kooku mēnu ko yēngal loolu ni mu ko bēggee

BIBLIOGRAPHIE

- AMBERBER Mengistu, 2008, « Semantic Primes in Amharic », *Cross-Linguistics Semantics*, C. Goddard (éd.), Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins, p. 83-119.
- AMEKA Felix K., 1994, « Ewe » *Semantic and Lexical Universals : Theory and empirical findings*. C. Goddard & Anna Wierzbicka (éds.), p. 57-86.
- AMEKA Felix K., 1996, « Body parts in Ewe grammar », *The grammar of inalienability : A typological perspective on body part terms and the part-whole relation*, H. Chapell & W. McGregor (éds), Berlin : De Gruyter, p. 783-840.
- AMEKA Felix K., 2002, « Cultural scripting of body parts for emotions : On jealousy and related emotions in Ewe », *Pragmatics & Cognition*, 10-1, p. 27-55.
- AMEKA Felix K., 2015 à paraître, « Hard sun, hot weather, skin pain : The cultural semantics of temperature expressions in Ewe and Likpe (West Africa) », *Linguistics of temperature*, M. Koptjevskaja-Tamm (éd.), Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.
- ANSCOMBRE Jean-Claude, 1995, « Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude », *Langue française*, 105, *Grammaire des sentiments*, p. 40-54.
- ANSCOMBRE Jean-Claude, 1996, « Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits », *Les noms abstraits, histoire et théories*, N. Flaux, M. Glatigny, et D. Samain (éds.), Lille, Presses universitaires du Septentrion,, p. 257-273.
- APOTHÉLOZ Denis, 2002, *La construction du lexique français : principes de morphologie dérivationnelle*, Paris, Ophrys (coll. « L'essentiel français »), 164 p.
- APRESJAN JURI D., 1974, « Regular polysemy », *Linguistics*, 12-142, p. 5-32.
- APRESJAN Juri D., 1992, *Lexical semantics : user's guide to contemporary Russian vocabulary*, Ann Arbor, Karoma, 633 p.
- APRESJAN Juri D, 2000, *Systematic lexicography*, Oxford University Press, 320 p.
- ASNES Maria, 2004, *Référence nominale et verbale : analogies et interaction*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 243 p.
- BACH Emmon, 1986a, « The algebra of events », *Linguistics and philosophy*, 9-1, p.

5-16.

BACH Emmon, 1986b, « Natural Language Metaphysics », *Logic, Methodology and Philosophy of Science VII*, B. Marcus & al. (éds.), p. 573-595.

BACH Emmon, 1989, *Informal lectures on formal semantics*, Albany, State university of New York Press (coll. « SUNY series in linguistics »), 150 p.

BALLY Charles, 1921, *Traité de stylistique française* (2e édition), C. Winter, Heidelberg, 349 p.

BALLY Charles, 1926, « L'expression des idées de sphère personnelle et de solidarités dans les langues indo-européennes » *Festschrift Louis Gauchat*, F.

Fankhauser & J. Jakob (éds.), Aarau, p. 68-78.

BARON Irène, HERSLUND Michael & SØRENSEN Finn (éds.), 2001, *Dimensions of possession*, Amsterdam / Philadelphia: Johns Benjamins (coll. « Typological studies in language »), 335 p.

BARQUE Lucie, 2008, *Description et formalisation de la polysémie régulière du français*, Thèse, université Paris-Diderot, 314 p.

BATIC Gian Claudio (éd.), 2011, *Encoding Emotions in African Languages*, Lincom (coll. « Studies in African Linguistics » 84), 155 p.

BECK David, 2002, *The typology of parts of speech systems : the markedness of adjectives*, New York, Routledge (coll. « Outstanding dissertations in linguistics »), 219 p.

BECK David, 2008, « Ideophones, adverbs, and predicate qualification in Upper Necaxa Totonac », *International Journal of American Linguistics* 74, p. 1-46.

BECHER Jutta , 2003, « Experiencer constructions in Wolof », *Hamburger afrikanistische Arbeitspapiere* », 2, p 1-89.

BENSON Morton, 1985, « Collocations and idioms », *Dictionaries, lexicography and language learning*, R. Ilson (éd.), Janus Book Pub. / Alemany Pr., p. 61-68.

BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1997, *Approches de la langue parlée en français*, Éditions Ophrys, 172 p.

BOGUSLAWSKI Andrzej, 1970, « On semantic primitives and meaningfulness », *Sign, Language, Culture*, A.J. Greimas, R. Jakobson, R. Mayenova (éds.), La Haye : Mouton, p. 143-152.

BOLLY Catherine, 2008, *Les unités phraséologiques : un phénomène linguistique complexe?*, Thèse, université catholique de Louvain, Louvain la Neuve, 344 p.

- BONDÉELLE Olivier, 2009, « Propriétés combinatoires et polysémies de bases verbo-nominales en wolof : quelle corrélation ? », *Proceedings MTT 09*, D. Beck, K. Gerdes, J. Milićević & A. Polguère (éds.), Université de Montréal : Montréal, p. 87-98.
- BONDÉELLE Olivier, 2011a, « Alternations of emotion verb-noun roots in Wolof : Analogy between verbs and nouns », *Proceedings of the 6th World Congress of African Linguistics*, Brenzinger, M. & A.-M. Fehn. (éds.), Cologne, R. Köppe, p. 371-381.
- BONDÉELLE Olivier, 2011b, « From Body to Emotion in Wolof : a Phraseology Process », *Encoding Emotions in African Languages*, G.C. Batic (éd.), Lincom (coll. « Studies in African Linguistics » 84), p. 17-37.
- BORER Hagit, 2005a, *In name only*, Oxford, Oxford University Press (coll. « Oxford linguistics »), 310 p.
- BORER Hagit, 2005b, *The normal course of events*, Oxford, Oxford University Press (coll. « Oxford linguistics »), 400 p.
- BORER Hagit, 1996, « The construct in review », *Studies in Afroasiatic Grammar*, J. Lecarme, J. Lowenstamm, U. Shlonsky (éds.), The Hague, HAG, p. 30-61.
- BOTTINEAU Didier, 2003, « Les cognèmes de l'anglais et autres langues », *Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs, Théories et application*. A. Ouattara (éd.), p. 185-201.
- BOUCHARD Denis, EVRARD Ivan & VOCAJ Etleva, 2007, *Représentations du sens linguistique : actes du colloque international de Montréal, (mai 2003)*, Bruxelles, De Boeck (coll. « Champs linguistiques »), 360 p.
- BOUILLON Pierrette, 1997, *Polymorphie et sémantique lexicale : le cas des adjectifs*, Thèse, université Paris-Diderot, 249 p.
- BRISCOE Ted et COPESTAKE Ann, 1991, « Sense extensions as lexical rules », www.cl.ney91.ps.gz.
- BROSCHART JÜRGEN, 1997, « Why Tongan does it differently : Categorical distinctions in a language without nouns and verbs », *Linguistic Typology*, 1-2, p. 123-166.
- BUELL Leston et SY Mariame, 2005, « A fixed hierarchy for Wolof verbal affixes », elanguage.net/journals/index.php/bls/article/.../780.
- BUELL Leston et SY Mariame, 2006, « Affix ordering in Wolof applicatives and causatives », www.lingref.com/cpp/acal/35/paper1311.pdf.

- BURCHFIELD Robert William, 1987, *Studies in lexicography*, Clarendon Press, Oxford, 200 p.
- CADIOT Pierre, 1997, « Aux sources de la polysémie lexicale », *Langue française*, 113.
- CADIOT Pierre & VISETTI Yves-Marie, 2002, « Motifs, profils, thèmes : une approche globale de la polysémie », *Cahiers de lexicologie*, p. 5-46.
- CARON Bernard, 1998, « La focalisation », *Faits de langues*, 11, p. 205-217.
- CARON Bernard (éd.), 2000, *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*, Louvain / Paris, Peeters (coll. « Afrique et langage »), 322 p.
- CARTER Richard, 2006, « Polycategoriality and Predictability : Problems and Prospects », *Lexical Categories and Root Classes in Amerindian Languages*, L. Ximena & V. Vapnarsky (éds.), Peter Lang, p. 343-390.
- CHAPPELL Hilary & MCGREGOR William, 1989, « Alienability, inalienability and nominal classification », *Proceedings of the Fifteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, p. 24-36.
- CHAPPELL Hilary et MCGREGOR William, 1996, « Prolegomena to a theory of inalienability », *The grammar of inalienability : A typological perspective on body part terms and the part-whole relation*, H. Chappell & W. McGregor (éds), Berlin : De Gruyter, p. 3-30.
- CHAPPELL Hilary et MCGREGOR William (éds.), 1996, *The grammar of inalienability : A typological perspective on body part terms and the part-whole relation*, Berlin : De Gruyter, 950 p.
- CHOMSKY Noam, 1968, « Remarks on Nominalization », *Readings in English transformational grammar*, R. Jacobs et P. Rosenbaum (éds.), Waltham, MA : Blaisdell, p. 184-221
- CHURCH Eric, 1981, *Le Système verbal du wolof*, Dakar, Université de Dakar (coll. « Documents linguistiques »), 365 p.
- CISSE Mamadou, 1995, *Éléments de grammaire Wolof*, Thèse, Inalco.
- CISSE Mamadou, 1998, *Unités et catégories grammaticales du wolof*, Paris, NEF, 324 p.
- CISSE Momar, 2008, « Approche énonciative et discursive de la structure thématique des énoncés en wolof », *Sudlangues*, 10.
- CISSE Momar, 2010, *Parole chantée et communication sociale chez les Wolof du*

- Sénégal*, Éditions L'Harmattan, 491 p. (d'après sa thèse de 2006 utilisée pour notre corpus)
- CLARK Eve V & Herbert H, 1979, « When Nouns surface as verbs », *Language*, 55-4, p. 767-811.
- COHEN Henri & LEFEBVRE Claire (éds.), 2005, *Handbook of categorization in cognitive science*, Amsterdam, Elsevier, 1087 p.
- COMRIE Bernard, 1976, *Aspect : an introduction to the study of verbal aspect and related problems*, London / New York / Melbourne, Cambridge university Press (coll. « Cambridge textbooks in linguistics »), 142 p.
- COPESTAKE Ann & BRISCOE Ted, 1995, « Semi-productive polysemy and sense extension », *Journal of semantics*, 12-1, p. 15-67.
- CORBIN Danielle, 1987, *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Walter de Gruyter, 968 p.
- CORRÉARD N'DIAYE Geneviève, 2008, « thème, rhème et syntaxe », *Sudlangues*, 10.
- COWIE A. P. (éd.), 1998, *Phraseology : Theory, Analysis, and Applications*, Oxford University Press, 278 p.
- CRAIG Colette G. (éd.), 1986, *Noun classes and categorization : proceedings of a symposium on categorization and noun classification, Eugene, Oregon, October 1983*, John Benjamins, 481 p.
- CREISSELS Denis, 1991, *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble : Ellug, 466 p.
- CREISSELS Denis, 1995, *Éléments de syntaxe générale*, Paris : PUF, 352 p.
- CREISSELS Denis, 2001a, « Les systèmes de classes nominales des langues Niger-Congo : prototype et variations », *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, 45, p. 157-166.
- CREISSELS Denis, 2001b, « Catégorisation et grammaticalisation : la relation génitive en mandingue », *Leçons d'Afrique. Un hommage à Gabriel Manessy*, R. Nicolaï (éd.) : Louvain-Paris : Peters, 2001, p. 433-454.
- CREISSELS Denis, 2003, « Adjectifs et adverbes dans les langues subsahariennes », *Typologie des langues d'Afrique et universaux de la grammaire*, P. Sauzet & A. Zribi-Hertz (éds.), vol. 1, p. 17-38.
- CREISSELS Denis, 2006, *Syntaxe générale, une introduction typologique, 1 : Catégories et constructions*, Paris, Hermès science-Lavoisier (coll. « Langues et

syntaxe »), 412 p.

CREISSELS Denis, 2009, « The construct form of nouns in African languages », *Proceedings of Conference on Language Documentation & Linguistic Theory 2*, P.K. Austin, O. Bond, M. Charette, D. Nathan & P. Sells (éds.), SOAS, London, p. 73-82.

CREISSELS Denis, 2010, « the Flexibility of the noun vs. Verb Distinction in the lexicon of Mandinka », <http://www.deniscreissels.fr/index.php?pages/autres-documents-t%C3%83%C2%A9%C3%83%C2%A9chargeables>.

CREISSELS Denis, 2013, « The generic use of the second person singular pronoun in Mandinka » *Languages Across Boundaries, Studies in Memory of Anna Siewierska*, D. Bakker, & M. Haspelmath, Berlin / Boston, De Gruyter Mouton, p. 53-67.

CROFT William, 1991, *Syntactic categories and grammatical relations : the cognitive organization of information*, Chicago, University of Chicago Press, 331 p.

CROFT William, 2000, « Parts of speech as language universals and as language-particular categories », *Approaches to the typology of Word classes*, P.M. Vogel & B. Comrie (éds.), Berlin : Mouton de Gruyter, p. 65-102.

CRUSE David Alan, 1986, *Lexical Semantics*, Cambridge University Press (coll. « Cambridge textbooks in linguistics »), 310 p.

CRUSE David Alan, 1995, « Polysemy and related phenomena from a cognitive linguistic viewpoint », *Computational Lexical Semantics*, P. Saint-Dizier & E. Viegas (éds.), Cambridge University Press, p. 33-49.

CRUSE David Alan, 2000, *Meaning in language : an introduction to semantics and pragmatics*, Oxford New York, Oxford university Press, 424 p.

CULIOLI, Antoine, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, tome I, Paris, Ophrys, 225p.

CUYCKENS Hubert & ZAWADA Britta (éds.), 2001, *Polysemy in cognitive linguistics : selected papers from the International Cognitive Linguistics Conference, Amsterdam, 1997*, Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins, 296 p.

CYSOUW Michael, 2010, « Drawing networks from recurrent polysemies », *Linguistic Discovery*, 8-1, p. 281-285.

DAL Georgette, 2008, « L'analogie dans le domaine du lexique construit : un retour », *1er Congrès mondial de linguistique française*, p. 1575-1587.

DEANE Paul D., 1988, « Polysemy and cognition », *Lingua*, 75-4, p. 325-361.

- DIAGNE Pathé, 1971, *Grammaire de wolof moderne*, Présence africaine, 229 p.
- DIAGNE Mamoussé, 2005, *Critique de la raison orale : les pratiques discursives en Afrique noire*, (d'après sa thèse qui a servi à constituer notre corpus), Paris : Kartahala Éditions, 600 p.
- DIALO Amadou, 1979, *Structures fondamentales du lexique wolof*, Thèse, université de Nice, 305 p.
- DIALO Amadou, 1983, *Éléments systématiques du wolof contemporain*, Dakar : Centre linguistique appliquée, 24, 85 p.
- DIALO Amadou, 1983, *Structures verbales du wolof contemporain*, Dakar : Centre de linguistique appliquée, 140 p.
- DIEM S., 1995, *Wolof-English Dictionary*, Banjul : Peace Corps, 74 p.
- DINGEMANSE, Mark, 2011, *The meaning and use of ideophones in Siwu*. Radboud University Nijmegen, Nijmegen, 442 p. Thèse accessible en ligne à http://pubman.mpg.de/pubman/item/escidoc:1005623:14/component/escidoc:2079881/Dingemanse_thesis_2011.pdf
- DIOUF Jean-Léopold, 2001, *Grammaire du wolof contemporain*, Tokyo, ILCAA, 200 p.
- DIOUF Jean Léopold, 2003, *Dictionnaire wolof-français et français-wolof*, Paris : Karthala, 591 p.
- DIOUF Jean-Léopold (éd.), 2009, *Beykat bi ak jinne ji*, Paris : l'Harmattan, 125 p.
- DIXON Robert M.W. & AIKHENVALD Alexandra Y (éds.), 2004, *Adjective classes*, Oxford University Press, 392 p.
- DONEUX Jean-Leonce, 1975, « Hypothèses pour la comparative des langues atlantiques », *Annales Sciences Humaines. Africana Linguistica*, Tervuren, 6, p. 41-129.
- DOWTY David R., 1979, *Word meaning and Montague grammar : the semantics of verbs and times in generative semantics and in Montague's PTQ [Proper treatment of quantification in ordinary English]*, Dordrecht / Boston / London, D. Reidel (coll. « Synthese language library »), 415 p.
- DZOKOTO Vivian Afi et OKAZAKI Sumie, 2006, « Happiness in the eye and the heart : somatic referencing in West African emotion lexica », *Journal of black psychology*, 32-2, p. 17-140.
- ENFIELD Nicholas J., 2006, « Heterosemy and the grammar-lexicon trade-off »,

- Catching Language*, F. Ameka, A. Dench, & N. Evans (éds.), Berlin : Mouton de Gruyter, pp. 297-320.
- EPELBOIN Alain, 1983, *Savoirs médicaux et phytopharmacopées des Fulbe Bande et des Nyokholonke (Sénégal oriental). Essai d'ethnomédecine.*, Thèse, Ehess, 1146 p.
- EPELBOIN Alain & HAMÈS Constant, 1992, « Trois vêtements talismaniques provenant du Sénégal (décharge de Dakar-Pikine) », *Bulletin d'études orientales*, p. 217-241.
- ÉPELBOIN Alain & HAMES Constant, 2001, « Cornes, bouquets, tuniques... : objets guérisseurs découverts dans les décharges à ordures du Sénégal », *Traversée des mondes. ArtMédecine en Afrique*, Fondation Claude Verdan Musée de la main, Lausanne, p. 73-79.
- EPELBOIN Alain, HAMÈS Constant & RAGGI Anne, 2007, « Cinq tuniques talismaniques récentes en provenance de Dakar (Sénégal) », *Coran et talismans : textes et pratiques magiques en milieu musulman*, Constant Hames (éd.), Paris, Karthala (coll. « Homme et Société : Anthropologie »), p. 147-174.
- EPELBOIN Alain, HAMÈS Constant & al., 2014, « Collection ALEP : amulettes et objets magiques collectés dans les ordures (Mbebess, Joal, Mbour, Sénégal, Afrique, Europe) 1983-2014 ». *Catalogue multimédia de l'exposition 2014, IMA Tourcoing "Arts secrets : les écritures talismaniques d'Afrique de l'Ouest"* 788 p., 130 Mo. (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01081672>.), 619 p.
- EVANS Nicholas & OSADA Toshiki, 2005, « Mundari and argumentation in word-class analysis », *Linguistic typology*, 9-3, p. 442-457.
- FAL Arame, 1999, *Précis de grammaire fonctionnelle de la langue wolof*, Dakar, 152 p.
- FAL Arame, SANTOS Rosine & DONEUX Jean Léonce, 1990, *Dictionnaire wolof-français : suivi d'un index français-wolof*, Karthala, 342 p.
- FELLBAUM Christiane (éd.), 1998, *WordNet : An electronic lexical database*. MIT Press, 423 p.
- FILIP Hana, 2001, « Nominal and verbal semantic structure : Analogies and interactions », *Language sciences*, 23-4, p. 453-501.
- FILLMORE Charles J, 1968, « The case for case », *Universals in Linguistic Theory*, E. Bach & R.T. Harms (éds.), London : Holt, Rinehart, and Winston, p. 1-25.
- FILLMORE Charles J. & ATKINS S. 2000, « Describing polysemy : the case of 'crawl' »,

- Polysemy : theoretical and computational approaches*, Y. Ravin & C. Leacock (éds.), Oxford University Press, p. 68-90.
- FOLEY WILLIAM, 1998, « Symmetrical Voice Systems and Precategoriality in Philippine Languages », *LFG98 Conference, Workshop on Voice and Grammatical Functions in Austronesian*.
- FONTENELLE Thierry, 1997, *Turning a bilingual dictionary into a lexical-semantic database*, Tübingen : Niemeyer, 345 p.
- FRADIN Bernard, 2003, *Nouvelles approches en morphologie*, Paris : PUF, 347 p.
- FUCHS Catherine & VICTORRI Bernard (éds.), 1994, *Continuity in linguistic semantics*, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins (coll. « Linguisticae investigationes. Supplementa »), 255 p.
- GAMBLE David P., 1991, *Gambian Wolof-English Dictionary*.
- GAUME Bruno, 2004, « Balades Aléatoires dans les Petits Mondes Lexicaux », *Information Interaction Intelligence*, 4-2, p. 39-96.
- GAUME Bruno, DUVIGNEAU Karine, & VANHOVE Martine, 2008, « Semantic associations and confluences in paradigmatic networks », *From Polysemy to semantic change : towards a typology of lexical semantic associations*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, p. 233-366.
- GENIUŠIENE, Emma, 1987, *The Typology of Reflexives*. Berlin: Walter de Gruyter, 435 p.
- GEERAERTS Dirk, 2010, *Theories of lexical semantics*, Oxford University Press, 368 p.
- GILLON Brendan S., 1999, « The lexical semantics of English count and mass nouns » *Breadth and depth of semantic lexicons*, E. Viegas (éd.), Springer, p. 19-37.
- GODDARD Cliff, 1994, « Semantic theory and semantic universals », *Semantic and lexical Universals*, C. Goddard & A. Wierzbicka (éds.), Amsterdam : John Benjamins, p. 7-30.
- GODDARD Cliff, 1997, « The universal syntax of semantic primitives », *Language sciences*, 19-3, p. 197-207.
- GODDARD Cliff, 2000, « Polysemy : a problem of definition », *Polysemy : Theoretical and computational approaches*, C. Leacock & Y. Ravin (éds.), Oxford University Press, p. 129-151.
- GODDARD Cliff, 2002, « Explicating emotions across languages and cultures : A

- semantic approach », *The verbal communication of emotions : Interdisciplinary perspectives*, S.R. Fussel (éd.), Psychology Press, p. 19-53.
- GODDARD Cliff, 2003, « Thinking across languages and cultures : Six dimensions of variation », *Cognitive linguistics*, 14-2/3, p. 109-140.
- GODDARD Cliff, 2010, « Semantic molecules and semantic complexity : (with special reference to “environmental” molecules). », *Review of Cognitive Linguistics*, 8-1.
- GODDARD Cliff, 2011, *Semantic analysis : A practical introduction*, (première édition 1998, 448 p., seconde édition 2011, 512 p.) Oxford University Press.
- GODDARD, Cliff. 2013, *Some current developments in NSM in historical perspective* (NSM Semantic Workshop, ANU, 5 April 2013).
- GODDARD Cliff & WIERZBICKA Anna, 1994a, « Introducing lexical primitives », *Semantic and lexical universals : Theory and empirical findings*, GODDARD Cliff & WIERZBICKA Anna (éds.), Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, p. 31-54.
- GODDARD Cliff & WIERZBICKA Anna, 1994b, *Semantic and lexical universals : Theory and empirical findings*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, 510 p.
- GODDARD Cliff & WIERZBICKA Anna (éds.), 2002, *Meaning and universal grammar : Theory and empirical findings*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, (vol. 1 : 334p. Et vol. 2 : 334 p.).
- GODDARD Cliff & WIERZBICKA Anna, 2004, « Cultural scripts : What are they and what are they good for », *Intercultural Pragmatics*, 1-2, p. 153-166.
- GODDARD Cliff & WIERZBICKA Anna, 2007, « NSM analyses of the semantics of physical qualities : sweet, hot, hard, heavy, rough, sharp in cross-linguistic perspective. », *Studies in Language*, 31-4.
- GODDARD Cliff & WIERZBICKA Anna, 2009, « Contrastive semantics of physical activity verbs : ‘Cutting’ and ‘chopping’ in English, Polish, and Japanese », *Language Sciences*, 31-1, p. 60-96.
- GODDARD Cliff & WIERZBICKA Anna, 2014, « Semantic fieldwork and lexical universal », *Studies in Language*, 38-1.
- GOFFIC Pierre (Le), 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette supérieur (coll. « HU »), 591 p.
- GOFFIC Pierre (Le), (éd.), 2007, « Les mots en *Qu-* du français », *Lexique*, n° 18.
- GOLDBERG Adele E., 1995, *Constructions : A construction grammar approach to argument structure*, University of Chicago Press, 271 p.

- GRINEVALD Colette, 1999, « Typologie des systèmes de classification nominale », *Faits de langues*, 7-14, p. 101-122.
- GUÉRIN Maximilien, 2013, « Description et analyse des constructions prédicatives en wolof dans le cadre des modèles constructionnels et typologiques », (présentation au séminaire du Llacan-CNRS).
- GUÉRIN Maximilien, 2010, *Le syntagme nominal en wolof*, Master, Université de La Sorbonne nouvelle, Paris, 168 p.
- HAIMAN John, 1980, « The iconicity of grammar : isomorphism and motivation », *Language*, p. 515-540.
- HAMÈS Constant, 1987, « Taktub ou la magie de l'écriture islamique. Textes soninké à usage magique », *Arabica*, 34-3, p. 305-325.
- HASPELMATH Martin, 1993, « More on the typology of inchoative/causative verb alternations », *Causatives and transitivity*, B. Comrie & M. Polinsky (éds.), Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins, p. 87-120.
- HASPELMATH Martin, 2003, « The geometry of grammatical meaning : Semantic maps and cross-linguistic comparison », *The new psychology of language*, M. Tomasello (éd.), vol. 2, p. 211-242.
- HASPELMATH, MARTIN (éd.) 2013. *The World Atlas of Language Structures*. Leipzig: Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology. (accessible en ligne à <http://wals.info>)
- HASPELMATH Martin & SIMS Andrea D., 2002, *Understanding morphology*, Arnold London, 384 p.
- HEINE Bernd, 2000, « Polysemy involving reflexive and reciprocal markers in African languages », *Reciprocals : Forms and functions*, vol. 2, Z. Frajzyngier & T. Walker (éds.), p. 1-30.
- HEINE Bernd & KOUTEVA Tania, 2002, *World lexicon of grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press, 387 p.
- HENGEVELD, Kees, 1992, « Parts of Speech », *Layered structure and reference in a functional perspective*, M. Fortescue, P. Harder, L. Kristoffersen (éds.), 29-55.
- HYMAN Larry, 2010, « Niger-Congo Verb Extensions : Overview and Discussion », *Selected proceedings of the 37th annual conference on African Linguistics (2006)*, D.L. Payne & J. Peña, Cascadilla Proceedings Project, Somerville, MA, USA, 2010, p. 149-155.

- HYMAN Larry M. & WATTERS John R., 2010, « Auxiliary focus », *Studies in African Linguistics*, 15-3., p. 233-273.
- IORDANSKAJA Lidija, 1973, « Tentative lexicographic definitions for a group of Russian words denoting emotions », *Trends in Soviet theoretical linguistics*, F. Kiefer (éd.), Springer, p. 389-410.
- IORDANSKAJA Lidija, 1986, « Russian expressions denoting physical symptoms of emotions An example of two-argument lexical functions », *Lingua*, 69-3, p. 245-282.
- IORDANSKAJA Lidija N., PAPERNO Slava, LAROCO Lesli, MACKENZIE Jean & LEED Richard L., 1996, *A Russian-English collocational dictionary of the human body*, Slavica Pub., 418 p.
- IRVINE Judith T., 1978, « Wolof noun classification : The social setting of divergent change », *Language in Society*, 7-1, p. 37-64.
- JACKENDOFF Ray, 1983, *Semantics and cognition*, MIT Press, 283 p.
- JACKENDOFF Ray, *Semantic structures*, 1990, Cambridge / London, MIT Press (coll. « Current studies in linguistics series »), 322 p.
- JACKENDOFF Ray, 1991, « Parts and boundaries », *Cognition*, 41-1, p. 9-45.
- JACQUEY Evelyne, 2006, « Un cas de « polysémie logique » : modélisation de noms d'action en français ambigus entre processus et artefact », *Traitement Automatique des Langues*, 47-1, p. 137-166.
- JESPERSEN Otto, 1924 (trad. 1992), *La philosophie de la grammaire*, traduit par Anne-Marie Léonard, Paris, Gallimard (coll. « Collection Tel »), 513 p.
- JEZEK Elisabetta et MELLONI Chiara, 2009, « Complex types in the (morphologically) complex lexicon », *Proceedings of the GL2009, 5th International Conference on Generative Approaches to the Lexicon*, P. Bouillon & al. (éds.).
- JOHNSTON Michael et BUSA Federica, 1999, « Qualia structure and the compositional interpretation of compounds » *Breadth and depth of semantic lexicons*, E. Viegas (éd.), Springer, p. 167-187.
- JOINT SYMPOSIUM OF PHILOSOPHERS FROM AFRICA AND FROM THE NETHERLANDS, 1989, *I, we and body*, Amsterdam, B. R. Grüner (coll. « Schriften zur Philosophie der Differenz »), 108 p.
- JOSEF Ruppenhofer, MICHAEL E. & MIRIAM R. L., 2006, *FrameNet II : Extended Theory and Practice*, <https://framenet2.icsi.berkeley.edu/docs/r1.5/book.pdf>, , 119 p.

- JOUSSE Anne-Laure, 2010, *Modèle de structuration des relations lexicales fondé sur le formalisme des fonctions lexicales*, Thèse, université de Montréal et université de Paris-Diderot, 340 p.
- KA Omar, 1981. *La dérivation et la composition en wolof*, Dakar : CLAD, les langues nationales au Sénégal, 77, 102 p.
- KAHANE Sylvain, 2003, « The Meaning-Text Theory », *Dependency and Valency. An International Handbook of Contemporary Research*, vol. 1, p. 546-570.
- KAHANE Sylvain, 2007, « La distribution des articles du français », *Mélanges offerts à Pierre Le Goffic*, M. Charolles, N. Fournier, C. Fuchs, F. Lefeuvre (éds.), Paris : Ophrys, pp. 159-174.
- KAHANE Sylvain, 2008, « Les unités minimales de la syntaxe et de la sémantique : le cas du français » *Congrès Mondial de Linguistique Française CMLF'08*, J. Durand, B. Habert, B. Laks B. (éds.), Paris, Institut de Linguistique Française, 20p.
- KAHANE Sylvain, « Entre adverbes, noms et pronoms : le cas des modificateurs temporels », *Congrès Mondial de Linguistique Française CMLF 2010*, La Nouvelle Orléans, 12 p.
- KAHANE Sylvain et GERDES Kim, *Cours de syntaxe* (titre provisoire), en préparation.
- KEMMER Suzanne, 1993, *The middle voice*, Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins, 300 p.
- KERLEROUX Françoise, 1996, *La coupure invisible : études de syntaxe et de morphologie*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion (coll. « Sens et structures »), 408 p.
- KESTELOOT Lilyan & DIENG Bassirou, 1989, *Contes et mythes wolof II (Du tieddo au talibé)*, Paris : Présence Africaine, 205 p.
- KESTELOOT Lilyan & MBODJ Chérif, 2006, *Contes et mythes wolof*, Dakar : Ifan / enda tiers-monde, 281 p.
- KHIM Alain, 1998, « A propos de l'état construit », *La grammaire de la possession*, J. Guéron & A. Zribi-Hertz (éds.), Nanterre : Pulidix, p. 61-82.
- KHIM Alain, 1999, « Focus in Wolof », *The grammar of focus*, G. Rebuschi & L. Tuller (éds.), Amsterdam : John Benjamins, p. 245-273.
- KHIM Alain, 2000, « Wolof genitive constructions and the construct state », *Research in Afroasiatic Grammar, Papers from the Third Conference on Afroasiatic Languages, Sophia Antipolis 1996*, J. Lecarme, J. Lowenstamm & U. Shlonsky

(éds.), Amsterdam, John Benjamins, p. 151-182.

KIHM Alain, 2003, « Qu'y at-il dans un nom? Genre, classes nominales et nominalité », *Typologie des langues d'Afrique & universaux de la grammaire, Approches transversales, Domaine bantou*, P. Sauzet & A. Zribi-Hertz (éds.), vol. 1, p. 39-64.

KIHM Alain, 2010, « Categoriality as an interface phenomenon : a comparison of Arabic, Wolof and French », *International Conference on Polycategoriality*, Paris.

KILGARRIFF Adam, 1997, « I don't believe in word senses », *Computers and the Humanities*, 31-2, p. 91-113.

KLEIBER Georges éd.), 1987, *Rencontre(s) avec la généricité*, Metz Paris, Université de Metz, Centre d'analyse syntaxique, Klincksieck (coll. « Recherches linguistiques »), 301 p.

KLEIBER Georges, 1990, *La Sémantique du prototype : catégories et sens lexical*, Paris, Presses universitaires de France (coll. « Linguistique nouvelle »), 199 p.

KLEIBER Georges, 1999, *Problèmes de sémantique : la polysémie en question*, Presses universitaires du Septentrion, 224 p.

KLEIBER Georges, 2010, « Petit essai pour montrer que la polysémie n'est pas un... sens interdit », *Cahiers de lexicologie : Revue internationale de lexicologie et lexicographie*, 96, p. 129-149.

KLEIBER Georges & DAVID Jean (éds.), 1988, *Termes massifs et termes comptables : Colloque international de linguistique*, Klincksieck, vol.13.

KLEIBER Georges & DAVID Jean (éds.), 1989, *Termes massifs et termes comptables, Colloque international de linguistique de Metz.*, Metz/Paris, Université de Metz, Centre d'analyse syntaxique, Klincksieck (coll. « Recherches linguistiques »), 305 p.

KLEIBER Georges, SCHNEDECKER Catherine & THEISSEN Anne (éds.), 2006, *La relation partie-tout : [actes du colloque La partition en langue et en discours tenu à Strasbourg en novembre 2003]*, Louvain / Paris / Dudley, Peeters (coll. « Bibliothèque de l'information grammaticale »), vol. 1, 814 p.

KLEIBER Georges, SCHNEDECKER Catherine & TYVAERT Jean-Emmanuel (éds.), 1997, *La continuité référentielle*, Metz/ Paris, Centre d'études linguistiques des textes et des discours, Université de Metz, Faculté des lettres et sciences humaines, Klincksieck (coll. « Recherches linguistiques »), 228 p.

KOCH, Peter, 2001a, « Lexical Typology from a Cognitive and Linguistic Point of

- View », *Language Typology and Language Universals: An International Handbook*, M. Haspelmath, Ekkehard König, Wulf Oesterreicher & Wolfgang Raible (éds.), vol. 2, Berlin: De Gruyter, 1142-1178.
- KOCH, Peter, 2001b, « Metonymy: Unity in Diversity », *Journal of Historical Pragmatics* 2-2, p. 201-244.
- KOCH, Peter, 2008, « Cognitive Onomasiology and Lexical Change: Around the Eye », *From Polysemy to Semantic Change: Towards a Typology of Lexical Semantic Associations*, M. Vanhove (éd.) . Amsterdam: John Benjamins, 107-137.
- KOPTJEVSKAJA-TAMM Maria, VANHOVE Martine & KOCH Peter, 2007, « Typological approaches to lexical semantics », *Linguistic Typology*, 11-1, p. 159-185.
- KURYŁOWICZ J., 1936, « Dérivation lexicale et dérivation syntaxique », Paris : Peteers (coll. « Bulletin de la société linguistique de Paris »), vol. 1-37, p. 79-92.
- LADUSAW William A., 1988, « Semantic theory », *Linguistic Theory : Foundations*, F. Newmeyer (éd.), New York : Cambridge University, vol. 1, 500 p.
- LAKOFF George, 1970, « Irregularity in syntax », New York : Holt, Rinehart and Winston, 207 p.
- LAKOFF George, 1987, *Women, fire, and dangerous things : What categories reveal about the mind*, Cambridge Univ Press, 632 p.
- LAKOFF George & JOHNSON Mark, 1985, *Les métaphores dans la vie quotidienne* (trad. De *Metaphors we live by*, 1980), Paris, Éditions de Minuit, 254 p.
- LANDSBERG Marge E., 1995, *Syntactic iconicity and linguistic freezes : the human dimension*, Berlin / New York, Mouton de Gruyter (coll. « Studies in anthropological linguistics »), 444 p.
- LANGACKER Ronald W., 1987, « Nouns and verbs », *Language*, 63, p. 53-94.
- LAVIE, René-Joseph, 2003. *Le Locuteur Analogique ou la grammaire mise à sa place*, Thèse, Université de Paris Ouest Nanterre la Défense, 442 p.
- LAUNEY Michel, 1994, *Une grammaire omnipredicative. Essai sur la morphosyntaxe du nahuatl classique*, Paris : Les Éditions du CNRS, 302 p.
- LEHRER Adrienne, 1974, *Semantic fields and lexical structure*, North-Holland, 225 p.
- LEMARÉCHAL Alain, 1989, *Les Parties du discours : sémantique et syntaxe*, Paris, Presses universitaires de France (coll. « Linguistique nouvelle »), 272 p.
- LEVIN Beth, 1993, *English verb classes and alternations : A preliminary investigation*, University of Chicago press, 348 p.

- LEVIN Beth & HOVAV Malka Rappaport, 1995, *Unaccusativity : At the syntax-lexical semantics interface*, MIT Press, 336 p.
- LEVIN Beth & PINKER Steven (éds.), 1992, *Lexical and conceptual semantics*, Cambridge / Oxford, Blackwell (coll. « Cognition special issues »), 244 p.
- LIEBER Rochelle, 1990, *On the organization of the lexicon*, New York, Garland (coll. « Outstanding dissertations in linguistics »), 326 p.
- LIEBER Rochelle, 2004, *Morphology and lexical semantics*, Cambridge, Cambridge University Press (coll. « Cambridge studies in linguistics »), 196 p.
- LIEBER Rochelle et ŠTEKAUER Pavol (éds.), 2009, *The Oxford handbook of compounding*, Oxford, Oxford university Press (coll. « Oxford handbooks in linguistics »), 691 p.
- MALT Barbara C., SLOMAN Steven A., GENNARI Silvia, SHI Meiyi & WANG Yuan, 1999, « Knowing versus naming : Similarity and the linguistic categorization of artifacts », *Journal of Memory and Language*, 40-2, p. 230-262.
- MATISOFF James, 1986, « Hearts and minds in South-East Asian languages and English : an essay in the comparative lexical semantics of psycho-collocations », *Cahiers de linguistique-Asie orientale*, 15-1, p. 5-57.
- MCCAWLEY JAMES D., 1968, « The role of semantics in a grammar », *Universals in Linguistic Theory*, E. Bach et R.T. Harms (éds.), London : Holt, Rinehart, and Winston, p. 125-170.
- MCLAUGHLIN Fiona, 2004, « Is there an adjective class in Wolof », *Adjective classes. A crosslinguistic typology*, R.M.W. Dixon & A. Aikhenvald, Oxford University Press, p. 242-262.
- MCLAUGHLIN Fiona, 2010, « Noun classification in Wolof : When affixes are not renewed », *Studies in African Linguistics*, 26-1.
- MEL'ČUK Igor Aleksandrovič, 1989, « Semantic primitives from the viewpoint of the Meaning-Text Linguistic Theory », *Quaderni di semantica*, 10-1, p. 65-102.
- MEL'ČUK Igor Aleksandrovič, 1992, « Paraphrase et lexique : la théorie Sens-Texte et le Dictionnaire explicatif et combinatoire », *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques III*, I.A. Mel'čuk & al. (éds.), les Presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 9-59.
- MEL'ČUK Igor Aleksandrovič., 1993a, « The inflectional category of voice : towards a more rigorous definition », *Causatives and transitivity*, B. Comrie and M. Polinsky

(éds.), Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins, p. 1-46.

MEL'ČUK Igor Aleksandrovič, 1993b, *Cours de morphologie générale : théorique et descriptive, Volume I : Introduction et première partie Le mot*, Les Presses de l'université de Montréal & CNRS Éditions, 412 p.

MEL'ČUK Igor Aleksandrovič, 1994, *Cours de morphologie générale : théorique et descriptive, Volume II : Deuxième partie Significations morphologiques*, 1994, 456 p.

MEL'ČUK Igor Aleksandrovič, 1996a, *Cours de morphologie générale : théorique et descriptive, Volume III : Troisième partie, moyens morphologiques Quatrième partie, syntactiques morphologiques*, Les Presses de l'université de Montréal & CNRS Éditions, 326 p.

MEL'ČUK Igor Aleksandrovič, 1996b, « Lexical functions : a tool for the description of lexical relations in a lexicon », *Lexical functions in lexicography and natural language processing*, L. Wanner (éd.), 37-102.

MEL'ČUK Igor Aleksandrovič, 1997, *Cours de morphologie générale : théorique et descriptive, Volume IV : Cinquième partie, signes morphologiques*, Les Presses de l'université de Montréal & CNRS Éditions, 488 p.

MEL'ČUK Igor Aleksandrovič, 1998, « Collocations and lexical functions », *Phraseology. Theory, Analysis, and Applications*, A.P. Cowie (éd.), p. 23-54.

MEL'ČUK Igor Aleksandrovič, 2001, *Communicative organization in natural language : the semantic-communicative structure of sentences*, Amsterdam : John Benjamins, 393 p.

MEL'ČUK Igor Aleksandrovič, 2004a, « Actants in semantics and syntax I : actants in semantics », *Linguistics*, 42-1, p. 1-66.

MEL'ČUK Igor Aleksandrovič, 2004b, « Actants in semantics and syntax II : actants in syntax », *Linguistics*, 42-2 : p. 247-291.

MEL'ČUK Igor Aleksandrovič, 2004c, « La non-compositionnalité en morphologie linguistique », *Verbum*, 4, p. 439-458.

MEL'ČUK Igor Aleksandrovič, 2004d, « Verbes supports sans peine. », *Verbes supports : nouvel état des lieux. Special issue of Lingvisticae Investigationes*, G. Gross & S. de Pontoux (éd.), p. 203-217.

MEL'ČUK Igor Aleksandrovič, 2006, « Parties du discours et locutions », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 101-1, p. 29-65.

- MEL'ČUK Igor Aleksandrovič & POLGUÈRE Alain, 2007, *Lexique actif du français : l'apprentissage du vocabulaire fondé sur 20 000 dérivations sémantiques et collocations du français*, De Boeck, 525 p.
- MEL'ČUK Igor Aleksandrovič & WANNER Leo, 1996, « Lexical functions and lexical inheritance for emotion lexemes in German », *Lexical functions in lexicography and natural language processing*, L. Wanner (éd.), p. 209-278.
- MEL'ČUK Igor Aleksandrovič & Žolkovskij Alexandr, 1967. « O semantičeskom sinteze ». *Problemy kibernetiki* 19: 177-238. (traduit en français sous le titre « Sur la synthèse sémantique ». *T.A. Information*. 1970, 2 : 1-85)
- MEL'ČUK Igor Aleksandrovič, CLAS André & POLGUÈRE Alain, 1995, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Duculot (coll. « Universités francophones; Champs linguistiques »), 256 p.
- MEL'ČUK Igor Aleksandrovič, ARBATCHEWSKY-JUMARIE Nadia, ELNITSKY Léo, IORDANSKAJA Lidija, LESSARD Adèle, DAGENAI Louise, LEFEBVRE Marie-Noëlle & MANTHA Suzanne, 1984-1990, *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain (recherches lexico-sémantiques. I. II. III, 3 vols.*
- MELLONI Chiara, 2007, *Polysemy in word formation : the case of deverbal nominals*, Thèse, University of Verona, 285 p.
- MILIČEVIČ Jasmina, 1997, *Étiquettes sémantiques dans un dictionnaire formalisé du type Dictionnaire Explicatif et Combinatoire*, Master, université de Montréal, 104 p.
- MILNER Jean Claude, 1989, *Introduction à une science du langage*, Paris, Le Seuil, 702 p.
- MITHUN Marianne, 2001, « The difference a category makes in the expression of possession and inalienability », *Dimensions of Possession*, I. Baron, M. Herslund & F. Sørensen (éds.), p. 285-310.
- MOHAMADOU Aliou, 1998, « Fonctionnement morphologique et interprétation sémantique d'un système classificatoire : l'exemple du peul », *Faits de langues*, 6-11, p. 391-405.
- MOORE Kevin Ezra, 2000, *Spatial experience and temporal metaphors in Wolof : Point of view, conceptual mapping, and linguistic practice*, Thèse, University of California, Berkeley, 439 p.
- MOORE Kevin Ezra, 2006, « Space-to-time mappings and temporal concepts », *Cognitive Linguistics*, 17-2, p. 199-244.

- MOURELATOS Alexander PD, 1978, « Events, processes, and states », *Linguistics and philosophy*, 2-3, p. 415-434.
- NAMER Fiammetta, 2009, *Morphologie, lexique et traitement automatique des langues*, Lavoisier, Paris, 444 p.
- NAMER Fiammetta & JACQUEY Evelyne, 2013, « Word Formation Rules and the Generative Lexicon : Representing noun-to-verb versus verb-to-noun Conversion », *Advances in Generative Lexicon Theory*, J. Pustejovsky, P. Bouillon, H. Isahara, K. Kanzaki, C. Lee (éds.), p. 385-414.
- N'DIAYE CORRÉARD Geneviève, 2004, *Structure des propositions et système verbal en wolof*, Sudlangues, p. 163-188.
- NERLICH Brigitte, TODD Zazie, HERAN Vimala & CARKE David D. (éds.), 2003, *Polysemy : Flexible patterns of meaning in mind and language*, Walter de Gruyter, 422 p.
- NICOLAS David, 2002, *La distinction entre noms massifs et noms comptables : aspect linguistiques et conceptuels*, Louvain / Paris / Dudley, Peeters (coll. « Bibliothèque de l'information grammaticale »), 145 p.
- NJIE Codu Mbassy, 1982, *Description syntaxique du wolof de Gambie.*, Nouvelles Editions africaines, 288 p.
- NJIE Sering, 1985, *La Dérivation verbale en wolof de Gambie*, Maîtrise., Université de Grenoble III, 69 p.
- NUNBERG Geoffrey et ZAENEN Annie, 1997, « La polysémie systématique dans la description lexicale », *Langue française*, p. 12-23.
- O'CONNOR Mary Catherine, 2007, « External possession and utterance interpretation : a crosslinguistic exploration », *Linguistics*, 45-3, p. 577-613.
- OSTLER Nicholas & ATKINS Beryl T. Sue, 1992, « Predictable meaning shift : Some linguistic properties of lexical implication rules », *Lexical Semantics and knowledge representation*, J. Pustejovsky & S. Bergler (éds.), Springer, p. 87-100.
- PAYNE Doris L. & BARSHI Immanuel (éds.), 1999, *External possession*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, 573 p.
- PEETERS Bert, 1994, « Semantic and lexical universals in French », *Semantic and Lexical Universals—Theory and Empirical Findings*. C. Goddard & A. Wierzbicka (éds.), Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, p. 423-444.
- PEETERS Bert (éd.) , 2006, *Semantic primes and universal grammar : Empirical*

- evidence from the Romance languages*, Amsterdam / Philadelphia, J. Benjamins, 374 p.
- PELLETIER F. Jeffrey, 1975, « Non-singular reference : some preliminaries », *Philosophia*, 5-4, p. 451-465.
- PENNA-DIAW Luciana, 2005, « La danse sabar, une expression de l'identité féminine chez les Wolof du Sénégal », *Cahiers d'ethnomusicologie*, 18, p. 201-215.
- PERRIN Loïc-Michel, 2005, *Des représentations du temps en wolof*, Thèse, Université Paris-Diderot, 707 p.
- PERRIN Loïc-Michel, 2010, « Polysemous qualities and universal networks, invariance and diversity », *Linguistic Discovery*, 8, p. 1-22.
- PERRIN Loïc-Michel, 2015, à paraître, « The representations of temperature in Wolof », *Linguistics of temperature*, M Koptjevskaja-Tamm (éd.), Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.
- PETHŐ Gergely, 2001, « What is polysemy? A survey of current research and results », *Pragmatics and Flexibility of Word Meaning*, E. Nemeth & K. Bibok (éds.), Brill, p. 75-124.
- PICHL Walter J., 1972, *A Wolof reader : grammar notes, texts and vocabulary*, Duquesne university.
- POLGUÈRE Alain, 2002, « Le sens linguistique peut-il être visualisé ? », *Représentations du sens linguistique*, D. Lagorgette & P. Larrivée (éds.), Munich: Lincom Europa (coll. "Lincom Studies in Theoretical Linguistics"), 25, p. 89-103.
- POLGUÈRE Alain, 2003a, « Étiquetage sémantique des lexies dans la base de données DiCo », *TAL. Traitement automatique des langues*, 44-2, p. 39-68.
- POLGUÈRE Alain, 2003b, *Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales*, Presses de l'université de Montréal, 260 p.
- POLGUÈRE Alain, 2005, « Typologie des entités lexicales d'une base de données explicative et combinatoire », présentation à la *Journée de l'ATALA : Interface lexicale-grammaire et lexiques syntaxiques et sémantiques*, Paris.
- POLGUÈRE Alain, 2007a, « Structure de graphe de la base lexicale DiCo », *Actes du Colloque Bases de données lexicales : construction et applications (BDL-CA)*, Université de Montréal, Montréal.
- POLGUÈRE Alain, 2007b, « Is "Meaning-Text Generative Lexicon" a Swearword ? », *Proceedings of the Fourth International Workshop on Generative Approaches to the*

Lexicon (GL'2007), Paris.

POLGUÈRE Alain, 2009, « Lexical systems : graph models of natural language lexicons », *Language Resources and Evaluation* 43-1, p. 41–55.

POLGUÈRE Alain, 2011, « Classification sémantique des lexies fondée sur le paraphrasage », *Cahiers de lexicologie*, 98, p. 197-211.

POLGUÈRE Alain & MILIČEVIĆ Jasmina, 2010, « Ambivalence sémantique des noms de communication langagière du français », *Actes de la section « Lexique et morphologie » du 2e Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF'10)*, F. Neveu, V. Muni Toke, J. Durand, T. Klingler, L. Mondada & S. Prévost (éds.) Institut de Linguistique Française (ILF), La Nouvelle-Orléans, pp. 1029–1050.

POZDNIakov Konstantin, 1993, « Les classes nominales et le traitement des consonnes initiales atlantiques en wolof », extrait du livre : *Grammaire comparée des langues atlantiques (Srvnitel'naja grammatika atlanticheskikh jazykov)*. Moscou, Nauka, p. 75-102.

POZDNIakov Konstantin, 2003, « Micromorphologie ou morphologie de paradigme? », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 98, p. 3-52.

POZDNIakov Konstantin, 2010, « La classification nominale : à la croisée des paradigmes », *Essais de typologie et de linguistique générale. Mélanges offerts à Denis Creissels*, F. Floricic (éd.), p. 87-105.

PUSTEJOVSKY James, 1991, « The Syntax of Event Structure », *Cognition*, 41, p. 47-81

PUSTEJOVSKY James, 1995, *The Generative Lexicon*, MIT Press, 312 p.

PUSTEJOVSKY James (éd.), 1993, *Semantics and the lexicon*, Dordrecht, Kluwer Academic Publ., 416 p.

PUSTEJOVSKY James & BOGURAEV Branimir (éds.), 1996, *Lexical semantics : the problem of polysemy*, Oxford, Clarendon press, 214 p.

PUSTET Regina, 2003, *Copulas : Universals in the Categorization of the Lexicon*, Oxford University Press, 280 p.

RABAIN Jacqueline, 1994, *L'enfant du lignage : du sevrage à la classe d'âge chez les Wolof du Sénégal*, seconde édition, Paris, Payot, 242 p.

RAVIN Yael & LEACOCK Claudia, 2000, *Polysemy : Theoretical and Computational Approaches : Theoretical and Computational Approaches*, Oxford University Press, 240 p.

- RIEMER Nick, 2005, *The semantics of polysemy : reading meaning in English and Warlpiri*, Berlin : Walter de Gruyter, 487 p.
- RIJKHOFF Jan, 2002, « Verbs and nouns from a cross-linguistic perspective », *Rivista di linguistica*, 14-1, p. 115-147.
- RIJKHOFF Jan, 2003, « When can a language have nouns and verbs? », *Acta Linguistica Hafniensia*, 35-1, p. 7-38.
- RIJKHOFF Jan, 2004, *The noun phrase*, Oxford University Press, 434 p.
- RIJKHOFF Jan, 2007, « Word classes », *Language and Linguistics Compass*, 1-6, p. 709-726.
- RIJKHOFF Jan, 2007, « On flexible and rigid nouns », *Studies in Language*, 32-3, p. 727-752.
- RIJKHOFF Jan & LIER Eva VAN, 2013, *Flexible Word Classes : Typological studies of underspecified parts of speech*, Oxford University Press, 368 p.
- ROBERT Stéphane, 1985, *les maladies et les remèdes : débat sur les guérisseurs*, recueil, transcription et traduction d'un débat radiophonique sur TV Horizon le 21/11/1985.
- ROBERT Stéphane, 1990, « Puisque et le dos en wolof, tempête dans le signifié », *Le Gré des langues*, vol. 1, p. 82-92.
- ROBERT Stéphane, 1991, *Approche énocriative du système verbal : le cas du Wolof*, Paris, Éditions du CNRS, 362 p.
- ROBERT Stéphane, 1993, « Structure et sémantique de la focalisation », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 88, p. 25-47.
- ROBERT Stéphane, 1996, « Aspect zéro et dépendance situationnelle : l'exemple du Wolof », *Dépendance et intégration syntaxique (subordination, coordination, connexion)*, C. Müller (éd.), Tübingen : Niemeyer, (coll. Linguistische Arbeiten, 351), 153-161.
- ROBERT Stéphane, 1997, « From body to argumentation : grammaticalization as a fractal property of language », *Berkeley Linguistics Society, Proceedings of the 23rd Annual Meeting (14-16 février 1997), Special Session on Syntax and Semantics in African Languages*, BLS 23S : 116-127.
- ROBERT Stéphane, 1998, « Espace déictique, espace syntaxique et prédication : Les indices spatiaux du wolof », *Proceedings of the 16th International Congress of Linguists*, Paris 1997, B. Caron (éd.), CD-Rom.

- ROBERT Stéphane, 1999, « Grammaire fractale et sémantique transcategorielle : entre syntaxe et lexique », *Langages*, p. 106-123.
- ROBERT Stéphane, 2000, « Le verbe wolof ou la grammaticalisation du focus », *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*, B. Caron (éd.), p. 229-267.
- ROBERT Stéphane, 2003a, « Vers une typologie de la transcategorialité », dans *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation : Polysémie, transcategorialité et échelles syntaxiques*, R. Stéphane (ed.), 2003, p. 255-270.
- ROBERT Stéphane (éd.), 2003b, *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation : polysémie, transcategorialité et échelles syntaxiques*, Louvain / Paris, Peeters (coll. « Afrique et langage »), 283 p.
- ROBERT Stéphane, 2005, « The challenge of polygrammaticalization for linguistic theory : fractal grammar and transcategorial functioning », *Linguistic diversity and language theories*, Z. Frajzyngier, A. Hodges & D.S. Rood, p. 119-142.
- ROBERT Stéphane, 2010, « Focus in Atlantic languages », *The Expression of Information Structure : A documentation of its diversity across Africa*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins, p. 233-260.
- ROBERT Stéphane, 2011, « Le wolof », *Dictionnaire des langues*, p. 23-30.
- ROBERT Stéphane & CREISSELS Denis, 1998, « Morphologie verbale et organisation discursive de l'énoncé : le cas du tswana et du wolof », *Faits de langues*, 6-11, p. 161-178.
- ROMBI Marie-Françoise & THOMAS Jacqueline MC, 2006, *Un continuum prédicatif : le cas du Gbanzili (République Centrafricaine)*, Peeters, 384 p.
- RUHL Charles, 1989, *On monosemy : a study in linguistic semantics*, Albany, State university of New York press (coll. « SUNY series in linguistics »), 299 p.
- SAG Ivan A., WASOW Thomas, & NUNBERG Geoffrey, 1994, « Idioms », *Language*, 70-3, p. 491-538.
- SAGNA SERGE, 2008, *Formal and semantic properties of the Gújjolaay Eegimaa (A.k.a Banjal) nominal classification system*, Thèse, SOAS, 330 p.
- SAINT-DIZIER, Patrick, « Primitives », article du dictionnaire de sémantique en ligne *Semanticlopedia*, consultable à l'adresse <http://www.semantique-gdr.net/dico/index.php/Primitives>.
- SALL Adjaratou Oumar, 2005, *La subordination en wolof : description syntaxique*,

Thèse, Université Cheikh Anta Diop, 364 p.

SAPIR Edward, 1985, « The status of Linguistics as a Science », *Selected Writings of Edward Sapir in Language, Culture and Personality*, D. G. Mandelbaum (éd.), p. 160-166.

SASSE Hans-Jürgen, 1987, « The thetic/categorical distinction revisited », *Linguistics*, 25-3, p. 511-580.

SAUSSURE Ferdinand (de), 1916, rééd. 2005, *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot, 520 p.

SAUVAGEOT Serge, 1965, *Description synchronique d'un dialecte wolof : le parler du dyolof*, Thèse, I.F.A.N., Dakar, 274 p.

SAUZET Patrick & ZRIBI-HERTZ Anne (éds.), 2003, *Typologie des langues d'Afrique & universaux de la grammaire*, Paris, Éditions l'Harmattan, vol. 2, 231 p.

SEGERER Guillaume, 2002, *La langue bijogo de Bubaque, Guinée Bissau*, Louvain Paris, Peeters (coll. « Afrique et langage »), 310 p.

SHANKARA BHAT Darbhe Narayana, 1999, *The prominence of tense, aspect and mood*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins (coll. « Studies in language and companion series »), 198 p.

SHOPEN Timothy (éd.), 1985, *Language typology and syntactic description, vol. 1 : Clause Structure*, London / New York, Cambridge University Press, 490 p.

SHOPEN Timothy (éd.), 1985, *Language typology and syntactic description, vol. 3 : Grammatical Categories and the Lexicon*, London / New York, Cambridge university press, 317 p.

SPENCER, Andrew, 2013, *Lexical Relatedness*, Oxford University Press, 480 p.

STEELE James, 1990, *Meaning-text theory : linguistics, lexicography and implications*, Ottawa, University of Ottawa press, 439 p.

ŠTEKAUER Pavol & LIEBER Rochelle (éds.), 2005, *Handbook of word-formation*, Dordrecht, Springer (coll. « Studies in natural language and linguistic theory »), 470 p.

STEWART William A., 1996, *Notes on Wolof Grammar*, 50 p.

SWEETSER Eve, 1990, *From etymology to pragmatics : metaphorical and cultural aspects of semantic structure*, Cambridge New York Melbourne, Cambridge University Press (coll. « Cambridge studies in linguistics »), 174 p.

SY Mariame, 2003, « Noun Formation and Noun Classification », UCLA Working

- Papers in Linguistics 02/2003; p. 9-43.
- SYLLA Assane, 1978, *La Philosophie morale des Wolof*, Dakar, Sankoré (coll. « Collection Tutanxamon »), 225 p.
- TAMBA Khady, 2010, *The Morphosyntax of (anti) causatives in Wolof*, Master, University of Kansas, 65 p.
- TANG Patricia, 2008, *Masters of the Sabar : Wolof Griot Percussionists of Senegal*, Temple University Press, 228 p.
- TAYLOR John R., 1989, *Linguistic categorization : prototypes in linguistic theory*, Oxford, Clarendon press, 270 p.
- TESNIÈRE Lucien, 1959, *Eléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, 671 p.
- THIAM Ndiassé, 1987, *Les catégories nominales en wolof : aspects sémantiques*, Centre de linguistique appliquée de Dakar, 30, 41 p.
- TOURÉ N'Diabou Séga, 2003, *Fonctionnement et fonctions des représentations du surnaturel dans l'imaginaire des contes wolofs*, Thèse, Inalco, 767 p.
- TRAUGOTT Elizabeth Closs & DASHER Richard B. (éds.), 2002, *Regularity in semantic change*, Cambridge University Press, 362 p.
- TUGGY David, 1993, « Ambiguity, polysemy, and vagueness », *Cognitive linguistics*, 1993, 4-3, p. 273-290.
- URBAN Matthias, 2012, *Analyzability and semantic associations in referring expressions : a study in comparative lexicology*, Thèse, Leiden University, 774 p.
- VAN DE VELDE Danielle, 1995, *Le spectre nominal : des noms de matières aux noms d'abstractions*, Louvain Paris, Peeters (coll. « Bibliothèque de l'information grammaticale »), 256 p.
- VANHOVE Martine, 2008, *From polysemy to semantic change : Towards a typology of lexical semantic associations*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, 404 p.
- VENDLER ZENO, 1967, *Linguistics in Philosophy*. Ithaca, NY : Cornell University Press, 203 p.
- VICTORRI Bernard, 1997, « La polysémie : un artefact de la linguistique? », *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, 2, p. 41-62.
- VICTORRI Bernard, 2002, « Catégorisation et polysémie », *Catégorisation et langage*, F. Cordier & J. François (éds.), Paris : Hermès / Lavoisier, p. 106-124.
- VICTORRI Bernard & FUCHS Catherine, 1996, *La polysémie : construction dynamique du sens*, Paris, Hermès (coll. « Langue, raisonnement, calcul »), 220 p.

- VOELTZ Erhard Friedrich Karl & KILIAN-HATZ Christa (éds.), 2001, *Ideophones*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins (coll. « Typological studies in language »), 423 p.
- VOGÜÉ Sarah De, 2009, « Syntaxe, référence et identité du verbe filer », *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, 50, p. 135-167.
- VOISIN Sylvie, 2002, *Relations entre fonctions syntaxiques et fonctions sémantiques en wolof*, Thèse, université Lumière Lyon 2, 363 p.
- VOISIN Sylvie, 2006, « L'infinitif en wolof », *Les formes non finies du verbe*, 19/1, Blanvillain, O. & Guilmier, C. (éds), Travaux linguistiques du CERLICO, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 61-83.
- VOISIN Sylvie, 2010, « L'inaccompli en wolof », *Essais de typologie et de linguistique générale. Mélanges offerts à Denis Creissels*, F. Floricic (éd.), Lyon, ENS LSH (coll. « Langages »).
- VOISIN Sylvie et VITTRANT Alice, 2012, « Pluriactionnalité temporelle en birman et wolof : les cas de répétition externe », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 2012, 107-1, p. 353-377.
- WANNER Leo (éd.), 1996, *Lexical functions in lexicography and natural language processing*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins (coll. « Studies in language companion series »), 355 p.
- WEINREICH Uriel, 1972, *Explorations in semantic theory*, Berlin : Mouton de Gruyter, 128 p.
- WIERZBICKA Anna, 1972, *Semantic primitives*, Athenäum, 225 p.
- WIERZICKA Anna, 1985, *Lexicography and conceptual analysis*, Ann Arbor, Karoma, 388 p.
- WIERZBICKA Anna, 1988, *The semantics of grammar*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 617 p.
- WIERZBICKA Anna, 1989, « Semantic primitives : the expanding set », *Quaderni di semantica*, 10-2, p. 309-332.
- WIERZBICKA Anna, 1992a, « Defining emotion concepts », *Cognitive science*, 16-4, p. 539-581.
- WIERZBICKA Anna, 1992b, « Lexical universals and universals of grammar », *Meaning and Grammar : Cross-linguistic Perspectives*, J van der Auwera & M. Kefer (éds.), Berlin : Walter de Gruyter, 1992, p. 383-416.

- WIERZBICKA Anna, 1992c, « Semantic primitives and semantic fields », *Frames, fields, and contrasts*, A. Lehrer, E.F. Kittay, & R. Lehrer (éds.), Routledge, p. 209-227.
- WIERZBICKA Anna, 1992d, *Semantics, culture, and cognition : universal human concepts in culture-specific configurations*, New York Oxford, Oxford university press, 487 p.
- WIERZBICKA Anna, 1992e, « Talking about emotions : Semantics, culture, and cognition », *Cognition & Emotion*, 6-3 et 6-4, p. 285-319.
- WIERZBICKA Anna, 1992f, « The search for universal semantic primitives », *Thirty Years of Linguistic Evolution. Studies in honour of René Dirven on the occasion of his 60th birthday*. M. Pütz (éd.), Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, p. 215-242.
- WIERZBICKA Anna, 1993, « A conceptual basis for cultural psychology », *Ethos*, 1993, 21-2, p. 205-231.
- WIERZBICKA Anna, 1994a, « Cultural scripts' : A new approach to the study of cross-cultural communication », *Language contact and language conflict*, M. Pütz (éd.), Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, p. 69-87.
- WIERZBICKA Anna, 1994b, « Semantic primitives across languages : A critical review », *Semantic and Lexical Universals. Theory and Empirical Findings*, C. Goddard & A. Wierzbicka (éds.), Amsterdam / Philadelphia, J. Benjamins, p. 445-500.
- WIERZBICKA Anna, 1995a, « Adjectives vs. verbs : The iconicity of part-of-speech membership », *Syntactic iconicity and linguistic freezes. The human dimension*, M.E. Landsberg (éd.), Walter de Gruyter, p. 223-245.
- WIERZBICKA Anna, 1995b, « Universal semantic primitives as a basis for lexical semantics », *Folia linguistica*, 29-1 et 29-2, p. 149-169.
- WIERZBICKA Anna, 1996, *Semantics : Primes and Universals : Primes and Universals*, Oxford University Press, 500 p.
- WIERZBICKA Anna, 1997, *Understanding cultures through their key words : English, Russian, Polish, German, and Japanese*, New York, Oxford university press, 328 p.
- WIERZBICKA Anna, 1999, *Emotions across languages and cultures : Diversity and universals*, Cambridge University Press, 349 p.
- WIERZBICKA Anna, 2000, « Lexical prototypes as a universal basis for cross-

- linguistic identification of “ parts of speech ” », *Approaches to the typology of word classes*, B. Comrie & P.M. Vogel (éds.), Belin : Mouton de Gruyter, p. 285-320.
- WIERZBICKA Anna, 2002, « Semantic Primes and Universal Grammar in Polish », *Meaning and Universal Grammar: Theory and Empirical Findings Volume II*, C. Goddard & A. Wierzbicka (éds.), Amsterdam, John Benjamins, pp. 65-144.
- WIERZBICKA Anna, 2007, « Bodies and their parts : An NSM approach to semantic typology », *Language Sciences*, 2007, 29-1, p. 14-65.
- WIERZBICKA Anna, 2009, « Language and metalanguage : Key issues in emotion research », *Emotion Review*, 1-1, p. 3-14.
- WIERZBICKA Anna & ENFIELD Nick (éds.) , 2002, *The body in description of emotion, Pragmatics and Cognition*, 1-2/, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.
- WIERZBICKA Anna & HARKINS Jean, 2001, *Emotions in crosslinguistic perspective*, Berlin : Walter de Gruyter, 421 p.
- WILLIAMS Kemp, 1991, « Radial structuring in the Hausa lexicon : A prototype analysis of Hausa ‘eat’ and ‘drink’ », *Lingua*, 85-4, p. 321-340.
- WITTGENSTEIN, Ludwig (1953, trad. fr. 2004), *Recherches philosophiques*, Paris: Gallimard, 380 p.
- ZAWADA Britta, 2005, *Linguistic creativity and mental representation with reference to intercategoryal polysemy*, Thèse, University of South Africa, 478 p.
- ZEMPLÉNI Andras, 1966, « La dimension thérapeutique du culte des rab. Ndöp, tuuru et Samp. Rites de possession chez les Lebou et les Wolof », *Psychopathologie africaine*, 2-3, p. 295-439.
- ZEMPLÉNI Andras, 1985, « L’enfant Nit Ku Bon. Un tableau psychopathologique traditionnel chez les Wolof et les Lebou du Sénégal », *Nouvelle revue d’ethnopsychiatrie*, 4, p. 9-42.

Index des signèmes lexicaux du wolof examinés

A

AAV.....72, 211, 214, 311, 402 sv

AM20 sv, 61, 65 sv, 73, 76, 112, 121, 127, 189, 203, 205, 236, 253, 262 sv, 265, 272, 277 sv, 282 sv, 299 sv, 302, 331 sv, 343, 348 sv, 352, 359 sv, 369 sv, 376, 378, 391, 393 sv, 396, 402, 404, 406, 409 sv, 415, 436 sv, 451, 459, 472, 476 sv, 485 sv, 498, 507, 511

B

BAAT.....236, 472, 476 sv

BAAX .65, 72, 75, 79, 127, 190, 196 sv, 213, 236, 250, 277, 280, 321 sv, 377 sv, 472, 475 sv, 484 sv

BARE.....51, 91, 126, 236, 266, 273 sv, 283, 288 sv, 291, 293 sv, 326 sv, 334, 345 sv, 377, 381 sv, 392, 472, 475 sv, 478, 484, 486

BÉG.....60, 73, 80, 119, 140, 257, 262, 271, 311, 332, 339, 348, 350 sv, 369

BÈGG.....74, 137 sv, 141, 236, 251, 257 sv, 277, 279, 340, 472, 478, 480 sv

BIIR.....5, 213, 237, 279, 376, 473, 475 sv, 486

BOKK.....233, 236, 265, 280, 357, 375, 377 sv, 472, 478 sv, 484

BON26, 28, 65, 72, 75, 79, 95, 114, 127 sv, 178, 186, 190, 196 sv, 225, 236, 252, 255, 261, 273, 275, 283, 289, 321, 361 sv, 366, 374, 377 sv, 380, 393, 446, 456, 472, 476, 480 sv, 492, 497, 514

D

DAMM.....29, 156, 326, 328, 339 sv, 356, 381, 417 sv, 420, 456 sv, 463, 479

DEE.....236, 296, 386, 472

DÉEG.....132 sv, 412

DEF 88, 217, 221, 236, 238 sv, 277 sv, 283, 376 sv, 468, 472, 475 sv, 484, 495, 498, 502, 512

DĚGG.....74, 236, 472

DIGG.....237, 441, 443, 447, 472

DIIS.....116, 383 sv, 396 sv, 486

DUND.....70, 236, 376, 472

G

GARAB.....72, 148, 349, 436 sv, 456, 462

GIS..33, 42 sv, 50, 67 sv, 73, 75, 160, 178, 236, 280, 339, 356, 375, 377, 423 sv, 433, 441, 472, 475 sv, 484

J

JAAXLE.....357, 469, 481 sv

K

KAW.....148, 237, 281, 472, 475

L

LAAL.....236, 279 sv, 472, 476 sv

LIGGÉY.....27, 123, 200 sv

「**LU MEL**」.....237, 280, 473, 476 sv, 480 sv, 485

M

MAG 65, 74 sv, 78, 169 sv, 215, 236, 271, 318, 366, 375, 379, 472, 491, 494, 497, 511

MĚN.....90, 237, 278 sv, 357, 359, 368, 375 sv, 388, 423, 473, 475 sv

MER.....17, 29, 41, 47, 58 sv, 63, 68, 72, 100, 113, 115, 117, 120, 122, 125, 127, 135, 145, 148, 177, 187, 193, 208, 211 sv, 215 sv, 221, 228, 240, 243 sv, 247, 249, 253 sv, 258 sv, 264, 267 sv, 281, 292, 298, 303, 315, 317, 336, 349 sv, 357, 359 sv, 370, 381, 383, 388, 392 sv, 415 sv, 422, 424, 426, 428, 432 sv, 456, 462, 466, 469, 481, 490, 497, 499, 505, 508

「**MOO TAX**」.....237, 247, 252, 473, 475 sv, 479, 481 sv, 484 sv

N

ŃAAR.....21, 236, 264, 277 sv, 283, 472, 479

NDAW.....19, 121, 205 sv, 236, 253 sv, 258 sv, 278, 280, 386, 426, 465, 472

NEKK.....21, 70, 90, 96, 203, 236, 253, 278 sv, 472, 475, 477 sv, 485

NIT.17, 21, 26, 30 sv, 41 sv, 50, 53, 55, 63, 68 sv, 72, 77, 83, 85 sv, 92 sv, 96, 100 sv, 122 sv, 126, 130, 153, 155 sv, 161 sv, 171 sv, 179 sv, 183 sv, 193, 195 sv, 198, 206 sv, 215 sv, 219 sv, 228 sv, 231 sv, 236, 243, 247 sv, 250 sv, 257, 259, 262 sv, 265 sv, 271, 273 sv, 289 sv, 299 sv, 305 sv, 310, 322 sv, 329, 336 sv, 341 sv, 345 sv, 350 sv, 353 sv, 360 sv, 363, 365, 367, 372 sv, 382 sv, 395 sv, 399, 406 sv, 414 sv, 422, 425 sv, 429 sv, 433, 442, 445, 449, 456, 462 sv, 467, 470, 472, 475 sv, 490 sv, 495 sv, 498 sv, 502, 504, 511 sv

R

RAGAL.....131, 198 sv, 357, 469, 483

S

SABAR.....295 sv, 406 sv, 475

SAXAAR.....422 sv, 428 sv, 440, 454, 456, 461 sv

SEDD.....366 sv

SORE.....237, 472

SUUF.....148, 237, 281, 422 sv, 472, 477

T

TAKK.....88 sv, 289, 311, 328 sv, 381, 397

TÀNG.....193 sv, 202, 366 sv, 371 sv, 381 sv, 390 sv, 434, 485

TÉERE.....288, 310 sv, 314 sv, 321 sv, 343

TIIS.....357, 469, 482

TIIT.....356 sv, 480

W

WAAR.....480

X

XAM...21, 28, 37, 41, 43, 49 sv, 54, 56, 58, 63, 67 sv, 71, 73, 76, 86, 89, 98, 100, 112 sv, 115 sv, 120, 125 sv, 132, 138 sv, 141, 159, 172, 174, 179, 196, 217, 222, 224, 229, 231, 236, 238, 241, 243 sv, 248 sv, 261 sv, 272, 277 sv, 290 sv, 293 sv, 328, 334, 338, 345, 350, 365 sv, 370, 381, 384, 388, 392, 401, 404, 408, 417, 425 sv, 434, 440, 445 sv, 451, 453, 457, 466, 472, 475 sv, 498, 511

XÀMB.....310 sv, 317, 322, 407, 409, 476

XEET.....82, 236, 472

XEL.....5, 272, 331, 367, 369, 375, 380, 489

XELAAT.....377 sv, 476 sv

XEW.....233 sv, 236, 241 sv, 248, 472, 476, 479 sv

XOL .20, 193, 202, 345 sv, 348 sv, 355, 362 sv, 377, 379 sv, 392, 396 sv, 440 sv, 444 sv, 448 sv, 484

Y

YÀGG.....205, 237, 279, 473, 475

YARAM.....236, 256, 261, 362, 375 sv, 472, 475 sv

520

YĚGG.....144 sv, 192, 194, 236, 260 sv, 277, 364, 377, 443, 472, 475 sv, 480 sv

YĚNGU.....236, 472

YOKK.....237, 336, 473

Index terminologique

A

- Actant** 41, 88, 144 sv, 147 sv, 164 sv, 178, 233, 239, 257, 329 sv, 339, 348, 350, 412 sv, 503
- Allolexie**.....238, 243 sv, 248
 allexe.....245 sv, 251, 351
- Allomorphie**.....194, 218, 238, 244, 468
 allomorphe.....102, 118, 126, 249, 331, 404, 468
- Alternance** .12, 15, 20, 72, 87, 130, 143, 172, 174 sv, 181, 190, 203, 229, 257, 261, 311, 329, 337, 343, 348, 358, 361, 396, 411, 415, 417, 422, 425 sv, 433, 440, 451, 454, 456, 459, 463, 466 sv, 470
 alternance de régime.....12, 143, 257, 329
 alternance verbale.....15, 178, 181, 190
 alternance aspectuelle....59, 64, 131, 136, 143, 274, 276, 343, 358 sv, 367, 451, 459, 463
- Analogie** 11, 15 sv, 20, 31, 193, 219 sv, 229, 238, 244, 284, 401 sv, 409 sv, 420, 428, 431, 434 sv, 440 sv, 446, 449 sv, 456, 458 sv, 461, 463 sv, 468 sv, 487, 492, 494, 860
- Aspect inaccompli**.....9, 40, 62 sv, 109, 137

C

- Catégorie**. 7 sv, 19, 25 sv, 31 sv, 35, 37, 39, 41, 45, 48 sv, 58 sv, 61, 63 sv, 77 sv, 83, 85 sv, 92, 96 sv, 102, 104 sv, 107 sv, 114, 117, 121 sv, 129, 133 sv, 142 sv, 151, 153, 160 sv, 163 sv, 174 sv, 179 sv, 185 sv, 195, 204 sv, 208, 227, 234, 238, 244, 265, 271, 274, 276 sv, 283, 289 sv, 301, 304, 328, 351 sv, 355, 363, 366, 398, 410, 421, 424 sv, 456, 463 sv, 470, 490 sv, 500, 511

catégorie flexionnelle	8 sv, 55, 96, 107 sv
catégorie grammaticale	107, 856
catégorie lexicale	7 sv, 11, 13, 28, 39, 190, 227, 398, 470, 856, 858 sv
catégorisation	31 sv, 35, 71, 77, 151, 162, 172 sv, 186, 189, 407, 463 sv, 467, 491, 511
Classe	8 sv, 15, 39 sv, 99, 105, 107, 205, 252, 256, 439 sv, 454, 507
classe aspectuelle	59, 64, 131, 136, 143, 274, 276, 343, 358 sv, 367, 451, 459, 463
classe nominale ...8 sv, 15, 20, 23, 27 sv, 39 sv, 44 sv, 47 sv, 51 sv, 56, 58 sv, 63, 65 sv, 75 sv, 78, 80 sv, 83, 85 sv, 88 sv, 97 sv, 105, 112, 117 sv, 134, 153, 179, 186, 204 sv, 223, 233 sv, 237, 239, 241, 249 sv, 255 sv, 258, 266, 271, 281 sv, 303, 309, 312, 318, 330 sv, 333, 339 sv, 348 sv, 351 sv, 355, 359 sv, 363, 401, 403 sv, 410, 421 sv, 432, 436 sv, 439 sv, 443, 451, 453, 455 sv, 459, 461 sv, 465, 469, 487, 497, 507, 856 sv, 859	
classe verbale	8, 55, 109 sv, 117, 280
Construction	
composition	399, 454, 459
construction attributive	8, 59, 62, 111
construction possessive	459 sv
construction prédicative	8, 62, 111
construction qualificative	8
construction relative	448, 450, 455
emphatique du complément	45
emphatique du nominal	110, 117, 134
emphatique du prédicat	110
état construit	86, 92 sv, 103, 296, 304 sv, 308, 317, 441 sv, 447 sv, 454 sv, 499
construction relative	448, 450, 455
Conversion	8, 10, 15, 206, 439, 457, 459
conversion catégorielle 8, 26 sv, 35, 37, 71, 77 sv, 151, 193 sv, 204 sv, 229, 242, 404, 421, 424 sv, 464 sv, 467, 509	
conversion nominale ...20, 23, 27 sv, 44, 47 sv, 51 sv, 56, 58 sv, 63, 65 sv, 75 sv, 78, 80 sv, 83, 85 sv, 88 sv, 97 sv, 100 sv, 105, 112, 117 sv, 134, 153, 179, 186, 205 sv, 223, 233 sv, 237, 239, 241, 249 sv, 255 sv, 258, 266, 271, 281 sv, 303, 309, 312, 318, 330 sv, 333, 339 sv, 348 sv, 351 sv, 355, 359 sv, 363, 401, 403 sv, 410, 421 sv, 432, 436 sv, 440, 443, 451, 453, 455 sv, 459, 461 sv, 465, 469, 487, 497, 507	
Copule	23, 47, 49, 56 sv, 64, 114, 116, 120 sv

D

Définition	12 sv, 38, 169, 227, 281, 343, 398 sv, 439 sv, 448 sv, 475
cadre lexico-syntaxique	13, 300, 343, 352 sv, 398, 402, 470
définition analytique	9, 108, 110, 163 sv, 169, 266, 268, 300
définition lexicographique	166, 171, 228, 266, 310, 322, 439
définition prototypique	168 sv, 250, 268, 273 sv, 326, 352
gabarit sémantique	12 sv
résultat potentiel .	13, 16, 29, 172 sv, 182, 187, 274 sv, 279, 289, 293, 301, 309, 324 sv, 335, 337 sv, 342, 353, 355, 358, 361, 370, 373 sv, 376, 378, 395 sv, 401, 407, 433, 446, 449
scénario motivationnel	13 sv, 168 sv, 228, 274, 276, 278, 283, 289, 291 sv, 301, 307 sv, 324 sv, 328, 336 sv, 342, 346 sv, 353, 355, 358, 360 sv, 370, 373 sv, 377, 395, 397 sv, 406, 418, 433, 438, 446, 448
Dérivation	11, 15, 19 sv, 25 sv, 29, 31 sv, 70, 72, 76, 83, 191, 203, 209, 211 sv, 222, 224, 229, 242, 284, 286, 296, 311, 318, 321, 340, 348, 350, 354, 391 sv, 399, 401 sv, 417, 451, 453, 456 sv, 459, 461, 468 sv, 487, 491, 499, 501, 504 sv
dérivation instrumentale	15, 318, 403 sv, 406, 408 sv
dérivation locative	15, 272, 280

M

Mot-forme	21, 77, 195 sv, 198
------------------------	---------------------

N

Nom	
nom comptable	20, 162, 179 sv, 276, 303, 305, 309, 359 sv, 422, 432 sv, 451, 456, 462, 470, 500, 505
nom construit	9, 16, 49, 86 sv, 90, 92 sv, 137, 296, 304 sv, 308, 317, 441 sv, 447 sv, 454 sv, 492, 499

P

Possession	20, 445, 447, 449 sv, 455, 457
possession aliénable	16, 445, 447, 449 sv, 455
possession inaliénable	16, 449
Primitif sémantique ...10 sv, 16, 19, 30, 32, 159 sv, 166 sv, 171, 189, 197, 201, 222, 231 sv, 237 sv, 240 sv, 254 sv, 260 sv, 265 sv, 268, 273, 275 sv, 280 sv, 283, 346, 351, 358, 376, 382 sv, 389, 396, 399, 408, 434, 448 sv, 471	
atome de sens	167, 171, 222, 231
contexte canonique	234, 246 sv, 250
molécule de sens	171, 222 sv, 246, 275, 280 sv, 301, 308, 383
option de valence11 sv, 71, 73, 77, 79, 92, 135, 173 sv, 238, 240 sv, 244, 248, 330, 412 sv, 862	
représentant de primitif .11 sv, 16, 19, 30, 32, 167, 201, 231 sv, 237 sv, 240 sv, 244 sv, 255, 257, 260 sv, 275, 277, 280 sv, 283, 358, 376, 379, 471	

S

Sens	
acception . 163 sv, 173, 179, 182, 190, 198, 206, 226, 232 sv, 242, 245, 252, 257, 260 sv, 265, 363, 397, 411, 467 sv	
ambivalence sémantique	15 sv, 453, 475
contexte d'emploi	168 sv, 200, 463
sens continu	10, 177, 179, 181, 189
sens discret10, 19, 172 sv, 179, 181 sv, 188 sv, 198, 229, 250, 256, 284, 468	
signification	214, 447
signifié	280, 398, 449
Signe linguistique	
combinatoire	38 sv, 234
signifiant	38 sv, 108, 163, 172, 255, 397
signifié9 sv, 38 sv, 111, 163, 225, 233, 245 sv, 280, 438 sv, 449	
syntactique	38 sv, 156, 232, 503
Signème11, 16, 193 sv, 198, 203 sv, 219 sv, 229, 346, 401, 409, 421, 433 sv, 451, 457, 461, 468, 480, 515, 858	
collocation	272, 343, 362, 399
hyperlexème11, 16, 19, 204 sv, 220, 229, 346, 359, 361 sv, 398, 401, 424 sv, 429 sv, 433, 468 sv, 481	

lexème	8, 11, 14, 19, 21, 27, 30, 37, 39 sv, 43, 47 sv, 72, 77 sv, 80 sv, 92, 108 sv, 138, 149, 153, 160, 164, 172, 179, 194 sv, 203 sv, 211 sv, 217 sv, 220, 227, 229, 232, 242, 248, 251 sv, 271, 283, 296, 306, 317 sv, 321 sv, 333, 340, 343, 345 sv, 348, 351, 359, 361 sv, 381, 383 sv, 391 sv, 397 sv, 401, 403 sv, 407, 411, 421 sv, 424 sv, 428 sv, 432 sv, 441 sv, 456, 461 sv, 464 sv, 467 sv, 481
lexie	10 sv, 162 sv, 173, 185, 188, 194, 198 sv, 202 sv, 206 sv, 215 sv, 220 sv, 228 sv, 232 sv, 237 sv, 243 sv, 246, 248, 250 sv, 260, 266, 268 sv, 273 sv, 276, 283 sv, 288 sv, 299 sv, 305 sv, 309 sv, 322, 324 sv, 330, 343, 345 sv, 350 sv, 355 sv, 358 sv, 363, 374, 389, 397, 399, 401 sv, 404, 408 sv, 419, 421, 428 sv, 435, 439 sv, 450, 453 sv, 456 sv, 461 sv, 468 sv, 506 sv, 858
morphème	...9, 12, 15, 19, 21, 23, 27 sv, 31 sv, 35, 37, 39 sv, 43 sv, 65 sv, 69, 74 sv, 79 sv, 83, 85 sv, 100 sv, 107 sv, 117 sv, 149, 151, 157, 159 sv, 167, 192 sv, 196, 198, 203 sv, 212, 218, 224, 232 sv, 237, 239 sv, 244, 246 sv, 251 sv, 262 sv, 271 sv, 282 sv, 296 sv, 303 sv, 309, 311, 315, 318, 329 sv, 339 sv, 343, 349, 351, 357, 359, 363 sv, 368, 371, 375, 381, 388, 392 sv, 402 sv, 408, 411 sv, 421 sv, 432, 434, 436 sv, 441, 443 sv, 451, 456, 461 sv
phrasème11, 248

V

Verbe
verbe d'action	...20, 27, 74, 80, 96, 120, 136 sv, 147 sv, 151, 162, 168, 176, 201, 204, 208, 212 sv, 218, 221 sv, 259, 267, 289, 295, 299, 307 sv, 311, 326 sv, 334 sv, 347 sv, 350 sv, 359, 361 sv, 365, 368, 389, 394, 411 sv, 416 sv, 448, 456, 459, 463, 466, 468, 470, 487, 495, 498
verbe d'état	9 sv, 14 sv, 20, 32, 64, 86, 92 sv, 137 sv, 147 sv, 151, 153, 155, 158, 160, 162, 175 sv, 198 sv, 214, 239, 250, 296, 304 sv, 308, 311, 317, 338 sv, 345 sv, 348 sv, 355 sv, 362, 365 sv, 370, 382, 385, 393, 411, 413 sv, 417 sv, 441 sv, 447 sv, 454 sv, 459, 463, 466 sv, 470, 499, 503
verbe de qualité14, 16, 399, 447, 485

Résumé en néerlandais : Samenvatting

In dit boek voer ik een kwalitatieve evaluatie van polysemie uit als relatie binnen het lexicon. Ik vergelijk representatieve gevallen van polysemie met morfologische operaties zoals derivatie, conversie en morfologische samenstelling. In de inleiding leg ik uit dat relaties telkens betrekking hebben op verschillende onderdelen van een talig teken. Derivatie opereert bijvoorbeeld op de betekenisdrager terwijl polysemie op de betekenis opereert en conversie juist weer op de combinatie. In dit werk ga ik uit van het analoge karakter van verbanden binnen het lexicon en stel me de vraag of polysemie wel op slechts één bepaalde manier te dient te worden gekarakteriseerd.

Het onderzoek wordt uitgevoerd aan de hand van het Wolof, een Afrikaanse taal die voornamelijk in Senegal wordt gesproken. Deze taal kent een aantal gevallen die als polysemie kunnen worden geanalyseerd en die tegelijkertijd door morfologische processen gemarkeerd kunnen worden. Het gaat hierbij met name om de nominale conversie in het systeem van naamwoordklassen, maar ook om de werkwoordelijke alternaties causatief-inchoatief in de flectionele morfologie van de mediaal als instantie van de categorie “wijze” (middle voice).

Het boek bestaat uit drie delen, die elk in drie hoofdstukken uiteenvallen. Het eerste deel schetst een algemeen profiel van het Wolof lexicon. Het tweede deel presenteert de methodologie. Het laatste deel beschrijft, analyseert en bespreekt representatieve voorbeelden van polysemie in vergelijking met andere lexicale relaties.

Hoofdstuk 1 behandelt de drie woordsoorten van het Wolof, te weten werkwoord, naamwoord en bijwoord. Het Wolof kent geen woordsoort adjectief. Het hoofdstuk legt de nadruk op de syntactische posities die deze woordsoorten in bepaalde constructies kunnen innemen. Sommige naamwoorden kunnen de positie van syntactisch hoofd innemen van vijf verschillende soorten constructies: attributieve, predicatieve, gelijkstellende, kwalificerende en emphatische constructies. De verschillen in woordsoort komen ook tot uiting in combineerbaarheid met bepaalde flectionele morfemen. Met name werkwoord en naamwoord combineren niet met dezelfde flectionele grammaticale morfemen. Daarentegen zijn er ook morfemen die zowel met naamwoorden als met werkwoorden kunnen worden gecombineerd en die vergelijkbare flectionele categorieën markeren zoals ruimtelijk aanduiding voor naamwoorden en temporele voor werkwoorden. Hieruit volgt dat een beperkt deel van het lexicon zowel tot de werkwoordelijke en de naamwoordelijke categorie behoort; dit zijn woorden die in het Frans of Nederlands typisch adjectieven zijn.

Deze lexemen drukken een eigenschap uit zoals een maatschappelijke of beroepsmatige functie, geslacht, of kwaliteit. Vervolgens komt de vraag aan de orde naar de woordsoort van woorden die zowel als werkwoord als naamwoord functioneren. Hierbij pleit ik tegen een analyse waarin deze woorden pas in het gebruik een woordsoort aannemen, en pleit ik voor een analyse als converise.

Het tweede hoofdstuk behandelt het naamwoord en benadrukt dat de flectionele naamwoordelijke categoriën zoals definietheid, getal, localisatie, kwantificering, kwalificering en bezit zich hechten aan de morfemen voor nominale klassen. Het hoofdstuk behandelt verschillende constructies om deze morfemen en hun plaats ten opzichte van het naamwoord te bepalen, onder andere de constructie van de gebonden status van het naamwoord, een term ontleend aan de analyse van Afroaziatische talen.

De naamwoordklassen worden behandeld in het tweede deel van het hoofdstuk. Ieder Wolof naamwoord is geassocieerd met een naamwoordklassenpaar (enkelvoud/meervoud) waarbij de meervoudsklasse afgeleid wordt van de enkelvoudsklasse. Een uitzondering vormen de plurale tantum woorden die alleen een meervoudsklasse kennen. Zoektochten naar betekenissen van deze naamwoordklassemorfemen hebben weinig opgeleverd weinig op. Hierbij dienen twee feiten te worden benadrukt : Als naamwoorden zonder naamwoordklassemorfeem worden gebruikt hebben ze twee interpretaties: een generieke en een van materie. De tweede observatie gaat over het pronominaal gebruik van vijf klassemorfemen. Deze zijn geassocieerd met zeer algemene betekenissen zoals plaats, menselijkheid, onbezieldheid en manier. Indien verbonden met morfemen van localisatie en kwalificering gebruiken deze morfemen het relatief pronomen zonder antecedent, of ze worden gebruikt met een anaforische functie. Deze twee feiten verklaar ik uit de betekenissen die volgen uit de verschillende combinaties van naamwoorden met het klassemorfeem en niet uit de betekenis van de klassemorfemen zelf.

Hoofdstuk 3 behandelt het werkwoord. De finiete vormen worden opgedeeld in verschillende morfemen. Finiete vormen zijn analytische vormen die bestaan uit agglutinerende morfemen die verschillende categorieën uitdrukken, zoals persoon, aspect, tijd, en communicatieve nadruk. Ik stel nieuwe termen voor voor deze morfemen en identificeer één enkel morfeem dat de communicatieve nadruk uitdrukt.

We dienen vier klassen van werkwoorden te onderscheiden (actieve en statieve werkwoorden, werkwoorden van kwaliteit en van verandering van staat) op basis

van waarden van bepaalde morfemen in finiete vormen en hun compatibiliteit met deze werkwoordsklassen, en dan met name de volgende drie waarden van aspect: dynamisch, punctueel of perfect. De meeste werkwoorden kunnen met de morfemen van onvoltooid aspect worden gecombineerd maar de extra semantische waarden zijn temporeel bij actieve werkwoorden en modaal bij statieve werkwoorden. Werkwoorden die een verandering van staat aanduiden kennen bepaalde alternanties van aspect. Het hoofdstuk wordt afgesloten met een presentatie van de vele achtervoegsels die betrekking hebben op diathese.

Hoofdstuk 4 behandelt de stand van zaken op het terrein van de beschrijving van het lexicon. Het stelt vast dat er overeenstemming bestaat over de gelijktijdige beschrijving van lexicale eenheden en hun onderlinge relaties. Men is het er daarentegen niet over eens of lexicale betekenis discreet of continue van aard is; noch over de structuur en de opdeling in delen van betekenis. In dit hoofdstuk versta ik onder lexicale betekenis de verzameling van betekenissen die men verkrijgt door opdeling in deelbetekenissen aan de ene kant en door deze aan de andere kant tegenover andere lexicale betekenissen te zetten. Bij de keuze voor een meta-taal kies ik voor Natural Semantic Metalanguage die gebaseerd is op basisbetekenissen die als universeel worden gezien. Het Wolof vereist een tussenpositie over het benodigde detail aan opdeling in deelbetekenissen. Terwijl het nodig is om in groot detail te treden om de verschillende betekenissen van de vele interpretaties van een unieke betekenis te onderscheiden, is het belangrijk te realiseren dat het de verwante lexicale eenheden in het Wolof ook hun talige betekenis hebben.

Hoofdstuk 5 beziet het lexicon als een gestructureerd systeem dat bestaat uit lexicale eenheden en de relaties die hen verbinden gemodeleerd naar het lexicale systeem zoals dat binnen de MTT theorie ontwikkeld is. Ik ga in op de diversiteit van de elementen waaruit het lexicale systeem bestaat en gebruik de algemene term “lexicale eenheden” om er naar te verwijzen. Ik benadruk de organisatie van lexicale eenheden in groepen en vergelijkt de notie van allomorfie met die van polysemie. Ik gebruik de term *signème* die is voorgesteld door Kahane en Gerbes om het maximale geheel van samenhangende tekens en betekenissen aan te duiden. Vervolgens definieer ik en presenteer ik de *signèmes* van het lexicale systeem die in dit werk beschreven worden: *lexeem*, *lexie*, constructie en hyperlexeem. Ik presenteer welke soorten relaties we dienen te onderscheiden binnen het lexicale systeem. Ik laat zien dat ook de verbanden groepen vormen, net als de lexicale eenheden. Relaties kunnen we als talige tekens opvatten maar dan zonder betekenis, vergelijkbaar met derivatie. En anders dan bij lexicale tekens organiseren zich de lexicale eenheden die een

verband vormen naar de betekenis. Het voordeel van dit voorstel is dat het het vergelijken van relaties legitimeert, maar ook dat het relaties als talige tekens opvat met de mogelijkheid hun betekenissen te ontleden. Tenslotte presenteer ik in dit hoofdstuk een eenvoudige techniek om lexicale verbanden te vergelijken en de verhoudingen vast te stellen tussen de verbanden die de lexicale eenheden met elkaar verbinden binnen het lexicale systeem. Het gaat hierbij om een rechthoek van analogiën die reeds door de Saussure geïntroduceerd is in de taalkunde.

Hoofdstuk 6 introduceert de natuurlijke semantische metataal NSM voor het Wolof. Het hoofdstuk bevat een gemotiveerde lijst van Wolof equivalenten van semantische primitieven. Ik presenteer de structuur van een lexicografische definitie in NSM. Ik behandel de vragen op het terrein van methodologie die een taalkundige tegenkomt bij het identificeren van de primitieven in bepaalde taal. Drie problemen in het bijzonder doen zich voor bij het Wolof. In de eerste plaats het morfeem *b-* uit de nominale klassen dat de beste kandidaat is om de primitieve betekenis “tijd” te representeren. In de tweede plaats geeft de vaststelling van de primitieve betekenis die “indien” representeert problemen. Ten slotte hebben de primitieve betekenissen “één” en “zelfde” dezelfde representant in het Wolof. In het tweede deel van het hoofdstuk laat ik zien hoe de gekozen representanten in het Wolof doeltreffend de lexemen van het Wolof in detail kunnen beschrijven.

Hoofdstuk 7 bestudeert de woorden voor gebruiksvoorwerpen en de werkwoorden van de activiteiten die hier typisch bij horen. In het bijzonder bespreek ik de karakteristieke gebruiksvoorwerpen van de Wolof samenleving zoals de trommel en amuletten, en ik stel analyses voor. Ook bespreek ik het verschil tussen het woord dat zowel het metaal zilver aanduidt en een geldstuk. Ook bespreek ik het dubbele karakter van het woord dat staat voor het instrument van de trommel en een ritme dat geproduceerd wordt door dit instrument. Ik neem de werkwoorden van verwijdering als voorbeeld om de alternantie tussen actief en statief te illustreren en ik karakteriseer deze werkwoorden als werkwoorden van verandering van staat en ik laat zien dat voor een dergelijk inzicht een analyse die statief en actief onderscheidt in de lexicale betekenis van werkwoorden nodig is.

Hoofdstuk 8 behandelt het domein van emoties. Ik analyseer twee feiten die verband houden met polysemie. De eerste behelst de hyperlexemen voor emotionele overgangstoestanden zoals woede en angst. Deze woorden geven zowel een emotie weer als de manifestatie van een emotie. De twee lezingen zijn beschikbaar door de conversie van een woord van massawoord naar een telbaar woord. Het is mogelijk een enkele definitie voor zulke woorden te geven die zowel voor het naamwoord als

voor het werkwoord geldt. Een tweede onderwerp is het woord dat zowel het menselijk orgaan hart aanduidt als de psychologische eenheid die de bron van emoties van een mens is. Een gedetailleerde beschrijving van het gebruik van dit woord laat zien dat het woord meervoudige betekenis heeft want alleen dan kan men de zeer specifieke uitdrukkingen waarin dit woord voorkomt verklaren. De werkwoorden die met dit woord samenhangen kunnen daarentegen met één enkele betekenis omschreven worden. Statieve werkwoorden omschrijven vaak fysieke eigenschappen en hun betekenis kan beschreven worden door te refereren naar een zintuiglijke waarneming.

Hoofdstuk 9 geeft een kwalitatieve evaluatie van meervoudigheid van betekenis. Ik test eerst de mogelijkheid die meervoudigheid in betekenis biedt om andere lexicale relaties te realiseren. Ik laat zien dat de verbindingen van polysemie vergelijkbaar zijn met die van conversie en ook dat de verbindingen van twee gebruiken van één enkele betekenis vergelijkbaar is met flectie. Dit laat ik met verscheidene analogiën zien. De eerste analogie vergelijkt de ambivalentie bij woorden voor instrumenten met de verbinding van lexicale entiteiten door middel van de instrumentderivatie door het achtervoegsel *-aay*. De tweede analogie behelst het verband tussen het woord voor zilver en voor geld vergeleken met een alternantie van naamwoordklassen. Deze tweede analogie zet ik tegenover de analogie tussen het verband tussen de twee lezingen voor woorden voor emoties en de conversie massawoord naar telbaar woord in de morfologische conversies binnen het naamwoordklassensysteem. De verbindingen in deze hyperlexemen zie ik als analoog aan flectionele verbanden. Een derde analogie is die tussen de equivalentie van aspectuele alternanties en de semantische effecten van achtervoegsels van mediale wijze (inchoatief, autocausatief en decausatief). Een vierde analogie ten slotte is die van onvervreemdbaar bezit en het orgaan hart tegenover vervreemdbaar bezit en de psychologische betekenissen van hetzelfde woord.

In de conclusie rechtvaardig ik de keuze om polysemie niet op één enkele manier te kenschetsen maar juist in de taal te zoeken naar analoge feiten die door morfologische of syntactische middelen uitgedrukt zijn. Voor het Wolof verantwoordt dit het opdelen in lexicale betekenissen van woorden voor instrumenten in analogie met de alternanties binnen de naamwoordklassen. Daarentegen wordt de monosemie van werkwoorden van verandering van staat gerechtvaardigd door de analogie van meerdere interpretaties van het mediale achtervoegsel. Deze keuzes voor beschrijvingen van meervoudige verbanden binnen het lexicon van een taal hebben het voordeel economisch te zijn.

Curriculum vitae

Olivier Bondéelle est né à Paris le 27 mars 1965. Il obtient son baccalauréat littéraire avec une option mathématiques en 1984. Il suit l'année d'après la première année préparatoire aux concours des grandes écoles littéraires. Puis il fait des études cinématographiques jusqu'au Master en 1990. Il travaille alors pendant plus de 15 ans dans l'industrie du cinéma, essentiellement dans le montage. Cet art n'est pas sans lien avec la linguistique, puisqu'il consiste à structurer une histoire, faite d'images et de sons combinés les uns aux autres.

Des voyages répétés au Sénégal l'incitent à apprendre le wolof en 2001. Il valide son diplôme unilingue de langues et civilisations à l'Inalco en 2005 (mention très bien). Il débute sa thèse en sciences du langage en cotuelle (université Paris-Ouest et Leiden University) en 2008.